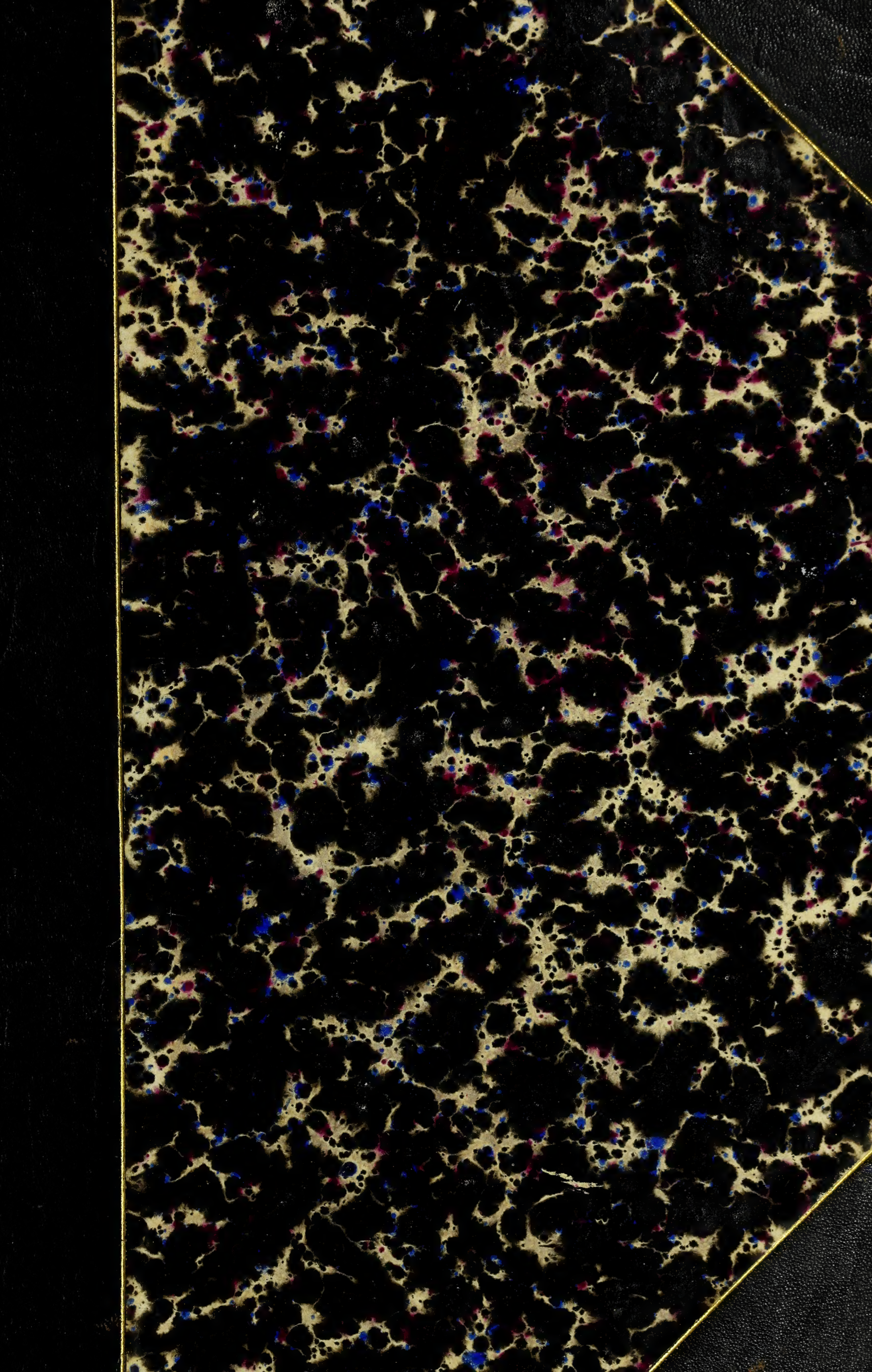
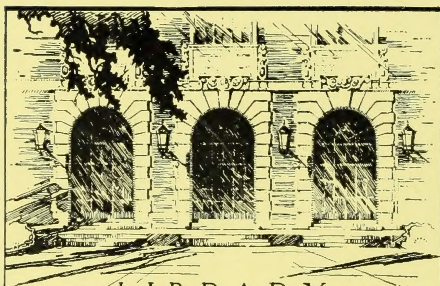




ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

FAMILLE DES LATHRIDIENS

1re PARTIE

PAR LE

R. P. Fr. Marie-Joseph BELON

des Frères Prêcheurs

Membre de la Société entomologique de France, etc.

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

65, rue de Lyon, 65

MÊME MAISON A GENÈVE & A BALE

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS

19, rue Hautefeuille

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

FAMILLE DES LATHRIDIENS

1re PARTIE

A Monsieur E. REVELIÈRE,

Membre de la Société Entomologique de France.

La science entomologique doit beaucoup à l'activité persévérante de vos recherches et à votre rare talent d'observation. A ce titre, votre nom est justement connu et estimé de tous ceux qui s'adonnent à l'étude des insectes.

Je n'apprendrai rien à vos amis, si j'ajoute que votre complaisance est inépuisable ; mais c'est un témoignage que je suis heureux de vous rendre publiquement pour vous affirmer ma reconnaissance.

Au milieu de difficultés de plus d'une sorte, mon travail sur les Lathridiens a pu se poursuivre, grâce à vos intéressantes communications, à vos généreuses libéralités et à vos précieux encouragements. Je remplis donc une obligation qui m'est bien douce, en vous dédiant ces pages et en vous priant de les agréer comme une faible marque de mon entier et cordial dévouement.

Fr. Marie-Joseph BELON

des FF. Prêch.

Membre de la Société Entomologique de France.

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

PAR E. MULSANT

Correspondant de l'Institut

Conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Lyon, etc.

FAMILLE DES LATHRIDIENS

1re PARTIE

PAR LE

R. P. FR. MARIE-JOSEPH BELON

des Frères Prêcheurs

Membre de la Société entomologique de France, etc.

LYON

IMPRIMERIE DE A. STORCK

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 78

—

1881

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES DE FRANCE

PAR

E. MULSANT

Correspondant de l'Institut,
Conservateur de la Bibliothèque de la ville de Lyon, etc.

FAMILLE DES LATHRIDIENS

(1re partie)

PAR

le R. P. Fr. Marie-Joseph BELON

des Frères Prêcheurs

Membre de la Société entomologique de France.

Caractères. — *Corps* le plus souvent allongé ou oblong. *Mâchoires* à deux lobes. *Palpes* à dernier article conique ou subovale: les maxillaires de quatre articles; les labiaux de trois, ou parfois de deux seulement. *Antennes* de 8 à 11 articles, le premier ou les 2 premiers ordinairement plus épais que les suivants, terminées par une massue variable. *Elytres* recouvrant l'abdomen, non raccourcies en arrière. *Ventre* offrant inférieurement 5, ou parfois 6 segments, tous mobiles, dont le premier est d'ordinaire plus long que les autres. *Hanches* antérieures globuleuses et enfoncées dans leurs cavités cotyloïdes complètement fermées en arrière, parfois cependant un peu coniques et assez saillantes; les médianes globuleuses et enfoncées dans leurs cavités ; les postérieures semi-cylindriques, transverses, distantes. *Tarses* n'offrant tous que 3 articles simples ainsi que les crochets.

Obs.— Les Lathridiens sont des Clavicornes à tarses tous 3 — articulés ; mais il est facile de les séparer des autres groupes chez lesquels on peut rencontrer cette double structure. Ainsi, leurs élytres non raccourcies, recouvrant l'abdomen, ne permettent pas de les confondre avec les Psélaphides, les Clavigérides et les Staphylinides trimères. — Le dernier article de leurs palpes non sécuriforme, leurs articles

tarsaux entiers et leurs ongles toujours simples suffisent à les discerner au premier coup d'œil des Coccinellides, qui sont sécuripalpes, offrent des tarses à second article bilobé, et des ongles souvent dentés ou même bifides. Les Endomychides (Sulcicolles Muls.), avec lesquels nos premiers Lathridiens ont d'assez nombreuses affinités, soit par leur aspect général, soit par la similitude morphologique de plusieurs organes importants, si bien que M. Lucas avait cru devoir placer son genre *Merophysia* dans leur voisinage, sont patellipèdes et cryptotétramères, tandis qu'ici les tarses sont cylindriques, non dilatés (sauf les antérieurs chez les ♂ de quelques espèces, et n'offrent aucun nodule à la base du 3e article. — Quant aux Trichoptérygides, sans recourir à la conformation tout-à-fait spéciale de leurs ailes inférieures, ou à la présence d'un onychium qui n'existe pas d'ordinaire chez les Lathridiens, on trouve dans les antennes capillariformes un caractère facile à saisir qui les différencie nettement de tous les insectes de la famille actuelle, à l'exception pourtant du genre *Dasycerus*, chez lequel ces organes ont une structure analogue, mais les côtes saillantes du corselet rendront toute confusion impossible.

Il résulte également de cette diagnose qu'il faut éliminer, comme étrangers aux Lathridiens, les quatre genres : *Monotoma*, Herbst; *Lyreus*, Aubé; *Myrmecoxenus*, Chevrolat ; et *Mycetomychus*, Frivaldsky, qui n'offrent point la même organisation tarsale (1). Si le système de Geoffroy a été rejeté avec raison parce qu'il conduisait à une classification purement artificielle en s'appuyant exclusivement sur un caractère dont on exagérait l'importance, ce serait tomber dans l'excès opposé que de ne lui accorder aucune valeur, lorsqu'il s'agit de former des groupes secondaires. Entre des insectes appartenant à la même division, se ressemblant beaucoup par le faciès, ayant à peu près les mêmes habitudes et le même genre de vie, la structure identique des organes ambulatoires doit être considérée, jusqu'à preuve du contraire, comme l'indice d'une affinité naturelle. Tel est le principe qui m'a conduit à rejeter de la famille actuelle pour les attribuer à d'autres les quatre genres nommés ci-dessus.

(1) Il en est de même du genre *Erotylathris* Motsch. que le Catalogue de Munich énumère à la suite des *Anommatus*. Ce genre est tétramère, et, de l'aveu même de son auteur (Bull. de Moscou, 1866, III, p. 228) n'appartient pas aux Lathridiens.

D'ailleurs, les *Monotoma*, que Motschulsky avait déjà signalés comme devant être éliminés, offrent dans leur physionomie générale et dans leurs détails anatomiques des particularités assez nombreuses pour mériter qu'on en fasse, après M. le docteur John Le Conte (Classification of the Coleopt. of north America — 1861, part. I, p. 85), le type d'une nouvelle famille, celle des *Monotomidae*, à laquelle appartiennent également plusieurs genres exotiques cités comme *Lathridiidae* par le Catalogue de Munich, savoir : *Phyconomus* Le C. (*Mimema* Woll.) ; *Nemophlœus* Le C. et *Hesperobœnus* Le C. (tous les deux synonymes d'*Europs* Woll.) ; *Bactridium* Le C. (*Crine*, Pascoe) ; et peut-être aussi *Platycephala*, Montrouzier. Ce dernier genre, que son auteur indique lui-même (Ann. Soc. Ent. Fr., 1861, p. 268) devoir être placé à côté des *Monotoma*, ne saurait en tout cas être considéré comme un Lathridien : ses tarses dimères, à premier article profondément bilobé, s'y opposent aussi bien que plusieurs autres détails de sa structure. Jacquelin Duval, ne voulant s'occuper dans son *Genera* que des Coléoptères européens, s'est contenté de rattacher les *Monotoma* aux Cucujides, chez lesquels ils forment néanmoins un groupe distinct ; mais un pareil classement n'est assurément point naturel, et ne peut plus être justifié dès qu'on étudie les exotiques.

Le genre *Lyreus* ne saurait non plus conserver la place que lui avait assignée son fondateur : il doit être reporté parmi les Colydiides, comme l'indiquaient ses tarses tous 4-articulés. Cette manière de voir a été déjà adoptée par M. Redtenbacher (Fauna Austr. IIIe éd., tom. II, p. 380), qui le range systématiquement entre les *Aglenus* et les *Bothrideres*.

Les *Myrmecoxenus* me paraissent plus difficiles à classer convenablement. Lacordaire déclare (Genera. II, p. 439, note) qu'il n'a pu parvenir à se former là-dessus une opinion arrêtée : aussi les range-t-il simplement comme genre *incertæ sedis* à la suite des Lathridiens ; mais ni la structure de leurs tarses, ni la longueur relative de leurs segments abdominaux ne permettent de leur reconnaître une affinité véritable avec cette famille. Motschulsky (Bull. de Moscou 1866, III, p. 227) les attribue à ses Silvanides. Faut-il, avec Redtenbacher, en faire des Mycétophagides, ou bien les considérer, avec Jacquelin Duval, comme des Mycétéides ? J'abandonne à de plus savants le soin

de trancher cette question, sur laquelle je ne suis pas en mesure de me prononcer actuellement.

Enfin, le genre *Mycetomychus* a été établi par Friwaldsky (Ungar. Acad., 1865., 192) sur un insecte de Hongrie que Fuss avait décrit (Verh. Siebenb. Ver.-Hermanst. 1850, 128) sous le nom de *Corticaria macularis.*

D'après un type, étiqueté par Dejean lui-même et conservé dans la Collection Reiche aujourd'hui en ma possession, cet insecte n'est pas autre chose que le *Lathridius variegatus* du Catalogue Dejean qui était demeuré inconnu au comte de Mannerheim. Il représente en Europe la famille des Derodontides (Le Conte, loc. cit., p. 100), qui a sa place systématique entre les Cryptophagides et les Lathridiides. — Maintenant le genre *Mycetomychus* est-il, comme le supposait Motschulsky (Bull. de Moscou, 1866, III, p. 227), synonyme du genre *Derodontus* Le Conte, qui comprend deux espèces d'Amérique : l'une décrite par Melsheimer sous le nom de *Cryptophagus maculatus*, et l'autre par Mannerheim sous celui de *Corticaria trisignata* ; ou bien doit-on le conserver distinct ? L'étude comparative des types et une connaissance plus approfondie de ce nouveau groupe pourront seules nous l'apprendre.

Par contre, le genre *Anommatus* Wesmaël a été placé par Erichson et plusieurs auteurs dans les Colydiides à côté des *Aglenus*, avec lesquels il a en effet de très grands rapports ; mais ses tarses certainement tri-articulés, son abdomen à segments tous mobiles et ses hanches postérieures distantes démontrent la nécessité de l'adjoindre systématiquement aux Lathridiens.

ÉTUDE DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS

Le *corps*, généralement ovalaire plus ou moins allongé, devient parfois parallèle et même filiforme. On peut dire qu'il offre tous les degrés de convexité, depuis la courbe assez accentuée qui accompagne la forme ovale et paraît lui être proportionnée, jusqu'à la surface plane et sensiblement déprimée des espèces linéaires. La ponctuation et la pubescence, très distinctes chez un certain nombre, se montrent ailleurs plus ou moins obsolètes ou disparaissent complètement. Plusieurs

paraissent ciliés sur les côtés, lorsqu'on les soumet à un fort grossissement. Le dessus, mat ou luisant, rugeux ou lisse, est rarement pruineux ; mais, dans le genre *Metophthalmus*, il est partiellement revêtu ainsi que le dessous d'un enduit crétacé. Enfin la couleur passe par toutes les nuances, du testacé pâle qui caractérise les insectes hypogés au brun et au noir profond avec ou sans taches plus claires. Une seule espèce connue, la *Corticaria metallica* Reitter, d'Espagne, offre des teintes métalliques.

La *tête*, qu'elle soit peu engagée dans le corselet, ou bien qu'elle y soit enfoncée jusqu'aux yeux, est toujours bien visible en dessus et située horizontalement. Large et courte dans certains genres, elle prend ailleurs la forme d'un trapèze allongé. Rarement elle se resserre assez à la base pour qu'on puisse lui attribuer une espèce de cou.

Les *mandibules* peu développées, non saillantes, souvent même cachées par le labre, sont tantôt robustes en leur entier, tantôt cornées seulement à la base et peu consistantes au sommet, où elles se rétrécissent en pointe arquée, presque toujours bidenticulée au bord interne; celui-ci est d'ordinaire muni d'une ou plusieurs dentelures avec une membrane ciliée ensuite.

Les mâchoires (1) ont deux lobes : l'externe, garni au sommet de poils ou de soies raides un peu courbes, plus ou moins denses et assez longues, se montre sous la forme d'une lanière, ici étroite et subparallèle, là élargie au moins vers l'extrémité, parfois courte, mais égalant ou dépassant toujours l'interne; celui-ci souvent très petit, presque indistinct et représenté à peu près uniquement, en apparence du moins, par quelques soies raides et courbes qui en occupent le sommet, se développe dans certains autres genres où l'on peut constater la présence d'un double crochet corné sous le bouquet terminal de cils épineux, et alors le bord du lobe offre dans sa moitié supérieure une ou plusieurs spinules arquées diversement disposées. Chez les

(1) Je n'ai pas jugé à propos de me livrer à l'étude minutieuse des parties buccales; toujours difficile chez des insectes d'aussi petite taille que les Lathridiens, elle l'est d'autant plus que très souvent le menton recouvre les parties buccales, et d'ailleurs elle n'aurait point d'utilité pratique C'est pourquoi, après avoir contrôlé sur quelques points seulement l'exactitude de leur description par Jacquelin Duval, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que d'en emprunter à cet auteur les caractères essentiels.

Dasycerus enfin, il est à peine moins long que l'externe, mais beaucoup plus large, corné, dilaté au milieu en dedans, atténué vers le bout avec un espace oblong, assez grand, épaissi ou même redressé et revêtu d'espèces de crêtes obliques, peu saillantes, mais très serrées.

Les *palpes maxillaires* se composent de 4 articles : le premier est petit ou allongé, mais constamment plus étroit que les autres ; le second et le troisième diffèrent peu de longueur et sont en général épais et assez fortement arrondis au dehors, parfois pyriformes ou obconiques ; le quatrième, toujours plus long au moins que le précédent, souvent égal aux trois autres pris ensemble, est renflé à la base, subovale, oblong ou conique et plus ou moins atténué vers l'extrémité avec le sommet obtus ou obliquement tronqué et terminé par 2 ou 3 poils, dont un extrêmement long.

Les *palpes labiaux* varient quant au nombre et à la structure de leurs articles. Robustes pour la plupart, ils sont très courts, surtout chez les *Holoparamecus* où ils dépassent à peine la languette, mais ils s'allongent nettement chez les *Langelandia*. Dans les anciens genres *Lathridius* et *Corticaria* on compte deux articles seulement : le 1er très petit, caché presque en entier derrière le menton, ou découvert ; le 2e gros, fortement renflé, globoso-ovalaire, un peu tronqué au sommet et muni en cet endroit de quelques poils fins assez longs, qui, par leur réunion en faisceau, peuvent offrir l'apparence d'un troisième article. Ceux des *Metophthalmus*, construits sur le même plan, présentent néanmoins un troisième article verruciforme, quoique difficile à distinguer. Les autres groupes ont normalement trois articles : le 1er est petit, étroit, peu visible ; le 2e au contraire est large, notablement épaissi au dehors et assez globuleux (1) ; le troisième enfin est tantôt plus court et plus étroit que le second, tantôt plus épais et de longueur égale à celle des deux autres réunis, conoïde ou ovale-oblong, plus ou moins atténué et obliquement tronqué à l'extrémité.

La *languette*, cornée en entier ou semi-membraneuse dans sa partie antérieure, affecte des formes assez diverses suivant les genres Souvent plus étroite que le menton, parfois cependant large et plus

(1) C'est l'inverse qui a lieu chez les *Dasycerus* : le 1er article y est épais, assez grand, avec le 2e plus petit, tandis que le 3e est environ aussi long que les deux précédents réunis, très étroit, grêle et subulé.

ou moins saillante, elle est chez les uns entière ou légèrement sinuée en avant, chez les autres fortement échancrée et se montrant à peine de chaque côté aux angles antérieurs, ou profondément divisée en deux lobes larges, très obtus et ciliés, qui débordent le menton surtout latéralement.

Les *paraglosses* sont cachées derrière la languette et semblent confondues avec elle.

Le *menton*, en carré-transverse, ou trapézoïdal et plus ou moins rétréci en avant, parfois même d'une manière brusque, est ici largement échancré avec ses angles antérieurs saillants, là, prolongé au milieu soit en une simple saillie dentiforme, soit en une espèce de lobe recouvrant partiellement au moins la languette, avec laquelle il paraît se confondre.

Le *labre*, généralement large et transverse, parfois plus développé et proéminent, souvent cilié au sommet, est largement émarginé en devant dans certains genres, entier au contraire avec les angles antérieurs plus ou moins arrondis dans les autres.

L'*épistome* est ordinairement distinct du front, soit par une différence de niveau, soit par une ligne transversale, droite ou semi-circulaire, tantôt faiblement, tantôt plus nettement imprimée. Il occupe par suite un espace plus ou moins allongé, et diversement configuré.

Le *front* présente une surface unie ou inégalement sculptée. Dans le premier cas, il est ponctué ou lisse ; dans le second, il est longitudinalement sillonné au milieu, ou bien orné de saillies plus ou moins caréniformes.

Les *antennes* méritent d'être étudiées avec soin, à cause des caractères de grande valeur que fournissent leur insertion, leur structure, le nombre et la proportion relative de leurs articles. Courtes et robustes dans plusieurs genres, elles s'allongent davantage ailleurs, sans toutefois dépasser la base du prothorax ou tout au plus le premier tiers des élytres ; les *Dasycerus* font seuls exception à cette règle, en les ayant très grêles et capillariformes, plus longues que la moitié du corps. Par rapport à leur point d'attache, elles sont latérales, c'est-à-dire insérées au côté de la tête sous un rebord plus ou moins tranché, ou frontales, c'est-à-dire insérées tout-à-fait à découvert aux

angles antérieurs du front. Le nombre de leurs articles varie suivant les genres ou les espèces, parfois même suivant les sexes : tel est le cas, par exemple, des *Holoparamecus*, où les ♀ présentent constamment 11 articles, tandis que les ♂ se partagent en 3 groupes qui en ont respectivement 9, 10 ou 11. On peut y distinguer trois parties principales : la base, le funicule et la massue. La base comprend les deux premiers articles, tantôt courts, tantôt allongés, mais toujours notablement plus épais que ceux qui les suivent immédiatement ; toutefois le 2e qui parfois dépasse le 1er en longueur, n'est presque jamais aussi renflé que lui. Le funicule commence au 3e article et aboutit à la massue : il est plus grêle et filiforme dans son ensemble ; considérés isolément, les articles sont subcylindriques ou obconiques, ovales ou globuleux, allongés ou transverses, et leurs proportions relatives sont très variables. La massue terminale offre aussi dans sa composition des modifications notables : uni-articulée, elle est grande, très nette, et subtriangulaire ou sécuriforme ; le plus ordinairement elle compte deux ou trois articles, dont la longueur, l'épaisseur et la séparation soit entre eux, soit d'avec le funicule, forment des combinaisons diverses qui peuvent être employées utilement pour la détermination ; chez les *Dasycerus*, elle est exceptionnellement formée de quatre articles assez allongés, plus ou moins globuleusement renflés au milieu ou à l'extrémité, munis chacun d'un verticille médian de longs poils.

A l'aide du microscope, on constate l'existence d'une ou de plusieurs soies raides ou arquées qui paraissent situées suivant un ordre déterminé sur chacun des articles antennaires, et parfois sont groupées comme en bouquets, principalement à la surface tronquée ou même excavée du dernier article de la massue. Celui-ci est surtout curieux à étudier au point de vue histologique chez les *Colovocera* et les *Merophysia*. Mais il suffit d'avoir indiqué ces détails qui n'auraient point ici d'utilité pratique.

Les *yeux*, nuls ou complètement indistincts chez les genres à vie souterraine, représentés par une saillie ocelliforme sans granules ni pigment chez plusieurs myrmécophiles, apparaissent pour ainsi dire à l'état d'ébauche chez les *Merophysia* où ils sont composés de quelques facettes seulement. Très petits chez les *Cartodere* et les

Metophthalmus, ils atteignent dans les autres genres les proportions ordinaires, et sont en général latéraux, arrondis et saillants. Parfois presque contigus au bord antérieur du corselet, ils en sont le plus souvent un peu éloignés ; mais cette distance varie suivant les divers groupes.

Les *joues* ne paraissent pas offrir de particularités qui méritent d'être signalées ; elles sont parfois creusées d'une sorte de scrobe assez large pour faciliter le jeu des deux premiers articles antennaires qui sont plus épais que les suivants.

Les *tempes* peuvent être plus ou moins prolongées en arrière des yeux. Le dessous est creusé de sillons antennaires bien distincts dans le genre *Langelandia*.

Le *prothorax* affecte les formes les plus disparates. Egal en largeur aux élytres, ou plus étroit qu'elles au moins à la base, il est, dans son ensemble, transverse, aussi long ou plus long que large, carré ou trapézoïdal, rétréci tantôt en devant tantôt en arrière, subcylindrique ou cordiforme. Les angles subissent par suite des modifications proportionnelles ; en outre, les antérieurs sont sujets à faire saillie en un lobe plus ou moins obtus ou acuminé. Le plus souvent le corselet est marginé sur les côtés, et alors la tranche latérale, à peu près droite ou nettement arrondie, crénelée ou même profondément sinuée-échancrée, se relève en carène très fine ou en bourrelet assez épais, parfois largement explané. Dans l'ancien genre *Corticaria* au contraire le bord supérieur ne paraît point ainsi distinctement séparé du bord inférieur, mais la plupart des espèces présentent en cet endroit une rangée plus ou moins serrée de denticulations. Le disque, rarement égal, est pour l'ordinaire très diversement sculpté : lisse, ponctuée, chagrinée ou rugueuse, nue ou pubescente, la surface est ici creusée d'une fossette allongée, ovale ou arrondie, tantôt basale et faisant face à l'écusson, tantôt médiane et se prolongeant sur la partie antérieure du pronotum ; là, relevée en côtes parallèles ou divergentes, interrompues ou accompagnées par plusieurs excavations ; ailleurs, la région anté-scutellaire offre une simple dépression transversale, deux courtes lignes imprimées longitudinales et un peu obliques, deux petites carènes perpendiculaires à la base, deux gros tubercules séparés par des fossettes, ou encore un système de sillons et de bos-

selures analogue à celui qu'on rencontre dans la famille des Sulcicolles.

Ajoutons, pour compléter les particularités relatives à cet organe, que, chez plusieurs espèces de *Lathridius*, il existe sur les côtés une sorte de membrane blanchâtre, dont la présence totale ou partielle, et surtout la disparition complète, suivant l'état de fraîcheur des exemplaires, peut donner au prothorax un aspect tout-à-fait différent, et par suite amener des erreurs de détermination, si l'on voulait s'en rapporter à ce caractère trop inconstant.

L'*écusson*, lorsqu'il existe, est d'ordinaire petit, transverse, tronqué ou curviligne ; quelquefois caché en partie sous la base du corselet, il ne laisse apercevoir qu'une sorte de bande à sommet arqué, large mais extrêmement courte. Dans un seul genre il est très distinct, assez grand et en triangle arrondi. Il manque totalement chez un certain nombre.

Les *élytres*, coupées droit ou à peu près à la base, recouvrent totalement l'abdomen, soit qu'elles s'arrondissent régulièrement ensemble à l'extrémité, ce qui a lieu le plus souvent, soit qu'elles se terminent en pointe plus ou moins saillante, comme il arrive pour le *Lathridius lardarius*, soit enfin que leur sommet se montre légèrement tronqué, par exemple dans le groupe de *Melanophthalma truncatella*. Elles sont libres ou soudées ; exceptionnellement elles embrassent et par suite rétrécissent un peu la page inférieure du corps. La marge supérieure du repli latéral est souvent indistincte, lorsqu'on les considère en dessus ; cependant elle se montre nettement dans plusieurs genres sous la forme d'un bourrelet très étroit, parfois assez saillant et relevé, ou même accompagné intérieurement d'une large gouttière qui le fait ressortir davantage. Plus ou moins large à la hauteur de l'épaule et tout le long du métasternum et du premier segment ventral, ce repli se rétrécit peu à peu avec la courbure des étuis ; il est d'ordinaire réduit à une tranche, en face du dernier arceau de l'abdomen ; chez les *Langelandia*, il est à peu près d'égale largeur sur toute son étendue. La configuration des élytres suit la forme générale du corps, c'est-à-dire qu'elles sont, suivant les cas, ovales, oblongues, linéaires, déprimées, convexes, parfois gibbeuses et ventrues. Ici elles sont entièrement lisses et sans apparence de

stries, là on distingue une ligne imprimée juxta-suturale, ailleurs elles présentent seulement des points plus ou moins profonds sérialement disposés, d'autres fois elles sont marquées de stries, ponctuées ainsi que les interstries, ou recouvertes d'une ponctuation grossière et varioleuse, qui conserve néanmoins une certaine régularité ; enfin, dans un certain nombre d'espèces, elles sont ornées de côtes entières ou raccourcies, et même d'élévations tuberculeuses qui rendent la surface inégalement bosselée. Leur pubescence est tantôt nulle ou peu distincte, tantôt forte, assez longue, plus ou moins dense et couchée ; rarement elle forme quelques rangées régulières de soies raides se détachant nettement sur un fond glabre.

Les *ailes*, nulles ou rudimentaires lorsque les étuis sont soudés, sont bien développées dans la plupart des espèces de *Lathridius* et de *Corticaria* ; elles ont alors environ 2 fois la longueur des élytres, sous lesquelles elles se replient transversalement.

Le *dessous du corps*, dont l'étude est trop souvent négligée par les entomologistes, présente ici des particularités importantes qu'il est convenable d'utiliser pour la distinction des espèces ou pour la formation des groupes.

Le *prosternum*, raccourci ou émarginé dans plusieurs genres au devant des hanches antérieures, s'étend au contraire jusqu'au delà de celles-ci lorsqu'elles sont distantes. Alors il forme dans l'écartement une lame plus ou moins étroite, parfois un peu enfoncée, tantôt subparallèle, tantôt dilatée en arrière, ou bien une carène nette et saillante. Chez les *Langelandia* et les *Metophthalmus*, les propleures sont fortement creusées en sillon longitudinal sur leur moitié antérieure pour y loger la massue des antennes. Plusieurs *Corticaria* présentent, à peu près à la hauteur de la hanche, une impression sulciforme, transversale, légèrement oblique, ici obsolète et presque glabre, là profonde et garnie d'une pubescence plus ou moins dense.

Le *mésosternum*, toujours plus court que le segment suivant, quoique dans des proportions assez variables, est souvent orné sur la plaque médiane de deux fines carènes longitudinales, parallèles ou divergentes ; par exception, il est creusé en devant d'un sillon transversal chez les *Colovocera* ; dans un certain nombre d'espèces enfin, il paraît complètement uni, et il est impossible, même à un très fort grossissement, d'apercevoir les sutures des pièces épisternales.

Le *métasternum*, tronqué droit ou très obtusément émarginé en angle à la base, est généralement allongé, égalant le premier arceau ventral. Entièrement lisse, finement guilloché, ou diversement ponctué, il est le siège de plusieurs modifications caractéristiques : tantôt il présente de chaque côté, à la suite de la hanche intermédiaire, une sorte de fossette assez large, arrondie, dont le contour semble pour ainsi dire plissé ; tantôt il offre en outre une fossette de même nature au devant de la hanche postérieure. Dans un grand nombre d'espèces, il existe un sillon longitudinal qui s'avance de la base jusqu'à la moitié, parfois il est vrai à peine imprimé, ou seulement distinct par transparence sous la forme d'une ligne rembrunie, mais ailleurs plus ou moins largement excavé et donnant aux parties latérales une apparence bombée. Chez les *Merophysia*, un tubercule, sujet à s'oblitérer, vient se montrer au milieu, près de la base : c'est un indice du sexe mâle.

Les *épisternes du postpectus*, lorsqu'ils sont bien distincts, paraissent le plus souvent rétrécis d'avant en arrière ; ailleurs ils sont linéaires et couverts par une rangée longitudinale de gros points.

L'*abdomen* se compose de 5 ou 6 arceaux, tous mobiles, diversement ponctués ou lisses, glabres ou pubescents, unis ou grossièrement sillonnés en travers. Le 1er est le plus allongé, égalant et parfois dépassant les deux suivants réunis. Il s'avance ordinairement entre les hanches postérieures en lame assez large, ogivale ou arrondie, parfois plus ou moins concave dans l'un des sexes. Chez plusieurs espèces d'*Enicmus* et de *Melanophthalma*, on y distingue une ligne longitudinale un peu oblique qui part de l'angle interne des hanches et atteint au moins les 3/4 de l'arceau. Les 2e, 3e, et 4e segments sont notablement plus courts, et à peu près égaux entre eux. Le 5e est assez généralement plus long que le précédent, mais il se rapproche rarement de la longueur du premier. Il offre parfois, sur son milieu apical, suivant les sexes ou les espèces, une fossette arrondie plus ou moins large. Le 6e segment, lorsqu'il existe, comme dans les deux sexes du genre *Melanophthalma* et dans les ♂ de plusieurs autres, est très petit et même difficile à distinguer sous la pubescence qui est généralement un peu plus fournie en cet endroit.

Les *hanches* antérieures, tantôt globuleuses et enfoncées dans

leurs cavités cotyloïdes qui sont complètement fermées en arrière, tantôt un peu coniques et même assez saillantes, sont plus ou moins séparées par le prosternum, ou simplement rapprochées ; dans tous les cas, leur écartement est moindre que celui des hanches médianes. — Celles-ci sont toujours distantes, globuleuses et enfoncées dans leurs cavités cotyloïdes. — Les hanches postérieures sont semi-cylindriques, transverses et constamment écartées d'une manière notable, bien que parfois cet écartement ne dépasse pas celui des hanches intermédiaires entre elles.

Les *cuisses* en massue ou subclaviformes chez un grand nombre d'espèces sont plus ou moins courtes et robustes, parfois à peine dilatées au milieu, ou encore grêles à la base et renflées à l'extrémité.

Les *tibias* généralement assez grêles et simples en dehors, allongés et plus ou moins fortement recourbés en arrière dans plusieurs genres, souvent aussi tronqués obliquement au sommet, se font remarquer chez les *Anommatus* par leur dilatation apicale et par la présence de spinules qui garnissent l'extrémité de leur arête extérieure. Tantôt les épines terminales sont nulles ou indistinctes ; tantôt au contraire, comme chez les *Langelandia*, on constate l'existence des éperons accoutumés. Un certain nombre d'espèces fournissent en outre dans la conformation de ces organes des caractères sexuels très apparents. Tandis que les tibias des ♀ sont simples, ceux des ♂ se distinguent soit par une sinuosité plus ou moins marquée au côté interne des antérieurs (quelques *Corticaria*), soit par des échancrures profondes diversement situées au dedans de ces mêmes tibias (*Merophysia* et plusieurs *Melanophthalma*), soit par une entaille apicale aux postérieurs (*Lathridius nodifer*).

Tous les *tarses* sont trimères, plus ou moins étroits et subcylindriques, munis ordinairement de soies fines et assez longues en dessous, et terminés par deux crochets simples. Le dernier article n'offre pas de nodule distinct à la base ; il est toujours aussi long ou plus long que les deux premiers pris ensemble. Ceux-ci, au contraire, offrent entre eux des proportions différentes : courts et subégaux dans plusieurs genres, ils s'allongent un peu dans les autres, de telle sorte que le premier l'emporte sur le second ou réciproquement. Une dilatation sensible de ces deux mêmes articles ou du premier seu-

lement aux tarses antérieurs caractérise les ♂ de certaines espèces. Par une singularité remarquable, le dernier article des mêmes tarses est armé en dessous d'une dent épineuse, et fournit ainsi un signe distinctif du ♂ chez *Melanophthalma distinguenda*.

MŒURS ET VIE ÉVOLUTIVE

Comme tous les insectes que l'exiguité de leur taille dérobe aisément aux regards, les Lathridiens sont généralement peu connus, et surtout pauvrement représentés dans un grand nombre de collections. Si le Créateur leur a donné une robe modeste et passant seulement par les différentes nuances du testacé clair au brun et au noir, il ne leur manque pourtant rien de ce qui peut appeler l'attention d'un véritable entomologiste : la vie et les habitudes des larves, leurs mœurs à l'état parfait offrent à l'observateur un vaste champ d'études intéressantes, en même temps que la curieuse variété des formes et la présence de caractères assez tranchés permettent d'assigner à ces êtres minuscules leur place dans la classification générale, d'apprécier leur valeur spécifique et souvent même de reconnaître leur sexe sans recourir à l'examen anatomique des organes internes. Ici encore, à mesure qu'on pénètre plus avant dans les arcanes de la nature microscopique, on comprend mieux la vérité si hautement proclamée par l'immortel Linné : Dieu est souverainement admirable dans les infiniment petits ! et on s'écrie avec le spirituel évêque d'Hippone, exprimant la même pensée sous une forme aussi pittoresque que difficile à traduire : *Magnus in magnis, maximus in minimis!* Cependant, il faut l'avouer, l'observation des premiers états de ces insectes a été plus négligée encore que l'étude de leurs espèces à l'état parfait ; aussi ne sait-on que fort peu de chose sur leur ponte, leurs larves et leurs métamorphoses. Un coin du voile qui recouvre cette mystérieuse période de leur existence a néanmoins été soulevé par De Geer. Cet habile observateur, en publiant la diagnose du *Lathridius lardarius* (Mém. Ins. V, p. 45, pl. 2, f. 25-31), annonça qu'il en avait trouvé la larve sur une vessie de porc desséchée, et en donna une description reproduite plus tard par Westwood (Introd. 1839. I, p. 155, fig. 13).

En 1817, Kyber fit connaître dans le second volume du Magasin entomologique de Germar (p. 1) les premiers états du *L. porcatus* Herbst (= *minutus* L.). Aucune autre découverte de ce genre n'étant venue enrichir la science, Mannerheim dut se borner à citer quelques extraits de ce mémoire dans l'introduction de sa Monographie *Zeitschr. für die Entomol.* (V, 1844, p. 9.)

De nouvelles observations sur la même espèce de *Lathridius*, auxquelles s'ajoutait l'histoire des métamorphoses de la *Corticaria pubescens*, furent publiées en 1852 dans les Annales de la Société entomologique de France par M. Ed. Perris. Peu de jours avant sa mort, notre regretté collègue, dont tous les amis de la science déploreront longtemps la perte, put mettre la dernière main à un grand ouvrage (Larves de Coléoptères), auquel la Société entomologique a justement décerné le prix Dollfus pour 1878. Il y faisait connaître (p. 77 et suiv.) deux larves et leurs nymphes appartenant à la famille des Lathridiens, celles de la *Langelandia anophthalma* et de la *Corticaria gibbosa*.

Ajoutons l'intéressant mémoire imprimé dans les Annales de 1874 (p. 427) où M. Thévenet donne l'histoire des métamorphoses de la *Corticaria Pharaonis* Motsch., et la description trop brève de la larve de l'*Holoparamecus Kunzei*, publiée plus anciennement dans le même recueil (1848, p. 181-182, pl. 7 n° IV, fig. 5 a-d) par M. Coquerel, et nous aurons tout ou à peu près tout ce que l'on sait jusqu'à ce jour sur les premiers états de nos insectes.

La plupart des questions relatives à la ponte des Lathridiens sont demeurées sans réponse : il est en effet extrêmement difficile de se rendre un compte exact des manœuvres employées par la femelle pour accomplir cet acte important et assurer l'avenir de sa progéniture. On ne pourrait venir à bout de surprendre ces minutieux secrets qu'à l'aide d'une forte loupe, les œufs n'étant généralement pas visibles à l'œil nu. Kyber, qui en a examiné quelques-uns, nous apprend seulement qu'ils sont blancs et de forme elliptique, mais il ne nous fournit aucun renseignement sur les circonstances qui accompagnent leur expulsion, ni sur leur quantité relative, ni sur leur disposition locale, ni enfin sur le temps qui s'écoule avant leur éclosion.

Quoi qu'il en soit de ces problèmes intéressants qui attendent leur

solution, on peut dès maintenant résumer les caractères principaux des larves, d'après l'ensemble des travaux mentionnés ci-dessus.

De couleur plus ou moins blanchâtre, elles sont généralement allongées-ovales, ou elliptico-linéaires, plus ou moins ornées de poils affectant diverses formes ou diverses dispositions selon les genres (paraissant glabres dans l'espèce d'*Holoparamecus* brièvement décrite par Coquerel), hexapodes, composées de douze segments (les trois thoraciques beaucoup plus grands que les autres), avec un mamelon anal servant de pseudopode pour la progression. Elles offrent neuf paires de stigmates : la première paire sous le bord antérieur du mésothorax, et les autres près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux. Les antennes sont de quatre articles non rétractiles et assez allongés chez les *Langelandia*, mais elles paraissent de trois articles seulement chez les *Lathridius* et les *Corticaria*, par suite de la rétractilité du premier article. Les mandibules sont représentées par deux corps charnus bifides à l'extrémité et portant chacun trois cils. Les palpes maxillaires, allongés, sont de trois articles ; les labiaux au contraire très peu développés n'en ont que deux. Chez les *Lathridius* et les *Corticaria* on distingue de chaque côté de la tête quatre au cinq ocelles, qui n'existent pas chez les *Langelandia*.

Leur démarche paraît assez agile ; lorsqu'elles se trouvent sur le dos, elles réussissent promptement à opérer leur rétroversion. Si on les touche, elles se contractent d'abord un peu, mais bientôt elles se détendent et continuent d'avancer.

La structure des organes buccaux, du moins chez les larves de *Lathridius* et de *Corticaria* ne permet pas de croire qu'elles se nourrissent de bois ou de proies vivantes ; d'ailleurs, à en juger d'après leur habitat ordinaire, il est plus naturel de supposer qu'elles s'attaquent seulement aux moisissures qui se forment sur les substances animales ou végétales. Quant aux larves des *Langelandia*, M. Ed. Perris incline, sans toutefois se prononcer, à les regarder comme des vidangeuses, s'appropriant les déjections d'autres larves xylophages, et devenant à l'occasion, souvent peut-être, carnassières aux dépens de podurelles microscopiques au milieu desquelles on les rencontre.

Pendant l'espace de quatre à six semaines que dure leur vie évo-

lutive, c'est-à-dire de mars à mai, elles changent plusieurs fois de peau ; la dernière mue se produit lorsqu'elles sont sur le point de se transformer en nymphes. Alors elles se fixent par le mamelon anal au plan de position, et leur peau chiffonnée invagine l'extrémité postérieure de l'abdomen, dont le dernier segment est bilobé ou terminé par deux appendices coniques. La nymphe blanchâtre présente les diverses parties du corps disposées à l'ordinaire. Les caractères qui lui sont propres consistent principalement dans la forme ou la situation respective des poils dont elle est munie sur le front, au pourtour et sur le dos du prothorax, à la face dorsale et aux angles latéraux des segments de l'abdomen, ainsi qu'aux genoux. Cet état dure, suivant les espèces, de dix à quinze jours.

A l'état parfait, les Lathridiens se rencontrent à peu près partout où l'humidité a favorisé le développement de la moisissure ou d'autres productions cryptogamiques. Les détritus végétaux accumulés au pied de certaines plantes, les tas de foins fraîchement coupés, les écorces à demi pourries des pieux enfoncés dans le sol, les bolets amadouviers dans lesquels se sont déjà développées des larves d'autres tribus, l'embrasure des fenêtres de nos maisons, la surface inférieure des pierres ou des poutres qui ont séjourné quelque temps et légèrement pénétré dans la terre humide, voire même la semelle de chaussures abandonnées à l'action de la pluie, sont les localités que l'entomologiste doit visiter avec soin, s'il veut capturer la plupart des espèces de cette famille.

Cependant quelques-uns de ces insectes, surtout les *Colovocera* et les *Merophysia*, sont myrmécophiles, et il faut les rechercher exclusivement dans la société des fourmis, principalement du genre *Atta*, ou bien dans les galeries souterraines de fourmilières abandonnées. D'autres habitent les nids de guêpes.

Quelles mystérieuses relations les rattachent à ces hyménoptères ou à leurs demeures ? Quel rôle sont-ils appelés à jouer dans ces conditions d'existence ? La tranquillité de leurs allures, au milieu même de nombreuses colonies, la conduite entièrement pacifique des fourmis à leur égard, ne permettent guère de supposer en eux des instincts d'hostilité. Mais doit-on les regarder comme des hôtes indifférents, destinés par la Providence à vivre côte à côte avec les fourmis, sans

leur porter ni en recevoir aucun préjudice ; ou bien faut-il les ranger dans la catégorie des amis utiles fournissant plus ou moins spontanément à leurs gourmands voisins quelques friandises inconnues, semblables à celles que secrètent les *Claviger*, les *Myrmedonia*, et autres myrmécophiles ? Malgré les occasions assez fréquentes que j'ai eues, pendant un long séjour en Corse, d'observer des Mérophysiaires, il m'a été impossible de constater aucun fait qui fut de nature à m'apporter la solution de ce problème. Espérons que, dans un avenir plus ou moins prochain, un entomologiste plus habile ou plus heureux nous dévoilera ce secret.

J'aurais voulu, en terminant ce chapitre, donner un aperçu général sur la répartition géographique des Lathridiens, mais il serait prématuré d'en parler longuement dans l'état actuel de nos connaissances. Aux documents fournis par le comte Mannerhein sont venus sans doute s'ajouter un grand nombre de renseignements épars çà et là dans les Bulletins des Sociétés entomologiques. Malgré les recherches que j'ai faites dans le but de les recueillir, je ne crois pas posséder sur ce sujet des données suffisamment exactes et complètes pour qu'il soit possible de faire un travail d'ensemble. Je me bornerai à noter à la suite de chaque espèce ce que je sais sur son habitat et sa diffusion géographique, comme préparation et point de départ de recherches ultérieures. Je mentionnerai seulement ici que les deux tiers environ des espèces décrites jusqu'à ce jour appartiennent à la faune d'Europe et des contrées limitrophes en Asie et en Afrique, et que les genres *Colovocera* et *Merophysia* paraissent propres aux régions méridionales et circaméditerranéennes.

Toutefois il est un fait que je ne puis passer sous silence, c'est la tendance très marquée de certaines espèces au cosmopolitisme. Transportées par les vaisseaux de commerce, elles s'acclimatent aisément dans des lieux très divers, s'y multiplient avec rapidité et se répandent ensuite au loin de telle sorte qu'il devient bientôt difficile de préciser leur véritable patrie. Ainsi en est-il advenu par exemple de l'*Holoparamecus Kunzei* et du *Lathridius nodifer*. Le premier, rencontré par Kunze dans des champignons venant du Brésil, puis par M. Reiche dans une boîte d'insectes du Sénégal, enfin par Coquerel à l'île Bourbon, est aujourd'hui abondant en Corse et dans le midi de la France. Le second, décrit sur un individu de Nouvelle-Hollande, et,

d'après Erichson, originaire aussi de la Nouvelle-Zélande, s'est naturalisé en Angleterre d'où j'en ai reçu plusieurs échantillons, et, bien que Jacquelin Duval le place dans son catalogue parmi les espèces douteuses, il paraît commun non seulement sur nos côtes (Normandie, Bretagne et Landes), mais à Paris et jusqu'à Lyon où, durant ces dernières années, on le prenait en nombre ; j'en possède également des individus recueillis aux Açores et au Sénégal, et il est probable qu'il s'est propagé ailleurs. Ces faits et autres de même nature pouvant servir à compléter l'histoire des mœurs, je devais les signaler.

HISTORIQUE DE LA SCIENCE

Linné semble n'avoir connu que deux espèces de Lathridiides : dans son *Systema naturæ* (Ed. x, 1758.) il range l'une *Lathridius minutus* dans le genre *Tenebrio*, et l'autre *Corticaria fenestralis* dans le genre *Dermestes*.

Une troisième fut décrite par De Géer (1752) sous le nom de *Tenebrio lardarius*.

Jusqu'aux dernières années du XVIII[e] siècle, les auteurs en publièrent un très petit nombre d'autres qui furent attribuées aux *Dermestes* par Fabricius, Paykull et Panzer, tandis qu'Olivier les plaçait parmi ses *Ips*.

A cette époque (1793), Herbst fonde le genre *Lathridius* ; c'était le premier pas fait dans une voie qui devait aboutir un jour à la création de la famille actuelle.

En 1799, Brongniart fait connaître le genre *Dasycerus*.

Peu après (1802), Marsham établit, sous le nom de *Corticaria*, une nouvelle coupe qui paraît n'avoir pas obtenu de suite son droit de cité, puisque, vingt-cinq ans plus tard, Gyllenhal, tout en admettant deux groupes de *Lathridius*, ne leur assigne encore qu'une seule dénomination générique.

Bientôt des publications, consacrées à la révision de faunes locales, attirèrent sur ces insectes l'attention des entomologistes : Stephens (Illustr. of Brit. Entomol., 1830) fait connaître les espèces anglaises ; de son côté, Westerhauser (1834) passe en revue les Lathridiens des environs de Munich, et, l'année suivante, la Revue entomologique de

Silberman donne la traduction de ce travail peu important du reste, puisqu'il n'ajoute que le *L. umbilicatus* Beck aux espèces décrites dans la Fauna Suecica de Gyllenhal.

Cependant les intéressantes découvertes faites dans des contrées jusqu'alors inexplorées fournirent au comte Mannerheim des matériaux précieux; il sut les mettre à profit en publiant dans le v[e] volume du *Zeitschrift für die Entomologie*, de Germar (1844) un opuscule de 112 pages, auquel il donna pour titre: Essai d'exposition monographique des Coléoptères appartenant aux genres *Corticaria* et *Lathridius*. Il ne s'occupe en effet que de ces deux genres, dont les mœurs et la manière de vivre justifieraient, dit-il (loc. cit. p. 8), l'érection en une famille propre.

Curtis avait eu la même pensée, lorsque, plusieurs années auparavant, il les séparait et en formait un groupe spécial sous le nom de *Corticaridae*. Mais cette nécessité n'est pas dès lors admise par tous les entomologistes, et les différents éléments, que leurs affinités mieux comprises devront faire entrer dans la composition des *Lathrididae*, restent encore pour un temps éloignés les uns des autres et placés plus ou moins convenablemont dans la classification.

Au début du XIX[e] siècle, Latreille avait rangé ces insectes parmi les Xylophages, dans sa division des Tétramères. C'était une erreur au point de vue du système tarsal. Gyllenhal la signala, et dut en conséquence faire rentrer les *Lathridius* dans la section des Trimères, où il les place avant les Coccinellides.

Bientôt (1830) Stephens, et après lui Wilson et Duncan (1834), forme avec les familles des Scaphidides, Silphides, Nitidulides, Engides et Dermestides la sous-section des Nècrophages Rhypophages. C'est aux Engides qu'il rapporte les genres *Corticaria* et *Lathridius*.

Mais en 1839, il subdivise cette famille en trois autres : Mycétophagides, Erotylides et Engides proprement dits; la première renferme les *Holoparamecus*, *Lathridius* et *Corticaria*, tandis que la troisième accueille les *Anommatus*.

La même année, Westwood place les *Lathridius* dans sa famille des Mycétophagides et y introduit le genre *Dasycerus*.

De son côté, Shuckard les assigne à la 1[re] tribu (*clavicornia*) desa 3[e] sous-division (*Helocera*); il y rassemble dans la famille des Engides

les genres *Corticaria*, *Holoparamecus*, *Anommatus* et *Lathridius*; mais ce dernier a sa place parmi les Cucujides, dans le voisinage des Trogositides, et se trouve par là même trop éloigné des *Corticaria*, que l'auteur a rapprochées des Cryptophagides.

Erichson admettait une famille des Lathridiens, mais il n'a point fait connaître comment il entendait la composer; il est probable qu'il l'eût rangée près des Endomychides, Clypéastres et Coccinellides.

Après tous ces tâtonnements, viennent les œuvres magistrales de Lacordaire et de Jacquelin Duval. Le premier établit dans son Genera (II, p. 430 et suiv. 1854) sa famille XXIIe des Lathridiens entre les Cryptophagides et les Mycétophagides, placement qui paraît confirmé par l'étude des larves. La formule des caractères est à peu près identique à celle qui a été adopté plus tard par Jacquelin Duval; et pourtant il n'y fait pas rentrer le genre *Anommatus*, qu'il laisse parmi les Colydiides, comme si ces insectes avaient quatre articles à tous les tarses et le dernier ou les deux derniers segments de l'abdomen seuls mobiles. Cette double erreur, dans laquelle Erichson lui-même était tombé, fut signalée par Jacquelin Duval, qui, tout en reconnaissant une grande analogie de forme et de faciès entre les *Anommatus* et les *Aglenus*, n'hésite pas à les séparer, laisse les seconds chez les Colydiides dont ils ont la structure essentielle et reporte les premiers dans sa famille des Lathridiides, où se trouve assurément leur place véritable, ainsi que celle des genres *Colovocera* et *Merophysia*, omis par Lacordaire. Il y a encore divergence d'opinions entre les deux auteurs sur la classification des *Monotoma*: Lacordaire se range à l'avis d'Erichson qui leur donne trois articles à tous les tarses; mais Jacquelin Duval, après un examen attentif, a constaté que ces insectes ont une conformation tarsale similaire à celle des Cucujides.

Comme le Genera des Coléoptères d'Europe est entre les mains de tous les entomologistes, il est superflu de reproduire le tableau synoptique qu'il trace des Lathridiens. Je me permettrai seulement de remarquer que, s'il rend très facile la détermination des genres, il n'en donne qu'une classification trop artificielle, puisque sa division primaire est basée sur la présence ou l'absence des yeux.

Désormais, la famille des Lathrididae est à peu près définitivement

constituée. Cependant, M. C. G. Thomson commençait en 1859 la publication de ses *Coléoptères de Scandinavie* exposés en tableaux synoptiques. Laissant de côté les Mérophysiaires qui ne se rencontrent point dans la faune boréale, il s'occupe seulement de nos Lathridiaires et de nos Corticariaires, et il les répartit en un certain nombre de genres nouveaux. Relativement à la classification générale, il place la famille actuelle à côté des Cryptophagides, que suivent les Engides, les Endomychides et les Mycétophagides, dans sa IXe série, à laquelle il donne le nom de *Fungicoles* (tom. I, pag. 92.) Il regarde les *Monotoma* comme ayant les tarses tri-articulés, et il les comprend par suite parmi les Lathridides, où ils forment néanmoins une tribu séparée.

Voici le tableau qu'il adopte (tom. X, pag. 52-53) pour les groupements génériques :

A *Corps* glabre en dessus ; les élytres très rarement hérissées de soies. *Elytres* recouvraut le pygidium. *Hanches* antérieures subdistantes.

a. *Prothorax* muni sur le disque de deux carènes distinctes, beaucoup plus étroit que les élytres. Celles-ci offrant un tubercule huméral distinct.

b. *Tête* ayant les tempes petites, et les yeux presque contigus aux angles prothoraciques. *Antennes* à 2e article peu renflé ; la massue est 3-articulée. 1er article des tarses postérieurs plus court que le 2e. . . . . LATHRIDIUS.

bb. *Tête* ayant les tempes grandes, et les yeux assez éloignés des angles prothoraciques. *Antennes* à 2e article renflé, beaucoup plus large que le funicule. *Prothorax* cordiforme oblong, avec les côtés étranglés avant la base et remplis d'une membrane. . . . . CONINOMUS.

aa. *Prothorax* sans carènes dorsales.

c. *Antennes* insérées assez loin au-devant des yeux, qui sont petits. *Hanches* postérieures très-largement distantes. . . . . CARTODERE.

cc. *Antennes* insérées à une courte distance en devant des yeux qui sont plus grands et granulés.

d. *Prosternum* sans crête entre les hanches anté-

rieures. *Elytres* à 8e intervalle large, luisant. . CONITHASSA.

dd. *Prosternum* relevé en crête entre les hanches antérieures. *Elytres* à intervalles non carénés. . . ENICMUS.

B *Corps* pubescent. *Prothorax* crénelé ou denticulé sur les côtés ; une fossette imprimée à la base. *Hanches* antérieures contigües. . . . . . . CORTICARIA.

Dans un travail remarquable sur la classification des coléoptères de l'Amérique du Nord (Washington, 1861), le docteur John Le Conte se prononce, comme je l'ai exposé plus haut, sur les éléments constitutifs de la famille actuelle, et adopte, pour les genres qui font partie de sa région faunique, le groupement suivant :

A *Antennes* à massue distincte de 2 articles ; palpes labiaux de 3 articles . . . . HOLOPARAMECUS.

AA Articles externes des antennes dilatés ; palpes labiaux de 2 articles.

B *Antennes* graduellement épaissies, derniers articles indistincts ; corselet large. . . . . BONVOULOIRIA.

BB *Antennes* de 11 articles, à massue de 3 ; corselet plus étroit que les élytres.

C *Corselet* fortement marginé ; 2e article des tarses pas plus court que le 1er . . . . LATHRIDIUS.

CC *Corselet* non marginé ; 2e article des tarses plus court que le 1er. . . . . CORTICARIA.

Quelques années plus tard, M. de Motschulsky, qui ne paraît point avoir eu connaissance alors du travail commencé par M. Thomson sur la Faune entomologique de Scandinavie, publie dans le Bulletin de Moscou l'*Enumération des espèces de Coléoptères rapportées de ses voyages*, et, à cette occasion, entreprend sur le groupe qui nous occupe (1866, III, pag. 225 et suiv. ; — 1867, I, pag. 39 et suiv.) une compilation, qu'on pourrait presque considérer comme une monographie. En effet, après l'exposé des caractères de la famille, il en discute les éléments constitutifs, lui assigne sa place dans l'ordre systématique à côté des Trichoptiliens avec lesquels les *Corticaria* ont beaucoup d'analogie par le faciès et par leurs tarses triarticulés, donne un tableau des genres, et enfin reproduit les diagnoses originales des auteurs, parmi lesquelles il intercale les descriptions des espèces

nouvelles. Néanmoins, il faut l'avouer, bien qu'il possédât à un très haut degré le coup d'œil perspicace de l'observateur saisissant les moindres détails de l'organisation d'un insecte avec ses affinités et ses dissemblances, cet auteur s'est souvent trompé sur la valeur générique ou spécifique de certains caractères, et les formules qu'il emploie sont ordinairement insuffisantes pour reconnaître l'objet en nature. Aussi l'étude des genres et des espèces qu'il a créés est fort malaisée, et ne peut guère conduire à une parfaite certitude qu'avec le secours des types.

Suivant M. de Motschulsky, les anciens genres *Holoparamecus*, *Lathridius* et *Corticaria* appartiennent seuls à la famille actuelle. Les *Langelandia* et les *Dasycerus* ne peuvent y rester : ces derniers, à cause de leurs antennes capillaires, seraient mieux placés à la fin de la tribu des Trichoptiliens ; et les premiers diffèrent par des caractères nombreux qui semblent mériter qu'on en fasse une tribu spéciale (1).

Je transcris ici son tableau synoptique des genres, réduit à ceux qui ont des représentants dans la Faune française.

A	*Elytres* soudées ; *corselet* dilaté, arqué en avant, avec des carènes transversales ; *antennes* composées de 10, leur massue de 2 articles, *corps* convexe.	METOPHTHALMUS.
AA	*Elytres* libres.	
B	*Massue* des antennes composée de 3 articles.	
C	*Surface* du corps glabre ou à peine pubescente.	
D	*Elytres* convexes, atténuées en arrière ; *corselet* quadrangulaire assez étroit avec des carènes longitudinales sur le dessus.	LATHRIDIUS.
DD	*Elytres* déprimées ; *corselet* sans carènes élevées	PERMIDIUS.
DDD	*Elytres* elliptiques et un peu convexes ; *corselet* allongé et étranglé en arrière.	ARIDIUS
CC	*Surface* du corps fortement pubescente.	
E	*Corselet* plus ou moins anguleux sur les côtés et	

(1) M. E. Perris (Larves de coléoptères, 1877, p. 83) constate également entre les larves de *Langelandia* et celles des *Lathridius* et des *Corticaria* des différences notables ; celles-ci toutefois ne semblent pas exiger une séparation systématique aussi tranchée.

transversalement impressionné sur toute sa largeur au devant de sa base. . . . . . MELANOPHTHALMA.

EE *Corselet* arrondi sur les côtés qui sont ordinairement crénelés ; souvent une fovéole au milieu au devant de la base.

F *Articles* 9 et 10 des *antennes* transversaux. . . MIGNEAUXIA.

FF *Articles* 9 et 10 des *antennes* allongés. . . . CORTICARIA.

BB *Massue des antennes* de 2 articles, *surface* du corps glabre ; *élytres* à une strie.

G *Antennes* composées de 11 articles dans les deux sexes . . . . CALYPTOBIUM.

GG *Antennes* composées de 9 articles chez le ♂ et de 10 chez la ♀. . . . . HOLOPARAMECUS.

En cet état de choses, une révision sérieuse devenait utile. M. Ed. Reitter, de Paskau en Moravie, l'a tentée : il a voulu être le révélateur des Lathridides, comme il était déjà l'infatigable champion des Nitidulides, des Cryptophagides et autres petits groupes de Clavicornes. En 1875, il a publié dans la Gazette Entomologique de Stettin un travail assez court mais substantiel, contenant des tableaux très soignés, rédigés en latin comme les diagnoses génériques et spécifiques. L'auteur y ajoute, en langue allemande, les descriptions plus étendues des espèces nouvelles, quelques brèves discussions synonymiques, et des comparaisons entre les groupes ou les espèces qui ont ensemble quelque affinité.

Voici la traduction du tableau des genres, tableau qui s'éloigne peu de celui que j'ai cru devoir adopter :

A *Front* plan, presque lisse, offrant entre les yeux une impression semi-circulaire teintée de noir. . . . . MEROPHYSINI.

B *Antennes* latérales ; *élytres* distinctement ovoïdes.

C *Massue des antennes* formée d'un seul article tronqué au sommet.

D Point d'yeux. *Ecusson* distinct.

E *Antennes* de 10 articles. *Prosternum* dilaté après les hanches, tronqué au sommet, émarginé semi-circulairement en avant. . . . . . COLUOCERA.

EE *Antennes* de 8 articles. *Prosternum* prolongé en arrière des hanches, parallèle. . . . . . REITTERIA.

DD Des *yeux. Ecusson* presque caché. Antennes de 8 articles. *Prosternum* défléchi en arrière des hanches . . . . MEROPHYSIA.

CC *Massue des antennes* composée de 2 articles, dont le dernier n'est pas tronqué au sommet. . . HOLOPARAMECUS.

BB *Antennes* frontales. *Yeux* nuls. *Massue* des antennes d'un seul article, solide, appendiculée. *Prosternum* semi-circulairement émarginé au devant des hanches. . . . . ANOMMATUS.

AA *Front* sans impression semi-circulaire entre les yeux, généralement à sculpture inégale. *Corps* glabre, très-rarement subpubescent.

F *Prosternum* plus ou moins prolongé entre les hanches antérieures subdistantes. *Front* le plus souvent canaliculé. . . . . LATHRIDIINI.

G Point d'*yeux*. *Antennes* latérales. Des sillons antennaires distincts. . . . . LANGELANDIA.

GG Des *yeux. Antennes* presque frontales, insérées à peu près sur la marge de la tête.

H Point de *sillons antennaires. Elytres* soudées. *Antennes* de 10 articles, avec la massue bi-articulée . . . . METOPHTHALMUS.

HH Point de *sillons* antennaires. *Elytres* à peine soudées. *Antennes* de 11 articles.

I *Front* canaliculé. *Elytres* ponctuées-striées.

K Deux *côtes* sur le pronotum.

L *Massue* antennaire moins brusque . *Tempes* petites. . . . . LATHRIDIUS.

LL *Massue* antennaire nettement brusque. *Tempes* grandes . . . . CONINOMUS.

KK Point de *côtes* sur le corselet.

M *Pronotum* sub-canaliculé longitudinalement au milieu. *Massue* antennaire moins brusque ; les articles s'élargissant peu à peu. . . . ENICMUS.

MM *Pronotum* non sillonné. *Massue* antennaire nettement brusque ; les deux premiers articles de largeur égale. . . . . CARTODERE.

II *Front* à peine canaliculé. *Elytres* gibbeuses, non régulièrement striées-ponctuées . . . REVELIERIA.

FF *Prosternum* non prolongé entre les hanches antérieures qui sont rapprochées. *Front* non canaliculé. *Côtes du corselet* le plus souvent crénelés ou denticulés. *Corps* pubescent, très rarement presque glabre . . . (CORTICARINI.)

N *Antennes* piliformes, leurs 4 derniers articles globuleux au sommet. *Pronotum* et *élytres* offrant des côtesgibbeuses . . . . DASYCERUS.

NN *Antennes* filiformes, à massue de trois articles. *Corselet* et *élytres* sans côtes.

O *Abdomen* de 5 segments chez la ♀. *Côtes du prothorax* crénelés. Une impression longitudinale sur le métasternum. *Corps* oblong . . . CORTICARIA.

OO *Abdomen* de 6 segments dans les deux sexes. *Métasternum* presque sans impression. *Corps* plus court.

P *Antennes* de 11 articles; les deux premiers de la massue oblongs. *Côtes du prothorax* à peine crénelés. Les deux premiers *articles des tarses* subégaux. . . . . MELANOPHTHALMA

PP *Antennes* de 10, très rarement de 11 articles, les deux premiers de la massue transverses. *Corselet* latéralement denticulé. Second *article des tarses* plus court que le premier. MIGNEAUXIA.

La même année (1875), M. le docteur Georges Seidlitz, de Dorpat, présentait dans sa Fauna Baltica (p. 38 et suivantes) une classification toute différente. Nos Lathridides cessent de former une famille à part, et sont répartis entre diverses tribus des Colydiides : les *Langelandia* appartiennent au groupe 3e *(Coxelini)*; les *Anommatus* et *Holoparamecus* au groupe 7e *(Cerylonini)*; les *Colovocera* et *Merophysia* forment le groupe 10e *(Merophysini)*, et le reste des genres compose le groupe 5e *(Lathridiini)*, dans lequel entrent aussi les *Monotoma*. Cette disposition me paraît inadmissible. Sans engager à ce sujet une discussion détaillée, il me suffira de faire remarquer que les caractères assignés par l'auteur lui-même à sa famille des *Colydiidae* (loc. citat. pag. XXXV) ne conviennent aucunement à nos insectes.

J'ai exposé plus haut quelle doit être la constitution actuelle de la famille des Lathridiens. A l'exemple de M. Reitter, je pense qu'on peut la partager en trois branches :

Hanches antérieures

- plus ou moins séparées par le prosternum (1); ou, dans le cas contraire, massue des antennes composée seulement d'un ou deux articles. *Front*
  - uni, sans sculpture, lisse, ou tout au plus finement pointillé. *Epistome* situé sur le même plan que le front dont il est séparé par une simple strie arquée (2). 1re branche. . . . . MÉROPHYSIAIRES.
  - inégal et diversement sculpté, souvent canaliculé au milieu, ou du moins fortement et rugueusement ponctué. *Epistome* séparé du front par une dépression transverse, et ordinairement situé sur un plan inférieur. 2e branche . . . . LATHRIDIAIRES.
- contiguës. *Massue des antennes* composée de 3 ou 4 articles. 3e branche. . . . . CORTICARIAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE

Mérophysiaires

CARACTÈRES. — *Corps* généralement ovalaire, parfois allongé, n'offran une forme parallèle que dans un seul genre. La *couleur* est presque toujours testacée ou ferrugineuse. La *pubescence* extrêmement fine n'est guère distincte qu'à l'aide d'une forte loupe. La *ponctuation*, assez forte et sériale chez les *Anommatus*, est pour l'ordinaire confuse et à peine perceptible à l'œil nu, en sorte que la surface apparaît lisse et luisante. *Front* uni, sans sculpture, situé sur le même plan que l'épistome, dont il est séparé par une légère strie, le plus souvent teintée de noir, plus ou moins arquée et aboutissant de chaque côté à la base des antennes. *Massue antennaire* composée seulement d'un ou deux articles. *Prosternum* visible, sous forme de lame, parfois assez large, entre les hanches antérieures qu'il sépare plus ou moins

(1 Dans le genre *Cartodere*, la lame prosternale est parfois interrompue entre les hanches : mais elle forme une saillie rudimentaire en arrière de celles-ci, et d'ailleurs la tête allongée, rugueuse, avec l'épistome déprimé et situé sur un plan inférieur, sans parler des autres caractères, suffirait à lever tous les doutes.

(2) Excepté dans le genre *Neoplotera*, où cette strie est obsolète, et paraît remplacée par une dépression à peine sensible. La structure des antennes, composées de 8 articles, et terminées par une massue uniarticulée, indique suffisamment sa place à côté des *Colovocera*.

complètement, excepté dans le genre *Anommatus* qui appartient évidemment à ce groupe par tous les autres caractères.

Obs. — Ces insectes sont, en majeure partie, propres à la faune circa-méditerranéenne. Cependant plusieurs remontent assez haut vers le nord : l'*Anommatus 12-striatus*, par exemple, se trouve en Angleterre, en Belgique et en Allemagne. Toutes les espèces qui me sont connues peuvent se répartir en six genres, dont voici le tableau :

Antennes
- de 8 articles, insérées
  - sur le front. *Yeux* globuleux, occupant tout le côté de la tête. *Pronotum* rétréci en devant, plus large à la base qui est bisinuée. . . . . NEOPLOTERA.
  - latéralement sous le bord de la tête. *Yeux*.
    - remplacés par une saillie ocelliforme, sans facettes, ni pigmentum. *Ecusson* assez grand, en triangle arrondi. *Mesosternum*.
      - sans carène longitudinale . . . . . COLOVOCERA.
      - offrant deux fines carènes longitudinales divergentes . . . REITTERIA.
    - distincts, mais composés seulement de quelques facettes pigmentées. *Pronotum* rétréci à la base. *Ecusson* large et court, peu distinct. . . . . MEROPHYSIA.
- de 9 à 11 articles. *Yeux*
  - distincts. *Antennes* latérales. *Elytres* ovales, sans stries, ou avec une seule strie juxta-suturale. HOLOPARAMECUS.
  - nuls. *Antennes* frontales. *Corps* parallèle. *Elytres* assez fortement ponctuées en séries . . . . ANOMMATUS.

Genre *Neoplotera*, Belon.

Etymologie : νεοσ, nouveau ; πλωτηρ, navigateur.

Caractères.— *Corps* ovale, convexe. *Front* ne paraissant séparé de l'épistome ni par une dépression intra-antennaire sensible, ni par une strie arquée. *Antennes* de 8 articles, insérées à découvert aux angles antérieurs du front, et terminées par une forte massue sécuriforme uni-articulée. *Yeux* globuleux, à granulation grossière, occupant tout

le côté de la tête. *Pronotum* rétréci en devant, ayant sa plus grande largeur à la base qui est bisinuée. *Ecusson* petit, triangulaire. *Elytres* nettement ovales, aussi larges à la base que le bord postérieur du corselet. *Prosternum* en plaque assez large, saillante et légèrement dilatée en arrière des hanches antérieures. *Mésosternum* sans carènes longitudinales, sillonné transversalement. *Métasternum* uni, tronqué à peu près droit entre les hanches médianes et entre les hanches postérieures. *Hanches* toutes distantes, les antérieures moitié moins que les médianes ; celles-ci offrent un écartement subégal à celui des postérieures. *Mésopleures* beaucoup moins allongées que les métapleures. *Abdomen* de 5 segments : le premier le plus long ; les trois suivants, courts, égaux entre eux ; le dernier un peu plus long que le quatrième. *Pattes* robustes ; cuisses comprimées inférieurement ; tibias assez larges. *Tarses* à dernier article plus long que les deux précédents réunis : ceux-ci courts, frangés de longs poils. *Crochets* simples ; au microscope, on distingue un onychium.

Obs. — La seule espèce qui compose ce genre est probablement exotique ; car elle a été trouvée à Rouen par M. Mocquerys, dans les balayures de la cale de navires, qui avaient transporté des arachides de la côte occidentale d'Afrique (1), et c'est pour rappeler cette circonstance que je lui ai donné le nom générique de *Neoplotera*. J'en possède deux exemplaires que M. Reiche avait séparés dans sa collection sous le nom inédit de *Colovocera peregrina*. Son faciès, la structure de ses antennes et des différentes pièces intercoxales la rapprochent en effet du genre suivant, et je l'y aurais volontiers placée, si la présence de caractères très importants dans la famille actuelle n'était venue me démontrer la nécessité d'une nouvelle coupe.

1. **Neoplotera peregrina** Belon.

Ovale, convexe, très finement pointillée, luisante, d'un roux testacé ; yeux noirs. Antennes de 8 articles : les trois premiers allongés, 4 à 7 transverses, 8e en massue sécuriforme. Pronotum bisinué à la base ; le lobe médian assez large, arrondi.

(1) *Ann. Soc. Ent. Fr.* 1855 Bulletin, pag. LXXIV.

Long. (1): 0m002 (9/10 lig.); — larg. 0m001 (1/2 l.)

Corps en ovale court, convexe, glabre et luisant, entièrement d'un roux-testacé, à l'exception des yeux qui sont noirs.

Tête moins large que le bord antérieur du corselet, à ponctuation très fine, éparse. *Front* profondément échancré par l'insertion antennaire, sans strie distincte pour le séparer de l'épistome. *Labre* transverse, cilié en devant, à angles antérieurs arrondis.

Antennes insérées à découvert sur le front, au devant des yeux, courtes, n'atteignant pas la base du corselet, composées de 8 articles: le 1er très dilaté, deux fois plus long que le 2e; celui-ci subcylindrique, moins épais que le précédent; le 3e plus allongé que le 1er, égalant presque les quatre suivants réunis, légèrement retréci vers la base; les 4e à 7e transverses, croissant à peine en largeur; le 8e formant à lui seul une très grosse massue comprimée, à peu près aussi longue que les quatre articles précédents pris ensemble, à côtés légèrement arqués, à peine retrécie vers la base, large et obtusément tronquée à l'extrémité. Lorsque l'insecte replie ces organes en dessous de la tête, le funicule vient se loger dans un sillon creusé entre le menton et les yeux, et la massue s'applique sous les angles antérieurs du prothorax, dont la tranche latérale est excavée en dessous.

Yeux globuleux, saillants, à granulation grossière, occupant tout le bord latéral de la tête à partir des antennes.

Pronotum transverse, éparsement pointillé, étroitement rebordé sur les côtés qui sont presque en ligne droite, plus retréci en devant qu'à la base, avec les angles antérieurs arrondis, et les postérieurs un peu obtus à pointe émoussée; la base est bisinuée, et offre ainsi dans sa partie médiane un lobe assez large prolongé en courbe vers les élytres.

Ecusson distinct, petit, en triangle rectiligne, à peine plus long que large.

Elytres ovales, à peine plus larges à la base que le bord postérieur du pronotum, insensiblement arrondies sur les côtés depuis les épaules jusqu'à la moitié environ, puis offrant une courbure plus accentuée vers le sommet où elles s'arrondissent ensemble et recouvrent entiè-

(1) Les mesures indiquées pour la longueur et la largeur des insectes microscopiques de cette famille ne sont et ne peuvent être qu'approximatives, malgré tout le soin que j'ai mis à les rechercher.

rement l'abdomen ; leur surface offrent, à la loupe, quelques séries obsolètes de très petits points ; la marge latérale est finement rebordée ; le repli épipleural inférieur est presque horizontal, légèrement excavé à la base pour faciliter le jeu des cuisses médianes, large dans sa première moitié, puis se retrécissant à proportion de la courbure des élytres, de façon à se terminer vers l'extrémité du 4e segment abdominal.

Lame prosternale assez large, non marginée latéralement, légèrement saillante et dilatée en arrière des hanches antérieures, subarrondie au sommet.

Mésosternum offrant un sillon transversal assez fort qui se prolonge sur les mésopleures.

Métasternum complètement uni, à peine pointillé éparsement, tronqué à peu près droit entre les hanches médianes et entre les hanches postérieures, environ 2 fois plus long que le mésosternum, au moins aussi long que le 1er segment abdominal.

Abdomen de 5 segments : le 1er le plus grand, surpassant un peu en longueur les deux suivants pris ensemble ; ceux-ci courts, égaux entre eux, ainsi que le 4e ; le 5e environ de moitié plus long que le précédent, arrondi au sommet.

Hanches toutes distantes : les antérieures moitié moins que les médianes ; celles-ci offrent un écartement subégal à celui des postérieures.

Pattes robustes : *cuisses* ne dépassant pas les côtés du corps, comprimées et en arête inférieurement ; *tibias* assez larges, arrondis en dessous vers l'extrémité, sans éperons distincts ; la tranche externe des antérieurs est légèrement taillée en biseau au tiers apical, et cette troncature est ciliée. *Tarses* ayant leurs deux premiers articles courts, frangés de longs poils soyeux ; le 3e article est plus long que les deux précédents réunis.

Habitat. — Cette espèce, vraisemblablement originaire de la côte occidentale d'Afrique, a été apportée à Rouen par des navires chargés d'arachides, et pourrait être rencontrée également dans nos ports de mer ; c'est à ce titre que j'ai cru utile de la signaler dans une faune française. D'ailleurs, étant donnée la tendance de plusieurs Mérophysiaires au cosmopolitisme, il n'y aurait rien de surprenant à ce que la *Neoplotera peregrina* parvînt à s'acclimater et à se reproduire sur notre sol.

Obs. — Ses caractères génériques empêcheront aisément toute confusion avec les suivantes. Par l'insertion frontale de ses antennes, elle se sépare nettement de toutes les espèces dont le contour est ovale, et chez lesquelles ces organes sont insérés latéralement. Son prothorax, plus large à la base qu'en devant, et, par suite, la lame prosternale élargie après les hanches antérieures, comme aussi le sillon transversal du mésosternum, la distinguent au premier coup d'œil des genres *Reitteria*, *Merophysia* et *Holoparamecus*, en même temps que ces caractères lui assignent une place auprès du genre *Colovocera* ; mais elle a des yeux globuleux et bien conformés, au lieu d'une simple saillie ocelliforme ; son épistome n'est point séparé du front par une légère strie arquée ; la massue de ses antennes est plutôt carrée que triangulaire ; la base du pronotum est distinctement bisinuée avec un lobe médian arqué, au lieu d'être coupée droit ; etc.

Genre *Colovocera*, Motschulsky.

Motschulsky, Bull. Mosc. 1838. II; pag. 177-178.

Etymologie : κολούω, tronquer ; κέρας, corne (1).

Caractères. — *Corps* ovale, convexe. *Front* uni, séparé de l'épistome par une légère strie arquée, teintée de noir. *Antennes* de 8 articles, insérées sous le rebord de la tête, et terminées par une forte massue obtriangulaire, uni-articulée. *Yeux* remplacés par une saillie ocelliforme, sans facettes, ni pigmentum, située près des angles antérieurs du corselet. *Pronotum* rétréci en devant, ayant sa plus

(1) Cette étymologie, indiquée par l'auteur du genre, démontre que le nom ne devrait pas être écrit avec un *Ch.* Mais, s'il est nécessaire de corriger cette faute d'orthographe, faut-il en outre admettre, avec le Catalogue de Munich, une transformation plus complète, et, je l'avoue, plus conforme aux règles, en disant *Coluocera* ? Malgré les avantages que peut présenter une nomenclature irréprochable à tous égards, je n'ai pas voulu entrer dans cette voie, pensant qu'il faut laisser à chacun ce qui lui appartient, sous sa responsabilité. D'ailleurs, obtiendrait-on le but qu'on se propose d'atteindre, la fixité de la nomenclature ? Il est permis d'en douter, les appréciations sur la manière d'entendre le purisme étymologique étant très diverses, comme on peut le voir, entre autres exemples, à propos de ce même nom générique (*Ann. Soc Ent. Fr.* 1858. Bulletin, pag. LXIII, *note*).

grande largeur à la base, qui est coupée droit. *Ecusson* très distinct, en triangle arrondi. *Elytres* nettement ovales, aussi larges à la base que le bord postérieur du corselet. *Prosternum* en plaque assez large, saillante et légèrement dilatée en arrière des hanches antérieures. *Mésosternum* sans carènes longitudinales, arcuément émarginé en devant pour recevoir le prolongement du prosternum. *Métasternum* uni, tronqué à peu près droit entre les hanches médianes et entre les hanches postérieures. *Hanches* toutes distantes, les antérieures moitié moins que les médianes; celles-ci offrant un écartement subégal à celui des postérieures. *Mésopleures* beaucoup moins allongées que les métapleures. *Abdomen* de 5 segments : le 1er le plus long, les 3 suivants courts, égaux entre eux; le dernier plus long que le 4e. *Pattes* assez robustes : cuisses courtes et épaisses, comprimées ; tibias grêles, peu élargis vers le bout. *Tarses* à 1er article plus long que le 2e ; le 3e égal aux deux précédents réunis.

Obs. La description générique donnée par Motschulsky est assez exacte, sauf l'indication relative aux crochets des tarses, qui sont entiers, et non pas bifides; mais il n'en est pas de même des figures (loc. cit. pl. III, fig. b, B à BVI), destinées à représenter les détails de l'insecte, comme aussi à suppléer au silence du descripteur sur quelques points importants : on y voit, par exemple, l'abdomen composé de 5 arceaux d'égale longueur, et le métasternum égalant à lui seul tous les segments ventraux réunis ; les antennes sont dessinées avec 10 articles distincts; etc. C'est à cela sans doute qu'il faut attribuer l'erreur manifeste dans laquelle est tombé M. Reitter (*Stett. Entom. Zeit.* 1875, pag. 301), en assignant à ce genre des antennes de dix articles. De là vient peut-être aussi l'expression employée par Jacquelin Duval, lorsqu'il dit (Genera, II, pag. 242) que ces organes ont « 8 articles *apparents.* » Quoi qu'il en soit, plusieurs diagnoses spécifiques publiées successivement par Wollaston (*C. Maderæ*), par Rosenhauer (*C. formiceticola*) et par le Dr Schaufuss (*C. gallica*), mentionnent expressément des antennes 8-articulées. Il y avait donc lieu de se demander, comme l'a fait M. le Dr Schaufuss (*Nunquam otiosus*, 2e vol., pag. 398), si les espèces trouvées en Europe appartiennent réellement au genre *Colovocera*, ou bien si l'on doit regarder comme inexact le caractère en question. L'examen d'exemplaires recueillis dans les contrées qui avoisinent la mer Caspienne et par

conséquent de même provenance que l'insecte décrit par Motschulsky, m'incline à adopter cette seconde supposition, à laquelle se range également M. Reitter (*Mittheilungen der Münch. Entom. Ver.* 1877, p. 2).

Nettement séparées des genres *Holoparamecus* et *Anommatus* par le nombre des articles antennaires, qui est identique à celui des *Neoplotera*, des *Reitteria* et des *Merophysia*, les *Colovocera* s'éloignent encore des *Anommatus* par leur forme ovale et par l'insertion des antennes sous la marge de la tête, au lieu d'être frontale. Ce dernier caractère les distingue aussi des *Neoplotera*. L'absence d'yeux à facettes remplacés par une saillie ocelliforme, le pronotum rétréci en devant et offrant à la base sa plus grande largeur, la lame prosternale dilatée en arrière des hanches antérieures, etc., ne permettent point de les confondre avec les *Merophysia* et les *Holoparamecus*. Ceux-ci ont en outre une massue antennaire composée de 2 articles, tandis qu'elle est uni-articulée chez les *Colovocera*. Quant au genre *Reitteria*, avec lequel les *Colovocera* ont de très étroites affinités, il sera toujours aisé de le reconnaître à son mésosternum muni de deux carènes longitudinales, qui n'existent pas ici.

1. **Colovocera formicaria,** MOTSCHULSKY.

Ovale-oblongue, convexe, d'un roux testacé, luisante, à ponctuation et à pubescence extrêmement fines, souvent à peine distinctes. Antennes de huit articles : les trois premiers allongés ; 4e à 7e transverses ; 8e en massue triangulaire. Pronotum offrant sa plus grande largeur à la base, qui n'est pas sinuée.

Long. : 0m0012 — 0m0015 (3/5 l. à 2/3 l.); — larg. 0m0006 (2/7 lign.)

Colovocera formicaria, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc. 1838. II, page 179. — MÆRKEL, in Germ. Zeitschr. V. pag. 255, n. 247. — REITTER, Stett. Entom. Zeit. 1875, pag. 301.

Colovocera punctata, MÆRKEL, in Germ. Zeitschr. V. pag. 255, n. 247. — COQUEREL, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, pl. 6, fig. 13, a-f. — Jacq. DUVAL, Genera II, pl. 57, fig. 285. — REITTER, Stett. Ent. Zeit 1875, page 302.

Colovocera subterranea, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc. 1845, pag. 111, n. 327. — SCHAUFUSS, Nunquam otiosus, vol. II, pag. 414.

Colovocera formiceticola, ROSENHAUER, Thiere Andalus. 1856, pag. 355.

Colovocera Attæ, Kraatz, Berl. Zeitschr. 1858, pag. 140.
Colovocera gallica Schaufuss, Nunquam otiosus, vol II, pag. 398.

Corps en ovale oblong, convexe, luisant, entièrement d'un roux testacé plus ou moins clair, à ponctuation souvent obsolète et à peine plus forte que le poil planté au fond de chaque point, parfois un peu mieux marquée; pubescence très courte et très fine, presque indistincte à l'œil nu, de telle sorte qu'on dirait la surface lisse et glabre.

Tête un peu moins large que le bord antérieur du corselet, ayant le bord externe des joues un peu tranchant, presque marginé. *Front* distinctement séparé de l'épistome par une strie semi-circulaire ordinairement rembrunie, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* transverse, coupé droit en devant avec les angles arrondis.

Antennes assez robustes, insérées sous la marge latérale de la tête, courtes, atteignant à peine la base du corselet, composées de 8 articles : le premier et le second allongés, subégaux, plus épais (surtout le 1er) que ceux du funicule ; le 3e plus long que le 1er, égalant environ les 4 suivants pris ensemble, un peu plus étroit à la base qu'au sommet, légèrement cambré, ce qui le fait paraître concave extérieurement ; les 4e à 7e transverses, croissant à peine en largeur ; le 8e formant à lui seul une très grosse massue comprimée, rétrécie à la base, large et obtusément tronquée à l'extrémité, de forme obtriangulaire, aussi longue que les 4 articles précédents réunis.

Yeux représentés par une saillie ocelliforme, située près des angles antérieurs du corselet.

Pronotum transverse, rétréci en devant, ayant sa plus grande largeur à la base, finement relevé en marge caréniforme sur les côtés, qui sont presque droits, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs subrectangulaires à pointe très peu émoussée ; la base est coupée droit et déborde légèrement sur celle des élytres qui vient s'y ajuster en s'abaissant ; elle est d'ordinaire étroitement teintée de noir ainsi que les arêtes latérales. On aperçoit en outre, plus ou moins distinctement suivant le degré de coloration, deux petites taches ou gouttelettes noirâtres, ponctiformes, assez rapprochées du bord postérieur et un peu plus écartées entre elles qu'elles ne le sont des côtés du corselet.

Ecusson bien distinct, relativement grand, en triangle arrondi.

Elytres ovales, au moins aussi larges à la base que le bord posté-

rieur du pronotum, faiblement dilatées après les épaules, atténuées progressivement vers le sommet où elles s'arrondissent ensemble et recouvrent entièrement l'abdomen; la marge latérale est finement rebordée par une arête rembrunie; le repli épipleural est horizontal, assez large à la base et jusqu'à la hauteur des pattes postérieures, puis rétréci proportionnellement à la courbure extérieure des étuis, et se terminant vers la base du 5e arceau ventral.

Lame prosternale assez large, parallèle et finement marginée entre les hanches antérieures, en arrière desquelles elle se dilate et forme une saillie subarrondie ou tronquée au sommet, qui vient s'ajuster dans la dépression transversale du mésosternum ; la partie antérieure de la poitrine est assez profondément échancrée en demi-cercle de chaque côté au devant des hanches ; les propleures paraissent également et faiblement excavées.

Mésosternum sans carènes longitudinales, arcuément émarginé pour recevoir le prolongement de la saillie prosternale.

Métasternum uni et lisse, sans sillon longitudinal médian, tronqué à peu près droit en devant et en arrière, deux fois plus long que le mésosternum, égalant environ le premier arceau ventral.

Abdomen de 5 segments : le 1er le plus grand, aussi long que les 2e et 3e réunis ; ceux-ci courts, égaux entre eux, ainsi que le 4e ; le 5e environ de moitié plus long que le précédent, arrondi au sommet.

Hanches toutes distantes : les antérieures moitié moins que les médianes; celles-ci offrent un écartement subégal à celui des postérieures.

Pattes assez robustes : cuisses courtes et épaisses, un peu comprimées ; tibias grêles, très faiblement élargis vers le bout, sans épines ni éperons distincts. *Tarses* ayant leur 1er article plus long que le 2e ; celui-ci court ; le 3e dépasse en longueur les 2 précédents réunis.

Habitat. Cette espèce, découverte d'abord dans les régions qui avoisinent la mer Caspienne (à Derbent, dans le Daghestan), vit non seulement en Asie-Mineure, mais encore dans toute l'Europe méridionale et le nord de l'Afrique. J'en ai vu des exemplaires recueillis en Algérie (Alger et Bône), en Espagne (Algésiras, etc.), en France (Pyrénées-Orientales, Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes), en Italie (Naples), en Grèce, et dans plusieurs îles de la Méditerranée (Sicile, Sardaigne, Corse et Baléares). On les trouve sous les grosses pierres qui recouvrent les fourmilières bâties dans la terre ; d'après

les observations que j'ai eu maintes fois l'occasion de faire en Corse, elles semblent habiter indifféremment avec plusieurs espèces de fourmis (1), ou même dans des galeries complètement inhabitées.

Obs. Après un examen consciencieux et plusieurs fois réitéré de séries assez nombreuses d'exemplaires, il m'est impossible de reconnaître une valeur spécifique aux légères différences signalées par les auteurs que j'ai cités en synonymie. Une ponctuation fine, qui passe par tous les degrés jusqu'à devenir complètement obsolète, et cela dans des individus capturés ensemble, appartient sans aucun doute à de simples variations individuelles. M. Reitter l'avait déjà constaté en ce qui concerne les *Colovocera Attæ* Kr. et *formiceticola* Rosenh., réunies par lui à la *C. formicaria* après inspection approfondie des types. La logique me conduit à adopter pareillement la réunion de la *C. punctata* Mærk., puisqu'on ne peut la séparer qu'en s'appuyant sur la ponctuation *un peu plus* marquée et sur la convexité *un peu plus* apparente ; encore ce dernier caractère n'est-il rien moins que constant. A plus forte raison, faut-il ajouter à la synonymie la *C. gallica* Schauf., dont l'établissement repose sur des données inexactes. Quant à la *C. subterranea* Motsch., l'œil si perspicace de l'auteur n'a pu y découvrir d'autres différences qu'une taille *un peu plus* petite, une couleur *plus* testacée et *plus* luisante, et des élytres *paraissant* plus courtes; il est permis de considérer ces caractères comme absolument dépourvus de valeur.

Le *Cerylon lapidarium* Dejean, n'est autre que l'espèce actuelle.

Le genre *Reitteria* a été créé par M. Leder (*Berl. Ent. Zeitschr.* 1872, pag. 137), sur une petite espèce, *lucifuga* Led. qu'il a rencontrée à Oran (Algérie) dans un nid de fourmis à demi abandonné (2). Je

(1) Ayant négligé alors de ramasser ces diverses espèces de fourmis, je ne puis malheureusement en donner les noms. Dans son énumération des Coléoptères myrmécophiles, M. Ed. André indique l'*Atta barbara* L. M. Lucas a fait savoir, dans le Bulletin de la Soc. Ent. de Fr. 1874, pag. 239, que la C. *Attæ* avait été recueillie à Menton dans les galeries de l'*Atta structor* Latr. D'autre part, J. Duval donne l'*Œcophthora pusilla* Heer, comme étant l'hôte de la *C. formiceticola*.

(2) On peut dire que cet insecte est une *Colovocera* avec le faciès d'une *Merophysia*. En l'état actuel de nos connaissances, il forme une division intermédiaire entre ces deux genres ; mais je suis porté à croire que des découvertes nouvelles dans la faune circa-méditerranéenne ou exotique, en nous faisant connaître les passages qui nous manquent jusqu'ici, amèneront la réunion de ces trois genres en un seul.

n'en donnerai point ici une description détaillée, puisqu'il n'appartient pas, à ma connaissance du moins, à la faune française. Si du reste des recherches ultérieures venaient à le faire découvrir en Corse ou dans nos départements méridionaux, il sera facile de le déterminer à l'aide des caractères indiqués plus haut dans le tableau des genres, auxquels on peut ajouter que le pronotum est à peu près également rétréci en devant et en arrière, que la lame prosternale est subparallèle entre les hanches antérieures, arrondie au sommet mais non défléchie comme chez les *Merophysia*, que les propleures offrent une fossette antennaire distincte vers les angles antérieurs seulement, et que les cuisses sont grêles à la base et renflées vers le sommet.

Genre *Merophysia*, Lucas.

Lucas, Ann. Soc. Ent. Fr. 1852. Bull. p.29. — Rev. zool., 1855, p. 360, pl. 9, fig. 2.

Etymologie : μηρὸς, cuisse ; φυσιάω, enfler.

Caractères. *Corps* oblong, assez convexe. *Front* uni, séparé de l'épistome par une fine strie arquée, teintée de noir. *Antennes* de 8 articles, insérées sous le rebord de la tête, et terminées par une massue obtriangulaire uni-articulée. *Yeux* distincts, mais petits et composés seulement de quelques facettes grossières. *Pronotum* rétréci à la base, offrant sa plus grande largeur avant le milieu. *Ecusson* peu distinct, large et très court. *Elytres* ovales, un peu plus larges à la base que le bord postérieur du corselet. *Prosternum* en lame médiocre, à peu près parallèle, défléchie après les hanches antérieures. *Mésosternum* tantôt deux fois environ plus large que le prosternum et sans carinules (*M. lata*), tantôt guère plus large que le prosternum et offrant deux carinules longitudinales divergentes. *Métasternum* tronqué à peu près droit entre les hanches médianes et entre les hanches postérieures. *Hanches* toutes distantes, les antérieures médiocrement, les médianes un peu davantage, les postérieures d'une façon très notable. *Mésopleures* beaucoup moins allongées que les métapleures. *Abdomen* de 5 segments : le 1er le plus long, les 3 suivants courts, égaux entre eux ; le dernier plus long que le 4e. *Cuisses*

grêles à la base, renflées vers le sommet. *Tarses* à 1[er] article plus allongé que le 2[e] ; celui-ci court ; le 3[e] égalant environ les 2 précédents réunis.

Obs. Ce genre a, comme les précédents, des antennes 8-articulées, insérées sous le rebord de la tête ; mais ses yeux distincts, son écusson très court, à peine visible, son prosternum défléchi après les hanches antérieures, etc., le font aisément reconnaître. Par sa forme oblongue et son faciès, il fournit une transition évidente aux *Holoparamecus*.

Une douzaine d'espèces, toutes propres à la faune circaméditerranéenne, sont déjà décrites, mais une seule a été rencontrée jusqu'ici sur notre territoire.

1. **Merophysia formicaria**, Lucas.

Ovale-oblongue, médiocrement convexe, d'un roux testacé, à ponctuation et à pubescence très fines. Antennes robustes, de huit articles : les deux premiers courts, subégaux ; le 3[e] allongé, égalant les deux précédents réunis ; les 4[e] à 7[e] transverses ; le 8[e] en massue d'épaisseur médiocre, environ aussi longue que les 3 articles précédents pris ensemble. Pronotum un peu plus large que long, assez dilaté en avant, marginé d'une carinule étroite mais non sinué sur les côtés, à angles postérieurs obtus, et n'offrant à la base qu'une simple et légère dépression transversale.

♂ *Tibias antérieurs* offrant une dent saillante vers le 1/3 apical de leur face interne. *Métasternum* avec un petit tubercule caréniforme, parfois obsolète, situé au milieu dans le voisinage des hanches postérieures. 5[e] *segment abdominal* plus allongé, paraissant légèrement déprimé vers le sommet.

♀ *Tibias antérieurs* simples. *Métasternum* sans tubercule. 5[e] *segment abdominal* un peu moins allongé que celui du ♂.

Long. : 0^{m}0013-0^{m}0015 (1/2 à 2/3 lign.) ; larg. : 0^{m}0006 (2/7 lign.)

Merophysia formicaria Lucas, Ann. Soc. Ent. Fr. 1852. Bull. pag. 29. — Id. Rev. Zool. 1855, pag. 363, pl. 9, fig. 2. — Rosenhauer, Thiere Andalus. 1856, p. 353. — F. de Saulcy, Ann. Soc. Ent. Fr. 1864, pag. 422. — Von Kiesenwetter, Berl. Ent. Zeitschr. 1872, pag. 165. — J. Duval Genera Col. II, pl. 58, fig. 288.

Var. A. *Coloration un peu plus foncée. Pronotum aussi long ou un peu plus long que large, et, par suite, forme générale un peu plus allongée.*

Merophysia sicula v. Kiesenwetter, Berl. Ent. Zeitschr. 1872, p. 166.

Corps en ovale oblong, médiocrement convexe, luisant, d'un roux-testacé plus clair en dessous qu'en dessus ; ponctuation très fine, à peine distincte à l'œil nu, plus marquée sur la poitrine que sur le reste de la surface ; pubescence dorée, assez courte, visible seulement à la loupe, un peu plus longue en dessous.

Tête un peu moins large que le bord antérieur du corselet. *Front* distinctement séparé de l'épistome par une strie semi-circulaire ordinairement rembrunie, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* transverse, coupé presque carrément en devant.

Antennes épaisses, insérées sous la marge latérale de la tête, courtes, atteignant à peine la base du corselet, composées de 8 articles : les 2 premiers courts, subégaux, pas beaucoup plus épais que les suivants ; le 3ᵉ allongé, égalant les 2 précédents pris ensemble, un peu plus étroit à la base qu'au sommet, légèrement cambré, ce qui le fait paraître concave sur sa face externe ; les 4ᵉ à 7ᵉ transverses ; le 8ᵉ formant à lui seul une massue obconique de médiocre épaisseur, environ aussi longue que les 3 articles précédents réunis.

Yeux distincts, situés latéralement près des angles antérieurs du corselet, composés d'un petit nombre de facettes grossières, mais à pigmentum noir.

Pronotum pas plus long ou guère plus long que large, offrant sa plus grande largeur en avant du milieu, assez fortement arrondi vers les angles antérieurs, rétréci en ligne droite et finement relevé en marge caréniforme sur les côtés, avec les angles postérieurs obtus ; en devant de la base, qui est coupée droit et ordinairement teintée de noir ainsi que les arêtes latérales, le disque présente une dépression transversale assez sensible ; on y aperçoit en outre, plus ou moins distinctement suivant le degré de coloration, deux petites taches ou gouttelettes noirâtres rapprochées du bord postérieur, et un peu plus écartées entre elles qu'elles ne le sont des côtés du corselet.

Ecusson presque caché sous le bord postérieur du prothorax, paraissant sous la forme d'un court segment de cercle.

Elytres en ovale oblong, environ deux fois plus longues que le corselet, plus larges à la base que le bord postérieur de celui-ci, dilatées après les épaules, et atténuées en ogive vers l'extrémité, où elles s'arrondissent ensemble et recouvrent entièrement l'abdomen ; la marge latérale est finement rebordée par une arête rembrunie ; le repli épipleural est horizontal, assez large à la base et jusqu'à la hauteur des pattes postérieures, puis graduellement rétréci par la courbe extérieure des étuis, et se terminant vers la base du 5e arceau ventral.

Lame prosternale médiocre, à peu près parallèle entre les hanches antérieures, et jusqu'à son sommet où elle est sensiblement défléchie ; la poitrine n'est point échancrée de chaque côté en devant, et les propleures n'offrent aucune excavation pour y loger les antennes, ou la massue.

Mésosternum marginé de deux fines carènes longitudinales, à peu près parallèles.

Métasternum uni et lisse, sans sillon longitudinal médian, tronqué à peu près droit en avant et en arrière, deux fois plus long que le mésosternum, égalant environ le 1er segment abdominal ; chez le ♂, on distingue sur son milieu, dans le voisinage des hanches postérieures, un petit tubercule caréniforme, parfois obsolète.

Abdomen de 5 segments : le 1er et le 5e les plus grands, au moins aussi longs chacun que les 2e et 3e réunis : ceux-ci courts, égaux entre eux, ainsi que le 4e : le dernier, plus allongé dans le ♂ que dans la ♀, présente en outre chez le ♂ une légère dépression subapicale transverse.

Hanches toutes distantes ; les antérieures et les médianes à peu près également ; les postérieures sont au moins deux fois plus écartées.

Cuisses grêles à la base, renflées vers le sommet. *Tibias* grêles, à peine arqués en dehors, sans épines ni éperons distincts ; les antérieurs des ♂ offrent à peu près au tiers apical de leur face interne une dent saillante, dont les ♀ sont dépourvues : *tarses* ayant le 1er article plus long que le 2e : celui-ci court ; le 3e dépasse en longueur les 2 précédents réunis.

Habitat. Trouvée d'abord sur les plateaux de Médéah et de Boghar (Algérie) pendant les mois d'avril, de mai et de juin, dans une four-

milière fréquentée aussi par l'*Oochrotus unicolor*, cette espèce n'est plus aujourd'hui une rareté dans les collections. J'en ai vu des exemplaires assez nombreux et de provenances très diverses en Asie, en Afrique et en Europe ; je citerai seulement l'Imérétie (Batoum), l'Algérie (Oran et Alger), l'Espagne (Andalousie), la France (Var et Pyrénées Orientales), la Corse, la Sardaigne, l'Italie, la Sicile et la Grèce. En Corse, la *M. formicaria* paraît être attachée à une seule espèce de fourmis ; du moins je ne l'ai jamais rencontrée que dans les galeries de l'*Atta barbara* L.

Obs. Je considère la *M. sicula* Kiesenw. comme une simple variété de cette espèce ; on ne saurait en effet accorder aucune importance à une coloration *un peu plus* foncée, ni à une convexité *un peu plus* forte ; et, quant au caractère tiré de ce que le prothorax est aussi long, ou même un peu plus long que large, ce qui fait paraître l'insecte proportionnellement plus allongé, avec une courbe latérale moins prononcée, sa valeur est atténuée par son inconstance même. Si l'on ajoute à cela que les caractères sexuels des ♂ sont absolument identiques, et qu'en examinant une série un peu nombreuse de *M. formicaria* recueillies dans la même fourmilière, il n'est pas rare de rencontrer, avec des individus dont le corselet est nettement transverse, d'autres exemplaires chez lesquels il est aussi développé que le peut être celui de la *M. sicula*, on n'aura pas de difficulté à rejeter leur séparation spécifique.

C'est la seule espèce du genre qui appartienne à notre région. Toutefois, parmi les *Merophysia* qu'a bien voulu me communiquer M. F. de Saulcy, il se trouvait un exemplaire de la *M. carinulata*, qui, d'après l'étiquette, aurait été capturé en Corse. Cette indication géographique me paraît erronée, l'espèce en question n'ayant pas été rencontrée, à ma connaissance, par les habiles chasseurs qui ont consacré depuis de longues années à la faune de l'île leurs infatigables et persévérantes investigations.

J'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt d'ajouter ici, avec une courte description de toutes les espèces connues du genre, un tableau qui permettra aux entomologistes de les déterminer facilement.

A. *Bords latéraux du prothorax* légèrement abaissés et assez largement explanés. (1er groupe).

a. *Dessus mat*, à ponctuation fine, un peu plus dense sur les élytres, avec une faible pubescence grise. . . . LATA.

aa. *Dessus luisant*, à ponctuation extrêmement fine, avec une pubescence pruineuse à peine visible. . . . CRETICA.

AA. *Marge latérale du prothorax* finement relevée en carène. (2e groupe).

b. *2e article des antennes* moins long que le 3e, ou l'égalant à peine.

c. *3e article des antennes* égalant environ les deux suivants réunis; articles 6e et 7e au moins transverses.

d. *Prothorax* simple à la base, ou n'offrant qu'une étroite dépression transverse non accompagnée d'une sculpture particulière.

e. Plus courte. *Antennes* plus robustes, avec les articles 4-7 nettement transverses . . . . . . FORMICARIA.

ee. Plus allongée. *Antennes* moins robustes, avec les articles 4-7 au moins aussi longs que larges . BAUDUERI.

dd. *Prothorax* avec un petit pli longitudinal élevé de chaque côté sur la base. . . . . CARINULATA.

cc. *3e article des antennes* moins long que les 2 suivants réunis ; ceux-ci plus longs que larges, ainsi que les 6e et 7e.

f. *Prothorax* orné d'une sculpture spéciale.

g. *Prothorax* avec une ligne oblique gravée de chaque côté sur la base . . . . OBLONGA.

gg. *Prothorax* orné d'une fossette ovale antéscutellaire . . . . FOVEOLATA.

ff. *Prothorax* simple à la base, à angles postérieurs aigus . . . . PROCERA.

bb. *2e article des antennes* distinctement plus long que le 3e.

h. *Articles 3-7* plus longs que larges . . . . ORIENTALIS.

hh. *Articles 4-7* pas plus longs que larges . . . . CARMELITANA.

Merophysia lata, V. KIESENWETTER.

En ovale large, assez convexe, d'un roux ferrugineux, presque mat, à ponctuation et pubescence assez fines ; celle-ci non pruineuse. Pronotum transverse, arrondi latéralement, avec la marge explanée ; angles postérieurs droits, non émoussés ; bases sans stries

ni sillons. Antennes peu robustes, de 8 articles : les 2 premiers plus gros ; le 3e un peu plus long que le précédent, égale les deux suivants pris ensemble ; les 4e et 5e un peu plus longs que larges ; les 6e et 7e carrés : la massue très forte n'est pas longuement pétiolée, elle égale environ les 3 articles précédents réunis. Mésosternum plus large que le prosternum, n'offrant point de carinules longitudinales distinctes.

Long. : 0m0019 (4/5 lign.) ; — larg. : 0m0009 (2/5 lign.).

Merophysia lata, Kiesenwetter. Berl. Ent. Zeitschr. 1872, p. 164.

Habitat. Cette espèce paraît propre à la Grèce, où elle a été rencontrée dans la compagnie des fourmis. M. v. Kiesenwetter indique spécialement Athènes et Nauplie.

Obs. C'est l'espèce la plus large du genre ; son prothorax, explané latéralement, est aussi moins rétréci en arrière que dans toutes ses congénères du 2e groupe. Sa taille un peu moindre, son aspect presque mat, sa pubescence non pruineuse, les angles postérieurs du pronotum non émoussés, permettent de la séparer assez aisément de la *M. cretica*, avec laquelle elle forme un premier groupe très distinct. N'en ayant vu que deux exemplaires, je n'ai pu constater si les ♂ sont munis de caractères sexuels, analogues à ceux des espèces suivantes.

Merophysia cretica, V. Kiesenwetter.

En ovale large, assez convexe, d'un roux ferrugineux très luisant, à ponctuation et pubescence très fines ; celle-ci pruineuse. Pronotum transverse, arrondi latéralement avec la marge explanée ; angles postérieurs presque droits, mais émoussés ; base sans stries, ni sillons. Antennes, comme dans l'espèce précédente.

Long. : 0m0022 (1 lign.) ; — larg. : 0m001 (1/2 lign.)

Merophysia cretica, V. Kiesenwetter. Berl. Ent. Zeitschr, 1872, p. 163.

Habitat. L'exemplaire unique, sur lequel a été faite la description de l'auteur, a été recueilli par Zebe dans l'île de Crête.

Obs. Cet insecte ne m'étant pas connu en nature, j'ai emprunté à M. von Kiesenwetter les caractères indiqués dans la diagnose ci-dessus, et l'énoncé des différences qui séparent cette espèce de la précédente. La description me paraît s'appliquer assez bien à un exemplaire recueilli en Grèce (sans indication plus précise) et obligeamment communiqué par M. F. de Saulcy. Cet exemplaire est un ♂ : il offre en effet un tubercule métasternal distinct, et ses tibias antérieurs ont, au 1/4 environ de leur face postéro-interne, une faible dent tuberculiforme, qui n'est pas suivie d'une échancrure. Si, comme je le crois, c'est une *M. cretica*, cette espèce différerait en outre de la *M. lata* par les lignes ou carinules latérales du mésosternum, qui n'existent pas chez cette dernière, et qui sont distinctes ici, quoique peu marquées.

Merophysia Baudueri, Reitter.

Ovale oblongue, d'un ferrugineux clair, assez luisant, à ponctuation et pubescence très fines. Pronotum un peu plus long que large, arrondi sur les côtés vers le tiers antérieur, rétréci en ligne droite vers la base avec les angles postérieurs droits ; la base offre une dépression transversale, assez marquée au milieu, s'oblitérant peu à peu en dehors, sans délimitation bien nette. Antennes peu épaisses, à 3e article plus long que le 2e ; le 4e un peu plus long que chacun des suivants ; les 5e à 7e environ aussi longs que larges ; massue proportionnellement pas très grosse.— ♂ Tibias antérieurs munis d'une dent suivie d'une échancrure, vers le 1/3 apical de leur face postéro-interne. Un petit tubercule caréniforme sur le milieu du métasternum entre les hanches postérieures.

Long. : 0m0019 (4/5 lign.) ; — larg. : 0m0006 (2/7 lign.)

Merophysia Baudueri, Reitter, Mittheil. Münch. Vereins, 1877, p. 6.
Merophysia acuminata, Fairmaire, Ann. Soc. Ent. Fr., 1879, p. 168, n° 25.

Habitat. Cette espèce se rencontre en Algérie : M. R. Oberthür l'a rapportée de Bou-Saada, de Biskra et de plusieurs autres localités.

Obs. Voisine de la *M. oblonga* par sa forme générale, elle s'en dis-

tingue de suite par l'absence de ligne oblique gravée sur la base du pronotum. Parmi les espèces dont le corselet est dépourvu de sculpture basale, on la reconnaîtra aisément en étudiant la proportion relative des articles de ses antennes.

M. le Dr Puton a bien voulu me communiquer le type unique de la *M. acuminata*, qui vient également de Biskra, et j'ai pu m'assurer qu'il s'accorde très bien avec la description antérieurement publiée de la *M. Baudueri*.

Merophysia carinulata, ROSENHAUER.

Ovale oblongue, d'un roux-testacé luisant, à ponctuation et pubescence très fines. Pronotum aussi long que large, légèrement dilaté dans son tiers antérieur, rétréci en ligne droite vers la base, avec les angles postérieurs obtus; la base offre de chaque côté une petite carène longitudinale, limitant une dépression transverse. Antennes à 3e article plus long que le 2e; 4e à 7e presque carrés. — ♂ Tibias antérieurs munis d'une dent suivie d'une échancrure, vers le 1/3 apical de leur face postéro-interne. Un tubercule métasternal.

Long. : 0m0019 (4/5 lign.); — larg. : 0m0006 (2/7 lign.)

Merophysia carinulata. ROSENHAUER, Thiere Andalus, p. 354.— KRAATZ, Berl. Ent. Zeitschr, 1858, p. 139.— F. DE SAULCY, Ann. Soc. Ent. Fr. 1864, p. 422.

HABITAT. Les exemplaires d'Espagne que j'ai vus proviennent d'Algésiras, de Madrid et de Barcelone; mais elle doit sans doute se rencontrer dans d'autres provinces. Je possède un échantillon recueilli par Gougelet à Tanger (Maroc). MM. le Dr Munier et Bedel l'ont capturée à Daya (province d'Oran).

OBS. Les carinules prothoraciques suffisent à distinguer cette espèce de toutes ses congénères. — C'est le *Cerylon ferrugineum* Dejean

Un exemplaire recueilli à Jaffa par M. F. de Saulcy présente quelques différences dans la structure des antennes, dont les articles paraissent un peu plus allongés; les carènes du pronotum sont un peu

plus rapprochées entre elles, de sorte que la base semble divisée en trois portions presque égales; l'échancrure des tibias antérieurs (♂) est plus profonde et la dent qui la précède est située un peu plus haut. Si la découverte d'un certain nombre d'individus semblables venait à démontrer la constance de ces caractères, il y aurait lieu de les séparer spécifiquement, et, dans ce cas, je proposerais de donner à cette espèce nouvelle le nom de *M. Saulcyi*, en l'honneur du savant entomologiste auquel je dois une profonde reconnaissance pour ses généreuses communications.

Merophysia foveolata, BAUDI.

Ovale oblongue, d'un ferrugineux plus ou moins clair, luisant, à ponctuation et pubescence fines. Pronotum aussi long que large, assez dilaté en devant, subsinué latéralement avant les angles postérieurs qui sont aigus, orné près de la base d'une fossette ovale antéscutellaire. Antennes à 3e article un peu plus long que le 2e; les 4e à 7e plus longs que larges, subégaux. — ♂ Tibias antérieurs offrant, vers le tiers apical de leur face postéro-interne, une dent suivie d'une échancrure. Un tubercule métasternal.

Long. : $0^{m}0015$ (2/3 lign.) ; — larg. : $0^{m}0006$ (2/7 lign.)

Merophysia foveolata, BAUDI, Berl. Ent Zeitschr, 1870 , p. 59.

HABITAT. L'auteur l'a capturée dans l'île de Chypre ; mais on la retrouve sur le continent asiatique, et j'en possède des exemplaires rapportés par M. F. de Saulcy, de Bethléem (Palestine) et de Beyrouth.

OBS. La fossette antéscutellaire du corselet caractérise très nettement cette espèce.

Merophysia oblonga, V. KIESENWETTER.

Ovale oblongue, d'un roux ferrugineux assez luisant, à ponctuation et pubescence très fines. Pronotum aussi long que large, arrondi sur les côtés dans sa moitié antérieure, puis rétréci en ligne droite

vers la base avec les angles postérieurs droits; la base offre une dépression transverse très peu sensible, limitée de chaque côté par une petite ligne enfoncée oblique. Antennes à 3e article un peu plus long que le 2e; les 4e à 7e au moins aussi longs que larges; massue allongée, pas très grosse proportionnellement. — ♂ sans tubercule métasternal, mais offrant, comme chez les espèces précédentes, une dent suivie d'une échancrure vers le 1/3 apical de la face postéro-interne des tibias antérieurs.

Long. : 0m0018 (4/5 lign.); — larg. : 0m0006 (2/7 lign.)

Merophysia oblonga, V. KIESENWETTER, Berl. Ent. Zeitschr., 1872, p. 164.

HABITAT. Trouvé d'abord à Zante au pied des vieux oliviers, dans la société des fourmis, cet insecte a été rencontré à Salonique, Athènes et Nauplie. J'en possède aussi un exemplaire recueilli à Ephèse par M. F. de Saulcy.

OBS. Les lignes obliques gravées sur la base du pronotum font reconnaître cette espèce au premier coup d'œil.

Merophysia procera. REITTER.

Ovale-oblongue, d'un brun ferrugineux luisant, à ponctuation et pubescence fines. Pronotum plus large que long, à peine dilaté en avant; côtés presque droits, avec les angles postérieurs aigus; la base est subsinuée de chaque côté, et l'impression transversale antéscutellaire est distincte. Antennes à 3e article un peu plus long que le 2e; les 4e à 7e notablement plus longs que larges; massue longuement pétiolée, puis dilatée et tronquée obliquement. — ♂ offrant un tubercule métasternal et une dent suivie d'échancrure aux tibias antérieurs, comme chez les espèces précédentes.

Long. : 0m0022 (1 lign.); — larg. : 0m0008 (3/10 lign.)

Merophysia procera, REITTER, Stett. Ent. Zeit. 1875, p. 304.

HABITAT. La Palestine paraît être la patrie de cet insecte, qui portait dans la collection Reiche le nom inédit de *M. syriaca.*

Obs. Sa grande taille et les articles des antennes plus longs que larges le distinguent très nettement de tous ses congénères qui ont comme lui la base du corselet sans sculpture spéciale.

Merophysia orientalis. F. de Saulcy.

Ovale-allongée, d'un roux testacé luisant, à ponctuation et pubescence fines. Pronotum environ aussi long que large, arrondi sur les côtés avant le milieu, subsinué vers la base, avec les angles postérieurs aigus et saillants; base légèrement bisinuée; la dépression transversale est étroite et très faible. Antennes à 2e article plus long que le 3e; les 4e à 7e plus longs que larges; massue allongée, sécuriforme, — ♂ orné d'un tubercule métasternal, et d'une dent suivie d'une échancrure aux tibias antérieurs, comme chez les espèces précédentes.

Long. : 0m0015 (2/3 lign.); — larg. : 0m0006 (2/7 lign.)

Merophysia orientalis, F. de Saulcy. Ann. Soc. Ent. F., 1864, p. 422.
Merophysia ovalipennis, Coye, l'Abeille, VI, annexe, p. 376.

Habitat. Caramanie, Tarsous, avec les fourmis.

Obs. La longueur du second article des antennes, qui surpasse celle du 3e, est un caractère que cette espèce possède en commun avec la suivante; elle s'en distingue néanmoins aisément par les articles 4e à 7e plus longs que larges.

Les démarches que j'ai faites pour obtenir communication du type de la *M. ovalipennis*, ou du moins pour avoir sur ses caractères distinctifs des renseignements plus précis que ceux de la description, sont demeurées sans aucun résultat. L'auteur avoue qu'elle est voisine de la *M. orientalis* qui lui est inconnue. Jusqu'à preuve du contraire, je la considère comme identique, à moins toutefois qu'elle n'ait réellement, selon l'affirmation du descripteur, un abdomen de 4 segments, ce qui la différencierait non seulement de la *M. orientalis*, mais de toutes les *Merophysia* et même de tous les Lathridiides sans exception ! ! !

Merophysia carmelitana. F. DE SAULCY.

Ovale-allongée, d'un roux testacé généralement assez clair et assez luisant, à ponctuation et à pubescence assez fines. Pronotum assez fortement dilaté en avant, droit et fortement rétréci sur les côtés vers la base, avec les angles postérieurs droits; base simplement déprimée; la ponctuation y est plus forte et allongée en strioles. Antennes à 2e article plus long que le 3e; les 4e à 7e pas plus longs que larges; massue allongée, sécuriforme. — ♂ mêmes caractères sexuels que la précédente.

Long.: 0m0013 à 0m0015 (3/5 à 2/3 lign.); — larg. 0m0004 à 0m0005 (1/6 à 1/5 lign.)

Merophysia carmelitana, F. DE SAULCY, Ann Soc. Ent Fr. 1861, p. 423.
Merophysia minor, BAUDI, Berl. Ent. Zeitschr. 1870, p, 59.

HABITAT. D'après M. F. de Saulcy, cet insecte vit, en Palestine, avec la *Myrmica barbara*. M. Baudi l'a pris en Chypre. J'en possède des exemplaires de Tarsous (Caramanie), de Beyrouth et du Carmel.

OBS. La *M. minor* est une race un peu plus petite que le type, mais il est impossible de lui accorder une valeur spécifique. La longueur du 2e article des antennes caractérise cette espèce ainsi que la précédente, et la distingue de toutes ses congénères. Elle est de forme moins parallèle que la *M. orientalis*, dont elle diffère essentiellement par les articles 4e à 7e des antennes pas plus longs que larges.

Genre *Holoparamecus*, Curtis.

CURTIS. Ent. Mag. I, 1833. p. 186.

Etymologie: ὅλος, tout; παραμήκης, oblong.

CARACTÈRES. *Corps* ovale, souvent allongé. *Front* uni, séparé de l'épistome par une légère strie, souvent à peine arquée, ordinairement teintée de noir. *Antennes* de 9 à 11 articles, insérées sous la marge des

angles antérieurs du front, et terminées par une forte massue ovale bi-articulée, (le dernier article parfois peu distinct). *Yeux* arrondis, latéraux. *Pronotum* plus ou moins cordiforme, finement rebordé sur les côtés, diversement sculpté au devant de la base. *Ecusson* bien visible, transverse, arrondi. *Elytres* ovalaires, ordinairement allongées, tronquées droit à la base, avec les angles huméraux non marqués, offrant (hormis dans une espèce) une strie juxta-suturale plus ou moins nette. *Prosternum* en lame souvent assez étroite et dépassant les hanches antérieures, excepté chez l'*H. Bertouti* où il se termine en angle au milieu d'elles. *Mésosternum* finement carinulé sur les côtés. *Métasternum* tronqué droit en avant et en arrière, offrant chez plusieurs espèces divers caractères sexuels. *Hanches* antérieures le plus souvent peu distantes ; les médianes au moins deux fois plus écartées ; les postérieures séparées très notablement. *Mésopleures* moitié plus courtes que les métapleures. *Abdomen* de 5 segments : le 1er le plus long, les 3 suivants courts, le dernier plus long que le 4e. *Pattes* assez robustes : cuisses grêles à la base, épaisses à l'extrémité ; tibias subcylindriques, à peine plus épais au sommet. *Tarses* ayant le 3e article égal aux 2 précédents réunis ; ceux-ci inégaux, le 1er plus long que le 2e.

Obs. Ici, les antennes commencent à compter de 9 à 11 articles, ce qui sépare nettement ce genre des précédents. Il se distingue aussi aisément des *Anommatus* par la présence des yeux et d'un écusson, par l'insertion antennaire sous-marginale, et par la forme et la sculpture de ses élytres. C'est à tort que Redtenbacher (Fauna Austr. 3e édit. I. pag. 412) indique la massue des antennes comme 3-articulée car, si l'antépénultième article est parfois légèrement plus épais que ; les précédents. il est manifeste qu'il fait néanmoins partie du funicule. La figure donnée par le Dr Aubé de l'antenne du *caularum* est pareillement inexacte sur ce point, puisque l'antépénultième article y est représenté avec une dilatation bien supérieure à celle qu'il a en réalité.

A ne considérer que la variabilité du nombre des articles antennaires, on serait tenté de conserver les diverses coupes génériques qui ont été proposées. En effet, tantôt les antennes comptent 11 articles dans les deux sexes (*Calyptobium* Aubé), tantôt le ♂ en a 10

et la ♀ 11 (*Tocalium* Motschulsky), tantôt le ♂ en a 9 et la ♀ 10 (*Holoparamecus* Curtis). Mais l'ensemble des caractères essentiels, joint à l'identité des mœurs, démontre l'homogénéité des espèces qui doivent composer ce groupe naturel.

Je n'ai point à m'occuper ici des *Tocalium*, qui comprennent seulement des espèces exotiques. Quant aux *Calyptobium* et aux *Holoparamecus*, ils ont des représentants dans notre faune française, et on pourra les déterminer à l'aide du tableau suivant :

A. *Antennes* de 9 articles (♂), de 10 (♀). (s-g. *Holoparamecus* Curtis) (1).

a. *Yeux* grands, occupant presque tout le côté de la tête depuis l'insertion antennaire jusqu'aux angles antérieurs du corselet.

b. Ovale, convexe. L'espace compris entre les lignes gravées au devant de la base du corselet forme deux plaques triangulaires unies au milieu par leurs pointes . . . . RAGUSÆ.

bb. Allongé, déprimé. L'espace compris entre les lignes gravées au devant de la base du corselet forme deux plaques presque carrées . . . . KUNZEI.

aa *Yeux* petits, n'occupant guère plus du tiers de l'espace latéral compris entre l'insertion antennaire et les angles antérieurs du corselet. . . . . SINGULARIS.

AA. *Antennes* de 11 articles dans les 2 sexes ; (le 11e est parfois peu distinct, mais alors la massue paraît uni-articulée).

B. *Yeux* petits, occupant environ un tiers du côté de la tête. 9e *article des antennes* plus long que large ; le 11e beaucoup plus petit que le 10e. *Elytres* sans strie juxta-suturale (s-g. *Tomyrium* Reitter) (2) . . BERTOUTI.

BB. *Yeux* grands, occupant presque tout le côté de la tête depuis l'insertion des antennes jusqu'aux

(1) C'est sur le *singularis* que Curtis a fondé son genre *Holoparamecus*, et par conséquent il est nécessaire de conserver ce nom à la division qui renferme cette espèce. Je ne puis comprendre pour quel motif M. Reitter a cru devoir l'attribuer au 3e sous-genre, inconnu de l'auteur anglais.

(2) Par les singularités de sa structure, le *Bertouti* a des droits incontestables à former le type d'un groupe distinct.

angles antérieurs du corselet. 9e *article des antennes* transverse ; 10 et 11e subégaux. *Elytres* offrant une strie juxta-suturale plus ou moins distincte. (s-g. *Calyptobium* Aubé) (1).

c. *Base du corselet* gravée de 2 lignes longitudinales et de 2 lignes transversales ; l'espace compris entre les lignes séparé au milieu par une carène longitudinale très nette . . . . NIGER.

cc. *Base du corselet* ornée de 4 fossettes, les 2 médianes tantôt confluentes, tantôt séparées par par une carinule plus ou moins obsolète. . . CAULARUM.

1. **Holoparamecus Ragusae,** REITTER.

Ovale, assez convexe, entièrement testacé, luisant. Yeux occupant presque tout l'espace latéral compris entre l'insertion antennaire et les angles antérieurs du corselet. Antennes de 9-10 articles, tous allongés, ou du moins aussi longs que larges, avec la massue distinctement bi-articulée. Corselet transverse, subcordiforme, orné sur la partie basale de 2 lignes transversales enfoncées, réunies entre elles de chaque côté par une large dépression sulciforme. Elytres brièvement ovales, assez convexes, notablement plus larges que le prothorax et environ deux fois 1/2 plus longues que lui, avec une fine strie juxta-suturale obsolète.

♂ *Antennes* composées de 9 articles, proportionnellement un peu plus allongés que ceux de la ♀. *Métasternum* offrant dans son milieu une carinule longitudinale rembrunie, s'étendant de la moitié jusqu'au bord postérieur. Une large fossette ovale transverse sur le 5e arceau ventral.

♀ *Antennes* composées de 10 articles. *Métasternum* simple, sans carinule, ni ligne longitudinale imprimée. Pas de fossette sur le 5e arceau ventral.

(1) Il est manifeste que cette dénomination appartient à la division actuelle : en effet, comme on peut le voir dans les *Annales de la Soc. Ent. de France* (1843, pag. 242, et pl. X, fig. 2), le Dr Aubé a pris pour type de son genre *Calyptobium* l'espèce qu'il désignait sous le nom de *caularum*, et la diagnose générique fait une mention expresse des antennes de onze articles.

Long. : 0m001 (1/2 lign.) ; — larg. : 0m0005 (1/4 lign.)

Holoparamecus Ragusae, Reitter, Stett. Ent. Zeit, 1875, p. 309.

Corps ovale, assez convexe, d'un testacé luisant, paraissant lisse et glabre; mais à un fort grossissement on distingue des points et une fine pubescence dorée.

Tête un peu moins large que le bord antérieur du corselet, en carré transverse jusqu'aux antennes, puis rétrécie en devant. *Front* séparé de l'épistome par une strie à peine arquée, légèrement rembrunie, assez fortement imprimée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* court, arrondi en devant.

Antennes assez robustes, insérées sous la marge de l'angle antérieur du front, atteignant la base du prothorax, composées de 9 articles chez le ♂ et de 10 chez la ♀ : les 2 premiers allongés, subcylindriques, un peu plus gros que les suivants ; le 3e subcylindrique, égalant le 2e; les suivants obconiques, plus longs que larges ; les deux derniers articles forment une grosse massue obconique, égalant environ les 3 articles précédents réunis ; le pénultième est environ 2 fois plus long que le dernier ; celui-ci transverse et subtronqué au sommet.

Yeux arrondis, peu saillants, à facettes assez grosses, occupant presque tout le côté de la tête depuis l'insertion antennaire jusqu'au corselet.

Pronotum moins long que large, subcordiforme, ayant sa plus grande largeur au tiers antérieur, coupé à peu près droit en avant et faiblement sinué de chaque côté en arrière ; les côtés, marginés d'une carinule très nette, rembrunie, sont arrondis en avant, un peu plus dilatés chez le ♂ que chez la ♀, puis légèrement rétrécis vers le milieu en une sinuosité très légère, et se redressent en arrière pour tomber carrément sur la base ; au devant de celle-ci, il est orné de 2 lignes transversales peu enfoncées, l'antérieure arquée assez fortement vers la base, la postérieure faiblement arquée en sens contraire, de sorte que l'espace intra-linéaire forme comme 2 plaques triangulaires unies au milieu par leurs pointes ; les 2 lignes transversales sont réunies entre elles de chaque côté par un sillon assez large qui remonte à peu près jusqu'au milieu de la longueur du prothorax (1).

(1) Ce sillon est plus long par conséquent que celui de l'*H. Kunzei*.

La ponctuation très fine est un peu plus dense que celle des élytres.

Ecusson court, transverse, subarrondi.

Elytres brièvement ovalaires, assez convexes, environ 2 fois et 1/2 plus longues que le corselet, beaucoup plus larges que lui, coupées droit à la base sans former d'angles huméraux marqués, élargies sous l'épaule jusqu'au tiers, puis se rétrécissant en s'arrondissant ensemble vers l'extrémité qui recouvre l'abdomen sans le dépasser; lorsqu'on regarde les élytres sous un certain jour, on y distingue une strie juxta-suturale extrêmement fine et presque obsolète qui s'étend en ligne droite à peu près jusqu'au sommet ; le repli épipleural est assez marqué, large d'abord, puis se rétrecissant avec la courbure des élytres pour disparaître vers le 5e arceau ventral.

Lame prosternale bien distincte, plus large que chez les 2 espèces voisines, dépassant les anches antérieures et faisant saillie sur le mésosternum. Tout le propectus est couvert d'une ponctuation serrée, assez grosse.

Mésosternum à peine 2 fois plus large que le prosternum, moitié plus court que le métasternum, finement marginé de carinules plus rapprochées en devant qu'entre les hanches médianes.

Métasternum environ 2 fois aussi long que le 1er segment abdominal, simple dans la ♀, présentant dans son milieu chez le ♂ une carinule longitudinale qui s'étend depuis la moitié jusqu'au bord postérieur ; celui-ci tronqué droit, ainsi que la partie qui s'avance entre les hanches médianes.

Abdomen de 5 segments : le 1er environ aussi long que les 2 suivants réunis, envoyant entre les hanches postérieures une large saillie tronquée droit en avant ; les 2e, 3e et 4e courts, subégaux ; le dernier plus long que le précédent, portant chez le ♂ une large fossette ovale transverse.

Hanches antérieures très nettement séparées ; les médianes environ 2 fois plus distantes entre elles, et les postérieures le sont plus largement encore.

Cuisses assez grêles à la base, épaissies vers l'extrémité. *Tibias* subcylindriques, à peine dilatés au sommet, à peu près droits. *Tarses* ayant le 1er article allongé, la 2e moitié plus court ; le 3e égale environ les 2 précédents réunis ensemble. *Ongles* simples.

HABITAT. Cette espèce a été découverte en Sicile par M. Ragusa ;

mais elle doit probablement se rencontrer dans les diverses îles de la Méditerranée. On la prend en Corse, sous les vieux foins. J'en ai vu aussi 2 exemplaires recueillis en Toscane. M. Reitter l'indique aussi de Belgique.

Obs. L'*H. Ragusæ* appartient par sa structure antennaire au groupe des *Holoparamecus* vrais, entre lesquels il se distingue à première vue par sa forme courtement ovalaire et convexe, qui rappelle le faciès des *Mérophysia* ; il fait très bien le passage entre ce dernier genre et les espèces suivantes. Sa lame prosternale est aussi plus large que chez ses congénères; et, sans parler de plusieurs autres caractères distinctifs, la configuration des dessins prothoraciques est différente de celle qui existe chez les *H. singularis* et *Kunzei*, et les articles des antennes sont plus allongés.

2. Holoparamecus Kunzei, Aubé.

Allongé, déprimé, entièrement testacé luisant. Yeux occupant presque tout l'espace latéral compris entre l'insertion antennaire et les angles antérieurs du corselet. Antennes de 9-10 articles, avec la massue distinctement biarticulée. Corselet à peine aussi long que large, subcordiforme, orné sur son disque d'une fossette sulciforme longitudinale, raccourcie en avant et en arrière, offrant en outre sur la partie basale 2 lignes transversales enfoncées, réunies entre elles de chaque côté par une large dépression sulciforme. Elytres à peine ovalaires, oblongues, environ 3 fois plus longues que le prothorax et aussi larges que lui, avec une fine strie suturale obsolète vers le sommet.

♂ *Antennes* composées de 9 articles : le 2e proportionnellement plus allongé que chez la ♀; le 3e égalant les 2 suivants réunis.

♀ *Antennes* composées de 10 articles : le 3e subégal au 2e qui est proportionnellement moins allongé que chez le ♂.

Long. : 0m001 à 0m0012 (1/2 à 3/5 lign.); — larg. : 0m0004 (1/6 lign.).

Calyptobium Kunzei. Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr., 1843, p. 245, pl X, n° 1, fig. 4, — Allibert, Rev Zool , 1847, p. 18.

Corps allongé, déprimé, d'un testacé luisant, paraissant lisse et glabre; mais, à un fort grossissement, on distingue des points et une

fine pubescence dorée ; en dessous ces points sont un peu mieux marqués sur le prosternum, et la pubescence des segments abdominaux paraît plus longue, surtout sur le dernier arceau.

Tête à peine moins large que le bord antérieur du corselet, en carré transverse jusqu'aux antennes, puis rétrécie en devant. *Front* séparé de l'épistome par une strie à peine arquée, légèrement rembrunie, assez fortement imprimée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. Labre court, arrondi en devant.

Antennes assez robustes, insérées sous la marge de l'angle antérieur du front, atteignant environ la base du prothorax, composées de 9 articles chez le ♂, et de 10 chez la ♀ : les 2 premiers sont subcylindriques, allongés, un peu plus gros que les suivants ; le 2e est proportionnellement plus allongé chez le ♂ que chez la ♀ ; le 3e, cylindrique, est un peu moins allongé chez la ♀ que chez le ♂, où il égale les 2 suivants pris ensemble ; les articles 4-7 (♂), 4-8 (♀) sont subglobuleux, presque aussi longs que larges ; celui qui précède immédiatement la massue est à peine plus épais que les autres ; la massue est allongée, 2 fois plus épaisse, égalant environ les 3 articles précédents, composée de 2 articles légèrement retrécis en s'arrondissant à la base ; le pénultième un peu plus allongé que le dernier.

Yeux arrondis, peu saillants, à facettes assez grosses, occupant presque tout le côté de la tête, depuis l'insertion antennaire jusqu'au prothorax.

Pronotum à peine aussi long que large, subcordiforme, coupé à peu près droit en avant et en arrière, ayant sa plus grande largeur au tiers antérieur ; les côtés, marginés d'une fine carinule rembrunie, sont arrondis en avant et se redressent en arrière pour tomber carrément sur la base ; au devant de celle-ci, il est orné de 2 lignes transversales enfoncées, l'antérieure légèrement courbée vers la base, réunies entre elles de chaque côté par un sillon assez large, qui remonte à peu près jusqu'au tiers ; une carinule longitudinale extrêmement fine, parfois obsolète, partage au milieu cet espace intralinéaire, qui paraît ainsi divisé en 2 plaques presque carrées ; sur le milieu du disque est imprimée une ligne plus ou moins raccourcie en avant et en arrière, presque creusée en fossette allongée, vers le tiers antérieur.

Ecusson bien distinct, transverse, subarrondi.

Elytres à peine ovalaires, allongées, environ 3 fois plus longues que le corselet, aussi larges que lui dans sa plus grande largeur, coupées droit à la base sans former d'angles huméraux marqués, légèrement élargies sous l'épaule et atteignant leur plus grande largeur avant le milieu, puis se retrécissant insensiblement vers l'extrémité qui est subtronquée, arrondie en dehors, un peu émoussée à l'angle sutural, dépassant légèrement le dernier segment abdominal; il existe une strie juxta-suturale, imprimée très finement, à peu près droite, se rapprochant néanmoins un peu plus de la suture vers les 3/4 des élytres, où elle devient obsolète; le repli épipleural est assez étroit, peu distinct, et se termine vers le 5ᵉ arceau ventral.

Lame prosternale étroite, linéaire, dépassant les hanches antérieures.

Mésosternum environ moitié moins long que le métasternum, formant entre les hanches médianes une lame tronquée droit au sommet, au moins 3 fois plus large que celle du prosternum, marginée latéralement d'une carinule très fine faiblement arquée en dehors; ces carinules sont un peu plus rapprochées en avant qu'entre les hanches médianes.

Métasternum plus allongé que le 1ᵉʳ segment abdominal, tronqué droit en devant et en arrière, marqué du milieu à la base d'une strie longitudinale à peine imprimée, mais distincte par sa teinte obscure.

Abdomen de 5 segments : le 1ᵉ environ aussi long que les 2 suivants réunis, envoyant entre les hanches postérieures une large saillie tronquée droit en avant; les 2ᵉ, 3ᵉ et 4ᵉ courts, subégaux entre eux; le 5ᵉ est un peu plus long que le précédent.

Hanches antérieures légèrement séparées; les médianes sont environ 3 fois plus distantes entre elles, et les postérieures beaucoup plus largement encore.

Cuisses assez grêles à la base, épaissies vers l'extrémité. *Tibias* subcylindriques, à peine dilatés au sommet, à peu près droits. *Tarses* ayant le 2ᵉ article plus court que le 1ᵉʳ; le 3ᵉ égale les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

HABITAT. Quoiqu'il ait été découvert dans des champignons desséchés provenant du Brésil, cet insecte n'est peut-être pas d'origine exotique. En tout cas, il faut admettre qu'il appartient aussi à la faune de l'Europe méridionale, ou qu'il s'y est naturalisé; car on l'a

rencontré en Piémont, en Corse et dans le midi de la France, où il vit dans le fumier. Il a été également recueilli au Japon, dans l'Inde, à Madère, et ailleurs. Il paraît s'accommoder pour sa nourriture de substances très variées; sa larve a été observée, à Sainte-Marie-de-Madagascar, creusant de nombreuses galeries dans des tablettes de chocolat, et les faisant tomber en poussière. Le Dr Coquerel a donné dans les Annales de la Soc. Ent. de France (1848, pag. 181, et pl. VII, n° 4, fig. 5. a. b. c. d.) une courte note sur les premiers états de cette espèce.

Obs. Par sa forme allongée, déprimée, cet insecte se rapproche beaucoup plus du suivant que du précédent. Toutefois, il ne saurait être confondu avec l'*H. singularis*, dont les yeux sont notablement plus petits, et les dessins prothoraciques se composent seulement de 2 lignes transversales réunies entre elles de chaque côté par un sillon longitudinal, sans présenter au milieu, comme chez l'*H. Kunzei*, ni une carinule qui sépare en 2 parties l'espace intralinéaire, ni une impression sulciforme plus ou moins allongée sur le disque du corselet dans sa partie antérieure.

3. **Holoparamecus singularis**, Beck.

Allongé, légèrement déprimé, entièrement testacé, luisant. Yeux petits, n'occupant guères plus du 1/3 de l'espace latéral compris entre l'insertion antennaire et les angles antérieurs du corselet. Antennes de 9-10 articles, avec la massue distinctement bi-articulée. Corselet à peine plus long que large, subcordiforme, orné sur la partie basale de 2 lignes transversales, parfois peu marquées, réunies entre elles de chaque côté par une large dépression sulciforme. Elytres à peine ovalaires, oblongues, environ 3 fois plus longues que le prothorax et aussi larges que lui, avec une très fine strie juxta-suturale, obsolète vers le sommet.

♂ *Antennes* composées de 9 articles : le 3e allongé, subégal au 2e.

♀ *Antennes* composées de 10 articles: le 3e à peine plus long que le suivant.

Long. : 0m0012 [3/5 lign.]; — larg. 0m0004 [1/6 lign.]

Holoparamecus singularis, Beck, Beitr. baïer. Ins. 1817, p. 14 ; pl. 3 fig. 15. — Motschulsky, Rev. Zool., 1844, p. 442. — Reitter, Stett. Ent. Zeit 1875, p. 308. — *Holoparamecus depressus*, Curtis, Ent. Mag , 1833, I. p. 186 ; — et Brit. Ent. III, pl. 614.— *Calyptobium difficile*, Villa, Cat. Col. Eur., 1833, p. 26. — *Calyptobium Villae*, Aubé Ann. Soc. Ent Fr., 1843, p. 243, pl. X, no 1, fig. 1. — *Holoparamecus populi*, Motschulsky, Bull. Mos.. 1867, I, p. 99. — *Holoparamecus longipennis*, Motschulsky, Bull. Mos. 1867, I, p. 100.

Corps subovale allongé, légèrement déprimé, entièrement testacé, luisant, paraissant lisse et glabre, mais à un fort grossissement on distingue, en dessus et sur la page inférieure, des points et une fine pubescence dorée.

Tête un peu moins large que le bord antérieur du corselet, en carré transverse jusqu'aux antennes, puis retrécie en devant. *Front* séparé de l'épistome par une strie à peine arquée, légèrement rembrunie, assez fortement imprimée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* court, arrondi en devant.

Antennes assez robustes, insérées sous la marge de l'angle antérieur du front, atteignant environ la base du prothorax, composées de 9 articles chez le ♂ et de 10 chez la ♀: les 2 premiers sont subcylindriques, un peu plus gros que les suivants, le 1er plus court que le 2e ; celui-ci le plus long de tous ; le 3e allongé, mais un peu moins que le 2e chez le ♂, à peine plus long que le 4e chez la ♀; les suivants aussi longs que larges; celui qui précède immédiatement la massue un peu plus épais que les autres du funicule ; massue épaisse, allongée, égalant les 3 articles précédents réunis, distinctement bi-articulée ; le pénultième article un peu plus allongé que le dernier ; celui-ci paraît tronqué obliquement.

Yeux petits, arrondis, à facettes assez grosses, n'occupant guère plus du tiers de l'espace latéral compris entre les antennes et les angles antérieurs du corselet.

Pronotum à peine plus long que large, subcordiforme, ayant sa plus grande largeur au tiers antérieur, coupé à peu près droit en avant et en arrière ; les côtés sont marginés d'une très fine carinule rembrunie: ils s'arrondissent en avant et se redressent en arrière pour tomber carrément sur la base; au devant de celle-ci , le disque est

orné de 2 lignes transversales, plus ou moins arquées en sens contraire, l'antérieure moins profonde et parfois même obsolète, réunies entre elles de chaque côté par un sillon assez large qui remonte environ jusqu'au tiers de la longueur du prothorax.

Ecusson court, transverse, subarrondi.

Elytres à peine ovalaires, oblongues, environ 3 fois plus longues que le corselet, aussi larges que lui dans sa plus grande largeur, coupées droit à la base sans former d'angles huméraux marqués, légèrement élargies sous l'épaule et atteignant leur plus grande largeur avant le milieu, puis se rétrécissant insensiblement vers l'extrémité qui est subarrondie et recouvre l'abdomen en le dépassant à peine; lorsqu'on regarde les élytres sous un certain jour, on distingue une strie juxta-suturale extrêmement fine et presque obsolète, qui s'étend en ligne droite à peu près jusqu'au sommet; le repli épipleural est peu distinct, plus large le long du métasternum, il se retrécit ensuite et se termine vers le 5e arceau ventral.

Lame prosternale étroite, linéaire, dépassant les hanches antérieures.

Mésosternum environ moitié moins long que le métasternum, formant entre les hanches médianes une lame tronquée droit au sommet, au moins 2 fois plus large que celle du prosternum, marginée latéralement d'une carinule extrêmement fine et faiblement arquée en dehors.

Métasternum simple dans les deux sexes, sans sillon longitudinal médian, de même longueur que le 1er segment abdominal, tronqué droit en devant et en arrière.

Abdomen de 5 segments: le 1er environ aussi long que les 2 suivants réunis, envoyant entre les hanches postérieures une large saillie tronquée droit en avant; les 2e, 3e et 4e courts, subégaux; le dernier plus long que le précédent.

Hanches antérieures légèrement séparées; les médianes sont au moins 2 fois plus distantes entre elles, et les postérieures beaucoup plus largement encore.

Cuisses assez grêles à la base, épaissies vers l'extrémité. *Tibias* subcylindriques, à peine dilatés au sommet, à peu près droits *Tarses* ayant leur 2e article plus court que le 1er ; celui-ci allongé ; le 3e égale à peine les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

HABITAT. Cette espèce est répandue dans presque tout l'ancien Monde et jusqu'aux Canaries ; elle se prend, comme ses congénères, sous les vieux foins ou dans les fumiers. Motschulsky l'a trouvée dans du riz avarié provenant des Indes orientales ; il a pris son *H. longipennis* en Egypte, sous des débris de végétaux ; l'*H. populi* aurait été capturé sous l'écorce des peupliers.

J'en ai vu des exemplaires d'Angleterre, d'Allemagne, de France méridionale, d'Italie, de Grèce, des îles de Corse et de Sicile, et de Palestine (Jérusalem).

OBS. La petitesse de ses yeux distingue tout d'abord l'*H. singularis* des 2 autres espèces appartenant au même sous-genre.

Les lignes transversales gravées à la base du corselet sont parfois obsolètes, et Motschulsky a voulu y voir un caractère spécifique : il a donc nommé *H. depressus* Curtis, les individus chez lesquels ces mêmes lignes étaient bien distinctes, tandis qu'il désignait les autres sous les noms de *H. singularis* Beck, *H. populi* Motsch, et *H. longipennis* Motsch. Ce sont là des variations individuelles que l'auteur a vainement cherché à corroborer par des différences absolument illusoires dans la longueur relative des 2e et 3e articles antennaires.

4. **Holoparamecus** [**Tomyrium**] **Bertouti**, AUBÉ.

Allongé, subelliptique, assez convexe, d'un testacé ou d'un roux ferrugineux un peu luisant. Yeux petits, occupant environ un tiers de l'espace latéral compris entre l'insertion antennaire et les angles antérieurs du corselet. Antennes de 11 articles dans les deux sexes : le 9e plus long que large ; le 10e allongé, formant avec le 11e, qui est très court et peu distinct, une massue solide ovale (1). *Corselet allongé, cordiforme, offrant sur son milieu une ligne longitudinale imprimée, et à sa base 2 tubercules assez gros arrondis et élevés, bordés du côté externe par un sillon large et profond. Elytres allongées, subel-*

(1) A première vue, on distingue difficilement, au milieu de la pubescence terminale, le dernier article de la massue qui est toujours plus étroit et beaucoup plus court que le pénultième. Voilà sans doute pourquoi la description du Dr Aubé ne mentionne que dix articles.

liptiques environ 4 fois plus longues que le prothorax et aussi larges que lui avant leur milieu, couvertes d'une ponctuation fine, peu serrée, non en séries, sans strie suturale.

♂ *Corps* un peu moins allongé. *Métasternum* à peine marqué d'une fine ligne longitudinale imprimée, mais muni au milieu, entre les hanches postérieures, d'un petit tubercule caréniforme rembruni.

♀ *Corps* un peu plus allongé et proportionnellement plus étroit. *Métasternum* marqué d'un sillon longitudinal, plus enfoncé au milieu entre les hanches postérieures, sans tubercule.

Long. : ♂ 0m0013 (3/5 lign.); ♀ 0m0016 (3/4 lign.); — larg. : 0m0004 (1/6 lign.).

Holoparamecus Bertouti, Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr., 1861, p. 198, nº 5. — Reitter, Stett. Ent. Zeit., 1875, p. 312.

Corps très allongé, subelliptique, assez convexe, d'un testacé ou d'un roux ferrugineux, un peu luisant ; la surface est couverte, en dessus et en dessous, d'une ponctuation peu dense, plus ou moins fine avec des poils indistincts à l'œil nu, qui s'élèvent du fond de chacun des points.

Tête un peu moins large que le bord antérieur du corselet, carrée jusqu'aux antennes, rétrécie en devant; plus allongée que dans les genres précédents, à ponctuation très fine, obsolète et éparse. *Front* séparé de l'épistome par une strie à peine arquée, légèrement rembrunie, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* très court, arrondi en devant.

Antennes assez robustes, insérées sous la marge de l'angle antérieur du front, allongées, atteignant la base du prothorax, composées de 11 articles (10 apparents) dans les deux sexes : les deux premiers allongés, subégaux, mais le premier est subcylindrique, plus épais que le deuxième, qui est légèrement obconique, égalant au moins la longueur des deux suivants réunis; ceux-ci un peu plus minces; les troisième à huitième sont à peine plus longs que larges chez la ♀, un peu plus longs chez le ♂; le neuvième est nettement plus long que large et un peu plus épais que les précédents, en carré ou subobconique ; le dixième, allongé, forme une massue ovale assez forte, égalant les deux articles précédents réunis, terminée par des poils

hérissés au milieu desquels se cache un onzième article, qui est très court et un peu plus étroit.

Yeux petits, subarrondis, à peine convexes, composés seulement de quelques facettes assez grossières, et occupant environ un tiers des côtés de la tête, à partir de l'insertion antennaire.

Pronotum oblong, cordiforme, bordé latéralement d'une très fine carinule un peu rembrunie, fortement rétréci en arrière ; la partie la plus large correspond au quart antérieur environ ; le sommet et la base coupés presque carrément ; avec les angles antérieurs un peu obtus et les postérieurs droits ; il est marqué sur son disque d'un fin sillon longitudinal un peu raccourci en avant et en arrière ; la base est ornée au milieu de 2 tubercules arrondis, élevés, subcontigus, limités extérieurement par un sillon largement excavé qui aboutit à l'angle basal du pronotum ; la ponctuation est analogue à celle de la tête.

Ecusson lisse, transverse, subarrondi.

Elytres subelliptiques, ayant environ 4 fois la longueur du corselet, aussi larges que lui à la base, puis élargies, sans former d'angles huméraux marqués, jusque vers le milieu où elles dépassent presque de moitié sa plus grande largeur, régulièrement rétrécies en arrière et s'arrondissant ensemble à l'extrémité qui recouvre complètement l'abdomen ; couvertes d'une ponctuation confuse, pas très serrée, un peu moins fine que celle de la tête et du corselet ; il n'existe point de strie suturale, cependant on aperçoit une fine strie juxta-scutellaire partant de l'épaule, mais ne dépassant point l'écusson ; le repli épipleural est presque entièrement inférieur, avec ses 2 marges légèrement rembrunies ; moins étroit le long du métasternum, il se rétrécit insensiblement avec la courbure des élytres et se termine vers le 5ᵉ arceau ventral.

Prosternum s'avançant en pointe jusqu'au milieu environ des hanches antérieures, ne faisant point saillie en arrière d'elles.

Mésosternum environ moitié plus court que le métasternum, formant entre les hanches médianes une lame bien distincte quoique pas très large, finement marginé en arc ; cette marge parfois oblitérée.

Métasternum s'avançant en lame tronquée jusqu'au milieu des hanches intermédiaires, égalant en longueur le 1ᵉʳ segment abdominal, tronqué à peu près droit à la base, offrant au milieu un sillon longi-

tudinal plus ou moins finement imprimé, plus fort chez la ♀ entre les hanches postérieures, remplacé en cet endroit chez le ♂ par un petit tubercule caréniforme ordinairement rembruni.

Abdomen de 5 segments : le 1er un peu plus long que les 2 suivants réunis ; les 2e, 3e et 4e courts (moins chez la ♀ que chez le ♂), décroissant à peine de longueur; le 5e presque aussi long que les 2 précédents réunis ; la marge des segments est souvent rembrunie.

Hanches antérieures subcontiguës ; les médianes un peu écartées, les postérieures trois ou quatre fois davantage.

Cuisses claviformes, assez grêles à la base, épaissies au sommet. *Tibias* subcylindriques, à peine épaissis vers le sommet, et couverts d'une pubescence soyeuse assez épaisse, bien distincte ; les 4 antérieurs à peu près droits, les postérieurs courbés en dehors, lorsque leur face postéro-externe est vue de profil. *Tarses* ayant leurs articles assez allongés, le 1er un peu plus que le 2e ; le 3e environ aussi long que les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. Cet insecte a été rencontré sur tout notre littoral méditerranéen, d'Hyères à Marseille ; il vit sous les débris de fucus. J'en ai vu, dans la collection de M. Revelière, 2 exemplaires recueillis par Raymond à Cagliari (Sardaigne).

Obs. Le faciès singulier de cette espèce serait de nature à tenter les faiseurs de genres ; mais, malgré la présence de différences tranchées il est nécessaire de le rattacher aux *Holoparamecus*, dont il présente les caractères essentiels. Il y forme cependant, au même titre que les *Calyptobium*, un groupe bien caractérisé par ses antennes de 11 articles dans les 2 sexes, par la petitesse des yeux, qui rappellent ceux des *Merophysia*, par sa pointe prosternale prolongée seulement jusqu'au milieu des hanches antérieures, par l'absence de strie juxta-suturale, etc.

5. **Holoparamecus [Calyptobium] niger** Aubé.

Allongé, subconvexe, tantôt noir, tantôt d'un roux ferrugineux plus ou moins sombre, avec les antennes et les pattes testacées, un peu luisant. Yeux occupant presque tout l'espace latéral compris

entre l'insertion des antennes et les angles antérieurs du corselet. Antennes de 11 articles dans les 2 sexes (le 9e subtransverse), terminées par une massue distinctement bi-articulée. Corselet un peu moins long que large, cordiforme, offrant sur sa partie basale 2 lignes transversales enfoncées, réunies entre elles de chaque côté par une large dépression sulciforme; une fine carinule longitudinale partage dans son milieu l'espace ainsi délimité, qui paraît par suite formé de 2 larges tubercules quadrangulaires, peu élevés. Elytres ovales-oblongues, environ 3 fois plus longues que le corselet et aussi larges que lui, avec une fine strie suturale bien marquée, devenant obsolète vers l'extrémité.

♂ *Métasternum* faiblement, assez largement déprimé au milieu dans sa moitié postérieure. *1er segment abdominal* pareillement déprimé longitudinalement au milieu dans son tiers postérieur.

♀ *Métasternum et 1er arceau ventral* sans dépression ni strie longitudinales.

Var. A. *D'un roux ferrugineux, avec les élytres d'un noir de poix, prenant une teinte plus claire sur le dos avant le sommet.*

Long. 0m001 (1/2 lign.); — larg. 0m0004 (1/6 lign.)

Calyptobium nigrum Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1843, pag. 246, pl. X n. 1, fig. 3. — Motschulsky, Bull. Mosc. 1867. I, page 103.
Holoparamecus niger Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 307.
Holoparamecus occultus Leder, Berl. Ent. Zeitschr. 1872, pag. 139.
Holoparamecus Lowei Wollaston (1) Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875. p. 307

Corps allongé, subconvexe, tantôt noir, tantôt d'un roux ferrugineux, parfois avec les élytres d'un noir de poix prenant une teinte plus claire sur le dos avant le sommet; les antennes et les pattes sont testacées; un peu luisant, parsemé en dessus et en dessous de points et de poils assez fins qu'on ne distingue qu'à un fort grossissement.

(1) On rencontre ce nom dans divers catalogues (par exmple : de Marseul, Grenier, etc.); mais le catalogue de Munich n'en fait pas mention, et il ne semble pas avoir été publié avec une description avant celle de M. Reitter; car M. Wollaston n'en dit rien dans un article (paru en février 1874 dans l'*Entom. Monthly Magaz.* X. pag. 200), où il énumère les espèces du genre *Holoparamecus* qu'il a pu examiner.

Tête à peine moins large que le bord antérieur du corselet, en carré transverse jusqu'aux antennes, puis rétrécie en devant. *Front* séparé de l'épistome par une strie un peu arquée, assez fortement imprimée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* court, arrondi en devant.

Antennes assez robustes, insérées sous la marge de l'angle antérieur du front, atteignant environ la base du prothorax, composées de 11 articles dans les 2 sexes : les 2 premiers sont subcylindriques et un peu plus épais que les suivants ; le 2e un peu rétréci à la base est plus long que le 1er ; les articles 3e à 9e sont subobconiques à peine aussi longs que larges; le 9e est à peine plus épais; la massue est distinctement biarticulée, allongée, 2 fois plus épaisse que les articles précédents, égalant au moins les articles 7e à 9e pris ensemble ; le pénultième subégal au dernier.

Yeux arrondis, peu saillants, à facettes assez grosses, occupant presque tout le côté de la tête depuis l'insertion antennaire jusqu'au prothorax.

Pronotum à peine aussi long que large, cordiforme, coupé à peu près droit en avant et en arrière, ayant sa plus grande largeur au tiers antérieur ; les côtés, marginés d'une fine carinule, sont arrondis en avant et se redressent en arrière pour tomber carrément sur la base ; au devant de celle-ci, il est orné de 2 lignes transversales enfoncées, réunies entre elles de chaque côté par une large dépression sulciforme ; une fine carinule longitudinale partage dans son milieu l'espace ainsi délimité, de manière à le faire paraître, composé de 2 larges boursoufflures quadrangulaires, à peine élevées.

Ecusson transverse, arrondi.

Elytres ovales oblongues, environ 3 fois plus longues que le corselet, aussi larges que lui dans sa plus grande largeur, coupées droit à la base sans former d'angles huméraux marqués, légèrement élargies sous l'épaule et atteignant leur plus grande largeur avant le milieu, puis se rétrécissant insensiblement vers l'extrémité qui est subarrondie et recouvre entièrement l'abdomen sans le dépasser ; il existe une fine strie juxta-suturale, bien marquée, légèrement rapprochée de la suture au-dessous de l'écusson et vers l'extrémité où elle devient obsolète; le repli épipleural est peu marqué ; médiocre à la base, il se rétrécit avec la courbure des élytres et se termine vers le 5e arceau ventral.

Lame prosternale formant une arête saillante qui dépasse les hanches antérieures.

Mésosternum environ moitié moins long que le métasternum, formant entre les hanches médianes une lame tronquée droit au sommet, au moins 3 fois plus large que celle du prosternum, marginée latéralement d'une carinule très fine faiblement arquée en dehors ; ces carinules sont un peu plus rapprochées en avant qu'entre les hanches médianes.

Métasternum allongé, égalant environ les 2 premiers segments abdominaux, tronqué droit en devant et en arrière, marqué chez le ♂ seulement d'une faible dépression longitudinale qui s'étend de la moitié presque jusqu'à la base.

Abdomen de 5 segments : le 1er environ aussi long que les 2 suivants réunis, envoyant entre les hanches postérieures une large saillie tronquée droit en avant, présentant chez le ♂ une faible impression longitudinale médiane sur son tiers postérieur ; les 2e, 3e et 4e subégaux, ou décroissant un peu ; le 5e plus long que le précédent, mais n'égalant pas le 1er.

Hanches antérieures nettement quoique faiblement séparées ; les médianes sont environ 3 fois plus distantes entre elles, et les postérieures s'écartent plus largement encore.

Cuisses assez grêles à la base, épaissies vers l'extrémité. *Tibias* subcylindriques, à peine dilatés au sommet, à peu près droits. *Tarses* ayant leur 1er article allongé ; le 2e court ; le 3e égale les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. Cette espèce paraît très répandue dans une partie de l'Europe méridionale (Sicile, Corse et Sardaigne, Suisse et Italie) et le nord de l'Afrique. En Corse, on la rencontre parmi les fumiers et les détritus végétaux. M. Leder dit l'avoir trouvée sous des pierres dans des endroits déboisés. M. Wollaston l'indique également de Madère et des Canaries.

Obs. Après l'examen de séries très nombreuses d'exemplaires, je suis convaincu que nous avons ici une seule espèce, tantôt entièrement d'un roux ferrugineux (*occultus* Leder, *Lowei* Woll.), tantôt entièrement d'un noir de poix (*niger* Aubé), tantôt enfin plus ou

moins largement rembrunie sur les élytres, avec le reste du corps d'une teinte plus claire. Les autres différences signalées par M. Reitter pour séparer le *niger* du *Lowei* sont tout aussi peu valables que la variété de coloration : le dessin gravé devant la base du corselet est plus ou moins enfoncé, et par suite fait saillir plus ou moins les espaces intra-linéaires suivant les individus; la très minime diversité dans la proportion des articles antennaires (1) est à peu près insaisissable, même à l'aide du microscope, et, si elle existe, peut-être n'est-elle qu'un caractère sexuel ; enfin la troncature différente du dernier article de la massue (2), que M. Reitter regarde comme un signe décisif pour séparer les exemplaires douteux, est absolument illusoire, car elle dépend, comme je m'en suis assuré par des expériences réitérées, et particulièrement sur des échantillons déterminés par M. Reitter lui-même, de la position de l'antenne par rapport à l'observateur. Du reste, le silence de M. Wollaston, dans la révision dont il a été question ci-dessus (pag. 67, note 1), semble indiquer qu'il considère le nom inédit de *Lowei* comme s'appliquant à une espèce déjà connue ; et cette espèce ne peut être que le *niger* dont il fait une mention expresse.

Le dessin gravé au-devant de la base du corselet suffit pour distinguer le *niger* de l'espèce suivante, avec laquelle il est compris dans le sous-genre *Calyptobium*. On peut ajouter qu'il est aisément reconnaissable à sa coloration, même lorsque celle-ci présente ses teintes les plus claires.

6. **Holoparamecus [Calyptobium] caularum** AUBÉ.

Allongé, légèrement déprimé, d'un testacé clair, luisant. Yeux occupant presque tout l'espace latéral compris entre l'insertion antennaire et les angles antérieurs du corselet. Antennes de 11 articles

(1) D'après M. Reitter, les articles 3-8 seraient *subelongati* dans le *niger*, et *subquadrati* dans le *Lowei* ; chez ce dernier, le 9e article serait *subtransversus*, tandis qu'il serait *transversim globosus* chez le *niger*.

(2) Cette troncature, oblique dans le *niger*, serait *non* oblique d'après la diagnose latine, *à peine* oblique d'après le texte allemand, chez le *Lowei*.

dans les 2 sexes (le 9ᵉ subglobuleux, transverse), terminées par une massue ovale distinctement bi-articulée. Corselet un peu moins long que large, cordiforme, orné à sa base de 4 fossettes (les 2 médianes tantôt confluentes, tantôt séparés par une carinule plus ou moins obsolète). Elytres ovales-oblongues, 3 fois plus longues que le prothorax et aussi larges que lui vers leur milieu, avec une strie suturale raccourcie vers le sommet.

Long. : 0ᵐ0009 à 0ᵐ0012 (2/5 à 7/12 lign.) ; — larg. : 0ᵐ0004 (1/6 lig.)

Calyptobium caularum AUBÉ, Ann. Soc. Ent. Fr. 1843, pag. 244 ; pl. X, fig. 2 ; 5-10. — MOTSCHULSKY, Bull. Mosc. 1867. I, page 102.

Holoparamecus caularum J. DUVAL, Genera Col. II, pl. 58, fig. 289. — REDTENBACHER, Faun. Austr. IIIᵉ édit. (1874). I, pag. 412. — REITTER, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 307.

Calyptobium Panckouki GUÉRIN, Rev. Zool. 1844, pag. 34.

Calyptobium obtusicorne MOTSCHULSKY, Bull. Mosc. 1867. I, pag. 101.

Corps allongé, légèrement déprimé, d'un testacé clair, lisse, glabre et luisant en dessus ; à un fort grossissement, on distingue en dessous quelques points extrêmement fins en ligne transversale sur les segments abdominaux, qui présentent aussi des traces d'une pubescence dorée

Tête à peine moins large que le bord antérieur du corselet, en carré transverse jusqu'aux antennes, puis un peu avancée en se rétrécissant antérieurement. *Front* séparé de l'épistome par une strie arquée, légèrement rembrunie, assez fortement imprimée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* très court, arrondi en devant.

Antennes assez robustes, insérées sous la marge de l'angle antérieur du front, atteignant environ la base du prothorax, composées de 11 articles dans les 2 sexes : les 2 premiers cylindriques, allongés et un peu plus gros que les suivants ; les 3ᵉ à 8ᵉ sont à peine plus longs que larges, et subarrondis ; le 9ᵉ est court, un peu plus épais que les précédents, mais bien distinct de la massue qui est ovale, légèrement aplatie sur les côtés, égale environ aux 3 articles précédents pris ensemble ; elle est bi-articulée avec le 10ᵉ article subhémisphérique, et le 11ᵉ faiblement plus étroit que le précédent, aussi allongé que lui, et tronqué ou subarrondi au sommet, suivant le jour sous lequel on le regarde.

Yeux arrondis, peu saillants, à facettes assez grosses, occupant presque tout le côté de la tête depuis l'insertion antennaire jusqu'au prothorax.

Pronotum un peu moins long que large, cordiforme, arrondi et assez fortement élargi en devant, de sorte que sa plus grande largeur est un peu avant le milieu, à peine carinulé sur la marge latérale, rétréci vers la base presque en ligne droite dans son quart postérieur, coupé droit en devant et en arrière avec les angles antérieurs obtus, émoussés et les postérieurs presque droits ; il est orné, sur sa base, de 4 fossettes : une de chaque côté, et les deux médianes, souvent séparées par une carinule plus ou moins obsolète, qui n'est bien distincte que sous un certain jour, parfois confluentes et formant une impression transverse arquée, derrière laquelle la partie basale est comme boursoufllée et relevée en un épais bourrelet limité, tout-à-fait le long du bord postérieur, par une ligne transversale de points fins, distincts à un fort grossissement.

Ecusson transverse, arrondi.

Elytres ovales-oblongues, ayant 3 fois la longueur du corselet, aussi larges que lui à la base, puis élargies, sans former d'angles huméraux marqués, jusque vers le milieu de leurs côtés où elles égalent la plus grande largeur du prothorax, rétrécies vers l'extrémité qui est subtronquée, arrondie en dehors, à peine émoussée à l'angle sutural, dépassant un peu le dernier segment abdominal ; il existe une fine strie imprimée le long de la suture, se rapprochant de celle-ci au-dessous de l'écusson et vers le sommet des élytres plus que dans son milieu, raccourcie à l'extrémité.

Lame prosternale étroite, linéaire, dépassant les hanches antérieures.

Mésosternum beaucoup plus court que le métasternum, formant entre les hanches médianes une lame tronquée droit au sommet, environ 3 fois plus large que celle du prosternum, peu distinctement et seulement à un certain jour marginée sur les côtés.

Métasternum très allongé, égalant environ les 2 premiers segments de l'abdomen pris ensemble, tronqué droit en devant et en arrière, offrant au milieu un sillon longitudinal plus ou moins finement imprimé et ordinairement rembruni.

Abdomen de 5 segments : le 1er au moins aussi long que les 2 suivants réunis, envoyant entre les hanches postérieures une large saillie

tronquée droit en devant; les 2e, 3e et 4e courts, décroissant un peu de longueur; le 5e subégal au 1er.

Hanches antérieures légèrement séparées; les médianes sont environ 3 fois plus distantes entre elles, et les postérieures beaucoup plus largement encore.

Cuisses assez grêles à la base, épaissies vers l'extrémité. *Tibias* subcylindriques, à peine dilatés au sommet, à peu près droits. *Tarses* ayant le 1er article à peine plus long que le 2e ; celui-ci court; le 3e environ aussi allongé que les deux précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. Cet insecte vit sous des sarclages moisis, ou dans le fumier et principalement dans celui des bergeries, où on le trouve ordinairement en nombre. J'en ai vu des exemplaires recueillis dans plusieurs contrées de la France (Paris, Touraine, Normandie, etc.) et de l'Allemagne (Silésie, Bohême et Autriche), dans les îles de la Méditerranée (Corse et Sicile), dans l'Italie méridionale, en Afrique (Alger) et en Asie (Beyrouth). M. Wollaston l'a capturé aux Canaries. C'est donc une espèce répandue dans tout l'ancien monde.

Obs. Constamment d'un testacé pâle qui ne permet pas à l'œil le moins clairvoyant de la confondre avec la précédente, cette espèce est d'ailleurs très distincte par le dessin dont la base du prothorax est ornée.

Le *Calyptobium obtusicorne* Motsch, établi sur des exemplaires d'Autriche, devrait différer du *caularum* par sa taille un peu plus grande, les articles 3-9 des antennes très courts, et le dernier article de la massue antennaire arrondi au sommet, tandis que chez le *caularum* les articles 3-9 seraient suballongés, et le 11e serait obliquement tronqué à l'extrémité. Ces différences sont complètement illusoires, comme il est aisé de le constater par l'examen de séries nombreuses; en effet, la forme du dernier article de la massue peut présenter divers aspects, suivant sa position par rapport à celui qui la regarde; et, quant à l'allongement un peu plus accentué des articles du funicule, ce doit être vraisemblablement un caractère sexuel, puisqu'on le retrouve chez des insectes capturés en compagnie de

ceux qui ont ces mêmes articles plus courts. Je n'hésite donc pas à regarder l'*obtusicorne* comme synonyme de *caularum*.

Genre *Anommatus*, Wesmaël.

WESMAEL, Bull. Acad. Brux. II; 1836, pag. 338.

Etymologie : ἀ privatif; ὄμμα, œil.

CARACTÈRES. *Corps* parallèle. *Front* uni, séparé de l'épistome par une légère strie arquée, teintée de noir. *Antennes* de 10 articles apparents, insérées en dessus aux angles antérieurs du front, et terminées par une forte massue ovale, uni ou bi-articulée. *Yeux* nuls. *Pronotum* en carré, ponctué plus ou moins en séries, finement rebordé sur les côtés. *Ecusson* nul. *Elytres* parallèles, tronquées droit à la base avec les angles huméraux bien marqués, ponctuées-striées. *Prosternum* très étroit et parfois à peine distinct entre les hanches antérieures. *Mésosternum* sans carènes, ni sillon. *Métasternum* uni, tronqué à peu près droit entre les hanches médianes, échancré au milieu entre les hanches postérieures par la saillie intercoxale du 1er segment de l'abdomen. *Hanches* antérieures subcontiguës, les médianes faiblement écartées, les postérieures assez notablement. *Mésopleures* tantôt aussi allongées, tantôt plus courtes que les métapleures. *Abdomen* de 5 segments : le 1er le plus long, les 3 suivants courts, diminuant de longueur, le dernier plus long que le 4e. *Pattes* assez robustes : cuisses courtes et épaisses; tibias un peu dilatés en triangle, offrant sur le tiers apical de leur tranche externe une série d'épines courtes. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles très petits, égaux; le 3e dépasse la longueur des 2 précédents réunis.

OBS. Entre tous les Mérophysiaires, ce genre se distingue par sa forme nettement parallèle, qui le rapproche des *Langelandia* placées pour ce motif en tête de la seconde branche. Il a aussi les antennes insérées à découvert sur le front, caractère qu'il partage seulement avec les *Neoplotera*; mais celles-ci sont en ovale court, et leurs antennes ne sont composées que de 8 articles. L'absence des yeux et de

l'écusson, l'insertion antennaire et la ponctuation sériale des élytres le séparent très bien des *Holoparamecus*.

Les entomologistes que n'effraie pas la multiplication excessive des coupes génériques pourront, comme l'a fait du reste M. Reitter (Stett. Ent. Zeit. 1876, pag. 50), séparer sous le nom d'*Abromus* un petit insecte ayant le faciès et les mœurs des *Anommatus*, mais en différant par plusieurs caractères assez tranchés. Pour moi, j'ai cru pouvoir, sans inconvénient, le rattacher au genre actuel, où il formera une simple division; car il ne me paraît pas plus éloigné des *Anommatus* que les *Tomyrium* et les *Calyptobium* ne le sont des *Holoparamecus*, auxquels on s'accorde généralement à les réunir.

Voici le tableau que je propose pour la détermination de nos espèces françaises:

A. 3e *article des antennes* allongé, les 6 suivants courts et serrés. *Massue* globuleuse uni-articulée *Mésopleures* subégales aux métapleures. *Saillie intercoxale* du 1er segment de l'abdomen assez large et tronquée ou subarrondie au bout. (s-g. *Anommatus* Wesmael).

a. *Corselet* un peu plus long ou aussi long que large.

b. *Six séries* de points sur chaque étui, la série suturale aussi fortement ponctuée que les 2 ou 3 suivantes.

c. *Pronotum* un peu plus long que large, à ponctuation plus forte, avec l'espace longitudinal médian plus ou moins élevé. . . . . 12-STRIATUS.

cc. *Pronotum* aussi long que large, à ponctuation moins forte, avec l'espace longitudinal médian non élevé. . . . . PUSILLUS.

bb. *Sept séries* de points sur chaque étui ; la série suturale à ponctuation plus faible que les 2 ou 3 suivantes. *Corps* subdéprimé. . . . . DIECKI.

aa. *Corselet* un peu plus court que large. *Corps* subdéprimé. *Sept séries* de points sur chaque étui. . . . . PLANICOLLIS.

AA. 3e *article des antennes* aussi court que chacun des 5 suivants. *Massue* composée de 2 articles très serrés. *Mésopleures* plus courtes que les métapleures. *Saillie*

intercoxale du 1er segment de l'abdomen assez étroite, s'avançant en pointe à peine émoussée. (s-g. *Abromus* Reitter). . . . . BRUCKI.

1. **Anommatus 12-striatus** MULLER.

Oblong, parallèle, subconvexe, ferrugineux ou roux-testacé, luisant. Antennes ayant leurs 3 premiers articles allongés, les 6 suivants courts et serrés, le 10e formant une grosse massue allongée, arrondie à la base et au sommet. Corselet en carré plus long que large, très légèrement retréci vers la base, avec les angles obtus, couvert d'une ponctuation subsériale assez forte, qui laisse au milieu un espace longitudinal lisse, plus ou moins élevé; disque non aplati. Elytres à peine 2 fois plus longues que le corselet, assez fortement ponctuées-striées; il y a sur chaque étui 6 séries de points qui s'oblitèrent vers l'extrémité ; la série suturale est aussi fortement ponctuée que les 2 ou 3 suivantes. Saillie intercoxale du 1er segment de l'abdomen en lame assez large et subtronquée.

Long. : 0m0015 à 0m0018 [2/3 à 4/5 lign.] ; — larg. : 0m0005 à 0m0006 [1/4 à 2/7 lig.]

Anommatus 12-striatus MULLER, Germ. Mag. IV, 190. — ERICHSON, Nat. Ins. III, pag. 286. — Jacq. DUVAL, Genera. Col. II, pl. 58, fig. 287. — REITTER, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 311.

Anommatus obsoletus STEPHENS, Ill. Brit. III, 98.

Anommatus terricola WESMAEL, Bull. Acad. Brux. II. 339, pl. 4.

Anommatus Baudii REITTER, Mittheil. Münch. Ver. 1877, pag. 27.

Corps oblong, parallèle, subconvexe, luisant, ferrugineux ou d'un roux-testacé, offrant sur les côtés quelques cils raides espacés, distincts seulement à un fort grossissement ; en dessus, des poils dorés, courts et imperceptibles à l'œil nu, s'élèvent du fond de chacun des points.

Tête moins large que le bord antérieur du corselet, médiocrement allongée en s'atténuant vers le devant, à ponctuation éparse mais bien distincte. *Front* séparé de l'épistome par une fine strie semi-circulaire, légèrement rembrunie, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* court, transverse, cilié en devant, légèrement arrondi aux angles antérieurs.

Antennes assez robustes, insérées en dessus à l'angle latéral du front, courtes, ne dépassant guère le milieu du corselet, composées de 10 articles apparents : le 1er très gros, claviforme, à peu près de même longueur que le 2e ; celui-ci subcylindrique, un peu moins épais que le précédent, mais cependant plus gros que les articles du funicule ; le 3e allongé, comme les articles précédents, égalant environ les articles 4 et 5 réunis ; les 4e à 9e assez serrés, transverses, subglobuleux ; le 9e légèrement plus large ; le 10e formant une massue solide ovale, presque aussi longue que les 4 articles précédents pris ensemble.

Yeux nuls.

Pronotum en carré distinctement plus long que large, coupé droit en devant avec les angles légèrement émoussés, très finement relevé en marge caréniforme rembrunie sur les côtés qui sont presque en ligne droite et se rétrécissent très peu vers la base avec les angles postérieurs obtus ; la ponctuation est assez forte, presque en séries, laissant au milieu un espace longitudinal lisse très distinct, qui paraît plus ou moins saillant suivant le degré d'enfoncement des points ; la base est tantôt presque lisse, tantôt crénelée plus ou moins fortement par la ponctuation ; la courbure du disque paraît continue, et n'offre aucune dépression spéciale.

Ecusson nul.

Elytres tronquées droit à la base, avec les angles huméraux bien marqués, à côtés parallèles, à peine 2 fois aussi longues que le corselet, environ aussi larges à la base que le bord postérieur de celui-ci, arrondies ensemble à l'extrémité et recouvrant en entier l'abdomen ; elles sont assez fortement ponctuées-striées, chaque étui offrant seulement six séries de points qui s'effacent vers l'extrémité ; la série suturale est aussi fortement ponctuée que les discales, mais les latérales sont moins marquées que les autres ; le repli épipleural, très finement marginé, est médiocre, légèrement plus large au début, puis à peine retréci et se terminant vers le 5e arceau ventral.

Lame prosternale indistincte, enfouie entre les hanches antérieures, au devant desquelles la saillie médiane de la poitrine présente une échancrure en arc de cercle ; quelques points grossiers, mais obsolètes, sont épars sur les propleures.

Mésosternum sans carènes latérales, presque aussi long que le métasternum, assez grossièrement ponctué, bien que les points

soient souvent peu enfoncés ; il s'avance en plaque médiocre, tronquée entre les hanches intermédiaires.

Métasternum sans sillon longitudinal médian, n'égalant pas en longueur le 1[er] segment abdominal, s'avançant en plaque médiocre et tronquée entre les hanches intermédiaires, assez distinctement et largement échancré au milieu par la saillie intercoxale qui sépare les hanches postérieures, couvert d'une ponctuation grossière, quoique peu enfoncée, comme celle du mésosternum.

Abdomen de 5 segments : le 1[er] au moins aussi long que les 2 suivants réunis, à ponctuation grossière, semblable à celle des méso- et méta-sternums; envoyant entre les hanches postérieures une saillie assez large, subarrondie en devant ; les 2[e], 3[e] et 4[e] arceaux sont courts, diminuant légèrement de longueur, sans ponctuation, ou tout au plus avec une ligne transverse de points pilifères vers le tiers apical de chacun d'entre eux ; le 5[e] est également lisse, mais il est distinctement plus long que le précédent.

Hanches antérieures subcontiguës ; les médianes sont distinctement mais faiblement écartées ; les postérieures sont assez notablement distantes.

Cuisses courtes, robustes. *Tibias* légèrement dilatés en triangle de la base au sommet, offrant sur le tiers apical de leur tranche externe quelques épines plus fortes à mesure qu'elles se rapprochent de l'extrémité, avec l'éperon interne robuste. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles très courts, égaux ; le 3[e] surpasse très notablement en longueur les 2 autres pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. Cette espèce, très commune et vivant d'ordinaire en petites colonies plus ou moins nombreuses, se prend au pied des pieux fichés en terre ; on l'a également rencontrée dans des caves, sous de vieux morceaux de bois, et sous des pierres enfoncées dans le sol humide. J'en ai vu des échantillons de provenances très diverses en Angleterre, Belgique, Allemagne, Italie, France et Corse, et je pense qu'elle doit habiter toute l'Europe centrale et méridionale.

Obs. — *L'Anommatus 12-striatus* (qui est le *Ceylon perforatum* Dejean) forme avec les 3 suivants un groupe très facile à distinguer du sous-genre *Abromus* par la structure de ses antennes, par la cour

bure uniforme du disque prothoracique, par les mésopleures subégales aux métapleures, et par la largeur de la saillie intercoxale du 1er arceau de l'abdomen.

Son corselet est plus allongé que celui de ses congénères, et surtout que celui du *planicollis.* La présence de six séries ponctuées seulement sur chaque étui et la forme du corps un peu plus convexe le séparent encore de ce dernier et du *Diecki.* Il est ordinairement de taille un peu plus avantageuse que le *pusillus*, auquel il ressemble du reste tellement que je ne serais nullement surpris de leur identité ; car, toutes les fois qu'il m'a été possible d'examiner un nombre assez considérable d'insectes appartenant à une espèce hypogée, j'ai rencontré une très grande variabilité dans la ponctuation qui va parfois jusqu'à s'effacer presque entièrement, tandis que chez d'autres individus elle est si profondément marquée qu'elle fait saillir les espaces intermédiaires, ou dessine des crénelures sur les marges. De là vient une différence de faciès bien tranchée entre les extrêmes, mais n'ayant aucune valeur spécifique.

M. Reitter a séparé sous le nom d'*Anommatus Baudii* un insecte trouvé à Turin, qui a, comme le *12-striatus*, et le *pusillus* six séries de points seulement sur chaque étui; il se distinguerait de ces deux espèces par une échancrure assez forte de chaque côté de la base prothoracique, et par l'espace lisse médian du pronotum plus étroit et moins saillant. Ce dernier caractère me paraît absolument illusoire pour le motif que je viens d'indiquer. Quant à l'échancrure basale, il faut, je crois, l'attribuer uniquement à un développement exagéré de la crénulation, plusieurs des points devenant confluents. J'ai vu en effet, parmi un assez grand nombre d'*A. 12-striatus* recueillis dans le département du Tarn sur un seul et même pieu fiché en terre, quelques individus offrant une semblable particularité et répondant complètement à la description de l'*A. Baudii.* En l'absence d'un type authentique, je ne veux point toutefois me prononcer d'une manière absolue, et je me borne à signaler cette synonymie comme vraisemblable.

2. **Anommatus pusillus** Schaufuss.

Oblong, parallèle, subconvexe, ferrugineux ou roux-testacé, luisant. Antennes ayant leurs 3 premiers articles allongés, *les* 6 *sui-*

vants courts et serrés, le 10ᵉ formant une grosse massue allongée, arrondie à la base et au sommet. Corselet en carré guère plus long que large, à peine rétréci vers la base, avec les angles obtus, couvert d'une ponctuation pas très forte, qui laisse au milieu un espace longitudinal lisse, non élevé; disque non aplati. Elytres à peine 2 fois plus longues que le corselet, assez fortement ponctuées-striées ; il y a sur chaque étui six séries de points qui s'oblitèrent vers l'extrémité ; la série suturale est aussi fortement ponctuée que les 2 ou 3 suivantes. Saillie intercoxale du 1ᵉʳ segment de l'abdomen en lame assez large et subtronquée.

Long. : 0ᵐ0015 à 0ᵐ0016 [2/3 lign.]; — larg. : 0ᵐ0005 [1/4 lign.]

Anommatus pusillus SCHAUFUSS, Sitz. Gesellsch. Isis, 1861, pag. 49. — REITTER. Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 311.

Corps oblong, parallèle, subconvexe, luisant, ferrugineux ou d'un roux-testacé, offrant sur les côtés quelques cils raides espacés, distincts seulement à un fort grossissement ; en dessus, des poils dorés, courts et imperceptibles à l'œil nu, s'élèvent du fond de chacun des points.

Tête moins large que le bord antérieur du corselet, médiocrement allongée en s'atténuant vers le devant, à ponctuation éparse, mais assez distincte. *Front* séparé de l'épistome par une fine strie semi-circulaire, légèrement rembrunie, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* court, transverse, cilié en devant, légèrement arrondi aux angles antérieurs.

Antennes assez robustes, insérées en dessus à l'angle latéral du front, courtes, ne dépassant guère le milieu du corselet, composées de 10 articles apparents : le 1ᵉʳ gros, très renflé, à peu près de même longueur que le 2ᵉ ; celui-ci subcylindrique, un peu moins épais que le précédent, mais pourtant plus gros que les articles du funicule; le 3ᵉ article allongé comme les précédents, égalant environ les 4ᵉ et 5ᵉ réunis ; les 4ᵉ à 9ᵉ assez serrés, transverses ; le 9ᵉ à peine plus épais que les précédents ; le 10ᵉ formant une massue solide, ovale, presque aussi longue que les 4 articles précédents pris ensemble.

Yeux nuls.

Pronotum en carré guère plus long que large, coupé droit en

devant avec les angles légèrement émoussés, très finement relevé en marge caréniforme rembrunie sur les côtés qui sont presque en ligne droite et se rétrécissent à peine vers la base, avec les angles postérieurs obtus ; la ponctuation n'est pas très forte, en séries, laissant au milieu un espace longitudinal lisse, distinct, nullement saillant; la base paraît sub-crénelée chez quelques individus par une ponctuation peu rapprochée, qui n'existe pas chez d'autres ; la courbure du dessus est continue, et n'offre aucune dépression spéciale.

Ecusson nul.

Elytres tronquées droit à la base, avec les angles huméraux bien marqués, à côtés parallèles, à peine 2 fois plus longues que le corselet, environ aussi larges à la base que le bord postérieur de celui-ci, arrondies ensemble à l'extrémité et recouvrant en entier l'abdomen; elles sont assez fortement ponctuées-striées, chaque étui offrant seulement six séries de points qui s'effacent vers l'extrémité ; la série suturale est aussi fortement ponctuée que les discales, mais les latérales sont moins marquées que les autres ; le repli épipleural, très finement marginé, est médiocre, légèrement plus large au début, puis à peine rétréci et se terminant vers le 5ᵉ arceau ventral.

Lame prosternale indistincte, enfouie entre les hanches antérieures, au devant desquelles la saillie médiane de la poitrine présente une sorte d'échancrure en arc de cercle ; quelques points grossiers, mais obsolètes, sont épars sur les propleures.

Mésosternum sans carênes latérales, à peine aussi long que le métasternum, couvert de quelques points grossiers mais obsolètes, s'avançant en plaque médiocre, tronquée entre les hanches intermédiaires.

Métasternum sans sillon longitudinal médian, n'égalant pas en longueur le 1ᵉʳ segment abdominal, s'avançant en plaque médiocre et tronquée entre les hanches intermédiaires, assez distinctement et largement échancré au milieu par la saillie intercoxale qui sépare les hanches postérieures, couvert d'une ponctuation grossière, éparse, peu enfoncée, et obsolète, comme celle du mésosternum.

Abdomen de 5 segments : le 1ᵉʳ au moins aussi long que les 2 suivants réunis, à ponctuation grossière semblable à celle des méso-méta-sternums ; et envoyant entre les hanches postérieures une saillie assez large, subarrondie en devant : les 2ᵉ, 3ᵉ et 4ᵉ arceaux sont courts, dimi-

nuant légèrement de longueur, à peu près sans ponctuation ; le 5e lisse, distinctement plus long que le précédent.

Hanches antérieures subcontiguës ; les médianes distinctement quoique faiblement écartées; les postérieures assez notablement. distantes.

Cuisses courtes, robustes. *Tibias* légèrement dilatés en triangle de la base au sommet, offrant sur le tiers apical de leur tranche externe quelques épines plus fortes à mesure qu'elles se rapprochent de l'extrémité, avec l'éperon interne robuste. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles très courts, égaux ; le 3e surpasse notablement en longueur les 2 autres pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. Cette espèce, découverte aux environs de Dresde (Saxe) vit comme le *12-striatus*. Parmi les exemplaires peu nombreux que j'ai eu l'occasion d'examiner, aucun n'avait été pris en France; je regarde néanmoins comme très probable sa présence dans notre région faunique. J'en ai vu aussi (collection de M. E. Revelière) deux échantillons provenant d'Andalousie.

Obs. Extrêmement voisin de l'*A. 12-striatus*, dont il pourrait bien n'être qu'une race plus petite, le *pusillus* paraît s'en distinguer par sa forme générale un peu plus courte, par son corselet à peine plus long que large, et par quelques légères différences dans la ponctuation prothoracique. En maintenant ici leur séparation, je crois devoir déclarer que ma conviction à cet égard n'est pas entière ; d'après l'analogie, je serais plutôt porté à croire qu'il s'agit d'une seule et même espèce, mais ne pouvant appuyer ce jugement sur l'observation directe, puisque d'une part je n'ai jamais capturé le *pusillus*, et que de l'autre je n'ai eu entre les mains qu'un très petit nombre d'exemplaires, j'ai préféré adopter provisoirement l'opinion admise par les auteurs.

3. **Anommatus Diecki** Reitter.

Oblong, parallèle, subdéprimé, d'un roux testacé luisant. Antennes ayant leurs 3 premiers articles allongés, les 6 suivants courts et serrés, le 10e formant une grosse massue arrondie à la base et au

sommet. Corselet en carré aussi long que large, à ponctuation peu dense, assez forte, laissant au milieu un espace longitudinal lisse, non élevé; disque non aplati. Elytres environ 2 fois plus longues que le corselet, assez fortement ponctuées-striées; il existe 7 séries sur chaque étui; les points sont assez écartés entre eux, et s'oblitèrent vers l'extrémité; les séries latérales et la suturale sont plus faibles que les autres. (1)

Long.: 0m0015 (2/3 lign.)

Anommatus Diecki Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 312

Habitat. Trouvé en Corse par M. le Dr G. Dieck.

Obs. Sa forme subdéprimée et les 7 séries ponctuées de chaque étui l'éloignent des 2 précédents et le rapprochent de l'*A. planicollis;* mais il diffère principalement de ce dernier par son corselet carré, à espace lisse médian plus large, avec le bord postérieur distinctement crénelé, par ses élytres plus courtes, atteignant à peine 2 fois la longueur du prothorax, et offrant une ponctuation sériale moins forte; la série suturale serait en outre moins prononcée que les 2 ou 3 suivantes.

4. **Anommatus planicollis** Fairmaire.

Oblong, parallèle, subdéprimé, roux-testacé, luisant. Antennes ayant leurs trois premiers articles allongés, les 6 suivants serrés et très courts, le 10e formant une grosse massue allongée, arrondie à la base et au sommet. Corselet en carré transverse, légèrement rétréci vers la base en s'arrondissant latéralement, avec les angles postérieurs obtus; couvert d'une ponctuation fine, à peine en séries; disque non

(1) Tous les insectes qui m'ont été communiqués sous le nom d'*An. Diecki* appartiennent en réalité à l'*An. 12-striatus*; aussi, ne connaissant pas en nature l'espèce de Corse, je ne puis en donner une description détaillée, et je me suis borné à emprunter à M. Reitter les éléments de la diagnose ci-dessus, ainsi que l'énumération des caractères qui peuvent servir à les séparer de ses congénères. C'est seulement par analogie que je lui attribue la structure antennaire et les autres marques distinctives du premier groupe, M. Reitter n'en ayant pas fait mention.

aplati. Elytres pas tout à fait 2 fois aussi longues que le corselet, fortementponctuées-striées; il existe sur chaque étui 7 séries de points qui s'oblitèrent vers l'extrémité. Saillie intercoxale du 1er segment de l'abdomen en lame assez large et subtronquée.

Long.: 0m0012 à 0m0015 (3/5 à 2/3 lign.); — larg.: 0m0006 (2/7 lign.)

Anommatus planicollis Fairmaire, Stett. Ent. Zeit. 1869, pag. 49.
Anommatus Linderi Perris (1). — Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 312.

Corps oblong, parallèle, subdéprimé, luisant, roux-testacé, offrant sur les côtés quelques cils raides espacés, distincts seulement au microscope; en dessus, des poils dorés, très courts et imperceptibles à l'œil nu, s'élèvent du fond de chaque point.

Tête moins large que le bord antérieur du corselet, médiocrement allongée en s'atténuant vers le devant, à ponctuation éparse, mais bien distincte à la loupe. *Front* séparé de l'épistome par une fine strie semi-circulaire légèrement rembrunie, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* court, transverse, cilié en devant, légèrement arrondi aux angles antérieurs.

Antennes assez robustes, insérées en dessus à l'angle latéral du front, courtes, ne dépassant guère le milieu du corselet, composées de 10 articles apparents: le 1er gros, très renflé, à peu près de même longueur que le 2e; celui-ci un peu moins épais que le précédent, mais cependant plus gros que les articles du funicule; le 3e subégal au 2e, plus mince ainsi que les 6 articles suivants; ceux-ci transverses, un peu globuleux, surtout les 8e et 9e; ce dernier est à peine plus large; le 10e en massue solide ovale, presque aussi longue que les 4 articles précédents pris ensemble.

Yeux nuls.

Pronotum en carré transverse, coupé droit en devant avec les angles légèrement émoussés, subarrondi latéralement et très finement relevé en marge caréniforme rembrunie, avec les angles postérieurs obtus;

(1) Malgré toutes mes recherches et les demandes adressées à plusieurs savants entomologistes qui ont bien voulu m'aider de leurs conseils, il m'a été impossible de savoir dans quel ouvrage ou dans quelle revue M. Perris a publié cette espèce ; j'incline donc à penser que c'est là un nom *in litteris*.

la ponctuation est assez fine, pas très dense, à peine en séries, ne crénelant pas la base et ne laissant presque point au milieu d'espace longitudinal lisse; le disque n'offre point une dépression spéciale.

Ecusson nul.

Elytres tronquées droit à la base, avec les angles huméraux bien marqués, à côtés parallèles, pas tout à fait 2 fois aussi longues que le corselet, à peine plus larges à la base que le bord postérieur de celui-ci, arrondies ensemble à l'extrémité et recouvrant en entier l'abdomen; elles sont fortement ponctuées striées, chaque étui offrant 7 séries de points qui s'effacent vers l'extrémité; la 7e strie à partir de la suture est moins distincte que les autres (1); le repli épipleural, très finement marginé, est médiocre, légèrement plus large au début, puis à peine retréci, et se terminant vers le 5e arceau ventral.

Lame prosternale distincte entre les hanches antèrieures sous la forme d'une carène étroite; la poitrine est marquée de quelques points très épars, pas très profonds.

Mésosternum sans carènes latérales, guère plus court que le métasternum, assez densément et très fortement ponctué, s'avançant en plaque médiocre, tronquée entre les hanches intermédiaires.

Métasternum sans sillon longitudinal médian, n'égalant pas en longueur le 1er segment abdominal, s'avançant en plaque médiocre et tronquée entre les hanches intermédiaires, assez distinctement et largement échancré au milieu par la saillie intercoxale qui sépare les hanches postérieures, couvert d'une ponctuation assez dense et très forte, comme celle du mésosternum.

Abdomen de 5 segments : le 1er au moins aussi long que les 2 suivants réunis, éparsement mais grossièrement ponctué, surtout sur la saillie qu'il envoie entre les hanches postérieures; cette saillie est assez large et tronquée ou subarrondie au bout; les 2e, 3e et 4e sont courts, diminuant insensiblement de longueur, sans ponctuation distincte; le 5e est également lisse, mais il est plus allongé que le 4e.

Hanches antérieures très faiblement distantes ; les médianes s'écartent un peu plus, et les postérieures encore davantage.

(1) M. Reitter indique également la série suturale comme moins marquée ; chez les exemplaires que j'ai examinés, elle m'a paru tout aussi forte que les suivantes.

Cuisses courtes, robustes. *Tibias* légèrement triangulaires, les antérieurs offrant sur le tiers apical de leur tranche externe quelques épines plus fortes à mesure qu'elles se rapprochent du sommet, avec l'éperon interne robuste. *Tarses* ayant les 2 premiers articles très courts, égaux ; le 3e surpasse de beaucoup la longueur des 2 précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

HABITAT. Cette espéce se prend à Nice sous les pierres profondément enfoncées dans le sol humide. Elle doit probablement se rencontrer, comme l'*An. 12-striatus* à la base des pieux fichés en terre. M. E. Revelière a bien voulu me communiquer 2 exemplaires recueillis par Linder lui-même, et j'en ai vu plusieurs autres dans diverses collections, mais tous proviennent de la même localité.

OBS. Par sa forme subdéprimée, son corselet nettement plus large que long, et les séries ponctuées de chaque élytre au nombre de sept, l'*A. planicollis* est très reconnaissable entre toutes les espèces du même groupe. Il a toutefois une grande ressemblance avec l'*An. Diecki*, qui partage avec lui le 1er et le 3e de ces caractères, mais le 2e lui est propre. M. Reitter signale en outre quelques autres différences secondaires, sur la valeur desquelles je ne puis me prononcer, ne connaissant pas l'*An. Diecki* : ces différences consisteraient en ce que, chez l'*An. planicollis*, les élytres sont plus longues proportionnellement avec leurs séries ponctuées plus fortes, le bord postérieur du prothorax est à peine crénelé, offrant seulement une série transversale de points médiocres mais assez rapprochés, et la partie dorsale lisse est un peu envahie par la ponctuation, ou moins distinctement délimitée.

Bien que la diagnose latine de M. le Dr Fairmaire ne mentionne pas le nombre des séries ponctuées des élytres, les expressions « *supra depressiusculus....... prothorace latiore* » me paraissaient indiquer assez clairement qu'on ne pouvait rapporter cette espèce au *pusillus* Schauf et qu'il fallait plutôt y voir celle que M. Reitter venait de décrire sous le nom traditionnel de *Linderi* Perris. Sur ma demande, M. L. Bedel a eu l'obligeance d'examiner les types conservés dans la collection de M. le Dr Fairmaire, et il a constaté que ces insectes, provenant de Nice où ils ont été recueillis par Linder, sont

complètement identiques avec les exemplaires de même source, auxquels s'applique la description de M. Reitter. Il faut donc, en vertu du droit de priorité, désigner l'espèce actuelle sous le nom de *planicollis* Fairm.

5 **Anommatus (Abromus) Brucki** REITTER.

Allongé, parallèle, subdéprimé, testacé, luisant. Antennes ayant les 2 premiers articles très dilatés, les 6 suivants serrés et très courts ; la massue grosse, presque sphérique, composée de 2 articles très serrés. Corselet en carré long, à peine rétréci vers la base, avec les angles postérieurs arrondis, aplati sur le disque, couvert d'une ponctuation nette quoique peu enfoncée. Elytres environ 2 fois plus longues que le corselet, assez fortement ponctuées en séries, les points devenant plus faibles vers le sommet. Saillie intercoxale du 1er segment de l'abdomen en pointe assez aiguë.

Long. : 0m0007 (1/3 lign.) ; — larg. : 0m0002 (1/12 lign.)

Abromus Brucki REITTER, Stett. Ent. Zeit. 1876, pag. 51.

Corps allongé, parallèle, déprimé, luisant, d'un testacé clair, offrant sur les côtés quelques cils raides espacés, distincts seulement au microscope ; un poil doré, très court et imperceptible à l'œil nu, s'élève du fond de chaque point à la surface des élytres.

Tête à peu près de la largeur du corselet, en carré allongé, éparsement mais assez fortement ponctuée. *Front* séparé de l'épistome par une fine strie semi-circulaire légèrement rembrunie qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* très court, transverse, à peine distinct.

Antennes assez robustes, insérées en dessus au bord latéral du front, courtes, atteignant à peine la moitié du corselet, composées de 10 articles, apparents seulement à l'aide d'un très fort grossissement : les 2 premiers les plus allongés, très dilatés, le 2e est un peu moins long et à peine moins épais que le 1er ; atténué vers la base, il est subglobuleusement renflé au bout ; les 6 suivants très courts, très serrés, légèrement arrondis, formant un funicule plus mince ; le 9e et le 10e, quoique très serrés, sont distincts et composent une massue

presque sphérique, environ aussi longue que les 3 articles précédents réunis.

Yeux nuls.

Pronotum en carré, nettement plus long que large, coupé droit en devant avec les angles légèrement émoussés, subcrénelé sur les côtés et très finement relevé en marge caréniforme un peu rembrunie, avec les angles postérieurs arrondis; la ponctuation est assez forte mais peu enfoncée, aciculée, éparse, ne crénelant pas la base et ne laissant presque point au milieu d'espace longitudinal lisse ; le disque est visiblement déprimé.

Ecusson nul.

Elytres allongées, tronquées droit à la base, avec les angles huméraux bien marqués, à côtés parallèles, environ 2 fois plus longues que le corselet, à peine plus larges à la base que le bord postérieur de celui-ci, arrondies ensemble à l'extrémité et recouvrant en entier l'abdomen ; elles sont couvertes d'une ponctuation sériale assez forte à la base, formant 6 lignes de chaque côté entre la suture et l'épaule (sur la déclivité latérale, il m'a semblé en apercevoir une 7e obsolète) ; les points s'effacent à mesure qu'ils se rapprochent du sommet ; le repli épipleural est large seulement sous les épaules, assez étroit le long de l'abdomen jusque vers le 5e arceau, où il ne forme plus qu'une tranche.

Lame prosternale à peine distincte entre les hanches antérieures, en avant desquelles elle est sensiblement déprimée.

Mésosternum court, sans carènes latérales, paraissant avancé en pointe entre les hanches médianes qu'il sépare légèrement. *Mésopleures* plus courtes que les métapleures.

Métasternum uni, sans sillon longitudinal médian, n'égalant pas tout à fait le 1er segment abdominal, s'avançant à peine en angle entre les hanches médianes, coupé droit et presque insensiblement échancré par l'extrême pointe de la saillie intercoxale qui sépare les hanches postérieures ; à un très fort grossissement, on distingue quelques points épars au milieu d'un guillochis extrêmement fin.

Abdomen de 5 segments, obsolètement et très éparsement ponctués : le 1er est plus long que les 2 suivants réunis; les 2e, 3e et 4e sont courts et subégaux ; le 5e surpasse un peu en longueur le précédent.

Hanches antérieures et médianes à peine distantes ; les postérieures plus nettement séparées.

Cuisses courtes, robustes ; *tibias* légèrement triangulaires, armés vers le sommet de leur tranche externe de quelques épines visibles seulement au microscope. *Tarses* ayant les 2 premiers articles courts, le 2e un peu plus que le 1er ; le 3e égale en longueur les 2 précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

HABITAT. Trouvé à Banyuls-sur-mer (Pyrénées-Orientales) par Michel Nou, cet insecte rarissime paraît vivre sous des pierres profondément enfoncées dans le sol humide. M. Reitter dit en avoir vu quelques échantillons qui se trouvent actuellement dans la collection de M. Vom Bruck. J'ai pu examiner quatre exemplaires : trois appartenaient à M. R. Oberthür, qui a eu la générosité de m'en abandonner un pour ma collection ; le 4e m'a été communiqué par M. Bedel.

OBS. — Cette espèce, dont le faciès rappelle dans de minimes proportions celui des *Langelandia*, fait très bien le passage entre la première et la seconde branche, mais ses caractères essentiels le rattachent aux Mérophysiaires, et parmi ceux-ci, au genre *Anommatus*. Elle est très distincte de toutes ses congénères par la structure de ses antennes et par d'autres détails morphologiques de moindre importance. Sa taille microscopique et proportionnellement plus étroite suffit du reste, ainsi que l'aplatissement sensible du pronotum au milieu, à la faire reconnaître au premier coup d'œil.

DEUXIÈME BRANCHE **Lathridiaires**.

CARACTÈRES. *Corps* généralement ovalaire, parfois allongé, n'offrant une forme parallèle que dans un seul genre. La couleur est plus ou moins uniformément testacée, ferrugineuse ou noire. La pubescence manque le plus souvent ; parfois néanmoins elle se montre sous forme de petites soies hérissées sur les élytres. La ponctuation est très distincte, surtout sur les élytres, où elle est sérialement disposée. *Front* inégal, plus ou moins rugueux, parfois tuberculé, souvent canaliculé au milieu, un peu plus élevé que l'épistome qui est déprimé, transverse et arqué. *Massue des antennes* au moins bi-articulée, mais

le plus souvent composée de trois articles séparés. *Prosternum* distinct, laminiforme ou caréniforme, rarement presque interrompu au milieu, séparant plus ou moins les hanches antérieures.

Les espèces de notre région faunique peuvent se distribuer dans les genres suivants :

Corps

- allongé, parallèle. Point d'*yeux*. *Antennes* insérées latéralement sous le rebord marginal de la tête . . . LANGELANDIA.
- plus ou moins ovalaire ou elliptique. Des *yeux* distincts. *Antennes* insérées en dessus aux angles antérieurs du front. *Yeux*
  - supérieurs *Antennes* de 9-10 articles avec la massue bi-articulée, logée au repos dans une fossette sous les angles antérieurs du corselet . . . . METOPHTHALMUS.
  - latéraux. *Antennes* toujours de 11 articles, même lorsque la massue est bi-articulée.
    - Des *carènes* longitudinales sur le disque du corselet. *Antennes* insérées à peu de distance des yeux ; *ceux-ci* gros. *Elytres* offrant 8 séries de points . . LATHRIDIUS.
    - *Corselet* sans côtes longitudinales sur le disque, mais souvent orné de fossettes. *Elytres*
      - non soudées, ni gibbeuses, offrant chacune seulement 6-8 séries ponctuées. *Corps*
        - allongé, déprimé. *Tête* plus longue que large, avec les *yeux* petits et les *antennes* insérées assez loin au devant de ceux-ci. *Corselet* ordinairement sans fossette sur la moitié antérieure du disque . . . . CARTODERE
        - convexe. *Tête* aussi longue que large, avec les *yeux* gros et les *antennes* insérées souvent à peu de distance au devant de ceux-ci. *Corselet* plus ou moins creusé de fossettes longitudinales sur le milieu du disque . . . . ENICMUS.
      - soudées, gibbeuses, offrant chacune une douzaine de stries ponctuées irrégulières. *Tête* allongée, avec les *yeux* assez petits, et les *antennes* insérées assez loin au devant de ceux-ci. *Corsetet* sans fossette sur la moitié antérieure du disque. . REVELIERIA.

Obs. L'ancien genre *Lathridius* contenait un nombre assez considérable d'espèces disparates, auxquelles la formule générique ne pouvait s'appliquer que d'une manière très incomplète. Il était indispensable de le diviser en groupes. M. Thomson l'a entrepris (*Skandinav. Coleopt.*) et, avec cette habileté d'investigation minutieuse qui l'a rendu justement célèbre dans le monde entomologique, il a parfaitement saisi les rapports et les dissemblances utiles à la classification. Toutefois, il me paraît avoir dépassé le but par la trop grande multiplicité des coupes génériques ; je n'ai donc adopté qu'en partie ses divisions, comme on le voit par le tableau ci-dessus, et j'ai relégué au rang de simples sous-genres celles qui ne m'ont point offert de caractères assez importants pour leur accorder une valeur plus grande, lorsqu'on doit y comprendre un nombre d'espèces beaucoup supérieur à celui de la faune scandinave.

Pour constituer aussi logiquement que possible la série linéaire, j'ai commencé par les espèces ornées de côtes prothoraciques : elles composent le genre *Lathridius* proprement dit, qui se rattache aux *Langelandia* et aux *Metophthalmus* par ce caractère saillant. Viennent ensuite les espèces dont le corselet est sans sculpture spéciale sur son disque, ou bien ne présente que des fossettes de formes diverses. les unes ont le corps allongé, elliptique et déprimé, ce sont les *Cartodere*, dont le faciès rappelle assez bien les derniers *Lathridius* (sous-genre *Coninomus*); les autres, de forme ovale plus ou moins allongée, mais toujours assez convexe, sont comprises dans le genre *Enicmus*, dont il convient de séparer les *Revelieria* si remarquables par leurs élytres gibbeuses, soudées, et à grosse ponctuation irrégulière. Je ne me dissimule pas les imperfections qu'on pourra reprocher à ce mode particulier de groupement : il n'exprime pas, je le reconnais, certaines affinités de structure qui sont incontestables et qui devraient peut-être ressortir davantage par la juxtaposition ; mais, après avoir tenté des méthodes différentes où j'ai rencontré également des difficultés et des anomalies, j'ai cru préférable de m'en tenir à un système qui sera facile a saisir et qui permettra bien vite aux plus inexpérimentés de se diriger dans le dédale de la détermination.

Genre *Langelandia* Aubé.

Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1842, pag 227.

Etymologie : genre dédié à M. Langeland.

Caractères. *Corps* linéaire et déprimé. *Epistome* séparé du front par une dépression arquée. *Antennes* de 11 articles, insérées latéralement sous le rebord de la tête, et terminées par une forte massue bi-articulée. *Yeux* nuls. *Pronotum* en carré long, offrant d'ordinaire des côtés sur le disque. *Ecusson* indistinct. *Elytres* soudées, allongées, parallèles, tantôt avec la marge, la suture et un des intervalles relevés en côtes, tantôt grossièrement ponctuées en séries avec les intervalles très étroits. *Prosternum* en plaque dilatée après les hanches et tronquée au bout. *Propleures* creusées en avant d'une fossette destinée à loger au repos la massue des antennes. *Mésopleures* presque aussi allongées que les métapleures. *Hanches* toutes distantes : les antérieures et les médianes presque également ; les postérieures s'écartent davantage. *Abdomen* de 5 segments : le 1er le plus long, les 3 suivants subégaux entre eux, le 5e un peu plus long que le 4e. *Pattes* robustes. *Tarses* à 2 premiers articles très petits subégaux ; le 3e robuste, plus allongé que les 2 précédents réunis ; ongles simples.

Obs. Par ses caractères essentiels, ce genre appartient aux Lathridiaires, en tête desquels il convient de le placer, parce que son faciès rappelle très bien la dernière espèce de la branche précédente. Mais, s'il est analogue aux *Anommatus* par l'absence d'organes visuels et par sa forme parallèle et déprimée, il s'en distingue néanmoins au premier coup d'œil par sa sculpture toute différente, par ses antennes de 11 articles, insérées sous le bord latéral de la tête, etc. C'est le seul genre anophthalme de la branche actuelle.

Deux espèces appartiennent à notre faune française. En voici les différences les plus sensibles :

a. *Taille* ordinairement de 3 à 4 millimètres. *Corselet* offrant dans son tiers antérieur une dilatation sensible. . . . . anophthalma.

aa. *Taille* exiguë, atteignant rarement 2 millimètres, ne dépassant jamais cette mesure. *Corselet* parallèle, sans dilatation au tiers antérieur . . . . EXIGUA.

1. **Langelandia anophthalma** AUBÉ.

Allongée, subparallèle, déprimée, d'un brun ferrugineux mat. Tête à peine aussi longue que large, à bords latéraux relevés. Corselet sensiblement échancré en devant, s'arrondissant un peu sur les côtés jusqu'au tiers environ de sa longueur, puis rétréci en ligne droite; offrant 3 côtes médianes saillantes et entières. Elytres à 5 côtes bien marquées, savoir: une suturale, deux discales et deux marginales, avec les intervalles grossièrement ponctués en séries plus ou moins distinctes.

♂ *Antennes* ayant leur 3e article au moins aussi long que large, et le dernier de la massue plus allongé. *Métasternum* offrant au milieu une dépression transverse.

♀ *Antennes* à 3e article transverse ; le dernier de la massue plus court. *Métasternum* simple.

Long. : 0m003 à 0m004 (1 1/3 à 1 3/4 lign.); — larg. : 0m0008 à 0m001 (2/5 à 3/5 lign.)

Langelandia anophthalma AUBÉ, Ann. Soc. Ent. Fr. 1842, pag. 228 ; pl. 9, fig. 2-6. — J. DUVAL, Genera Col. II, pl. 58, fig. 286. — REITTER, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 313.

Corps allongé, linéaire, déprimé, mat, d'un brun ferrugineux plus ou moins sombre, glabre ou à peu près, offrant sur toute sa surface des granulations, qui disparaissent parfois sous un enduit terreux.

Tête moins large que le bord antérieur du corselet, à peine aussi longue que large, légèrement dilatée de chaque côté au-dessus de l'insertion des antennes ; surface inégale, plus ou moins excavée sur les côtés et sur l'occiput. *Front* séparé de l'épistome par une dépression semi-circulaire très distincte et souvent rembrunie, qui aboutit de chaque côté au coin du labre, en avant de l'insertion antennaire. *Labre* court, transverse, arrondi et cilié en devant.

Antennes robustes, insérées inférieurement sous le rebord marginal de la tête, courtes, ne dépassant guère le tiers antérieur du corselet, composées de 11 articles : le 1er épais, subcylindrique, le plus long de tous ; le 2e un peu moins épais, allongé ; le 3e transverse chez la ♀, ou plus long que large chez le ♂ ; les 4e à 9e courts, submoniliformes ; les 10e et 11e formant une massue brusque, dont le premier article est transverse et le 2e, très pubescent, au moins aussi long que large, est arrondi au sommet ; il est plus allongé dans le ♂ que dans la ♀.

Yeux nuls.

Pronotum une fois et demie aussi long que large, sinueusement échancré en devant, avec les angles antérieurs aigus mais très émoussés, se dilatant légèrement sur les côtés, de manière à présenter sa plus grande largeur vers le 1/3 antérieur, puis se rétrécissant faiblement en ligne droite vers la base, avec les angles postérieurs obtus ; marge latérale légèrement rebordée et plus ou moins fortement crénelée, offrant une fossette bien marquée vis-à-vis de la plus grande largeur, et le plus souvent aussi une autre vers les angles antérieurs, et une troisième vers les 2/3 ; le disque est orné de 3 côtes lisses, plus ou moins nettes, partant du bord antérieur et aboutissant à la base qu'elles divisent en 4 parties, les 2 latérales échancrées et les 2 médianes s'arrondissant ensemble en se prolongeant légèrement vers les élytres.

Ecusson indistinct.

Elytres allongées, subparallèles, un peu plus étroites que le corselet, moitié plus longues que lui, arcuément émarginées en devant avec les angles huméraux distincts, arrondies ensemble à l'extrémité, avec la marge relevée en carène plus ou moins crénelée ; la suture est relevée en côte, qui fait suite à la côte médiane du pronotum ; entre la côte suturale et la marginale, il en existe une autre de chaque côté en continuation de celles du pronotum ; cette côte discale, à son extrémité, se rapproche peu à peu de l'angle sutural ; les intervalles sont remplis par une ponctuation rugueuse, souvent à peine distincte et disparaissant sous un enduit terreux ; le repli épipleural est large, parallèle à peu près dans toute sa longueur, rétréci en s'arrondissant vers l'extrémité du 5e arceau ventral.

Prosternum offrant toute sa surface rugueusement fovéolée ; les angles antérieurs sont creusés d'une large fossette où se loge la mas-

sue antennaire au repos ; la lame prosternale qui sépare les hanches antérieures et les dépasse est presque aussi large que la mésosternale.

Mésosternum sans carènes latérales, presque aussi long que le métasternum, grossièrement rugueux, s'avançant en plaque médiocre, tronquée au bout entre les hanches intermédiaires.

Métasternum sans sillon longitudinal, offrant chez le ♂ une dépression médiane transverse qui s'avance jusqu'entre les hanches postérieures où il est subtronqué ; couvert de rugosités grossières comme celles des segments précédents ; n'égalant pas en longueur le 1er segment abdominal.

Abdomen de 5 segments le 1er s'avançant en lame largement tronquée entre les hanches postérieures, un peu plus long que le 2e ; celui-ci et les 2 suivants subégaux ; le 5e plus allongé que le précédent ; tous couverts d'une ponctuation grossière comme le reste de la page inférieure ; offrant sur leur milieu au moins des traces d'une dépression transverse.

Hanches antérieures distantes ; les médianes un peu plus écartées ; les postérieures le sont davantage.

Cuisses assez robustes. *Tibias* sublinéaires, munis sur leurs tranches de soies courtes assez épaisses : les épines terminales distinctes. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles très courts, subégaux ; le 3e robuste, surpasse notablement en longueur les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

HABITAT. On trouve la *L. anophthalma* dans toute l'Europe septentrionale et méridionale ; elle est très commune dans les diverses provinces de France ; j'en ai aussi des exemplaires de Corse. On la prend généralement sous des pieux desséchés enfoncés dans le sol, et sous l'écorce des racines mortes. Elle a été rencontrée quelquefois dans l'intérieur d'un bolet, et aussi dans des fourmilières de *Formica fuliginosa* placées sur la souche pourrie d'un vieux chêne.

OBS. Sa taille généralement plus grande, puisqu'elle ne descend presque jamais à 2 millimètres, qui est le maximum atteint par l'*exigua* suffirait pour la reconnaître à première vue. Mais elle se distingue essentiellement par un certain nombre de caractères assez tranchés, tels que sa tête plus inégale, son corselet sensiblement échancré en devant et toujours un peu dilaté au tiers antérieur, les côtes toujours très distinctes du pronotum et des élytres.

La larve et la nymphe de cette espèce ont été magistralement décrites dans l'ouvrage de M. E. Perris, intitulé : Larves de Coléoptères (pag. 77 et suivantes).

2. **Langelandia exigua** Perris.

Allongée, parallèle, déprimée, subopaque, d'un roux-testacé. Tête plus longue que large, à surface moins inégale. Corselet à bord antérieur presque droit, à côtés parallèles, non dilatés au tiers, offrant seulement 2 faibles côtes sur le disque et un fragment de ligne lisse médiane, qui sont même parfois obsolètes. Elytres à cinq côtes peu marquées, ou même entièrement effacées, grossièrement et sérialement ponctuées.

♂ *Antennes* à 3ᵉ article au moins aussi long que large ; le dernier de a massue proportionnellement plus allongé. *Métasternum* avec une mpression médiane transverse.

♀ *Antennes* à 3ᵉ article transverse; le dernier de la massue plus court. *Métasternum* simple.

Long. : 0^m0015 à 0^m002 (2/3 à 9/10 lign.) ; — larg. : 0^m. :0004 à 0^m0005 (1/6 à 1/4 lign.).

Langelandia exigua Perris, l'Abeille VII, 1869-70, pag. 9. Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 313.

Langelandia incostata Perris, l'Abeille VII, 1869-70, pag. 11. — Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 314.

Corps allongé, linéaire, déprimé, subopaque, d'un roux-testacé généralement assez clair, offrant à sa surface des cils bien distincts à un fort grossissement, parfois revêtu d'un enduit terreux.

Tête moins large que le bord antérieur du corselet, un peu plus longue que large, à peine relevée de chaque côté au-dessus des antennes; surface ruguleuse, couverte de granulations, très faiblement sillonnée au milieu, à peine excavée sur les côtés. *Front* séparé de l'épistome par une dépression intra-antennaire parfois peu distincte. *Labre* court, transverse, arrondi et cilié en devant.

Antennes assez robustes, insérées inférieurement sous le rebord marginal de la tête, courtes, ne dépassant pas le 1/3 antérieur du cor-

selet, composées de 11 articles : le 1er épais, subcylindrique, le plus long de tous ; le 2e un peu moins épais, allongé ; le 3e transverse chez la ♀, et au moins aussi long que large chez le ♂ ; les 4e à 9e très courts, submoniliformes ; les 10e et 11e formant une massue brusque dont le 1er article est transverse, et le 2e, très pubescent, est arrondi au sommet, et plus allongé dans le ♂ que dans la ♀.

Yeux nuls.

Pronotum une fois et demie aussi long que large, à peine échancré en devant, avec les angles antérieurs peu saillants; côtés non dilatés au tiers antérieur, presque en ligne droite, s'infléchissant un peu en approchant de la base qui est subarcuément tronquée, distinctement quoique très finement crénelés; on distingue de chaque côté 2 fossettes, l'une située vers le tiers et l'autre aux 2/3 environ de la longueur ; le disque, déprimé, offre 2 côtes lisses plus ou moins nettes, disparaissant parfois entièrement (var. *incostata*), et au milieu une simple ligne lisse à peine élevée ; toute la surface est couverte d'une ponctuation très grossière, mais peu profonde.

Ecusson indistinct.

Elytres allongées, parallèles, à peine plus étroites que le corselet, moitié plus longues que lui, arcuément échancrées en devant, avec les angles huméraux distincts; arrondies ensemble à l'extrémité, avec la marge latérale relevée en carène légèrement crénelée ; la suture est relevée en côte ; on distingue en outre sur le disque de chaque côté un intervalle relevé en côte qui fait suite à la côte latérale du disque prothoracique, séparé de la suturale par 2 séries d'une grosse ponctuation ; ces côtes sont parfois complètement oblitérées, et, dans ce cas, les élytres paraissent grossièrement ponctuées-striées avec les intervalles très étroits ; le repli épipleural est large, parallèle à peu près dans toute sa longueur, rétréci en s'arrondissant vers l'extrémité du 5e arceau ventral.

Prosternum offrant toute sa surface rugueuse ou obsolètement fovéolée ; la fossette creusée sous les flancs pour loger la massue des antennes est parfois peu marquée ; la lame prosternale, qui sépare les hanches antérieures et les dépasse, est presque aussi large que la mésosternale.

Mésosternum sans carènes latérales, presque aussi long que le mé–

tasternum, grossièrement rugueux, s'avançant en plaque médiocre, tronquée au bout, entre les hanches intermédiaires.

Métasternum sans sillon longitudinal, offrant chez le ♂ une dépression médiane transverse, qui s'avance jusqu'entre les hanches postérieures, où il est subtronqué; couvert de rugosités grossières, comme celles des segments précédents; n'égalant pas en longueur sur sont milieu le 1er arceau abdominal.

Abdomen de 5 segments: le 1er s'avançant en lame largemen tronquée entre les hanches postérieures, un peu plus long que le 2e; celui-ci et les 2 suivants subégaux; le 5e plus allongé que le précédent; tous couverts d'une ponctuation grossière comme le reste de la page inférieure du corps; offrant sur leur milieu au moins des traces d'une dépression transverse.

Hanches antérieures distantes; les médianes un peu plus écartées; les postérieures le sont encore davantage.

Cuisses assez robustes. *Tibias* sublinéaires, munis sur leurs tranches de soies courtes assez épaisses; les épines terminales distinctes. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles très courts, subégaux; le 3e robuste surpasse notablement en longueur les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. Cette espèce paraît propre à la Corse et à la Sardaigne, où on la rencontre soit à la racine des plantes, soit sous des pierres profondément enfoncées dans le sol. D'après M. Reitter, elle aurait été prise également à Nice; mais des exemplaires que j'ai vus de cette dernière localité, bien que leur taille soit celle de l'*exigua*, ne présentent point les caractères spécifiques si exactement assignés par Perris, et ne sont à mes yeux qu'une race plus petite de l'*anophthalma*.

Obs. Après avoir examiné de nombreux échantillons, et en particulier la riche série que possède M. Revelière avec les types de Perris, il m'est impossible d'admettre que l'*incostata* soit une espèce distincte. L'absence de côtes, très sensible sur quelques exemplaires, l'est beaucoup moins sur d'autres; on en trouve même dont les côtes sont distinctes sur l'une des élytres seulement, et, à mesure que les côtes disparaissent, la grossière ponctuation sériale s'accentue. Les autres caractères invoqués par l'auteur n'ont rien de constant, et ne sont assez tranchés que dans quelques insectes, les extrêmes de la série.

En ce qui concerne la valeur spécifique de l'*exigua*, je crois qu'on peut la maintenir. Bien que la plupart des différences signalées par Perris avec sa perspicacité habituelle soient sujettes à des variations plus ou moins importantes, et qu'on rencontre même des individus qui paraissent se rapprocher de l'*anophthalma* par des passages insensibles, je n'en ai cependant point trouvé chez lesquels le corselet fut dilaté à son tiers antérieur. Si ce caractère lui-même venait à faire défaut, il y aurait peut-être lieu de ne plus considérer l'*exigua* que comme une race locale intéressante.

Genre *Metophthalmus* Motschulsky.

MOTSCHULSKY, Bull. Mosc. 1851, pag. 660.

Etymologie : μετὰ, avec; ὀφθαλμός, œil

CARACTÈRES. *Corps* ovale, peu convexe, partiellement recouvert d'un enduit cryptogamique blanc-crétacé. *Epistome* déprimé en arc et situé sur un plan inférieur au front. *Antennes* de 9 à 10 articles, insérées aux angles antérieurs du front et près de la marge supérieure, terminées par une massue bi-articulée. *Yeux* distincts, supérieurs. *Pronotum* largement explané sur les côtés, offrant sur le disque deux côtes saillantes, dénudées au sommet et à la base, ainsi que des fossettes nombreuses, qui disparaissent d'ordinaire sous l'enduit crétacé. *Ecusson* rudimentaire. *Elytres* soudées, en ovale plus ou moins allongé, sérialement fovéolées-ponctuées avec les intervalles étroits; la marge latérale, la suture et les interstries alternes sont relevés en côtes. *Prosternum* en lame médiocre, dépassant les hanches antérieures. *Propleures* creusées en avant d'une fossette destinée à loger la massue des antennes en repos. *Mésopleures* plus courtes que les métapleures. *Hanches* toutes distantes, les médianes un peu plus que les antérieures; les postérieures s'écartent davantage. *Abdomen* de 5 segments: le 1er le plus long; les 3 suivants subégaux entre eux; le 5e aussi court que chacun des précédents, ou plus allongé suivant les sexes. *Tarses* à 2

premiers articles petits, subégaux ; le 3e égale au moins les 2 précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Obs. Avec le genre *Metophthalmus* commence la série des Lathridiaires dont le corps est ovale. Sa massue bi-articulée et ses côtes prothoraciques bien visibles dans leur partie dénudée suffisent à le distinguer des genres *Revelieria*, *Enicmus* et *Cartodere* (1). Le premier de ces caractères le sépare également des *Lathridius*, à l'exception des espèces du sous-genre *Coninomus* ; mais la position des yeux qui sont supérieurs et contigus au prothorax, comme aussi l'enduit crétacé qui lui donne un aspect particulier, etc., ne permettent pas de le confondre avec ces dernières.

J. Duval donne 9 articles seulement aux antennes de son genre *Bonvouloiria*, tandis que les *Metophthalmus*, d'après Motschulsky et les auteurs qui ont écrit postérieurement, en posséderaient 10. Devant cette divergence d'affirmations, je me suis demandé : Y a-t-il erreur, et s'il y en a une, de quel côté se trouve-t-elle ? Connaissant l'habileté et le soin qu'apportait J. Duval dans les études microscopiques, j'étais porté d'avance à croire qu'il ne s'était pas trompé, et la première idée qui me vint à l'esprit fut que la différence dans le nombre des articles antennaires pourrait être un caractère sexuel, comme cela a lieu pour les *Holoparamecus ;* mais en pareille matière les raisonnements *a priori* n'ont point de valeur : il s'agissait d'un fait à vérifier et je fis appel à mes yeux aidés d'un excellent microscope. J'éprouvai d'abord une difficulté sérieuse, non pas tant à cause de la petitesse des organes à examiner, que par suite de la position qu'ils prennent à la mort de l'insecte : le funicule se loge dans une étroite rainure formée par la dilatation de la page inférieure de la tête, et sa massue s'enfonce dans une fossette profonde située sous les angles antérieurs du corselet. Après un grand nombre de tentatives infructueuses pour déloger les antennes et les étudier, j'ai réussi enfin sur deux exemplaires du *M. niveicollis*, et ma surprise a été aussi grande que ma joie en reconnaissant que l'un avait seulement 9 articles et que l'autre en comptait bien dix. Grâce à de bienveillantes communications, j'ai pu confirmer cette découverte par l'examen d'un nombre plus considérable d'exemplaires

(1) *La Cartodere filum* a, il est vrai, une massue bi-articulée, mais ses yeux sont latéraux, son corps est allongé, subdéprimé, sans enduit crétacé, etc.

Quant au *M. Ragusæ*, les séries assez nombreuses que j'ai pu étudier ne m'ont présenté que des antennes de 10 articles, et il ne paraît guère admissible que l'un des sexes de cette espèce soit jusqu'ici demeuré inconnu.

Nos deux espèces françaises peuvent se dtstinguer aux caractères suivants :

a. *Forme* générale plus allongée. *Front* orné de 2 petits tubercules dénudés. *Corselet* plus étroit en devant qu'à la base, avec les côtés à peine arrondis et formant presque un angle au milieu . . . . NIVEICOLLIS.

aa. *Forme* générale un peu plus large. *Front* orné de 2 tubercules allongés en caiènes subconvergentes. *Corselet* transverse, à côtés s'arrondissant à peu près également dans leur milieu. . . . . RAGUSÆ.

1 **Metophthalmus niveicollis** J. DUVAL.

En ovale allongé, peu convexe, glabre, ferrugineux avec les antennes et les pattes plus claires, partiellement couvert en dessus et en dessous d'un enduit cryptogamique blanc-crétacé. Tête ornée au milieu du front de 2 petits tubercules dénudés. Corselet un peu plus large que long, assez déprimé, plus étroit en devant qu'à la base, à peine arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs droits ; les côtes discales sont dénudées au sommet et à la base. Elytres allongées-ovales, un peu plus larges à la base que le corselet, sérialement ponctuées-fovéolées avec les interstries étroits ; les intervalles alternes, la marge et la suture sont relevés en côtes ; elles n'offrent d'ordinaire l'enduit crétacé qu'aux épaules et sur leurs flancs.

♂ *Antennes* de 10 articles. *Forme* générale plus allongée.

♀ *Antennes* de 9 articles. *Forme* générale un peu plus large.

Long. : 0m0012 (1/2 lign.) ; — larg. : 0m0004 (1/6 lign.).

Bonvorloiria niveicollis J. DUVAL, Gen. Col. II, pag. 245, pl. 59, fig. 292. ♀.

Metophthalmus niveicollis REITTER, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag 314.— REDENBACHER, Fauna Austr. IIIe édit. II, pag. 413.

Corps en ovale allongé, peu convexe, glabre, d'un ferrugineux plus ou moins sombre avec les antennes et les pattes plus claires,

enduit d'une substance cryptogamique d'un blanc-crétacé qui recouvre en dessus la tête (à l'exception des tubercules frontaux et des yeux); le corselet (hormis les côtes discales en devant et à la base, et une étroite bande latérale), les épaules et la marge seulement des élytres, ainsi que presque toute la page inférieure.

Tête de forme carrée, à peine moins large que le bord antérieur du corselet, à peu près aussi longue que large, offrant au milieu du front 2 tubercules dénudés, plus ou moins étendus, mais ne formant point deux carènes prolongées jusqu'à l'épistome; les bords latéraux en dessus sont obsolètement relevés en carène à partir des yeux. *Epistome* transverse, faiblement arqué, déprimé et situé sur un plan inférieur. *Labre* très court, transverse, à peine arrondi en devant. La partie inférieure de la tête se dilate latéralement de manière à laisser entre elle et la partie supérieure une rainure crénelée où se loge le funicule des antennes.

Antennes insérées à l'angle antérieur du front, presque sur le bord de la tête, courtes, n'atteignant pas la moitié du corselet, composées de 9-10 articles selon les sexes : les 2 premiers globuleux, le 2e un peu moins gros que le 1er, mais sensiblement plus épais que ceux du funicule; celui-ci comprenant 5 ou 6 articles transverses, à peu près égaux entre eux; massue terminale de 2 articles dilatés, dont le premier est transverse, un peu moins large que le 2e, qui est presque 2 fois plus long et ovalaire.

Yeux petits, à granulation grossière, contigus au corselet, situés sur la marge supérieure de la tête.

Pronotum un peu plus large que long, à peine émarginé en devant avec les angles antérieurs obtus et émoussés, se rétrécissant davantage vers le sommet qu'à la base; faiblement arrondi sur les côtés qui sont largement explanés, crénelés, étroitement dénudés, avec les angles postérieurs droits; offrant vers le milieu sa plus grande largeur qui est à peine moindre que celle des élytres. La surface dorsale est inégale et creusée de fossettes ordinairement cachées sous l'enduit crétacé; les 2 côtes longitudinales médianes sont dénudées seulement en devant et à la base, où elles apparaissent sous la forme de 2 gros tubercules.

Ecusson rudimentaire, indistinct.

Elytres soudées, en ovale allongé, à peine plus larges que le cor-

selet, 2 fois plus longues que lui, tronquées droit en devant, avec les angles huméraux distincts ; sérialement fovéolées ponctuées avec les intervalles étroits ; s'arrondissant ensemble à l'extrémité ; la marge latérale, relevée en côte crénelée, est faiblement dilatée, puis sinuée à la hauteur des hanches postérieures ; la suture est relevée en côte ainsi que les intervalles alternes, de sorte que chaque étui offre 3 côtes discales, dont la première s'unit avec la troisième sur la voussure apicale, tandis que la 2e est raccourcie un peu auparavant ; repli épipleural médiocre et à peu près d'égale largeur, réduit à une simple tranche vers la moitié du 5e arceau ventral ; l'enduit crétacé ne recouvre ordinairement que les épaules et l'interstrie marginal dans sa moitié antérieure environ.

Prosternum entièrement couvert de l'enduit crétacé, offrant sous ses angles antérieurs une large fossette longitudinale où vient se loger la massue antennaire ; la lame qui sépare les hanches antérieures et les dépasse en se défléchissant est un peu moins large que la mésosternale.

Mésosternum court, s'avançant en lame médiocre et tronquée au bout entre les hanches intermédiaires, entièrement couvert de l'enduit crétacé.

Métasternum également revêtu sur toute sa surface de l'enduit crétacé, s'avançant entre les hanches postérieures qu'il sépare largement, égalant environ dans son milieu la longueur du 1er arceau ventral.

Abdomen de 5 segments : le 1er presque aussi long que les 2 suivants pris ensemble ; ceux-ci et le 4e sont courts et subégaux entre eux ; le 5e est tantôt de même longueur, tantôt plus allongé que le précédent. Toute la surface abdominale est revêtue de l'enduit crétacé, hormis le 5e segment.

Hanches antérieures distantes ; les médianes un peu plus écartées ; les postérieures le sont davantage.

Cuisses pas très robustes. *Tibias* très légèrement arqués sur leur face externe ; par conséquent faiblement dilatés vers le sommet, avant lequel ils sont extérieurement taillés en biseau ; à un fort grossissement on distingue quelques cils sur les tranches. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles très petits, égaux ; le 3e égale les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. Le *M. niveicollis* se trouve dans les détritus végétaux qui s'accumulent au pied des cistes : il a été capturé pour la première fois par J. Duval dans les environs de Montpellier, mais il doit habiter les départements voisins. M. Rey m'en a communiqué des exemplaires provenant de Banyuls (Pyrénées-Orientales); j'en possède aussi des échantillons recueillis en Espagne (Madrid), et en Algérie (sans indication plus précise).

Obs. C'est avec quelque doute que je regarde les antennes composées de 10 articles comme appartenant au sexe ♂, et celles de 9 articles comme propres aux ♀. A défaut d'observation directe de l'accouplement, il aurait fallu recourir à la dissection anatomique pour avoir une certitude complète ; mais, ce moyen dépassant mon habileté, j'ai dû résoudre ce problème à l'aide d'inductions basées sur l'analogie. Il serait trop long de les exposer ici en détail ; j'aime mieux signaler consciencieusement une lacune, et appeler l'attention des entomologistes sur cette recherche intéressante.

Le tableau ci-dessus indique les différences essentielles qui séparent le plus nettement cette espèce de la suivante. J. Duval paraît n'avoir connu que la ♀ ; le ♂ est proportionnellement plus étroit et plus allongé.

Motschulsky a décrit sous le nom de *M. Lacteolus* (Bull. Mosc. 1866. III, pag. 232) un insecte de Crimée qu'il distingue du *niveicollis* par ses antennes de 10 articles et par son corps entièrement recouvert de blanc. Ce dernier caractère n'a aucune valeur, parce qu'il tient uniquement à l'état de fraîcheur et de conservation dans lequel se trouve l'échantillon. Le nombre des articles antennaires ne serait pas, à lui seul, suffisant pour justifier une séparation spécifique. Cependant il est probable que l'espèce de Motschulsky est distincte, autant que j'ai pu en juger par l'examen rapide de quelques exemplaires que M. E. Revelière a reçus de Hongrie méridionale comme étant le *M. lacteolus* ; leur corselet est en effet d'une conformation un peu différente, et la largeur relative des élytres est plus considérable que celle des *niveicollis* à antennes de dix articles.

2. **Metophthalmus Ragusæ** Reitter.

En ovale un peu plus large, peu convexe, glabre, ferrugineux avec les antennes et les pattes plus claires, partiellement couvert en dessus et en dessous d'un enduit cryptogamique blanc-crétacé, Tête ornée sur le front de 2 côtes distinctes subconvergentes. Corselet assez déprimé, nettement transverse, à peine moins large que les élytres, un peu plus rétréci en devant qu'à la base, arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs obtus ; les côtes discales sont ordinairement dénudées presque entièrement. Elytres ovales, plus courtes, sérialement fovéolées-ponctuées avec les interstries étroits ; la marge, la suture et les intervalles alternes sont relevés en côtes ; elles n'offrent d'ordinaire l'enduit crétacé qu'aux épaules et sur leurs flancs.

Long. : 0m0008 à 0m001. (1/3 à 1/2 lign.) ; — larg. : 0m0004 à 0m0005 (1/6 à 1/4 lign.)

Metophthalmus Rugusæ Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 315.

Corps en ovale, un peu plus large proportionnellement que chez le *niveicollis*, peu convexe, glabre, d'un ferrugineux plus ou moins sombre avec les antennes et les pattes plus claires ; enduit d'une substance cryptogamique d'un blanc crétacé qui recouvre presque toute la page inférieure et se montre en dessus à la tête, au corselet, aux épaules et sur la marge latérale des élytres.

Tête de forme carrée, à peine moins large que le bord antérieur du corselet, aussi longue que large, offrant au milieu du front 2 carènes dénudées, convergentes en devant, prolongées jusqu'à la moitié de sa longueur environ, puis effacées, et enfin se relevant en une saillie à peine distincte dans le voisinage de l'épistome ; les bords latéraux en dessus sont aussi relevés en faible carène marginale à partir des yeux. *Epistome* transverse, faiblement arqué, déprimé et situé sur un plan un peu inférieur à celui du front qui commence à l'insertion antennaire. *Labre* très court, transverse, à peine arrondi en devant. La partie inférieure de la tête se dilate latéralement, de manière à former entre elle et la marge supérieure une rainure crénelée où se loge le funicule des antennes.

Antennes insérées à l'angle antérieur du front, presque sur le bord de la tête, courtes, n'atteignant pas la moitié du corselet, composées de 10 articles : les 2 premiers globuleux, le 2e un peu moins gros que le 1er, mais sensiblement plus épais que ceux du funicule ; celui-ci comprenant 6 articles transverses, à peu près égaux entre eux ; massue terminale de 2 articles assez fortement dilatés, dont le 1er es transverse, à peine moins large que le 2e ; celui-ci est presque 2 fois plus long et ovalaire.

Yeux petits, à granulation grossière, contigus au corselet, situés sur la marge supérieure de la tête.

Pronotum nettement plus large que long, à peine émarginé en devant avec les angles antérieurs obtus et émoussés, se rétrécissant un peu plus vers le sommet qu'à la base, du reste assez également arrondis vers le milieu des côtés qui sont crénelés, largement explanés, étroitement dénudés, avec les angles postérieurs nettement obtus; l'enduit crétacé recouvre ordinairement les fossettes dont la surface dorsale est ornée, mais les 2 côtes longitudinales médianes sont la plupart du temps dénudées dans toute leur étendue.

Ecusson rudimentaire, indistinct.

Elytres soudées, en ovale un peu moins allongé proportionnellement que celles du *M. niveicollis*, à peine plus larges que le corselet, coupées droit en devant avec les angles huméraux subarrondis, sérialement fovéolées-ponctuées, avec les intervalles étroits, s'arrondissant ensemble à l'extrémité ; la marge latérale relevée en côte crénelée est très faiblement dilatée sous l'épaule, puis subsinuée à la hauteur des hanches postérieures ; la suture est aussi relevée en côte ainsi que les intervalles alternes, de sorte que chaque étui offre 3 côtes discales, dont la 1re s'unit à la 3e sur la voussure apicale, tandis que la 2e est raccourcie un peu auparavant ; repli épipleural médiocre, et à peu près d'égale largeur, réduit à une simple tranche vers le 5e arceau ventral; l'enduit crétacé ne recouvre ordinairement que les épaules et l'interstrie marginal dans sa moitié antérieure.

Prosternum entièrement couvert de l'enduit crétacé, offrant sous ses angles antérieurs une large fossette longitudinale où vient se loger la massue antennaire au repos ; la lame prosternale, qui sépare les hanches antérieures et qui est défléchie après elles, est moins large que la mésosternale.

Mésosternum court, s'avançant en lame médiocre et tronquée au bout entre les hanches intermédiaires, entièrement couvert de l'enduit crétacé.

Métasternum également revêtu sur toute sa surface de l'enduit crétacé, s'avançant entre les hanches postérieures qu'il sépare largement, égalant environ dans son milieu la longueur du 1[er] arceau ventral.

Abdomen de 5 segments : le 1[er] presque aussi long que les 2 suivants pris ensemble ; les 2[e] à 5[e] sont courts et subégaux, avec la surface ordinairement revêtue de l'enduit crétacé, hormis le 5[e] segment, et parfois aussi le 4[e].

Hanches antérieures distantes ; les médianes 2 fois plus écartées ; les postérieures le sont encore davantage.

Cuisses pas très robustes. *Tibias* légèrement arqués sur leur face externe, et par suite faiblement dilatés vers le sommet, avant lequel ils sont extérieurement taillés en biseau ; à un fort grossissement, on distingue quelques cils sur les tranches. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles très petits, égaux ; le 3[e] égale les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. Cette espèce se prend, comme sa congénère, en tamisant les feuilles amassées aux pieds des Cistes ; trouvée en Sicile par M. Ragusa, elle habite également la Corse. Dans la collection de M. Rey, j'en ai vu un exemplaire que ce savant naturaliste a découvert sous les détritus d'algues marines à Saint-Raphaël (Var).

Obs. Ordinairement de taille un peu plus faible que le *M. niveicollis*, cet insecte est aussi un peu plus large proportionnellement que le ♂ de celui-ci ; ses tubercules frontaux sont plus longuement dénudés et apparaissent comme 2 carènes légèrement convergentes en devant ; le corselet est proportionnellement un peu plus court, égalant presque la largeur des élytres, et les côtés sont plus régulièrement arrondis. Les autres différences signalées par M. Reitter ne me paraissent pas constantes.

Un exemplaire, capturé à Caporalino (Corse) par M. E. Revelière, semble différer du *M. Ragusæ* par la forme de son pronotum et par quelques autres caractères de moindre importance ; sa tête paraît

proportionnellement plus étroite; les 2 tubercules frontaux dénudés sont arrondis et peu saillants; ses antennes ne comptent que 9 articles ; le corselet, légèrement émarginé au sommet, est très rétréci à son bord antérieur où il est à peine plus large que la tête ; il s'arrondit un peu aux angles antérieurs qui ne sont pas marqués, puis se dilate assez fortement presque en ligne droite jusqu'un peu après le milieu où il se rétrécit vers la base, mais beaucoup moins que vers le sommet, avec ses angles postérieurs obtus et faiblement émoussés (tandis que chez le *M. Ragusæ* le prothorax paraît proportionnellemen un peu plus court, moins rétréci en devant, et s'arrondissant également sur les côtés); les côtes discales ne sont dénudées qu'au sommet et à la base; le 5e arceau ventral est court, subégal an précédent. J'avais d'abord soupçonné que c'était l'un des sexes du *M. Ragusæ*, mais cette espèce ayant été prise en nombre, comment admettre qu'on n'en aurait jusqu'ici rencontré qu'un seul échantillon, qui, d'après l'analogie, devrait être considéré comme la ♀ ? C'est contre toute vraisemblance. Aussi je suis plutôt porté à voir dans cette capture une découverte nouvelle ; si des recherches ultérieures viennent la confirmer et démontrer la valeur des caractères que j'ai signalés, il y aurait lieu d'en faire honneur à l'entomologiste auquel nous devons cette connaissance, en la désignant sous le nom de *M. Revelierei*.

Genre *Lathridius*, Herbst.

HERBST, KÆFER V. 1793, pag. 3.

Etymologie : λαθρίδιος, caché (1).

CARACTÈRES. *Corps* ovalaire et plus ou moins convexe. *Epistome* déprimé en arc et situé sur un plan inférieur au front. *Antennes* de 11 articles, insérées en dessus aux angles antérieurs du front, à peu

(1) Le catalogue de Munich écrit *Latridius* et ajoute que l'étymologie est douteuse. Pourtant Herbst indique celle-ci assez clairement, ce me semble, en disant que le nom du genre fait allusion à la petitesse de ces insectes, qui les rend difficiles à trouver et à reconnaître. Il n'y a donc pas lieu de revenir à une orthographe fautive que l'usage a légitimement rectifiée.

de distance au devant des yeux, et terminées par une massue tantôt bi-, tantôt tri-articulée. *Yeux* latéraux, proéminents, occupant environ la moitié latérale de la tête à partir de l'insertion antennaire. *Pronotum* orné de 2 côtes longitudinales sur le disque, et plus ou moins sinué ou incisé latéralement, souvent accompagné d'une membrane marginale caduque. *Ecusson* petit, transverse. *Elytres* non soudées, ovales, offrant chacune 8 stries ponctuées se réunissant deux à deux, la 1re à la 8e, la 2e à la 7e, la 3e à la 6e, et la 4e à la 5e, avec les intervalles alternes souvent plus ou moins costiformes (1). *Prosternum* en lame plus ou moins étroite, mais distincte, entre les hanches antérieures, après lesquelles il se prolonge. *Propleures* sans fossettes pour loger la massue des antennes au repos. *Mésopleures* plus courtes que les métapleures. *Hanches* toutes distantes; les médianes plus que les antérieures (celles-ci subcontiguës dans une espèce) ; les postérieures s'écartent encore davantage. *Abdomen* de 5 segments : le 1er égalant environ les 2 suivants pris ensemble; les 4 autres courts, subégaux, ou bien le dernier un peu plus allongé que le précédent. *Tarses* à 1er article plus court ou presque aussi allongé que le 2e.

Obs. L'existence de côtes longitudinales sur le disque du pronotum distingue à première vue ce genre des suivants. On ne saurait non plus le confondre avec les *Langelandia* et les *Metophthalmus*, car il n'a point de fossettes excavées sous les angles antérieurs du corselet pour y loger la massue des antennes au repos, et, d'autre part, ses yeux sont assez gros et insérés sur le côté de la tête.

Nous rencontrons ici une extrême variabilité dans la structure du prothorax : la longueur relative de cette partie du corps, les sinuosités de la marge latérale, la bordure costiforme des côtés sont sujettes à présenter dans la même espèce les différences les plus notables ; il en est de même, quoique à un moindre degré, de la sculpture des étuis. Lorsqu'on examine avec soin une série un peu nombreuse d'exemplaires capturés ensemble et appartenant à une seule éclosion, et à plus forte raison s'il s'agit d'individus de provenances diverses, on est surpris des dissemblances qui existent entre eux, dissemblan-

(1) Les espèces françaises ont toutes leur 7e interstrie assez fortement relevé en carène.

ces qu'on serait tenté de considérer partout ailleurs comme caractéristiques. La présence ou l'absence de la membrane blanchâtre qui constitue d'ordinaire l'appendice latéral du corselet peut surtout donner lieu à plus d'une méprise sur la forme réelle de ce segment et contribue à augmenter encore la diversité du faciès. Cette remarque peut servir d'excuse aux premiers descripteurs, qui ont établi sur des matériaux insuffisants un certain nombre de séparations spécifiques absolument injustifiables; elle expliquera aussi les difficultés qui se présentent, soit qu'on veuille débrouiller la synonymie, soit qu'on cherche à formuler la diagnose précise d'une espèce.

J'ai réuni les *Coninomus* de M. Thomson et de M. Reitter aux *Lathridius* vrais, parce qu'il m'a été impossible de trouver un ensemble de caractères ayant assez de valeur pour autoriser leur division générique. En dehors de la longueur relative des tempes qui, tout en étant susceptible de degrés divers, permet néanmoins une délimitation exacte de ces deux groupes, j'ai vainement cherché d'autres caractères tranchés et constants, pouvant s'appliquer à toutes les espèces d'une même section. Ainsi, par exemple, la massue antennaire, nettement bi-articulée dans les derniers *Coninomus*, se compose de trois articles chez le *nodifer* que les tempes allongées et plusieurs autres particularités morphologiques rangent nécessairement avec eux, tandis que l'*alternans*, appartenant aux *Lathridius* vrais, offre de son côté une massue subbiarticulée, et un corselet incisé latéralement à peu près comme chez les *Coninomus*. Le mélange de ces diverses formes et les transitions qui les rapprochent s'accentuent encore davantage, à mesure qu'on étudie une faune moins restreinte.

A l'aide du tableau suivant, on pourra, je crois, déterminer aisément les espèces qui habitent notre territoire ou quelques contrées limitrophes :

A *Yeux* séparés du corselet par des tempes plus courtes que le diamètre oculaire. *Corselet* plus ou moins sinué sur les côtés, mais non profondément incisé après le milieu. (s-g. *Lathridius*) (1).

(1) A ces caractères principaux on peut ajouter, sans toutefois y accorder trop d'importance, la troncature oblique du dernier article des antennes, et les tarses à 1er article plus court que le 2e.

a. *Elytres* glabres, prolongées en pointe dépassant notablement l'abdomen. . . . . LARDARIUS.

aa. *Elytres* plus ou moins arrondies ensemble à l'extrémité, sans se prolonger au delà de l'abdomen.

b. *Elytres* sérialement hérissées de soies assez longues.

c. *Tête* plus large avec les yeux que le bord antérieur du corselet . . . . LATICEPS.

cc. *Tête* moins large que le bord antérieur du corselet.

d. *Angles antérieurs* du corselet faiblement dilatés en lobes arrondis. *Elytres* sans impression transversale sensible après leur base. . . . . . . ANGULATUS.

dd. *Angles antérieurs* du corselet assez saillants en lobe subacuminé. *Elytres* nettement déprimées transversalement après leur base. . . . . . PRODUCTUS.

bb. *Elytres* sans séries de soies dressées assez longues.

e. *Intervalles alternes* des élytres non relevés en côtes, si ce n'est légèrement à la base . . . . ANGUSTICOLLIS

ee. *Intervalles alternes* des élytres nettement relevés en côtes qui se prolongent jusqu'à la voussure des étuis.

f. *Corselet* à peine aussi long que large, à côtés faiblement marginés-crenelés, presque droits après les lobes antérieurs arrondis. 9e *article* des antennes obconique, dilaté au sommet. RUGICOLLIS.

ff. *Corselet* plus long que large, assez fortement sinué et incisé au milieu de ses côtés, qui sont relevés en côtes. 9e *article* des antennes à peine dilaté au sommet . . . . ALTERNANS.

AA *Yeux* séparés du corselet par des tempes aussi longues ou plus longues que le diamètre oculaire. *Corselet* très fortement incisé après le milieu de ses côtés. (s-g. *Coninomus* Thomson) (1).

g. *Massue antennaire* très nette, de 3 articles. *Elytres* tuberculées avant l'extrémité. . . . . NODIFER.

gg. *Massue antennaire* très nette, de 2 articles seulement. *Elytres* offrant leurs interstries alternes plus ou moins relevés en côtes, mais sans saillies tuberculeuses.

(1) M. Reitter a signalé également la forme ovale du dernier article de la massue antennaire, et la quasi-égalité des 2 premiers articles tarsaux.

h. *Hanches antérieures* distantes. *Côtes discales* du pronotum plus distinctes. *Interstries alternes* des élytres peu relevés en côtes. . . . . CONSTRICTUS.

hh. *Hanches antérieures* presque contiguës. *Côtes discales* du pronotum moins distinctes. *Interstries alternes* des élytres nettement constiformes. . . . . CARINATUS.

1. **Lathridius lardarius** Degeer.

Ovale, allongé, luisant, glabre, d'un roux-testacé. Tête presque aussi large que le bord antérieur du corselet, avec les tempes peu allongées. Massue des antennes tri-articulée. Corselet à peine plus long que large, presque carré, offrant 2 côtes longitudinales sur le disque, et une impression anté-basale de chaque côté ; la marge latérale est relevée et sinuée, avec les angles antérieurs arrondis en lobe à peine saillant. Elytres convexes, acuminées au sommet où elles se prolongent au delà de l'abdomen, fortement ponctuées-striées les stries s'affaiblissant vers l'extrémité; intervalles larges, le sutural plus ou moins relevé en côte, ainsi que le 7e au delà du milieu et le 3e à la base seulement. Dessous du corps presque imponctué.

♂ *Tibias* incourbés ; les antérieurs plus fortement , et armés d'une petite dent anté-apicale sur leur tranche interne qui est finement denticulée et ciliée.

♀ *Tibias* non courbés ni denticulés, faiblement ciliés sur leur tranche interne.

Long: 0m0025 à 0m003 (1 1/6 à 1 2/5 lign) ; — larg.. 0m001 à 0m0012, (2/5 à 3/5 lign.)

Tenebrio lardarius De Geer, Mém. Inst V, pag. 45, 7; pl. 2, fig. 25-31.

Lathridius lardarius Curtis, Brit. Entom. VII, pl. 311, nº 1. — Stephens, Illustr. III, pag. 111, etc. — Shuckard, Elem. of Brit. Entom., pag 184. — Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 68.— Thomson, Skand Coleopt. V, p. 216. — Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 317.

Lathridius acuminatus Paykull, Faun. Suec. I, pag. 299. — Gyllenhal, Ins. Suec. IV, pag. 135, Etc.

Lathridius quadratus Panzer. Entom. Germ, I, pag. 101, Etc.

Corticaria rugicollis Marsham, Entom. Brit. I, pag. 113.

Lathridius pini Motschulsky. Bull. Mosc. 1866. III, pag. 236 ; pl. 6, fig. 3.

Lathridius dilaticollis Motschulsky, Bull. Mosc. 1866. III, pag. 236 ; pl. 6, fig. 2.

Lathridius subbrevis Motschulsky, Bull. Mosc. 1866. III, pag. 237.

Corps en ovale allongé, luisant, glabre, entièrement d'un roux-testacé, à l'exception des yeux qui sont noirs (1).

Tête à peine aussi longue que large, presque aussi large (y compris les yeux) que le bord antérieur du corselet, rugueusement-inégalement ponctuée sur toute sa surface, longitudinalement canaliculée dans son milieu, plus fortement sur le vertex. *Front* séparé de l'épistome par une dépression arquée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* court, transverse, arrondi en avant. *Joues* creusées d'un sillon peu profond sous les yeux ; ce sillon est limité en dessus par ces organes, et en dessous par une faible carène longitudinale de la gorge.

Antennes médiocres, peu robustes, d'un testacé pâle, dépassant un peu les angles postérieurs du prothorax, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire, le 2e beaucoup moins épais quoique un peu plus que les suivants, presque de même longueur que le 1er ; le 3e subcylindrique, le plus long de tous ; les 4e à 8e allongés, subobconiques, décroissant à peine ; le 9e aussi grêle à la base que les précédents est dilaté au sommet autant que les 2 autres de la massue ; le 10e un peu moins long que ceux entre lesquels il se trouve ; le 11e égalant le 9e, et obliquement tronqué au sommet.

Yeux arrondis, très saillants, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, peu distants du prothorax, dont ils sont séparés par des tempes courtes n'égalant pas la moitié du diamètre oculaire.

Pronotum presque carré, à peine plus long que large, échancré en devant, avec les angles antérieurs arrondis formant un lobe peu saillant qui occupe environ le tiers antérieur du corselet, avec la marge latérale relevée-explanée ; les côtés sont faiblement émarginés du sommet au milieu, puis prolongés en ligne presque droite en s'élargissant un peu jusqu'aux angles postérieurs qui sont marqués, pas tout-à-fait droits, situés vis-à-vis de la 5e strie des élytres ; la base est subtronquée, finement marginée ; la surface est couverte en entier

(1) Cette couleur étant la couleur normale des yeux, il n'en sera plus fait mention désormais.

d'une ponctuation rugueuse inégale ; sur le disque, deux côtes longitudinales subparallèles, s'écartant un peu en arc dans leur tiers antérieur; au devant de la base, une profonde impression transverse, divisée par les côtes en 3 dépressions.

Ecusson petit, transverse.

Elytres en ovale allongé, convexes, plus longues que l'abdomen qu'elles dépassent par un prolongement caudiforme en pointe subarrondie séparément au sommet ; calus huméral saillant, formé par le 7e interstrie qui est relevé en côte à la base ; un peu dilatées latéralement au-dessous et en arrière de l'épaule, elles offrent une ponctuation sériale assez profonde, mais s'affaiblissant vers le sommet, et formant 8 stries, dont les intervalles sont imponctués, larges et plus ou moins convexes, le 3e à la base seulement, le sutural et le 7e au delà du milieu ; la 7e strie est excavée en sillon à la hauteur des hanches postérieures ; le rebord marginal est fin, à peine relevé ; le repli épipleural est inférieur, assez large jusqu'aux hanches postérieures, puis se rétrécissant peu à peu avec la courbure externe, et réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Lame prosternale n'égalant pas le trochanter, enfoncée entre les hanches antérieures, après lesquelles elle fait plus ou moins saillie, avec une dépression transverse au devant et en arrière des hanches.

Mésosternum court, prolongé en lame assez large entre les hanches médianes.

Métasternum imponctué, avec une ligne longitudinale de points sur ses épipleures, allongé, à peine plus long que le 1er arceau ventral, offrant en arrière des hanches médianes une fossette arrondie dont les bords sont finement plissés longitudinalement ; ces fossettes sont à peine reliées transversalement par une dépression obsolète ; sur le milieu, un sillon longitudinal, partant du 1/3 environ et aboutissant à la base qui est un peu échancrée, fait bomber les parties voisines

Abdomen de 5 segments : le 1er le plus long, égalant environ les 2 suivants réunis ; les 2e, 3e et 4e subégaux ; le 5e un peu plus long que le précédent ; toute la surface est à peu près imponctuée.

Hanches antérieures peu distantes ; les médianes le sont environ 2 fois plus ; les postérieures s'écartent notablement davantage.

Cuisses pas très robustes, peu dilatées, à peine obsolètement canaliculées en dessous. *Tibias* subcylindriques : chez les ♂, les antérieurs

surtout et les médians sont assez fortement incourbés, avec une petite dent anté-apicale sur leur tranche interne, qui est finement denticulée et ciliée; chez les ♀, ils n'offrent pas cette courbure ni cette denticulation. *Tarses* ayant leur 1er article un peu plus court que le 2e; le 3e est plus allongé que les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. D'après Mannerheim, cette espèce se trouve dans les débris végétaux, sur les feuilles des arbres, et surtout sur les plantes légumineuses, etc.; répandue par toute l'Europe boréale et jusqu'en Sibérie, elle vit également dans diverses provinces de France, et j'en ai vu des exemplaires provenant des environs de Paris et des Pyrénées-Orientales; mais elle paraît être assez rare chez nous, car la plupart des collections que j'ai pu examiner possèdent seulement des échantillons d'Allemagne.

Obs. C'est l'espèce la plus grande du genre, et il est facile de la reconnaître au prolongement acuminé de ses élytres qui sont glabres. La structure particulière des tibias chez le ♂ est aussi un excellent caractère distinctif, bien qu'il ne puisse s'appliquer qu'à l'un des deux sexes. De Geer a fait connaître la larve en même temps que l'insecte parfait.

Les *L. pini*, *dilaticollis* et *subbrevis* de Motschulsky appartiennent incontestablement à la synonymie du *lardarius* : l'auteur s'est laissé égarer par la variabilité du prothorax, dont la longueur relative et l'émargination latérale ne sont nullement constantes.

2. **Lathridius laticeps** Belon.

Ovale allongé, entièrement d'un roux ferrugineux. Tête déprimée, plus large, y compris les yeux, que le bord antérieur du corselet; tempes peu allongées. Corselet presque carré, un peu plus long que large, offrant deux faibles côtes discales, subsinueusement marginé sur les côtés, avec les angles antérieurs arrondis, non lobés. Elytres convexes, profondément ponctuées-striées, sérialement hérissées de petites soies assez longues; la suture et les interstries alternes sont faiblement carénés. Dessous du corps imponctué.

Long. : 0m0019 [4/5 lign.]; — larg. 0m0005 [1/4 lign.]

Corps en ovale allongé, presque mat, entièrement d'un roux ferrugineux.

Tête assez courte, presque triangulaire, plus large, y compris les yeux, que le bord antérieur du corselet, rugueuse et inégale, assez déprimée et presque plane avec un sillon médian sur le vertex ; tronquée à la base avec les angles droits, légèrement saillants ; excavée longitudinalement près des yeux. *Epistome* court, séparé du front par une dépression arquée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* transverse, subarrondi en devant.

Antennes grêles, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, ayant leur 1er article épaissi, globuleux, le 2e moins dilaté, un peu plus court, subcylindrique (1).

Yeux arrondis, assez saillants, occupant environ la moitié latérale de la tête, à partir de l'insertion antennaire, peu éloignés du corselet par les tempes qui n'égalent pas la moitié du diamètre oculaire.

Pronotum presque carré, un peu plus long que large, coupé droit à la base et en devant, avec les angles antérieurs subarrondis, non distinctement dilatés en lobes; les côtés sont marginés d'une carène relevée d'abord assez fortement pour former comme un tubercule vers le quart antérieur, descendant ensuite en ligne sinuée vers la base où elle tombe à angle droit, vis-à-vis de la 4e strie des élytres; sur le milieu du disque on distingue 2 faibles carènes subparallèles, un peu arcuément divergentes dans leur tiers antérieur; la surface est creusée de fossettes, notablement plus profondes aux angles antérieurs et le long des côtés vers la base; elle est à peine excavée sur le disque entre les 2 côtes médianes.

Ecusson bien distinct, transverse.

Elytres ovales, convexes, sans impression transversale après la base, ponctuées-striées chacune de 8 séries de points très gros et profonds, émettant du fond une soie hérissée assez longue ; interstries imponctués, les alternes faiblement relevés en côtes ainsi que la suture et la marge ; le calus huméral est saillant, formé par le 7e inters-

(1) Cette description des antennes est forcément incomplète, ces organes ayant été malheureusement mutilés. D'après les souvenirs de M. Rey, elles étaient fort grêles et rappelaient un peu celles des *Dasycerus*, avec lesquels l'insecte présente une singulière analogie dans la conformation de sa tête.

trie qui est relevé en côte plus forte que les autres et se prolongeant jusqu'à la voussure des étuis; arrondies et un peu dilatées sous l'épaule, elles s'atténuent en pointe obtuse qui dépasse un peu l'abdomen ; la 7e strie est profondément creusée et un peu déviée de sa direction à la hauteur des hanches postérieures; le bord marginal est explané en gouttière; le repli épipleural est inférieur, excavé et presque lisse dans toute sa longueur, assez large sous l'épaule, il se rétrécit peu à peu avec la courbure de l'élytre, et se termine vers le 5e arceau ventral.

Prosternum s'avançant entre les hanches antérieures en une lame à peu près aussi large que le trochanter.

Mésosternum court, formant entre les hanches médianes une plaque environ 2 fois plus large que la prosternale.

Métasternum allongé, imponctué ainsi que ses épipleures, un peu plus long que le 1er arceau ventral; les fossettes post-coxales sont obsolètes, et leurs bords ne sont pas plissés; la moitié basale est creusée longitudinalement d'une impression qui fait bomber les parties voisines.

Abdomen de 5 segments : le 1er égalant environ les 2 suivants réunis; les 2e à 5e courts, subégaux.

Hanches antérieures insérées à peu près au milieu du prothorax, peu distantes; les médianes environ une fois plus écartées; les postérieures le sont notablement davantage.

Cuisses assez robustes, subcylindriques. *Tibias* moins épais, linéaires. *Tarses* ayant leur 1er article court, le 2e assez allongé; le 3e égalant environ les 2 précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. Je ne connais qu'un seul exemplaire recueilli à Morgon par M. Rey, qui l'avait séparé dans sa collection sous le nom caractéristique que je lui ai conservé.

Obs. Les espèces qui avoisinent le *L. lardarius* n'ont pas les élytres entièrement arrondies à l'extrémité, mais plutôt subacuminées; cependant elles ne sont jamais prolongées en forme de queue, et d'ailleurs elles sont sérialement hérissées de soies assez longues. Parmi celles qui présentent ce caractère, le *L. laticeps* se reconnaîtra de suite à la largeur et à la structure de sa tête.

3. **Lathridius angulatus** Mannerheim.

Ovale, allongé, luisant, d'un roux ferrugineux avec les antennes et les pattes plus claires. Tête moins large, y compris les yeux, que le bord antérieur du corselet; tempes peu allongées. Massue des antennes tri-articulée. Corselet allongé, rétréci à la base, offrant 2 côtes longitudinales sur le disque; la marge latérale est relevée en côte bisinuée, avec les lobes antérieurs arrondis peu saillants. Elytres convexes, sérialement hérissées de soies assez longues, présentant après la base une dépression transversale obsolète, profondément ponctuées-striées, avec les intervalles étroits, les alternes faiblement costiformes, excepté le 7e qui est en carène très nette jusqu'au delà du milieu. Dessous du corps presque imponctué.

♂ *Tibias antérieurs* légèrement incourbés.
♀ *Tibias antérieurs* droits.

Long. : 0m002 (9/10 lign.); — larg. : 0m0008 (3/10 lign.)

Lathridius angulatus Mannerheim, in Germ. Zeitschr, V. pag 74. — Reitter Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 318.
Lathridius angusticollis Thomson, Skand. Col. V. pag. 216.
Lathridius undulatus Motschulsky, Bull. Mosc. 1866. III, pag. 242.

Corps en ovale allongé, luisant, entièrement d'un roux ferrugineux, avec les parties buccales, les antennes et les pattes ordinairement un peu plus pâles.

Tête un peu plus longue que large, à ponctuation rugueuse, inégale, plus ou moins canaliculée longitudinalement avec une dépression subtriangulaire sur le vertex; à un certain jour, on distingue en avant 2 autres sillons obsolètes longitudinaux; elle est moins large, y compris les yeux, que le bord antérieur du corselet. *Front* séparé de l'épistome par une dépression arquée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* transverse, subarrondi en devant. *Joues* creusées d'un sillon limité en dessus par la marge du front et les yeux et en dessous par une carène longitudinale de la gorge.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, médiocres, dépassant faiblement les angles postérieurs du cor-

selet, composées de 11 articles : le 1er très gros, renflé, orbiculaire ; le 2e beaucoup moins épais, quoiqu'il le soit encore un peu plus que les suivants, presque anssi long que le 3e ; celui-ci allongé, subobconique, ainsi que les 4e à 8e qui décroissent insensiblement, de sorte que le 8e paraît un peu plus court, mais il est encore beaucoup plus long que large ; la massue est formée par les 3 derniers articles ; le 9e est grêle à la base, allongé, obconique, aussi dilaté au sommet que le suivant ; celui-ci épais, transverse, plus court que chacun de ceux entre les quels il se trouve; le dernier, subégal au 9e. est obliquement tronqué à l'extrémité.

Yeux arrondis, assez saillants, occupant environ la moitié latérale de la tête à partir de l'insertion antennaire, peu éloignés du corselet par les tempes qui n'égalent pas la moitié du diamètre oculaire.

Pronotum en carré oblong, distinctement plus long que large, un peu rétréci à la base, coupé presque droit à la base et en devant avec les angles antérieurs arrondis en lobe peu saillant et court, (s'étendant à peine au quart de la longueur) ; la marge latérale relevée en côte forme 2 sinuosités, la 1re moins profonde après le lobe antérieur, la 2e presque anguleuse après le milieu, puis il tombe presque à angle droit sur la base des élytres vers la 4e strie; sur le disque 2 côtes subparallèles, un peu arcuément divergentes dans leur tiers antérieur ; une profonde impression transverse au devant de la base ; plusieurs autres excavations sur la surface qui est entièrement ponctuée-rugueuse.

Ecusson bien distinct, transverse.

Elytres ovales, convexes, offrant en arrière de leur base quelques traces d'une dépression transversale, obsolète ; ponctuées-striées de 8 séries de points assez gros et profonds du centre desquels se dressent de petites soies assez longues ; interstries imponctués ; les alternes légèrement costiformes, le calus huméral est très saillant, formé par le 7e interstrie qui est en carène très nette jusqu'au-delà du milieu ; les élytres sont un peu dilatées après l'épaule, puis atténuées en pointe obtuse à l'extrémité qui recouvre en entier l'abdomen sans le dépasser; la 1re strie est un peu plus excavée sur la voussure, et la 7e l'est à la hauteur des hanches postérieures ; le repli épipleural est assez large, inférieur, se terminant vers le 5e arceau ventral.

Lame prosternale égalant à peine le trochanter, enfoncée et un peu rétrécie entre les hanches antérieures, plus distincte en avant et en arrière de celles-ci ; les flancs offrent 2 sillons transversaux,

Mésosternum court, formant entre les hanches médianes une plaque environ 2 fois plus large que la prosternale.

Métasternum allongé, imponctué avec ses épipleures ornées d'une série longitudinale de points parfois confluents, un peu plus long que le 1er segment ventral, s'avançant en lame entre les hanches médianes; les fossettes post-coxales obsolètes, à bords non plissés; la moitié basale est creusée longitudinalement d'une impression plus marquée dans l'un des sexes, qui fait bomber les parties voisines; il existe au milieu de la base une légère échancrure.

Abdomen de 5 segments presque imponctués: le 1er égalant environ les 2 suivants réunis; les 2e, 3e et 4e courts, subégaux, chacun avec une faible dépression transverse; le 5e à peine plus long que le précédent.

Hanches antérieures insérées vers le milieu du prothorax, peu distantes; les médianes environ 2 fois plus écartées; les postérieures notablement davantage.

Cuisses assez robustes, subcylindriques, à peine dilatées vers le sommet, obsolètement canaliculées en dessous. *Tibias* presque linéaires, les antérieurs légèrement incourbés chez les ♂. *Tarses* ayant leur 1er article plus court que le 2e; celui-ci assez allongé; le 3e égalant au moins les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. Cet insecte paraît se rencontrer dans toute l'Europe et au Caucase; il n'est pas rare en France et en Corse.

Obs. On ne peut le confondre qu'avec le *L. productus* dont les élytres présentent également des séries de soies hérissées; mais sa taille est un peu plus avantageuse, les lobes antérieurs de son corselet sont arrondis et peu saillants, et l'impression transversale après la base des élytres est à peine indiquée.

Entre tous les Lathridiens, cette espèce est une de celles qui possèdent le prothorax le plus étroit; c'est sans doute pour ce motif qu'elle est ordinairement envoyée sous le nom d'*angusticollis*, et qu'elle est ainsi étiquetée dans la plupart des collections. M. Thomson lui-même lui donne cette appellation fautive, mais sa description se rapporte certainement à l'*angulatus*; car le véritable *angusticollis* de Hummel, Gyllenhal et Mannerheim est dépourvu des soies hérissées en séries qui caractérisent l'espèce actuelle. Ces auteurs parlent, il est vrai, de

quelques petits poils dressés épars sur les élytres dans les individus frais et bien conservés. Toutefois, leurs expressions ne peuvent s'appliquer ici : on les comprend au contraire aisément lorsqu'on a sous les yeux des exemplaires en bon état de l'*angusticollis* authentique, chez lesquels on aperçoit en effet au fond des points et à un certain jour quelques poils soyeux très courts dépassant à peine la surface des étuis.

Le *L. undulatus* de Motschulsky est vraisemblablement synonyme de l'*angulatus*, bien que l'auteur ne fasse pas mention dans sa diagnose des soies hérissées en séries sur les élytres ; en énumérant les caractères qui, d'après lui, sépareraient ces deux espèces, il n'aurait pas manqué de signaler celui-ci comme le plus important, tandis qu'il invoque seulement des différences dépourvues de toute valeur, eu égard à l'extrême variabilité de la sculpture.

4. **Lathridius productus** ROSENHAUER.

Ovale allongé, luisant, d'un roux ferrugineux ou d'un brun testacé avec les antennes et les pattes plus claires. Tête un peu moins large, y compris les yeux, que le bord antérieur du corselet ; tempes peu allongées. Massue des antennes tri-articulée. Corselet allongé, rétréci à la base, offrant 2 côtes longitudinales sur le disque ; la marge latérale est relevée en côte plus ou moins sinuée, avec les angles antérieurs prolongés en lobes très marqués et subacuminés. Elytres convexes, sérialement hérissées de soies assez longues, offrant après la base une impression transversale assez profonde, fortement ponctuées-striées, avec les intervalles étroits, les alternes à peine costiformes, excepté le 7e qui est en carène très nette jusqu'au delà du milieu. Dessous du corps presque imponctué.

♂ *Tibias antérieurs* faiblement incourbés.

Long. : 0m0017 à 0m0018 (3/4 à 4/5 lign.) ; — larg. : 0m0007 (1/3 lign.)

Lathridius productus ROSENHAUER, Thiere Andalus., pag. 351. — REITTER, Stett, Ent. Zeit. 1875, pag. 319.

Corps en ovale allongé, luisant, convexe, entièrement d'un roux ferrugineux ou d'un brun testacé avec les parties buccales, les antennes et les pattes ordinairement un peu plus pâles.

Tête moins large, y compris les yeux, que le bord antérieur du corselet, un peu plus longue que large, à ponctuation rugueuse inégale, plus ou moins canaliculée longitudinalement avec une dépression subtriangulaire sur le vertex. *Front* séparé de l'épistome par une dépression arquée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* transverse, subarrondi en devant. *Joues* creusées d'un sillon limité en dessus par la marge frontale et les yeux, et en dessous par une carène longitudinale de la gorge.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, médiocres, dépassant faiblement les angles postérieurs du corselet, composées de 11 articles : le 1er très gros, renflé, orbiculaire ; le 2e beaucoup moins épais quoiqu'il le soit encore un peu plus que les suivants, presque aussi long que le 3e ; celui-ci allongé, subobconique, ainsi que les 4e à 8e qui décroissent insensiblement de sorte que le 8e paraît un peu plus court, mais il est encore beaucoup plus long que large ; la massue est formée par les 3 derniers articles ; le 9e est grêle à la base, allongé, obconique, aussi dilaté au sommet que le suivant ; celui-ci épais, transverse, plus court que chacun de ceux entre lesquels il se trouve ; le dernier, subégal au 9e, est obliquement tronqué à l'extrémité.

Yeux arrondis, assez saillants, occupant environ la moitié latérale de la tête à partir de l'insertion antennaire, peu éloignés du corselet par les tempes qui n'égalent pas la moitié du diamètre oculaire.

Pronotum en carré plus long que large, rétréci à la base, coupé à peu près droit en devant avec les angles antérieurs prolongés en lobes très marqués et subacuminés ; la marge latérale relevée en côte est plus ou moins sinuée et tuberculeuse et vient tomber à angle droit sur la base des élytres vers la 4e strie (1) ; le disque est orné de 2 côtes longitudinales subparallèles, un peu arcuément divergentes dans leur

(1) Ce bourrelet latéral ne représente pas la véritable largeur du corselet, qui correspond plutôt à la 5e strie des élytres ; en outre, la forme du pronotum varie tellement, selon la position qu'on lui donne pour l'étudier, qu'il est à peu près impossible d'en donner une description reconnaissable. Je me suis demandé d'où pouvait provenir cette variabilité Après l'examen de nombreuses séries d'individus, je soupçonne que la membrane caduque qui accompagne souvent dans ce genre les flancs prothoraciques, doit y être pour quelque chose, suivant qu'elle se dessèche plus ou moins rapidement et qu'elle se réunit aux parties voisines, dont elle augmente le volume.

tiers antérieur; une profonde impression transverse existe au devant de la base; et la surface est entièrement ponctuée-rugueuse.

Ecusson bien distinct, transverse.

Elytres ovales, convexes, offrant avant leur milieu une dépression transversale très nette; ponctuées-striées de 8 séries de points assez gros, du centre desquels se dressent de petites soies assez longues; interstries étroits, imponctués, les alternes à peine costiformes, excepté le 7ᵉ qui forme le calus huméral saillant et se prolonge en carène très nette jusqu'au delà du milieu; les élytres sont un peu dilatées après l'épaule, puis atténuées en pointe obtuse qui recouvre entièrement l'abdomen sans le dépasser; la 1ʳᵉ strie est un peu plus excavée sur la voussure, et la 7ᵉ l'est à la hauteur des hanches postérieures; le repli épipleural est assez large, inférieur, longitudinalement ponctué se terminant vers le 5ᵉ arceau ventral.

Lame prosternale égalant à peine le trochanter, enfoncée et un peu rétrécie entre les hanches antérieures, plus distincte en avant et en arrière de celles-ci; les flancs offrent 2 sillons transversaux.

Mésosternum court, formant entre les hanches médianes une plaque environ 3 fois plus large que la prosternale.

Métasternum allongé, imponctué (à un certain jour, on distingue seulement 3 ou 4 points sur les épisternums) un peu plus long que le 1ᵉʳ segment ventral, s'avançant en lame entre les hanches médianes; fossettes post-coxales transverses, obsolètes, reliées entre elles par un fin sillon transversal, à peine plissées sur les bords; la moitié basale est creusée longitudinalement d'une impression, plus marquée dans l'un des sexes, qui fait bomber les parties voisines; on distingue une légère échancrure au milieu de la base.

Abdomen de 5 segments presque imponctués : le 1ᵉʳ égalant environ les 2 suivants pris ensemble; les 2ᵉ, 3ᵉ et 4ᵉ courts, subégaux, offrant chacun une faible dépression transverse; le 5ᵉ à peine plus long que le 4ᵉ.

Hanches antérieures insérées vers le milieu du prothorax, peu distantes; les médianes environ 2 fois plus écartées; les postérieures, notablement davantage.

Cuisses assez robustes, presque cylindriques, à peine dilatées au bout, obsolètement canaliculées en dessous. *Tibias* presque linéaires, les antérieurs faiblement incourbés chez les ♂. *Tarses* à 1ᵉʳ article

plus court que le 2e ; celui-ci assez allongé ; le 3e égalant au moins les 2 précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. Cette espèce paraît plus méridionale que la précédente ; on la rencontre en France du sud-est au sud-ouest. J'en ai vu des exemplaires d'Espagne, d'Italie, de Corse et d Algérie, et je suppose qu'elle habite toute la région circa-méditerranéenne. En Corse, on la prend souvent sur les aulnes M. Reitter l'indique en outre de l'Amérique du nord.

Obs. Extrêmement voisine de l'*angulatus*, dont elle n'est peut-être qu'une race méridionale, elle se distingue néanmoins par quelques caractères assez constants pour que je n'aie pas osé proposer leur réunion : sa taille est en effet un peu plus faible, son corselet est diversement construit, et surtout les angles antérieurs sont prolongés en lobes plus ou moins acuminés, au lieu d'être arrondis, enfin l'impression transversale des élytres à la base est ici toujours parfaitement marquée.

5. **Lathridius angusticollis** Hummel.

Ovale, ferrugineux ou d'un brun de poix, luisant, glabre, avec les antennes et les pattes ferrugineuses. Tête moins large que le bord antérieur du corselet ; tempes peu allongées. Massue des antennes tri-articulée. Corselet un peu plus long que large, un peu plus étroit à la base, offrant 2 côtes discales, faiblement dilaté en lobes arrondis aux angles antérieurs, à côtés carénés inégalement sinués. Elytres à stries ponctuées, s'affaiblissant vers l'extrémité ; la suture, la marge et les insterstries alternes sont relevés en carènes plus ou moins distinctes à la base ; le 7e interstrie très saillant jusqu'au delà du milieu. Dessous du corps imponctué.

Long : 0m 002 à 0m 0022 (9/10 à 1 lign.) ; — larg. : 0m 0009 à 0m 001 (2/5 à 1/2 lign.)

Lathridius angusticollis Hummel, Ess. ent. IV, pag. 5. — Gyllenhal, Ins. Suec. IV, pag. 136. — Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V. page 71, n. 5. — J. Duval, Genera Col. II, pl. 59, fig. 291. — Redtenbacher, Fauna Austr. 3e édit. pag. 416. — Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 320.

Lathridius Pandellei Brisout, in Cat. Grenier 1863, pag. 71, n. 89.

Lathridius tremulæ Thomson, Skandin. Col. X, pag. 335, n. 5.

Corps en ovale allongé, luisant, glabre, ferrugineux ou d'un brun de poix, avec les antennes et les pattes ferrugineuses. Dans les individus bien frais, on aperçoit au fond des points en séries sur les élytres, un poil doré, très court, mais ne formant pas des séries hérissées distinctes lorsqu'on les regarde de profil.

Tête assez courte, à peine aussi longue que large, moins large, y compris les yeux, que le bord antérieur du corselet, à ponctuation grossière, rugueuse, d'ordinaire sillonnée longitudinalement au milieu, avec la partie postérieure du vertex subexcavée transversalement. *Epistome* situé sur un plan inférieur et séparé du front par une dépression arquée en arrière, qui aboutit de chaque côté à l'insertion des antennes. *Labre* transverse, subarrondi aux angles antérieurs.

Antennes assez robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, aussi longues que la tête et le corselet pris ensemble, composées de 11 articles : le 1er orbiculaire, très renflé, plus long que le 2e qui est moins épais, bien qu'il le soit encore plus que les suivants ; articles du funicule obconiques, distinctement plus longs que larges, diminuant un peu de longueur vers le sommet, de sorte que le 8e est moins long que les autres ; le 9e article un peu plus épais à l'extrémité et plus long que le précédent, commençant réellement la massue, qui est plus dilatée au 10e article ; celui-ci plus large que long ; le 11e un peu plus long que le précédent, subtronqué obliquement au sommet.

Yeux arrondis, assez saillants, occupant à peine la moitié latérale de la tête à partir de l'insertion des antennes ; peu distants du corselet, les tempes n'égalant pas la moitié du diamètre oculaire.

Pronotum un peu plus long que large, un peu plus rétréci vers la base, subarcuément émarginé en devant, avec les angles antérieurs faiblement dilatés en lobes arrondis ; relevé en côte sur les bords latéraux qui sont inégalement sinués et viennent tomber rectangulairement sur la base qui est coupée droit, vis-à-vis du 5e interstrie des élytres ; sur le milieu du disque, on distingue 2 carènes arcuément divergentes dans leur tiers antérieur ; la surface est rugueusement ponctuée et excavée plus profondément le long des angles antérieurs et transversalement au devant de la base, elle est moins abaissée sur le disque entre les côtes médianes.

Ecusson distinct, transverse.

Elytres ovales, convexes, à peine transversalement déprimées en

arrière de la base, ponctuées-striées chacune de 8 séries de points assez forts à la base, mais s'oblitérant peu à peu vers l'extrémité; interstries lisses, les alternes relevés plus ou moins fortement en côte à la base, ainsi que la suture; le calus huméral est saillant, formé par le 7ᵉ interstrie qui se prolonge en côte très nette jusque après le milieu ; la marge est relevée jusque vers l'extrémité; arrondies et un peu dilatées sous l'épaule, elles s'atténuent peu à peu vers le sommet où elles s'arrondissent, à peine séparément, sans dépasser l'abdomen; la 7ᵉ strie est profondément creusée et un peu déviée de sa direction à la hauteur des hanches postérieures; avant la voussure des élytres, la strie juxta-suturale est aussi plus profondément sulciforme, et la surface contiguë paraît par suite un peu déprimée; le repli épipleural est inférieur, médiocre et à peu près égal dans toute sa longueur, excavé; on y distingue, à un certain jour, une série longitudinale de points obsolètes; il se termine vers le 5ᵉ arceau ventral.

Prosternum étroit entre les hanches antérieures, où il n'égale pas la largeur du trochanter, se dilatant un peu tuberculeusement en arrière jusqu'au bord postérieur du segment.

Mésosternum court, formant entre les hanches médianes une plaque 2 fois plus large que la prosternale, nettement séparé du métasternum par une impression sulciforme.

Métasternum allongé, imponctué, égalant environ le 1ᵉʳ arceau ventral, avec une ligne de points bien distincts et serrés sur ses épipleures; creusé en arrière des hanches médianes de 2 fossettes peu marquées, à bords plissés ; la moitié basale est excavée longitudinalement de manière à faire bomber légèrement les parties voisines ; on distingue une strie fine au fond de la dépression.

Abdomen de 5 segments imponctués : le 1ᵉʳ égalant environ les 2 suivants pris ensemble; les 2ᵉ à 5ᵉ courts, subégaux.

Hanches antérieures insérées à peu près au milieu du thorax, peu distantes; les médianes le sont au moins 2 fois plus, et les postérieures encore davantage.

Cuisses robustes, subcylindriques. *Tibias* peu épais, presque linéaires. *Tarses* ayant le 1ᵉʳ article court, le 2ᵉ plus allongé, le 3ᵉ égale les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

HABITAT. Cet insecte est répandu dans toute l'Europe et jusqu'en

Sibérie ; bien que j'en aie vu un certain nombre d'échantillons capturés dans les plaines de diverses provinces françaises, il paraît cependant affectionner les régions montagneuses, à en juger d'après la quantité de ces dernières provenances, entre lesquelles je désignerai spécialement les Vosges, le mont Pilat, la Grande-Chartreuse et les Pyrénées. Je le crois moins commun que l'*angulatus*.

Obs. Le *L. angusticollis* est bien distinct des 3 espèces précédentes par l'absence des séries de soies assez longues hérissées sur les élytres; alors même que les exemplaires sont frais et en bon état, les petits poils dorés qu'on aperçoit çà et là au fond des points ne dépassent guères la surface des étuis si on les regarde de profil. Ses élytres n'ont point de prolongement acuminé comme celles du *L. lardarius*, et leurs intervalles alternes ne sont relevés qu'à la base, tandis qn'ils sont nettement costiformes et prolongés jusqu'à la voussure chez les 2 autres espèces françaises appartenant au 1er sous-genre : *rugicollis* et *alternans*.

Mannerheim avait à sa disposition les types de Hummel ; il est donc indubitable que son *angusticollis* est réellement celui de l'auteur. Je regarde pareillement la description de Gyllenhal comme se rapportant à cette même espèce, car la mention qu'il fait des petites soies éparses sur les élytres dans les individus en bon état est reproduite ici par Mannerheim, et j'ai expliqué plus haut (pag. 121) quel sens on devait donner aux expressions dont tous les deux se sont servis. M. Thomson, les ayant interprétées différemment, a été amené à considérer l'*angulatus* de Mannerheim comme synonyme de l'*angusticollis* de Gyllenhal ; c'est pourquoi il a décrit l'*angulatus* sous le nom d'*angusticollis*, et en revanche l'*angusticollis* véritable sous celui de *tremulæ*.

M. Brisout de Barneville a séparé à la fois de l'*angusticollis* et de l'*angulatus* un insecte qu'il appelle *L. Pandellei* ; selon ma manière de voir, les caractères qui le différencieraient de la première de ces espèces n'ont pas une valeur suffisante, et en outre l'examen de plusieurs exemplaires déterminés par l'auteur lui-même m'a permis de constater que la description de l'*angusticollis* authentique leur convient parfaitement.

6. **Lathridius rugicollis** Olivier.

Ovale, ferrugineux ou d'un brun clair, luisant, glabre. Tête moins large que le bord antérieur du corselet; tempes peu allongées. Massue des antennes tri-articulée. Corselet carré, à peine aussi long que large, offrant 2 côtes discales, dilaté en lobe arrondi aux angles antérieurs, à peine sinué sur les côtés, qui sont faiblement marginés crénelés. Elytres à stries ponctuées, s'affaiblissant vers l'extrémité; la suture, la marge et les 3 interstries alternes sont relevés en carènes, ordinairement très nettes, raccourcies vers la voussure. Dessous du corps imponctué.

Long. : 0m0019 à 0m002 (4/5 à 7/8 lign.); — larg. : 0m0008 à 0m 0009 (3/10 à 2/5 lign.)

Ips rugicollis Olivier, Ent. II. 18, pag. 13, 19 ; pl. 3, fig. 19, a. b.

Lathridius rugicollis Gyllenhal, Ins. Suec. IV, pag. 137, n. 16. — Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 76, n. 11. — Thomson, Skandin. Col. V, pag. 217, n. 3. — Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, page 321.

Corps ovale, luisant, glabre, ferrugineux ou d'un brun clair, avec les antennes et les pattes ordinairement plus pâles.

Tête presque carrée, moins large que le bord antérieur du corselet, rugueuse et inégale, transversalement subexcavée tout à fait en arrière, avec un sillon longitudinal médian plus ou moins distinct. *Epistome* situé sur un plan inférieur et séparé du front par une dépression arquée en arrière, qui aboutit de chaque côté à l'insertion des antennes. *Labre* transverse, subarrondi aux angles antérieurs.

Antennes assez robustes, insérées en dessus et à l'angle antérieur du front, environ aussi longues que la tête et le corselet pris ensemble, composées de 11 articles : le 1er renflé, orbiculaire, le plus gros de tous, plus long que le 2e, qui est moins épais, bien qu'il le soit encore plus que les suivants ; articles du funicule au moins aussi longs que larges, obconiques, subégaux ; le 9e aussi long que le précédent, mais un peu plus épais à l'extrémité et formant la massue avec les 10e et 11e qui sont très épais, plus larges que longs ; le dernier obliquement tronqué à l'extrémité.

Yeux arrondis, assez saillants, occupant la moitié latérale de la tête à partir de l'insertion des antennes, peu éloignés du corselet par les tempes qui n'égalent pas la moitié du diamètre oculaire.

Pronotum presque carré, à peine aussi long que large, arcuément émarginé en devant avec les angles antérieurs arrondis et dilatés en lobes ; les côtés faiblement marginés-crénelés sont à peine sinués et viennent tomber rectangulairement sur la base qui est coupée droit, où ils font face à la carène du 5ᵉ interstrie des élytres ; sur le milieu du disque, on distingue 2 carènes longitudinales, arcuément divergentes dans leur tiers antérieur ; la surface est rugueuse et creusée de fossettes plus profondes aux angles antérieurs et transversalement audevant de la base ; elle est peu creusée sur le disque entre les côtes médianes.

Ecusson distinct, transverse.

Elytres ovales, convexes, sans impression transversale après la base, ponctuées-striées chacune de 8 séries de points assez gros et profonds à la base, mais s'oblitérant peu à peu vers l'extrémité ; interstries lisses, les alternes d'ordinaire nettement relevés en côtes ainsi que la suture et la marge ; le calus huméral est saillant, formé par le 7ᵉ interstrie qui est relevé en côte un peu plus forte que les autres, et se prolongeant comme celles-ci jusqu'à la voussure des élytres où elles disparaissent ; arrondies et dilatées sous l'épaule, elles s'arrondissent ensemble à l'extrémité, sans dépasser l'abdomen; la 7ᵉ strie est très profondément creusée à la hauteur des hanches postérieures, le repli épipleural est inférieur, médiocre dans toute sa longueur, se rétrécissant peu à peu avec la courbure des élytres, excavé et marqué d'une ligne longitudinale de points souvent obsolète, réduit à une tranche vers le bout du 4ᵉ arceau ventral.

Prosternum très étroit entre les hanches antérieures, où il n'égale pas la largeur du trochanter, déprimé et sillonné transversalement au devant d'elles, se dilatant en arrière presque jusqu'au bord postérieur du segment.

Mésosternum court, formant entre les hanches médianes une plaque à peine concave longitudinalement, 2 fois plus large que la prosternale, et terminée par une dépression sulciforme entre les hanches mêmes.

Métasternum allongé, imponctué, égalant environ le 1ᵉʳ arceau

ventral, offrant une ligne de points sur ses épipleures ; creusé en arrière des hanches médianes de 2 fossettes bien marquées à bords plissés; la moitié basale est sillonnée longitudinalement de manière à faire bomber légèrement les parties voisines ; on distingue une fine strie au fond de la dépression.

Abdomen de 5 segments imponctués : le 1er égalant environ les 2 suivants réunis, les 2e à 5e courts, subégaux.

Hanches antérieures insérées à peu près au milieu du prothorax, très peu distantes ; les médianes le sont au moins deux fois plus, et les postérieures encore davantage.

Cuisses robustes, peu renflées. *Tibias* peu épais, presque linéaires. *Tarses* ayant leur 1er article court, le 2e plus allongé, le 3e égale les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. Cette espèce ne paraît pas très commune en France. D'après Olivier, elle a été capturée aux environs de Paris ; les exemplaires que j'ai vus ont été recueillis au Mont-Dore, dans le Beaujolais et autour de Lyon, mais son aire de diffusion doit être plus étendue. Elle habite aussi les régions boréales de l'Europe (Scandinavie, Russie et Allemagne du Nord); elle vit cependant plus au sud, car on la rencontre en Autriche, et j'en possède un individu provenant de Carinthie. M. Reitter dit l'avoir trouvée en compagnie du *Silvanus similis* Er. dans l'intérieur vermoulu et moisi de pommes de pin tombées avant leur parfaite maturité, où s'étaient également développées des larves de l'*Ernobius mollis* L. et d'un *Pogonochœrus*.

Obs. Reconnaissable entre toutes ses congénères françaises à la conformation particulière de son corselet carré, dépourvu de bourrelet marginal et à peine sinué sur les côtés, elle se distingue en outre des *L. laticeps*, *angulatus* et *productus*, par ses élytres glabres ; du *lardarius*, par l'absence de prolongement caudal ; de l'*angusticollis*, par ses intervalles alternes costiformes ; enfin de l'*alternans* avec lequel elle partage ce dernier caractère, par sa taille plus petite, par les lobes antérieurs du corselet plus saillants latéralement, par le 9e article des antennes plus dilaté au sommet, ce qui rend la massue plus décidément triarticulée, etc.

7. **Lathridius alternans** Mannerheim.

Ovale, allongé, d'un roux ferrugineux, luisant, glabre. Tête moins large que le bord antérieur du corselet; tempes peu allongées. Massue des antennes paraissant presque bi-articulée. Corselet un peu plus long que large, offrant 2 côtes discales, dilaté en lobe arrondi aux angles antérieurs, sinué sur les côtés qui sont relevés en bourrelet et incisés après le milieu. Elytres à stries ponctuées, s'affaiblissant vers l'extrémité; la marge, la suture et les 3 intervalles alternes sont élevés en carènes assez nettes, raccourcies à la voussure. Dessous du corps imponctué.

♂ *Tibias antérieurs* légèrement, les médians fortement arqués avec la tranche interne ciliée et denticulée. 5e *arceau ventral* tuberculeusement bombé de chaque côté de la dépression médiane.

♀ *Tibias* simples. 5e *arceau ventral* uni.

Long.: 0m0025 (1 1/5 lign.); — larg.: 0m001 (1/2 lign.)

Lathridius alternans Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 76, n. 10. — Thomson, Skandin. Col. X, pag. 334, n. 4. — Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 321.

Corps en ovale allongé, luisant, glabre, entièrement d'un roux ferrugineux ou d'un brun de poix (1).

Tête presque carrée, notablement moins large que le bord antérieur du corselet, rugueuse et inégale, transversalement subexcavée tout à fait en arrière, avec un sillon longitudinal médian plus ou moins distinct, dont la marge est légèrement gonflée et forme presque une carène. *Epistome* situé sur un plan inférieur et séparé du front par une dépression arquée en arrière, qui aboutit de chaque côté à l'insertion des antennes. *Labre* transverse, subarrondi aux angles antérieurs.

Antennes assez robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du

(1) Chez les exemplaires bien frais, on aperçoit au fond des points sur les étuis, une soie très courte, non hérissée.

front, environ aussi longues que la tête et le corselet pris ensemble, composées de 11 articles : le 1er orbiculaire, très renflé, le plus gros de tous, plus long que le 2e qui est notablement moins épais, bien qu'il le soit encore un peu plus que les suivants ; articles du funicule obconiques, distinctement plus longs que larges, subégaux; le 9e est à peine plus épais à l'extrémité que le précédent et de même longueur que lui, de sorte que la massue paraît commencer seulement au 10e article qui est nettement épaissi, obconique, plus long que large, un peu plus long que le 9e ; le dernier article n'égale pas le pénultième, aussi épais que lui, un peu obliquement tronqué au sommet.

Yeux arrondis, assez saillants, occupant à peine la moitié latérale de la tête à partir de l'insertion des antennes, peu éloignés du corselet par les tempes qui égalent environ la moitié du diamètre oculaire.

Pronotum presque carré, un peu plus long que large, arcuément émarginé en devant avec les angles antérieurs arrondis et dilatés en lobe; la base est un peu plus étroite que le sommet, coupée droit avec les angles postérieurs presque rectangulaires, émoussés, faisant face à la carène du 5e interstrie des élytres ; les côtés sont marginés d'une carène qui forme un tubercule transversal assez marqué vers le tiers antérieur, puis sinueusement incisés après le milieu ; ils s'arrondissent de nouveau faiblement vers le quart postérieur ; sur le milieu du disque on distingue des carènes longitudinales arcuément divergentes dans leur tiers antérieur; la surface est rugueuse et creusée de fossettes plus profondes aux angles antérieurs et transversalement au devant de la base ; elle est peu excavée sur le disque entre les côtes médianes.

Ecusson petit, mais très distinct, transverse.

Elytres ovales, convexes, sans impression transversale après la base, ponctuées-striées chacune de 8 séries de points assez gros et profonds à la base, mais s'oblitérant peu à peu vers l'extrémité ; interstries lisses, les alternes nettement relevés en côtes saillantes ainsi que la suture et la marge; le calus huméral est saillant, formé par le 7e interstrie qui est relevé en côte un peu plus forte que les autres, et se prolongeant comme celles-ci jusqu'à la voussure des élytres, où elles disparaissent ; arrondies et un peu dilatées sous l'épaule, elles s'atténuent peu à peu vers l'extrémité où elles s'arrondissent ensemble, ou à peu près, sans dépasser l'abdomen; la 7e strie est très profondément

creusée et un peu déviée de sa direction à la hauteur des hanches postérieures ; sur la voussure des élytres, la strie juxta-suturale est aussi plus profondément sulciforme et la surface contiguë paraît un peu comprimée; le repli épipleural est inférieur, médiocre et à peu près égal dans toute sa longueur, lisse et excavé, réduit à une tranche seulement vis-à-vis du bout du 5ᵉ segment ventral.

Prosternum étroit mais séparant les hanches antérieures, en forme de lame aussi large que le trochanter, un peu saillante en arrière, presque jusqu'au bord postérieur du segment.

Mésosternum court, formant entre les hanches médianes une plaque longitudinalement concave, 2 fois plus large que la prosternale et séparée du métasternum par une dépression sulciforme entre les hanches.

Métasternum allongé, imponctué ainsi que ses épipleures, égalant environ le 1ᵉʳ arceau ventral, creusé en arrière des hanches médianes de 2 fossettes bien marquées, à bords plissés; la moitié basale est excavée longitudinalement de manière à faire bomber les parties voisines; au fond de la dépression, on aperçoit une fine strie.

Abdomen de 5 segments imponctués : le 1ᵉʳ égalant environ les 2 suivants réunis; les 2ᵉ à 5ᵉ courts, subégaux; chez le ♂, le dernier arceau est légèrement creusé au milieu et bombé de chaque côté en forme de 2 gros tubercules.

Hanches antérieures insérées à peu près au milieu du prothorax, peu distantes; les médianes environ 2 fois plus écartées ; les postérieures le sont notablement davantage.

Cuisses robustes, peu renflées. *Tibias* peu épais, linéaires; chez le ♂ les antérieurs sont légèrement, les intermédiaires assez fortement incourbés avec leur tranche interne ciliée et garnie de 6 ou 7 petites denticulations, qui sont situées à peu près à égale distance les unes des autres. *Tarses* ayant leur 1ᵉʳ article court; le 2ᵉ plus allongé; le 3ᵉ égale au moins les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

HABITAT. Cet insecte rare, qui n'avait été signalé jusqu'ici que d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie, appartient aussi à la faune française, car j'en ai vu dans la collection de M. Rey un échantillon provenant du Bugey. Les exemplaires que je possède ont été recueillis en Hongrie méridionale. Suivant M. Reitter, il vit sous l'écorce des chênes.

Obs. Bien que rapproché des *Coninomus* par plusieurs particularités de son organisation, le *L. alternans* appartient aux *Lathridius* vrais, où il vient se ranger à côté du *rugicollis*, avec lequel il possède en commun des élytres non hérissées de soies en séries et les intervalles alternes nettement costiformes. Il est néanmoins très facile de le distinguer de son congénère : sa taille est en effet plus grande, égalant presque celle du *lardarius*, son corselet est assez fortement incisé au milieu de ses côtés, le 9e article de ses antennes est à peine plus gros que le 8e et beaucoup plus étroit que le 10e, ce qui donne à la massue l'apparence d'être seulement bi-articulée, enfin les caractères du ♂ sont remarquables.

8. **Lathridius [Coninomus] nodifer** Westwood.

Ovale, allongé, glabre, luisant, noir ou brun de poix avec les antennes et les pattes ferrugineuses. Tête un peu moins large que le bord antérieur du corselet; tempes aussi longues que le diamètre oculaire. Massue des antennes tri-articulée. Corselet plus long que large, offrant 2 côtes discales, fortement incisé sur les côtés après le milieu. Elytres allongées, transversalement déprimées au milieu et avant le milieu, fortement ponctuées-striées, avec les intervalles alternes carénés, le 3e présentant après le milieu et le 5e avant son extrémité un tubercule abrupt.

♂ *Tibias postérieurs* très dilatés offrant vers le quart apical de leur tranche interne une entaille très profonde.

♀ *Tibias postérieurs* non dilatés, sans entaille ; se rétrécissant en courbe.

Long. 0m0018 à 0m002 (4/5 à 7/8 lign.) ; — larg. : 0m0007 à 0m0008 (1/3 à 3/10 lign.)

Lathridius nodifer Westwood, Introd. to the modern. classif. of Insects I, pag. 155, pl. 13, fig. 23. — Thomson, Skand. Col. X, pag. 54, n. 3. — Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 324.

Lathridius antipodum White. Voy. Ereb. et Terror. 1846, p. 18.

Aridius nodulosus Motschulsky, Bull. Mosc. 1866, III, pag. 261, pl. 6, fig. 7.

Corps en ovale allongé, peu convexe, luisant, glabre, entièrement

noir ou d'un brun de poix, à l'exception des antennes et des pattes qui sont totalement ou au moins partiellement d'un testacé ferrugineux.

Tête oblongue, à peine moins large, y compris les yeux, que le bord antérieur du corselet, rugueusement ponctuée sur toute sa surface, longitudinalement canaliculée dans son milieu, avec les bords du sillon paraissant à un certain jour obsolètement carénés.

Front séparé de l'épistome par une dépression arquée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* court, transverse, avec les angles antérieurs arrondis. *Joues* creusées d'un sillon limité en dessus par les yeux et en dessous par une faible carène longitudinale de la gorge.

Antennes assez grêles, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, courtes, ne dépassant guère les 2/3 latéraux du corselet, composées de 11 articles ; le 1er très épais, subhémisphérique, le 2e subglobuleux un peu moins épais et moins long ; le 3e et les suivants jusqu'à la massue subcylindriques, assez grêles, tous allongés, à peu près égaux entre eux ; la massue nettement formée par les 3 derniers articles, le 9e et le 10e subobconiques, celui-ci transverse, un peu moins long que le précédent ; le 11e en ovale subtronqué au bout, n'égalant pas les 2 autres pris ensemble.

Yeux arrondis, saillants, occupant environ le 1/3 latéral de la tête et séparés du prothorax par les tempes qui sont aussi allongées que le diamètre oculaire.

Pronotum plus long que large, couvert sur toute sa surface d'une ponctuation rugueuse, tronqué droit en devant avec les angles antérieurs arrondis, un peu dilaté, arrondi sur les côtés avec la marge latérale finement relevée et crénelée, et souvent accompagnée d'une membrane caduque, profondément incisé-échancré après le milieu, avec sa partie postérieure transverse un peu boursoufflée ; les angles postérieurs droits émoussés font à peu près face à la 5e strie des élytres ; le disque offre 2 côtes longitudinales bien marquées presque parallèles, arcuément un peu divergentes au 1/3 antérieur ; la surface intercostale est excavée longitudinalement.

Ecusson distinct, assez petit, transverse.

Elytres en ovale allongé, peu convexes, offrant une forte impression transversale qui s'étend du tiers antérieur au milieu, coupées presque

droit à la base, avec les épaules arrondies et le calus huméral formé par le 7e interstrie qui est relevé en côte saillante se prolongeant plus ou moins et parfois jusqu'à la voussure apicale; légèrement relevées en gouttière au bord latéral, en courbe un peu dilatée à la hauteur du métasternum, puis régulièrement ovales, recouvrant en entier l'abdomen et s'arrondissant ensemble à l'extrémité; les intervalles alternes sont relevés en carènes, le 3e est interrompu par la dépression transverse et fortement tuberculiforme après le milieu, le 5e parallèle jusque vers la moitié se courbe un peu en arc vers le dehors, et se termine en tubercule abrupt à la voussure; ces côtes sont séparées par 2 séries de gros points laissant entre elles un intervalle étroit, imponctué; les stries 7e et 8e sont fortement excavées avant et après leur milieu; le repli épipleural est inférieur, de largeur médiocre, se rétrécissant peu à peu avec la courbure des élytres, réduit à une tranche vers le milieu du dernier arceau ventral.

Lame prosternale égalant à peu près le trochanter, peu saillante, ne paraissant pas prolongée après les hanches.

Mésosternum court, s'avançant en lame assez large entre les hanches médianes.

Métasternum à peine plus long que le 1er arceau ventral, offrant en arrière des hanches médianes 2 fossettes plus ou moins obsolètes avec les bords finement plissés; ces fossettes sont reliées entre elles par un sillon transverse au milieu duquel prend naissance un sillon longitudinal se continuant jusqu'à la base et faisant bomber les parties voisines.

Abdomen de 5 segments, imponctué; le 1er le plus long, égalant environ les 2 suivants réunis; les 2e à 4e courts, subégaux entre eux; le 5e est un peu plus long que le précédent. Entre les hanches postérieures, le 1er arceau est creusé d'une profonde fossette qui occupe le tiers basal; cette fossette paraît moins marquée dans la ♀.

Hanches antérieures peu distantes; les médianes le sont environ 2 fois plus; les postérieures s'écartent notablement davantage.

Cuisses pas très robustes, peu dilatées au milieu, à peine canaliculées en dessous. *Tibias* légèrement arqués sur leur tranche externe; les 4 antérieurs subcylindriques, les postérieurs assez fortement dilatés chez les ♂ avec une entaille profonde située vers le 1/4 apical de leur tranche interne; chez les ♀, les postérieurs sont dépourvus

d'entaille, à peine dilatés, et se rétrécissant en courbe. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles peu allongés, presque égaux (le 2e est cependant un peu plus long); le 3e égale les 2 précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. Erichson prétend que cette espèce est originaire de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande : elle a en effet un faciès exotique. Quoi qu'il en soit, elle s'est parfaitement acclimatée en Angleterre où on la trouve assez fréquemment près des racines du *Crataegus oxyacantha* et probablement aussi de plusieurs autres plantes. J. Duval ne la connaissait point lorsqu'il publia le 2e volume de son Genera; il la range parmi les espèces douteuses, mais depuis lors elle s'est rapidement répandue par toute la France. Elle paraît très commune sur nos côtes occidentales : je l'ai prise en quantité à Arcachon sur des bûches de pin couvertes de moisissure. Elle vit aussi à Paris, à Lyon, etc. J'en possède également des exemplaires provenant du Sénégal et des îles Açores.

Obs. Ses élytres tuberculées et sa massue tri-articulée la distinguent nettement des autres espèces du sous-genre *Coninomus*.

Les différences signalées par Motschulsky en caractérisant son *Aridius nodulosus* ne me semblent pas suffisantes pour le séparer spécifiquement du *nodifer*, dont la coloration et la sculpture sont sujettes à varier selon le degré de maturité de l'insecte.

9. **Lathridius** [**Coninomus**] **constrictus** Hummel.

Allongé, peu convexe, glabre, luisant, d'un testacé plus ou moins rembruni, avec les antennes et les pattes plus claires. Tête moins large que le bord antérieur du corselet; tempes allongées, égalant le diamètre oculaire. Massue des antennes bi-articulée. Corselet à peine aussi long que large, offrant sur le disque 2 fines carènes longitudinales assez distinctes, fortement incisé sur les côtés après le milieu. Elytres ponctuées-striées, avec les intervalles étroits, les alternes à peine costiformes. Dessous du corps presque imponctué. Hanches antérieures séparées par la lame prosternale qui égale à peu près le trochanter.

♂ *Tibias* antérieurs courbés.

Long. : $0^{m}0015$ à $0^{m}0017$ (2/3 à 3/4 lign.); — larg. : $0^{m}0005$ (1/4 lign.)

Lathridius constrictus, HUMMEL. Ess. Ent. IV, p. 13. — GYLLENHAL. Ins. Suec. IV, pag. 138, n. 18. — MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, p. 82, n. 17. — THOMSON, Skandin. Col. V, pag. 218, n. 1. — KRAATZ, Berl. Ent. Zeitschr. XIII. 1869, pag. 273-274. — REITTER, Stett. Ent. Zeit. 1875, p. 324.

Lathridius monticola MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 82, n. 18.

Corps allongé, ovale, peu convexe, glabre, assez luisant, d'un brun testacé plus ou moins clair par places, ordinairement d'un brun noir en dessous, parfois entièrement ferrugineux, avec les antennes, les pattes et les parties buccales plus claires.

Tête oblongue, moins large que le bord antérieur du corselet, rugueusement ponctuée, plus ou moins canaliculée longitudinalement au milieu, les bords de ce sillon paraissant, à un certain jour, et au moins en devant, faiblement relevés en carènes, ainsi que le bord marginal à partir des antennes. *Front* séparé de l'épistome par une dépression arquée qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* transverse, avec les angles antérieurs arrondis. *Joues* creusées d'un sillon presque droit limité en dessus par la marge du front et les yeux, et en dessous par une carène longitudinale de la gorge.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, courtes, ne dépassant guère la moitié du corselet, composées de 11 articles : le 1er globuleux, très épais ; le 2e subcylindrique, un peu plus long que large, beaucoup moins gros que le 1er, mais plus gros que les suivants ; les 3e à 5e subcylindriques, un peu plus longs que larges ; les 6e à 9e petits, presque transverses ; le 9e à peu près aussi mince que les précédents ; les 10e et 11e formant abruptement la massue, dont le pénultième article est moitié moins long que le dernier ; celui-ci en ovale allongé, subtronqué au sommet.

Yeux arrondis, saillants, occupant environ le tiers latéral de la tête, éloignés du corselet par les tempes qui égalent le diamètre oculaire.

Pronotum couvert sur toute sa surface d'une ponctuation rugueuse, à peine aussi long que large, tronqué droit au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis, finement marginé sur les côtés

qui sont peu dilatés dans leur tiers antérieur et profondément incisés en arrière du milieu, offrant souvent une membrane latérale qui est caduque : orné sur le disque de 2 fines carènes longitudinales, un peu divergentes au tiers antérieur, où elles sont moins nettement marquées ; plus ou moins excavé entre ces côtes et le long des marges latérales, avec un sillon transverse au devant de la base, dont les angles postérieurs font face à la 5e strie des élytres.

Ecusson distinct, assez petit, transverse.

Elytres en ovale allongé, peu convexes, tronquées droit à la base avec les épaules arrondies, moitié plus larges que le bord postérieur du corselet, faiblement dilatées sous l'épaule, puis presque parallèles et s'arrondissant ensemble au sommet où elles recouvrent entièrement l'abdomen ; calus huméral saillant, formé par le 7e interstrie qui est relevé en côte, ainsi que les autres intervalles alternes, mais ceux-ci sont à peine costiformes, étroits et imponctués ; les stries ponctuées sont au nombre de 8, formées de gros points à peine moins marqués à l'extrémité, la 1re est en sillon un peu plus marqué avant la voussure des élytres ; le rebord est à peine relevé en gouttière ; le repli épipleural médiocre est complètement inférieur et se prolonge presque jusqu'à l'extrémité.

Lame prosternale égalant à peu près le trochanter, assez distincte entre les hanches antérieures, après lesquelles elle fait saillie sous la forme d'un tubercule allongé, parfois obsolète.

Mésosternum court, formant entre les hanches médianes une plaque au moins 2 fois plus large que la prosternale.

Métasternum allongé, imponctué, au moins égal au 1er arceau ventral, avec ses épipleures offrant une série longitudinale de points, creusé de chaque côté d'une fossette arrondie immédiatement au-dessous de la hanche médiane ; les bords de ces fossettes forment des plis étoilés sur la surface ; une dépression arquée les réunit transversalement, et du milieu de cette dépression part un sillon longitudinal qui vient rejoindre la base, en faisant bomber plus ou moins les parties voisines.

Abdomen de 5 segments, presque imponctués : le 1er le plus long, égalant environ les 2 suivants réunis, offrant entre les hanches postérieures une excavation profonde qui occupe au moins un tiers de la partie basale ; le centre de cette excavation présente une petite sail-

lie lisse en ovale transverse, qui ne paraît pas exister chez la ♀, où l'excavation est aussi moins profonde ; les 2e, 3e et 4e arceaux sont courts, presque égaux entre eux ; le 5e est un peu plus allongé que le précédent.

Hanches antérieures distantes ; les médianes au moins deux fois plus largement ; les postérieures s'écartent encore davantage.

Cuisses assez robustes, à peine claviformes, les antérieures un peu plus dilatées, sub-canaliculées en dessous. *Tibias* presque cylindriques, les antérieurs un peu arqués chez les ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles subégaux, un peu plus longs que larges ; le 3e très allongé, dépassant les 2 premiers pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. On le trouve dans toute l'Europe boréale et centrale, sous l'écorce des arbres morts.

Obs. Cette espèce et la suivante ont à peu près le faciès des *Cartodere* et elles forment une transition naturelle entre ce dernier genre et les *Lathridius* vrais ; mais les côtes discales du pronotum et les antennes insérées à peu de distance au-devant des yeux montrent qu'elles appartiennent à la division actuelle, où elles forment un petit groupe très distinct par son aspect particulier, par ses tempes allongées, par son corselet profondément incisé après le milieu et par leur massue antennaire nettement bi-articulée. — Le caractère principal qui sépare le *L. constrictus* du *carinatus* consiste dans la largeur relative de la plaque prosternale, par suite de laquelle les hanches antérieures sont réellement distantes ; on peut y ajouter, comme différences secondaires, que la forme générale paraît proportionnellement un peu plus allongée, que la coloration est ordinairement plus claire, que les côtes discales du corselet sont assez nettes et que les intervalles costiformes des élytres sont moins sensibles.

La plupart des collections que j'ai visitées renferment sous le nom de *L. constrictus* des exemplaires de la *Cartodere elongata*, Curtis. Cette détermination fautive, qu'il faut sans doute attribuer à une tradition inexacte et peut-être aussi à la synonymie adoptée par Mannerheim, synonymie qui était de nature à confirmer cette erreur, semble en outre justifiée par la description de Gyllenhal qui ne fait aucune mention des côtes longitudinales du pronotum. Telle était probablement l'opinion de M. Thomson, lorsqu'il publia son 1er volume des Skandina-

VIENS COLEOPTERA, où il indique le *L. constrictus* Gyllenhal, comme le type de son nouveau genre *Cartodere*, caractérisé par ces mots : « *Thorax dorso haud bicarinato*, etc. » Depuis lors, il a donné (*loc. cit.* V, page 218) à la diagnose de Gyllenhal, son interprétation véritable. J'ignore s'il a eu à sa disposition des exemplaires typiques, mais l'étude attentive des textes a pu le conduire à ce résultat : en effet, si l'auteur suédois ne parle pas des carènes prothoraciques, il dit pourtant que le corselet est « *in parte antica canalicula abbreviata impressa notatus* », expressions qui ne sauraient s'appliquer à aucune espèce de *Cartodere* ; et Mannerheim a d'ailleurs parfaitement réparé cette omission en ajoutant « *canalicula abbreviata et ad illam utrinque costula obsoleta notatus* ». Il ne peut par conséquent rester aucun doute sur l'identité de l'espèce actuelle.

Le *L. monticola* Mann. n'est certainement qu'une variation individuelle du *constrictus*.

10. **Lathridius [Coninomus] carinatus** GYLLENHAL.

Allongé, peu convexe, glabre, presque luisant, d'un brun ferrugineux, avec les antennes et les pattes plus claires. Tête moins large que le bord antérieur du corselet ; tempes allongées, égalant le diamètre oculaire. Massue des antennes bi-articulée. Corselet un peu plus long que large, offrant sur le disque 2 carènes longitudinales peu distinctes, fortement incisé sur les côtés après le milieu. Elytres ponctuées-striées avec les intervalles étroits, les alternes costiformes. Dessous du corps presque imponctué. Hanches antérieures subcontiguës, la lame prosternale étant extrêmement mince.

♂ *Tibias antérieurs* assez fortement incourbés.

Long. : 0m0015 (2/3 lign.); — larg. : 0m0005 (1/4 lign.)

Lathridius carinatus GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, p. 137, n. 17.— MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 78, n. 13. — THOMSON Skand. Col. V, p. 218, n. 2. — KRAATZ, Berl. Ent. Zeitschr. XIII. 1869, pag. 273-274. — REITTER, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 323.

Lathridius limbatus FŒRSTER, Uebers. d. Kæf. d. Rheinpr. pag. 38.

Lathridius incisus MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 80, n. 15.

Corps allongé, ovale, peu convexe, glabre, presque luisant, d'un brun ferrugineux obscur, avec les antennes, les pattes et les parties buccales plus claires.

Tête oblongue, moins large que le bord antérieur du corselet, à ponctuation rugueuse et inégale, plus ou moins canaliculée longitudinalement et bicarénée. *Epistome* séparé du front par une dépression arquée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* transverse, avec les angles antérieurs arrondis. *Joues* creusées d'un sillon limité en dessus par la marge du front et les yeux, et en dessous par une carène longitudinale de la gorge.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, courtes, ne dépassant guère la moitié du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, globuleux ; le 2e subcylindrique, un peu plus long que large, moins épais que le 1er mais plus gros que les suivants ; les 3e à 5e un peu plus longs que larges; les 6e à 9e presque transverses ; le 9e à peine plus large que les précédents ; les 10e et 11e formant une massue assez abrupte, dont le pénultième article est moins long que le dernier ; celui-ci en ovale allongé, obliquement subtronqué au bout.

Yeux arrondis, proéminents, occupant environ le tiers latéral de la tête, éloignés du corselet par les tempes qui égalent le diamètre oculaire.

Pronotum un peu plus long que large, rugueusement ponctué, tronqué droit au sommet et à la base avec les angles antérieurs arrondis, finement marginé sur les côtés qui sont dilatés-arrondis antérieurement et profondément incisés après le milieu, souvent accompagnés d'une membrane latérale caduque ; le disque est orné de 2 carènes longitudinales peu distinctes, légèrement divergentes en devant, plus ou moins creusé entre les carènes et le long des marges latérales, avec un sillon transverse au devant de la base ; angles postérieurs droits, faisant face à la 5e strie des élytres.

Ecusson distinct, assez petit, transverse.

Elytres en ovale allongé, peu convexes, avec les épaules arrondies, légèrement dilatées sous l'épaule, puis presque parallèles et s'arrondissant ensemble au sommet en recouvrant entièrement l'abdomen ; calus huméral saillant, formé par le 7e interstrie, qui est nettement relevé en côte ainsi que les intervalles alternes ; le rebord externe est

à peine relevé en gouttière ; il existe 8 stries ponctuées assez fortement, la 1re est en sillon un peu plus marqué avant la voussure des élytres ; le repli épipleural médiocre est inférieur et se prolonge presque jusqu'à l'extrémité.

Lame prosternale extrêmement étroite entre les hanches antérieures, après lesquelles elle paraît ne pas se prolonger.

Mésosternum court, formant entre les hanches médianes une plaque beaucoup plus large que la prosternale.

Métasternum allongé, imponctué, égalant au moins le 1er arceau ventral, creusé immédiatement en arrière de chacune des hanches médianes d'une fossette arrondie, à bords formant des plis étoilés sur la surface ; ces fossettes sont réunies transversalement par une dépression arquée du milieu de laquelle part un sillon longitudinal allant rejoindre la base et faisant bomber plus ou moins les parties voisines.

Abdomen de 5 segments, presque imponctués : le 1er le plus long égalant à peu près les 2 suivants réunis, offrant entre les hanches postérieures une excavation assez profonde, dont les bords sont parfois finement plissés ; les 2e à 5e sont courts et presque égaux entre eux, ou bien le dernier est plus allongé que le 4e.

Hanches antérieures subcontiguës ; les médianes nettement distantes ; les postérieures s'écartent encore davantage.

Cuisses assez robustes, à peine claviformes, subcanaliculées en dessous. *Tibias* presque linéaires, les antérieurs assez fortement incourbés chez les ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles subégaux, un peu plus longs que larges ; le 3e est plus allongé que les 2 précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. Cette espèce vit, comme la précédente, sous l'écorce des arbres morts, dans toute l'Europe boréale et centrale.

Obs. Extrêmement voisine de sa congénère, elle s'en distingue par les carènes prothoraciques moins marquées, par les côtés du corselet moins arrondis-dilatés avant le milieu, par les intervalles des élytres plus nettement costiformes, par sa forme générale un peu moins étroite, et surtout par le rapprochement des hanches antérieures entre lesquelles la lame prosternale est réduite à une carène très mince. Ce dernier caractère est réellement le seul qui me paraisse avoir une valeur incontestable, tous les autres étant sujets à des variations plus ou moins considérables.

M. Reitter assure, après l'examen d'échantillons typiques, que le *L. limbatus* est synonyme de l'espèce actuelle et non pas de la précédente, comme le supposait M. Thomson. Il faut également y réunir le *L. incisus*.

Genre *Cartodere,* Thomson.

THOMSON, SKAND. Coleopt. V, pag. 219.

Etymologie : καρτος, coupé ; δερη, cou.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, étroit et plus ou moins déprimé. *Tête* plus longue que large, obsolètement canaliculée au milieu. *Epistome* déprimé en arc et situé sur un plan un peu inférieur au front. *Antennes* de 11 articles, insérées en dessus aux angles antérieurs du front, à une distance notable des yeux, et terminées par une massue le plus souvent nettement tri-articulée, rarement bi-articulée. *Yeux* latéraux, peu saillants, très petits, n'occupant jamais plus du tiers de la partie latérale de la tête à partir de l'insertion antennaire. *Pronotum* sans côtes longitudinales sur le disque, plus ou moins sinué ou rétréci latéralement, et presque toujours déprimé transversalement avant sa base, souvent accompagné sur les côtés d'une membrane caduque. *Ecusson* très petit, punctiforme, peu distinct. *Elytres* non soudées, elliptiques ou linéaires, offrant chacune de 6 à 8 stries ponctuées, avec les intervalles étroits. *Prosternum* très étroit et parfois même interrompu entre les hanches antérieures, après lesquelles il se prolonge. *Propleures* sans fossettes pour loger la massue des antennes au repos. *Mésopleures* plus courtes que les métapleures. *Hanches* antérieures subdistantes ; les médianes nettement séparées ; les postérieures notablement davantage. *Abdomen* de 5 segments : le 1er égalant à peine ou surpassant les 2 suivants réunis ; les 4 autres courts, subégaux, ou le dernier un peu plus allongé que le précédent. *Cuisses* robustes, épaissies vers le sommet. *Tibias* ciliés sur leur tranche interne (1). *Tarses* offrant leurs 2 premiers articles courts, subégaux.

(1) Dans sa Diagnose générique, M. Reitter signale, en outre, les tibias crénelés ; mais je n'ai pu distinguer ce caractère.

Obs. Par sa forme générale allongée et plutôt déprimée, comme aussi par l'existence fréquente sur les côtés du corselet d'une membrane caduque, ce genre venait assez naturellement se placer près des derniers *Lathridius* (sous-genre *Coninomus*); on y retrouve même, comme chez ceux-ci, une espèce dont la massue antennaire est biarticulée, nouvelle preuve que ce caractère ne saurait avoir une valeur générique dans le groupe actuel. Les *Cartodere* ont aussi avec les *Revelieria* de grandes affinités de structure : par exemple, la forme de la tête, la petitesse des yeux, le corselet sans côtes longitudinales et orné généralement d'une simple impression transverse au devant de la base, l'allongement plus considérable du 1er segment abdominal, etc. Mais il me semble que le faciès est trop différent pour justifier un voisinage immédiat; des élytres non soudées, plus ou moins déprimées, allongées, avec un système de ponctuation tout différent, exigent plutôt leur éloignement.

L'absence de côtes et de fossettes sur la moitié antérieure du pronotum les sépare au premier coup d'œil des 2 genres entre lesquels je les place. Une espèce, il est vrai, présente sur le disque une fossette à peu près semblable à celle des *Enicmus*; néanmoins on ne la rangera point parmi ces derniers, pour peu qu'on veuille examiner les caractères indiqués plus haut.

Six espèces françaises appartiennent à ce charmant petit groupe. Le tableau suivant, dans lequel j'ai fait entrer aussi une espèce nouvelle d'Algérie et une autre du Caucase qui a beaucoup d'affinité avec les nôtres, facilitera leur détermination.

A *Yeux* séparés du corselet par des tempes allongées (1). *Elytres* offrant leurs intervalles alternes (sauf parfois le 5e) relevés en côtes.

a. *Les 3e et 7e interstries* seuls en carènes saillantes. *Tête* très allongée. *Massue antennaire* peu tranchée. *Corselet* ovale . . . . GODARTI.

aa. *Les 3e, 5e et 7e interstries* costiformes. *Corselet* plus ou moins cordiforme.

(1) Ce caractère ne convient peut-être pas à la *C. elegans*, que je n'ai point vue en nature; mais le suivant suffit à placer l'espèce dans cette 1re division.

b. *Une pilosité* très fine, mais distincte. *Corselet* à peine impressionné au devant de la base. . . . . PILIFERA.

bb. *Dessus* entièrement glabre. *Impression anté-basale* du corselet bien distincte. . . . . ELEGANS.

AA *Yeux* subcontigus au corselet, dont ils ne sont séparés que par des tempes très courtes. *Elytres* n'offrant point leurs intervalles alternes relevés en côtes.

B *Point de fossette* médiane sur la moitié antérieure du corselet. *Massue des antennes* triarticulée.

c. *6 séries de points* seulement sur les élytres

d. *La 1re et la 3e* de ces séries aboutissent à la base, et parfois aussi la 2e . . . . ELONGATA.

dd. *La 1re et la 4e séries* seulement aboutissent à la base (la 2e et la 3e se trouvant incluses et raccourcies.) ÆQUALIS.

cc. *7 ou 8 séries de points* sur les élytres.

e. *Subconvexe. Elytres* plus larges que le corselet, à *ponctuation* crénelant les intervalles et faisant paraître les stries comme onduleuses. *Corps* d'un roux testacé avec les élytres ordinairement d'un brun noir. RUFICOLLIS.

ee. *Déprimé. Elytres* pas plus larges que le corselet, à *ponctuation* ne paraissant pas onduleuse. *Corps* entièrement testacé, unicolore. . . . . FILIFORMIS.

BB *Une fossette* arrondie assez large sur la moitié antérieure du disque du corselet. *Massue des antennes* bi-articulée . . . . FILUM.

Il faut placer en tête du genre l'espèce remarquable que je fais connaître pour la première fois :

Cartodere Godarti BELON.

Allongée, étroite, subdéprimée, à ponctuation rugueuse couvrant la tête, le corselet et tout le dessous du corps, d'un testacé clair, luisant. Tête 2 fois plus longue que large, en ligne droite jusqu'aux yeux, puis retrécie en devant, et enfin dilatée de nouveau aux angles antérieurs, plus large (y compris les yeux) que le bord antérieur du cor-

selet. Yeux très petits, peu saillants, occupant à peine un quart de la partie latérale de la tête, séparés du corselet par des tempes plus allongées que le diamètre oculaire. Antennes avec leurs deux premiers articles très gros : le 1er renflé, orbiculaire ; le 2e cylindrique, allongé ; les suivants plus minces, subcylindriques, plus longs que larges ; le 4e paraît un peu plus long que chacun de ceux entre lesquels il se trouve ; massue pas très renflée, de 3 articles : les 2 premiers subégaux, cylindriques, plus longs que larges ; le dernier notablement plus allongé que le précédent, en ovale acuminé. Pronotum ovale, à peine plus long que la tête, beaucoup plus étroit que les élytres, avec les côtés très finement marginés, plus rétrécis à la base qu'au sommet, où ils sont arrondis sans former d'angles extérieurs. Elytres fortement ponctuées-striées de 8 séries, avec les intervalles très étroits ; le 3e et le 7e seuls sont relevés en côte très saillante, ainsi que la suture et la marge des élytres. Le prosternum est très étroit, presque interrompu entre les hanches, qui sont subcontiguës ; il reparaît en arrière d'elles, sous forme d'une petite carène. Le métasternum, allongé sur les côtés, est assez fortement émarginé par la saillie intercoxale du 1er arceau ventral ; celui-ci égale au moins les deux suivants réunis ; on n'aperçoit en dessous aucune des impressions sulciformes qui existent dans les autres espèces du genre.

Long. : 0^{m}0016 (3/4 lign.) ; — larg. : 0^{m}0004 (1/6 lig.)

Habitat. Recueilli en Algérie par M. le capitaine Godart, qui a eu la générosité de m'abandonner cet exemplaire unique dans sa collection. L'amitié, aussi bien que la reconnaissance, me fait un devoir de dédier cette espèce remarquable à ce savant entomologiste.

Obs. Très voisine de la *C. pilifera* par la structure de la page inférieure du corps, qui est pareillement couverte en entier d'une ponctuation grossière et ne présente point les impressions ordinaires sur le métasternum et les segments abdominaux ; elle s'en distingue aisément, ainsi que de toutes ses congénères, par la forme singulière de sa tête, par son prothorax ovale, et par les intervalles 3e et 7e seulement relevés en côtes saillantes assez larges.

1. **Cartodere pilifera** Reitter.

Allongée, étroite, subdéprimée, d'un roux testacé, hérissée de poils blanchâtres très fins. Yeux séparés du corselet par des tempes allongées. Massue des antennes de 3 articles nettement dilatés. Corselet subcordiforme, un peu plus étroit que les élytres, à côtés à peine marginés; impression transversale au devant de la base obsolète. Elytres allongées elliptiques, fortement ponctuées-striées en 8 séries, avec les intervalles alternes étroits et relevés en côtes. Dessous du corps grossièrement ponctué. Métasternum sans impressions sulciformes, n'égalant pas la moitié du premier arceau ventral; celui-ci plus long que les 2 suivants réunis.

Long. : 0m0012 (1/2 lign.); — larg. : 0m0004 (1/6 lign.)

Cartodere pilifera Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 334.

Corps allongé, étroit, subdéprimé, à peine luisant, d'un roux testacé, hérissé de poils blanchâtres extrêmement fins, mais bien visibles lorsqu'on examine l'insecte de profil.

Tête allongée, presque carrée, un peu moins large que le bord antérieur du corselet, couverte d'une grosse ponctuation rugueuse, à peine excavée au milieu tout à fait sur le vertex, presque plane, un peu prolongée en arrière des yeux avec les angles distincts. *Joues* creusées d'une scrobe destinée à faciliter le jeu des premiers articles antennaires. *Epistome* court, séparé du front par une dépression arquée, situé sur un plan inférieur et aboutissant de chaque côté à l'insertion des antennes. *Labre* transverse, subarrondi aux angles antérieurs.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, moins longues que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles: le 1er très gros, orbiculaire, à peine plus épais que le 2e; celui-ci un peu plus allongé ; le 3e et les suivants plus minces, subégaux (le 4e paraissant un peu plus long), à peine plus longs que larges, subarrondis ; la massue est nettement renflée à partir du 9e article qui est obconique et transverse, ainsi que le 10e; le 11e est subovale, plus long que le précédent.

Yeux petits, peu saillants, occupant à peine un tiers de la partie latérale de la tête, séparés du corselet par les tempes qui égalent presque le diamètre oculaire.

Pronotum subcordiforme, un peu moins long que large, un peu plus étroit que les élytres, rétréci en arrière, à peine marginé relevé latéralement presque en ligne droite, faiblement étranglé avant la base, avec une légère impression longitudinale de chaque côté, l'impression transversale obsolète ; coupé droit en devant et à la base avec les angles postérieurs droits faisant face à la 5ᵉ strie des élytres ; la surface est rugueusement et grossièrement ponctuée.

Ecusson très petit, punctiforme, peu distinct.

Elytres oblongues, elliptiques, plus larges que le corselet avec les épaules subarrondies, légèrement dilatées sur les côtés, et s'arrondissant ensemble à l'extrémité qui recouvre en entier l'abdomen ; fortement ponctuées-striées avec les intervalles étroits, crénelés par les points qui forment 8 séries ; la marge, la suture et les intervalles alternes sont finement relevés en côtes, celle du 3ᵉ interstrie se rapproche un peu de la suturale vers la voussure, mais sans s'y réunir ; elle se réunit au contraire à la côte du 5ᵉ interstrie ; le 7ᵉ intervalle est un peu plus saillant, et forme le calus huméral ; le repli épipleural est inférieur, médiocre, à peu près égal dans toute sa longueur, assez fortement creusé, sans ligne longitudinale de points, réduit à une tranche vers le 5ᵉ arceau ventral.

Prosternum très étroit, ne paraissant entre les hanches que sous la forme d'un filet très mince n'égalant pas la largeur du trochanter ; tout le propectus est grossièrement ponctué.

Mésosternum court, formant entre les hanches intermédiaires une plaque médiocre, mais distinctement plus large que celle du prosternum ; médipectus grossièrement ponctué.

Métasternum allongé sur les flancs, mais n'égalant pas dans son milieu la moitié du 1ᵉʳ arceau ventral, couvert d'une ponctuation grossière et rugueuse, sans impressions transversales ni longitudinales ; arcuément émarginé entre les hanches postérieures par la saillie intercoxale du 1ᵉʳ segment abdominal.

Abdomen de 5 segments : le 1ᵉʳ très grand, plus long que les 2 suivants pris ensemble, couvert d'une ponctuation très grosse et fovéolée, pas très serrée ; les 2ᵉ à 5ᵉ arceaux sont courts, subégaux

entre eux, avec une dépression transversale à la base de chacun ; cette dépression est formée par de gros points fovéolés.

Hanches antérieures, insérées après le milieu du prosternum, sub-contiguës ; les médianes nettement séparées ; les postérieures le sont beaucoup plus encore.

Cuisses robustes, un peu renflées au milieu. *Tibias* peu épais, garnis sur leurs tranches internes de cils distincts seulement à un fort grossissement ; les 4 antérieurs paraissent un peu arqués dans les ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles courts, subégaux ; le 3e égale les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. J'ai trouvé à St-Maximin (Var) trois exemplaires de cette jolie espèce, qui n'était encore connue que de Sicile. Ils s'étaient développés dans un gros bolet amadouvier, où fourmillaient les *Xylographus bostrichoïdes*. M. Reitter l'indique aussi du Japon.

Obs. C'est, avec la *C. elegans*, la seule espèce de ce genre qui ait tous les interstries alternes costiformes ; elle se distingue d'ailleurs aisément de toutes ses congénères par la fine villosité qu'on remarque sur son corps vu de profil, par l'absence d'impression transversale au devant de la base prothoracique, par la ponctuation grossière de la page inférieure, par son métasternum sans impressions sulciformes, et par son premier arceau ventral notablement plus long.

2. **Cartodere elegans** Aubé.

Allongée, étroite, subdéprimée, glabre, d'un roux testacé. Massue des antennes nettement tri-articulée. Corselet légèrement cordiforme, un peu plus étroit en arrière, les bords latéraux à peine arrondis ; surface rugueuse, offrant une impression transversale au-devant de la base, et une autre longitudinale de chaque côté le long du bord latéral. Elytres très allongées, elliptiques, plus larges que le corselet, et près de 4 fois aussi longues que lui, subdéprimées et marquées de stries fortement ponctuées, dont les intervalles alternes sont tous relevés en carènes assez saillantes.

Long. $0^{m}0013$ [3/5 lign.]

Lathridius elegans Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, pag. 234.
Cartodere elegans Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 335.

Permidius inflaticeps Motschulsky, Bull. Mosc. 1866, III, pag. 255; pl. VI, fig. 5.

Habitat. Le Dr Aubé avait capturé cet insecte dans l'intérieur de son appartement ; il doit être cependant assêz rare en France, puisque je ne l'ai vu dans aucune des collections qui m'ont été communiquées. — L'*inflaticeps* a été trouvé par Motschulsky en Crimée.

Obs. Ne connaissant point en nature la *C. elegans*, j'ai été obligé de rédiger le signalement ci-dessus d'après la description de l'auteur ; celle-ci s'accorde bien avec la diagnose du *Permidius inflaticeps*, et je n'hésite pas à les réunir.

Il n'est pas impossible que l'espèce précédente lui soit également identique. A en juger d'après les descriptions, elles se distingueraient par deux caractères : 1° l'une est glabre, et l'autre poilue ; 2° l'impression transversale du corselet est marquée chez l'espèce glabre, obsolète chez l'espèce poilue. Je ne crois pas qu'il faille attacher une grande importance à ce dernier caractère ; l'autre a au contraire une valeur réelle, mais la pilosité extrêmement fine n'aurait-elle pas échappé à l'observation de l'auteur ? L'inspection des types d'Aubé fournirait la meilleure réponse à cette question. En attendant, il vaut mieux maintenir la distinction spécifique.

3. **Cartodere elongata** Curtis.

Allongée, étroite, subdéprimée, glabre, d'un roux testacé. Massue des antennes nettement tri-articulée. Corselet légèrement cordiforme, un peu plus étroit en arrière, les bords latéraux à peine arrondis ; surface rugueuse offrant une impression transversale au devant de la base, et une autre longitudinale de chaque côté le long du bord latéral. Elytres elliptiques, très fortement ponctuées-striées de 6 séries dont la 1re et la 3e (parfois aussi la 2e) arrivent jusqu'à la base, avec les intervalles étroits, le 5e relevé presque entièrement costiforme, et le 4e seulement dans la première moitié. Dessous du corps imponctué. Métasternum marqué en arrière des hanches médianes et au devant des postérieures de fossettes reliées par des sillons transversaux.

Var. A. *Subconvexe ; couleurs du C. ruficollis.*

Long. : 0m0013 à 0m0018 (1/2 lig. à 4/5) ; — larg. : 0m00035 à 0m00045 (1/6 à 1/5 lign.)

Lathridius elongatus Curtis, Brit. Ent. VII, pl. 311, n° 7. — Mannerheim, in Germ Zeitschr. V, pag. 83, n. 19.

Cartodere elongata Thomson, Skandin. Col. X, pag. 55, n° 3. — Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 335.

Lathridius angustatus Stephens, Catal. pag. 94, n° 1005. — Shuckard, Elem. Brit. Entom., pag. 184, n° 11.

Lathridius clathratus Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 84, n. 20.

Corps très allongé, étroit, assez déprimé en dessus (parfois sub-convexe), glabre, d'un roux testacé (parfois avec les élytres d'un brun noir), plus ou moins luisant.

Tête de forme carrée, plus longue que large, égalant (y compris les yeux) la largeur du corselet antérieurement, à ponctuation rugueuse, un peu excavée tout à fait en arrière du vertex, presque plane, obliquement et courtement rétrécie après les yeux, sans angles postérieurs distincts. *Joues* creusées d'une large scrobe, destinée sans doute à faciliter le jeu des antennes, marginée en dessus et en dessous. *Epistome* court, séparé du front par une strie arquée qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire, peu déprimé et à peine sur un plan inférieur. *Labre* transverse, subarrondi aux angles antérieurs.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, moins longues que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire et le plus gros de tous, plus long que le 2e qui est un peu moins épais, bien qu'il le soit notablement plus que les suivants; articles du funicule 3e à 8e aussi longs que larges, obconiques, subégaux (le 4e paraissant un peu plus grand que les autres) ; la massue bien tranchée est formée par les articles 9e à 11e, qui sont à peu près de même épaisseur ; le 9e est obconique, distinctement plus long que le précédent ; le 10e est presque carré, transverse, et le dernier est un peu plus long que large, tronqué à l'extrémité.

Yeux petits, assez saillants, occupant à peine un tiers de la partie latérale de la tête, très peu éloignés du corselet.

Pronotum plus long que large, coupé droit en devant et à la base, à peine plus large antérieurement, à côtés faiblement arrondis, relevés en marge distincte, plus ou moins étranglés avant la base, avec les angles postérieurs subarrondis, faisant face à la 4e strie des élytres ;

la surface est rugueusement ponctuée, sans côtes discales, avec une impression transversale plus ou moins marquée vis-à-vis de l'étranglement.

Ecusson très petit, punctiforme, peu distinct.

Elytres allongées, elliptiques, plus larges que le corselet, avec les épaules arrondies, ordinairement déprimées sur le disque à partir du 5e interstrie de chaque côté; très fortement ponctuées-striées, avec les intervalles étroits, imponctués; le 5e est relevé en carène dans son entier, c'est-à-dire jusqu'à la voussure des élytres; le 4e est plus ou moins costiforme à la base ; il y a seulement 6 séries de points, aboutissant au rebord basal (excepté d'ordinaire la 2e à partir de la suture) ; les élytres s'arrondissent ensemble à l'extrémité, en recouvrant l'abdomen; la voussure est assez brusque, et la suture est presque relevée en carène ; le repli épipleural est inférieur, de largeur médiocre, à peine excavé longitudinalement, se rétrécissant insensiblement avec la courbure des étuis, réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum très étroit, ne formant entre les hanches antérieures qu'un filet assez mince, n'égalant pas la largeur du trochanter.

Mésosternum assez court, formant entre les hanches médianes une plaque 2 fois plus large que la prosternale.

Métasternum allongé, imponctué, égalant environ le 1er arceau ventral, marqué en arrière des hanches médianes de 2 fossettes plus ou moins profondes, reliées entre elles par un sillon transversal ; il en est de même au devant des hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments, imponctué : le 1er est plus long que le suivant ; les 2e, 3e et 4e sont plus courts, subégaux ; le 5e est plus long que le précédent ; tous sont marqués à la base d'une impression sulciforme transversale plus ou moins profonde.

Hanches antérieures, insérées à peu près au milieu du prosternum, subcontiguës ; les médianes sont nettement distantes ; les postérieures le sont encore davantage.

Cuisses robustes, un peu renflées au milieu. *Tibias* peu épais, garnis sur leur tranche interne de cils distincts à un fort grossissement ; les 4 antérieurs paraissent plus arqués chez le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles courts, subégaux ; le 3e égale les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

HABITAT. C'est une espèce très répandue en Europe ; on la trouve dans toutes nos provinces de France, et en Corse ; j'en ai vu des exemplaires d'Angleterre, de diverses contrées de l'Allemagne, d'Italie, et aussi d'Algérie.

OBS. Comme je l'ai dit plus haut (pag. 140), elle porte dans beaucoup de collections le nom usurpé de *Lathridius constrictus* Gyll.

La variété que je signale ci-dessus, à la suite de la diagnose spécifique, m'avait paru d'abord mériter d'être séparée de l'*elongata* ; en effet, les individus extrêmes que j'avais examinés présentaient des caractères assez remarquables : reproduisant la coloration normale de la *Cartodere ruficollis*, ils ne pouvaient néanmoins s'y rapporter à cause de leur forme générale notablement plus allongée, et surtout parce que leurs étuis avaient une ponctuation composée de six séries seulement qui, quoique grossière, se montrait sous l'aspect de lignes plus régulières ; ils se rapprochaient par là évidemment de l'*elongata*, à laquelle ils ressemblaient du reste en beaucoup de points, mais on pouvait les en distinguer par leur système de couleurs, par quelques différences dans la structure du prothorax, par la dépression un peu moindre du disque des élytres, par la disposition des séries ponctuées, dont la 2e partait immédiatement de la base aussi bien que la 1re et la 3e, par le 4e interstrie à peine distinctement convexe. L'examen d'un certain nombre d'exemplaires, recueillis par MM. Revelière et Damry à Omessa et à Portovecchio (Corse), en me permettant de constater qu'il existe des passages, m'a donné la conviction que ces caractères n'avaient pas une valeur suffisante, et qu'il fallait se borner à les considérer comme ceux d'une variété locale intéressante.

La *C. elongata* forme, avec la *C. æqualis* du Caucase, un petit groupe bien distinct de toutes les autres espèces par les élytres n'offrant que six séries de points sur chaque étui. Le 5e interstrie est relevé en côte à peu près dans toute sa longueur, et le 4e seulement dans sa première moitié ; ce dernier caractère (la côte du 4e interstrie) n'existe pas chez la *C. æqualis*, dont je crois utile de donner ici un court signalement.

Cartodere æqualis REITTER.

Allongée, étroite, subdéprimée, glabre, d'un roux testacé. Yeux peu distants du corselet. Massue des antennes de 3 articles nettement dilatés. Corselet allongé, à peine cordiforme, un peu resserré avant

la base, avec une légère impression transversale; les angles postérieurs indistincts, obtus. Elytres très allongées, elliptiques, très fortement ponctuées striées de 6 séries, dont la 1re et la 4e seules aboutissent à la base, avec les intervalles étroits, le 4e non relevé en carène, et le 5e à peine plus convexe.

Long : 0m0014 (3/5 lign.) ; — larg. : 0m00035 (1/6 lign.)

Cartodere æqualis Reitter, Deutsche Entom. Zeitschr. 1877, p. 295, n. 11.

Habitat. Caucase, mont Suram (Leder) ; en tamisant.

Obs. Très voisine de *C. elongata*, mais la ponctuation des élytres est encore plus forte, les intervalles 4e et 5e ne sont point relevés en carène, et les stries 2e et 3e sont encloses à la base entre les 1re et 4e qui prennent naissance à la marge antérieure des étuis.

4. **Cartodere ruficollis** Marsham.

Allongée, étroite, subconvexe, glabre, d'un roux ferrugineux avec les élytres le plus souvent d'un brun noir (parfois cependant concolores, ou bordées seulement de brun noir). Massue des antennes de 3 articles nettement dilatés. Yeux peu éloignés du corselet. Celui-ci plus ou moins cordiforme, plus étroit (sans la membrane) que les élytres, avec une impression transversale au-devant de la base. Elytres allongées, subovales, fortement ponctuées-striées de 7 à 8 séries, avec les interstries étroits, crénelés par la ponctuation, également convexes. Dessous du corps imponctué. Métasternum marqué en arrière des hanches médianes et au-devant des postérieures de fossettes reliées par un sillon transversal.

Long. : 0m0012 (1/2 lign.) ; — larg. : 0m0004 (1/6 lign.)

Lathridius ruficollis Marsham, Ent. Brit I, pag. 111. — Stephens, Ill. Brit. III, pag. 114. — Waterhouse, Trans. Ent. Soc. London. V, pag, 175.

Cartodere ruficollis Reitter, Stett. Ent, Zeit. 1875, pag. 336.

Lathridius liliputanus Villa, Catal. Col. Eur. dupl. 1833, pag. 36. — Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 85, n. 21.

Lathridius exilis Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 86, n. 22.

Lathridius collaris Mannerheim in Germ. Zeitsch. V, pag. 86, n. 23.

Cartodere collaris Thomson, Skandinav. Coleopt. V, pag. 220, n. 2.
Lathridius nanulus Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 87, n. 24.
Lathridius concinnus Mannerheim, loc. cit. pag. 88, n. 25.

Corps allongé, étroit, faiblement convexe en dessus, glabre, mat sur la tête et le corselet, luisant sur les élytres, d'un roux ferrugineux avec les élytres tantôt d'un brun noir, tantôt de la couleur du reste du corps ou bordées de brun noir.

Tête subtrapézoïdale, un peu plus longue que large, n'égalant pas (y compris les yeux) la largeur du corselet en devant, à ponctuation rugueuse peu marquée, à peine creusée d'une impression tout-à-fait en arrière du vertex, presque plane, courtement rétrécie après les yeux sans former d'angles distincts. *Joues* excavées d'une assez forte scrobe destinée à loger les deux premiers articles des antennes. *Epistome* court, séparé du front par une strie arquée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire, un peu déprimé et sur un plan inférieur. *Labre* transverse, subarrondi aux angles antérieurs.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, moins longues que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire, un peu plus long et plus épais que le 2e, qui est encore notablement plus dilaté que les suivants ; le 3e subtransverse et presque globuleux ; le 4e, le plus long de tous ceux du funicule ; les 5e à 8e plus longs que larges, obconiques, décroissant peu à peu de longueur ; le 9e commence la massue qui est nettement tranchée, il est un peu obconique, plus long que le précédent ; le 10e est moins long, mais aussi épais ; le 11e est aussi long que le 9e, un peu plus long que large, légèrement tronqué au bout.

Yeux petits, saillants, occupant à peine un tiers de la partie latérale de la tête, très peu éloignés du corselet.

Pronotum plus ou moins cordiforme, coupé droit en devant et à la base, plus large antérieurement, à côtés arrondis dans sa première moitié avec la marge obsolète, souvent accompagnée d'une membrane qui fait varier le faciès, plus ou moins étranglé avant la base avec une impression transverse aboutissant de chaque côté à cet étranglement; les angles postérieurs sont presque droits et font face à la 5e strie des étuis ; la surface est couverte d'une ponctuation rugueuse peu enfoncée, qui la fait paraître mate; elle n'offre aucun vestige de côtes discales.

Ecusson très petit, peu distinct, punctiforme.

Elytres subovales-allongées, plus larges à la base que le corselet dans sa plus grande largeur, avec les épaules arrondies, et le disque à peine déprimé ; la ponctuation sériale est très forte, irrégulière et comme onduleuse, crénelant les interstries qui sont très étroits ; elle se compose de 7 séries, dont 5 discales et 2 latérales ; quelques individus offrent des traces d'une 8e strie, qui tend à se former sur une partie du disque ; ces stries s'arrondissent avec la courbure de l'élytre et viennent aboutir à la suture ; les intervalles 5e et 6e (surtout ce dernier) paraissent former une côte assez distincte ; les autres sont simplement un peu convexes ; la marge est relevée-crénelée, à peine dilatée à l'épaule, presque droite jusqu'à la hauteur de la voussure où les élytres s'arrondissent ensemble, en recouvrant tout l'abdomen ; le repli épipleural est inférieur, médiocre, à peu près égal dans la plus grande partie de sa longueur, réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral et marqué d'une série longitudinale de gros points.

Prosternum en lame médiocre, égale environ au trochanter, séparant les hanches antérieures.

Mésosternum court, formant entre les hanches intermédiaires une plaque légèrement plus large que la prosternale.

Métasternum allongé, imponctué, égalant environ le 1er arceau ventral, marqué en arrière des hanches médianes de 2 fossettes plus ou moins profondes reliées entre elles par un sillon transversal ; il en est de même au devant des hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments, imponctué : le 1er est très distinctement plus long que le suivant ; les 2e, 3e et 4e sont plus courts, subégaux ; le 5e est un peu plus long que le précédent ; tous sont marqués à la base d'une impression sulciforme transversale plus ou moins profonde.

Hanches antérieures insérées à peu près au milieu du prosternum, à peine moins distantes que les médianes ; les postérieures sont beaucoup plus écartées.

Cuisses robustes, un peu renflées au milieu. *Tibias* peu épais, garnis sur leur tranche interne de cils distincts à un fort grossissement ; les 4 antérieurs paraissent assez arqués chez les ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles courts, subégaux ; la 3e égale les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

HABITAT. Toute l'Europe ; en France et en Corse elle paraît très commune. On la rencontre aussi dans l'Amérique du Sud.

OBS. C'est peut-être l'espèce la plus variable de la branche actuelle, il est rare d'en trouver deux individus complètement semblables ; aussi la liste synonymique est-elle fort longue. L'examen de nombreuses séries d'exemplaires ne saurait laisser le moindre doute sur la nécessité des réunions signalées plus haut.

Lorsqu'elle possède sa coloration normale, la *C. ruficollis* est très reconnaissable à première vue ; on ne pourrait alors la confondre qu'avec la variété similaire de l'*elongata*, mais celle-ci ne présente que six séries ponctuées sur les élytres, tandis que la *ruficollis* en a 7 ou 8. Dans les cas très fréquents où elle est unicolore ou à peu près, son faciès subconvexe et la ponctuation onduleuse et crénelée de ses élytres la distinguent de ses congénères qui ont, comme elle, les yeux peu distants du corselet, celui-ci sans fossette discale et les intervalles alternes des étuis non costiformes ; elle diffère en outre de la *filiformis* par son corselet qui est plus étroit antérieurement que les élytres, etc.

5. **Cartodere filiformis** GYLLENHAL.

Allongée, étroite, subdéprimée, glabre, entièrement testacée. Yeux peu distants du corselet. Massue antennaire nettement formée de 3 articles. Corselet subcordiforme, transverse, aussi large au sommet que les élytres, à marge latérale largement explanée ; au-devant de la base une impression transversale ; point de fossette sur la moitié antérieure du disque. Elytres linéaires avec les épaules subangulées, assez fortement ponctuées-striées de 8 séries à la base, de 7 seulement à l'extrémité, avec les intervalles étroits, non costiformes. Dessous du corps imponctué. Métasternum marqué en arrière des hanches médianes et au-devant des postérieures de fossettes reliées par des sillons transversaux.

Long. : 0m0013 (3/5 lign.) ; — larg. : 0m00035 (1/6 lign.)

Lathridius filiformis GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, pag. 143, n. 23. — MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, p. 104, n. 43.

Cartodere filiformis Thomson, Skandin. Coleopt. V, pag. 219, n. 1. — Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 337.

Lathridius parallelus Mannerheim, in Germ. Zeitschr. pag, 106, n. 45.

Lathridius tantillus Mannerheim, loc. cit. pag. 106, n. 46.

Corps très allongé, étroit, subdéprimé en dessus, glabre, entièrement d'un testacé plus ou moins clair.

Tête allongée, de forme trapézoïdale, moins large (y compris les yeux) que le bord antérieur du corselet, couverte d'une grosse ponctuation, à peine excavée tout-à-fait en arrière sur le vertex, presque plane, rétrécie très brièvement après les yeux. *Joues* faiblement creusées d'une scrobe destinée à loger les 2 premiers articles antennaires. *Epistome* court, séparé du front par une strie arquée qui aboutit de chaque côté à l'insertion des antennes, légèrement déprimé et situé sur un plan un peu inférieur. *Labre* transverse, subarrondi aux angles antérieurs.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, moins longues que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire, un peu plus épais et plus long que le 2e, qui est notablement plus large que les suivants ; articles du funicule 3e à 8e à peine aussi longs que larges, subglobuleux et presque égaux (le 4e cependant paraît légèrement plus long); la massue bien tranchée est formée par les articles 9e à 11e qui sont à peu près de même épaisseur ; le 9e et le 10e sont subégaux, chacun d'eux nettement plus long que le 8e ; le 11e est sensiblement plus long que large, égalant environ les 2 précédents pris ensemble, à peine tronqué au bout.

Yeux petits, peu saillants, occupant à peine un tiers de la partie latérale de la tête, très peu distants du corselet.

Pronotum court, transverse, subcordiforme, coupé droit en devant et à la base, égalant antérieurement la largeur des élytres, à côtés arrondis jusqu'après le milieu où ils sont resserrés, puis un peu dilatés pour tomber sur la base à angle droit vis-à-vis de la 6e strie des élytres ; la marge latérale est assez largement explanée, le disque est subconvexe, plus ou moins rugueusement ponctué et sans côtes ; une impression transversale au devant de la base, en face de l'étranglement latéral.

Ecusson très petit, punctiforme, peu distinct.

Elytres linéaires, aussi larges que la partie antérieure du corselet, avec les épaules anguleuses (l'angle parfois émoussé), subdéprimées sur le disque ; assez fortement ponctuées-striées, avec les intervalles étroits, subégaux, imponctués, non costiformes ; il y a 8 séries de points à la base, mais 7 seulement à l'extrémité, parce que la 5e et la 6e se confondent un peu avant le milieu de la longueur, c'est-à-dire à peu près à la hauteur des hanches postérieures ; la marge est relevée, un peu dilatée après l'épaule, puis en ligne presque droite jusque vis-à-vis de la voussure, où elles s'arrondissent ensemble en recouvrant l'abdomen ; le repli épipleural est inférieur, de largeur médiocre, assez fortement excavé et ponctué longitudinalement, se rétrécissant assez rapidement vers l'extrémité, et réduit à une simple tranche au bout du 4e arceau ventral.

Prosternum très étroit, ne formant entre les hanches antérieures qu'un mince filet, même presque interrompu, n'égalant pas la largeur du trochanter.

Mésosternum court, formant entre les hanches médianes une plaque 2 fois plus large que la prosternale.

Métasternum allongé, imponctué, égalant environ le 1er arceau ventral, avec une ligne de points sur ses épipleures, marqué en arrière des hanches médianes de 2 fossettes plus ou moins profondes reliées entre elles par un sillon transversal ; il en est de même au devant des hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments, imponctué : le 1er plus long que le suivant ; les 2e, 3e et 4e sont un peu plus courts et presque égaux entre eux ; le 5e est plus long que le précédent ; tous sont marqués à la base d'une impression sulciforme transversale, plus ou moins nette.

Hanches antérieures insérées un peu après le milieu du prosternum, subcontiguës ; les médianes sont sensiblement distantes ; les postérieures s'écartent encore davantage.

Cuisses robustes, un peu renflées au milieu. *Tibias* peu épais, garnis sur leur tranche interne de cils distincts à un fort grossissement ; les 4 antérieurs paraissent plus arqués chez les ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles petits, subégaux ; le 3e égale les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. Toute l'Europe ; commune en France et en Corse.

Obs. Son corselet cordiforme, aussi large antérieurement que les élytres, distingue au premier coup d'œil cette espèce de toutes les précédentes ; ce caractère lui est commun avec la *C. filum*, mais elle n'a point, comme cette dernière, la moitié antérieure du disque prothoracique ornée d'une large fossette arrondie.

Plusieurs séparations ont été établies sur des exemplaires, chez lesquels les épaules des élytres présentaient un aspect un peu différent par suite de leur angulation nette ou émoussée : ce caractère n'a certainement aucune valeur, puisqu'on rencontre des individus, dont l'une des épaules est anguleuse et l'autre arrondie.

M. Rizaucourt m'a communiqué un petit insecte qu'il a trouvé dans sa cave à Marseille, en compagnie de *Mycetaea hirta* et d'autres coléoptères mycétophiles. Je le rapporte à l'espèce actuelle, bien que sa taille n'atteigne pas 0ᵐ001 (1/2 lign.), que ses élytres paraissent avoir 7 stries seulement à la base, et qu'on distingue un vestige de fovéole arrondie au milieu de la partie antérieure du corselet. Ces différences sont, à mon avis, trop peu importantes pour légitimer une séparation spécifique.

6. **Cartodere filum** Aubé.

Allongée, étroite, subdéprimée, d'un roux testacé, glabre. Yeux peu éloignés du corselet. Massue des antennes bi-articulée. Corselet cordiforme, subtransverse, aussi large au sommet que les élytres, largement explané sur les côtés, transversalement impressionné au devant de la base; une large fossette médiane arrondie sur le disque. Elytres linéaires, fortement ponctuées-striées de 7 séries, avec les intervalles étroits, également subconvexes. Dessous du corps imponctué. Métasternum marqué en arrière des hanches médianes et au devant des hanches postérieures de fossettes reliées entre elles par des sillons longitudinaux et transversaux.

Long. 0ᵐ0014 (2/3 lign.) ; — larg. 0ᵐ00035 (1/6 lign.)

Lathridius filum Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, pag. 334, n. 44.
Cartodere filum Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 338.

Corps très allongé, étroit, subdéprimé, entièrement d'un testacé plus ou moins roux.

Tête allongée, de forme trapézoïdale, moins large (y compris les yeux) que le bord antérieur du corselet, couverte d'une ponctuation rugueuse assez forte, plus ou moins nettement sillonnée longitudinalement au milieu avec le vertex triangulairement excavé. *Joues* fortement creusées d'une sorte de scrobe destinée à loger les 1ers ar-*s* ticles antennaires. *Epistome* court, séparé du front par une dépression arquée assez nette, et situé sur un plan inférieur. *Labre* transverse, subarrondi aux angles antérieurs.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, moins longues que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire, un peu plus épais que le 2^{d}; celui-ci au moins aussi long, subcylindrique, plus épais que les suivants ; 3e à 9e subcylindriques, légèrement arrondis à la base et au sommet, aussi longs que larges, subégaux, (le 4e paraît un peu plus long); le 9e est à peine sensiblement plus épais que les précédents ; et par suite la massue est formée seulement des deux articles 10e et 11e qui sont nettement dilatés, le pénultième est environ moitié plus court que le dernier, qui est plus long que large et subarrondi au bout.

Yeux médiocres, très saillants, occupant un peu plus du tiers latéral de la tête, subcontigus au corselet.

Pronotum cordiforme, plus court que large, assez fortement rétréci en arrière, coupé à peu près droit en devant et à la base, égalant presque antérieurement la plus grande largeur des élytres, à côtés arrondis sur leur moitié antérieure, largement explanés et faiblement crénelés dans toute leur longueur, tombant à angle droit sur la base, vis-à-vis de la 5e strie des élytres ; le disque est plus ou moins rugueusement ponctué et sans côtes, avec une impression transversale un peu au devant de la base, et une fossette arrondie assez large et profonde, située au milieu de la partie antérieure.

Ecusson très petit, transverse, peu distinct.

Elytres linéaires, aussi larges que la partie antérieure du corselet, avec les épaules à peine saillantes, subarrondies, finement marginées, s'arrondissant ensemble à l'extrémité qui recouvre entièrement l'abdomen ; subdéprimées sur le disque, fortement ponctuées-striées, avec les intervalles très étroits, imponctués, également subconvexes ; il y a 7 séries de points ; le repli épipleural est inférieur, de largeur

médiocre et à peu près égale dans toute sa longueur, excavé et fortement ponctué longitudinlaement, réduit à une simple tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum peu distinct entre les hanches antérieures, après lesquelles il forme une petite saillie tuberculeuse.

Mésosternum court, mais assez large entre les hanches médianes.

Métasternum allongé, imponctué, égalant environ le 1er arceau ventral, avec une ligne longitudinale de points obsolètes sur ses épipleures ; marqué en arrière des hanches médianes et au devant des hanches postérieures de fossettes reliées entre elles par des sillons longitudinaux et transversaux qui font bomber la partie médiane.

Abdomen de 5 segments, imponctué : le 1er distinctement plus long que le suivant ; les 2e, 3e et 4e sont un peu plus courts et presque égaux entre eux ; le 5e est un peu plus long que le précédent ; tous sont marqués à la base d'une impression sulciforme transversale plus ou moins nette ; le 1er arceau offre aussi une impression longitudinale partant des hanches postérieures ; mais n'atteignant pas tout-à-fait l'extrémité du segment.

Hanches antérieures subcontiguës, insérées après le milieu du prosternum ; les médianes sont très nettement distantes, et les postérieures le sont encore davantage.

Cuisses pas très robustes, mais un peu renflées au milieu. *Tibias* peu épais, garnis sur leur tranche interne de cils distincts à un fort grossissement ; les 4 antérieurs paraissent légèrement arqués chez le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles petits, subégaux ; le 3e égale les précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. Trouvée dans un champignon provenant d'Algérie, cette espéce ne vit pas seulement dans le nord de l'Afrique. M. Reitter en possède des échantillons recueillis en Hongrie, et il dit (Deutsche Ent. Zeitschr. 1878, pag. 96) qu'elle est très commune au Mexique. C'est seulement sur l'autorité de ce savant entomologiste que je la considère comme appartenant aussi à notre faune, car je n'en ai vu aucun exemplaire capturé dans notre pays ; ceux d'après lesquels j'ai rédigé ma description, avaient été envoyés de Volhynie par Besser, et faisaient partie de l'ancienne collection du comte Dejean, qui les avait séparés sous le nom demeuré inédit de *Lathridius angustatus* Dej.

Obs. Quoique voisine de la *C. filiformis* par son corselet cordiforme égalant dans sa partie antérieure la largeur des élytres, l'espèce actuelle, outre sa taille un peu plus grande et plusieurs autres particularités d'importance secondaire, en est très distincte, comme de toutes ses congénères, par la fossette arrondie, assez large et profonde qui orne la moitié antérieure du disque prothoracique ; c'est aussi la seule du genre, à ma connaissance du moins, qui offre la massue antennaire bi-articulée. Ni le Dr Aubé, ni M. Reitter n'ont fait mention de ce dernier caractère : est-ce seulement un oubli, ou bien s'agit-il ici de deux espèces qui seraient ainsi différenciées? Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

Un caractère très remarquable encore, s'il est constant, c'est la présence de sillons longitudinaux sur le 1er arceau ventral et sur le métasternum. J'ai vu trop peu d'échantillons pour pouvoir constater si cette marque se retrouve dans les 2 sexes, ou bien si elle est l'apanage d'un seul ; j'incline cependant à admettre la première supposition.

Genre *Enicmus* Thomson.

Thomson, Skandin. Coléopt. V, page 233.

Etymologie : εν, dans; ιχμασ, humidité (1).

Caractères. *Corps* plus ou moins ovale, assez convexe. *Tête* environ aussi large que longue, plus ou moins fortement canaliculée au milieu. *Epistome* déprimé en arc et situé sur un plan un peu inférieur au front. *Antennes* de 11 articles, insérées en dessus aux angles antérieurs du front, ordinairement à peu de distance des yeux, et terminées par une massue triarticulée, souvent peu tranchée à la base. *Yeux* latéraux, assez gros et saillants, occupant plus de la moitié latérale de la tête à partir de l'insertion antennaire. *Pronotum* sans côtes longitudinales sur le disque, mais canaliculé ou fovéolé dans son milieu, et transver-

(1) L'auteur n'a point indiqué le sens étymologique du mot, mais je suppose qu'il a voulu faire allusion à l'habitat de la plupart des espèces, qui se rencontrent dans la moisissure.

salement impressionné au devant de la base. *Ecusson* très distinct, transverse. *Elytres* non soudées, ovales, offrant chacune 8 séries ponctuées; le 7e interstrie tantôt subconvexe et plus ou moins saillant, tantôt caréniforme. *Prosternum* très distinct entre les hanches antérieures, où il se montre tantôt sous la forme d'une lame abaissée (s-g. *Conithassa* Thomson), tantôt sous la forme d'une carène nettement relevée (s-g. *Enicmus*). *Propleures* sans fossettes pour loger la massue des antennes au repos, mais ordinairement marquées de dépressions transversales avant et après les hanches. *Mésopleures* plus courtes que les métapleures. *Hanches* antérieures nettement distantes; les médianes le sont plus encore; les postérieures s'écartent notablement davantage. *Abdomen* de 5 segments : le 1er égalant environ les 2 suivants réunis ; les 2e à 5e courts, subégaux; parfois le dernier plus allongé que le précédent. *Pattes* ordinaires.

Obs. Comme on le voit à la lecture de la formule qui précède, je réunis en un seul genre les 2 coupes adoptées par M. Thomson sous les noms de *Conithassa* et d'*Enicmus*. Autant que j'ai pu m'en assurer par l'étude des espèces appartenant à la faune française et de plusieurs autres, un seul caractère constant et bien tranché, la forme du prosternum, fournit une ligne de démarcation exacte à ces deux groupes ; c'est assez sans doute pour établir un sous-genre, cela me paraît insuffisant pour une division de rang supérieur. Il est vrai que l'auteur des *Skandinaviens Coleoptera* a corroboré sa diagnose par l'addition d'un certain nombre de détails qui conviennent à l'une des sections plutôt qu'à l'autre, mais l'ensemble perd beaucoup de son uniformité, à mesure qu'on cherche à en faire l'application à une faune plus étendue.

Tels qu'ils sont constitués ici, les *Enicmus* sont voisins des genres *Cartodere* et *Revelieria ;* ils n'ont point, comme ce dernier, les élytres soudées et gibbeuses, offrant chacune une douzaine de séries ponctuées irrégulières ; ils se rapprochent davantage du premier par leurs étuis libres, ovales et ornés de 8 stries ponctuées. Leur faciès toutefois est assez différent pour qu'un naturaliste tant soit peu exercé les reconnaisse au premier coup d'œil. Leur corselet, orné d'une ou plusieurs fossettes longitudinales sur sa partie médiane, est un caractère distinctif très sûr, car la seule espèce de *Cartodere* qui présente une

sculpture analogue, la *C. filum*, est trop remarquable par les détails particuliers de son organisation pour qu'on soit tenté de la ranger parmi les *Enicmus*.

A l'aide du tableau suivant, on pourra, je l'espère, déterminer sans trop de difficultés non seulement les espèces qu'on rencontre communément dans notre région faunique, mais aussi plusieurs autres qui ont avec elles certaines affinités :

A *Prosternum* caréniforme entre les hanches antérieures (1). (s-g. *Enicmus* Thomson).

a. *Antennes* atteignant à peine le milieu du corselet; le 1er article de la massue plus épais dès la base que les précédents. *Pas de ligne* longitudinale imprimée sur le 1er arceau ventral. *Forme* allongée, subdéprimée.

b. *Métasternum* et *1er segment abdominal* ponctués. *Corselet* subcordiforme. *Elytres* déprimées transversalement après la base. . . . . BREVICORNIS.

bb. *Métasternum* et *1er segment abdominal* imponctués. *Corselet* presque carré. *Elytres* sans impression transversale après la base. . . . . DUBIUS.

aa *Antennes* dépassant le milieu du corselet; le 1er article de la massue allongé, obconique, pas plus épais à la base que les précédents.

c. *Métasternum* et 1er *segment abdominal* ponctués plus fortement sur les côtés. *Yeux* subcontigus au corselet.

d. *Corps et élytres* noirs (2). *Une ligne* longitudinale imprimée sur le 1er arceau ventral. *Taille* généralement un peu plus petite. . . . . RUGOSUS.

dd. *Elytres* roux testacé, avec le corps noir (2). *Pas de ligne* longitudinale imprimée sur le 1er arceau ventral. *Taille* généralement un peu plus grande . . . . FUNGICOLA.

cc. *Métasternum* et 1er *segment abdominal* imponctués, mais offrant parfois des rides longitudinales très fines.

(1) Les espèces de ce groupe ont en général une sculpture plus fine ; leurs élytres, souvent marquées d'une impression transversale très sensible après la base, présentent des stries ponctuées presque toujours moins accentuées, et des intervalles plus ou moins larges qui ne sont point costiformes.

(2) Les antennes et les pattes sont toujours plus ou moins ferrugineuses.

e. *Corselet* carré. *Elytres* oblongues-ovales, sans impression transversale après la base. *Yeux* éloignés du corselet. . . . . TRANSVERSUS.

ee. *Corselet* cordiforme. *Yeux* peu éloignés du corselet.

f. *Elytres* ovales, offrant une impression transversale après la base. *Une ligne* longitudinale imprimée sur le 1er arceau ventral . . . . . TESTACEUS.

ff. *Elytres* largement ovales, sans impression transversale après la base. *Point de ligne* longitudinale imprimée sur le 1er arceau ventral. . . . . MANNERHEIMI.

AA. *Prosternum* non caréniforme, mais en lame abaissée entre les hanches antérieures. (s-g. *Conithassa* Thomson).

g. *Elytres* glabres.

h. *Elytres* en ovale court et large. *Métasternum* offrant, seulement sur les côtés, une ponctuation médiocre, très écartée. *1er arceau ventral* très obsolètement ponctué. *Fossettes* post-coxales à bords non plissés. BREVICOLLIS.

hh. *Elytres* en ovale plus ou moins allongé. *Métasternum* à ponctuation plus forte et moins serrée que celle du 1er arceau ventral, qui est fine et très dense. *Fossettes* post-coxales à bords plissés.

i. *Corselet* à angles antérieurs dilatés-arrondis en lobes, offrant sur le disque 2 fossettes longitudinales. *Elytres* moins allongées, assez fortement ponctuées-striées, avec les intervalles assez étroits, les alternes un peu relevés en côtes, au moins à la base. . . . . MINUTUS.

ii. *Corselet* à angles antérieurs non dilatés en lobes, à côtés presque droits, offrant sur le disque un sillon médian presque obsolète. *Elytres* plus allongées, pas très fortement ponctuées-striées, avec les intervalles assez larges, presque plans et égaux. . . . . CONSIMILIS.

gg. *Elytres* hérissées de poils en séries. . . . . HIRTUS.

1. **Enicmus brevicornis** Mannerheim.

Allongé, subdéprimé, glabre, d'un noir mat, avec les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux. Antennes courtes, atteignant à peine le milieu du corselet; le 1er article de la massue plus épais dès la base que les précédents. Tempes courtes après les yeux. Corselet subcordiforme, à peine aussi long que large, avec une fossette longitudinale sur la partie antérieure du disque, et une impression transversale en devant de la base. Elytres allongées, offrant chacune avant le milieu une dépression oblique, à stries finement ponctuées, avec les intervalles plans, larges, égaux. Prosternum nettement caréniforme. Métasternum et 1er segment ventral ponctués ; ce dernier sans ligne longitudinale imprimée subobliquement à partir des hanches postérieures.

Long.: 0,0017 à 0m002 (3/4 à 7/8 lign.); —larg.: 0m0006 à 0m0007 (2/7 à 1/3 lign.)

Lathridius brevicornis Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 101, n. 42.
Enicmus carbonarius Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 332.
Lathridius Carbonarius Mannerheim, loc. cit., pag. 103, n. 42.

Corps allongé, subdéprimé, d'un noir mat, glabre, avec les antennes et les pattes, au moins en partie, d'un roux ferrugineux.

Tête moins longue que large, rétrécie en devant, un peu moins large (y compris les yeux) que le corselet antérieurement, rugueusement et assez grossièrement ponctuée sur toute sa surface, avec une excavation médiane longitudinale, au moins sur le vertex. *Epistome* transverse, séparé du front par une dépression arquée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire, et situé sur un plan un peu inférieur. *Labre* très court, avec les angles antérieurs arrondis. *Joues* creusées obliquement en dessous d'une scrobe destinée à loger les 2 premiers articles des antennes au repos.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, courtes, n'atteignant pas la moitié du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e beaucoup moins épais, bien qu'il le soit distinctement plus que les suivants, plus long que le 3e; celui-ci plus long que large ; les suivants vont en décroissant

peu à peu jusqu'au 8e qui est à peine aussi long que large; les articles 9e à 11e formant une massue épaisse très tranchée, dont le 1er article est à peine obconique, un peu plus long que le 10e; celui-ci presque transverse, aussi épais que le 11e, qui est un peu plus allongé, subovale.

Yeux globuleux, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, subcontigus au prothorax, les tempes étant à peine représentées par un prolongement étroit sans angles distincts.

Pronotum subcordiforme, tantôt plus large que long, tantôt à peine transverse; moins large même en devant que les élytres, coupé à peu près droit en devant et à la base, avec les angles antérieurs arrondis indistincts ; côtés légèrement dilatés-arrondis, non marginés, faiblement crénelés et ciliés, puis rétrécis après le milieu vers la base sur laquelle ils tombent à angle droit, vis-à-vis de la 5e strie des élytres ; la surface est rugueusement et grossièrement ponctuée, sans côtes discales, offrant avant le milieu une fossette longitudinale de forme presque triangulaire, et une large impression transversale au devant de la base.

Ecusson très distinct, transverse.

Elytres allongées, presque coupées droit à la base, avec les angles huméraux légèrement arrondis, à peine sensibles, puis faiblement dilatées sous l'épaule et se continuant à peu près parallèlement jusque vers l'extrémité où elles s'arrondissent ensemble en recouvrant entièrement l'abdomen ; la marge est légèrement relevée-explanée; le disque est subdéprimé avec les 5 premiers interstries plans et égaux, les 6e et suivants paraissent un peu convexes; le calus huméral est bien marqué; il y a 8 séries de lignes ponctuées se réunissant deux à deux, la 1re avec la 8e, la 2e avec la 7e, la 3e avec la 6e, et la 4e avec la 5e, ces deux dernières se réunissent vis-à-vis de la voussure ; les points sont fins et plus longs que larges ; la ligne juxtasuturale est un peu plus excavée avant la voussure; on distingue une impression oblique assez nette sur chaque élytre en avant de la moitié ; le repli épipleural est inférieur et creusé longitudinalement, médiocrement large jusque vers la moitié du métasternum, puis se rétrécissant peu à peu, et réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum creusé de fossettes arrondies au devant de chacune des

hanches antérieures ; ces fossettes sont séparées par une carène qui se prolonge jusqu'en arrière des hanches, en se maintenant au niveau de celles-ci ; toutes les propleures et le devant du sternum sont assez grossièrement ponctués ; il existe une double excavation sulciforme oblique entre les angles antérieurs et les hanches.

Mésosternum presque carré, court, terminé entre les hanches médianes et suivi d'un sillon transverse fortement marqué ; couvert d'une grossière ponctuation.

Métasternum allongé, égalant presque le premier arceau ventral, offrant un sillon longitudinal médian qui commence à peu près vers le premier 1/3 dans une légère fossette ; la surface est plus ou moins ponctuée, assez grossièrement et densément sur les côtés, plus finement et éparsement sur le milieu où la ponctuation devient obsolète ; les épipleures présentent une ligne longitudinale de points ; en arrière de chacune des hanches médianes on distingue une fossette transversale, dont les bords ne sont nullement plissés.

Abdomen de 5 segments : le 1er au moins aussi long que les 2 suivants réunis, n'offre point de ligne longitudinale oblique, mais il est couvert d'une très fine ponctuation aciculée, éparse, qui existe sur les arceaux suivants, et tendant à s'effacer vers l'extrémité ; les 2e à 5e sont courts et subégaux ; le dernier est un peu plus allongé que le précédent dans l'un des sexes.

Hanches antérieures nettement séparées par la carène prosternale ; les médianes sont beaucoup plus distantes ; et les postérieures sont encore plus largement écartées.

Cuisses assez robustes, un peu canaliculées en dessous. *Tibias* presque linéaires, simples, offrant sur leurs tranches des cils distincts à la loupe. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles peu allongés, subégaux ; le 3e dépasse les deux précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

HABITAT. L'Angleterre, la France, l'Allemagne et l'Italie semblent être la patrie de cet insecte ; cependant Motschulsky l'a capturé au Daghestan. Sur notre territoire, on le prend aux environs de Paris et probablement aussi dans la plupart de nos provinces ; il paraît assez abondant au midi ; j'en ai vu des exemplaires provenant des diverses régions comprises entre les Landes et les Alpes-Maritimes. En Corse, il se trouve principalement sur le tamarix et le genévrier.

Obs. Le *L. brevicornis* et le *L. carbonarius* doivent évidemment être réunis : leurs descriptions concordent presque de tout point; la seule différence un peu marquée qu'on pourrait alléguer en faveur de leur séparation, la longueur relative du corselet, n'a pas assez de valeur, eu égard à la variabilité de cette partie du corps dans un grand nombre de Lathridiaires, et particulièrement dans le genre *Enicmus.*

Par sa forme allongée et subdéprimée, cet insecte rappelle les *Cartodere* et mérite par conséquent d'être placé en tête du genre actuel, dont il possède les caractères essentiels. Entre tous ses congénères, il se distingue très bien par la structure de ses antennes qui, outre leur brièveté plus grande, sont remarquables par leur 9e article plus épais dès la base que les articles précédents.

Ce caractère lui est commun néanmoins avec l'espèce suivante, que je décrirai brièvement pour ce motif, bien qu'elle soit étrangère à notre faune.

Enicmus dubius Mannerheim.

Allongé, à peine convexe, glabre, mat, d'un noir de poix, rufescent vers le sommet des élytres, avec les antennes et les pattes d'un roux-testacé. Tête fortement canaliculée au milieu, à ponctuation rugueuse comme celle du corselet. Antennes courtes, n'atteignant pas le milieu du thorax, à massue tranchée dès la base du 9e article. Corselet à peine plus long que large, faiblement dilaté-arrondi sur les côtés avant le milieu, avec les angles antérieurs émoussés arrondis, offrant sur le disque une impression longitudinale, et au devant de la base une impression transversale assez faible dans sa partie médiane, mais en fossette profonde de chaque côté. Elytres ovales, peu dilatées sur les côtés, sans impression transversale oblique après la base, ponctuées-striées assez fortement de 8 séries, avec les intervalles assez larges, égaux, imponctués. Prosternum nettement caréniforme au niveau des hanches antérieures. Métasternum et 1er segment abdominal à ponctuation nulle, ou se confondant avec de nombreuses rides longitudinales très fines. Point de ligne longitudinale obliquement imprimée sur le 1er arceau ventral, à partir des hanches postérieures.

Long. : 0m0015 à 0m0017 (2/3 à 3/4 lign.) ; — larg. : 0m0005 à 0m0006 (1/4 à 2/7 lign.)

Lathridius dubius Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 93, n. 32.

Habitat. Sibérie orientale (Motschulsky); Caucase (Leder).

Obs. Placé par Mannerheim entre le *L. planatus* (variété du *rugosus*) et le *L. transversus*, l'*Enicmus dubius* a en effet avec ceux-ci des affinités évidentes ; je crois néanmoins préférable de le rapprocher davantage du *brevicornis* à cause de la structure analogue de ses antennes et de la massue antennaire, ce caractère me paraissant primer tous les autres. On le distinguera aisément de son congénère du même groupe par la forme de son corselet qui est presque carré, par ses élytres sans impression transversale après la base et rufescentes à l'extrémité, par l'absence de ponctuation sur le métasternum et le 1er arceau ventral, etc.

Outre la conformation différente des antennes qui le sépare nettement des espèces suivantes, il ne peut être confondu, ni avec le *transversus*, dont la coloration est testacée, et les yeux sont éloignés du corselet, ni avec le *rugosus* ou le *fungicola*, qui ont le métasternum et le premier arceau ventral ponctués plus fortement sur les côtés, et les étuis entièrement noirs, ou entièrement d'un roux testacé, etc.

2. **Enicmus rugosus** Herbst.

Ovale-oblong, subconvexe, glabre et presque mat avec les élytres un peu luisantes, noir à l'exception des parties buccales, des antennes et des pattes qui sont ferrugineuses. Antennes dépassant le milieu du corselet ; le premier article de la massue allongé, obconique, pas plus épais à la base que les précédents. Tempes courtes après les yeux. Corselet subtransverse, à peine cordiforme, avec les côtés arrondis au milieu, longitudinalement et faiblement canaliculé au milieu ; une impression transversale au devant de la base. Elytres en ovale peu allongé, finement ponctuées-striées, les points obsolètes vers l'extrémité, avec les interstries larges, égaux ; une impression oblique sur chacune avant le milieu. Prosternum nettement caréniforme. Métasternum et premier segment abdominal ponctués, plus fortement sur les côtés. Ce dernier avec une ligne longitudinale un peu obliquement imprimée.

Long. : 0m0015 à 0m0018 (2/3 à 4/5 lign.) ; — larg. : 0m0005 à 0m0006 (1/4 à 2/7 lign).

Lathridius rugosus Herbst. Col. V, pag. 6, n. 3, pl. 44, fig. 3, c. C. — Gillenhal, Ins. Suec. IV, pag. 140, n. 20. — Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 90, n. 28.

Enicmus rugosus Thoms. Skand. Col. V, pag. 223, n. 2. — Reitter Stett. Ent. Zeit. 1875. p. 330.

Lathridius rugipennis Mannerheim, loc. cit., pag. 92, n. 30.

Lathridius planatus Mannerheim, loc. cit., pag. 93, n. 31.

Corps en ovale oblong, légèrement convexe, glabre et presque mat, hormis sur les élytres qui sont un peu luisantes, noir à l'exception des parties buccales, des antennes et des pattes qui sont ferrugineuses.

Tête plus large que longue, rétrécie antérieurement, n'égalant pas tout à fait le bord antérieur du corselet, rugueusement et grossièrement ponctuée sur toute sa surface, plus ou moins obsolètement canaliculée dans sa longueur médiane. *Epistome* transverse, séparé du front par une dépression arquée qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire, et situé sur un plan un peu inférieur. *Labre* très court arrondi aux angles antérieurs. *Joues* creusées d'une scrobe contournant les yeux en avant et en dessous, pour loger les premiers articles antennaires au repos.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, assez courtes, n'égalant pas la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er renflé, orbiculaire, le plus gros de tous ; le 2e à peu près aussi long, un peu moins épais, subcylindrique, les 3e à 8e plus étroits, obconiques, un peu plus longs que larges ; le 8e un peu plus court que le précédent ; la massue distincte, quoique pas très épaisse, de trois articles, savoir : le 9e qui est obconique, dilaté au sommet, plus long que le précédent ; le 10e pareillement obconique et dilaté mais plus court, à peine aussi long que large, et le 11e allongé, plus long que le 9e, subovale et tronqué au bout.

Yeux globuleux, très proéminents, occupant presque toute la partie latérale de la tête à partir de l'insertion antennaire, très peu séparés du prothorax.

Pronotum tantôt fortement transverse, tantôt presque aussi long que large, un peu plus étroit que les élytres, à peine émarginé en devant, avec les angles antérieurs indistincts, arrondis; les côtés sont assez fortement relevés, légèrement crénelés, ordinairement s'arrondissant et se dilatant au milieu (parfois presque droits), puis un peu plus rétrécis vers la base, sur laquelle ils tombent presque à angle droit, vis-à-vis du 6e interstrie des élytres; la surface est rugueusement ponctuée, avec un sillon longitudinal médian peu marqué, et une impression transversale au devant de la base, plus profonde de chaque côté.

Ecusson très distinct, transverse.

Elytres en ovale peu allongé, presque coupées droit à la base, avec les angles huméraux à peine distincts, dilatées sous l'épaule et se recourbant peu à peu vers l'extrémité où elles s'arrondissent ensemble et recouvrent en entier l'abdomen; la marge est relevée, explanée; la surface est ponctuée-striée de 8 séries de points plus ou moins fins, obsolètes surtout vers l'extrémité (la 7e et la 8e sont un peu plus distinctes); intervalles larges, subégaux, imponctués, offrant parfois à la base une apparence ruguleuse; avant le milieu, une impression transversale, oblique; le calus huméral est peu saillant, formé par une faible convexité du 7e interstrie qui n'est pas caréniforme; le repli épipleural est inférieur, assez large sous l'épaule, puis se rétrécissant peu à peu avec le contour de l'élytre, réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum offrant au bord antérieur une ligne transversale de gros points, puis creusé de fossettes arrondies au devant de chacune des hanches antérieures; ces fossettes sont séparées entre elles par une carène qui se prolonge après les hanches jusqu'au bord du segment, en se maintenant au niveau de celles-ci; les flancs sont marqués d'une dépression sulciforme oblique, des angles antérieurs aux hanches, et d'une autre impression transversale en arrière de celles-ci.

Mésosternum court, terminé entre les hanches médianes, et suivi d'un sillon transverse assez fortement marqué; il paraît quelquefois comme finement plissé longitudinalement.

Métasternum allongé, égalant environ le 1er arceau ventral, ponctué plus fortement sur les côtés, obsolètement et très éparsement sur son milieu; en arrière des hanches médianes, les fossettes sont petites et

à peine plissées sur leurs bords; une dépression longitudinale médiane existe sur la moitié postérieure, et au fond de cette dépression, on distingue une strie fine.

Abdomen de 5 segments, le 1er au moins aussi long que les 2 suivants réunis, assez finement et éparsement ponctué, avec une ligne longitudinale un peu oblique imprimée à partir des hanches postérieures et prolongée jusqu'après le milieu ; la partie intercoxale offre parfois quelques plis longitudinaux extrêmement fins; les 2e à 5e arceaux sont courts, subégaux, et la ponctuation y est presque entièrement effacée.

Hanches antérieures, nettement séparées par la carène prosternale; les médianes environ 2 fois plus distantes; les postérieures le sont encore davantage.

Cuisses assez robustes, subcanaliculées en dessous. *Tibias* presque linéaires, les antérieurs paraissant légèrement courbés chez les ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles courts, subégaux ; le 3e dépasse en longueur les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. M. Reitter indique seulement toute l'Europe boréale et septentrionale. Son aire de diffusion est assurément beaucoup plus grande, puisqu'on le trouve aussi jusqu'en Russie méridionale et au Daghestan. En ce qui concerne la France, il habite certainement nos contrées, même les plus méridionales: j'ai vu en effet des exemplaires recueillis dans les Landes, dans les Hautes-Pyrénées, et à la Sainte-Baume (Var); il paraît vivre sous l'écorce des arbres morts. En Corse on le rencontre souvent sur les chênes-liège.

Obs. Ici encore nous avons affaire à une espèce, dont le corselet varie beaucoup quant à ses dimensions: tantôt il est notablement transverse, c'est le vrai *rugosus ;* tantôt il s'allonge au point d'être à peine plus large que long, et alors ses côtés perdent un peu de leur contour habituel et deviennent presque droits, c'est le *planatus*. Lorsque les élytres ne présentent qu'une ponctuation sériale obsolète avec la surface basale transversalement ruguleuse, c'est le *rugipennis*. De semblables différences n'ont pas assez de valeur pour justifier une séparation, et je n'admets qu'une seule espèce très distincte par ses caractères essentiels.

Le comte Dejean avait séparé dans sa collection, sous le nom inédit de *L. rufipes* quelques exemplaires provenant du département de l'Aude, et réellement identiques au véritable *rugosus*.

Parmi les espèces appartenant au premier sous-genre, indépendamment de la structure des antennes qui la différencie des *E. brevicornis* et *dubius*, et de la ponctuation assez forte, surtout latéralement, de son métasternum et du 1er arceau ventral, qui, si l'on excepte l'*E. fungicola*, ne se retrouvent point dans les suivantes, l'espèce actuelle est immédiatement reconnaissable à sa coloration uniforme d'un noir mat avec les élytres luisantes.

Je n'ai vu dans aucune collection française une espèce très voisine et qu'on serait tenté de regarder comme une variété de l'*E. rugosus*, si elle ne présentait des caractères suffisants pour justifier la séparation établie par M. Thomson. Comme elle pourrait se rencontrer sur notre territoire, il est utile de la signaler ici brièvement :

Enicmus fungicola THOMSON.

Ovale-oblong, subconvexe, glabre et mat, noir avec les parties buccales, les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux et les élytres d'un brun de poix légèrement luisant. Antennes dépassant le milieu du corselet, 1er article de la massue allongé, obconique, pas plus épais à la base que les précédents. Tempes courtes après les yeux. Corselet transverse, à peine cordiforme, à côtés arrondis un peu avant le milieu, à peine canaliculé longitudinalement sur son disque avec une impression transversale au devant de la base. Elytres en ovale peu allongé, avec une faible impression oblique sur chacune avant le milieu, ponctuées-striées assez finement, les points obsolètes vers l'extrémité avec les interstries assez larges, égaux. Prosternum nettement caréniforme. Métasternum et 1er segment abdominal ponctués plus fortement sur les côtés. Point de ligne longitudinale imprimée sur le 1er arceau ventral en arrière des hanches postérieures.

Long. 0m0018 à 0m0022 (4/5 à 1 lign.); — larg. 0m0007 à 0m0008 (1/3 à 3/10 lign.)

Enicmus fungicola THOMSON, Skandin. Coleopt. X, pag. 336. — REITTER Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 331.

HABITAT. Scandinavie (Thomson); Moravie et Silésie (Reitter). J'en ai vu aussi 2 exemplaires de Transylvanie.

OBS. Cette espèce, comme l'*E. rugosus,* a les yeux subcontigus au corselet, et la ponctuation du métasternum et du 1er arceau ventral assez forte, surtout latéralement; mais, outre la coloration différente de ses élytres qu'on ne saurait attribuer à un état immature et sa taille généralement un peu plus grande, elle s'en distingue essentiellement par l'absence de strie longitudinale imprimée sur le 1er segment abdominal en arrière des hanches postérieures, et par la forme de son corselet; dont les côtés s'arrondissent un peu avant le milieu, de manière à présenter leur plus grande largeur antérieurement.

3. **Enicmus transversus** OLIVIER.

Ovale allongé, subconvexe, glabre et luisant, ferrugineux en dessus avec la tête et le corselet parfois rembrunis ; dessous brun avec les antennes et les pattes d'un testacé clair. Antennes dépassant le milieu du corselet ; 1er article de la massue allongé, obconique, pas plus épais à la base que les précedents. Tempes allongées après les yeux. Corselet en carré transverse. obsolètement canaliculé sur le disque; (ce sillon parfois divisé en 2 fossettes oblongues), avec une impression transversale plus profonde de chaque côté au devant de la base. Elytres en ovale allongé, sans impression transverse après la base, ponctuées-striées, avec les points s'effaçant parfois vers le sommet ; interstries imponctués, assez larges, subégaux. Prosternum nettement caréniforme. Métasternum et 1er segment abdominal imponctués, parfois finement plissés longitudinalement; une ligne longitudinale obliquement imprimée sur ce dernier à partir des hanches postérieures.

Long. : 0m0018 à 0m0022 (4/5 à 1 lign.); — larg. 0m0007 à 0m0009 (1/3 à 2/5 lign.)

Ips transversa OLIVIER, Ent. II. 18, 14, pl. 3, fig. 20, a. b.

Corticaria transversa MARSHAM, Entom. Brit. I, pag. 109, n. 10.

Lathridius transversus MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, p. 94, n. 33.

Enicmus transversus THOMSON, Skandin. Coleopt. V, pag. 223, n. 1. — REITTER, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 332.

Lathridius sculptilis Hummel, Ess. entom. IV, pag. 13. — Gyllenhal, Ins. Suec. IV, p. 141.

Corps en ovale allongé, légèrement convexe, glabre et luisant, ordinairement ferrugineux en dessus avec les antennes et les pattes d'un testacé clair, la plupart des segments de la page inférieure sont d'un brun noir ; parfois la tête et même le corselet sont rembrunis.

Tête à peu près aussi longue que large, légèrement rétrécie antérieurement, un peu moins large (y compris les yeux) que le bord antérieur du corselet, rugueusement et grossièrement ponctuée sur toute sa surface avec un canal médian longitudinal assez marqué depuis l'épistome jusqu'à l'occiput. *Epistome* transverse, séparé du front par une dépression arquée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire, et situé sur un plan un peu inférieur. *Labre* très court, arrondi aux angles de devant. *Joues* creusées obliquement en dessous d'une sorte de scrobe destinée à loger les 2 premiers articles des antennes au repos.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, assez courtes, n'égalant pas la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e subcylindrique, légèrement plus épais que les suivants, plus long que le 3e ; celui-ci court, mais plus long que large ; le 4e est faiblement plus long que les autres ; 5e à 8e décroissant insensiblement, tous obconiques ; la massue assez tranchée, triarticulée, le 9e obconique, mais bien dilaté au sommet, plus long que le précédent ; le 10e aussi épais, mais un peu moins allongé ; le 11e un peu plus long que le 9e, obliquement tronqué au bout.

Yeux globuleux, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du prothorax par les tempes, qui sont assez allongées, sans toutefois égaler la moitié du diamètre oculaire.

Pronotum assez déprimé, en carré transverse, plus étroit que les élytres, émarginé en devant, à peine atténué vers le sommet avec les angles antérieurs arrondis, indistincts, non dilatés en lobes ; côtés crénelés et ciliés, avec le bord latéral relevé par suite d'une impression longitudinale, avec les angles postérieurs émoussés, tombant sur la base en face du 6e interstrie des élytres ; la surface est rugueuse-

ment ponctuée, avec l'impression longitudinale médiane tantôt canaliculée, tantôt divisée en 2 fossettes plus ou moins distinctes, tantôt peu sensible et presque obsolète ; au devant de la base, une large impression transversale plus profonde sur les côtés.

Ecusson très distinct, transverse, et plus ou moins arrondi au sommet.

Elytres en ovale allongé, presque coupées droit à la base, avec les angles huméraux obtus, émoussés, puis dilatées sous l'épaule et se recourbant peu à peu vers l'extrémité où elles s'arrondissent ensemble, en recouvrant entièrement l'abdomen; la marge est relevée-explanée; la surface est ponctuée-striée de 8 séries, qui vont parfois en s'effaçant un peu vers le sommet; le calus huméral est saillant, formé par le 7e interstrie qui est assez fortement convexe à la base, mais non caréniforme ; les 7e et 8e sont plus profondes, et les points sont gros; on ne distingue pas d'impression transversale avant la moitié des étuis ; les intervalles sont imponctués, assez larges et subégaux ; le repli épipleural est inférieur, orné d'une très fine ligne longitudinale de points tout-à-fait au bord interne, assez large sous l'épaule, puis se rétrécissant peu à peu avec le contour de l'élytre, réduit à une tranche vers le milieu du 5e arceau ventral.

Prosternum offrant au bord antérieur une ligne transversale de gros points, puis creusé de fossettes arrondies au devant de chacune des hanches antérieures ; ces fossettes sont séparées par une carène qui se prolonge jusqu'après les hanches, en se maintenant au niveau de celles-ci ; les flancs sont plus ou moins excavés transversalement en avant et en arrière.

Mésosternum imponctué, court, terminé entre les hanches médianes et suivi d'un sillon transversal fortement marqué ; paraissant parfois finement plissé longitudinalement.

Métasternum allongé, égalant environ le 1er arceau ventral, imponctué à l'exception d'une ligne longitudinale de points, visible sur ses flancs ; on distingue en arrière des hanches médianes 2 fossettes arrondies avec les bords plissés, parfois reliées entre elles par une légère dépression transversale ; à partir du 1er tiers, une ligne longitudinale médiane, faisant parfois légèrement bomber les parties voisines.

Abdomen de 5 segments, imponctués : le 1er aussi long que les 2

suivants réunis, offrant de chaque côté à partir de la hanche une ligne longitudinale un peu obliquement imprimée, sans se prolonger jusqu'au bout de l'arceau; la partie intercoxale est très légèrement plissée longitudinalement ; les 2e à 4e segments sont courts, subégaux ; le 5e est un peu plus long que le précédent, dans l'un des sexes.

Hanches antérieures nettement séparées par la carène prosternale ; les médianes sont au moins 2 fois plus distantes ; les postérieures s'écartent encore plus largement.

Cuisses assez robustes, subcanaliculées en dessous. *Tibias* presque linéaires, les antérieurs chez les ♂ paraissent un peu renflés dans leur moitié apicale et distinctement arqués. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles peu allongés. subégaux, le 3e surpasse en longueur les 2 précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. C'est l'une des espèces les plus communes : on la trouve sous les écorces, à la racine des plantes, près des fumiers dans toute l'Europe et jusqu'au Caucase ; elle vit également en Algérie.

Obs. Malgré les variations très nombreuses auxquelles elle est sujette soit pour la coloration, soit pour la sculpture du prothorax et des élytres, elle est bien distincte de toutes ses congénères par ses yeux éloignés du corselet. En outre, l'absence de ponctuation sur le métasternum et le 1er arceau ventral la séparent des deux précédentes, et la forme carrée du pronotum l'éloigne des 2 suivantes. On peut ajouter encore que l'*E. testaceus* offre après la base des étuis une impression transversale qui n'existe pas chez le *transversus*.

4. **Enicmus testaceus** Stephens.

Ovale, assez convexe, glabre et presque mat, d'un brun testacé ou parfois noir de poix avec les antennes et les pattes ferrugineuses. Antennes dépassant le milieu du corselet; 1er article de la massue allongé, obconique ; pas plus épais à la base que les précédents. Tempes courtes après les yeux. Corselet notablement transverse et nettement cordiforme, subcanaliculé sur la moitié antérieure avec une impression transversale au-devant de la base. Elytres ovales, avec une impression transversale oblique sur chacune avant le milieu, ponctuées-striées, les points s'effaçant vers le sommet ,interstries imponc-

tués, assez larges, égaux. Prosternum nettement caréniforme. Métasternum et 1er arceau ventral imponctués, parfois finement plissés longitudinalemenl; sur ce dernier, une ligne longitudinale un peu obliquement imprimée à partir des hanches postérieures.

Long.: 0m0015 à 0m002 (2/3 à 7/8 lign.); — larg.: 0m0006 à 0m0008 (1/4 à 1/3 lign.)

Lathridius testaceus Stephens, Ill. Brit. III, pag. 114, pl. 18, fig. 3.
Enicmus testaceus Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, p. 330.
Lathridius cordaticollis Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, p. 332, n. 42.
Enicmus crenicollis Thomson, Skandin. Coleopt. X, pag. 57, n. 3.

Corps en ovale, assez convexe, glabre et presque mat, d'un brun testacé, ou parfois d'un noir de poix an moins en partie, avec les antennes et les pattes ferrugineuses.

Tête plus large que longue, rétrécie antérieurement, n'égalant pas (y compris les yeux) le bord antérieur du corselet, rugueusement et grossièrement ponctuée sur toute sa surface, obsolètement canaliculée sur le milieu, transversalement impressionnée sur l'occiput. *Epistome* transverse, séparé du front par une dépression peu arquée qui aboutit de chaque côté à l'insertion antennaire, et situé sur un plan un peu inférieur. *Labre* très court, arrondi aux angles antérieurs. *Joues* creusées en avant et en dessous des yeux d'une scrobe pour loger les deux premiers articles antennaires au repos.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, assez courtes, n'égalant pas la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er renflé, orbiculaire, le plus gros de tous; le 2e subcylindrique, allongé, notablement moins épais; le 3e et les suivants plus minces, obconiques, plus longs que larges, diminuant insensiblement de longueur jusqu'au 8e qui est le plus court; les 9e à 11e formant la massue qui n'est pas très tranchée, le 9e article obconique, allongé, le 10e court, subtransverse, le dernier allongé, en ovale subtronqué au bout.

Yeux globuleux, très proéminents, occupant plus des 2/3 de la partie latérale de la tête à partir de l'insertion antennaire, peu séparés du prothorax.

Pronotum transverse, très large, cordiforme, tronqué droit à la

base, un peu émarginé en devant avec les angles antérieurs très obtus émoussés, peu distincts ; les côtés sont largement explanés et relevés en marge crénelée, fortement dilatés-arrondis sur leur moitié antérieure, puis rétrécis et tombant sur la base à angle droit (l'angle est bien marqué) vis-à-vis du 6e interstrie des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation rugueuse et grossière, avec une impression médiane longitudinale peu marquée, et une impression transversale au-devant de la base, plus profonde de chaque côté.

Ecusson très distinct, transverse, plus ou moins arrondi au sommet.

Elytres en ovale pas très allongé, presque coupées droit à la base, avec les angles huméraux subarrondis, un peu dilatées sous l'épaule et plus larges que le corselet, se recourbant peu à peu vers l'extrémité où elles s'arrondissent ensemble et recouvrent entièrement l'abdomen ; la marge est relevée-explanée ; la surface est ponctuée-striée de 8 séries de points assez marqués à la base, s'effaçant un peu vers le sommet ; la strie juxta-suturale est plus enfoncée avant la voussure des étuis ; la 7e et la 8e stries sont plus fortes ; on distingue avant le milieu une légère impression transversale un peu oblique sur chaque élytre ; intervalles imponctués ; calus huméral faiblement marqué, le 7e interstrie par la convexité duquel il est formé, n'étant point relevé en carène ; le repli épipleural est inférieur, assez large sous l'épaule, puis graduellement rétréci avec le contour de l'élytre, réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum offrant au bord antérieur une ligne transversale de gros points, puis creusé de fossettes arrondies au-devant de chacune des hanches antérieures; ces fossettes sont séparées par une carène qui se prolonge jusqu'au bord du segment, en se maintenant au niveau des hanches ; les flancs sont marqués d'une dépression sulciforme un peu oblique des angles antérieurs aux hanches, et d'une autre impression transversale en arrière de celles-ci.

Mésosternum court, terminé entre les hanches médianes. et suivi d'une dépression transverse fortement marquée.

Métasternum allongé, égalant le 1er arceau ventral, presque imponctué, offrant, en arrière des fossettes post-coxales, des rides longitudinales très fines ; à partir du premier tiers, le milieu est marqué d'une strie longitudinale très nette.

Abdomen de 5 segments. presque imponctués : le 1er plus long que les 2 suivants réunis, offrant une ligne longitudinale un peu oblique imprimée à partir des hanches postérieures jusqu'aux 2/3 à peine, et quelques plis longitudinaux extrêmement fins de chaque côté en arrière des hanches ; les segments 2e à 5e sont très courts, subégaux.

Hanches antérieures nettement séparées par la carène prosternale ; les médianes environ 2 fois plus distantes ; les postérieures s'écartent encore davantage.

Cuisses assez robustes, canaliculées en dessous. *Tibias* presque linéaires. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles courts, subégaux ; le 3e dépasse en longueur les 2 précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. Trouvé d'abord en Angleterre par Stephens qui le décrivit, il ne fut point reconnu par le Dr Aubé, qui le publia de nouveau sous le nom de *L. cordaticollis*, d'après des exemplaires recueillis à Paris et au Mans. J'en ai vu un certain nombre provenant des Hautes-Pyrénées et il se rencontre sans doute dans toute la France. M. Revelière l'a pris en Corse à l'Ospedale près de Porto-Vecchio et à Bastelica sur le hêtre et sur des bolets. Dejean avait séparé dans sa collection sous le nom inédit de *rufipennis* quelques individus de Styrie, qui ne diffèrent que par leur coloration particulière.

Obs. A en juger par les matériaux assez nombreux que j'ai eus à ma disposition, cette espèce est l'une des moins variables du genre, les variations affectant seulement la taille, la couleur et le degré de ponctuation des élytres. Aussi est-il facile de la reconnaître au premier coup d'œil à son corselet large, nettement cordiforme, à côtés finement crénelés. Ses yeux peu éloignés du prothorax la distinguent en outre de l'*E. transversus* dont elle est voisine par son métasternum et son 1er arceau ventral presque imponctués.

La description de l'*E. crenicollis* concorde parfaitement sur les points essentiels, et il n'y a pas lieu d'hésiter sur cette synonymie.

Dans sa *Fauna Baltica* (II. pag. 167, note ***), M. le Dr Seidlitz prétend que le *Lathr. cordaticollis* Aubé ne saurait être rapporté au *Lath. testaceus*, qui paraît plutôt appartenir au genre *Cartodere*. Cette interprétation est absolument inexacte : même en faisant abstraction du dessin publié par l'auteur anglais, dessin qui représente pourtant assez bien le faciès d'un *Enicmus*, il suffit de lire la description pour

résoudre ce problème; en effet, les caractères signalés par les expressions « *Thorax... canalicula longitudinali obsoleta interrupta, ...Elytra... tenuiter obsolete punctato-striata* » ne peuvent convenir aux *Cartodere* chez lesquelles le thorax n'est jamais canaliculé longitudinalement dans son milieu, et les élytres sont toujours très fortement ponctuées-striées.

Il faut placer ici une curieuse espèce, étrangère à notre faune, mais qui mérite d'être mieux connue.

Enicmus Mannerheimi Kolenati.

En ovale large, très convexe, glabre, entièrement d'un ferrugineux assez luisant, rugueusement ponctué sur la tête et le corselet, avec une impression longitudinale médiane qui se prolonge sur ces deux segments. Antennes dépassant la moitié du prothorax, à massue triarticulée peu tranchée, le 9e article étant allongé, obconique, pas plus épais à la base que le précédent. Corselet cordiforme, avec les côtés assez fortement arrondis avant le milieu, et largement relevés; l'impression transversale au devant de la base est très profonde de chaque côté. Elytres largement ovales, à calus huméral à peine marqué, sans impression transversale oblique après la base, fortement dilatées dans leur milieu, offrant 8 stries ponctuées fortement, avec les intervalles un peu plus convexes à la base. Prosternum nettement caréniforme entre les fossettes et les hanches antérieures. Métasternum et 1er arceau ventral imponctués ; ce dernier sans strie longitudinale imprimée après les hanches postérieures.

Long.: 0m0015 à 0m002 (3/4 à 7/8 lign.); — larg. : 0m0007 à 0m0009 (1/3 à 2/5 lign.)

Lathridius Mannerheimi Kolenati, Melet. Ent. III, pag. 42, pl. 14, fig. 13.

Habitat. Mont-Suram, au Caucase, où il a été pris en nombre par M. Leder.

Obs. La forme insolite de ses étuis largement ovales, qui rappellent un peu ceux des *Revelieria* et annoncent pour ainsi dire le voisinage de ce genre, caractérise parfaitement cette espèce. Ses tempes peu allongées après les yeux et son corselet cordiforme la distinguent en

outre de l'*E. transversus*. Ses élytres sans impression transversale après la base, à stries fortement ponctuées avec les intervalles subconvexes à la base, l'absence de ligne longitudinale imprimée sur le premier arceau ventral, et plusieurs autres détails secondaires de sa structure la différencient surabondamment de l'*E. testaceus*.

En tête du sous-genre *Conithassa*, je placerai une espèce qui, à ma connaissance du moins, n'a point été rencontrée sur notre territoire ; je la signalerai brièvement :

Enicmus [Conithassa] brevicollis THOMSON.

Ovale peu allongé, glabre, presque mat, noir ou d'un brun ferrugineux avec les antennes et les pattes testacées. Antennes atteignant presque la base du corselet; 1er article de la massue allongé, obconique, pas plus épais à la base que le sommet du précédent. Tempes courtes après les yeux; ceux-ci saillants, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête. Corselet nettement transverse, à côtés crénelés un peu arrondis avant leur moitié, orné de 2 fossettes longitudinales médianes et d'une impression transversale au devant de la base. Elytres en ovale court et large, assez fortement ponctuées-striées, avec les intervalles assez larges, imponctués, plans, excepté le 3e qui est légèrement relevé à la base et le 7e qui est costiforme au moins dans sa moitié antérieure. Prosternum en lame abaissée entre les hanches. Métasternum à ponctuation médiocre, très écartée, distincte seulement sur les côtés, à fossettes post-coxales sans plis sur les bords. 1er arceau ventral très obsolètement ponctué. (1).

Long. : 0m0015 (2/3 lign.); — larg. : 0m0008 (1/3 lign.)

Conithassa brevicollis THOMSON, Skandin. Coleopt. X, pag. 56, n. 4.
Enicmus carpathicus REITTER, Stett. Ent. Zeit. 1876, pag. 51.

HABITAT. Scandinavie (Thomson). Trouvé par M. Reitter dans les montagnes du nord-est de la Hongrie, parmi les débris vermoulus de vieux bolets du hêtre.

(1) L'un des exemplaires de ma collection offre sur la partie médiane du 1er segment ventral, mais assez rapprochés du 2e arceau, 2 petits tubercules rès distincts, que je suppose être un caractère sexuel.

Obs. La synonymie ci-dessus a été établie par M. Reitter lui-même. L'espèce actuelle est intéressante, parce qu'elle rappelle un peu la forme courtement ovale de l'*E. Mannerheimi*, mais son prosternum en lame abaissée entre les hanches la rattache au sous-genre *Conithassa*, dans lequel on la reconnaîtra aisément à la forme de ses élytres, et à la ponctuation médiocre très écartée sur le métasternum, obsolète sur le 1er arceau ventral.

5. **Enicmus [Conithassa] minutus** Linné.

Ovale plus ou moins allongé, convexe, glabre, presque mat, noir ou d'un brun de poix avec les pattes et les antennes ferrugineuses, ou entièrement ferrugineux. Antennes dépassant le milieu du corselet; 1er article de la massue allongé, obconique, pas plus épais à la base que le sommet du précédent. Tempes courtes après les yeux. Corselet plus étroit en arrière, à angles antérieurs dilatés-arrondis en lobes, offrant sur le disque 2 fossettes longitudinales, et au devant de la base une impression transverse. Elytres peu allongées, assez fortement ponctuées-striées, avec les interstries assez étroits, les alternes un peu relevés en côtes, au moins à la base. Prosternum en lame abaissée entre les hanches. Métasternum à ponctuation plus forte et moins serrée que celle du 1er segment abdominal, qui est fine et très dense. Fossettes post-coxales à bords plissés.

Long. 0m0012 à 0m0024 (3/5 à 1 lign.); — larg. : 0/0005 à 0/001 (1/4 à 1/2 lign.)

Tenebrio minutus Linné, Syst. nat. II, pag. 675, n. 12.
Ips minuta Olivier, Ent. II. 18, pag. 14, n. 22.; pl. 3, fig. 22, a. b.
Lathridius minutus Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 96, n. 34.
Conithassa minuta Thomson, Skandin. Coleopt. V, pag. 221, n. 1.
Enicmus minutus Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 327.
Lathridius porcatus Herbst, Coleopt. V, pag. 6, n. 4; pl. 44, fig. 4, d. D. — Gyllenhal, Ins. Suec. IV, pag. 142, n. 22. — Curtis, Brit. Ent. VII, pl. 311, n. 3.
Lathridius assimilis Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 98, n. 36.
Lathridius anthracinus Mannerheim, loc. cit., pag. 97, n. 35.
Lathridius scitus Mannerheim, loc. cit., pag. 99, n. 37.
Permidius minutissimus Motschulsky, Bull. Mosc. 1866. III, pag. 251.

Corps en ovale plus ou moins allongé, convexe, glabre, presque mat, noir ou d'un brun de poix avec les pattes et les antennes ferrugineuses, souvent entièrement ferrugineux.

Tête aussi large que longue, un peu rétrécie antérieurement, n'égalant pas (y compris les yeux) le bord antérieur du corselet, rugueusement et grossièrement ponctuée sur toute sa surface, avec un sillon longitudinal médian plus ou moins net. *Epistome* transverse, séparé du front par une dépression faiblement arquée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion des antennes, et situé sur un plan un peu inférieur. *Labre* très court, arrondi aux angles antérieurs. *Joues* creusées d'une scrobe contournant les yeux en avant et en dessous, pour loger les premiers articles antennaires au repos.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, assez courtes, n'égalant pas la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles: le 1er très renflé, orbiculaire; le 2e subcylindrique, moins épais ; [les 3e à 8e plus minces, allongés, diminuant graduellement de longueur, de sorte que le 8e est le plus court, bien qu'il soit encore aussi long que large ; les 9e à 11e articles formant une massue assez dilatée, dont le 1er article est obconique, plus allongé que le précédent, aussi étroit à la base que celui-ci au sommet ; le pénultième transverse, aussi dilaté que le dernier, qui est au moins aussi allongé que le 9e et tronqué obliquement au bout.

Yeux globuleux, proéminents, occupant les 2/3 environ de la partie latérale de la tête à partir de l'insertion antennaire, brièvement distants du prothorax.

Pronotum tantôt presque transverse, tantôt aussi long que large, plus étroit à la base qu'au sommet, émarginé en devant avec les angles antérieurs arrondis et plus ou moins dilatés en lobes ; côtés marginés-crénelés, se rétrécissant après les lobes en droite ligne ou subsinueusement pour former un angle obtus sur la base, vis-à-vis du 6e interstrie des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation rugueuse, et offre sur le disque une ou 2 fossettes longitudinales, et au devant de la base une impression transversale.

Ecusson très distinct, transverse.

Elytres en ovale plus ou moins allongé, coupées droit ou faiblement émarginées à la base, avec les angles huméraux arrondis, indistincts, subanguleusement dilatées sous l'épaule, et se recourbant ensuite peu

à peu vers le sommet, où elles s'arrondissent ensemble et recouvrent entièrement l'abdomen ; la marge est relevée-explanée ; la surface est ponctuée-striée de 8 séries de points assez forts, devenant parfois un peu plus faibles vers l'extrémité ; la juxta-suturale forme un sillon plus marqué avant la voussure ; intervalles étroits, imponctués, les alternes souvent un peu relevés en côtes, surtout à la base ; le calus huméral est très marqué par la carène du 7e interstrie, qui se prolonge jusqu'après la moitié des élytres ; le repli épipleural est inférieur, assez large sous l'épaule, se rétrécissant ensuite graduellement avec le contour de l'élytre, réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum sans ligne transversale de gros points au bord antérieur, creusé au devant des hanches de 2 fossettes entre lesquelles commence la lame prosternale ; celle-ci est médiocre, non carénée, un peu rétrécie entre les hanches, puis un peu plus large après elles, toujours au dessous de leur niveau ; les flancs sont marqués d'une dépression sulciforme oblique, des angles antérieurs aux hanches, et d'une autre impression transversale en arrière des hanches.

Mésosternum court, rugueux, terminé entre les hanches médianes, et suivi d'un sillon transverse assez fortement excavé.

Métasternum allongé, égalant environ le 1er arceau ventral, à ponctuation forte, pas très serrée, couvrant toute la surface, hormis une ligne médiane étroite partant du tiers antérieur et enfoncée jusqu'au bord intercoxal, en faisant un peu saillir les parties voisines ; en arrière des hanches médianes, de chaque côté, une fossette arrondie à bords plissés étoilés.

Abdomen de 5 segments : le 1er aussi long que les 2 suivants réunis, très finement et assez densément ponctué, sans ligne longitudinale obliquement imprimée à partir des hanches postérieures ; les 2e à 4e sont assez courts, subégaux, presque imponctués ; le 5e est un peu plus long que le précédent.

Hanches antérieures séparées par la lame prosternale ; les médianes le sont plus encore, et les postérieures notablement davantage.

Cuisses assez robustes, canaliculées en dessous. *Tibias* presque linéaires. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles peu allongés, subégaux ; le 3e égale les 2 précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. De toute la famille des Lathridiens, c'est l'espèce la plus

vulgaire : on la rencontre à peu près partout, depuis l'extrême nord jusqu'aux régions du Caucase; elle vit aussi en Afrique.

Obs. Extrêmement variable dans sa taille, dans sa coloration, dans sa forme générale plus ou moins allongée, dans la configuration de son corselet transverse, carré ou même plus long que large, avec les côtés tantôt presque parallèles, tantôt dilatés en lobes plus ou moins nets antérieurement, elle a été l'objet de descriptions réitérées. La liste synonymique, déjà fort longue, pourrait s'augmenter encore : ainsi, par exemple, M. Reitter soupçonne que le *Lathr. exaratus* Falderman (Fauna Transcauc. II, pag. 253, n. 473), n'est pas autre chose que le vulgaire *minutus* L., et je ne suis pas éloigné de me ranger à cet avis, autant du moins qu'il est possible de se prononcer en pareille matière sans avoir sous les yeux d'autres éléments d'appréciation que la description de Falderman.

Peut être faut-il en dire autant de l'espèce établie par M. Reitter (Stett. Ent. Zeit. pag. 327) sous le nom d'*E. Lederi.* D'après des exemplaires recueillis à Oran (Algérie) par M. Leder, cette espèce se distinguerait du vrai *minutus* L. par son corselet très court, presque 2 fois aussi large que long, offrant ses angles antérieurs tronqués obliquement, par les intervalles alternes des élytres plus convexes, et par la ponctuation sériale profonde devenant très fine vers l'extrémité. Quant à la variété *anthracinus*, dont elle paraît très voisine, elle est ordinairement de taille plus petite que la forme typique, et son corselet est moins large avec les angles antérieurs à peine dilatés latéralement, tandis que le *Lederi* serait plus grand (0^{m}002 à 0^{m}0022) avec le pronotum plus large et les lobes antérieurs en saillie obliquement tronquée assez nette. Ces caractères me semblent, je l'avoue, de bien peu d'importance ; toutefois, comme M. Reitter affirme n'avoir point vu de passages en ce qui concerne la structure du pronotum, bien qu'il ait rencontré de nombreuses variations dans les autres parties du corps, il est possible que ce soit là au moins une race africaine, sur laquelle il convient d'attirer l'attention des entomologistes.

Les premiers états de l'*E. minutus* sont parfaitement connus, depuis que Perris en a publié l'intéressante histoire (Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, pag. 571-585).

Auprès de l'*E. minutus* vient se placer l'espèce suivante, qui pourrait se trouver sur notre territoire :

Enicmus [Conithassa] consimilis MANNERHEIM.

Ovale allongé, convexe, glabre, presque mat, noir ou d'un brun de poix, avec les parties buccales, les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux; parfois la tête et le corselet seuls rembrunis avec les élytres testacées (var. subtestaceus *Reitter). Antennes dépassant le milieu du corselet; 1er article de la massue allongé, obconique, pas plus épais à la base que le sommet du précédent. Tempes courtes après les yeux. Corselet presque carré, à côtés à peu près droits avec les angles antérieurs non dilatés en lobes; offrant sur le disque un sillon médian presque obsolète, et au devant de la base une impression transversale plus profonde latéralement. Elytres allongées, pas très fortement ponctuées-striées, à intervalles assez larges, presque plans et égaux; le 7e seul relevé en côte jusqu'après la moitié de sa longueur. Prosternum en lame abaissée entre les hanches. Métasternum à ponctuation plus forte et moins serrée que celle du 1er segment abdominal, qui est fine et très dense. Fossettes post-coxales à bords plissés.*

Long. : 0m002 à 0m0022 (7/8 à 1 lign.); — larg. : 0m0008 à 0m0009 (3/10 à 4/10 lign.).

Lathridius consimilis MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 99, n. 38.

Conithassa consimilis THOMSON, Skandin. Coleopt. V, pag. 222, n. 3.

Enicmus consimilis REITTER, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 328. — SEIDLITZ, Fauna Baltica. II, pag. 167.

Lathridius parallelocollis MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 101, n. 40.

HABITAT. Quoique rare, cet insecte a néanmoins une aire de diffusion assez étendue; il n'est pas confiné à la Suède ou à la Finlande, mais on le retrouve en Allemagne et jusqu'en Transylvanie. Les exemplaires que je possède du type ont été capturés dans la Hongrie septentrionale; la jolie variété que M. Reitter m'a envoyée sous le nom de *consimilis vàr. subtestaceus* provient de Moravie (Beskiden).

OBS. Malgré son affinité frappante avec le *minutus*, on reconnaîtra l'espèce actuelle à son corselet presque carré, très peu plus large que long, orné d'un sillon médian presque obsolète, et sans lobes saillants aux angles antérieurs; les élytres paraissent également un peu plus

allongées, leur ponctuation sériale n'est pas très forte, et leurs intervalles sont assez larges, égaux et presque plans. L'une des nombreuses formes du *minutus*, le *L. scitus* Mannh., a, il est vrai, des élytres à interstries presque semblables, mais son prothorax n'a point les côtés parallèles.

Enicmus [Conithassa] hirtus GYLLENHAL.

Ovale oblong, convexe, mat sur la tête et le corselet, luisant sur les élytres, hérissé en dessus de poils longs et épais, noir avec les parties buccales, les antennes et les pattes d'un roux assez clair. Antennes dépassant le milieu du corselet; 1er article de la massue allongé, obconique, pas plus épais à la base que le sommet du précédent. Tempes courtes après les yeux. Corselet presque carré, assez fortement canaliculé dans son milieu, avec une fossette de chaque côté avant la base. Elytres en ovale oblong, avec une impression transversale oblique de chaque côté avant le milieu; ponctuées-striées, les points s'effaçant vers l'extrémité avec les intervalles larges, égaux et présentant quelques points pilifères très fins et espacés. Prosternum en lame abaissée entre les hanches. Métasternum à ponctuation forte, peu serrée. Fossettes post-coxales à bords plissés. 1er arceau ventral très finement et très éparsement ponctué.

Long. : 0m0016 à 0m0022 (3/4 à 1 lign.); — larg. : 0m0007 à 0m0009 (1/3 à 2/5 lign.)

Lathridius hirtus GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, pag. 139, n. 19. — MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 89, n. 27.

Conithassa hirta THOMSON, Skandin. Coleopt. V, pag. 221, n. 2.

Enicmus hirtus REITTER, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 327. — SEIDLITZ, Faun. Baltica. II, pag. 167.

Corps oblong, convexe, fortement hérissé par places de poils longs et épais, mat sur la tète et le prothorax, luisant sur les élytres, noir à l'exception des parties buccales, des antennes et des pattes qui sont (au moins partiellement) d'un roux assez clair.

Tête aussi longue que large, rétrécie antérieurement, n'égalant pas (y compris les yeux) le bord antérieur du corselet, rugueusement et grossièrement ponctuée sur toute sa surface, avec un sillon longitu-

dinal médian, très distinct au moins sur le vertex. *Epistome* transverse, séparé du front par une dépression faiblement arquée, qui aboutit de chaque côté à l'insertion des antennes, et situé sur un plan un peu inférieur. *Labre* très court, arrondi aux angles antérieurs. *Joues* faiblement creusées d'une scrobe qui contourne les yeux en avant et en dessous pour loger les premiers articles antennaires au repos.

Antennes assez robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, n'égalant pas la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e subcylindrique moins épais ; les 3e à 8e plus minces; allongés, subégaux ou diminuant peu à peu de longueur ; les 9e à 11e articles formant une massue assez dilatée, dont le premier article est allongé, plus que chacun de ceux entre lesquels il se trouve, aussi étroit à la base que le 8e au sommet, le pénultième à peine plus long que large, aussi dilaté que le dernier, qui est au moins aussi allongé que le 9e et tronqué obliquement au bout.

Yeux globuleux, proéminents, occupant les 2/3 environ de la partie latérale de la tête à partir de l'insertion antennaire, brièvement distants du prothorax.

Pronotum presque carré, assez profondément canaliculé dans le milieu de sa longueur et plus largement en avant qu'en arrière, creusé en fossette de chaque côté avant la base, à ponctuation rugueuse et grossière sur toute sa surface ; émarginé en devant avec les angles antérieurs arrondis, à peine plus large en devant ; les côtés relevés et presque droits ou subsinueusement émarginés tombent sur la base vis-à-vis du 6e interstrie des élytres ; les bords latéraux et les marges du canal médian sont garnies d'une pubescence plus serrée qui offre l'apparence d'une crête, de sorte qu'au premier abord on dirait que le corselet a 2 côtes longitudinales comme celui des *Lathridius*.

Ecusson distinct, transverse.

Elytres en ovale oblong, coupées droit à la base, après laquelle on distingue une faible impression transversale un peu oblique, de chaque côté ; arrondies aux angles huméraux, puis dilatées assez sensiblement et se rétrécissant ensuite peu à peu vers le sommet où elles s'arrondissent ensemble, recouvrant entièrement l abdomen ; la surface est ponctuée-striée de 8 séries de points assez forts, obsolètes vers l'ex-

trémité; la série juxta-suturale forme un sillon plus marqué avant la voussure, et le premier intervalle de chaque côté se relève, de manière à donner à la suture une apparence tectiforme ; les interstries sont larges, égaux, presque imponctués, cependant on distingue sur le 1er, le 3e et le 5e une série de quatre ou cinq points écartés, pilifères, très fins ; les stries ponctuées sont hérissées de longs poils, et la marge est fortement ciliée; le calus huméral est assez saillant, mais le 7e interstrie n'est point careniforme ; le repli épipleural est inférieur, large sous l'épaule, puis se rétrécissant graduellement avec le contour de l'élytre, réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum sans ligne transversale de gros points au bord antérieur, offrant au-devant des hanches des fossettes entre lesquelles il s'étend en se rétrécissant un peu sous forme de lame égalant à peu près le trochanter en largeur, puis un peu plus large en arrière, mais toujours au-dessous du niveau des hanches ; les flancs sont marqués de 2 dépressions transversales.

Mésosternum court, rugueux, terminé entre les hanches médianes, et suivi d'un sillon transversal assez fortement creusé.

Métasternum allongé, égalant environ le 1er arceau ventral, à ponctuation forte, pas très serrée, couvrant toute la surface, avec une ligne médiane longitudinale partant du 1/3 antérieur et se terminant entre les hanches postérieures en une petite fossette parfois obsolète ; en arrière des hanches médianes, des fossettes arrondies, à bords plissés.

Abdomen de 5 segments : le 1er aussi long que les 2 suivants réunis, très finement et très éparsement ponctué, sans ligne longitudinale obliquement imprimée à partir des hanches postérieures ; les 2e à 5e sont courts, subégaux ; la ponctuation est obsolète.

Hanches antérieures séparées par la lame prosternale ; les médianes sont plus écartées, et les postérieures notablement davantage.

Cuisses assez robustes, subcanaliculées en dessous. *Tibias* presque linéaires. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles peu allongés, subégaux ; le 3e égale les 2 précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. Cette espèce remarquable semble préférer les régions froides de l'Europe, où elle vit sur les bolets amadouviers. Mannerheim cite des localités de Finlande, Suède, Laponie, Allemagne orientale,

Bavière et Angleterre. Les exemplaires que je possède ont été recueillis en Prusse et en Moravie. Elle paraît très rare en France, néanmoins j'en ai vu des échantillons assez nombreux capturés dans les Hautes-Pyrénées. M. Revelière l'a trouvée en Corse, à Bastelica, sur des hêtres.

Obs. Entre toutes les espèces qui appartiennent au genre *Enicmus*, il n'y en a point qui soit plus facile à reconnaître : la pubescence qui l'orne par places et se montre sérialement hérissée sur les élytres la distingue au premier coup d'œil de toutes ses congénères.

Genre *Revelieria*, Perris.

Perris, l'Abeille VII, 1869-70, pag. 72.

Etymologie : Genre dédié à M. Revelière.

Caractères. *Corps* largement ovale, très convexe et presque gibbeux. *Tête* en carré allongé, non canaliculée au milieu. *Epistome* déprimé en arc et situé sur un plan inférieur au front. *Antennes* de 11 articles, insérées en dessus aux angles antérieurs du front, terminées par une massue allongée, peu tranchée, de trois articles. *Yeux* latéraux, petits, n'occupant guère plus du tiers latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire. *Pronotum* sans côtes ni fossettes sur le disque, transversalement impressionné au-devant de la base. *Ecusson* punctiforme, à peine visible. *Elytres* soudées, offrant chacune environ une douzaine de séries ponctuées avec les intervalles onduleux, extrêmement étroits. *Prosternum* assez large entre les hanches antérieures et se prolongeant après elles. *Propleures* sans fossettes pour loger la massue des antennes au repos. *Mésopleures* plus courtes que les métapleures. *Hanches* antérieures et médianes presque également distantes ; les postérieures beaucoup plus largement séparées. *Abdomen* de 5 segments, dont le 1er égale environ les 3 suivants ; ceux-ci courts, subégaux ; le 5e plus long que le précédent. *Pattes* ordinaires.

Obs. Ce genre est très distinct de tous les autres Lathridiaires par

son aspect singulier, dû à la forme largement ovale et gibbeuse de ses élytres qui sont soudées et offrent un système spécial de ponctuation. Cependant, comme j'ai eu l'occasion de le faire remarquer plus haut, sa tête en carré long, ses yeux petits, ses antennes insérées à une certaine distance des yeux, son corselet sans côtes ni fossettes discales, la sculpture et les proportions des diverses parties de la page inférieure accusent une évidente affinité avec les *Cartodere*. Son faciès général le rapproche davantage des *Enicmus* et particulièrement de l'*E. Mannerheimi*, et il forme une excellente transition aux Corticariaires en tête desquels je placerai les *Dasycerus*.

1. **Revelieria Generi** Aubé.

Largement ovale, glabre, noir ou d'un brun noir, mat, avec les parties buccales, les antennes, les pattes et le dernier segment ventral, testacés. Corselet presque carré, à peine aussi long que large, légèrement atténué en devant avec les angles antérieurs obtus et émoussés, très finement crénelé et cilié sur les côtés qui sont subarrondis, couvert sur toute sa surface d'une ponctuation rugueuse assez dense sans fossettes ni côtes sur le disque, transversalement sillonné au-devant de la base. Elytres gibbeuses, en ovale large et court, à peine striées, mais très fortement ponctuées, avec une marge latérale assez large crénelée et ciliée, un peu relevée dans sa moitié antérieure.

Long. : 0^m0015 (2/3 lign.) ; — larg. : 0^m0007 (1/3 lign.)

Lathridius Genei Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, pag. 333, n. 43.
Revelieria Genei Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 339.
Revelieria spectabilis Perris, l'Abeille, 1869-70, pag 12. — Redtenbacher, Fauna Austr., 3e édit. II, pag. 553.

Corps largement ovale, convexe, glabre, noir ou d'un brun noir, mat, souvent moins obscur sur la tête et le corselet, avec les parties buccales, les antennes, les pattes et le dernier segment ventral testacés.

Tête en carré allongé, moins large que le bord antérieur du corselet, rugueusement ponctuée sur toute sa surface. *Front* sans sillon médian longitudinal, séparé de l'épistome par une légère dépression arquée,

qui aboutit de chaque côté à l'insertion des antennes. *Labre* en étroite bande transverse subsinuée en devant, avec les angles antérieurs arrondis et embrassant les côtés de l'épistome (1). *Joues* creusées d'une sorte de scrobe s'étendant de la base des antennes jusqu'au dessous des yeux.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, courtes, dépassant un peu la moitié du corselet, composées de 11 articles : les 2 premiers très gros (le 2e toutefois un peu moins), subglobuleux, un peu plus longs que larges, plus épais que ceux de la massue ; les 3e et suivants presque cylindriques, subégaux, cependant le 4e paraît légèrement plus allongé que les autres, et le 8e est un peu plus court que ceux entre lesquels il se trouve ; les 9e et 10 sont obconiques, à peine plus épais, et forment, avec le 11e qui est ovale et un peu plus long que le précédent, une massue allongée, peu tranchée.

Yeux arrondis, grossement granulés, assez saillants, mais petits et n'occupant guère plus d'un tiers du bord latéral de la tête, suivis de tempes distinctes, mais courtes et n'égalant pas le diamètre oculaire.

Pronotum presque carré, à peine aussi long que large, subarcuément tronqué au sommet avec les angles antérieurs obtus et émoussés, très finement marginé, crénelé et cilié sur les côtés qui sont faiblement arrondis et un peu plus atténués en devant, coupé droit au milieu de la base, mais faiblement échancré sous les angles postérieurs qui sont droits ; couvert sur toute sa surface d'une ponctuation rugueuse assez dense ; sans fossettes ni côtes sur le disque ; sillonné transversalement au-devant de la base ; à un certain jour, la marge latérale du corselet paraît longée d'un sillon plus ou moins obsolète, qui se montre creusé plus distinctement aux angles.

Ecusson punctiforme, à peine visible.

Elytres largement et brièvement ovales, gibbeuses, tronquées droit à la base, avec les épaules arrondies et beaucoup plus larges que le bord postérieur du corselet, se dilatant fortement en courbe peu régulière le long du métasternum, environ 2 fois et 1/2 plus lon-

(1) C'est la seule espèce de la branche actuelle chez laquelle j'ai remarqué cette conformation du labre.

gues que le corselet, soudées à la suture qui est légèrement saillante, arrondies ensemble à l'extrémité et recouvrant en entier l'abdomen ; elles sont couvertes d'une ponctuation profonde et presque fovéolée formant sur chacune une douzaine environ de séries onduleuses assez irrégulières ; la marge latérale des étuis est finement crénelée et ciliée, un peu relevée en devant avec une gouttière imponctuée, assez large jusqu'après la moitié de leur longueur ; le repli épipleural, très large à la base, embrasse la page inférieure, diminue de largeur avec la courbe des élytres, et se réduit à une tranche étroite vers le milieu du 5e arceau ventral.

Lame prosternale relativement assez large entre les hanches antérieures, après lesquelles elle se prolonge distinctement.

Mésosternum court, formant entre les hanches médianes une lame un peu saillante, environ de même largeur que la prosternale.

Métasternum sans sillon longitudinal médian, mais plus ou moins fortement déprimé sur son milieu, plus allongé que le mésosternum, mais n'égalant pas le 1er arceau ventral, couvert ainsi que les 2 segments précédents d'une ponctuation très grosse et rugueuse, largement échancré en ligne droite par la saillie intercoxale de l'abdomen qui sépare les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er le plus long, grossièrement ponctué, un peu déprimé ou même excavé dans son milieu chez le ♂, égalant environ les 3 arceaux suivants ; ceux-ci courts, subégaux, offrant chacun sur leur milieu une ligne transversale de très gros points ; le 5e est distinctement plus long que le 4e, et paraît creusé dans son milieu d'une large fossette plus ou moins obsolète, qui est peut-être un caractère sexuel.

Hanches antérieures et médianes à peu près également distantes ; les postérieures beaucoup plus largement séparées.

Cuisses assez robustes, canaliculées en dessous. *Tibias* assez grêles, à peine plus larges au sommet qu'à la base, sensiblement arqués. *Tarses* ayant leur 3e article plus long que les 2 précédents réunis ; ceux-ci allongés, le 2e à peine moins que le 1er. *Ongles* simples.

Habitat. Cet insecte n'a été rencontré jusqu'ici qu'en Sardaigne et et en Corse, où il est assez rare. Il vit dans les feuilles desséchées qui pourrissent aux pieds des buissons de Cistes, et il faut quelquefois

tamiser pendant des heures entières avant d'en trouver un ou deux individus.

Obs. M. Reitter a décrit (Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 339), sous le nom de *R. Heydeni*, une seconde espèce de ce genre si remarquable, dont la découverte est un fait du plus haut intérêt entomologique. Cette nouvelle *Revelieria* habite l'Espagne, où M. L. von Heyden l'a capturée en tamisant des mousses, près du village de Huejar, sur le flanc nord de la Sierra Nevada (route de Grenade, en remontant le cours du Xenil). Sa taille est un peu plus petite (0m0013); elle se distingue très bien de la *Genei* par une pubescence très fine, allongée, blanchâtre, et comme laineuse dont la surface est parsemée ; en outre son corselet est orné sur les côtés, en dedans de la marge latérale, d'une ligne longitudinale un peu élevée ; l'espace compris entre cette ligne et le bord externe est subdéprimé ; les élytres sont courtement ovales, très convexes ; enfin la page inférieure est très grossièrement et densément ponctuée comme chez la *Genei*, seulement les 4 derniers arceaux du ventre offrent sur leur milieu une série transversale de points un peu plus fins.

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

Pendant l'impression de ce travail, j'ai eu connaissance des *Tableaux pour la détermination des coléoptères européens*, publiés par M. Edm. Reitter dans les *Verhandlungen* de la Société impériale et royale de zoologie et botanique de Vienne (années 1879-1880). L'un d'eux comprend la famille des Lathridiens, et vient apporter à l'étude de ce groupe, outre le signalement de plusieurs espèces nouvelles, quelques documents intéressants, soit pour l'habitat géographique et la diffusion des espèces, soit pour les questions de synonymie, que l'auteur a pu élucider par l'examen d'un certain nombre de types de Mannerheim et de Motschulsky, et surtout à l'aide des riches matériaux accumulés dans sa collection. Je profite de ces renseignements divers pour ajouter à mon opuscule les notes suivantes qui sont destinées à le compléter ou à le rectifier.

Tout d'abord je dois éclaircir un point sur lequel je suis en désaccord absolu avec M. Reitter. Mon honorable collègue affirme qu'il faut retrancher de la famille actuelle le genre *Langelandia* d'Aubé, et le ranger parmi les Colydiens. Le seul motif de ce changement serait que chez les insectes de ce genre les tarses sont quadri-articulés (p. 1 du tirage à part). — Or, rien n'est moins exact : je puis le dire avec d'autant plus d'assurance, que je ne me suis pas contenté de mon examen personnel ; mais j'ai tenu à le faire contrôler par plusieurs entomologistes, dont les yeux expérimentés n'ont pu, à l'aide même des meilleures loupes, découvrir que trois articles aux tarses. Et, pour qu'il ne put rester l'ombre d'un doute à cet égard, j'ai soumis au pouvoir grossissant du microscope quelques exem-

plaires de *L. anophthalma* merveilleusement préparés par les soins habiles de M. Donnadieu, professeur de zoologie à la Faculté catholique des Sciences de Lyon. Aucune trace d'un quatrième article ne s'est manifestée ; et j'aurais eu peine à m'expliquer comment M. Reitter avait pu être induit en erreur, si je n'avais subi moi-même un instant d'illusion, à cause de la position particulière prise par l'une des pattes de l'insecte : il me semblait en effet apercevoir, assez près de l'insertion du premier article, une ligne transversale qui le séparait en deux. Mais, en y apportant plus d'attention, et surtout en examinant les autres pattes dont la position n'était pas identique, j'ai bientôt reconnu que cette ligne transversale était formée par le bord apical du tibia, vu par transparence à travers le premier article qui est inséré dans une sorte d'excavation. Le genre *Langelandia* continue donc d'appartenir par ses tarses tri-articulés à la famille des Lathridiens.

Page 8, ligne 3, *au lieu de :* où les ♀ présentent constamment onze articles, *lisez* : où les ♀ présentent soit 10, soit 11 articles.

Page 38, ligne 23, *ajoutez :* Dans ses Bestimmungs-Tabellen (III, pag. 8 du tirage à part), M. Reitter maintient la distinction spécifique des *C. formicaria* et *punctata*, en s'appuyant sur la forme différente du corselet. Celui-ci aurait sa plus grande largeur à la base et serait rétréci vers le sommet seulement chez la première, tandis que, chez la seconde, il aurait sa plus grande largeur au tiers inférieur, à partir duquel il se rétrécirait très faiblement mais distinctement vers la base, et plus fortement vers le sommet. Ce caractère, d'ailleurs peu facile à apprécier, ne serait-il pas plutôt sexuel que spécifique ?

Page 82, ligne 28, *ajoutez :* M. Reitter (Bestimmungs-Tabellen, III, pag. 7) croit avoir découvert un caractère différentiel, qui permettrait de reconnaître l'*A. pusillus* avec autant de facilité que de certitude : la base des élytres offre dans le voisinage des épaules deux petites dents formées par des émarginations punctiformes, tandis que les autres espèces du genre ont cette marge basale entière et sans aucun vestige de denticules. Je n'ai pas en ce moment sous les yeux un assez grand nombre d'échantillons de l'*A. pusillus* pour pouvoir contrôler efficacement la valeur de cette indication ; néanmoins, j'ai deux raisons d'en douter, et il peut être utile de les exposer ici, ne fût-ce

que pour appeler sur ce point l'attention des entomologistes et provoquer des observations qui mettraient en lumière les véritables différences spécifiques dans ce genre difficile. D'abord, le caractère précité est-il constant ? Sur deux exemplaires récoltés ensemble, l'un me paraît le posséder, l'autre en est dépourvu. En second lieu, est-il vraiment propre à l'*A. pusillus*, à l'exclusion des autres espèces ? Ici, je puis répondre avec plus d'assurance : l'examen d'une grande quantité d'*A. 12-striatus* m'a permis de rencontrer des individus présentant des émarginations punctiformes à la base des élytres, soit sur les deux à la fois, soit sur l'une d'elles seulement. Je ne suis pas éloigné de penser qu'il en doit être ainsi chez toutes les espèces. Rien de plus variable en effet que l'extension et la profondeur des points rangés en séries longitudinales sur les étuis, et il est vraisemblable que l'émargination punctiforme de la marge basale est produite, d'une façon purement accidentelle, par le développement plus accentué du premier point de la série. — Mon savant collègue signale en outre, chez l'*A. pusillus*, la présence de très fines stries longitudinales sur les côtés de la tête ; mais ce caractère, s'il est constant, a le défaut pratique de ne pouvoir être constaté qu'à l'aide du microscope et avec un très fort grossissement.

Je ne connais pas l'espèce nouvelle que M. Reitter décrit brièvement (*loc. cit.*) sous le nom d'*A. Kiensenwetteri* comme ayant été recueillie en Andalousie. Elle doit ressembler extrêmement au *pusillus ;* mais la base des élytres est entière et sans trace de denticules ; la tête est très obsolètement réticulée et n'offre point de stries longitudinales sur les côtés ; la taille est encore un peu plus petite ($0^{m}0012$ à $0^{m}0015$), et la coloration est d'une nuance très légèrement différente. Peut-être faudrait-il y rapporter les individus de même provenance que j'ai signalés (pag. 82) comme existant dans la collection de M. Revelière. Toutefois, est-ce là une espèce réellement distincte du *pusillus ?*

Page 83, ligne 10, *ajoutez :* D'après M. Reitter, il existerait également dans le midi de la France.

Page 95, ligne 21, *après ces mots :* Tarses ayant leurs 2 premiers articles très courts, subégaux, *ajoutez :* cependant, lorsqu'on les examine au microscope, on constate que le 1[er] est distinctement plus

allongé que le 2e, parce qu'alors le tarse est visible jusqu'à son point d'attache avec le tibia.

Page 101, ligne 30, au lieu de : *Bonvorloiria*, lisez : *Bonvouloiria*.

Page 105, ligne 1, au lieu de : *Ragusæ*, lisez : *obesus*.

— avant la ligne 15, intercalez : *Metophthalmus obesus*, REITTER, Bestimmungs-Tabellen, III, pag. 11.

— ligne 15, au lieu de : *Rugusæ*, lisez : *Ragusæ*.

Page 107, ligne 32, *ajoutez :* La description qui précède a été rédigée d'après des exemplaires recueillis en Corse par M. E. Revelière ; quelques-uns avaient été nommés par M. Reitter lui même, qui avait cru y reconnaître son *M. Ragusæ*. Mais, dans ses Bestimmungs-Tabellen (III, pag. 11), l'auteur déclare réserver ce nom aux échantillons provenant de Sicile. Ceux-ci se distinguent en effet par leur taille un peu plus petite (0m0008), par leur corselet seulement 1 fois et 1/2 aussi large que long, et par la sculpture des élytres, dont la suture n'est point relevée en côte, le 2e intervalle des séries ponctuées est un peu costiforme, et les deux autres côtes sont à peine distinctes. — Les exemplaires de Corse doivent donc être considérés comme une espèce nouvelle, et M. Reitter les désigne sous le nom de *M. obesus*. Quoique ressemblant à s'y méprendre au *M. Ragusæ*, on les reconnaîtra surtout à leur suture élytrale nettement costiforme et aux 3 côtes également distinctes qu'ils offrent sur chaque étui ; en outre, leur taille est d'ordinaire un peu plus grande, et leur corselet proportionnellement plus large, puisqu'il est presque deux fois aussi large que long dans son milieu.

Page 141, après la dernière ligne, ajoutez en synonymie :

Lathridius nervosus Mannerheim, loc. cit. pag. 79, n. 14.
Lathridius carinulatus Mannerheim, loc. cit. pag. 81, n. 16.

Page 144, ligne 4, *ajoutez :* Il est vraisemblable que les *L. nervosus* et *carinulatus*, de Sibérie, ne constituent que des variétés de cette même espèce ou de la précédente ; car on ne trouve dans leurs des-

criptions aucun caractère qui ait assez de valeur pour légitimer leur séparation.

Dans les pages qui précèdent, j'ai maintenu la distinction spécifique des *L. constrictus* et *carinatus*, en me basant principalement sur la différence de largeur que présente la lame prosternale. Mais, ayant eu depuis sous les yeux de plus riches matériaux, ma conviction première a été singulièrement ébranlée par l'excessive difficulté que j'ai plus d'une fois éprouvée à rattacher mes échantillons à l'une ou à l'autre de ces deux formes. J'incline donc à penser, malgré l'autorité de M. Thomson, qu'il s'agit encore ici d'une espèce unique, dont l'extrême variabilité a donné lieu à un grand nombre de descriptions et dénominations diverses. Il faut lui réserver le nom de *constrictus* qui est plus ancien, et faire des autres une longue liste synonymique.

Page 151, ligne 20, *ajoutez :* Dans ses *Bestimmungs-Tabellen* (III, p. 16), M. Reitter déclare que, malgré le silence d'Aubé et de Motschulsky, la pubescence doit exister également chez la *C. elegans*. Il rapporte à cette espèce un insecte provenant de Belgique, auquel, sauf la présence d'une très fine villosité et le corselet un peu plus court, la description d'Aubé s'applique parfaitement. Les caractères principaux destinés à compléter la diagnose de la *C. elegans* seraient : 1° la structure des antennes, dont le 2e article est petit, arrondi, les 4e et 5e articles sont allongés et presque deux fois aussi longs que larges ; — 2° la présence, sur le disque du corselet, d'un canal médian obsolète.

Page 161, ligne 18, *ajoutez :* C'est peut-être sur des individus semblables, recueillis à Berlin, par M. Reitter a fondé l'espèce qu'il décrit de la manière suivante sous le nom de

Cartodere Schuppeli, Reitter.

« *Minutissima, lineari-elongata, depressa, glabra, rufo-testacea, capite thorace parum angustiore, magno, triangulari, antennis brevibus, articulis 3-10 transversis, clava triarticulata, thorace*

transversim cordato, ante basin profunde transversim impresso, dorso ante medium foveolato, elytris thorace haud latioribus, parallelis, crebre punctato-striatis, sutura parum elevata. Long. 0mm7-0mm8. » (*Bestimmungs-Tabellen*, III, pag. 17).

Deux fois plus petite que les *C. filum* et *filiformis*, elle se distingue très bien de la première par sa massue antennaire tri-articulée, et de la seconde par les articles des antennes plus transversaux, par la présence d'une fossette médiane sur la partie antérieure du pronotum, et par ses élytres plus longues et parallèles.

Page 180, ligne 16, *ajoutez :* Des renseignements dignes de foi me permettent d'ajouter qu'elle possède une aire de diffusion plus vaste encore, et je ne serais pas surpris qu'elle fût absolument cosmopolite.

Page 186, ligne 34, *ajoutez :* A cette liste synonymique, il faut adjoindre le *Lathr. gemellatus* Mannerheim (in Germ. Zeitschr. V, pag. 100, n. 39). La description me paraissait laisser peu de doutes sur son identité avec l'*E. minutus*, dont l'extrême variabilité s'explique par l'étendue de son habitat dans le monde entier. Néanmoins, à raison de la place que l'auteur lui avait assignée entre le *consimilis* et le *parallelocollis*, j'avais cru plus sage d'attendre que l'examen d'un type authentique produisît une certitude complète. Ce désir est aujourd'hui réalisé : en effet, après avoir examiné le type du *gemellatus*, M. Reitter adopte cette synonymie, que je suis heureux de voir ainsi confirmée.

Page 190, ligne 24, *ajoutez :* Bien que la description de Mannerheim ait attribué au corselet du *L parallelocollis* des angles postérieurs arrondis, il me paraissait difficile de le considérer comme spécifiquement distinct de l'*E. consimilis*. Aussi je n'ai pas hésité à le mettre en synonymie, manière de voir aujourd'hui confirmée par l'inspection des types. (Voir Reitter, *Bestimmungs-Tabellen* III, pag. 14).



TABLE MÉTHODIQUE

DE LA

FAMILLE DES LATHRIDIENS

PREMIÈRE PARTIE

Ire Branche : MÉROPHYSIAIRES.

Genre **Neoplotera**, Belon.
peregrina, Belon.
Genre **Colovocera**, Motschulsky.
formicaria, Motschulsky.
Genre **Reitteria**, Leder.
lucifuga, Leder.
Genre **Merophysia**, Lucas.
lata, Kiesenwetter.
cretica, Kiesenwetter.
formicaria, Lucas.
Baudueri, Reitter.
carinulata, Rosenhauer.
foveolata, Baudi.
oblonga, Kiesenwetter.
procera, Reitter.
orientalis, De Saulcy.
carmelitana, De Saulcy.
Genre **Holoparamecus**, Curtis.
S.-genre *Holoparamecus* verus.
Ragusæ, Reitter.
Kunzei, Aubé.
Singularis, Beck.
S.-genre *Tomyrium*, Reitter.
Bertouti, Aubé.
S.-genre *Calyptobium*, Aubé.
niger, Aubé.
caularum, Aubé.

Genre **Anommatus**, Wesmael.
S.-genre *Anommatus* verus.
12-striatus, Muller.
pusillus, Schaufuss.
Diecki, Reitter.
planicollis, Fairmaire.
S.-genre *Abromus*, Reitter.
Brucki, Reitter.

IIe Branche LATHRIDIAIRES

Genre **Langelandia**, Aubé.
anophthalma, Aubé.
exigua, Perris.
Genre **Metophthalmus**, Motschulsky.
niveicollis, J. Duval.
obesus, Reitter.
Ragusæ, Reitter.
Genre **Lathridius**, Herbst.
S.-genre *Lathridius* verus.
lardarius, De Geer.
laticeps, Belon.
angulatus, Mannerheim.
productus, Rosenhauer.
angusticollis, Hummel.
rugicollis, Olivier.
alternans, Mannerheim.

S.-genre *Coninomus*, Thomson.
nodifer, Westwood.
constrictus, Hummel.
Genre **Cartodere**, Thomson.
Godarti, Belon.
pilifera, Reitter.
elegans, Aubé.
elongata, Curtis.
æqualis, Reitter.
ruficollis, Marsham.
filiformis, Gyllenhal.
filum, Aubé.
Schüppeli, Reitter.
Genre **Enicmus**, Thomson.
S.-genre *Enicmus* verus.
brevicornis, Mannerheim.
dubius, Mannerheim.
rugosus, Herbst.
fungicola, Thomson.
transversus, Olivier.
testaceus, Stephens.
Mannerheimi, Kolenati.
S.-genre *Conithassa*, Thomson.
brevicollis, Thomson.
minutus, Linné.
consimilis, Mannerheim.
hirtus, Gyllenhal.
Genre **Revelieria**, Perris.
Genei, Aubé.
Heydeni, Reitter.



TABLE DES MATIÈRES

GENRES, SOUS-GENRES ET ESPÈCES



LYON. — IMPRIMERIE A. STORCK, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 78.

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

PAR E. MULSANT

FAMILLE DES LATHRIDIENS

— DEUXIÈME PARTIE —

PAR

LE R. P. FR. MARIE-JOSEPH BELON

DES FRÈRES PRÊCHEURS

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

LYON

IMPRIMERIE PITRAT AINÉ

4, RUE GENTIL, 4

—

1884

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

FAMILLE DES LATHRIDIENS

— DEUXIÈME PARTIE —

Extrait des *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*
Tome XXXI, année 1884

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

PAR E. MULSANT

FAMILLE DES LATHRIDIENS

— DEUXIÈME PARTIE —

PAR

LE R. P. FR. MARIE-JOSEPH BELON

DES FRÈRES PRÊCHEURS

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

LYON

IMPRIMERIE PITRAT AINÉ

4, RUE GENTIL, 4

—

1884

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

FAMILLE DES LATHRIDIENS

DEUXIÈME PARTIE

Lorsque j'ai livré à l'impression la première partie de ce travail, je crus devoir adopter purement et simplement la répartition de la famille des Lathridiens, telle qu'elle avait été proposée par M. Reitter, et, pour m'y conformer entièrement, j'ai considéré le genre *Dasycerus* comme appartenant à la 3e branche. Une sorte de répugnance instinctive m'avertissait pourtant que sa place n'était point auprès des *Corticaria*, et aujourd'hui, après avoir terminé une étude plus approfondie des espèces et de leurs affinités, je dois reconnaître que je me suis trompé et qu'il est nécessaire de rectifier ce classement. Sans doute, on pourrait à la rigueur le légitimer, s'il s'agissait uniquement ici de rédiger des tableaux dichotomiques pour faciliter la détermination et par conséquent d'atteindre un but tout empirique ; mais, lorsqu'on veut se rapprocher autant que possible d'une méthode vraiment naturelle, il faut tenir plus de compte de l'ensemble des affinités qui se révèlent dans les détails de l'organisation et négliger au besoin un caractère commode à constater, mais dont la valeur relative devient inférieure. C'est ainsi que j'ai compris dans les

2 premières branches, par exception à la phrase diagnostique principale, les deux genres *Holoparamecus* et *Anommatus*, chez lesquels les hanches antérieures sont souvent peu écartées, ou même contiguës.

Une détermination identique doit être prise à l'égard du genre *Dasycerus*, qu'il est manifestement anormal de maintenir à côté des Corticariaires. En effet, il n'a guère de commun avec cette branche que la contiguïté des hanches antérieures et le nombre des segments abdominaux, tandis que par la sculpture particulière du front, par son corselet pourvu de côtes discales, par ses élytres gibbeuses, soudées, à intervalles alternes caréniformes, par les fossettes post-coxales du métasternum et du premier arceau ventral, par la membrane qui garnit la marge externe du corps, il appartient au type caractéristique des Lathridiaires. Il a en outre les antennes insérées latéralement sous le rebord de la tête, à peu près comme les *Langelandia;* son écusson indistinct ou rudimentaire le rapproche des *Langelandia*, des *Metophthalmus* et des *Revelieria ;* et sa pubescence offre plus d'analogie avec celle des *Lathridius* à soies hérissées qu'avec celle des *Corticaria*.

Afin de réunir sous une même formule l'expression de ces rapports essentiels, je modifierai de la manière suivante le tableau des trois branches :

Hanches antérieures

- plus ou moins séparées par le prosternum ; dans le cas contraire, des côtes sur le corselet et les élytres ou bien massue des antennes composée seulement de un ou 2 articles et abdomen de 5 arceaux dans les 2 sexes. *Front*
  - uni, sans sculpture, lisse ou tout au plus finement pointillé. *Épistome* situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une simple strie arquée parfois obsolète. 1re branche. . . . . MÉROPHYSIAIRES.
  - inégal et diversement sculpté, souvent canaliculé au milieu, ou du moins fortement et rugueusement ponctué. *Épistome* séparé du front par une dépression transverse, et ordinairement situé sur un plan inférieur. 2e branche. . . . . LATHRIDIAIRES.
- contiguës. Point de côtes sur le *corselet* et les *élytres*. *Massue antennaire* tri-articulée ; ou, par exception, composée de 2 articles, mais alors 6 segments abdominaux dans les 2 sexes (1). 3e branche. . . . . CORTICARIAIRES.

(1) J'ai dû compléter par cette adjonction la phrase diagnostique de la 3e branche, parce que je n'avais pas tout d'abord fait attention à la singularité que présente la structure de la massue antennaire chez la *Melanophthalma fuscipennis*.

L'exposé des caractères généraux de la 2e branche devra être complété par cette phrase : « Dans un seul genre (*Dasycerus*), les hanches antérieures sont contiguës et l'abdomen est composé de 6 segments, mais les antennes sont capillaires, à massue très lâche de 4 articles et il existe des côtes sur le corselet et les élytres. »

En examinant la page inférieure du corps chez les *Lathridius*, un très habile observateur auquel l'entomologie est redevable de plusieurs importants travaux, M. le docteur G.-H. Horn, de Philadelphie, a remarqué que l'espèce décrite sous le nom de *L. liratus*, Le Conte (New Spec. Col. I, 1863, p. 72), présente une structure anormale dans la famille actuelle, la soudure directe des épimères prothoraciques sur la ligne médiane du sternum. Cette disposition, tout à fait exceptionnelle en dehors du sous-ordre des *Rhynchophora*, exigeait la création d'une coupe nouvelle qui a été indiquée en quelques mots, malheureusement trop courts, par M. le Dr J. Le Conte, et appelée par lui *Stephostethus* (Proceed. Amer. Philosoph. Soc. 1878, p. 600). D'après ce savant auteur, les antennes seraient grêles et plus longues que la tête et le corselet, comme dans les *Lathridius* proprement dits, mais les hanches antérieures seraient coniques, saillantes et contiguës. Ce dernier caractère ne me semble pas devoir faire partie de la formule générique ; car, sans parler d'autres raisons qu'il est superflu d'invoquer, il ne s'appliquerait pas exactement à notre *L. rugicollis* Ol. que M. L. Bedel a signalé à bon droit (Ann. Soc. Ent. Fr. 1882, III, append. p. 2) comme pourvu de la conformation sternale mentionnée tout à l'heure. Ne connaissant pas en nature le *L. liratus* Le C., il m'est impossible de le comparer avec les espèces de l'Ancien Monde qui rentreraient dans le même groupe : aussi je m'abstiens de rédiger une diagnose du genre *Stephostethus* Le C. qui serait forcément inexacte ou insuffisante, et je me borne, en attendant une étude plus complète, à le différencier au moyen de la singularité importante, offerte par la coalescence médiane des épimères prothoraciques.

L'introduction de ces éléments (*Dasycerus* et *Stephostethus*) dans la branche qui nous occupe nécessite une nouvelle rédaction du tableau des genres :

Corps
- allongé, parallèle. Point d'*yeux*. *Antennes* insérées latéralement sous le rebord marginal de la tête. . . . . LANGELANDIA.
- plus ou moins ovalaire ou elliptique. Des *yeux* distincts,
  - supérieurs. *Antennes* de 9-10 articles, avec la massue biarticulée, logée au repos dans une fossette, sous les angles antérieurs du corselet. . . . . METOPHTHALMUS
  - latéraux. *Antennes* toujours de 11 articles (même lorsque la massue est biarticulée),
    - capillaires, à massue très lâche de 3 ou 4 articles ; insérées latéralement sous le rebord marginal de la tête. Des *côtes* sur le corselet et les élytres ; *celles-ci* soudées et gibbeuses . . . DASYCERUS.
    - non capillaires, insérées en dessus aux angles antérieurs du front.
      - Des *carènes* longitudinales sur le disque du corselet. *Antennes* insérées à peu de distance des yeux ; *ceux-ci* gros. *Élytres* non soudées, offrant 8 séries de points.
        - *Épimères prothoraciques* non coalescentes sur la ligne médiane du sternum. LATHRIDIUS.
        - *Épimères prothoraciques* directement soudées sur la ligne médiane du sternum. STEPHOSTETHUS (1).
      - *Corselet* sans côtes longitudinales sur le disque, mais souvent orné de fossettes. *Écusson*
        - très distinct, transverse. *Yeux* gros. *Antennes* insérées souvent à peu de distance au devant de ceux-ci. *Elytres* non soudées, offrant chacune 8 stries ponctuées. . . . . . ENICMUS.
        - ponctiforme, peu distinct. *Yeux* assez petits. *Antennes* insérées assez loin au devant de ceux-ci. *Elytres*
          - soudées, gibbeuses, offrant chacune une douzaine de stries ponctuées irrégulières. *Prosternum* assez large entre les hanches antérieures. . . . . REVELIERIA.
          - elliptiques ou linéaires, offrant chacune 6-8 stries ponctuées. *Prosternum* très étroit, et parfois même interrompu entre les hanches antérieures. . . CARTODERE.

OBS. L'adjonction du genre *Dasycerus* à la branche des Lathridiaires amène naturellement avec elle une légère transposition dans l'ordre qui avait été primitivement adopté pour constituer la série linéaire. Celle-ci commence par les espèces pourvues d'élévations costiformes sur le cor-

(1) De στέφω, entourer, et στῆθος, poitrine.

selet et souvent aussi sur les élytres : *Langelandia*, *Metophthalmus*, *Dasycerus*, *Lathridius* et *Stephostethus*. A leur suite se rangent convenablement les *Enicmus*, dont le pronotum est toujours plus ou moins creusé de fossettes longitudinales. Puis les massives *Revelieria*, ne devant plus être réservées à la fin du groupe pour maintenir une sorte de transition, sont rapprochées des espèces de forme ovale et convexe qui sont les plus nombreuses dans les genres précédents, et en même temps elles se trouvent dans le voisinage immédiat des *Cartodere* avec lesquelles elles ont les plus étroites affinités de structure malgré la diversité de leur apparence. Ces dernières enfin servent très bien de passage vers les *Corticaria* de forme oblongue et souvent subdéprimée.

Genre *Dasycerus*, BRONGNIART.

BRONGNIART, Bull. Soc. Philom. (1799), II, pag. 115.

ÉTYMOLOGIE : δασὺς, hérissé; κέρας, corne.

CARACTÈRES. *Corps* ovalaire, cilié-membraneux sur les côtés, plus ou moins convexe et hérissé de cils en dessus. *Epistome* allongé, soudé au front, à peine distinct par une dépression. *Antennes* capillaires, de 11 articles, insérées au-dessus des yeux sous la marge frontale qui est relevée en lobe saillant, et terminées par une massue très lâche et peu épaisse de 3 ou 4 articles qui sont hérissés de quelques longs cils verticillés. *Yeux* petits, latéraux et saillants. *Pronotum* pourvu de deux côtes longitudinales très saillantes. *Ecusson* indistinct. *Elytres* soudées, ovales et plus ou moins gibbeuses, ornées longitudinalement de côtes ou de tubercules saillants. *Prosternum* très court en devant des hanches antérieures. *Métasternum* court, creusé dans son milieu d'une large et profonde fossette. *Hanches antérieures* saillantes en dehors des cavités cotyloïdes, contiguës ou à peu près, ainsi que les médiaires ; les postérieures se touchant à l'angle basal, puis séparées par une saillie triangulaire du premier arceau ventral. *Abdomen* paraissant de six segments dans les deux sexes : le premier arceau est seulement un peu plus allongé que le second. *Pattes* grêles. *Tarses* à 2e article plus long que le 1er ; le 3e dépassant les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

OBS. Le genre *Dasycerus* offre un faciès tellement tranché et des carac-

tères si particuliers qu'il est impossible de le confondre avec les autres genres de la famille, à quelque branche qu'ils appartiennent. On le reconnaîtra de suite à ses antennes capillaires, dont la massue très lâche et peu épaisse est composée de 4 articles ; chacun de ceux-ci est entouré d'un verticille de soies assez longues. La présence de côtes sur le corselet et les élytres le séparent en outre des *Enicmus*, des *Revelieria* et des *Cartodere ;* l'insertion des antennes sous un rebord marginal de la tête, ses élytres soudées, gibbeuses, et son écusson rudimentaire le distinguent suffisamment des *Lathridius* et des *Stephostethus ;* il diffère enfin des *Metophthalmus* par le nombre des articles antennaires et par la position latérale des yeux. Quant aux *Langelandia* dont la forme est allongée, parallèle, il serait superflu d'insister sur les nombreux détails morphologiques qui en éloignent le genre actuel.

1. **Dasycerus sulcatus**, Brongniart.

Courtement ovale, très convexe, d'un brun de poix ou ferrugineux avec les antennes et les pattes pâles, hérissé de cils sérialement disposés sur les côtés du pronotum et des élytres et sur la membrane blanchâtre qui borde le corps. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, dilaté en angle vers le milieu de ses côtés, pourvu sur son disque de deux côtes longitudinales formées par trois gros tubercules, sillonné et fovéolé au milieu. Elytres gibbeuses, distinctement anguleuses aux épaules, à peine une fois et demie aussi longues que larges prises ensemble, profondément ponctuées-striées, offrant les 3e *et* 5e *interstries fortement et également costiformes jusqu'au bout (le* 3e *ordinairement en saillie tuberculeuse à la base), le* 7e *et la suture faiblement relevés en côtes.*

Long. : 0m002 (9/10e lign.); — larg. : 0m0009 (2/5e lign.).

Dasycerus sulcatus, Brongniart, Bull. Soc. Philom. (1799), II, pag. 115; pl. 7, fig. 5 — Kuster, Käf. Europ. XIX, 95.— Redtenbacher, Faun. Austr. 3e édit., pag. 425. — J. Duval, Gen. Col. II, pag. 249 ; pl. 58, fig. 290. — Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 411.
Dasycerus echinatus, Aragona, de quib. Col. (1839), pag. 29.

Corps brièvement ovale, très convexe, d'un brun de poix ou ferrugineux, avec les antennes et les pattes plus pâles, bordé par une membrane blanchâtre qui se raccornit plus ou moins en vieillissant et forme ainsi

des crénelures dentiformes, hérissé, principalement sur les marges latérales et sur les élévations caréniformes du pronotum et des élytres, de cils assez forts à pointe recourbée en arrière, sérialement disposés.

Tête un peu moins longue que large, subtriangulairement rétrécie en devant à partir des yeux, beaucoup plus étroite que le bord antérieur du corselet, munie après les tempes d'un col complètement engagé dans le prothorax et invisible en dessus, dilatée et relevée de chaque côté au-dessus de l'insertion des antennes et vers l'arrière ; surface plus ou moins inégale, parsemée de quelques granulations ciliées, et offrant souvent sur l'occiput des traces de deux tubercules allongés, peu saillants. *Epistome* paraissant soudé au front; en le regardant de profil et sous un certain jour, on distingue cependant une légère dépression transversale. *Labre* très court, à peine émarginé dans son milieu antérieur.

Antennes très grêles, pubescentes, insérées au-dessus des yeux sous la marge frontale, plus longues que la moitié du corps, composées de 11 articles : les 2 premiers subégaux, globuleux, au moins aussi dilatés que le dernier article de la massue ; les 3e à 7e capillaires, allongés, très légèrement épaissis vers leur sommet ; les 8e à 11e à peine plus courts, pourvus d'un verticille médian de longs poils, formant une massue très lâche, dont le dernier article est subovalaire et comme pédonculé à sa base, tandis que les trois précédents offrent chacun dans leur milieu un renflement globuleux peu sensible chez le 8e, mais graduellement plus fort chez les 9e et 10e.

Yeux petits, n'occupant pas la moitié de l'espace compris entre l'insertion antennaire et le bord postérieur de la tête, arrondis, situés latéralement au dessous de la marge céphalique, mais très saillants et bien distincts même lorsqu'on examine la tête en dessus, séparés du prothorax par des tempes qui égalent le diamètre oculaire.

Pronotum transversal, en hexagone irrégulier, coupé droit à la base, sinueusement échancré de chaque côté en devant, avec les angles antérieurs aigus, dilaté latéralement de manière à former un angle obtus un peu avant le milieu de la marge qui est amincie, explanée et plus ou moins relevée, avec les angles postérieurs obtus, émoussés et aboutissant entre la 2e et la 3e côte discale des étuis ; le disque est orné de chaque côté de son milieu de trois gros tubercules (le médian plus saillant) fortement ciliés (1) et formant deux côtes longitudinales plus ou moins

(1) Quand l'insecte est frais et la pubescence bien conservée, ces côtes tuberculiformes offrent une certaine analogie avec les élévations poilues que plusieurs espèces de *Ptinus* présentent

interrompues, un peu divergentes d'avant en arrière, entre lesquelles on distingue un large sillon, creusé plus profondément en sorte de fossette triangulaire au devant de la base.

Écusson nul ou indistinct.

Élytres en ovale large, soudées et gibbeuses, tronquées droit à la base, avec l'angle huméral bien distinct et saillant (la membrane souvent découpée en dents près de l'épaule), à peine une fois et demie aussi longues que larges prises ensemble, rapidement rétrécies dans leur tiers postérieur et présentant souvent à leur angle apical une petite échancrure triangulaire très distincte (1), profondément ponctuées-striées, avec la suture et les intervalles alternes plus ou moins fortement costiformes et ciliées ; la marge latérale membraneuse est explanée et relevée, avec les cils parfois sensiblement plus longs vers la base des étuis que vers le sommet; la côte suturale est faible, obsolète dans son tiers antérieur ; la 1re côte discale (formée par le 3e interstrie) est entière, souvent fortement renflée et relevée en une sorte de tubercule à sa base, subparallèle à la suture jusque vers la voussure des étuis, puis elle se dirige vers l'angle sutural avec lequel elle se réunit; la 2e côte discale (formée par le 5e interstrie) est presque aussi forte, mais sans renflement basilaire tuberculiforme, elle est parallèle à la 1re et atteint le bord postérieur des étuis; la 3e côte discale (formée par le 7e interstrie) part de l'angle huméral et se dirige subparallèlement à la précédente, elle est entière, mais un peu plus faible quoique toujours bien marquée; le repli épipleural est inférieur, assez large jusqu'au rétrécissement postérieur des élytres, puis étroit, mais distinct jusqu'au bout.

Prosternum raccourci en angle très obtus au devant des hanches antérieures, marqué de chaque côté, le long de celles-ci, de 3 ou 4 gros points ou d'une ligne obsolète.

Mésosternum court, subcaréné sur sa ligne médiane entre les hanches intermédiaires qu'il sépare faiblement.

Métasternum lisse, un peu moins court que le mésosternum, presque aussi long que le 1er arceau ventral, s'avançant entre les hanches intermédiaires en une pointe profondément excavée, à marge caréniforme

sur le pronotum, ainsi que Motschulsky l'a justement fait remarquer, en décrivant le *D. crenatus*.

(1) Cette petite échancrure triangulaire existe également chez le *D. crenatus*, et je crois pouvoir affirmer, sans en avoir pourtant la certitude complète, que c'est là un caractère sexuel du ♂. — Je n'ai pu constater s'il en était de même pour les autres espèces du genre, parce que je n'ai vu de chacune d'elles qu'un ou deux représentants.

très fine, fortement creusé dans sa partie médiane d'une fossette traversée au milieu par un sillon.

Abdomen de 6 segments dans les deux sexes : le 1er plus long que le suivant, s'avançant en une courte saillie triangulaire dont la pointe sépare les hanches postérieures, creusé derrière chacune de celles-ci d'une forte fossette arrondie à bords lisses qui est reliée à sa collatérale par une dépression sulciforme transverse ; le 2e et les suivants courts, décroissant peu à peu jusqu'au 6e qui est obconique et plus allongé que le pénultième ; tous sont lisses, à l'exception d'une ligne transversale de points très fins qui longe le bord postérieur de chaque arceau.

Hanches antérieures subcontiguës : les médianes sont distinctement mais faiblement écartées; les postérieures se touchent presque à leur base, puis elles sont triangulairement séparées par la saillie intercoxale de l'abdomen.

Cuisses et *tibias* sublinéaires ; ceux-ci un peu plus larges dans leur moitié basilaire que dans leur moitié apicale ; ciliés sur leur tranche externe. *Tarses* ayant leur 1er article assez court, le 2e plus allongé ; le 3e surpasse en longueur les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

HABITAT. D'après une notice intéressante publiée par Müller (in Germ. Mag. d. Ent. II, p. 274), le *D. sulcatus* vit dans les bois, sous la mousse du pied des arbres, et parfois dans les bolets. Il a été capturé sur des points très divers de notre territoire, à Paris, à Lyon, dans le Bugey, et dans plusieurs de nos départements méridionaux. J'en ai vu également des exemplaires de Suisse, d'Autriche et d'Italie.

OBS. Plusieurs collections renferment, sous le nom de *D. echinatus* Aragona, des échantillons recueillis aux environs de Vienne (Autriche). Au premier abord, on les prendrait pour une espèce distincte à cause de la présence de cils très forts le long de la tranche latérale du corselet, et à cause de l'inégalité des cils qui garnissent le bord externe des étuis et qui sont sensiblement plus longs en avant qu'en arrière. Mais, si ces caractères paraissent manquer à un certain nombre de *D. sulcatus*, il n'est pas rare de capturer, vivant pêle-mêle avec les exemplaires qui en sont dépourvus, d'autres individus qui les possèdent à des degrés divers. Aussi il me semble fort probable que ces divergences proviennent uniquement, (comme cela a lieu chez les Lathridiens du sous-genre *Coninomus*), de l'état plus ou moins frais de l'insecte. Peu de temps après la terminaison de la nymphose, le desséchement des tissus n'a pas encore fait raccornir l'appendice membraneux qui longe le corps, et le frottement

n'a pas usé les cils grossiers et caducs qui naissent de la membrane latérale. Les particularités signalées tout à l'heure ne suffisent donc pas, à mon avis, pour différencier spécifiquement le *D. echinatus* Aragona du *D. sulcatus*, et comme les côtes des étuis sont également entières et offrent une disposition absolument identique, je ne puis y voir qu'un simple synonyme.

Le *D. interruptus* Reitter, qui m'est inconnu, doit, d'après la description que l'auteur en a donnée primitivement sous le nom d'*echinatus* (Stett. Ent. Zeit. 1875, p. 411), offrir le même genre de ciliation et ressembler beaucoup au véritable *D. sulcatus ;* mais il s'en distinguerait par l'élévation costiforme du 3e intervalle des élytres réduite à une forte carène juxta-scutellaire et par le raccourcissement (vers la base) de la côte discale formée par le 5e interstrie.

Il est impossible de confondre l'espèce actuelle avec le curieux insecte découvert dans le sud de l'Espagne (Algeciras) par M. Dieck et décrit par M. Reitter sous le nom de *D. elongatus*. Celui-ci est, en effet, de forme plus étroite et plus allongée ; ses élytres en ovale régulier sont environ 2 fois aussi longues que larges prises ensemble, avec les épaules subarrondies, et la première côte (formée par le 3e interstrie) est également relevée sur tout son parcours sans dilatation basilaire tuberculiforme.

Quant au *D. crenatus* Motsch., du Caucase, il est extrêmement voisin du *D. sulcatus ;* mais, si j'en juge par les exemplaires de ma collection, la ciliation est égale, les bords latéraux du corselet sont subarrondis ou du moins ne forment pas un angle très distinct, les côtes discales des étuis sont médiocrement élevées (la 1re à peine dilatée vers la base), toutes se dirigent vers le sommet et sont plus ou moins oblitérées avant de l'atteindre.

Genre *Cartodere,* Thomson.

2. Cartodere elegans, Aubé. (1)

Allongée, étroite, subdéprimée, glabre, d'un roux testacé, rugueusement ponctuée sur la tête et le pronotum. Yeux séparés du corselet par

(1) Lorsque j'ai publié la première partie de ce travail, je ne connaissais pas en nature l'insecte décrit par Aubé, et j'ai dû me borner à en rédiger une diagnose un peu incomplète.

des tempes allongées. Massue antennaire de 3 articles, assez tranchée. Corselet légèrement cordiforme, un peu plus étroit en arrière, les bords latéraux à peine arrondis ; offrant une impression transversale bien distincte au devant de la base. Élytres très allongées, elliptiques, plus larges que le corselet et près de 4 fois aussi longues que lui, subdéprimées et marquées de 8 stries très fortement ponctuées, dont la suture et les intervalles alternes sont tous relevés en carènes assez saillantes.

♂ *Premier arceau ventral* marqué dans son milieu d'un sillon longitudinal qui se prolonge sur les segments suivants.

♀ *Arceaux du ventre* simples.

Long. : 0m0013 (3/5 lign.); — larg. : 0m00035 (1/6 lign.).

Corps allongé, étroit, subdéprimé, assez luisant, d'un roux testacé entièrement glabre.

Tête allongée, en trapèze, à peine moins large que le bord antérieur du corselet, couverte d'une grosse ponctuation rugueuse, offrant sur le vertex et presque contiguë au pronotum une très faible dépression fovéiforme qu'on n'aperçoit bien qu'à un certain jour, un peu prolongée en arrière des yeux avec les angles subarrondis. *Joues* creusées d'une scrobe destinée à faciliter le jeu des premiers articles antennaires. *Épistome* court, séparé du front par une dépression arquée, situé sur un plan inférieur, et aboutissant de chaque côté à l'insertion des antennes. *Labre* transverse, subarrondi aux angles antérieurs.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, moins longues que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er épais, presque orbiculaire, assez allongé ; le 2e subovoïde, un peu moins large et moins long que le 1er, n'égalant pas les 2 suivants réunis ; le funicule assez mince commence au 3e article qui est court, à peine plus long que large ; 4e et 5e un peu plus longs chacun que le précédent ; les 6e à 8e assez serrés, presque globuleux, subégaux ; les 9e à 11e formant une massue allongée, pas très brusque, quoique nettement plus épaisse que le funicule, (l'épaisseur égale environ celle du 2e article) ; les articles 9e et 10e sont subcylindriques, subégaux, presque aussi longs que larges ; le 11e est subovale et plus long que le précédent.

Yeux petits, assez saillants, n'occupant pas tout à fait un tiers de la

Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui combler cette lacune, et assurer que l'espèce répond exactement aux caractères indiqués dans le tableau (1re partie, pag. 146).

partie latérale de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par les tempes qui égalent au moins le diamètre oculaire.

Pronotum légèrement cordiforme, presque aussi long que large, un peu plus étroit que les élytres, rétréci en arrière, à peine marginé relevé sur les bords latéraux qui sont très faiblement arrondis et crénelés, longés par une légère impression ; un peu étranglé avant la base, avec une impression transverse assez distincte ; coupé droit en devant avec les angles antérieurs arrondis, et à la base avec les angles postérieurs droits faisant face à la 5e strie des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation rugueuse et très grossière.

Écusson très petit, ponctiforme, peu distinct.

Élytres oblongues, elliptiques, plus larges que le corselet et près de 4 fois aussi longues que lui, subdéprimées avec les épaules subarrondies, très peu dilatées sur les côtés et s'arrondissant ensemble à l'extrémité qui recouvre en entier l'abdomen ; très fortement ponctuées-striées, avec les intervalles très étroits, linéaires et crénelés par les points qui forment 8 séries ; la suture et la marge sont relevées en côtes très nettes ainsi que les intervalles alternes ; la côte du 3e interstrie se rapproche un peu de la suturale vers la voussure, mais sans s'y réunir ; celle du 7e interstrie forme à la base un calus huméral assez saillant et se recourbe vers l'extrémité parallèlement au bord postérieur pour rejoindre la suturale un peu au dessous de la voussure ; le repli épipleural est inférieur, médiocre, à peu près égal dans toute sa longueur, assez fortement creusé, sans ligne longitudinale de points, réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum très étroit, séparant un peu les hanches antérieures, entre lesquelles il n'égale pas la largeur du trochanter ; tout le propectus est couvert d'une ponctuation rugueuse plus ou moins grossière.

Mésosternum court, formant entre les hanches intermédiaires une plaque médiocre, mais distinctement plus large que celle du prosternum ; médipectus couvert d'une ponctuation rugueuse et grossière.

Métasternum allongé sur les flancs, mais égalant à peine dans son milieu la moitié du premier arceau ventral, couvert d'une ponctuation grossière et rugueuse, sans impressions transversales ni longitudinales, subarcuément émarginé entre les hanches postérieures par la saillie intercoxale du ventre.

Abdomen de 5 segments : le 1er très grand, plus long que les deux suivants pris ensemble, couvert d'une ponctuation très grosse et fovéolée,

pas très serrée ; les 2e à 5e arceaux sont courts, subégaux entre eux, et plus ou moins grossièrement ponctués surtout à la base, ce qui les fait paraître plus ou moins déprimés transversalement en cet endroit; le milieu du 1er arceau ventral chez le ♂ est marqué d'un sillon longitudinal assez large et profond, qui se prolonge sur les arceaux suivants, en s'oblitérant peu à peu.

Hanches antérieures insérées un peu après le milieu du prosternum, presque contiguës; les médianes nettement séparées ; les postérieures le sont beaucoup plus encore.

Cuisses robustes, un peu renflées au milieu. *Tibias* courts, peu épais, paraissant subarqués extérieurement. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles courts, subégaux ; le 3e égale les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. Cet insecte, que le Dr Aubé avait pris en France, dans l'intérieur de son appartement, a été retrouvé sur les murs d'une écurie à Bozen (Tyrol) par M. Reitter ; c'est de là que proviennent les exemplaires de ma collection.

Obs. Par les côtes de ses élytres, la *C. elegans* appartient à la première section du genre actuel, et ses yeux sont, comme ceux des espèces de cette section, séparés du corselet par des tempes allongées.

Le nombre des côtes et la longueur beaucoup moindre de la tête la distinguent suffisamment de l'espèce remarquable d'Algérie à laquelle j'ai donné le nom de *Godarti*. Cette dernière était déjà connue par des échantillons provenant du Mexique et décrits par M. Reitter dans les *Verhandlungen d. KK. Zool. Ges.* (Wien 1877, pag. 183, n. 36), sous le nom tout à fait caractéristique de *bicostata* qui devra prévaloir. Eu égard au cosmopolitisme d'un grand nombre de Lathridiens, une pareille différence d'habitat n'a rien de surprenant, et, d'autre part, l'excellente description qui avait échappé à mes recherches bibliographiques ne peut laisser aucun doute sur l'identité spécifique de la *Godarti* avec la *bicostata*. L'auteur, ayant eu sous les yeux plusieurs exemplaires, a pu découvrir que le ♂ a le 7e article des antennes un peu dilaté ; il a également observé, à un fort grossissement, la présence de quelques poils très fins, presque sérialement disposés sur le disque des étuis.

Sans parler des différences morphologiques assez nombreuses qu'il sera facile de relever en comparant les descriptions détaillées, la véritable *C. elegans* est entièrement glabre, et ne peut, par conséquent, être confondue avec la *pilifera*, qui est hérissée de poils blanchâtres très fins.

Le même caractère la sépare aussi d'une espèce, dans laquelle le savant auteur de la Révision des Lathridiides avait cru d'abord reconnaître l'insecte d'Aubé, et que j'ai mentionnée aux additions et rectifications (Ire partie, pag. 203). Cette dernière, recueillie en Belgique, où d'après de nouveaux renseignements elle a été probablement importée avec du tabac provenant des Indes Occidentales, est très voisine de la *pilifera*, dont elle partage la fine villosité. Mais les 4e et 5e articles de ses antennes sont beaucoup plus allongés que ceux qui les entourent et presque 2 fois plus longs que larges ; le corselet est transverse, à côtés relevés, et orné sur le disque d'une large gouttière longitudinale médiocre, plus ou moins obsolète, et d'une impression transverse antébasilaire. Chez la *pilifera*, au contraire, les 4e et 5e articles des antennes sont à peine plus longs que larges et diffèrent peu de la longueur de leurs voisins ; le corselet est presque aussi long que large, à côtés non relevés, et le disque est normalement convexe, dépourvu d'impression transverse à la base. M. Reitter m'a fait la gracieuseté de me dédier cette espèce : elle s'appellera donc désormais *C. Beloni* Reitter, *Deutsche entom. Zeitschr.* XXVI, fasc. I, pag. 164. = *C. elegans* Reitter (non Aubé) *Bestimmungs-Tabellen* III, pag. 16.

Dans l'*Exploration du Turkestan*, par le Dr Fedschensko (1876, p. 264), M. Solsky a décrit, sous le nom de *Lathridius parallelipennis*, une *Cartodere* qui est vraisemblablement identique à la *C. pilifera*, si j'en juge du moins par la diagnose latine, car je n'ai pu profiter du texte russe. A part le mot « *glaber* » qui serait inexact, s'appliquant à une espèce pourvue d'une villosité extrêmement fine mais distincte, tout le reste convient parfaitement à la *C. pilifera*, et je présume que l'auteur n'a pas saisi ce caractère important, faute d'avoir examiné l'insecte de profil.

Le *Permidius inflaticeps* Motschulsky de Crimée, que j'ai rapporté sans hésitation à l'*elegans* (Ire partie, pag. 151), pourrait bien néanmoins en différer par la forme de la tête qui, d'après la description (*Bull. Mosc.*, 1866, III, pag. 265), doit être « convexe et renflée en arrière ». Si l'étude de ces charmants petits insectes n'était trop généralement négligée, il serait peut-être facile aux entomologistes russes de nous fournir là-dessus des renseignements plus précis.

TROISIÈME BRANCHE

CORTICARIAIRES

Caractères. *Corps* de forme ovalaire, plus ou moins allongée. La *couleur* est en général assez uniforme, depuis le testacé clair jusqu'au noir profond ; quelques espèces seulement sont nettement bicolores en dessus, ou offrent une apparence de dessin sur les étuis ; on ne connaît encore qu'une *Corticaria* ornée de teintes métalliques. La *pubescence* ne fait presque jamais défaut : hérissée ou déprimée, courte ou allongée, elle est plus ou moins dense, et d'ordinaire sérialement disposée sur les élytres. Il en est de même de la *ponctuation*, qui est bien distincte et souvent assez forte. *Front* uni, sans sculpture particulière, situé sur le même plan que l'épistome, dont il est séparé par une strie plus ou moins distincte. *Massue antennaire* parfois très lâche, composée de trois ou quatre articles, excepté chez la *Melanophthalma fuscipennis*, où elle est seulement bi-articulée. *Hanches antérieures* contiguës. *Abdomen* composé de six segments chez les ♂ et parfois aussi chez les ♀.

Les espèces européennes peuvent se grouper dans les trois genres suivants :

Antennes
- composées de 11 articles. *Abdomen*
  - de 6 arceaux chez le ♂, de 5 seulement chez la ♀. *Côtés du pronotum* finement dentés. *Corps* allongé, subparallèle. . . . . . Corticaria.
  - de 6 arceaux dans les deux sexes. *Côtés du pronotum* à peine crénelés. *Corps* court, ramassé. . . . . Melanophthalma.
- de dix articles. *Pronotum* court et large, à denticulation assez forte. *Abdomen* de six arceaux dans les deux sexes. . . . . Migneauxia.

Obs. Dans le travail publié naguère (Ann. Soc. Ent. Fr., 1881, pag. 375 et suiv.) par notre honorable collègue M. Henri Brisout de Barneville, les *Melanophthalma* et les *Migneauxia* sont considérées comme de simples divisions de l'ancien genre *Corticaria* Marsh., tel que l'avait compris le comte Mannerheim. Cette manière de voir, malgré les raisons qui ont pu induire le savant auteur à l'adopter de préférence, ne me paraît pas admissible. L'étude minutieuse des diverses parties du corps a en effet

révélé plusieurs différences importantes de structure qui avaient échappé à la perspicacité des premiers monographes, et bien que MM. Thomson (Skand. Coleop., V, pag. 224), Redtenbacher (Faun. Austr. 3e édit., pag. 420), et Seidlitz (Faun. Balt., pag. 168), tout en tenant compte de ces détails essentiels pour la disposition systématique des espèces, n'aient pas cru devoir leur accorder une valeur générique, (du moins en ce qui concerne les *Melanophthalma*), il semble plus logique d'appliquer ici les principes qui ont justifié la création d'un grand nombre d'autres genres. A coup sûr, s'il s'agissait d'insectes ayant la taille des Carabes ou des Lucanes, personne ne se méprendrait sur la nécessité de séparer génériquement des groupes, dont chacun possède un faciès assez tranché que l'exiguïté même des proportions n'empêche pas un œil tant soit peu exercé de reconnaître aisément.

Genre *Corticaria*, Marsham.

Marsham, Entom. Brit. (1802), I, pag. 106.

Etymologie : *Cortex*, écorce.

Caractères. *Corps* oblong, plus ou moins ovalaire, tantôt convexe, tantôt assez déprimé, pubescent. *Front* uni, séparé de l'épistome par une strie ordinairement distincte. *Antennes* de 11 articles, insérées en dessus à l'angle antérieur du front et terminées par une massue de 3 articles. *Yeux* latéraux, globuleux, souvent proéminents, composés de facettes assez grossières. *Pronotum* sans côtes discales, non rebordé latéralement mais assez distinctement crénelé et denticulé, presque toujours pourvu au devant de sa base d'une fossette arrondie. *Ecusson* très distinct. *Élytres* recouvrant entièrement l'abdomen, ornées d'une ponctuation et d'une pubescence sérialement disposées (ordinairement 8 stries avec les intervalles pointillés. *Prosternum* normalement raccourci en angle obtus au devant des hanches antérieures, et marqué le long de celles-ci d'une fossette ovale transverse, plus ou moins pubescente. *Métasternum* fovéolé ou sillonné longitudinalement dans sa moitié postérieure. *Hanches* antérieures contiguës ou subcontiguës, les médianes et les postérieures inégalement distantes. *Abdomen* de 5 ou 6 segments selon les sexes : le 1er le plus long, les 3 suivants courts ; le 5e ordinairement un peu plus long que chacun de ceux-ci, parfois plan, mais plus souvent marqué de

fossettes ou de dépressions ; le ♂ possède un 6e petit segment additionnel, un peu recouvert par le précédent (1). *Tarses* à 1er article plus long que le 2e ; le 3e au moins égal aux 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Obs. En créant ce genre, Marsham y avait introduit des éléments étrangers à la famille actuelle, tels que *Cortic. dentata* et *Cortic. bipunctata* qui appartiennent, la première aux *Sylvanus*, la seconde aux *Psammæcus*. Indépendamment de cette élimination nécessaire, il a fallu songer aussi, dans un but d'utilité pratique, à restreindre la formule primitive, devenue trop vaste par suite du nombre toujours croissant des espèces. Les efforts tentés pour résoudre ce difficile problème ont déjà obtenu quelques résultats satisfaisants, et il est permis d'espérer qu'une étude plus approfondie de toutes les formes représentées sur le globe fournira aux futurs monographes les moyens de répartir les Corticariaires en groupes homogènes et délimités avec précision. Quoi qu'il en soit de l'avenir, nous pouvons dès à présent réserver le nom de *Corticaria* aux espèces dont les antennes sont composées de 11 articles et dont l'abdomen ne possède que 5 arceaux dans l'un des sexes. A ces caractères essentiels, il convient d'en ajouter quelques autres, d'ordre secondaire, il est vrai, mais qui contribuent à donner au groupe actuel une physionomie distincte : la forme générale du corps est allongée, au lieu d'être ramassée comme dans les deux genres suivants ; le corselet est presque toujours non seulement crénelé sur les côtés, mais armé de véritables denticules plus tranchés vers la base ; les élytres sont tantôt convexes, et alors leur pubescence diversement disposée est plus longue que chez les *Melanophthalma*, tantôt notablement déprimées, ce qui n'a pas lieu parmi ces dernières ; le métasternum, ordinairement échancré en angle obtus à son bord postérieur, est à peu près constamment marqué dans sa seconde moitié d'une dépression fovéiforme ou d'un sillon longitudinal ; le 1er segment abdominal n'offre jamais les 2 lignes obliques qu'on aperçoit dans la première section des *Melanophthalma ;* les tibias antérieurs du ♂, au lieu d'offrir une saillie dentiforme, comme dans la deuxième section des *Melanophthalma*, sont seulement plus ou moins sinués et ciliés sur leur tranche interne, ou même simples ; enfin, con-

(1) Chez quelques espèces, le 6e segment du ♂ m'a paru faire partie de l'armure génitale plutôt que de l'enveloppe externe ; car on ne pouvait le distinguer que lorsque le pénis était saillant. En l'absence de dissections anatomiques qui élucideraient peut-être cette question, je dois me borner à signaler mon impression personnelle, laissant à de plus habiles le soin de vérifier si elle est exacte.

trairement à la structure normale des *Melanophthalma*, on rencontre souvent ici sur le dernier arceau ventral des fossettes et impressions communes aux deux sexes ou caractéristiques de l'un d'entre eux.

S'il est assez facile de reconnaître à première vue les insectes qui appartiennent aux *Corticaria* proprement dites, la détermination spécifique présente, au contraire, des difficultés sérieuses, qui ne peuvent guère être surmontées que par l'examen d'un certain nombre d'individus mâles et femelles. C'est, en effet, dans les caractères sexuels externes que j'ai cru rencontrer le plus de fixité relative et par conséquent le principal moyen de délimiter quelques groupes ou de discerner sûrement plusieurs espèces très voisines. La forme générale du corps, convexe ou déprimée, la structure du corselet, ses denticulations latérales, la ponctuation tant du prothorax que des élytres, les rugulosités ou la légère saillie des intervalles offrent une telle multitude de variations qu'il est souvent impossible d'en donner une diagnose absolue et saisissable sans un terme de comparaison. Qu'on ajoute à cela les fréquentes illusions d'optique occasionnées par le jeu de la lumière à travers la pubescence diversement disposée qui recouvre la surface du corps, et l'on s'expliquera pourquoi les descriptions des premiers auteurs, rédigées maintes fois d'après des matériaux insuffisants, sont d'une interprétation si malaisée, ou bien séparent en plusieurs espèces des insectes appartenant assurément à une seule.

Afin d'éviter une surcharge, dont l'unique résultat serait probablement de rendre le travail de détermination encore plus compliqué, je n'ai compris dans le tableau suivant que les espèces rencontrées jusqu'ici sur notre territoire en France et en Corse :

A. *Pubescence* longue (1). *Corps* ordinairement assez convexe.
B. *Cinquième arceau ventral* creusé d'une fossette médiane arrondie et profonde dans les 2 sexes (1er groupe).
a. *Corselet* plus étroit que les élytres. — ♂ *Tibias antérieurs* presque droits intérieurement. — ♀ 4e *arceau ventral* marqué d'une fossette médiane comme le 5e. . PUBESCENS.
aa. *Corselet* aussi large que les élytres. — ♂ *Tibias antérieurs* sinués intérieurement. — ♀ 5e *arceau ventral* seul fovéolé.
b. *Pubescence* des élytres mi-relevée. . . . . OLYMPIACA.

(1) La *C. elongata*, qui appartient à la division AA, est couverte d'une pubescence serrée assez longue; mais elle est facilement reconnaissable à son corps linéaire, déprimé, avec le corselet presque rectangulaire et aussi large que les élytres.

bb. *Pubescence* des élytres couchée. . . . . CRENULATA.

BB. *Cinquième arceau ventral* plan, au moins dans l'un des sexes, ou marqué seulement d'une dépression transverse plus ou moins sensible (1).

C. *Métasternum* court, égalant à peine la moitié du 1er arceau ventral. *Corps* court, ramassé, fortement convexe. *Elytres* environ 2 fois aussi longues que larges prises ensemble (2e groupe) . . . . . . SYLVICOLA.

CC. *Métasternum* de même longueur ou à peu près que le 1er arceau ventral. *Corps* assez allongé, moins convexe. *Élytres* sensiblement plus de 2 fois aussi longues que larges prises ensemble (3e groupe).

D. *Corselet* non cordiforme, également arrondi au milieu des côtés, à fossette médiane antébasilaire nulle ou presque oblitérée. *Cinquième arceau ventral* plan chez le ♂ (2).

c. *Taille* plus avantageuse (au moins 2 millimètres). *Élytres* subconvexes, offrant les points des intervalles à peine plus faibles que ceux des stries. . ILLAESA.

cc. *Taille* inférieure (guère plus de 1 millimètre et 1/2). *Élytres* un peu déprimées, offrant les points des stries ocellés assez forts, et ceux des intervalles notablement plus faibles. . . . . MONTICOLA.

DD. *Corselet* cordiforme, plus ou moins élargi avant le milieu, à fossette antébasilaire arrondie ou transverse, bien marquée. *Cinquième arceau ventral* orné chez le ♂ d'une dépression transverse plus ou moins sensible. . FULVA.

AA. *Pubescence* courte, presque toujours couchée. *Corps* tantôt convexe, tantôt plus ou moins déprimé.

E. *Corps* étroit, cylindrique, un peu convexe. *Élytres* à ponctuation forte, offrant des séries égales de petits points rigides (4e groupe). . . . . UMBILICATA.

EE. *Corps* non régulièrement cylindrique. *Élytres* sans séries de poils relevés.

F. *Tous les articles* des antennes allongés, non transverses. *Côtés du corselet* à peine visiblement crénelés. *Élytres* assez nettement creusées en stries, avec les intervalles légèrement relevés, non ruguleux (5e groupe). IMPRESSA.

FF. *Le dernier article* au moins du funicule antennaire, et

(1) Une espèce française (*C. sylvicola*), dont le ♂ seul m'est connu, présente au milieu du 5e arceau une petite fossette arrondie. Au cas où, contrairement à ce que l'analogie donne lieu de supposer, la ♀ serait aussi pourvue d'une fovéole abdominale, la forme courte et un peu ramassée de l'insecte, la pubescence dressée sur les élytres, la brièveté relative du métasternum, etc., empêcheront de le confondre avec ceux du groupe précédent.

(2) Le ♂ de la *C. monticola* n'est pas connu ; mais la grande affinité de cette espèce avec l'*illaesa* permet de conjecturer que ce caractère lui convient aussi.

souvent aussi le dernier article de la massue, transverses ou à peine aussi longs que larges. *Côtés du corselet* toujours distinctement crénelés, et denticulés au moins en arrière. *Elytres* à ponctuation sériale plus ou moins forte, mais non creusées en stries.

G. *Cinquième arceau* de l'abdomen orné de fossettes ou dépressions au moins dans l'un des sexes ; dans le cas contraire, corselet cordiforme d'un noir de poix et élytres ferrugineuses rembrunies autour de l'écusson (1). (6e groupe).

H. *Corselet* en carré transverse, latéralement arrondi au milieu, presque aussi large que les élytres, n'offrant au devant de l'écusson qu'un vestige de fossette ou une fovéole très légère.. . . . . SAGINATA

HH. *Corselet* cordiforme ou subcordiforme, ayant sa plus grande largeur avant le milieu, plus étroit à la base que les élytres, offrant ordinairement au devant de l'écusson une fossette bien marquée.

I. *Cinquième arceau ventral* du ♂ non creusé d'une forte dépression semi-circulaire, mais simplement fovéolé ou légèrement déprimé ; celui de la ♀ fovéolé ou plan. *Taille* ordinairement inférieure (atteignant rarement 2 millim.).

K. *Yeux* contigus ou subcontigus au bord antérieur du corselet, et n'étant point suivis par un tubercule temporal, mais tout au plus par une collerette de poils. *Corps* plus ou moins convexe.

d. *Convexe*, à pubescence grise. *Corselet* un peu plus arrondi sur les côtés avant le milieu, et presque aussi large en cet endroit que les élytres. *Celles-ci* ovales, plus fortement striées-ponctuées. *Coloration* au moins partiellement plus claire.

e. Ovale *allongé*. *Ponctuation* prothoracique forte et ruguleuse. Coloration normale : roux, avec les élytres d'un brun noir ou rougeâtre. . SERRATA.

ee. Ovale *plus court*. *Ponctuation* prothoracique moins ruguleuse. Entièrement d'un roux ferrugineux. . . . . CLAIRI.

dd. Légèrement *déprimé*, à pubescence d'un cendré

(1) J'ai vu seulement quelques exemplaires ♀ de la *C. corsica*. D'autre part, MM. Brisout de Barneville et Reitter, ne parlant pas de la structure du 5e arceau ventral, j'ignore si cet arceau est fovéolé chez le ♂, ou bien s'il est plan comme celui de la ♀. Quoi qu'il en soit, la forme du corselet et la coloration constante de cette espèce suffiront à indiquer qu'il ne faut pas la chercher dans la division GG.

obscur. *Corselet* moins arrondi sur les côtés, nettement plus étroit que les élytres. *Celles-ci* subparallèles, plus allongées, à ponctuation sériale moins forte. . . . . OBSCURA.

KK. *Tempes* formant en arrière des yeux une saillie tuberculeuse surmontée d'un bouquet de poils. *Corps* plus ou moins déprimé (7e groupe).

f. *Coloration* uniforme, d'un rouge ferrugineux plus ou moins clair. *Interstries* des élytres assez ruguleux transversalement.

g. *Taille* plus petite (1 millim. et 1/2). *Métasternum* orné dans sa moitié postérieure d'une dépression fovéiforme.

h. *Corselet* souvent plus long que large, parfois un peu transverse. *Élytres* un peu convexes, visiblement arrondies sur le milieu des côtés. . . LONGICOLLIS.

hh. *Corselet* toujours fortement transversal. *Élytres* moins convexes, à peine arrondies sur le milieu des côtés. . . . . CRENICOLLIS.

gg. *Taille* un peu plus forte (presque 2 millim.). *Métasternum* orné dans sa moitié postérieure d'un sillon en forme de trait. . . . . EPPELSHEIMI.

ff. D'un noir de poix, avec les élytres ferrugineuses, rembrunies autour de l'écusson et parfois au sommet et sur les côtés. . . . . CORSICA.

II. *Cinquième arceau ventral du* ♂ creusé d'une dépression semicirculaire ; celui de la ♀ orné au milieu d'une fossette plus ou moins large. *Taille* de 2 mill. au moins (8e groupe).

i. *Subdéprimé*. Une *saillie* tuberculeuse en arrière des yeux. *Sillon métasternal* s'étendant sur la moitié du segment. . . . . BELLA.

ii. Entièrement *aplati*. *Point de saillie* tuberculeuse post-oculaire. *Sillon métasternal* s'étendant sur les deux tiers du segment. *Hanches* antérieures subcontiguës. . . . . CUCUJIFORMIS.

GG. *Cinquième arceau ventral* plan dans les 2 sexes (9e groupe).

j. *Corps* déprimé, à pubescence un peu plus longue. *Corselet* subquadrangulaire, à peu près aussi large que les élytres. *Celles-ci* ponctuées-striées jusqu'au bout. ELONGATA.

jj. *Corps* convexe, à pubescence rare et courte. *Corselet* beaucoup plus étroit que les élytres. *Celles-ci* à stries ponctuées, obsolètes après le milieu. . . . . . FENESTRALIS.

En tête du genre, et avant notre premier groupe, on peut placer une

espèce d'Espagne, espèce d'autant plus remarquable par sa coloration d'un noir bronzé à reflets verdâtres ou bleuâtres qu'elle est jusqu'ici la seule de la famille actuelle à posséder des teintes métalliques. Contrairement aussi à ce qui a lieu chez toutes ses congénères, ses antennes et ses pattes sont noires comme le dessous du corps, et sa pubescence est obscure et assez dense. De même forme générale que la *C. pubescens*, elle est néanmoins un peu plus petite (2 à 2,2 millim.) et plus svelte ; son corselet est encore plus étroit, plus cordiforme et plus rétréci en arrière. Elle a été décrite par M. Reitter sous le nom de *C. metallica* (Verh. d. KK. zool. bot. Ges.-Wien 1874, pag. 526). L'auteur ne dit rien des caractères sexuels.

1er GROUPE.

Les trois espèces suivantes constituent dans le genre qui nous occupe un groupe bien tranché et immédiatement reconnaissable à la ponctuation des élytres. Celles-ci, en effet, n'offrent point, comme d'ordinaire, des rangées striées assez nettes avec des interstries réguliers, mais elles sont plutôt couvertes de séries plus ou moins irrégulières et très rapprochées de points à peu près également gros et assez éloignés les uns des autres dans le sens de la longueur, ce qui leur donne un aspect différent. Outre leur faciès particulier, les *Cortic. pubescens*, *olympiaca* et *crenulata* possèdent en commun plusieurs caractères essentiels qui servent à leur distinction systématique : le principal réside dans le cinquième arceau ventral qui est creusé d'une fossette médiane arrondie et profonde dans les 2 sexes, mais il faut ajouter que leur taille est avantageuse (2 à 3 millim.), leur convexité sensible, leur pubescence longue, et le 2e article de leur massue antennaire n'est point transversal.

1. **Corticaria pubescens**, Hummel.

Ovale-oblongue, d'un brun ferrugineux, ou d'un ferrugineux souvent rembruni par places, dessous noir, antennes et pattes ferrugineuses ; couverte d'une longue pubescence couchée. Tous les articles des antennes, y compris la massue, visiblement plus longs que larges. Tête à ponctuation éparse assez forte. Corselet ponctué de même, subcordiforme, beaucoup moins large que les élytres, même à son tiers antérieur où se trouve le maximum de dilatation, plus ou moins crénelé-dentelé sur les côtés, e

orné d'une profonde fossette arrondie au devant de l'écusson. Élytres allongées, fortement et densément ponctuées en 8 séries un peu irrégulières, avec les intervalles subrugueux à ponctuation sériale presque d'égale force. Métasternum subégal au premier segment de l'abdomen, creusé dans sa moitié postérieure d'un sillon longitudinal qui s'élargit en fossette assez profonde. Cinquième arceau ventral offrant dans les 2 sexes une grande fossette médiane arrondie.

♂ *Tibias antérieurs* légèrement subsinués vers le sommet de leur face interne et pourvus d'une petite épine apicale. *Premier article des tarses antérieurs* un peu dilaté et garni de longs poils. Un 6e petit arceau ventral supplémentaire à peine distinct.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article des tarses antérieurs* non dilaté. Point de 6e segment ventral. Une *fossette* médiane sur le 4e arceau, comme sur le 5e.

Long. : 0m0025 à 0m003 (1 1/6 à 1 2/5 lign.) ; — larg. : 0m0009 à 0m001 (2/5 à 1/2 lign.).

Lathridius pubescens, Hummel, Essais entom. III, pag. 26. — Gyllenhal, Ins. Suec. IV, pag. 123, n. 1.

Corticaria pubescens, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 17, n. 1. — Waterhouse, Trans. Ent. Soc. Lond. V, pag 134, n. 1. — Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 417. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 389, n. 10.

Corticaria punctulata, Marsham, Ent. Brit. I, pag. 109, n. 8.

Corticaria piligera, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, p. 19, n. 2.

Corticaria grossa, Le Conte, Proceed. Acad. Philad. 1855, pag. 299, n. 1.

Corps en ovale allongé, un peu convexe ; couvert même sur la page inférieure d'une pubescence longue, cendrée, couchée; un peu brillant ; d'un brun ferrugineux ou d'un ferrugineux souvent obscur par places. ordinairement noir en dessous, sauf les pattes qui sont ferrugineuses, comme les antennes ; les cuisses sont parfois rembrunies.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le pronotum, à peine moins large (y compris les yeux) que le bord antérieur du corselet, faiblement inclinée en avant, offrant une ponctuation assez forte, éparse. *Épistome* très transverse, rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture presque indistincte. *Labre* court, arrondi à ses angles antérieurs, émarginé en devant.

Antennes assez grêles, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, dépassant un peu la longueur de la tête et du corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er dilaté, subclaviforme ; le 2e égalant environ le 3e, beaucoup plus mince que le 1er, mais encore un peu plus épais que les suivants, allongé, subcylindrique comme eux ; 3e à 8e nettement plus longs que larges, quoique décroissant graduellement ; 9e à 11e formant la massue qui est lâche, allongée, avec les 2 premiers articles obconiques, plus longs que larges, subégaux, et le 11e en ovale, à peine plus long que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par des tempes assez courtes mais distinctes, et formant une sorte de tubercule qui est surmonté d'un petit bouquet de poils couchés vers l'œil.

Pronotum subcordiforme, à peine transverse, beaucoup moins large que les élytres (même dans sa plus grande largeur), coupé à peu près droit en devant et en arrière ; côtés non marginés, subarrondis antérieurement, ayant leur plus grande largeur avant le milieu, assez distinctement crénelés, surtout au tiers postérieur qui présente 2 ou 3 petites saillies dentiformes écartées ; la surface est couverte d'une ponctuation forte et serrée, avec une fossette arrondie, profonde, au devant de la base.

Ecusson très apparent, tout à fait transversal, traversé près de son sommet par un sillon assez marqué.

Elytres ovales allongées, convexes, subarrondies aux angles huméraux, avec le calus ordinairement marqué, un peu élargies en arrière du milieu, s'arrondissant ensemble à l'extrémité, fortement ponctuées-striées en 8 séries, qui sont distinctes seulement lorsqu'on les examine sous un certain jour ; paraissant au premier abord ponctuées en 16 rangées irrégulières très rapprochées, avec les points presque d'égale force et assez éloignés les uns des autres dans le sens de la longueur, et comme transversalement ruguleuses (la ligne juxta-suturale forme ordinairement un sillon plus sensible) ; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e segment abdominal.

Prosternum obtus au-devant des hanches antérieures, assez fortement ponctué sur toute sa surface, marqué sur les flancs, de chaque côté, d'une fossette sulciforme plus ou moins nette qui part de la hanche et s'avance un peu en arc vers l'angle antérieur du thorax.

Mésosternum à peu près de la longueur du prosternum, assez rugueusement ponctué sur toute sa surface, étroitement prolongé entre les hanches médianes jusque vers le milieu de celles-ci.

Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen, à ponctuation assez forte mais écartée, orné dans son milieu postérieur d'un sillon longitudinal élargi en fossette ordinairement large et profonde, tronqué à peu près droit entre les hanches postérieures, avec une incision médiane.

Abdomen de 5 segments : le 1er un peu plus long que les deux suivants réunis, s'avançant entre les hanches postérieures en saillie subarrondie, couvert d'une ponctuation écartée comme celle du métasternum, mais ordinairement moins grosse ; les 2e à 5e courts, subégaux, parsemés de points très fins, difficiles à distinguer au milieu de la pubescence assez longue ; le 4e est orné chez la ♀ d'une fossette médiane semblable à celle du segment suivant, mais moins profonde ; le 5e offre dans les 2 sexes une impression médiane fovéiforme plus ou moins transverse ou arrondie, assez profonde, qui occupe toute la longueur de l'arceau chez la ♀, tandis qu'elle est plutôt basilaire chez le ♂ ; le bord apical présente souvent chez ce dernier sexe une légère incision angulaire suivie d'un 6e petit segment supplémentaire à peine distinct.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës ; les médianes globuleuses sont séparées par une plaque mésosternale très étroite, qui n'égale pas la largeur du trochanter ; les postérieures transversales sont fortement écartées, environ 4 fois plus que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀, légèrement subsinués vers le sommet de la face interne chez le ♂, et terminés intérieurement par une épine apicale assez distincte. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles allongés, le 1er notablement plus que le 2e ; le 3e égale les deux précédents réunis. Chez le ♂, le 1er article des tarses antérieurs est un peu dilaté et garni de longs poils. *Ongles* simples.

Habitat. Cette espèce, très commune dans toute l'Europe, où on la recueille sous les pailles, les fagots, les fumiers, etc., a même été rencontrée dans des tabacs importés. Elle est cosmopolite. Mannerheim la signalait déjà comme trouvée au Caucase et en Sibérie. J'en ai vu des exemplaires d'Asie-Mineure et du nord de l'Afrique ; d'après un échantillon provenant de Massachussets (Etats-Unis d'Amérique), M. J. Le Conte l'a décrite de nouveau sous le nom de *grossa;* enfin M. Reitter l'a reçue d'Australie.

Obs. L'extension de son aire géographique explique aisément la variabilité relativement peu considérable à laquelle est sujette la *C. pubescens*. Des individus à corselet plus court et à peine cordiforme ont été séparés par Mannerheim sous le nom de *C. piligera;* mais, s'il fallait tenir un compte rigoureux de pareilles différences, il y aurait lieu de créer un nombre presque infini d'espèces. Il est fort vraisemblable que les *C. intricata* et *diluta*, de Sibérie, décrites par Mannerheim (in Germ. Zeitschr. V, pag. 20, n. 3 et 4), doivent également s'ajouter à la liste synonymique.

Parmi ses congénères, la *C. pubescens* est remarquable par l'allongement des articles de ses antennes qui sont tous (y compris les 2 premiers de la massue) évidemment plus longs que larges. Cette particularité ne se retrouve à peu près au même degré que chez la *C. illaesa* et la *C. impressa;* mais cette dernière appartient manifestement à une autre division par sa pubescence courte et par les stries régulières presque sulciformes de ses étuis ; pour la *C. illaesa*, elle est bien distincte par la gracilité de ses antennes à massue faiblement dilatée, par la largeur de son corselet également arrondi au milieu de ses côtés, par le 5ᵉ arceau ventral plan dans les deux sexes, etc.

Les deux autres espèces qui font partie du groupe actuel *(olympiaca* et *crenulata)* offrent tous ou presque tous leurs articles antennaires allongés, quoique moins sensiblement ; et la ponctuation caractéristique des élytres n'est pas aussi irrégulière. D'ailleurs, le corselet de la *C. pubescens*, évidemment plus étroit que les élytres, même à son tiers antérieur où il est le plus large, la fait distinguer au premier coup d'œil. En outre, les caractères sexuels du ♂ et de la ♀ sont différents, comme je l'ai indiqué au tableau des espèces.

M. Waterhouse prétend (*loc. cit.*) que les tarses antérieurs ne semblent posséder aucune distinction sexuelle, ou du moins que cette distinction est presque insensible. Toutefois, il avoue que l'article basilaire lui a paru un peu plus large chez certains individus que chez d'autres. Un examen attentif l'aurait convaincu que le métatarse antérieur du ♂ est non seulement légèrement dilaté, mais couvert d'une touffe de poils assez longs.

Les anciens auteurs ont cru reconnaître dans l'espèce actuelle le *Dermestes fenestralis* ou *fenestratus* de Fabricius : il est fort douteux qu'il en soit ainsi, la description pouvant s'appliquer indifféremment à un certain nombre d'insectes ; en tout cas, ce nom est préoccupé pour désigner une autre espèce décrite par Linné. On la trouvera plus loin.

Les partisans du principe de priorité absolue me feront peut-être un reproche de n'avoir pas adopté l'appellation de *C. punctulata* Marsham, qui est manifestement antérieure, puisque l'Entomologia Britannica a été publiée en 1802, tandis que les Essais entomologiques de Hummel datent seulement de 1822 à 1829. Sans vouloir discuter ici la question de savoir si la prescription ne peut être légitimement invoquée en faveur d'un nom universellement usité, consacré par plusieurs monographes, et ayant une véritable possession d'état, je me bornerai à faire remarquer que, si la tradition des entomologistes anglais revendique l'identité de la *C. punctulata* et de la *C. pubescens*, il est néanmoins permis d'exprimer des réserves au point de vue de la description elle-même. D'abord, il n'est pas absolument certain que la *C. punctulata* appartienne au genre actuel : car Marsham la place immédiatement après ses *C. dentata* et *bipunctata* qui, comme je l'ai dit plus haut, font partie de deux autres genres. A la suite de la *C. punctulata* vient, il est vrai, la *C. serrata ;* mais l'auteur dit de cette dernière en la comparant avec la précédente : « *Simillima in omnibus, praeterquam thorace denticulato.* » Puis, dans la diagnose de sa *C. punctulata*, Marsham emploie les expressions suivantes : « *Elytra vix striata, punctulis minutissimis omnino conspersa.* » Ces termes peuvent-ils convenir à une espèce dont la ponctuation est justement beaucoup plus forte que celle de la plupart de ses congénères ? — Et s'il ajoute : « *Antennae articulis* 3 *ultimis majoribus* », ce n'est nullement dans le but d'indiquer l'allongement particulier des articles de la massue antennaire qui caractérise la *C. pubescens*, puisqu'il se sert des mêmes mots à propos de la *C. serrata*, dont la massue est formée par des articles plus gros mais courts. Je maintiens donc de préférence l'appellation en usage, sur laquelle il ne saurait exister l'ombre d'un doute.

La larve et la nymphe de cette espèce ont été décrites par Perris (Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, pag. 585-587 ; pl. 14, nº IV, fig. 21 à 23).

2. **Corticaria olympiaca**, Reitter.

Ovale-oblongue, d'un brun ferrugineux avec les élytres un peu plus claires ; antennes et pattes testacées ; couverte d'une longue pubescence mi-relevée. Tous les articles des antennes oblongs. Tête à ponctuation éparse et forte. Corselet ponctué de même, subtransverse, presque aussi large que les élytres dans son milieu où il est également arrondi, plus ou

moins crénelé-denticulé sur les côtés, et orné d'une fossette arrondie ordinairement peu profonde, au devant de l'écusson. Élytres fortement ponctuées en 8 rangées, avec les intervalles subrugueux à ponctuation sériale à peu près d'égale force. Cinquième arceau ventral offrant dans les 2 sexes une fossette médiane assez profonde.

♂ *Tibias antérieurs* intérieurement sinués avant leur sommet et terminés par une petite épine. *Premier article* des tarses antérieurs dilaté. Un 6e petit *arceau ventral* supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement.

Long. : 0m002 (7/8 lign.) ; — larg. : 0m0008 (3/10 lign.).

Corticaria olympiaca, Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 417. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. Ent. Fr. 1881, pag. 386, n. 5.

Habitat. Découverte en Grèce par le Dr Krüper, cette espèce a, malgré son nom, une localisation moins restreinte : elle a été retrouvée en Corse par M. Damry.

Obs. J'ai vu jadis dans la collection de M. E. Revelière des exemplaires recueillis en nombre à Portovecchio, sous les pierres, près d'un marais, d'où l'inondation les avait sans doute chassés ; ne connaissant pas alors la *C. olympiaca*, je les avais rapportés à la *crenulata* avec laquelle ils ont la plus étroite affinité. Depuis, j'ai pu examiner un échantillon authentique que M. H. Brisout de Barneville a eu l'obligeance de me communiquer, et j'ai constaté qu'il ne diffère guère de la *C. crenulata* que par les poils longs et mi-relevés de ses étuis. La fossette abdominale serait aussi plus petite.

Il ne m'est pas possible, faute de matériaux, d'en donner une description étendue.

3. Corticaria crenulata, Gyllenhal.

Ovale-oblongue, d'un brun de poix, antennes et pattes d'un roux ferrugineux ; couverte d'une longue pubescence couchée. Articles des antennes oblongs, hormis les 6e à 8e qui sont subglobuleux. Tête à ponctuation assez forte, peu serrée. Corselet subtransverse, presque aussi large que les élytres dans son milieu où il est également arrondi; obsolètement crénelé sur

les côtés ; couvert d'une ponctuation profonde plus ou moins dense, et orné d'une fossette arrondie, tantôt forte, tantôt médiocre, au devant de l'écusson. Elytres fortement ponctuées en 8 rangées presque régulières, avec les intervalles subruguleux à ponctuation sériale à peu près d'égale force. Métasternum subégal au 1er segment de l'abdomen, creusé dans sa moitié postérieure d'un sillon longitudinal élargi. Cinquième arceau ventral offrant dans les 2 sexes une assez grande fossette médiane.

♂ *Tibias antérieurs* un peu sinués et longuement ciliés intérieurement avant le sommet, terminés par une petite épine. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté et garni en dedans d'un bouquet de poils assez longs. Un 6e petit arceau ventral supplémentaire, à peine distinct.

♀ *Tibias antérieurs* droits, inermes au bout. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement.

Long. (1) : 0m002 à 0m0025 (7/8 à 1 1/6 lign.) ; — larg. : 0m0006 à 0m00075 (2/7 à 1/3 lign.).

Lathridius crenulatus, GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, pag. 125, n. 2.

Corticaria crenulata, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 22, n. 6. — WATERHOUSE, Trans. ent. Soc. Lond. V, pag. 135, n. 2. — THOMSON, Skand. Coleopt. V, pag. 226, n. 2. — REITTER, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 418. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 390, n. 11.

Corticaria tincta, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 26, n. 12.

Corps en ovale allongé, un peu convexe ; couvert d'une pubescence longue, cendrée, couchée ; un peu brillant ; d'un brun de poix ou d'un rouge brun (rarement testacé), avec les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le pronotum, environ moitié moins large (y compris les yeux) que le corselet dans sa plus grande largeur, un peu inclinée en avant ; rétrécie et marquée d'un sillon transverse en arrière des yeux ; offrant une ponctuation assez forte, mais peu serrée. *Epistome* très transverse, rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture à peu près obsolète. *Labre* court, arrondi à ses angles antérieurs, faiblement émarginé en devant.

(1) Je n'ai vu aucun exemplaire de taille aussi petite que celle indiquée par M. H. Brisout de Barneville (1 millim. et 1/4) ; je soupçonne qu'il y a là une simple faute d'impression et qu'il faut lire 2 millim. 1/4.

Antennes pas très robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant environ la longueur de la tête et du corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er dilaté, subclaviforme ; le 2e subégal au 3e, beaucoup plus mince que le 1er, mais encore un peu plus épais que les suivants, allongé, obconique ; 3e à 5e subcylindriques, nettement plus longs que larges ; 6e à 8e subglobuleux ; 9e à 11e formant une massue assez dilatée, avec les 2 premiers articles à peine plus longs que larges (1), subégaux (le 9e obconique mais dilaté dès la base, le 10e presque carré) ; et le 11e en ovale, plus allongé que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par des tempes très courtes, peu distinctes sous la forme d'un tubercule surmonté d'un petit bouquet de poils dont le sommet se recourbe vers l'œil.

Pronotum subtransversal, guère plus large que long, presque également arrondi latéralement, de sorte que la plus grande largeur est au milieu, environ aussi large en cet endroit que les élytres, coupé à peu près droit en devant et en arrière ; côtés non marginés, obsolètement crénelés ; très légèrement plus rétréci vers la base, avec les angles postérieurs obtus aboutissant vis-à-vis de la 8e ou de la 9e rangée de points des élytres ; surface couverte d'une ponctuation assez profonde et plus ou moins serrée, avec une fossette arrondie plus ou moins profonde au devant de la base.

Écusson très apparent, tout à fait transversal, plus ou moins nettement sillonné en travers près de son sommet.

Elytres en ovale allongé, convexes, à peine arrondies aux angles huméraux, avec le calus ordinairement marqué, s'arrondissant ensemble à l'extrémité, fortement ponctuées en 16 séries à peu près régulières et presque d'égale force, transversalement subruguleuses, ne présentant que sous un certain jour les 8 stries normales, dont la juxta-suturale forme ordinairement une ligne plus nette ; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e segment abdominal.

Prosternum très obtus au devant des hanches antérieures, parsemé de quelques points plus ou moins superficiels, assez nettement creusé de chaque côté d'une fossette sulciforme transverse, plus ou moins pubes-

(1) Les deux premiers articles de la massue paraissent un peu plus courts chez la ♀ que chez le ♂.

cente au fond, qui part de la hanche et s'avance un peu en arc vers l'angle antérieur du thorax.

Mésosternum environ de la longueur du prosternum, plus ou moins rugueusement ponctué, prolongé entre les hanches médianes jusqu'après le milieu de celles-ci, aussi large que le trochanter médian.

Métasternum égalant environ le 1er arceau ventral, à ponctuation assez forte mais écartée ; orné au milieu dans sa seconde moitié d'un sillon longitudinal élargi et très prononcé ; subémarginé en angle très obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er à ponctuation éparse, presque aussi forte que celle du métasternum ; égalant presque les 3 arceaux suivants réunis, s'avançant entre les hanches postérieures en saillie subtronquée; les 2e à 4e courts, presque égaux ; le 5e un peu plus allongé que le précédent, orné au milieu, dans les 2 sexes, d'une fossette transverse ou arrondie, assez profonde ; chez le ♂, on distingue un 6e petit arceau ventral supplémentaire, qui paraît plutôt faire partie de l'appareil génital interne.

Hanches antérieures saillantes, en cône subarrondi, contiguës ; les médianes globuleuses sont séparées par la plaque mésosternale très étroite; les postérieures transversales sont 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes; celles du ♂ encore plus épaissies que celles de la ♀. *Tibias* presque linéaires, tous droits chez la ♀ ; les antérieurs du ♂ sont un peu sinués et longuement ciliés antérieurement vers le sommet, et terminés par une petite épine. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles allongés, le 1er notablement plus que le 2e ; le 3e égale les 2 précédents réunis; chez le ♂, le métatarse antérieur est un peu dilaté et garni intérieurement d'un bouquet de poils assez longs. *Ongles* simples.

Habitat. Trouvée çà et là dans presque toutes les contrées du nord de l'Europe (Suède, Laponie, Russie boréale, Angleterre) et plus fréquemment dans l'Europe centrale, la *C. crenulata* semble être répandue jusqu'en Sibérie et au Caucase. Assez rare, paraît-il, aux environs de Paris, où on la rencontre auprès des fumiers ou parmi la paille des granges, elle devient plus commune à mesure qu'on avance vers le Midi. Elle a été capturée à Morlaix sous des algues. J'en ai vu des séries assez nombreuses recueillies, soit autour de Lyon, soit surtout dans des localités très diverses de nos départements méridionaux (Haute-Garonne, Tarn, Pyrénées-Orientales, Var, etc.).

Obs. Entre les trois espèces qui composent le premier groupe, celle-ci doit être distinguée de la précédente par sa pubescence couchée, au lieu d'être à moitié relevée sur les étuis. Elle ne saurait être confondue avec la *C. pubescens* à cause de son corselet non cordiforme, également arrondi vers le milieu de ses côtés et presque aussi large en cet endroit que les élytres ; la ponctuation de celles-ci est un peu moins irrégulière ; enfin, le ♂ a les tibias antérieurs visiblement sinués, et la ♀ n'offre point de fossette sur le 4e arceau ventral.

Rien ne s'oppose à ce que la *C. tincta* de Mannerheim soit regardée comme une simple variété de coloration de la *crenulata*. Mais je ne crois pas qu'il en soit de même de la *C. concinnula*, de Sibérie occidentale, espèce de grande taille et d'un roux ferrugineux uniforme dont l'auteur dit expressément (in Germ. Zeitschr. V, pag. 27, n. 13) : *Elytra..... punctis approximatis sat profundis striata, interstitiis latioribus planis, seriatim punctulatis.* »

2e groupe.

Une seule forme représente sur notre territoire ce groupe composé d'espèces rares, qui appartiennent au Midi de l'Europe et au Nord de l'Afrique, et qui sont remarquables par un faciès particulier voisin de celui des *Migneauxia*. Leur corps est court, ramassé, fortement convexe, ordinairement d'un roux ferrugineux brillant ; les côtés du corselet sont d'ordinaire armés de denticules visibles un peu écartés ; les étuis ne sont guère plus de 2 fois aussi longs que larges pris ensemble, et ils sont ornés d'une pubescence dressée, plus longue et plus éparse que dans le groupe suivant. Afin de rendre immédiatement saisissables les différences qui séparent ici les types spécifiques, j'emprunte à M. Reitter (*Bestimmungs-Tabellen* III, pag. 20) les éléments du tableau comparatif ci-dessous :

I. *Corselet* à peine moins large que les étuis.

* Une *fovéole* bien distincte à la base du corselet. *Articles* 6-8 des antennes un peu plus longs que larges. . . . SYLVICOLA Ch. Brisout.

** *Fovéole* du corselet nulle ou réduite à un simple vestige. *Articles* 6 et 7 des antennes aussi longs que larges ; le 8e subtransversal.

1. *Massue antennaire :* 1er article au moins aussi long que large, 2e carré. *Ponctuation* du corselet éparse, grossière, un peu plus forte que celle des étuis. *Taille* plus avantageuse (2 millim.); (*loc. cit.*, pag. 20, note). . . . . CONVEXA Reitter.
2. *Massue antennaire :* 1er article à peine, 2e un peu plus large que long. *Ponctuation* du corselet pas très dense, aussi forte que celle des étuis. *Taille* inférieure (1,8 mill.) (Stett. Ent. Zeit. 1875, pag 418). . . . . DIECKI Reitter.
3. *Massue antennaire :* 1er article sensiblement, 2e fortement transverse. *Ponctuation* beaucoup plus fine que chez les précédents; celle du corselet dense, égalant celle des étuis. *Taille* encore plus petite (1,6 millim.) (*Bestimmungs-Tabellen* III, pag. 21, note).. . . . . KAUFFMANNI Reitter.

II. *Corselet* très nettement plus étroit que les étuis.

(Ann. Soc. Ent. France, 1866, pag. 370). . . . . PINICOLA Ch Brisout.
— *Rufescens* Reitter, Stett. Ent. Zeit., 1875, pag. 420.

Avec une obligeance dont je ne saurais lui être trop reconnaissant, M. H. Brisout de Barneville a bien voulu m'envoyer en communication, non seulement un exemplaire de la *C. pinicola*, capturée à l'Escorial (Espagne), au pied des pins, mais le type unique de la *C. sylvicola*. J'ai donc pu le comparer aussi avec un couple de la *C. Diecki* bien authentique, provenant de M. Reitter qui l'a reçue du Maroc, et avec d'autres échantillons récoltés en diverses localités de l'Algérie et que j'attribue à la *C. convexa*. Quant à la *C. Kaupfmanni*, bien que je ne la connaisse pas en nature, elle me paraît très distincte de ses voisines par les caractères signalés au tableau. Il serait intéressant de savoir exactement quelle est, chez cette dernière espèce, la longueur relative du métasternum ; car j'ai remarqué que ce segment, chez les *C. sylvicola*, *Diecki* et *convexa*, est d'une brièveté insolite : il égale environ la moitié du 1er arceau ventral, tandis que chez la *C. pinicola*, sans atteindre tout-à-fait les dimensions normales, il est un peu moins court. Les données fournies par l'analogie permettent de supposer que la *C. Kaupfmanni* ne s'éloigne pas de ses congénères sur ce point, et qu'on peut, par conséquent, ajouter ce détail morphologique aux caractères généraux du groupe actuel.

Il me paraît probable que la *C. convexa*, malgré sa taille plus avantageuse et sa forme à peine moins parallèle et un peu plus convexe, doit être considérée, suivant l'opinion de M. H. Brisout de Barneville, comme

une simple variété de la *C. Diecki*. Les différences que l'auteur de cette coupe spécifique a cru rencontrer dans les dimensions des articles de la massue antennaire sont vraiment trop légères et ne proviennent peut-être que de la façon dont l'antenne est éclairée sous le verre grossissant de la loupe ou du microscope. Il suffit d'examiner trois ou quatre exemplaires de cet insecte pour constater que le caractère tiré de la ponctuation prothoracique n'a point la valeur qu'on lui attribue.

4. Corticaria sylvicola, Ch. Brisout de Barneville.

Ovale, d'un roux testacé, couverte d'une longue pubescence redressée. Tous les articles du funicule antennaire plus longs que larges. Tête à ponctuation assez forte, peu serrée. Corselet ponctué de même, fortement arrondi sur les côtés vers le milieu où il est un peu moins large que les élytres ; bord latéral finement crénelé, quadri-denticulé en arrière ; une petite fossette arrondie, peu profonde, au devant de l'écusson. Elytres courtes, convexes, offrant 8 séries de points assez forts, avec les intervalles assez larges, plans, ornés d'une ponctuation sériale un peu moins forte et plus écartée que celle des stries. Métasternum égalant à peine la moitié du premier arceau ventral, creusé dans sa moitié postérieure d'une assez large dépression fovéiforme.

♂ *Tibias antérieurs* droits, pourvus d'une petite épine apicale. *Cinquième arceau ventral* creusé d'une petite fossette médiane. Un 6e petit segment supplémentaire, presque recouvert par le précédent.

♀ Inconnue.

Long.: 0m002 (7/8 lign.); — larg.: 0m0009 (2/5 lign.).

Corticaria sylvicola, Ch. Brisout de Barneville, Catal. Grenier. 1863, pag. 72, n. 91.— Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, pag. 419.— H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 388, n. 8.
Corticaria pinguis, Aubé, Ann. Soc. ent. Fr., 166, pag. 1862, n. 3.

Corps en ovale plus ramassé que les précédents, convexe, un peu brillant; couvert d'une longue pubescence jaunâtre, mi-redressée; d'un ferrugineux testacé avec la tète un peu rembrunie.

Tête à peine moins longue que large, nettement transversale dans la partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, un

peu inclinée en avant, moitié plus étroite (y compris les yeux) que le pronotum dans sa plus grande largeur ; offrant une ponctuation assez forte, médiocrement serrée ; rétrécie en arrière des yeux et marquée en cet endroit d'un sillon transversal. *Epistome* transverse, presque lisse, très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture presque droite, assez distincte. *Labre* court, dilaté-arrondi à ses angles antérieurs, faiblement émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant presque la longueur de la tête et du corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté subglobuleux, un peu plus long que le 2e ; celui-ci ovale, moins épais que le précédent, mais sensiblement plus gros que ceux du funicule ; le 3e plus court que le 2e, subcylindrique, allongé, ainsi que les suivants ; ceux-ci décroissant peu à peu de longueur jusqu'au 8e qui est au moins aussi long que large ; les 9e à 11e formant une massue lâche, allongée, assez fortement dilatée dès la base, dont le 1er article est un peu plus long que large, le suivant un peu plus court, et le dernier en ovale allongé.

Yeux roux, arrondis, proéminents, occupant presque tout le bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire ; paraissant dépourvus de tempes distinctes, ou n'ayant tout au plus qu'un petit tubercule à peine sensible ; ciliés au moins sur les côtés.

Pronotum transversal, environ de moitié plus large que long ; coupé droit en-devant, avec les angles antérieurs subarrondis ; un peu moins large dans son milieu que les élytres ; côtés non marginés, ciliés, finement crénelés et quadridenticulés postérieurement, fortement et à peu près également arrondis au milieu, de sorte qu'ils sont à peine plus rétrécis vers la base qui est subarquée, avec les angles postérieurs obtus, leur denticule faisant face à la 5e strie des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation assez forte et profonde, médiocrement serrée, au milieu d'un guillochis extrêmement fin et distinct seulement à un fort grossissement ; le milieu antébasilaire est orné d'une fossette arrondie subobsolète.

Ecusson distinct, transversal, en arc de cercle, n'offrant point de sillon antéapical.

Elytres brièvement ovales, convexes, à peine 2 fois 1/2 aussi longues que le corselet, un peu plus larges que lui, arrondies aux angles huméraux, sans calus distinct ; s'arrondissant ensemble à l'extrémité ; assez

fortement striées-ponctuées en 8 séries de points peu rapprochés, dont les intervalles sont assez larges, plans, et marqués d'une ponctuation sériale un peu moins forte mais plus écartée que celle des stries; repli épipleural médiocre, rétréci assez rapidement avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum très obtus au-devant des hanches antérieures, parsemé de points assez gros, et creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale en ovale transverse à peine pubescente.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, ponctué comme lui, étroitement prolongé entre les hanches intermédiaires jusque vers le sommet de celles-ci, égalant à peine en cet endroit le trochanter médian.

Métasternum court, égalant environ la moitié du 1er arceau ventral, parsemé de points plus ou moins superficiels; creusé dans sa moitié postérieure d'une dépression fovéiforme assez large; échancré au bord en angle obtus.

Abdomen de 5 segments : le 1er à ponctuation éparse et superficielle, n'égalant pas tout à fait les 3 suivants réunis, s'avançant entre les hanches postérieures en une saillie subarquée au bout; les 2e à 4e courts, subégaux ; le 5e un peu plus long que le précédent, marqué dans son milieu d'une petite fossette arrondie, et suivi d'un 6e petit arceau supplémentaire, presque recouvert par le précédent (♂).

Hanches antérieures saillantes, en cône subarrondi, contiguës; les médianes globuleuses sont séparées par la plaque mésosternale très étroite ; les postérieures transversales sont au moins trois fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits, pourvus d'une épine apicale (♂). *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux, le 1er notablement moins court que le 2e ; le 3e égale au moins les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. Pyrénées-Orientales : au Vernet, sous les mousses, et Prades, en battant de vieux fagots.

Obs. Malgré quelques légères différences de détail, différences très explicables pour quiconque connaît la variabilité des insectes du genre actuel, la description donnée par le Dr Aubé de sa *C. pinguis* convient assez bien dans ses traits essentiels à la *C. sylvicola* pour qu'on puisse admettre leur identité, sans crainte sérieuse de se tromper. Il serait néanmoins à désirer, afin d'avoir une certitude absolue, qu'il fût possible à l'un de nos savants collègues de consulter la collection où se trouve

le type de la *G. pinguis* ; mais il paraît que ce trésor si précieux pour la science, est aussi soigneusement conservé à l'abri de tous les regards que de la poussière et des insectes destructeurs !

Entre toutes ses congénères françaises, la *C. sylvicola* se reconnaîtra de suite aux caractères du groupe dont elle fait partie. Sa ressemblance avec le genre *Migneauxia* est frappante, mais ses antennes sont bien composées de 11 articles. La brièveté proportionnelle du métasternum la distingue essentiellement des espèces qui vont suivre. Ce même caractère, joint à la pubescence longue, à moitié redressée sur les étuis, et à l'absence de fossettes sur le 5e arceau ventral, suffit amplement à la séparer des précédentes.

3e GROUPE.

Une pubescence longue, d'ordinaire alternativement inégale et plus ou moins relevée sur les élytres, celles-ci toujours de forme évidemment allongée, légèrement moins convexes, et marquées de rangées striales visibles sans être sulciformes, le métasternum égal ou à peu près au 1er segment de l'abdomen, le 5e arceau ventral plan dans les 2 sexes ou pourvu seulement d'une dépression transverse plus ou moins sensible, tels sont les principaux caractères communs aux diverses espèces qui constituent le groupe actuel et le différencient des précédents et des suivants. Trois seulement font partie de notre faune.

5. Corticaria illaesa Mannerheim.

Allongée, parallèle, convexe, roux ferrugineux (souvent rembruni par places) ; couverte d'une longue pubescence mi-relevée. Tous les articles des antennes plus longs que larges ; ceux de la massue faiblement dilatés. Tête à ponctuation médiocre, peu serrée. Corselet transversal, non cordiforme, également arrondi au milieu des côtés, presque aussi large que les élytres ; bord latéral plus ou moins crénelé-denticulé ; surface ponctuée assez fortement, peu serré ; fossette médiane anté-basilaire nulle ou peu marquée. Élytres presque 3 fois aussi longues que le corselet, offrant 8 séries régulières de points pas très forts, avec les intervalles assez larges et marqués d'une rangée de points écartés à peine moins forts que ceux des stries. Métasternum subégal au 1er segment de l'abdo-

men, orné dans sa moitié postérieure d'un sillon longitudinal assez étroit, plus ou moins prononcé. Cinquième arceau ventral plan dans les 2 sexes.

♂ *Tibias antérieurs* à peine subsinués intérieurement avant le sommet, terminés par une petite épine. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté et pourvu de quelques longs poils. Un petit arceau ventral supplémentaire, à peine distinct au milieu de la pubescence.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement.

Long.: 0m002 à 0m0024 (7/8 lign. à 1 1/8 lign.); — larg.: 0m0009 à 0m0011 (2/5 à 1/2 lign.).

Corticaria illaesa, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 33, n. 20. — REITTER, Bestimmungs-Tabellen III, pag. 21. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 385, n. 4.

Corticaria 4 maculata, MANNERHEIM, loc. cit., pag. 33, n. 21.

Corticaria pilosa, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc., 1867, I, pag. 48.

Corticaria villosa, MOTSCHULSKY, loc. cit., pag. 48.

Corticaria setosa, MOSTCHULSKY, loc. cit., pag 49; pl. I, fig. 17.

Corticaria subparallela, FAIRMAIRE, Ann. del Mus. Civ. di Genova, VII (1875), pag. 505.

Corps allongé, parallèle, brillant; couvert d'une longue pubescence cendrée, très fine, mi-redressée; d'un roux ferrugineux, souvent avec la suture et le bord latéral des élytres rembrunis, ou entièrement brunâtre, sauf les antennes, les pattes, les épaules et le sommet des étuis, qui sont d'un roux plus clair.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans la partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, un peu inclinée en avant, un peu moins large (y compris les yeux) que le pronotum dans sa plus grande largeur; offrant une ponctuation médiocre, pas très serrée, et un sillon postoculaire transversal. *Epistome* transverse, très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture à peine distincte. *Labre* court, dilaté-arrondi à ses angles antérieurs, émarginé en devant.

Antennes assez grêles, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, à peine plus courtes que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles: le 1er fortement dilaté, subglobuleux; le 2e obconique allongé, légèrement plus épais et à peine aussi long que le

3e, celui-ci et les autres du funicule subcylindriques, décroissant peu à peu de longueur, mais tous (même le 8e) nettement plus longs que larges ; les 9e à 11e formant une massue lâche, allongée, peu dilatée, dont les 2 premiers articles sont subégaux, en ovale allongé, comme le 11e qui est un peu plus long que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par des tempes distinctes, en forme de saillie tuberculeuse surmontée d'un bouquet de poils hérissés.

Pronotum distinctement transverse, coupé droit en devant avec les angles antérieurs arrondis, indistincts ; à peu près aussi large que les élytres ; côtés non marginés, fortement ciliés, plus ou moins crénelés et denticulés, également arrondis vers le milieu, un peu plus rétrécis vers la base qui est subarquée avec les angles postérieurs obtus, mais offrant d'ordinaire un denticule assez saillant qui fait face au calus huméral des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation assez forte et serrée, sans fossette médiane antébasilaire, ou bien avec une fossette à peine marquée.

Ecusson très apparent, transversal, plus ou moins distinctement sillonné en travers près du sommet.

Elytres en ovale allongé, convexes, presque 3 fois aussi longues que le corselet, aussi larges que lui, légèrement arrondies aux angles huméraux avec le calus à peine marqué, s'arrondissant ensemble à l'extrémité ; offrant 8 stries ponctuées pas très fortement, dont les intervalles sont assez larges et marqués d'une rangée plus ou moins régulière de points à peine moins forts, mais plus écartés que ceux des stries ; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum très obtus au-devant des hanches antérieures, couvert d'une ponctuation écartée assez forte au milieu d'un guillochis distinct à un fort grossissement ; à peine creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale dont le fond est presque glabre.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, fortement ponctué de même, prolongé entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum un peu moins long que le 1er arceau de l'abdomen, éparsement mais assez fortement ponctué ; orné dans sa moitié postérieure d'un sillon longitudinal assez étroit, plus ou moins prononcé ; à

peine émarginé en angle très obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis, s'avançant en saillie anguleuse à pointe arrondie entre les hanches postérieures, parsemé de points plus écartés et moins forts que ceux du métasternum, très finement guilloché ; les 2e à 4e arceaux à ponctuation oblitérée, courts, subégaux ; le 5e est plus allongé que le précédent, plan dans les 2 sexes ; il est suivi chez le ♂ d'un 6e petit segment supplémentaire parfois peu distinct au milieu de la pubescence.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes globuleuses sont séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont environ 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀, à peine subsinués intérieurement avant le sommet et armés d'une petite épine apicale chez le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux, le 1er un peu plus allongé que le 2e ; le 3e égale les 2 précédents réunis; le ♂ a le métatarse antérieur légèrement dilaté et pourvu de quelques longs poils. *Ongles* simples.

Habitat. Les quatre exemplaires, d'après lesquels j'ai fait la description précédente, me viennent du Maroc, et ce sont les seuls que j'aie vus dans les diverses collections qui ont passé sous mes yeux. Cependant l'espèce paraît habiter tout l'Ancien-Monde, puisque les auteurs la signalent du Nord de l'Afrique (Algérie, Tunisie, Egypte), de l'Asie-Mineure jusqu'en Mésopotamie et au Caucase, et de l'Europe orientale. On la trouve aussi en Grèce et dans le midi de la France; mais je n'ai pas sur ce dernier point de renseignements plus précis.

Obs. On a comparé cette espèce avec la *C. pubescens*, dont elle n'a pourtant point le faciès ; elle en diffère notablement par sa pubescence bien plus longue, à moitié redressée, par ses antennes plus fines, par la forme et la largeur relative du corselet, etc. Le 5e arceau de l'abdomen est d'ailleurs plan dans les 2 sexes, et par conséquent elle ne saurait appartenir au premier groupe.

Sa forme allongée, moins convexe, et la dimension normale du métasternum, etc., empêchent de la confondre avec la *C. sylvicola*.

Elle est extrêmement voisine, au contraire, de la *C. monticola*, et, sans parler de la coloration qui est très variable, elle ne s'en distingue guère que par sa taille plus avantageuse, par sa forme un peu moins déprimée, par son corselet un peu plus ample, et par la ponctuation des intervalles

à peine plus faible que celle des stries. La *C. fulva*, qui fait partie du même groupe, offre un aspect assez différent, à cause de son corselet cordiforme, plus ou moins élargi avant le milieu et orné au devant de l'écusson d'une fossette bien marquée ; les caractères sexuels secondaires sont d'ailleurs tout autres.

La *C. subparallela* de Fairmaire et la *C. setosa* de Motschulsky sont certainement identiques à la *C. illaesa*. Il n'est pas douteux non plus que la *C. 4-maculata* de Mannerheim doive s'y rapporter comme une simple variété de coloration par excès, où le brun-noir s'est étendu sur les étuis de manière à ne laisser qu'une tache humérale et une tache apicale rousses. Les *C. pilosa* et *villosa* de Motschulsky me paraissent, au contraire, avoir été décrites sur des exemplaires très clairs ; les différences signalées par l'auteur n'ont point, à mon avis, l'importance qu'il veut y attacher, et, si l'on fait la part d'une légère exagération dans les expressions, il y a tout lieu de penser que l'addition de ces prétendues espèces à la liste synonymique est suffisamment justifiée.

6. **Corticaria monticola**, H. Brisout de Barneville.

Allongée, parallèle, subdéprimée ; roux ferrugineux avec les antennes et les pattes plus pâles, ainsi que les élytres dont la suture est rembrunie ; couverte d'une assez longue pubescence mi-relevée. Articles 8-10 *des antennes à peine aussi longs que larges ; massue faiblement dilatée. Tête à ponctuation assez forte et serrée. Corselet ponctué de même, transversal, non cordiforme, également arrondi au milieu des côtés, presque aussi large que les élytres ; bord latéral obsolètement denticulé ; point de fossette au devant de l'écusson. Élytres n'étant pas* 3 *fois aussi longues que le corselet, offrant* 8 *séries régulières de points ocellés assez forts, avec les intervalles étroits et marqués d'une rangée de points écartés beaucoup plus faibles que ceux des stries. Métasternum subégal au* 1er *segment de l'abdomen, creusé dans sa moitié postérieure d'une dépression sulciforme, assez large. Cinquième arceau ventral plan dans la* ♀ ; *(*♂ *inconnu).*

Long.: 0m0017 (3/4 lign.) ; — larg.: 0m0007 (1/3 lign.).

Corticaria monticola, H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1881 pag. 388, n° 9.

Corps allongé, presque parallèle, subdéprimé, brillant, couvert d'une assez longue pubescence cendrée, très fine, mi-redressée; roux ferrugineux, avec les antennes et les pattes plus pâles, ainsi que les élytres dont la région suturale est rembrunie environ jusqu'à la première strie.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans la partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, un peu inclinée en avant, un peu moins large (y compris les yeux) que le pronotum antérieurement; offrant une ponctuation assez forte et serrée, avec un sillon postoculaire transversal. *Epistome* transverse, très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture presque droite, assez distincte. *Labre* court, dilaté-arrondi à ses angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes fines et minces, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, un peu plus courtes que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, plus long que large, subglobuleux ; le 2e obconique, allongé, un peu plus épais que ceux du funicule ; le 3e, qui est presque égal au 2e, et les suivants subcylindriques, décroissant peu à peu de longueur jusqu'au 8e qui est subarrondi et presque aussi long que large ; les 9e à 11e formant une massue lâche, allongée, peu dilatée, dont les 2 premiers articles sont subégaux, obconiques, à peu près aussi longs que larges, et le dernier est ovalaire, plus long que le précédent.

Yeux arrondis, très proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par de petites tempes en forme de saillie tuberculeuse surmontée d'un bouquet de poils hérissés.

Pronotum légèrement transversal, coupé droit à la base et en devant avec les angles antérieurs à peine distincts, un peu moins large que les élytres; côtés non marginés, fortement ciliés, obsolètement crénelés (les denticules à peine visibles au milieu de la pubescence), également arrondis vers le milieu, avec les angles postérieurs obtus, à peine en saillie vis-à-vis de la 5e strie des élytres; la surface est couverte d'un guillochis extrêmement fin et d'une ponctuation assez forte et serrée, sans fossette médiane antébasilaire, ou plutôt n'en offrant qu'un vestige superficiel.

Ecusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près du sommet.

Elytres en ovale allongé, subdéprimées, pas 3 fois aussi longues que le prothorax, un peu plus larges que lui, légèrement arrondies aux

angles huméraux avec le calus à peine marqué, s'arrondissant ensemble à l'extrémité ; assez fortement striées-ponctuées en 8 séries (dont la juxta-suturale est nettement sulciforme), avec les points ocellés et serrés ; les intervalles sont étroits, obsolètement ruguleux et sérialement pointillés, avec les points un peu plus faibles et plus écartés que ceux des stries ; repli épipleural très étroit, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum en angle obtus au-devant des hanches antérieures, parsemé de points peu enfoncés et pas très gros, creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale sulciforme transverse, à peine pubescente.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, ponctué comme lui, étroitement prolongé entre les hanches intermédiaires jusque vers leur extrémité, et n'égalant pas en cet endroit le trochanter médian.

Métasternum à peu près égal au 1er arceau de l'abdomen, couvert d'une ponctuation assez écartée mais bien distincte, creusé dans sa moitié postérieure d'une dépression sulciforme assez large, à peine émarginé en angle obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er à ponctuation presque oblitérée et éparse, n'égalant pas tout à fait les 3 suivants réunis, s'avançant entre les hanches postérieures en une lame subtronquée au bout ; les 2e à 4e courts, subégaux ; le 5e, un peu plus long que le précédent, est entièrement dépourvu de fossette ou de dépression (♀).

Hanches antérieures contiguës, en cône subarrondi, saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes globuleuses sont faiblement séparées par une étroite lame mésosternale ; les postérieures transversales sont environ trois fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes. *Tibias* presque linéaires, droits. *Tarses* ayant leurs deux premiers articles inégaux, le 2e un peu plus court que le 1er ; le 3e égale au moins les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. Un seul exemplaire ♀ a été capturé à Mont-Louis (Pyrénées-Orientales), sous des écorces de pins.

Obs. La *C. monticola*, dont j'ai pu examiner le type, gracieusement communiqué par M. H. Brisout de Barneville, ressemble beaucoup à l'*illaesa*, avec laquelle on pourrait être tenté de la réunir comme une jolie variété de coloration. Toutefois, autant qu'il est possible d'en juger d'après l'inspection d'un seul individu, il convient d'admettre sa distinction spécifique. En effet, outre quelques autres légères différences de détail

qu'on pourra relever en comparant les deux descriptions, la taille est plus petite et la forme un peu déprimée, le corselet est moins ample, et surtout la sculpture des étuis est tout autre, puisque les points des stries sont ici assez forts, rapprochés et ocellés, avec les intervalles étroits et à ponctuation sériale plus faible et écartée.

A côté de l'espèce actuelle doit se ranger la *C. pilosula* Rosenhauer (Thiere Andal., 1856, pag. 349), d'Espagne méridionale et du nord de l'Afrique, qu'on a voulu ranger parmi les nombreux synonymes de la *C. fulva*. D'après 2 échantillons recueillis au Maroc et déterminés par M. Reitter, je crois qu'elle est spécifiquement distincte, malgré une ressemblance incontestable. Son corselet est très nettement transversal, arrondi également sur le milieu de ses côtés, plus ample, non inférieur à la largeur des élytres ; la fossette anté-scutellaire est moins forte ; les étuis paraissent plus convexes, et un peu diversement sculptés, etc.

7. **Corticaria fulva**, Comolli.

Allongée, un peu convexe, ferrugineuse ou d'un roux testacé; couverte d'une pubescence assez longue, alternativement inégale, et plus ou moins couchée sur les élytres. Articles 7e *et* 8e *des antennes à peine aussi longs ou un peu moins longs que larges; massue fortement dilatée. Tête à ponctuation éparse, et ordinairement peu marquée. Corselet cordiforme, presque toujours plus long que large, parfois transverse, arrondi sur les côtés avant le milieu, un peu moins large en cet endroit que les élytres ; bord latéral crénelé et plus ou moins denticulé ; surface assez densément, plus ou moins finement ponctuée* ; *une fossette arrondie ou transverse, ordinairement assez profonde au devant de l'écusson. Élytres ovales, subconvexes, offrant* 8 *séries régulières de points, avec les intervalles marqués d'une rangée de points tantôt presque aussi forte que celle des stries, tantôt plus faible, ou même à peine visible. Métasternum subégal au* 1er *segment de l'abdomen et orné, dans sa moitié postérieure, d'une ligne ou dépression longitudinale souvent oblitérée.*

♂ *Tibias antérieurs* plus ou moins sinués intérieurement vers le sommet. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté. *Cinquième arceau ventral* offrant une dépression transverse assez profonde. Un 6e petit segment supplémentaire, peu distinct, au milieu de la pubescence.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. Point de 6ᵉ arceau ventral. La *dépression* transversale du 5ᵉ segment peu sensible, parfois même complètement oblitérée.

Long.: 0ᵐ0016 à 0ᵐ002 (3/4 à 9/10 lign.); — larg.: 0ᵐ0007 à 0ᵐ0009 (1/3 à 2/5 lign.).

Lathridius fulvus COMOLLI, Col. Novoc., pag. 39.
Corticaria fulva, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr., V, pag. 42, n. 32. — WOLLASTON, Insect. Mader., pag. 185, n. 148. — WATERHOUSE, Trans. ent. Soc. Lond., V, pag. 137, n. 4. — REITTER, Stett. Ent. Zeit., 1875. pag. 421. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 390, n. 12.
Corticaria hirtella, THOMSON, Skand. Coleopt., V, pag. 232, n. 11.
Corticaria attenuata, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc., 1867, I, pag. 67.
Corticaria Pharaonis, MOTSCHULSKY, loc. cit., pag. 74. — THÉVENET, Ann. Soc. ent. Fr., 1874, pag. 427-431; pl. X, fig. 1 à 11.
Corticaria transversicollis, MOTSCHULSKY, loc. cit., pag. 76.
Corticaria unicarinulata, MOTSCHULSKY, loc. cit., pag. 76.
Corticaria flavescens, THOMSON, Opusc. ent. (1871), IV, 363.
Corticaria cardiadera, FAIRMAIRE, Ann. del Mus. Civ. di Genova, VII (1875), pag. 505.
Corticaria concolor, H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr., 1880, pag. 236.

Corps allongé, un peu convexe, brillant, couvert d'une pubescence fauve assez longue et presque couchée ou un peu relevée ; entièrement ferrugineux ou d'un roux testacé, sauf les yeux qui sont noirs.

Tête presque aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, notablement plus étroite (y compris les yeux) que le pronotum dans son premier tiers ; offrant une ponctuation ordinairement peu marquée ; à peine rétrécie en arrière, avec le sillon transverse post-oculaire indistinct. *Épistome* très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture presque droite, ordinairement bien marquée. *Labre* court, légèrement dilaté-arrondi aux angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, aussi longues que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1ᵉʳ fortement dilaté, subglobuleux, allongé; le 2ᵉ un peu plus court que chacun de ceux entre lesquels il se trouve, subovalaire, beaucoup plus mince que le 1ᵉʳ, mais un peu plus épais que ceux du funicule ; ceux-ci subcylindriques ou subobconiques, décroissant peu à peu de

longueur, de sorte que le 7ᵉ est presque en carré arrondi, et le 8ᵉ est à peine plus court, globuleux ; massue lâche, allongée, formée par les articles 9-11, dont les 2 premiers sont fortement dilatés-arrondis dès la base, subégaux, et le dernier est ovalaire, nettement plus long que le pénultième.

Yeux arrondis, peu proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par des tempes très distinctes en forme de bourrelet.

Pronotum cordiforme, ordinairement un peu ou même assez sensiblement plus long que large, parfois transversal, arrondi sur les côtés avant le milieu, avec les angles antérieurs subarrondis indistincts et les postérieurs obtus, aboutissant vis-à-vis de la 5ᵉ strie des élytres ; côtés non marginés, plus ou moins distinctement crénelés (6 à 7 dentelures environ couvertes par les poils, et seulement bien visibles en dessous) ; la surface est couverte d'un guillochis très fin, distinct à un fort grossissement, et d'une ponctuation assez dense et plus ou moins fine, et marquée au devant du milieu basilaire d'une fossette arrondie ou transverse, ordinairement assez profonde ; quelques individus offrent en outre une dépression fovéiforme sur le disque de chaque côté.

Écusson très apparent, transversal, à peine distinctement sillonné en travers près du sommet.

Élytres ovales, subconvexes, un peu plus larges que le corselet, subarrondies aux angles huméraux, n'offrant point de calus saillant, si ce n'est, par exception, chez des exemplaires ♂, s'arrondissant à peu près ensemble à l'extrémité, assez légèrement striées-ponctuées en 8 séries (la strie juxta-suturale ordinairement plus distincte) ; les intervalles, pas très étroits, sont transversalement subrugueux, marqués d'une ponctuation sériale tantôt presque aussi forte que celle des stries, tantôt plus faible, ou même à peine visible ; la pubescence sériale paraît alternativement un peu plus longue ; repli épipleural assez étroit, rétréci peu à peu avec le contour des élytres, et réduit à une tranche vers l'extrémité du 4ᵉ arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus ou presque arrondi au-devant des hanches antérieures, finement alutacé, orné de chaque côté d'une fossette antécoxale transverse, ordinairement assez profonde, plus ou moins pubescente.

Mésosternum plus court que le prosternum, prolongé en angle jusque vers l'extrémité des hanches intermédiaires, entre lesquelles il est à peu près aussi large que le trochanter médian.

Métasternum environ de la longueur du 1er arceau abdominal, parsemé d'une ponctuation assez fine, presque obsolète, orné dans son milieu postérieur d'une ligne ou dépression longitudinale souvent oblitérée, faiblement émarginé en angle très obtus, avec une légère incision médiane entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments, à peu près imponctués : le 1er n'égalant pas tout à fait les 3 suivants réunis, s'avançant en lame intercoxale subarrondie ou subtronquée : les 2e à 4e arceaux courts, subégaux ; le 5e est plus long que le précédent et orné dans son milieu d'une dépression transverse peu sensible chez la ♀, assez profonde chez le ♂ qui possède en outre un 6e petit segment supplémentaire caché au milieu de la pubescence.

Hanches antérieures arrondies-subconiques, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités ; les médianes arrondies-globuleuses, séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont environ trois fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀, plus ou moins sinués intérieurement vers le sommet chez le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux, le 2e un peu moins allongé ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; chez le ♂, le métatarse antérieur est légèrement dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. La *C. fulva* est cosmopolite : elle a été rencontrée dans la plus grande partie de l'Europe, en Asie Mineure, au nord de l'Afrique (depuis l'Égypte et la Tunisie jusqu'au Maroc) ; elle vit aussi à Madère. Je crois que la collection du Musée royal de Bruxelles en renferme plusieurs échantillons recueillis aux États-Unis d'Amérique, sans indication plus précise de localité. En France et en Corse, on la trouve assez communément dans les écuries et les caves, sous la paille (1).

Obs. La présence de cette espèce sous des climats très divers explique la variabilité d'aspect et de sculpture qu'elle présente et qui l'a fait souvent méconnaître. Aussi a-t-elle été décrite un grand nombre de fois, comme on peut le voir par la longue liste synonymique que je viens de dresser sans être certain qu'elle soit complète. Cependant, si l'on s'en tient aux caractères essentiels, il n'est pas difficile de la séparer de ses

(1) Elle a été, dit-on, rencontrée une fois dans un cercueil. C'est là évidemment un habitat accidentel qui peut être expliqué par la présence de productions cryptogamiques sur les planches, mais qui ne permet pas de considérer cet insecte comme appartenant à la faune sépulcrale ; car, pas plus que ses congénères, il ne vit de substances animales en décomposition.

congénères. Dans le groupe dont elle fait partie, elle se distingue de suite à la forme cordée du corselet qui est plus ou moins élargi avant le milieu de ses côtés et à peine moins large en cet endroit que les élytres. La fossette antéscutellaire du pronotum est ordinairement assez profonde. Le 5e arceau ventral n'est pas plan dans les 2 sexes, mais il offre, au moins chez le ♂, une dépression transverse assez sensible. Enfin, la pubescence qui orne sérialement les étuis, est plus dense que celle de l'*illaesa ;* et, lorsqu'on a sous les yeux des exemplaires frais ou bien conservés, on s'aperçoit qu'elle est double, c'est-à-dire inégale, et alternativement un peu plus ou un peu moins longue.

Faut-il ranger la *C. concolor* parmi les synonymes de l'espèce actuelle? Comme l'auteur le fait justement remarquer, elle en est extrêmement voisine ; toutefois, elle paraît un peu plus étroite ; le corselet offre des crénelures latérales fines, un peu écartées en arrière et une ponctuation qui, comme celle des élytres, est un peu plus forte. Le caractère distinctif le plus saillant consisterait dans la brièveté de la pubescence et dans la sinuosité interne antéapicale des tibias antérieurs du ♂ qui est un peu plus accusée.

M. H. Brisout de Barneville a bien voulu me communiquer l'un des deux exemplaires sur lesquels il a établi sa *C. concolor*. En le comparant aux échantillons de *C. fulva* que j'ai recueillis moi-même en Corse, et à ceux de provenances diverses que je possède dans ma collection, j'avoue que j'ai conçu des doutes sérieux au sujet de la légitimité de l'espèce nouvelle. La pubescence dorsale des élytres est, il est vrai, plus courte ; mais, comme celle de la marge latérale est tout aussi longue que chez la *C. fulva*, il y a lieu de supposer que cette différence de longueur tient au frottement et à l'usure des poils, ainsi qu'il arrive d'ailleurs assez souvent. Quant aux autres caractères signalés, leur inconstance dans le genre *Corticaria*, et en particulier chez la *C. fulva,* ne permet pas d'en tenir un compte absolu. Une séparation spécifique ne semble donc pas suffisamment justifiée, et je suis convaincu que mon savant collègue de la Société entomologique partagera cet avis et qu'il n'hésitera pas à reconnaître son erreur.

On rapporte également à l'espèce actuelle la *C. cypria* Baudi et la *C. stigmosa* Motschulsky. — Je ne sais si la première a été décrite quelque part, ou si elle est inédite : aucun des nombreux recueils de littérature entomologique que j'ai dû consulter ne m'a fourni de renseignements à cet égard ; ce n'est peut-être qu'un nom *in litteris*. En ce

dit, en effet, que la taille est presque du double plus petite, que les élytres sont régulièrement striées par de gros points enfoncés, et que les intervalles sont étroits, un peu convexes et transversalement ruguleux. Ces expressions, qui conviennent assez bien aux exemplaires de la *C. longicollis*, sont tout à fait inapplicables à la sculpture ordinaire des étuis chez la *C. fulva.*

Des détails intéressants sur les premiers états de cette espèce ont été fournis par Thévenet (Ann. Soc. Ent. Fr., 1874).

C'est probablement entre la *C. fulva* et la *C. umbilicata* que doit se placer un insecte recueilli aux îles Canaries, sous de vieilles touffes de romarin, la *C. maculosa* Wollaston (Ann. nat. Hist., 1858, 3e série, II, pag. 408), dont le 5e segment abdominal présente une impression transverse, comme les 2 espèces que je viens de nommer. Elle se distingue de la première par sa pubescence fine et très courte, et de la seconde par la forme et la sculpture du corselet. On la reconnaîtra de suite à sa couleur d'un testacé brunâtre, avec les élytres rembrunies à la base et au sommet, ornées au milieu d'une tache transversale noirâtre; son pronotum est presque cordé, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, couvert d'une ponctuation forte et serrée, et marqué d'une fossette arrondie assez profonde au-devant de l'écusson. (Long., 2 à 2 1/2 mill.).

4e GROUPE.

Avec l'espèce suivante, qui doit constituer à elle seule une section distincte, commence une nouvelle série caractérisée par la brièveté et souvent aussi par la rareté de la pubescence. Celle-ci, couchée sur les élytres dans les groupes ultérieurs, offre ici une disposition toute particulière : de petites soies blanchâtres, sortant du fond des points, se redressent à la surface des étuis, et contribuent à donner à l'insecte un aspect qu'on ne saurait exprimer d'une manière saisissable, mais qu'il est impossible de méconnaître lorsqu'on l'a vu une fois sur un échantillon bien frais. Malgré la variabilité assez notable de la sculpture et même de la forme dans la plupart des organes, le contour général du corps allongé, cylindrique, un peu convexe et presque parallèle, (la tête, le corselet et les élytres étant à peu près de même largeur), indique suffisamment qu'on a devant soi un type très distinct parmi les *Corticaria* de notre faune européenne.

8. Corticaria umbilicata, Beck.

Allongée, étroite, subparallèle, un peu convexe, roux ferrugineux (rarement couleur de poix, ou rembrunie par places) ; couverte de petites soies blanchâtres rigides sérialement disposées sur les élytres. Article 8e *des antennes non allongé, subglobuleux. Tête à ponctuation éparse, un peu plus forte latéralement. Corselet non cordiforme, souvent plus long que large, parfois transverse, assez fortement arrondi au milieu des côtés, aussi large, ou à peu près, en cet endroit que les élytres, ponctué assez finement et serré, avec une petite fossette arrondie, faible ou obsolète, au-devant de l'écusson. Élytres offrant* 8 *stries ponctuées assez régulières et profondes, avec les intervalles non relevés, sérialement pointillés, légèrement ruguleux. Métasternum subégal au* 1er *arceau de l'abdomen, orné dans son milieu postérieur d'un sillon longitudinal étroit, plus ou moins prononcé. Une légère dépression transversale, souvent à peine distincte, sur le* 5e *segment du ventre.*

♂ *Tibias antérieurs* à peu près droits, très faiblement sinués avant leur sommet interne. *Premier article* des tarses antérieurs dilaté et garni d'une longue villosité. Un 6e petit arceau ventral supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Métatarse antérieur* simple. Point de 6e arceau ventral.

Long., 0m0016 à 0m002 (3/4 à 7/8 lign.) ; — larg., 0m0006 à 0m0008 (2/7 à 3/10 lign.).

Lathridius umbilicatus, Beck, Beitr. z. bayer. Ins., 1817, pag. 13, pl. 3, fig. 13.
Corticaria umbilicata, Reitter, Bestimmungs-Tabellen III, pag. 62. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 384, n. 3.
Corticaria cylindrica, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 35, n. 23. — Waterhouse, Trans. ent. Soc. Lond., V, pag. 139, n. 6. — Thomson, Skand. Coleopt., V, pag. 229, n. 6. — Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, pag. 422.
Corticaria umbilicifera, Mannerheim, loc. cit., pag. 37. n. 25.
Corticaria borealis, Wollaston, Zoolog., 1855, app., pag. 206.
Corticaria cribricollis, Fairmaire, Catal. Grenier, 1863, pag. 72.
Corticaria angusta, Aubé, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, pag. 162, n. 2. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag 391, n. 13.
Corticaria cylindripennis, Motschulsky, Bull. Mosc., 1867, I, pag. 68.
Corticaria punctatissima, Motschulsky, loc. cit., pag. 69.
Corticaria subpicea, Motschulsky, loc. cit., pag. 70.

Corps allongé, étroit, subparallèle, un peu convexe, couvert d'une pubescence blanchâtre assez courte et un peu relevée sur les élytres ; brillant, d'un rouge ferrugineux ou même couleur de poix, avec les antennes et les pattes plus pâles ; parfois les élytres sont rembrunies à la suture et sur les côtés ; et plus rarement, le disque du corselet l'est aussi.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, un peu inclinée en avant, à peine moins large (y compris les yeux), que le pronotum dans sa plus grande largeur ; offrant une ponctuation éparse, un peu plus forte sur les côtés du front et un sillon transversal post-oculaire. *Epistome* transverse, très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front dont il est séparé par une suture plus ou moins distincte. *Labre* court, arrondi aux angles antérieurs, émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, un peu plus courtes que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, en massue ; le 2e subégal au 3e, ovalaire, allongé, beaucoup plus mince que le 1er, mais encore un peu plus épais que les suivants (excepté à sa base) ; 3e à 8e subcylindriques, un peu plus longs que larges, décroissant graduellement jusqu'au 8e qui est subglobuleux ; 9e à 11e formant la massue qui est lâche, allongée, avec les 2 premiers articles obconiques, à peu près égaux, presque aussi larges que longs ; et le 11e en ovale, plus allongé que le pénultième.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par des tempes très distinctes en forme de saillie tuberculeuse surmontée de quelques poils couchés vers l'œil.

Pronotum non ou à peine plus large que long, coupé droit et également rétréci en avant et en arrière, assez fortement arrondi au milieu des côtés, et égalant presque en cet endroit la largeur des élytres ; côtés non marginés, plus ou moins crenelés et ciliés, avec 2 ou 3 des crénelures médianes mieux marquées ; les angles postérieurs sont obtus et munis ordinairement d'une petite dent latérale saillante, aboutissant vis-à-vis de la 5e strie des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation assez fine et serrée, avec une petite fossette arrondie, très faible et souvent obsolète, au devant de la base.

Ecusson très apparent, transversal, plus ou moins distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Elytres en ovale allongé, convexes, presque 3 fois aussi longues que le corselet, aussi larges que lui au milieu, un peu arrondies aux angles huméraux, avec le calus peu marqué, s'arrondissant presque ensemble à l'extrémité ; offrant 8 stries ponctuées assez régulières et profondes, dont les intervalles, non relevés, sont légèrement ruguleux, et parés d'une série distincte de petites soies dressées, sortant du fond des points ; ceux-ci plus fins et plus écartés que ceux des stries ; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum très obtus au-devant des hanches antérieures ; couvert d'une ponctuation assez forte, pas très serrée, au milieu d'un guillochis extrêmement fin mais distinct à un fort grossissement ; creusé de chaque côté d'une fossette transverse antécoxale, à peine pubescente au fond.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, ponctué et guilloché de même, prolongé entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, et pas plus large que le trochanter médian.

Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen, ponctué éparsement et très finement guilloché ; orné dans son milieu postérieur d'un sillon longitudinal assez étroit et plus ou moins prononcé ; émarginé en angle obtus, avec une incision médiane entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis, s'avançant en saillie anguleuse entre les hanches postérieures, parsemé de points un peu plus écartés et moins marqués que ceux du métasternum, plus finement guilloché ; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux, à ponctuation oblitérée ; le 5e est orné d'une pubescence plus épaisse et d'une dépression transversale très légère, souvent à peine distincte vers le sommet ; chez la ♀, il est un peu plus allongé que le précédent ; chez le ♂, il est à peu près de même longueur que le 4e, et il est suivi d'un 6e petit segment supplémentaire à peine distinct.

Hanches antérieures arrondies, contiguës ; les médianes globuleuses, séparées par une lame mésosternale assez étroite, les postérieures transversales sont environ 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀, à peu près droits ou faiblement sinués vers leur sommet interne chez le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e seulement un peu plus court), le 3e égale les 2 précédents réunis ; le

métatarse antérieur est dilaté chez le ♂, et garni d'une longue villosité. *Ongles* simples.

Habitat. L'espèce actuelle paraît vivre dans presque toute l'Europe et en Algérie ; néanmoins, s'il fallait en juger d'après les collections qui m'ont passé sous les yeux, elle ne serait pas très répandue. M. H. Brisout de Barneville assure qu'elle est assez commune à Paris, et qu'on la capture sous les écorces de peuplier, ou en fauchant sur des plantes basses. Je l'ai prise dans le département de Vaucluse, sous des détritus de graminées. M. Rey l'a rencontrée à Collioure (Pyrénées-Orientales), dans les mêmes conditions. M. Guillebeau m'en a communiqué plusieurs exemplaires recueillis au Mont-Pilat (Loire).

Obs. J'ai dit ci-dessus quels caractères essentiels distinguent la *C. umbilicata* de ses congénères. L'instabilité des détails morphologiques de moindre importance était de nature à induire en erreur sur la question de l'unité ou de la multiplicité spécifique du type. Aussi la liste des synonymes, établis sur des variations accidentelles ou sur de simples races locales, s'est-elle accrue dans de notables proportions. Les matériaux trop peu abondants que j'ai eus sous les yeux ne m'ont pas permis de constater par moi-même la nécessité de toutes les réunions proposées par M. Reitter ; mais du moins l'étude des différentes diagnoses ne fournit aucune objection sérieuse qui puisse ébranler les conclusions adoptées par ce connaisseur si perspicace, et je ne n'hésite pas à les adopter pour mon propre compte.

5e GROUPE.

Les élytres fortement ponctuées en séries assez visiblement sulciformes, avec les intervalles souvent légèrement relevés, convexiuscules, et offrant une ponctuation sériale très fine, mais point de rides transversales, la pubescence fine et couchée, la tête pourvue de tempes distinctes en forme de saillie tuberculeuse, le corps non régulièrement cylindrique, caractérisent le groupe actuel qui comprend, à ma connaissance, deux espèces européennes. Une seule cependant a été rencontrée sur notre territoire.

9. Corticaria impressa, Olivier.

Oblongue, un peu convexe, d'un brun noir, avec les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux, parfois élytres de cette même couleur avec la suture et les bords latéraux rembrunis ; couverte d'une pubescence médiocrement longue, couchée. Tous les articles du funicule antennaire et de la massue allongés. Tête à ponctuation éparse, assez fine ; des tempes distinctes en forme de saillie tuberculeuse. Corselet subcordiforme, à peine plus long que large, arrondi sur les côtés avant le milieu et moins large en cet endroit que les élytres, ponctué assez finement et serré, bord latéral très finement et presque obsolètement crénelé, une fossette arrondie, souvent peu profonde, au-devant de l'écusson. Élytres en ovale allongé, offrant 8 stries ponctuées profondes et régulières jusqu'au sommet, avec les intervalles assez larges, planiuscules ou subcostiformes, non ruguleux, sérialement pointillés (les externes presque sans points). Métasternum un peu plus court que le 1er segment de l'abdomen, orné dans son tiers postérieur environ d'une impression longitudinale fovéiforme.

♂ *Tibias antérieurs* un peu sinués intérieurement vers l'extrémité et terminés par une petite épine. *Premier article* des tarses antérieurs légèrement dilaté-ovale, et garni d'une villosité assez longue. 5e *arceau ventral* orné dans son milieu d'une légère dépression ovale fovéiforme et suivi d'un 6e petit segment supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement, le cinquième plan.

Long., 0m0022 à 0m0025 (1 à 1 1/6 lign.) ; — larg., 0m0008 à 0m0009 (3/10 à 2/5 lign.).

Ips impressa, Olivier, Ent. II, 18o, pag. 14 ; pl. 3, fig. 21, a-b.
Corticaria impressa, Mannerheim, in Germ. Zeitschr., V, pag. 24, n. 9.—Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, pag. 423. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 397, n. 21.
Lathridius longicornis, Herbst, Käf., V, pag. 4 ; pl. 44, fig. 1, A.
Corticaria longicornis, Thomson, Skand. Coleopt., V, pag. 227, n. 4.
Lathridius sculptipennis, Falderman, Faun. Transcauc., II, pag. 252, n. 472.
Corticaria badia, Mannerheim, in Germ. Zeitschr., V, pag. 25, n. 10.
Corticaria campicola, Mannerheim, loc. cit., pag. 26, n. 11.
Corticaria validipes, Motschulsky, Bull. Mosc., 1867, I, pag. 54.

Corps oblong, assez convexe, brillant, couvert d'une pubescence blanchâtre pas très courte, couchée; d'un brun noir ou même d'un noir profond, avec les antennes et les pattes d'un rouge ferrugineux (les cuisses assez souvent un peu plus sombres) ; parfois les élytres ferrugineuses, avec la suture et les bords latéraux rembrunis ; rarement ferrugineux en entier, sauf les yeux qui sont noirs.

Tête à peine moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, sensiblement moins large (y compris les yeux) que le pronotum dans sa plus grande largeur; offrant, au milieu d'un guillochis extrêmement fin et parfois indistinct, une ponctuation éparse, assez fine ; rétrécie et marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Epistome* très rétréci à sa base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture un peu arquée, plus ou moins distincte. *Labre* court, dilaté-arrondi à ses angles antérieurs, émarginé.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, environ aussi longues que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux; le 2e plus court que chacun de ceux entre lesquels il se trouve, subovalaire, beaucoup plus mince que le 1er, mais encore un peu plus épais que les suivants, excepté à sa base ; les 3e à 8e subcylindriques, tous nettement plus longs que larges, quoique décroissant peu à peu jusqu'à la massue ; celle-ci lâche, allongée, formée par les articles 9e à 11e, dont les 2 premiers sont obconiques, allongés, subégaux ; le dernier est ovalaire, un peu plus allongé que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par des tempes très distinctes, en forme de saillie tuberculeuse surmontée de quelques poils couchés vers l'œil.

Pronotum subcordiforme, un peu ou à peine plus long que large, coupé à peu près droit en avant et en arrière, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, avec les angles antérieurs subarrondis, presque indistincts, et les postérieurs obtus, aboutissant entre la 4e et la 5e strie des élytres ; côtés non marginés, ciliés, très finement et presque obsolètement crénelés (sans denticulation) ; la surface est couverte d'un guillochis extrêmement fin, parfois indistinct, et d'une ponctuation assez fine et serrée; elle est marquée d'une fossette arrondie, ordinairement peu profonde, au devant du milieu basilaire.

Écusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Elytres en ovale allongé, convexes, un peu plus larges dès leur base que le corselet, subarrondies aux angles huméraux, avec le calus peu marqué, s'arrondissant presque ensemble à l'extrémité, offrant 8 stries ponctuées, profondes et régulières, avec les intervalles assez larges, planiuscules ou subcostiformes, sérialement mais très finement pointillés, les externes presque sans points; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum très obtus au devant des hanches antérieures, couvert d'une ponctuation éparse, assez marquée; creusé de chaque côté d'un large et profond sillon antécoxal, qui est plus fortement excavé aux deux bouts, et où on ne distingue aucune trace de pubescence.

Mésosternum plus court que le prosternum, ponctué de même, prolongé entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, à peine aussi large que le trochanter médian.

Métasternum un peu plus court que le 1er arceau de l'abdomen; ponctué éparsement et assez finement; orné environ dans son tiers postérieur d'une impression longitudinale fovéiforme ou même d'une simple fossette ovale, peu marquée; faiblement émarginé en angle obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis, ponctué à peu près comme le métasternum, s'avançant en pointe émoussée entre les hanches postérieures; les 2e à 4e arceaux, à ponctuation plus ou moins oblitérée, courts, subégaux; le 5e est un peu plus long que le précédent; il est suivi chez le ♂ d'un très petit 6e segment supplémentaire, et offre dans son milieu une légère dépression ovale fovéiforme qui n'existe pas chez la ♀.

Hanches antérieures arrondies-subconiques, à peu près contiguës, assez saillantes en dehors de leurs cavités; les médianes globuleuses sont séparées par une lame mésosternale assez étroite; les postérieures transversales sont environ 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires; les antérieurs droits dans la ♀, un peu sinués intérieurement vers l'extrémité chez le ♂, ainsi que les intermédiaires, mais ceux-ci moins distinctement. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e un peu plus court); le 3e égale au moins les 2 précédents réunis; chez le ♂, le métatarse anté-

rieur est légèrement dilaté-ovale, et garni d'une villosité assez longue. *Ongles* simples.

Habitat. Cette jolie espèce semble affectionner les prés marécageux, où on la capture au pied des joncs et des carex ; elle a été prise aussi par M. Tappes, sous des fanes de pommes de terre. Elle habite les diverses contrées de l'Europe jusqu'au Caucase. J'ai vu des échantillons provenant de plusieurs localités soit riveraines de la Seine aux environs de Paris, soit des régions qui avoisinent Lyon.

Obs. La plupart des synonymes cités plus haut ne sont que de simples variétés de coloration. La *C. impressa* est très reconnaissable aux stries sulciformes de ses élytres et aux autres caractères que j'ai signalés en tête du groupe. Elle a tous les articles de ses antennes manifestement plus longs que larges, et cette particularité qui lui est commune avec la *C. pubescens* lui a fait donner par Herbst le nom de *longicornis*. — Son corselet cordé, dilaté-arrondi avant le milieu, à crénulation latérale sub-obsolète, et les rangées striales des étuis marquées jusqu'au bout la distinguent de la *C. denticulata* de Gyllenhal et de Mannerheim (d'après M. Reitter qui affirme en avoir examiné le type), chez laquelle le prothorax doit être notablement plus large que long, également arrondi sur les côtés qui sont très visiblement et finement denticulés, et les rangées striales des élytres sont raccourcies avant l'extrémité.

Je me suis demandé à laquelle de ces 2 espèces il fallait rapporter la *C. denticulata* Waterhouse (Trans. ent. Soc. Lond. V, pag. 136, n. 3). Les termes de la diagnose latine donnent lieu de croire qu'il s'agit en effet de la forme Gyllenhalienne; mais, dans les observations dont l'auteur a fait suivre cette diagnose, il est dit que l'insecte visé par la description a été en plusieurs rencontres envoyé d'Allemagne sous le nom de *C. longicornis*, et ceci permet de supposer que l'insecte anglais serait plutôt la *C. impressa* d'Olivier, dont il a du reste la coloration habituelle et variable. J'ignore si les deux espèces font partie de la faune britannique, ou bien si une seule y est représentée. C'est aux entomologistes d'outre-Manche à nous renseigner sur ces points douteux. Quoi qu'il en soit, je ne sache pas que la *C. denticulata* qui est, paraît-il, fort rare, ait été rencontrée dans les limites de notre territoire. Si le fait venait à se produire, on la reconnaîtrait aux caractères différentiels signalés tout à l'heure. L'espèce décrite sous ce nom par M. H. Brisout de Barneville est, ainsi qu'on le verra plus loin, la *C. saginata* Mannerheim, qui en est très voisine sans doute, mais qui appartient au groupe suivant.

6e GROUPE.

La pubescence courte et couchée sur les étuis, le corps en général de taille inférieure et un peu convexe, la tête dépourvue de tempes distinctes en arrière des yeux qui sont ainsi contigus ou à peu près au bord antérieur du corselet, le dernier article du funicule antennaire et souvent aussi le second article de la massue transverses ou à peine aussi longs que larges, le cinquième arceau de l'abdomen orné (au moins dans l'un des sexes) d'une fossette ou d'une légère dépression, séparent suffisamment les 4 espèces suivantes de leurs congénères des divers groupes entre lesquels je les ai placées. Elles n'ont ni la forme cylindrique et allongée, ni les petits poils rigides qui caractérisent le 4e; — les stries des élytres ne sont point creusées en sillons, et leur tête n'offre pas de tubercule postoculaire comme dans le 5e; — ce dernier caractère les différencie du 7e, où le corps est en outre évidemment déprimé; — enfin, la sculpture du 5e arceau ventral ne ressemble aucunement à celle du 8e, remarquable d'ailleurs par l'aplatissement très sensible du dessus du corps et par une taille plus avantageuse.

10. Corticaria saginata, MANNERHEIM.

Ovale-oblongue, convexe, d'un noir de poix avec les antennes et les pattes ferrugineuses, couverte d'une courte pubescence couchée. 8e *article des antennes à peine aussi long que large. Tête à peu près lisse, dépourvue de tempes distinctes. Corselet en carré transversal, latéralement arrondi au milieu, presque aussi large que les élytres, ponctué finement et assez serré, côtés distinctement crénelés-denticulés, surtout à partir du milieu; une fossette médiane très légère au-devant de l'écusson. Elytres offrant* 8 *stries ponctuées assez fortes, s'affaiblissant vers le sommet, avec les intervalles sérialement pointillés planiuscules (les externes non costiformes). Métasternum subégal au* 1er *segment de l'abdomen, creusé dans sa moitié postérieure d'une assez profonde dépression fovéiforme.*

♂ *Tibias antérieurs* subsinués à l'extrémité interne. *Premier article* des tarses antérieurs ovale, un peu dilaté. 5e *arceau ventral* un peu plus

long que le 4e, faiblement déprimé en arc au sommet avec le bord densément frangé, laissant apercevoir un 6e petit segment supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement; le dernier notablement plus long que le pénultième, offrant avant le sommet une très légère dépression transverse, plus ou moins oblitérée.

Long., 0m0018 (4/5 lign.); — larg., 0m0008 (3/10 lign.).

Corticaria saginata, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr., V, pag. 24, n. 8.
Corticaria Lapponica, REITTER, Bestimmungs-Tabellen, III, pag. 25 (*nec* ZETTERSTEDT, *nec* THOMSON).
Corticaria denticulata, H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 399, n. 25.

Corps en ovale allongé, convexe, assez brillant; couvert d'une pubescence blanchâtre couchée, courte et fine, mélangée sur les élytres (dans les individus bien frais) de quelques poils plus longs, noir ou noir brun, avec les antennes et les pattes ferrugineuses.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, environ moitié moins large (y compris les yeux) que le pronotum dans sa plus grande largeur, un peu inclinée en avant, presque lisse ou offrant quelques points épars, à peine marqués, avec un sillon postoculaire transverse, bien distinct. *Épistome* transversal, très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture presque obsolète. *Labre* court, arrondi à ses angles antérieurs, faiblement émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant environ la longueur de la tête et du corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, subglobuleux ; le 2e en ovale allongé, plus mince et plus court que le précédent, mais un peu plus long et plus épais que le 3e; celui-ci subcylindrique, allongé, ainsi que les 4e à 7e qui décroissent peu à peu ; le 8e arrondi, à peine aussi long que large; les 9e à 11e forment une massue lâche, allongée, dont les 2 premiers articles sont dilatés dès la base, subégaux, à peu près aussi longs que larges, et le dernier est ovalaire, sensiblement plus long que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord de la

tête à partir de l'insertion antennaire, paraissant dépourvus de tempes distinctes, simplement ciliés en arrière.

Pronotum court, transversal, également arrondi latéralement, de sorte que la plus grande largeur est au milieu, presque aussi large en cet endroit que les élytres, coupé à peu près droit en devant et en arrière ; côtés non marginés, ciliés, finement et distinctement crénelés (les denticules nombreux, serrés, égaux, sensibles surtout à partir du milieu), à peine plus rétrécis vers la base avec les angles postérieurs obtus, en légère saillie dentiforme vis-à-vis de la 5ᵉ strie des élytres; surface finement alutacée, couverte d'une ponctuation fine, assez serrée, avec une fossette médiane antébasilaire médiocre et peu profonde.

Écusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Élytres en ovale allongé, convexes, subarrondies aux angles huméraux, avec le calus à peine marqué, s'arrondissant ensemble à l'extrémité ; striées-ponctuées en 8 séries régulières de points assez forts, s'affaiblissant un peu vers le sommet (la juxta-suturale nettement sulciforme jusqu'au bout), avec les intervalles étroits, non costiformes vers le bord externe, sérialement pointillés de points bien plus faibles que ceux des stries; repli épipleural médiocre, rétréci peu à peu avec le contour de l'élytre et réduit à une tranche vers le 4ᵉ arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches antérieures, couvert d'une ponctuation plus ou moins forte et écartée, creusé de chaque côté d'une fossette anté-coxale en ovale transverse assez profonde, et garnie d'une pubescence bien distincte et épaisse.

Mésosternum à peine aussi long que le prosternum, ponctué comme lui, anguleusement prolongé entre les hanches intermédiaires jusque vers leur extrémité et à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum un peu plus court ou à peu près de la même longueur que le 1ᵉʳ segment abdominal, parsemé de points assez forts, plus ou moins superficiels ; creusé dans sa moitié postérieure d'une dépression fovéiforme assez profonde, et nettement émarginé en angle obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1ᵉʳ n'égalant pas tout à fait les 3 suivants réunis, parsemé de points fins aciculés, et s'avançant en lame intercoxale subarquée en devant; les 2ᵉ à 4ᵉ arceaux courts, subégaux ; le 5ᵉ du ♂, un peu plus long que le précédent, paraît déprimé en arc au sommet,

avec le bord densément frangé et laissant apercevoir un très petit 6e segment supplémentaire; le 5e de la ♀ est notablement plus long que le 4e et offre une dépression transverse plus ou moins sensible un peu avant le sommet.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités ; les médianes arrondies, globuleuses, sont séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont au moins 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs du ♂ subsinués à l'extrémité interne. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 1er plus allongé que le 2e); le 3e égale les 2 précédents réunis ; chez le ♂, le métatarse antérieur est ovale, un peu dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. La *C. saginata* se trouve dans l'Allemagne du Nord, et elle descend au moins jusqu'en Suisse, où M. Guillebeau l'a capturée à Laupen, dans le canton de Berne. Elle paraît assez rare en France. M. H. Brisout de Barneville l'a prise en secouant des fagots, à Paris et à Saint-Germain-en-Laye. M. Guillebeau l'a également rencontrée dans les bois, sous des débris de feuilles, au Plantay (Ain). M. Rey en a trouvé un couple aux environs de Lyon, et un individu à Villié-Morgon (Rhône). Il est donc vraisemblable que des recherches plus attentives feront découvrir de nouvelles localités, et enrichiront les collections françaises, fort pauvres jusqu'ici.

Obs. En prenant pour guide l'*Essai monographique* de M. H. Brisout de Barneville, j'avais reconnu dans cet insecte celui auquel mon savant collègue applique le nom de *C. denticulata*, et la comparaison de mes exemplaires avec un type qu'il a bien voulu mettre à ma disposition, m'a démontré que je ne m'étais pas trompé sur ce point. Mais, lorsque j'ai tenté de vérifier cette détermination à l'aide des diagnoses originales de Gyllenhal, de Mannerheim et de Thomson, j'ai conçu quelques doutes, et j'ai dû examiner la question de plus près, d'autant mieux que M. Reitter déclarait (Wiener entom. Zeit., 1882, III, pag. 75) avoir eu sous les yeux des échantillons authentiques de la *C. Lapponica* Zetterstedt, et avoir constaté leur parfaite identité d'une part avec l'espèce décrite par M. H. Brisout de Barneville sous le nom de *denticulata*, et de l'autre avec la *C. saginata* de Mannerheim. Je me suis donc procuré un exemplaire de la prétendue *C. Lapponica* et j'en ai trouvé un autre dans la riche collection de M. E. Revelière : tous les deux proviennent d'Allemagne et ils ont été déterminés par M. Reitter lui-même. Or ceux-ci présentent ma-

nifestement le caractère distinctif de la *C. Lapponica* Reitter (= *saginata* Mannerheim), savoir, les stries ponctuées des élytres plus légèrement enfoncées avec les intervalles externes non costiformes. Il en est absolument de même chez nos échantillons français, qui doivent par conséquent être considérés comme appartenant à cette espèce et non pas à la *denticulata* des trois auteurs cités plus haut; celle-ci doit, en effet, posséder les caractères principaux du 5e groupe, c'est-à-dire des stries sulciformes sur les élytres, avec les intervalles (y compris les externes), convexiuscules, et des yeux séparés du bord antérieur prothoracique par des tempes subtuberculeuses.

Quant à la véritable *C. Lapponica* Zetterstedt (Ins. Lapp., pag. 199, n. 1), c'est une espèce particulière à l'extrême Nord de l'Europe. D'après un type communiqué par M. Thomson à M. H. Brisout de Barneville, qui veut bien me donner ces détails, les stries des élytres seraient fines, légéres et irrégulières, et, quoique semblable à la *denticulata* Gyll., sa forme serait moins cylindrique, un peu dilatée sur les côtés.

Il n'est pas difficile de séparer l'espèce actuelle de celles qui font également partie du 6e groupe : elle est la seule dont le corselet soit en carré transverse, presque aussi large que les élytres, et arrondi au milieu de ses côtés.

11. **Corticaria serrata**, Paykull.

Ovale-oblongue, assez convexe; rarement en entier d'un roux ferrugineux, mais d'ordinaire avec les élytres, la poitrine et l'abdomen d'un noir-brun; couverte d'une courte pubescence grise, couchée. 8e *article des antennes subglobuleux. Tête dépourvue de tempes distinctes, ponctuée moins fortement et moins serré que le corselet. Celui-ci subcordiforme, transverse, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, un peu moins large en cet endroit que les élytres; bord latéral crénelé-denticulé surtout postérieurement; une fossette arrondie assez profonde, au-devant de l'écusson. Élytres offrant* 8 *stries ponctuées assez fortes, avec les intervalles étroits, non costiformes, transversalement ruguleux, à ponctuation sériale ordinairement plus faible que celle des stries. Métasternum subégal au* 1er *arceau de l'abdomen, plus ou moins marqué d'une impression longitudinale dans sa moitié postérieure. Cinquième arceau ventral orné dans les deux sexes d'une fovéole antéapicale.*

♂ *Tibias antérieurs* à peine subsinués vers le sommet interne. *Premier article* des tarses antérieurs légèrement dilaté. Un 6e petit arceau ventral supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Cinq arceaux* seulement à l'abdomen.

Long., 0m0018 à 0m0022 (4/5 à 1 lign.) ; — larg., 0m0007 à 0m0008 (1/3 à 3/10 lign.).

Dermestes serratus, Paykull, Faun. Suec., I, pag. 300, n. 31.
Corticaria serrata, Mannerheim, in Germ. Zeitschr., V, pag. 28, n. 14. — Waterhouse, Trans. ent. Soc. Lond., V, pag. 138, n. 5. — Thomson, Skand. Coléopt. V, pag. 230, n. 7. — Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, pag. 425. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 400, n. 26.
Corticaria Motschulskyi, Kolenati, Melet. entom., III, pag. 41.
Corticaria laticollis, Mannerheim, in Germ. Zeitschr., V, pag. 29, n. 15.
Corticaria axillaris, Mannerheim, loc. cit., pag. 30, n. 16.
Corticaria rotulicollis, Wollaston, Ins. Mader., pag. 184, n. 146.

Corps en ovale allongé, un peu convexe, couvert d'une fine pubescence grise, courte et couchée ; ordinairement roux ferrugineux avec les élytres (parfois rufescentes aux épaules), la poitrine et l'abdomen d'un noir brun ; rarement en entier d'un roux ferrugineux ou d'un testacé obscur.

Tête à peine aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, plus étroite (y compris les yeux) que le pronotum dans sa plus grande largeur; offrant une ponctuation ordinairement un peu moins forte et moins serrée que celle du corselet; rétrécie en arrière et marquée d'un sillon post-oculaire transverse. *Epistome* très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture un peu arquée, souvent à peine distincte. *Labre* court, légèrement dilaté-arrondi à ses angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, à peine aussi longues que la tête et le corselet réunis ; composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2e un peu plus court que chacun de ceux entre lesquels il se trouve, subovalaire, beaucoup plus mince que le 1er mais encore plus épais que les suivants, excepté à sa base ; les 3e à 8e subcylindriques, décroissant peu à peu, et nettement plus longs que larges, hormis le 8e qui est sub-

globuleux (1); massue lâche, allongée, formée par les articles 9 à 11, dont les 2 premiers sont fortement dilatés-arrondis dès la base, subégaux, et le dernier est ovalaire, un peu plus allongé que le précédent.

Yeux arrond s, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, paraissant dépourvus de tempes, mais bordés de quelques poils épais, couchés en avant.

Pronotum subcordiforme, plus ou moins transverse, coupé droit en avant et en arrière, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, avec les angles antérieurs subarrondis indistincts, et les postérieurs obtus, aboutissant vis-à-vis de la 5e strie des élytres ; côtés non marginés, ciliés, nettement crénelés, avec les 4 à 6 denticules postérieurs assez écartés, un peu plus forts et un peu plus aigus ; la surface est couverte d'un guillochis extrêmement fin quoique distinct sous un fort grossissement, et d'une ponctuation rugueuse assez forte et serrée ; une fossette arrondie, plus ou moins profonde, au-devant du milieu basilaire.

Écusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Élytres ovales, un peu convexes, plus larges que le corselet à sa base, subarrondies aux angles huméraux, avec le calus légèrement saillant, s'arrondissant à peu près ensemble à l'extrémité, densément et profondément ponctuées en 8 séries, souvent presque géminées à la base et moins fortement enfoncées au sommet ; la série juxta-suturale est plus sensiblement sillonnée ; les intervalles, non carénés, sont transversalement ruguleux et offrent une ponctuation sériale plus ou moins fine, mais presque toujours plus faible que celle des stries ; repli épipleural assez étroit, rétréci graduellement avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum très obtus au-devant des hanches antérieures, rugueux, avec une fossette anté-coxale non ou à peine pubescente, plus ou moins obsolètement creusé de chaque côté.

Mésosternum plus court que le prosternum, rugueux comme lui, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, environ aussi large que le trochanter médian.

Métasternum à peu près aussi long que le 1er arceau de l'abdomen, à ponctuation rugueuse plus ou moins forte ; orné, dans sa moitié posté-

(1) Les auteurs disent que les articles 8e, 7e et même 6e, sont en carré subarrondi. L'examen au microscope ne me permet point de m'exprimer comme eux : le 8e article seul m'a semblé offrir cette apparence, tandis que les 6e et 7e sont distinctement allongés.

rieure au moins, d'une impression longitudinale plus ou moins marquée; faiblement émarginé en angle très obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis, ponctué un peu moins finement que le métasternum, s'avançant en pointe arrondie entre les hanches postérieures ; les 2e à 4e arceaux à ponctuation presque effacée, courts, subégaux ; le 5e est plus long que le précédent et orné dans les 2 sexes d'une faible fovéole apicale ; chez le ♂, il est suivi d'un 6e segment supplémentaire très petit.

Hanches antérieures arrondies-subconiques, à peu près contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités; les médianes arrondies, globuleuses, séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont au moins 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀, presque droits ou à peine distinctement subsinués au sommet chez le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e un peu plus court) ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; chez le ♂, le métatarse antérieur est légèrement dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. L'Europe tout entière, l'Asie au moins jusqu'au Caucase, et le Nord de l'Afrique avec l'île de Madère possèdent cette espèce, qui semble commune partout, sous les fumiers et les écorces, dans les fagots, ou parmi la paille des écuries. On la signale aussi de Nouvelle-Zélande.

Obs. Bien distincte de la *C. saginata* par la forme et la sculpture de son corselet, la *C. serrata* est au contraire extrêmement voisine des deux autres espèces du groupe actuel. — Lorsqu'elle est normalement colorée, c'est-à-dire lorsqu'elle a le corselet rufescent et les étuis noirâtres, il est très facile de la séparer au premier coup d'œil de la *C. Clairi* (celle-ci étant d'un rouge ferrugineux uniforme), et de la *C. obscura* (dont le corps tout entier, sauf les antennes et les pattes, est d'un noir ou brun roussâtre obscur). La difficulté de la détermination commence avec l'instabilité de la coloration. Alors cependant on la reconnaîtra à sa forme plus convexe et un peu moins étroite que celle de l'*obscura*, à ses élytres plus fortement ponctuées, à sa pubescence grise. — On est beaucoup plus exposé à la confondre avec la *Clairi*, qui n'en est peut-être d'ailleurs qu'une race méridionale, de forme un peu plus courte et plus ovale, où le prothorax est ponctué moins ruguleusement.

En dehors du groupe actuel, je ne vois guère que la *C. fenestralis*, dont le facies rappelle quelque peu celui de la *C. serrata ;* toute méprise est néanmoins impossible, puisque la *fenestralis,* sans mentionner ici d'autres

détails de moindre importance, possède une pubescence rare, un corselet beaucoup plus étroit que les étuis, les stries ponctuées obsolètes après le milieu, et le 5e arceau ventral plan dans les deux sexes.

Les *C. axillaris* et *laticollis* de Mannerheim ne sont que de simples variétés de coloration : chez la première, qui se rapproche davantage de la coloration normale, les élytres sont brunes avec les épaules rufescentes; la seconde est uniformément d'un roux ferrugineux pâle et les crénelures du corselet sont un peu moins nettes, détail absolument insignifiant.

12. Corticaria Clairi, H. Brisout de Barneville.

Ovale plus court, un peu convexe, d'un roux ferrugineux uniforme; couverte d'une courte pubescence grise, couchée. 8e article des antennes subglobuleux. Tête à ponctuation assez fine, écartée; dépourvue de tempes distinctes. Corselet subcordiforme, transverse, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, un peu moins large en cet endroit que les élytres; couvert d'une ponctuation assez serrée, subruguleuse; bord latéral aigument crénelé-denticulé, surtout en arrière; une fossette arrondie assez profonde au-devant de l'écusson. Élytres un peu plus courtes, offrant 8 stries ponctuées assez fortes, avec les intervalles étroits, non costiformes, à peine transversalement ruguleux, marqués sérialement de points un peu plus faibles que ceux des stries. Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen, orné dans sa moitié postérieure d'une impression longitudinale assez faible.

♂ *Tibias antérieurs* subsinués intérieurement vers le sommet. *Premier article* des tarses antérieurs dilaté. 5e *arceau ventral* creusé d'une fovéole anté-apicale, et suivi d'un 6e petit segment supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Cinq arceaux* seulement à l'abdomen; le dernier paraissant plan dans le seul individu que j'aie examiné.

Long., 0m0013 (3/5 lign.); — larg., 0m0006 (2/7 lign.).

Corticaria Clairi, H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 401, n. 27.

Corps en ovale assez court, un peu convexe, brillant, couvert d'une

pubescence grise, courte et couchée ; entièrement d'un roux ferrugineux.

Tête à peine aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, un peu plus étroite (y compris les yeux) que le prothorax dans sa plus grande largeur ; offrant une ponctuation écartée, assez fine, peu enfoncée ; légèrement marquée d'un sillon post-oculaire transverse. *Épistome* transversal, très rétréci à sa base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture un peu arquée, assez distincte. *Labre* court, légèrement dilaté-arrondi à ses angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, à peu près aussi longues que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2e un peu plus court que chacun de ceux entre lesquels il se trouve, ovalaire, plus mince que le 1er, mais plus épais que ceux du funicule ; les 3e à 8e subcylindriques ou obconiques, décroissant peu à peu, de sorte que le 8e est transverse et subglobuleux ; les 9e et 11e forment une massue lâche, allongée, dont les 2 premiers articles sont fortement dilatés-arrondis dès la base, subégaux, et le dernier est ovalaire, plus allongé que chacun des précédents.

Yeux arrondis, proéminents, occupant près de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, paraissant dépourvus de tempes, mais bordés de quelques poils épais couchés en avant.

Pronotum subcordiforme, transversal, coupé droit en avant et en arrière, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, avec les angles antérieurs subarrondis, indistincts, et les postérieurs obtus, faisant face environ à la 5e strie des élytres ; côtés non marginés, ciliés, crenelés et distinctement denticulés, avec les 3 ou 4 denticules postérieurs un peu saillants et plus écartés ; la surface est couverte d'un guillochis extrêmement fin, à peine distinct et d'une ponctuation assez serrée, subruguleuse, avec une fovéole médiane anté-basilaire, arrondie, assez profonde.

Écusson apparent, transversal, à peine distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Élytres ovales, assez convexes, plus larges à la base que le corselet dans sa plus grande largeur, arrondies aux angles huméraux avec le calus presque indistinct ; s'arrondissant à peu près ensemble à l'extrémité ; densément et assez profondément striées-ponctuées en 8 séries,

avec les intervalles assez étroits, à peine transversalement ruguleux et marqués sérialement de points un peu plus faibles que ceux des stries; repli épipleural assez étroit, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum très obtus au-devant des hanches antérieures, plus ou moins rugueux, creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale à peine pubescente.

Mésosternum à peine plus court que le prosternum, rugueux comme lui, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum environ de même longueur que le 1er arceau de l'abdomen, à ponctuation rugueuse plus ou moins forte, orné dans sa moitié postérieure au moins d'une impression longitudinale assez faible, subarcuément émarginé entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis, à ponctuation obsolète, fine et éparse, s'avançant en saillie intercoxale subarrondie au bout; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux; le 5e est plus long que le précédent, et plan dans la ♀. Je n'ai vu qu'un exemplaire de ce sexe. M. H. Brisout de Barneville dit que, chez le ♂, le 5e arceau est fovéolé au sommet; il doit être suivi comme d'ordinaire d'un 6e petit segment additionnel.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités; les médianes sont arrondies-globuleuses et séparées par une lame mésosternale étroite; les postérieures transversales sont environ 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires; les antérieurs du ♂ subsinués près de leur sommet interne; ceux de la ♀ droits. *Tarse* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e un peu plus court); le 3e égale au moins les 2 précédents réunis; le métatarse antérieur du ♂ est dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. Trouvé à Menton, sous les détritus.

Obs. Un exemplaire ♀, que M. H. Brisout de Barneville a bien voulu me communiquer, m'a semblé différer bien peu de la *C. serrata.* Sa forme est un peu plus courte et plus ovale, et le corselet est moins ruguleusement ponctué; la coloration est uniformément d'un roux ferrugineux; le 5e arceau ventral de la ♀ paraît dépourvu de la fovéole antéapicale qu'on remarque ordinairement dans les 2 sexes de la *serrata.* Cette

dernière particularité serait seule de nature à justifier la séparation spécifique, si toutefois elle est constante, ce dont je ne puis juger d'après un seul individu. J'avoue avoir là-dessus quelques doutes, parce que j'ai rencontré pareille variation chez deux ou trois ♀ de la *serrata*. Néanmoins, il est plus sage de m'en rapporter à l'autorité de mon savant collègue, sous les yeux duquel ont passé des matériaux plus nombreux.

13. Corticaria obscura, Ch. Brisout de Barneville.

Ovale-allongée, subdéprimée, d'un noir ou d'un brun roussâtre obscur avec les antennes et les pattes ferrugineuses; couverte d'une fine pubescence couchée d'un cendré obscur. 8e *article des antennes subglobuleux. Tête dépourvue de tempes distinctes, à ponctuation fine, écartée. Corselet subcordiforme, transverse, faiblement arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, nettement moins large en cet endroit que les élytres; bord latéral finement crénelé avec* 3 *ou* 4 *petites dents plus visibles postérieurement. Ponctuation assez forte, peu serrée; une fossette arrondie, souvent peu marquée, au-devant de l'écusson. Élytres plus longues, subparallèles, offrant* 16 *rangées de points à peu près d'égale force. Métasternum égalant au moins le* 1er *segment de l'abdomen, orné dans sa moitié postérieure d'une ligne longitudinale qui part d'une petite fossette plus profonde.*

♂ *Tibias antérieurs* à peine subsinués intérieurement avant le sommet. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté et assez longuement cilié. 5e *arceau ventral* un peu plus court que celui de la ♀, avec une dépression transversale peu sensible avant le sommet, qui est suivi d'un 6e petit segment supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. 5e *arceau ventral* relativement plus long, creusé d'une fovéole antéapicale, souvent peu distincte. Point de 6e segment supplémentaire.

Long., 0m0015 à 0m0018 (2/3 à 4/5 lign.); — larg., 0m0006 à 0m0007 (2/7 à 1/3 lign.).

Corticaria obscura, Ch. Brisout de Barneville, Catal. Grenier, 1863, pag. 73. — Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 429. — H. Brisout de Barneville Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 395, n. 18.

Corps en ovale allongé, subdéprimé, un peu brillant, couvert d'une fine pubescence d'un cendré obscur, courte et couchée; noir ou brun, avec les pattes et les antennes ferrugineuses (le dernier article de celles-ci est souvent rembruni).

Tête à peine aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, un peu plus étroite (y compris les yeux) que le prothorax dans sa plus grande largeur; offrant une ponctuation fine, écartée; à peine marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Épistome* très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture à peu près droite, assez distincte. *Labre* court, arrondi aux angles antérieurs, un peu émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, n'égalant pas la longueur de la tête et du corselet réunis, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux : le 2e subégal au 1er, moins épais que lui, ovale, et plus long que les suivants ; 3e subcylindrique, allongé, subégal au précédent; les 4e à 8e décroissant peu à peu de longueur, de sorte que le 8e est subglobuleux et pas plus long que large ; les 9e à 11e formant une massue lâche, allongée, dont les deux premiers articles sont dilatés dès la base, un peu moins longs que larges, et le dernier est ovalaire, moitié plus long que chacun des précédents.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, paraissant dépourvus de tempes distinctes.

Pronotum subcordiforme, un peu plus large que long, coupé droit en avant et en arrière, un peu arrondi avant le milieu, avec les angles antérieurs indistincts, un peu plus rétréci vers la base, avec les angles postérieurs obtus, faisant saillie à peu près vis-à-vis de la 5e strie des élytres; côtés non marginés, ciliés, finement crénelés, avec 3 ou 4 petites dents plus fortes postérieurement; la surface est couverte d'une ponctuation assez forte mais peu serrée, et creusée au milieu antébasilaire d'une fossette arrondie, parfois assez profonde, le plus souvent peu marquée.

Ecusson très apparent, transversal, distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Elytres ovales, subdéprimées, presque parallèles, évidemment plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, obsolètement striées-

ponctuées, offrant leurs 16 rangées de points à peu près d'égale force, de sorte qu'il est presque impossible de distinguer les stries normales, avec les intervalles à peine ruguleux ; repli épipleural médiocre, rétréci graduellement avec le contour de l'élytre, réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle obtus au-devant des hanches antérieures, rugueusement ponctué, creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale transverse, à peine pubescente.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, ponctué comme lui, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusque vers leur extrémité et à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum égalant au moins la longueur du 1er segment abdominal couvert d'une ponctuation assez grosse mais superficielle, plus ou moins éparse au milieu d'un guillochis extrêmement fin ; orné dans sa moitié postérieure d'une ligne longitudinale imprimée qui aboutit en devant dans une petite fossette plus profonde ; émarginé en angle obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments, à ponctuation éparse et obsolète : le 1e n'égalant pas les 3 suivants réunis, avancé en lame intercoxale subarrondie au sommet ; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux ; le 5e du ♂ à peine plus long que le précédent, peu sensiblement déprimé en travers avant le sommet, et suivi d'un 6e petit segment supplémentaire ; le 5e de la ♀ un peu plus allongé relativement, et orné d'une petite fossette antéapicale souvent peu distincte.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes arrondies-globuleuses, séparées par une lame mésosternale étroite : les postérieures transversales sont environ 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs du ♂ à peine subsinués avant leur sommet interne et terminés par une très petite épine, à peine distincte au milieu de la pubescence. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e plus court que le 1er) ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; le métatarse antérieur est un peu dilaté et cilié chez le ♂. *Ongles* simples.

Habitat. Diverses régions de notre territoire ont déjà été signalées comme nourrissant cet insecte. A Saint-Germain-en-Laye, il a été capturé sur une fleur. M. Tappes l'a pris dans le département du Cher, sur le

serpolet. M. Rey l'a obtenu en nombre, à Collioure (Pyrénées-Orientales), en battant des chardons desséchés ; il l'a rencontré aussi à Cluny (Saône-et-Loire), sur le *Verbascum thapsus*. On le trouve également à Lyon et dans plusieurs localités environnantes. J'en ai vu des exemplaires recueillis par M. Guillebeau à Laupen (Suisse). Il est connu d'Espagne (Madrid) et d'Allemagne (Francfort-sur-le-Mein ; Bohême et Moravie). Il est probable que son aire de diffusion est encore plus étendue, et que de nouvelles recherches amèneront sa découverte dans d'autres pays.

Obs. Distincte de la *C. saginata* par son corselet sensiblement moins large que les élytres, la *C. obscura* se rattache aux *C. serrata* et *Clairi* par les liens d'une étroite affinité. Comme ces deux dernières espèces, elle a les yeux contigus ou à peu près au bord antérieur du corselet, dépourvus de tempes tuberculiformes, et l'aspect général du corps, quoique moins convexe, rappelle évidemment le groupe actuel. Au point de vue de la coloration, la *C. obscura* est la contre-partie de la *serrata;* chez celle-ci, la partie antérieure est normalement rufescente, et les élytres d'un brun sombre, tandis que celle-là est d'un noir plus ou moins foncé, surtout en devant. — Ici, la pubescence paraît plus fine, plus obscure ; les élytres sont plus longues, plus parallèles, et un peu déprimées, et les points des intervalles sont de force égale à ceux des stries ; le métasternum est un peu plus long que celui de la *serrata ;* la fossette médiane antébasilaire du pronotum, quoique parfois assez profonde, est d'ordinaire peu marquée ; enfin les caractères sexuels du 5e arceau ventral sont différents.

La *C. fenestralis*, qui a également la tête dépourvue de tempes distinctes et le corselet notablement plus étroit que les élytres, appartient au neuvième groupe, et se distingue de suite par sa coloration générale plus claire, par la surface du corps autrement sculptée, par la pubescence qui est plus rare, etc.

Quelques auteurs regardent la *C. foveola* Thomson (Skand. Coleopt., v. pag. 232, n. 10) comme probablement synonyme de l'espèce actuelle. Les expressions de la diagnose à propos de la fossette prothoracique « *basi fovea maxima impressa* » et celles qui concernent les intervalles des étuis « *interstitiis seriatim subtiliter punctulatis* » ne favorisent guère cette opinion.

La *C. depressa* Thomson (opusc. 386), que M. H. Brisout de Barneville cite avec doute en synonymie, = *C. Mannerheimi* Reitter, comme il a pu le constater depuis par l'examen d'un type. L'indication du Ve volume

des *Skand. Coleopt.* est erronée; il ne s'y rencontre aucune espèce de ce nom.

7e GROUPE.

Contrairement à ce qui a lieu dans le groupe précédent, nous retrouvons ici, comme chez la plupart des *Corticaria*, des tempes distinctes après les yeux en forme de saillie tuberculeuse. Le corps est plus ou moins sensiblement déprimé, couvert d'une pubescence courte et couchée, plus ou moins rare ; le corselet est cordiforme ou subcordiforme, avec sa plus grande largeur ordinairement avant leur milieu, plus étroit à la base que les élytres, à fossette antéscutellaire presque toujours bien marquée ; le 5e arceau ventral est orné de fossettes ou dépressions légères, au moins dans l'un des sexes.— Quatre espèces représentent cette subdivision sur notre territoire.

14. Corticaria longicollis, ZETTERSTEDT.

Ovale allongée, convexiuscule, entièrement ferrugineuse ou d'un roux testacé ; couverte d'une très fine et courte pubescence couchée. 7e et 8e articles des antennes presque transverses, subarrondis ; le 2e article de la massue transversal. Tête à ponctuation assez serrée et subruguleuse, offrant après les yeux des tempes en saillie tuberculiforme. Corselet cordiforme, souvent plus long que large (parfois transverse, var. Weisi Reitter), arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, et presque aussi large en cet endroit que les élytres à la base ; couvert d'une ponctuation ruguleuse assez forte et serrée ; bord latéral finement crénelé avec quelques denticules plus ou moins apparents en arrière ; une assez grande fossette arrondie au-devant de l'écusson. Élytres ovales, un peu convexes, visiblement arrondies sur le milieu des côtés, offrant 8 *stries fortement et densément ponctuées avec les intervalles étroits, transversalement ruguleux et sérialement pointillés. Métasternum à peu près aussi long que le* 1er *segment abdominal, orné dans sa moitié postérieure d'une dépression fovéiforme, au milieu de laquelle on distingue une ligne longitudinale,*

♂ *Tibias antérieurs* à peine sinués vers le sommet interne, armés d'une petite épine apicale. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté. 5e *arceau ventral* creusé d'une fossette subtransverse assez profonde, et suivi d'un 6e petit segment supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement ; le dernier à peu près plan.

Long., 0m0015 (2/3 lign.) ; — larg., 0m0006 (2/7 lign.).

Lathridius longicollis, ZETTERSTEDT, Ins. Lapp. pag. 200, n. 11.
Corticaria longicollis, THOMSON, Skand. Coleopt. V, pag. 230, n. 8. — REITTER. Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 425. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 398, n. 24.
Lathridius formicetorum, MANNERHEIM, Bull. Mosc. 1843, I. pag. 85, n. 22.
Corticaria melanophthalma, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 30, n. 17.
Corticaria Weisei, REITTER, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 426.

Corps en ovale allongé, brillant, un peu convexe, couvert d'une très fine et courte pubescence cendrée, couchée ; entièrement ferrugineux ou d'un roux testacé, sauf les yeux qui sont noirs.

Tête aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, un peu plus étroite (y compris les yeux) que le prothorax dans sa plus grande largeur, offrant une ponctuation assez serrée et subrugu-leuse ; rétrécie en arrière et marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Épistome* très rétréci à sa base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture en ligne presque droite, ordinairement très marquée. *Labre* court, arrondi aux angles antérieurs, et un peu émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, un peu plus courtes que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2e en ovale allongé, plus mince et plus court que le précédent, mais un peu plus long et distinctement plus épais que le 3e ; celui-ci subcylindrique, plus long que large ; les suivants décroissant peu à peu de longueur ; les 7e et 8e presque transverses, subarrondis ; massue lâche, allongée, formée par les articles 9e à 11e, dont les deux premiers sont nettement dilatés-arrondis dès la base (le 10e transverse, un peu plus court que le 9e), et le dernier est ovalaire, sensiblement plus long que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, pourvus de tempes distinctes en forme de saillie tuberculeuse surmontée d'un bouquet de poils inclinés en avant.

Pronotum subcordiforme, ordinairement aussi long que large (parfois, var. *Weisei*, nettement transverse), coupé droit en avant et en arrière, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, avec les angles antérieurs obtus, émoussés, et les postérieurs obtus, formant saillie à peu près vis-à-vis de la 5e strie des élytres; côtés non marginés, ciliés, crénelés assez densément et finement, avec quelques denticules plus ou moins apparents vers la base ; la surface est couverte d'une ponctuation ruguleuse, assez forte et très serrée, et creusée d'une assez grande fossette ronde au-devant de la base.

Écusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Élytres ovales, un peu convexes, évidemment plus larges que le corselet à la base, subarrondies aux angles huméraux, avec le calus à peine distinct ; offrant vers le milieu leur plus grande largeur qui est un peu supérieure à celle du pronotum ; s'arrondissant ensemble à l'extrémité ; profondément, assez fortement et densément ponctuées en 8 séries, avec les intervalles étroits, transversalement rugueux, finement et sérialement pointillés; repli épipleural médiocre, rétréci graduellement avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum très obtus au-devant des hanches antérieures, rugueusement ponctué, creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale plus ou moins pubescente.

Mésosternum plus court que le prosternum, ponctué comme lui, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, et à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum à peu près aussi long que le 1er segment abdominal, couvert d'une ponctuation rugueuse assez forte, orné dans sa moitié postérieure d'une dépression fovéiforme plus ou moins nette, au milieu de laquelle on distingue ordinairement une ligne longitudinale, subtronqué ou subémarginé en angle très obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis, éparsement et presque obsolètement pointillé, s'avançant en lame intercoxale subtronquée au bout ; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux ; le 5e

un peu plus long que le précédent, à peu près plan chez la ♀ ; creusé chez le ♂ d'une fossette subtransverse assez profonde, et suivi d'un 6e petit segment additionnel.

Hanches antérieures arrondies-subconiques, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes arrondies-globuleuses, séparées par une lame mésosternale assez étroite; les postérieures transversales sont au moins 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀ , à peine sinués intérieurement vers le sommet chez le ♂ et ornés d'une petite épine apicale. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e plus court que le 1er) ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; chez le ♂ le 1er article des antérieurs est un peu dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. Découverte en Laponie par Zetterstedt, cette espèce habite la Russie et l'Allemagne (Bohême, Hongrie, etc.). M. Guillebeau l'a prise à Laupen, dans le canton de Berne. Quoiqu'elle se rencontre en diverses régions de notre territoire (environs de Paris et de Lyon, Vosges, Pyrénées, etc.), elle semble néanmoins être rare partout. Si on la trouve parfois dans les détritus et en battant des fagots, elle vit aussi sous les écorces de sapins, en compagnie de la *Formica rufa.*

Obs. Je ne trouve pas que l'espèce actuelle ait beaucoup de ressemblance avec la *serrata*, à laquelle néanmoins tous les auteurs la comparent. Du reste, elle en diffère essentiellement par les caractères du groupe dont elle fait partie et surtout par la présence de tempes distinctes. Son faciès rappellerait davantage, sous une taille moitié plus petite, celui de la *fulva;* mais elle ne possède point la pubescence caractéristique de cette dernière, et la sculpture de ses étuis est très dissemblable.

La coloration uniforme d'un rouge ferrugineux plus ou moins clair est très constante et permet de la séparer au premier coup d'œil de la *Corsica*, chez laquelle le corps est d'un noir de poix avec les élytres ferrugineuses mais rembrunies à la région scutellaire et parfois aussi au sommet et sur les côtés. — La taille notablement plus petite, la dépression métasternale fovéiforme, les élytres un peu plus convexes et plus arrondies sur les côtés dans leur milieu la séparent suffisamment de la *C. Eppelsheimi.* — Elle serait beaucoup plus facile à confondre avec la *C. crenicollis;* cependant la longueur ordinaire du corselet, la forme convexiuscule et plus ovale des étuis, en même temps que leur sculpture tout autre permettent de la discerner.

M. Reitter avait décrit d'abord comme espèce distincte un insecte

recueilli aux environs de Prague, auquel il avait donné le nom de *Weisei*. Il a reconnu depuis (Bestimmungs-Tabellen III, pag. 25) que cette forme, caractérisée surtout par un corselet notablement transversal, devait être rattachée à la *C. longicollis*, à titre de simple variété (1).

15. Corticaria crenicollis, MANNERHEIM.

Ovale-allongée, très légèrement convexe, entièrement ferrugineuse ou d'un roux testacé, couverte d'une courte pubescence couchée. 7e et 8e *articles des antennes presque transverses, subarrondis ; le* 2e *article de la massue transversal. Tête à ponctuation plus ou moins fine et peu serrée, offrant après les yeux des tempes tuberculiformes. Corselet subcordiforme, nettement transverse, un peu arrondi sur les côtés avant le milieu et aussi large en cet endroit que les élytres dans leur plus grande largeur, couvert d'une ponctuation serrée plus ou moins fine et subruguleuse; bord latéral plus ou moins crénelé avec les* 3 *ou* 4 *denticules postérieurs un peu plus aigus et écartés ; fossette antéscutellaire arrondie, ordinairement assez marquée. Élytres ovales, moins convexes, presque parallèles sur les côtés, offrant* 8 *séries de points fins assez serrés, avec les intervalles étroits plus ou moins ruguleux transversalement, à ponctuation sériale plus faible que celle des stries. Métasternum à peu près aussi long que le* 1er *segment abdominal, orné dans sa moitié postérieure d'une dépression fovéiforme.*

♂ *Tibias antérieurs* presque droits vers leur sommet interne. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté. 5e *segment ventral* orné

(1) Une espèce, voisine mais distincte de celle de Zetterstedt, a été décrite par Mannerhei (in Germ. Zeitschr. V, pag. 43, n. 33); elle doit s'appeler *C. Mannerheimi* (Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, pag. 427). D'après les auteurs, elle est de couleur ferrugineuse; sa taille est moins petite (2 millim. environ); sa tête, à ponctuation fine et serrée, n'est pas beaucoup plus étroite que le corselet; celui-ci subtransverse, cordiforme, finement et éparsement ponctué est notablement moins large que les étuis ; la plus grande largeur des élytres est après le milieu, les épaules sont presque rectangulaires et le calus huméral bien marqué; les intervalles des stries ne sont pas relevés. On l'indique d'Allemagne, de Suisse et de Transylvanie. Elle est rare, et je ne la connais pas en nature. — M. H. Brisout de Barneville dit qu'elle est très voisine de la *foveola* Beck : « Elle n'en diffère guère que par la présence d'une série de points plus fins dans les intervalles des stries. » — M. Reitter la rapproche davantage de la *C. interstitialis* Mannerheim, malgré l'aspect particulier que donne à cette dernière l'existence sur le corselet de 3 fossettes reliées par une légère impression transversale. L'examen des caractères sexuels fournirait sans doute d'utiles données pour la classification de ces diverses formes.

d'une fovéole transverse peu profonde, et suivi d'un 6e petit arceau supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement; le dernier plan ou à peine fovéolé.

Long., 0m0015 (2/3 lign.) ; — larg., 0m0006 (2/7 lign.).

Corticaria crenicollis, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 37, n. 26. — REITTER, Bestimmungs-Tabellen, III, pag. 25.
Corticaria lacerata, MANNERHEIM, loc. cit., pag. 38, n. 27.
Corticaria fagi, WOLLASTON, Insect. Mader., 1854, pag. 188, n. 151. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 401, n. 28.

Corps en ovale allongé, légèrement convexe, un peu brillant; couvert d'une pubescence fine et pâle, couchée ; entièrement d'un roux testacé ou ferrugineux, sauf les yeux qui sont noirs.

Tête à peu près aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, un peu plus étroite (y compris les yeux) que le pronotum dans sa plus grande largeur ; offrant une ponctuation peu serrée, plus ou moins fine ; rétrécie en arrière et marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Épistome* très rétréci à sa base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front dont il est séparé par une suture en ligne droite, ordinairement très marquée. *Labre* court, transverse, arrondi aux angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, un peu plus courtes que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2e en ovale allongé, plus mince et plus court que le précédent mais distinctement plus épais que ceux qui suivent, subégal au 3e; celui-ci subcylindrique et 2 fois plus long que large ; les 4e à 8e décroissant peu à peu de longueur, de sorte que les 7e et 8e sont presque transverses, subarrondis ; massue lâche, allongée, formée par les articles 9e à 11e, dont les 2 premiers sont nettement dilatés arrondis dès la base (le 10e transverse, un peu plus court que le 9e), et le dernier est ovalaire, sensiblement plus long que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, pourvus de tempes

distinctes en forme de saillie tuberculeuse surmontée d'un bouquet de poils inclinés en avant.

Pronotum subcordiforme, nettement transversal, un peu arrondi sur les côtés avant le milieu et aussi large en cet endroit que les élytres dans leur plus grande largeur, coupé droit en avant et en arrière, avec les angles antérieurs arrondis, indistincts, et les postérieurs obtus offrant une petite saillie dentiforme vis-à-vis de la 5e strie des élytres ; côtés non marginés, ciliés, crénelés avec les 3 ou 4 denticules postérieurs un peu plus aigus et un peu plus écartés ; la surface est couverte d'une ponctuation serrée plus ou moins fine, subruguleuse, et creusée dans son milieu antébasilaire d'une petite fossette arrondie, ordinairement assez profonde.

Ecusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Élytres ovales, un peu convexes, presque parallèles sur les côtés, de même largeur environ que le corselet dans son tiers antérieur, subarrondies aux épaules avec le calus huméral à peine saillant, peu profondément striées-ponctuées en 8 séries de points fins assez serrés, avec les intervalles étroits, plus ou moins fortement ruguleux transversalement et pourvus d'une ponctuation sériale plus faible que celle des stries ; repli épipleural médiocre, diminuant graduellement avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle obtus au-devant des hanches antérieures, presque rugueusement ponctué, creusé de chaque côté d'une fossette transverse antécoxale, plus ou moins pubescente.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, ponctué comme lui, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, et à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum à peu près aussi long que le 1er segment abdominal, couvert d'une ponctuation assez fine et peu serrée au milieu d'un guillochis extrêmement fin et distinct seulement à un fort grossissement ; orné plus ou moins sensiblement, dans sa moitié postérieure, d'une dépression fovéiforme paraissant un peu plus profonde antérieurement qu'à la base ; émarginé en angle très obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments à ponctuation éparse, très fine et presque oblitérée : le 1er égalant environ les 3 suivants réunis, avancé en lame

intercoxale en pointe arrondie; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux ; le 5e un peu plus long que le précédent, plan ou à peine fovéolé chez la ♀ ; orné chez le ♂ d'une petite fovéole transverse et suivi d'un 6e segment supplémentaire très petit.

Hanches antérieures arrondies-subconiques, contiguës, un peu saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes arrondies, globuleuses, séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont 3 fois au moins plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires; les antérieurs presque droits dans le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e un peu plus court) ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; chez le ♂, le métatarse antérieur est légèrement dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. Mannerheim a décrit sa *C. crenicollis* d'après des individus provenant de Finlande et de France. Wollaston l'a trouvée à Madère, et M. H. Brisout de Barneville en Espagne. M. Reitter l'indique de Silésie. J'en ai vu des échantillons capturés à Paris sous des écorces ou en secouant des fagots, et d'autres provenant de la France méridionale (Landes). M. Saunders me l'a envoyée d'Angleterre.

Obs. L'interprétation et la synonymie de cette espèce ne sont pas absolument certaines, si l'on doit en juger uniquement d'après les descriptions des auteurs. Quoique plusieurs des termes employés par Mannerheim pour caractériser les 2 formes vraisemblablement identiques qu'il appelle *crenicollis* et *lacerata* paraissent peu applicables aux insectes que nous avons sous les yeux, il serait hors de propos d'attacher trop d'importance à un fait, qui tient sans doute à une variabilité tant de fois constatée et souvent impossible à exprimer d'une manière précise. Je crois donc que M. Reitter a eu raison de ne point se laisser arrêter par cette objection et d'adopter, pour désigner l'espèce actuelle, le nom donné par Mannerheim et inapplicable à toute autre espèce française.

Wollaston a décrit dans ses *Insecta Maderensia* (pag. 185, n. 147), une *C. crenicollis :* on pourrait la rapporter à celle de Mannerheim, sauf la taille indiquée (1 ligne), qui ne saurait convenir à notre insecte.

Un corselet toujours fortement transversal, aussi large avant le milieu que les étuis dans leur plus grande largeur, la convexité médiocre des élytres jointe à une forme un peu plus parallèle et à une sculpture plus fine caractérisent l'espèce actuelle et la distinguent de la *longicollis,* avec laquelle elle a une très étroite affinité. — Elle s'éloigne davantage de la

C. Eppelsheimi, dont la taille est plus avantageuse et dont le métasternum est orné d'un simple sillon en forme de trait.

16. Corticaria Eppelsheimi, Reitter.

Ovale allongée, un peu déprimée, d'un roux ferrugineux uniforme ; couverte d'une courte pubescence couchée. 5e *à* 8e *articles des antennes à peine plus longs que larges. Tête à ponctuation fine et serrée, offrant après les yeux des tempes distinctes. Corselet à peine plus large que long, subcordiforme, un peu arrondi sur les côtés avant le milieu et presque aussi large en cet endroit que les élytres ; couvert d'une ponctuation fine, assez serrée ; bord latéral crénelé-denticulé (les denticules plus distincts vers la base); une fossette arrondie assez profonde au-devant de l'écusson. Élytres allongées, subdéprimées, presque parallèles, offrant* 8 *séries assez fines de points serrés, avec les intervalles étroits, transversalement subruguleux, à ponctuation sériale plus fine que celle des stries. Métasternum égalant le* 1er *arceau ventral, orné dans sa moitié postérieure d'un sillon longitudinal en forme de trait.*

♂ *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté. 5e *arceau ventral* marqué d'une légère dépression peu distincte, suivi d'un 6e petit segment supplémentaire.

♀ *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement ; le dernier orné d'une fossette bien visible.

Long., 0m0018 (4/5 lign.); — larg., 0m0006 (2/7 lign.).

Corticaria Eppelsheimi, Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 423. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 394, n. 17.

Corps en ovale allongé, un peu déprimé, un peu brillant, d'un roux ferrugineux uniforme ; couvert d'une fine pubescence pâle, courte et couchée.

Tête à peu près aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, un peu plus étroite (y compris les yeux) que le prothorax dans sa plus grande largeur ; offrant une ponctuation fine et serrée, et marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Epistome* très

rétréci à sa base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture à peu près droite, bien distincte. *Labre* court, dilaté-arrondi aux angles antérieurs, un peu émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, plus courtes que la tête et le corselet réunis ; composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2e en ovale allongé, un peu plus mince et plus court que le précédent, subégal au 3e, mais distinctement plus épais que lui ; le 3e subcylindrique, allongé ; les suivants décroissant de longueur, de sorte que les 5e à 8e sont à peine plus longs que larges ; les 9e à 11e formant une massue lâche, allongée, dont les 2 premiers articles sont transverses, très dilatés dès la base, et le dernier est plus long et plus large que chacun des précédents.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, pourvus de tempes distinctes en forme de saillie tuberculeuse, surmontée d'un bouquet de poils inclinés en avant.

Pronotum légèrement transversal, subcordiforme, presque aussi large que les élytres dans sa plus grande largeur, coupé droit en avant et en arrière, un peu arrondi latéralement avant le milieu, avec les angles antérieurs indistincts, un peu plus rétréci vers la base, avec les angles postérieurs obtus, formant saillie vis-à-vis de la 5e strie des élytres ; côtés non marginés, ciliés, crénelés et aigûment denticulés (les denticules plus distincts vers la base) ; la surface est couverte d'une ponctuation fine, assez serrée, et creusée au milieu antébasilaire d'une fossette arrondie, assez profonde.

Écusson très apparent, transversal, distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Elytres en ovale allongé, subdéprimées, presque parallèles, nettement plus larges que le prothorax à sa base, à peine arrondies aux angles huméraux avec le calus assez saillant, plus ou moins finement striées-ponctuées en 8 séries, dont les points sont serrés, assez réguliers, avec les intervalles étroits, transversalement et finement subruguleux, pointillés en séries un peu plus finement que les stries ; repli épipleural médiocre, rétréci graduellement avec le contour de l'élytre, réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches antérieures,

rugueusement et densément ponctué, creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale en ovale transverse à peine pubescente.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, ponctué rugueusement comme lui, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires jusque vers l'extrémité de celles-ci et aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum aussi long que le 1er arceau ventral, à ponctuation rugueuse, assez serrée, peu profonde; orné, dans sa moitié postérieure au moins, d'une dépression longitudinale sulciforme, au milieu de laquelle on distingue une ligne imprimée; subarcuément émarginé entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er à ponctuation éparse, un peu plus fine, superficielle, égalant presque les 3 suivants réunis et s'avançant en lame intercoxale subarrondie au sommet; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux; le 5e est un peu plus long que le précédent; il est orné d'une fossette bien visible chez la ♀; il offre chez le ♂ une dépression légère peu distincte, et il est suivi d'un 6e petit segment supplémentaire.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes; les médianes arrondies, globuleuses, séparées par une lame mésosternale médiocre; les postérieures transversales sont environ 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes. *Tibias* linéaires; les antérieurs droits dans les 2 sexes. *Tarses* ayant les 2 premiers articles inégaux (le 2e plus court que le 1er); le 3e égale les 2 précédents réunis; le métatarse antérieur est un peu dilaté chez le ♂. *Ongles* simples.

Habitat. Découverte en Styrie, cette espèce, qui est peut-être identique à la *C. lateritia* Mannerheim (in Germ. Zeitsch., v. pag. 44, n. 34) habite, non seulement l'Allemagne, mais la France. Cependant elle paraît y être fort rare. En dehors d'un type que M. Brisout de Barneville a bien voulu me communiquer, j'en ai vu uniquement quelques échantillons capturés en Corse par M. E. Revelière. Elle est signalée des Hautes-Pyrénées et de Saint-Germain-en-Laye, où on la trouve sous les écorces de peuplier, de chêne et de hêtre.

Obs. La taille plus avantageuse et la forme du sillon métasternal distinguent la *C. Eppelsheimi* des 2 espèces précédentes. Si on la compare à la *C. longicollis*, elle paraît aussi un peu plus aplatie, et ses élytres sont plus parallèles et diversement sculptées.

L'auteur qui l'a fait connaître pour la première fois la dit voisine de

l'*impressa ;* mais il n'est pas possible de s'y méprendre, à cause de la coloration et de la sculpture qui sont fort différentes ; de plus, la convexité des élytres est ici beaucoup plus faible, et surtout les antennes n'ont point la même conformation.

On pourrait la rapprocher de la *C. bella* du groupe suivant, avec laquelle elle présente une certaine ressemblance de faciès. Toutefois, sans nous occuper des détails de moindre importance qui la distinguent, il suffit de faire attention aux caractères sexuels empruntés au 5e segment ventral, pour qu'il soit impossible d'hésiter sur la détermination spécifique.

17. **Corticaria corsica**, H. Brisout de Barneville.

Allongée, étroite, subdéprimée ; d'un noir de poix, avec les antennes et les pattes ferrugineuses, ainsi que les élytres (celles-ci ordinairement rembrunies à la région scutellaire, et parfois au sommet et sur les côtés); couverte d'une pubescence courte et couchée. 8e *article des antennes subglobuleux. Tête à ponctuation assez forte et serrée, pourvue de tempes sous forme d'étroit bourrelet. Corselet subcordiforme, presque aussi long que large, arrondi sur les côtés avant le milieu et presque aussi large en cet endroit que les élytres ; couvert d'une ponctuation forte et serrée ; bord latéral crénelé-denticulé, plus fortement vers la base ; fossette antéscutellaire ovale, assez profonde. Élytres allongées, subparallèles, offrant* 8 *séries de points assez forts et serrés, avec les intervalles plans, à ponctuation sériale ordinairement un peu plus fine que celle des stries. Métasternum subégal au* 1er *arceau de l'abdomen, orné dans sa moitié postérieure d'une impression longitudinale assez large.*

♂ *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté. Un 6e petit arceau ventral supplémentaire (1).

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement ; le dernier plan, non fovéolé.

Long., 0m0016 à 0m002 (3/4 à 7/8 lign.); — larg., 0m0007 à 0m0008 (1/3 à 3/10 lign.)

(1) J'emprunte ces caractères aux auteurs ; car je n'ai vu que des exemplaires ♀, et j'ignore si les ♂ ont aussi les tibias antérieurs droits et le 5e arceau ventral plan.

Corticaria corsica, H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. Ent. Fr. 1878, Bulletin, pag. 96. — Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III, pag. 24.

Corps allongé, étroit, peu convexe, couvert d'une fine pubescence, courte et couchée ; d'un noir de poix avec les antennes et les pattes ferrugineuses, ainsi que les élytres qui sont ordinairement rembrunies à la région circascutellaire, et parfois aussi au sommet et sur les bords latéraux ; rarement les élytres sont entièrement noires.

Tête à peu près aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur prothoracique, inclinée en avant, plus étroite (y compris les yeux) que le pronotum dans sa plus grande largeur ; offrant une ponctuation assez forte et serrée, cependant un peu moins que celle du corselet ; rétrécie en arrière et marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Épistome* très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture ordinairement bien distincte. *Labre* court, très faiblement dilaté-arrondi à ses angles antérieurs, à peine émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, plus courtes que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2e à peine plus court que le suivant, subovalaire, beaucoup plus mince que le 1er, mais encore plus épais que ceux du funicule ; les 3e à 8e subcylindriques, décroissant peu à peu de longueur ; les 6e et 7e à peine plus longs que larges ; le 8e subglobuleux ; massue lâche, allongée, formée par les articles 9e à 11e, dont les 2 premiers sont fortement dilatés dès la base, courts, subégaux, et le dernier est ovalaire et sensiblement plus allongé que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, pourvus de tempes distinctes sous forme d'un étroit bourrelet surmonté d'un bouquet de poils.

Pronotum subcordiforme, à peu près aussi long que large, coupé droit en avant et en arrière, dilaté-arrondi latéralement un peu avant le milieu, avec les angles antérieurs émoussés indistincts, et les postérieurs obtus, aboutissant vers la 5e strie des élytres ; côtés non marginés, ciliés, munis de denticules aigus, plus forts vers la base ; la surface est densément et fortement ponctuée, avec une fossette antébasilaire ovale, assez profonde.

Ecusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Elytres ovales, à peine convexes, plus larges que le corselet à sa base, subarrondies aux angles antérieurs, avec le calus huméral légèrement saillant, s'arrondissant à peu près ensemble à l'extrémité, finement et densément striées-ponctuées en 8 séries, avec les interstries plans et pourvus d'une ponctuation sériale ordinairement un peu plus fine que celle des stries ; repli épipleural médiocre, rétréci graduellement avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches antérieures, rugueusement ponctué, avec une fossette antécoxale, non ou à peine pubescente, creusée transversalement de chaque côté.

Mésosternum plus court que le prosternum, rugueusement ponctué comme lui, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum à peu près aussi long que le 1er arceau de l'abdomen, à ponctuation moins forte et plus écartée que celle des segments précédents ; orné dans sa moitié postérieure d'une impression longitudinale souvent bien marquée, assez large, avec une ligne médiane ; faiblement émarginé en angle très obtus entre les hanches postérieures, parfois incisé au milieu.

Abdomen de 5 segments : le 1er s'avançant en pointe subarrondie entre les hanches postérieures, égalant environ les 3 suivants réunis, à ponctuation fine, éparse, presque oblitérée ; les 2e à 4e à peu près imponctués, courts, subégaux ; le 5e est plus long que le précédent, plan dans la ♀ ; suivi chez le ♂ d'un 6e petit segment supplémentaire.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes arrondies, globuleuses, séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont au moins 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀ . *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e un peu plus court) ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; le métatarse antérieur du ♂ est faiblement dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. Découverte à Conca (Corse) par M. Damry, et à Portovecchio par M. E. Revelière sur le chêne-liège, la *C. corsica* n'est pas uniquement insulaire. J'en ai vu des exemplaires recueillis très probablement

en Algérie par mon cousin A. Raffray. M. H. Brisout de Barneville l'a signalée de France méridionale (Tarbes), et du nord de l'Afrique (Bône). Un échantillon de ma collection provient de Mésopotamie (environs de Mossoul).

Obs. La coloration particulière de cette espèce, qui paraît assez constante et la fait reconnaître de suite parmi ses congénères du 7e groupe, rappelle certaines variétés de l'*impressa ;* mais ses antennes courtes et la proportion différente de leurs articles, sa forme notablement moins convexe, les denticulations prothoraciques très nettes, etc., l'en distinguent au premier coup d'œil. On ne saurait la confondre avec la *C. serrata*, chez laquelle la tête n'offre point de tempes distinctes après les yeux, les élytres sont plus fortement striées-ponctuées et bien moins déprimées, et le système de coloration est diamétralement opposé.

8e GROUPE.

Deux espèces, très remarquables par les caractères sexuels du 5e arceau ventral surtout chez le ♂, constituent ce petit groupe : elles sont de taille avantageuse, leur pubescence est rare et courte sur des élytres plus ou moins déprimées.

18. **Corticaria bella**, REDTENBACHER.

Allongée, subdéprimée, entièrement ferrugineuse avec les antennes et les pattes à peine plus pâles ; parfois le bord latéral des élytres ou même leur disque (sauf les épaules) plus ou moins rembruni, avec la page inférieure du corps et les cuisses d'un brun noir ; couverte d'une courte pubescence couchée. 5e *à* 8e *article des antennes à peine aussi longs que larges. Tête à ponctuation fine, plus ou moins serrée ; pourvue de tempes tuberculiformes. Corselet subcordiforme, aussi long que large, assez fortement arrondi sur les côtés avant le milieu, un peu moins large en cet endroit que les élytres ; couvert d'une ponctuation fine, assez serrée ; bord latéral finement crénelé avec les* 4 *derniers denticules un peu plus aigus et écartés ; une fossette arrondie plus ou moins profonde au-devant de l'écusson. Élytres en ovale allongé, assez déprimées sur le disque, offrant* 8 *séries assez fortes de points, avec les intervalles médiocres, à peine ru-*

guleux, sérialement pointillés. Métasternum égalant le 1er arceau ventral, orné dans sa moitié postérieure d'une dépression plus ou moins large, avec une ligne longitudinale au milieu.

♂ *Tibias antérieurs* presque droits, terminés par une petite épine. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté. 5e *arceau ventral* orné d'une forte dépression semi-circulaire, et suivi d'un 6e petit segment additionnel.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement ; le dernier creusé d'une petite fossette oblongue.

Long., 0m002 (7/8 lign.); — larg., 0m0007 (1/3 lign.).

Corticaria bella, REDTENBACHER, Faun. austr. (2e édit.) pag. 386 ; (3e édit.) pag. 421. — REITTER, Stett. ent Zeit. 1875, pag. 427. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 393, n. 16.

Corps en ovale allongé, subdéprimé, un peu brillant, couvert d'une courte pubescence cendrée, fine et couchée ; ordinairement ferrugineux en entier avec les antennes et les pattes à peine plus pâles ; parfois le bord latéral des élytres, ou même leur disque (sauf les épaules rufescentes), rembrunies, avec la partie inférieure du corps et les cuisses d'un brun noir.

Tête environ aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, un peu plus étroite (y compris les yeux) que le prothorax dans sa plus grande largeur ; offrant une ponctuation fine, plus ou moins serrée et marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Épistome* très rétréci à sa base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture à peu près droite et assez distincte. *Labre* court, arrondi aux angles antérieurs, un peu émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, plus courtes que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2e en ovale allongé, un peu plus mince et plus court que le précédent, mais subégal au 3e et distinctement plus épais que lui ; le 3e subcylindrique allongé ; les suivants serrés, décroissant rapidement de longueur,

de sorte que les 5e à 8e sont à peine aussi longs que larges; les 9e à 11e formant une massue lâche, allongée, dont les 2 premiers articles sont fortement dilatés dès la base, subégaux, transverses, et le dernier est ovalaire, sensiblement plus long que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, pourvus de tempes distinctes en forme de saillie tuberculeuse surmontée d'un bouquet de poils inclinés en avant.

Pronotum subcordiforme, aussi long que large, coupé droit en avant et en arrière, assez fortement arrondi avant le milieu, avec les angles antérieurs à peu près indistincts, un peu plus rétrécis vers la base avec les angles postérieurs obtus, formant saillie environ entre la 4e et la 5e strie des élytres; côtés non marginés, ciliés, finement crénelés avec les 4 derniers denticules un peu plus aigus et écartés; la surface est couverte d'une ponctuation fine, assez serrée, et creusée au milieu anté-basilaire d'une fossette arrondie assez profonde.

Écusson très apparent. transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Élytres en ovale allongé, presque planes, subparallèles, nettement plus larges que le prothorax à sa base, à peine arrondies aux angles huméraux avec le calus assez marqué; d'ordinaire, assez fortement et également striées-ponctuées en 8 séries, avec les intervalles médiocres, à peine visiblement ruguleux ; à ponctuation sériale beaucoup plus fine que celle des stries ; repli épipleural étroit, rétréci graduellement avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches antérieures, couvert d'une ponctuation plus ou moins écartée, creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale en ovale transverse, à peine pubescente.

Mésosternum à peu près de même longueur que le prosternum, ponctué comme lui, anguleusement prolongé entre les hanches intermédiaires presque vers leur extrémité, environ aussi larges en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum aussi long que le 1er segment abdominal, à ponctuation presque obsolète; orné dans sa moitié postérieure d'une dépression plus ou moins large, au milieu de laquelle on distingue une ligne longitudinale; subémarginé en angle très obtus ou subarcuément entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis,

obsolètement pointillé, s'avançant en lame intercoxale subarrondie au bout; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux ; le 5e un peu plus lon gque le précédent, orné au milieu chez la ♀ d'une petite fossette oblongue, et chez le ♂ d'une dépression semi-circulaire, suivi dans ce dernier sexe d'un 6e segment supplémentaire très petit.

Hanches antérieures arrondies, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes arrondies globuleuses, séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont au moins 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs presque droits chez le ♂ et terminés par une petite épine. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e plus court) ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; le métatarse antérieur est un peu dilaté chez le ♂. *Ongles* simples.

Habitat. La *C. bella* est fort rare. Toutefois elle ne vit pas exclusivement en Allemagne ; car M. H. Brisout de Barneville dit qu'elle se trouve à Paris, à Saint-Germain-en-Laye, à Fontainebleau et à Compiègne, sous les écorces de chêne et de hêtre, dans le bois décomposé, et M. Guillebeau en a découvert quelques échantillons sur un chêne mort, au Plantay (Ain). Ce sont, avec un type obligeamment communiqué par M. H. Brisout de Barneville, les seuls que j'aie vus dans les collections soumises à mon examen.

Obs. Cette jolie espèce, quoique sensiblement déprimée sur le disque des étuis, l'est cependant beaucoup moins que la *C. cucujiformis ;* elle se distingue en outre de celle-ci par la présence de tempes tuberculiformes en arrière des yeux, par sa couleur, par la contiguité de ses hanches antérieures, par la longueur moindre du sillon métasternal, etc. — J'ai dit plus haut qu'elle est voisine de la C. *Eppelsheimi*, et qu'elle en diffère surtout par le caractère sexuel du 5e arceau ventral, chez le ♂.

Elle doit également ressembler beaucoup à plusieurs espèces de la faune européenne qui me sont inconnues, telles que la *C. interstitialis* Mannerheim (in Germ. Zeitschr. V, pag. 21, n. 5), la *C. Mannerheimi* Reitter (Stett. ent. Zeit., 1875, pag. 427), = *longicollis* Mannerheim (in Germ. Zeitschr. V, pag. 43, n. 33), la *C. linearis* Paykull (Faun. Suec., I, pag. 302, n. 33), et la *C. foveola* Beck (Beitr. z. baier. Ins., pag. 14, n. 14 ; pl. 3, fig. 14) = *amplipennis* Reitter (Stett. ent. Zeit., 1875, pag. 424, dont le nom préoccupé (1) a été ensuite changé en celui de *dilatipennis*

(1) Motschulsky avait décrit sous ce nom dans le Bulletin de Moscou (1867, I, pag. 91), un insecte recueilli à l'isthme de Panama.

Reitter (Deutsche ent. Zeitschr. 1878, I, pag. 96). — J'ignore quels sont les caractères sexuels de ces quatre espèces, et si elles doivent rentrer dans le groupe actuel. D'après les *Bestimmungs-Tabellen* (III, pag. 23 et 24), elles se distingueraient de la *bella* principalement en ce que leur corselet, dans sa plus grande largeur, serait toujours notablement plus étroit que les élytres.

Une communication épistolaire de M. H. Brisout de Barneville me permet néanmoins d'ajouter que trois des espèces nommées tout à l'heure ne seraient en réalité que des variations d'un seul et même type. La *C. Mannerheimi* Reitter appartiendrait à la *C. foveola* Beck, dont elle ne diffère guère que par la ponctuation des interstries ; il est facile en effet de constater par l'examen de plusieurs individus capturés ensemble que ce caractère n'a pas une valeur absolue et qu'on trouve des passages entre les points aussi forts et les points plus fins que ceux des stries. D'autre part, la *C. interstitialis* Mannerh., caractérisée par la présence de trois fossettes sur le prothorax, serait à ce titre une simple variété de la *C. foveola*, comme nous verrons plus loin que la *Melanophthalma 3 foveolata* Redt. est une variation similaire de la *M. fuscula*.

19. **Corticaria cucujiformis**, Reitter.

Allongée, fortement déprimée, ordinairement d'un noir brun ou d'un brun ferrugineux, avec les antennes, les pattes et le corselet d'un roux ferrugineux vif (parfois entièrement de cette dernière couleur), presque glabre, ou à pubescence couchée, rare et très courte. 8e article des antennes globuleux, subtransverse. Tête à ponctuation éparse très fine, à peu près dépourvue de tempes distinctes, ou du moins tempes non tuberculeuses. Corselet cordiforme, presque transverse, arrondi sur les côtés avant le milieu et un peu moins large en cet endroit que les élytres ; finement et éparsement ponctué ; bord latéral finement crénelé avec les 3 denticules postérieurs plus aigus et plus distincts ; une fossette profonde et bien marquée au-devant de l'écusson. Élytres presque parallèles à épaules subrectangulaires, 2 fois plus larges que la base du corselet, offrant 8 séries de points assez fins, avec les intervalles pointillés presque aussi serré et à peine plus finement que les stries. Hanches antérieures subcontiguës. Métasternum un peu plus long que le 1er arceau ventral,

orné dans ses deux tiers postérieurs d'une impression longitudinale sulciforme. Tibias antérieurs droits dans les 2 sexes.

♂ *Premier article* des tarses antérieurs dilaté, un peu pubescent. 5e *arceau ventral* à peine plus long que le précédent, assez profondément creusé d'une dépression transversale en arc de cercle, et suivi d'un 6e petit segment supplémentaire.

♀ *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement ; le dernier un peu plus long que le 4e, et creusé dans son milieu d'une fossette arrondie assez profonde.

Long., 0m0022 (1 lign.) ; — larg., 0m0009 (2/5 lign.)

Corticaria cucujiformis, Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III, pag. 36. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 392, n. 14.

Corps allongé, fortement déprimé, brillant, presque glabre ou n'offrant qu'une rare pubescence fine, courte et couchée ; d'un noir brun ou d'un brun ferrugineux, avec les antennes, les pattes et le prothorax ordinairement d'un roux ferrugineux vif ; parfois entièrement de cette dernière couleur.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, à peine plus étroite (y compris les yeux) que le devant du pronotum ; offrant une ponctuation éparse, très fine ; rétrécie en arrière et marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Épistome* très rétréci à sa base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture presque droite, ordinairement très distincte. *Labre* court, un peu dilaté-arrondi aux angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes assez grêles, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, plus courtes que la tête et le corselet réunis ; composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2e à peu près de même longueur que le suivant, subovalaire, beaucoup plus mince que le 1er, cependant légèrement plus épais que ceux du funicule ; ceux-ci subcylindriques, d'abord plus longs que larges, mais décroissant peu à peu de longueur, de sorte que le 7e est à peine allongé, et le 8e est globuleux, subtransverse ; massue lâche, allongée, formée par les articles 9e à 11e, dont les 2 premiers sont assez dilatés dès la base, et le dernier est ovalaire, plus allongé que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, à peu près dépourvus de tempes distinctes, bordés en arrière d'une collerette de poils.

Pronotum cordiforme, faiblement transverse, coupé droit en avant et en arrière ; latéralement dilaté-arrondi dans son premier tiers et un peu moins large en cet endroit que les élytres, avec les angles antérieurs arrondis indistincts ; bien plus rétréci en arrière qu'en avant avec les angles postérieurs obtus ; offrant une petite dent saillante qui fait face environ à la 4e strie des élytres ; côtés non marginés, ciliés, finement mais distinctement crénelés, avec les 3 dernières denticulations plus aiguës et plus distinctes ; la surface est finement et éparsement ponctuée au milieu d'un guillochis sensible à un fort grossissement ; bien marquée d'une fossette médiane arrondie antébasilaire, au-devant de laquelle le disque offre assez souvent des traces d'une dépression longitudinale plus ou moins largement sulciforme.

Écusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Elytres presque parallèles, 2 fois plus larges que le corselet à sa base, à épaules presque rectangulaires avec le calus huméral à peine marqué, s'arrondissant à peu près ensemble à l'extrémité, assez finement striées-ponctuées en 8 séries (la ligne juxtasuturale plus nettement imprimée jusque vers le sommet), avec les intervalles pointillés presque aussi serrés et à peine plus finement que les stries ; repli épipleural étroit, graduellement réduit avec le contour de l'élytre et ne formant plus qu'une tranche dès le 3e arceau ventral.

Prosternum avancé en lame très étroite entre les hanches antérieures, couvert d'une ponctuation assez forte, peu serrée, creusé ordinairement de chaque côté d'une fossette antéfémorale à peine pubescente.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, ponctué comme lui, prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires en une lame plus large que le trochanter médian.

Métasternum un peu plus long que le 1er arceau de l'abdomen, à ponctuation un peu moins forte et plus écartée que celle des segments précédents ; orné dans ses deux tiers postérieurs environ d'une impression longitudinale sulciforme avec une ligne médiane bien marquée ; subarcuément émarginé entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er n'égalant pas tout à fait les 3 suivants réunis, s'avançant en lame arrondie entre les hanches postérieures ; à

ponctuation éparse, presque oblitérée ; les 2e à 4e arceaux à peu près imponctués, courts, subégaux ; le 5e du ♂ est à peine plus long que le précédent, assez profondément creusé d'une dépression transversale en arc de cercle, et suivi d'un 6e petit segment supplémentaire ; chez la ♀, le 5e est légèrement plus long que le précédent, et creusé dans son milieu d'une fossette arrondie assez forte.

Hanches antérieures globuleuses, légèrement séparées par le prosternum, peu saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes arrondies, globuleuses, écartées par une lame mésosternale plus large et tronquée au bout ; les postérieures transversales sont environ 2 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans les 2 sexes ; les intermédiaires du ♂ paraissent légèrement subsinués vers le sommet interne. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles peu allongés, subégaux ; le métatarse antérieur est dilaté et un peu pubescent chez le ♂ ; le 3e égale environ les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. La Corse est la patrie de cette remarquable et très rare espèce ; je l'y ai trouvée en battant des buissons morts de chêne vert. D'après une communication de M. H. Brisout de Barneville, elle a été capturée en Algérie. Elle habite également la Morée, où M. Brenske en a rencontré un exemplaire, à Kumani.

Obs. Entre toutes ses congénères, la *C. cucujiformis* est celle qui est le plus fortement aplatie sur le disque des élytres. Cette particularité qui rappelle les Cucujides et lui a valu son nom, m'avait fait croire tout d'abord que j'avais affaire à une véritable *C. foveola* Beck : en effet sauf quelques détails de moindre importance, la description assez étendue de Mannerheim me paraissait devoir lui convenir. Mais de savants entomologistes m'ont fait remarquer que ce type, trop bien caractérisé pour être méconnaissable, n'a jamais été rencontré en Allemagne, tandis que Mannerheim dit de sa *foveola* qu'elle habite le Wurtemberg et la Bavière, où elle est commune.

Rattachée à la *bella* par ses caractères sexuels, elle s'en distingue aisément par la dépression beaucoup plus considérable du corps, par l'absence de saillie tuberculiforme aux tempes (quoique les yeux soient encore un peu séparés du bord antérieur du corselet), par la longueur proportionnelle du sillon métasternal, et aussi par les hanches antérieures qui sont seulement subcontiguës et laissent apercevoir entre elles un prosternum très étroit. Ce dernier caractère rappelle ce qui a lieu

dans un certain nombre d'insectes appartenant à la 2e branche de la famille des Lathridiens. Aussi avais-je songé tout d'abord à placer l'espèce actuelle dans un groupe à part, qui viendrait à la tête du genre; mais pour cela il aurait fallu intervertir complètement l'ordre adopté par les monographes, en la faisant suivre immédiatement par les espèces subdéprimées ou convexiuscules à pubescence courte et couchée, après lesquelles on aurait rangé celles dont la pubescence est longue et le corps toujours plus ou moins notablement convexe. Malgré les avantages de cette disposition nouvelle pour constituer logiquement la série linéaire, les lacunes, malheureusement trop importantes de ma collection, ont mis obstacle à mes investigations sur ce point, et abandonnant cette tâche aux savants placés dans des conditions meilleures, je n'ai pas poursuivi un projet qui n'aurait peut-être pas été justifié par l'étude ultérieure de matériaux plus nombreux, surtout en ce qui concerne les formes exotiques.

9e GROUPE.

Les deux types suivants, qui appartiennent à la faune française, ont été séparés avec quelques autres de toutes les *Corticaria* qui précèdent, principalement parce qu'ils offrent de chaque côté du prosternum une excavation transverse, assez profonde et densément pubescente. Mais, comme on a pu le constater en parcourant les descriptions détaillées, ce caractère se retrouve à des degrés divers chez toutes les espèces qui précèdent. Il m'a donc été impossible d'en tenir compte dans mon tableau, et j'ai dû me borner à les différencier au moyen de la particularité importante présentée par le 5e arceau ventral qui est plan dans les 2 sexes. En raison de leur corselet presque en carré transverse, tantôt aussi large et tantôt plus étroit que les étuis, leur faciès est tout autre que celui du 8e groupe, et leur taille est inférieure.

20. **Corticaria elongata**, Hummel.

Allongée, sublinéaire, déprimée, d'un ferrugineux-testacé uniforme; couverte d'une pubescence couchée un peu plus longue que d'ordinaire.

8e *article des antennes subtransversal. Tête à ponctuation presque oblitérée, offrant après les yeux des tempes en forme de liseré très étroit. Corselet à peu près en carré transverse, environ aussi long que les étuis; couvert d'une ponctuation très fine et assez serrée; bord latéral obsolètement crénelé, avec les 3 ou 4 denticules postérieurs un peu plus distincts; une fovéole arrondie plus ou moins marquée au-devant de l'écusson. Élytres allongées, subparallèles, à épaules presque rectangulaires, offrant 8 séries de points assez forts, régulières et prolongées jusqu'au sommet; avec les intervalles assez larges obsolètement ruguleux et très finement pointillés. Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen, orné d'une ligne longitudinale imprimée dans sa moitié postérieure. 5e arceau ventral plan dans les 2 sexes.*

♂ *Tibias antérieurs* subsinués intérieurement avant le sommet, et ciliés le long du bord interne. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté et garni de quelques longs poils blanchâtres. Un 6e petit arceau supplémentaire à peine distinct au milieu de la pubescence.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement.

Long., 0m0013 à 0m0018 (1/2 à 4/5 lign.); — larg., 0m0006 à 0m0008 (2/7 à 3/10 lign.).

Lathridius elongatus, HUMMEL, Essais entom. IV, pag. 5. — GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, pag. 130, n. 8.

Corticaria elongata, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 44, n. 35. — WATERHOUSE, Trans. ent. Soc. Lond. V, pag. 140, n. 7.— THOMSON, Skand. Coleopt. V, pag. 233, n. 12.— REDTENBACHER, Faun. Austr. (3e édit.), pag. 422.— REITTER, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 429. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 402, n. 30.

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, entièrement d'un ferrugineux-testacé; couvert d'une pubescence d'un fauve pâle assez longue, couchée, et disposée sérialement sur les élytres.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet; un peu inclinée en avant; environ de moitié plus étroite (y compris les yeux) que le prothorax dans sa plus grande largeur, à ponctuation presque entièrement oblitérée; un peu rétrécie et marquée transversalement d'un sillon postoculaire. *Epistome* transverse, rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par

une suture à peine distincte. *Labre* court, arrondi à ses angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant à peine la tête et le corselet pris ensemble, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, en massue ; le 2e un peu plus long que le 3e, ovalaire, allongé, beaucoup plus mince que le 1er, mais encore plus épais que ceux du funicule ; les 3e à 8e subcylindriques, décroissant peu à peu ; le 7e suballongé, le 8e presque transversal ; 9e à 11e formant la massue qui est lâche, allongée, avec les 2 premiers articles subégaux, presque aussi longs que larges, dilatés dès la base, et le 11e, en ovale allongé, un peu moins long que les 2 précédents réunis.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, peu éloignés du corselet ; les tempes sont formées par un bourrelet très étroit.

Pronotum à peu près en carré transverse, environ de la même largeur que les élytres, paraissant un peu plus étroit dans le ♂ que dans la ♀ ; coupé droit en avant avec les angles antérieurs arrondis indistincts, légèrement plus rétréci en s'arrondissant vers l'arrière avec la base subarquée ; côtés non marginés, subcrénelés et ciliés, les 2 ou 3 denticulations qui avoisinent les angles postérieurs plus marquées, et la dernière de celles-ci aboutissant vis-à-vis de la 5e strie des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation très fine et assez serrée, avec une fossette arrondie plus ou moins marquée au-devant de la base, et parfois aussi une fossette de chaque côté sur le disque.

Écusson très apparent, transversal, parfois sillonné en travers près de son sommet.

Élytres allongées, subparallèles, déprimées, subrectangulaires aux épaules, avec le calus huméral à peine sensible, s'arrondissant ensemble à l'extrémité, assez fortement et régulièrement ponctuées-striées en huit séries, avec les intervalles assez larges, obsolètement ruguleux, sérialement et très finement pointillés ; repli épipleural médiocre, graduellement rétréci avec le contour de l'élytre et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum très obtus au-devant des hanches antérieures, parsemé de points assez fins et plus ou moins oblitérés, très nettement orné sur les flancs de chaque côté d'une fossette transverse antécoxale qui part de la hanche, et se prolonge presque jusqu'à la marge latérale ; cette fossette est ordinairement garnie d'une pubescence couchée assez dense.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, environ aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen ; couvert d'un guillochis extrêmement fin et d'une ponctuation assez fine et plus ou moins serrée ; offrant, dans sa moitié postérieure au moins, une ligne longitudinale médiane imprimée ; subanguleusement émarginé entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments ; à ponctuation souvent à peine distincte : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis, formant en avant une saillie intercoxale à pointe arrondie ; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux, le 5e plan dans les 2 sexes, un peu plus long que le précédent chez la ♀, de même longueur que le 4e chez le ♂ et suivi d'un 6e segment supplémentaire très petit, qui est à peine distinct au milieu de la pubescence.

Hanches antérieures subglobuleuses, contiguës ; les médianes arrondies, séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures, transversales, sont environ 2 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀, subsinués intérieurement avant le sommet et ciliés le long du bord interne chez le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles subégaux (le 2e à peine plus court que le 1er) ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; le métatarse antérieur du ♂ est un peu dilaté et garni de quelques longs poils blanchâtres. *Ongles* simples.

Habitat. Assez commune dans toute l'Europe sous les détritus des végétaux, au pied des arbres. J'en ai vu des exemplaires de Suède, d'Angleterre, de Saxe, de Suisse, d'Autriche, de Hongrie et de Dalmatie. En France, elle paraît vivre dans toutes les régions. M. E. Revelière l'a prise abondamment à Portovecchio (Corse), sous des foins nouvellement coupés. La collection de M. Sharp renferme des individus provenant de la Nouvelle-Zélande.

Obs. La forme particulière du corselet donne à la *C. elongata* un aspect qui ne ressemble à celui d'aucune autre espèce du genre. Son corps déprimé, à peu près de même largeur partout, avec les stries ponctuées des étuis prolongées jusqu'au sommet, la font distinguer à première vue de la *fenestralis*.

M. Thomson en a séparé un insecte de Laponie, qui ne paraît guère différer que par la denticulation plus forte des bords latéraux prothoraciques, et par la forme moins obtuse du sommet des élytres ; il l'a

nommée *C. spinulosa* (Opusc. ent. IV, pag. 385). Si cette forme est spécifiquement distincte, il faudra changer ce nom déjà attribué par Mannerheim à une espèce de l'Amérique russe. M. Reitter propose de l'appeler *C. Thomsoni* (Bestimmungs-Tabellen III, pag. 26).

21. Corticaria fenestralis, Linné.

Oblongue, subconvexe, presque glabre, ou à pubescence rare, courte et couchée ; d'un ferrugineux plus ou moins sombre, avec la tête, la poitrine et l'abdomen rembrunis ; parfois d'un brun châtain avec les antennes et les pattes ferrugineuses ; *ou au contraire entièrement testacée.* 8e *article des antennes presque globuleux. Tête à ponctuation écartée, assez fine, dépourvue de tempes distinctes en arrière des yeux. Corselet en carré subtransverse, notablement plus étroit que les élytres, à ponctuation médiocre, assez serrée ; bord latéral obsolètement crénelé, avec les* 3 *ou* 4 *denticules postérieurs à peine distincts ; une fossette arrondie, ordinairement assez légère, au-devant de l'écusson. Élytres subovales, faiblement élargies vers le milieu, offrant* 8 *séries de points assez fins, plus ou moins oblitérés vers le sommet, sauf la strie suturale qui est plus profonde et atteint l'extrémité, avec les intervalles obsolètement subruguleux et à peine régulièrement pointillés. Métasternum subégal au* 1er *arceau de l'abdomen, orné d'un sillon longitudinal dans sa moitié postérieure.* 5e *segment ventral plan dans les* 2 *sexes.*

♂ *Tibias antérieurs* subsinués intérieurement avant le sommet. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté. Un 6e arceau ventral supplémentaire très petit.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement.

Long., 0m0015 à 0m0018 (2/3 à 4/5 lign.) ; — larg., 0m0007 à 0m0008 (1/3 à 3/10 lign.).

Dermestes fenestralis, Linné, Faun. Suec. pag. 143, n. 423 ; — Syst. nat. II, pag. 563, n. 15.

Corticaria fenestralis, Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 430. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 403, n. 31.

Lathridius ferrugineus, MARSHAM, Ent. Brit. I, pag. 111, n. 15. — GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, pag. 131, n. 9. — ZETTERSTEDT, Ins. Lapp. pag. 199, n. 5.
Corticaria ferruginea, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 45, n. 36. — WATERHOUSE, Trans. ent. Soc. Lond. V, pag. 141, n. 8. — THOMSON, Skand. Coleopt. V, pag. 234, n. 13.
Lathridius nigricollis, ZETTERSTEDT, Ins. Lapp. pag. 199, n. 6.
Lathridius rufulus, ZETTERSTEDT, loc. cit. pag. 199, n. 7.
Lathridius nigriceps, WALTL, Käf. Passau, in Isis 1839, III, pag. 224.
Corticaria subacuminata, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr, V, pag. 46, n. 37.
Corticaria deleta, MANNERHEIM, Bull. Mosc. 1853, III, pag. 212 (1). — MOTSCHULSKY, Bull. Mosc. 1867, I, pag. 86.

Corps oblong, très peu déprimé, assez brillant, couvert d'une pubescence pâle, fine et très courte, sujette à disparaître par le frottement; d'un brun châtain avec les antennes et les pattes ferrugineuses, ou d'un ferrugineux plus ou moins sombre avec la tête, la poitrine et l'abdomen rembrunis ; rarement testacé en entier, sauf les yeux qui sont noirs.

Tête moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, un peu inclinée en avant, d'un tiers au moins plus étroite (y compris les yeux) que le prothorax dans sa plus grande largeur, à ponctuation écartée, assez fine. *Epistome* transverse, rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture à peine distincte. *Labre* court, arrondi à ses angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, environ de même longueur que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, presque globuleux ; le 2e, un peu plus long que le suivant, ovalaire allongé, beaucoup plus mince que le 1er, mais encore plus épais que ceux du funicule ; 3e à 8e subcylindriques, allongés, décroissant peu à peu jusqu'au 8e qui est presque globuleux ; 9e à 11e formant la massue qui est lâche, allongée, avec les 2 premiers articles subglobuleux, et le dernier en ovale allongé, un peu moins long que les 2 précédents pris ensemble.

(1) N'ayant pas en ce moment sous la main le volume du Bulletin de Moscou, j'emprunte au Catalogue de Munich le chiffre de la pagination qui n'est pas conforme à l'indication donnée par Motschulsky ; cet auteur *(loc. cit.)* renvoie en effet à la page 120, n. 169. — Les indications fournies par l'Abeille de M. de Marseul (XVIII, 1881, pag. 120) sont absolument inexactes, puisqu'elles se rapportent à la *C. diluta* de Mannerheim et de Motschulsky, qui est une toute autre espèce.

Yeux arrondis, proéminents, occupant environ les deux tiers du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, contigus au corselet et dépourvus de tempes distinctes.

Pronotum en carré subtransverse ; visiblement plus étroit que les élytres, coupé droit en avant avec les angles antérieurs arrondis indistincts ; à peine plus rétréci vers la base qui est subarquée ; côtés non marginés, obsolètement crénelés, ciliés, offrant 3 ou 4 petites denticulations vers les angles postérieurs qui sont obtus et font face environ à la 5e strie des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation médiocre, assez serrée, à peine plus forte que celle des étuis, avec une fossette arrondie, ordinairement assez légère, au-devant de la base.

Écusson très apparent, transverse, sillonné en travers près de son sommet.

Élytres subovales, faiblement élargies vers le milieu, subrectangulaires aux épaules avec le calus huméral un peu saillant, s'arrondissant ensemble à l'extrémité, assez finement ponctuées-striées en 8 séries plus ou moins obsolètes en arrière, à l'exception de la strie juxtasuturale qui est plus profonde et atteint le sommet ; les intervalles obsolètement et transversalement subruguleux sont à peine régulièrement pointillés ; repli épipleural médiocre, graduellement rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle obtus au-devant des hanches antérieures, très nettement marqué sur les flancs de chaque côté d'une fossette transverse antécoxale, garnie d'une pubescence couchée assez dense.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen, couvert d'une ponctuation peu serrée, plus ou moins oblitérée ; offrant sur la moitié postérieure un sillon longitudinal médian ; émarginé en angle très obtus entre les hanches postérieures, avec une petite incision au milieu.

Abdomen de 5 segments imponctués, ou à ponctuation fine, éparse, à peine distincte : le 1er n'égalant pas tout à fait les 3 suivants réunis, formant en avant une saillie intercoxale subarrondie ; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux ; le 5e plan dans les 2 sexes, un peu plus long que le précédent ; chez le ♂, il est suivi d'un 6e segment supplémentaire très petit.

Hanches antérieures subglobuleuses, contiguës, saillantes en dehors

des cavités cotyloïdes ; les médianes arrondies, séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont environ 2 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀, subsinués intérieurement avant le sommet chez le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e un peu plus court) ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; le métatarse antérieur du ♂ est subdilaté. *Ongles* simples.

Habitat. Cette espèce paraît rare, au moins en France : je n'en ai vu aucun exemplaire de cette provenance ; mais M. H. Brisout de Barneville l'indique des Landes et de Châteauroux. Les échantillons que je possède ont été recueillis en Angleterre et dans les régions boréales de l'Europe (Nord de l'Allemagne, Russie, Laponie). On l'a cependant trouvée au Caucase. Elle habite également l'extrême nord de l'Amérique (Kenaï, territoire d'Alaska), d'où proviennent des types que j'ai acquis de M. le Dr Schaufuss.

Obs. La coloration très variable a donné lieu aux descripteurs de désigner cette même espèce sous plusieurs noms différents. Zetterstedt a appelé *L. rufulus* les exemplaires entièrement pâles, *L. ferrugineus* ceux dont la tête, la poitrine et l'abdomen sont rembrunis (c'est aussi le *L. nigriceps* de Walt), enfin *L. nigricollis* ceux qui ont en outre le corselet obscur. La *C. deleta* de Mannerheim est au contraire une variété par excès de couleur noire. A part cette diversité de teintes, il n'existe réellement aucun caractère morphologique qui autorise leur séparation.

La *C. fenestralis* est bien distincte de l'*elongata*, outre sa coloration, par son corps assez convexe, presque glabre ou à pubescence rare et courte, par son corselet notablement plus étroit que les élytres, et par les stries ponctuées de celles-ci s'oblitérant après le milieu. Elle rappelle davantage les espèces du groupe de la *serrata :* elle a, comme celles-ci, la tête dépourvue de tempes distinctes et les yeux presque contigus au bord antérieur du corselet ; mais ici le 5e arceau ventral est plan dans les 2 sexes ; le prothorax nullement cordiforme est plutôt en carré transverse notablement plus étroit que les étuis, etc.

Par son contour général, et par la denticulation presque entièrement obsolète du corselet, l'espèce actuelle forme convenablement le passage vers le genre qui suit.

Genre *Melanophthalma*, MOTSCHUSLKY.

MOTSCHULSKY, Bull. Mosc. 1866, III, pag. 269.
ÉTYMOLOGIE : μέλας, noir; ὀφθαλμὸς, œil.

CARACTÈRES. — *Corps* ovale, généralement assez court, convexe, pubescent, alutacé. *Front* uni, séparé de l'épistome par une strie plus ou moins distincte. *Antennes* de 11 articles, insérées en dessus à l'angle antérieur du front et terminées par une massue de deux ou trois articles allongés. *Yeux* latéraux, globuleux, plus ou moins proéminents, composés de facettes assez grossières. *Pronotum* sans côtes discales, très obsolètement crénelé mais non rebordé latéralement, marginé à sa base et très souvent pourvu au-devant de celle-ci d'une impression transversale ou d'une fossette. *Écusson* très distinct. *Élytres* ne cachant presque jamais tout le pygidium, ornées de 8 stries ponctuées et d'une pubescence couchée, ordinairement assez fine et courte, disposée en séries sur les stries et sur les intervalles. *Prosternum* raccourci en angle obtus au-devant des hanches antérieures, et marqué le long de celles-ci d'une ligne de points enfoncés qui forment une sorte de fossette transversale. *Métasternum* assez légèrement, parfois à peine distinctement sillonné ou fovéolé au milieu de sa base. *Hanches* antérieures contiguës; les médianes et les postérieures inégalement distantes. *Abdomen* de 6 segments dans les deux sexes : le 1er le plus long, les suivants courts, les deux derniers généralement garnis d'une pubescence plus épaisse qui les rend parfois difficiles à distinguer. *Tarses* à 1er article un peu plus long que le 2e ; le 3e égale les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

OBS. La structure des antennes, composées de 11 articles, dont les 9e et 10e ne sont jamais transverses, suffit à distinguer immédiatement les *Melanophthalma* des *Migneauxia* qui les suivent. Il serait plus facile de les confondre avec les espèces du genre *Corticaria* proprement dit, si l'on ne faisait attention surtout à la présence de six segments abdominaux dans les deux sexes : c'est là en effet le caractère principal de leur organisation différente, mais il faut y ajouter un certain nombre de traits dont la réunion contribue à leur donner une physionomie spéciale, tels que la forme du corps plus ramassée, l'impression ante-basilaire du corselet

plus ou moins prolongée transversalement, les élytres subtronquées à l'extrémité et laissant presque toujours une partie du pygidium à découvert, la fossette latérale du prosternum transverse, non pubescente, le sillon métasternal court et peu marqué, souvent obsolète, etc. On peut remarquer en outre qu'aucune *Corticaria vraie* (1) ne possède de lignes obliques imprimées sur le premier arceau ventral à partir de l'insertion des hanches, ni les tibias antérieurs du ♂ pourvus à leur face postéro-interne d'une dent saillante, tandis que l'une ou l'autre de ces singularités existe chez les *Melanophthalma*.

Ce genre a été créé par Motschulsky, mais cet auteur semble avoir été guidé par le faciès et par quelques détails peu importants plutôt que par l'ensemble des caractères vraiment essentiels. Aussi a-t-il laissé parmi les *Corticaria* plusieurs espèces qui appartiennent manifestement au groupe actuel. C'est à M. Reitter qu'appartient l'honneur d'en avoir donné une formule valable (Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 431), à laquelle en'ai apporté que de très légères modifications, nécessitées par une observation plus minutieuse. Le nom, donné par Motschulsky, et adopté d'abord par le savant auteur de la Revision des Lathridiides européens (2), me paraît devoir être conservé malgré la raison qui a porté ce dernier à le changer en *Corticarina*, dans ses *Bestimmungs-Tabellen* (III, pag. 28). Si cette appellation nouvelle a l'avantage de rappeler de suite les affinités du groupe actuel avec le précédent, elle est en opposition avec les droits acquis à la priorité de publication et surcharge sans nécessité la synonymie, outre qu'elle est sujette à plusieurs inconvénients justement signalés par M. Maurice des Gozis (Abeille, XVIII, pag. 161). Quant à rejeter la dénomination primitive pour la remplacer par *Melanopsis* ou plutôt par *Oropsime*, sous prétexte que *Melanophthalma* serait un nom « essentiellement spécifique », cela me semble tout à fait inadmissible, l'adoption d'une pareille mesure entraînant logiquement après elle un bouleversement complet de la nomenclature reçue dans les diverses branches de la zoologie.

L'excessive variabilité de ces insectes a été cause que beaucoup de

(1) Je ne parle bien entendu que des espèces françaises et de celles de la faune circa-méditerranéenne que j'ai pu examiner ; il pourrait se faire qu'il en fût autrement chez celles qui me sont inconnues, surtout parmi les exotiques.

(2) En parcourant la 3e édition du *Catalogus Coleopterorum Europæ et Caucasi* (Berlin, 1883, pag. 82), je vois avec plaisir que M. Reitter est revenu à cette première appellation, ne conservant le nom de *Corticarina* que pour désigner un sous-genre.

formes plus ou moins divergentes ont été décrites à tort comme constituant des espèces distinctes. Celles qui appartiennent à la faune européenne doivent être ramenées à un petit nombre de types suffisamment caractérisés, huit ou neuf tout au plus, qui, à l'exception de la seule *M. ovalipennis* Reitter, se rencontrent dans les limites de notre territoire. M. Reitter les partage en deux sous-genres : le premier, auquel il réserve le nom de *Melanophthalma* Motsch., comprend les 4 espèces dont le prothorax, toujours beaucoup plus étroit que les élytres, peu arrondi et parfois anguleux latéralement, n'a pas les angles postérieurs denticuliformes, et offre d'ordinaire au-devant de la base une ligne transversale peu marquée au milieu et plus enfoncée sur les côtés, sans fovéole antéscutellaire *(M. gibbosa, transversalis, fuscipennis* et *distinguenda)* ; le second, qu'il appelle *Corticarina*, se reconnaît au prothorax transverse, assez fortement et régulièrement arrondi sur les côtés, à angles postérieurs prolongés en denticule saillant, et à la fossette ovale transverse, quoique parfois obsolète, qui orne le milieu basal du pronotum *(M. similata, ovalipennis, fuscula, fulvipes* et *truncatella)*. J'ai préféré diviser simplement le genre en sections, basées sur des caractères d'une stabilité absolue et plus faciles à apprécier lorsqu'on n'a pas sous les yeux toute une série d'insectes. Voici le tableau synoptique de nos espèces françaises :

A. *Deux lignes* obliques imprimées sur le 1er segment abdominal. *Tibias antérieurs* simples dans les 2 sexes. *Yeux* non contigus au bord antérieur du corselet.

a. *Massue antennaire* tri-articulée. *Métasternum* échancré en angle entre les hanches postérieures.

b. *Antennes* ferrugineuses, avec la massue généralement obscure. *Prothorax* ne formant pas d'angle distinct sur le milieu des côtés qui sont plus ou moins arrondis. *Dernier article* des tarses antérieurs simple dans les deux sexes. . . . . TRANSVERSALIS.

bb. *Antennes* entièrement ferrugineuses. *Prothorax* plus ou moins nettement anguleux vers le milieu de ses côtés. *Dernier article* des tarses antérieurs du ♂ armé en dessous d'une dent épineuse. . . . . DISTINGUENDA.

aa. *Massue antennaire* de deux articles seulement. *Métasternum* échancré en arc entre les hanches postérieures. . . FUSCIPENNIS.

AA. *Point de lignes obliques* sur le 1er segment abdominal. *Tibias antérieurs* du ♂ armés d'une dent épineuse à leur côté

interne. *Yeux* contigus au bord antérieur du corselet (1). *Métasternum* tronqué droit entre les hanches postérieures (ou n'ayant tout au plus qu'une très petite échancrure accidentelle au milieu).

B. *Tête* fortement et densément ponctuée. *Pronotum* beaucoup plus étroit que les élytres, marqué peu après le milieu d'une impression transversale qui atteint presque les bords, sans fossette médiane transverse. La *dent épineuse* des tibias antérieurs du ♂ située environ au quart apical. . . . . GIBBOSA.

BB. *Tête* à ponctuation fine et plus ou moins obsolète. *Pronotum* offrant généralement au-devant de sa base et plus près de celle-ci une fossette médiane transverse. La *dent épineuse* des tibias antérieurs du ♂ située peu après le milieu.

c. *Corselet* à peine plus large que long, notablement plus étroit que les élytres à leur base, orné au-devant de l'écusson d'une fossette transversale très profonde, et ordinairement de deux autres fossettes latérales plus faibles placées près des angles postérieurs. . . . . SIMILATA.

cc. *Corselet* fortement transverse et arrondi sur les côtés.

d. *Massue des antennes* obscure. *Tête*, *corselet* et *élytres* d'un brun ou d'un rouge plus ou moins sombre. *Fossette prothoracique* antéscutellaire assez profonde, en ovale transverse. . . . . FUSCULA.

dd. *Massue des antennes* concolore. *Tête* et *corselet* au moins d'un testacé pâle ou d'un rouge ferrugineux. *Fossette prothoracique* moins profonde, et d'ordinaire en ovale arrondi, ou obsolète.

e. *Dessous du corps* entièrement testacé comme le dessus. *Corselet* égalant presque dans son milieu la plus grande largeur des élytres. . . . . TRUNCATELLA.

ee. *Dessous du corps* brun. *Élytres* parfois d'un noir brunâtre. *Corselet* toujours plus étroit dans son milieu que la plus grande largeur des élytres. . . . FULVIPES.

1. **Melanophthalma transversalis**, Gyllenhal.

Ovale-oblongue, un peu convexe, couverte d'une courte pubescence couchée. Corps d'un brun ferrugineux obscur, ou d'un rouge ferrugineux,

(1) Ce caractère ne peut être facilement constaté que chez les individus dont la tête a gardé la position normale ; car il arrive parfois que, soit par l'effet de la benzine ou des autres moyens employés pour asphyxier les insectes, soit à la suite d'un ramollissement trop prolongé, la tête sort de la cavité prothoracique.

parfois avec la suture et le bord latéral des élytres rembrunis. Antennes ferrugineuses avec la massue tri-articulée généralement obscure. Yeux non contigus au bord antérieur du corselet. Front parsemé de gros points un peu écartés. Pronotum transverse, un peu arrondi sur les côtés, beaucoup plus étroit que les élytres à sa base, avec les angles postérieurs presque droits subacuminés; chagriné et recouvert d'une ponctuation plus ou moins grosse et profonde, mais pas très serrée; une impression transversale arquée, parfois obsolète, au-devant de la base. Élytres légèrement striées-ponctuées, avec les intervalles planiuscules souvent pointillés ou ponctués en série sur tout ou partie de leur longueur. Métasternum émarginé en angle obtus par la saillie intercoxale. Premier arceau ventral marqué de deux lignes longitudinales obliques. Tibias et tarses antérieurs simples dans les deux sexes.

Long.: $0^{m}0013$ à $0^{m}002$ (3/5 à 9/10 lign.); — larg.: $0^{m}0005$ à $0^{m}0008$ (1/4 à 3/10 lign.).

Lathridius transversalis, GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, pag. 133, n. 11.
Corticaria transversalis, MANNERHEIM, in Germ. Zeitsch. V, pag. 51, n. 42. — THOMSON, Skand. Col. V, pag. 235, n. 15. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 3e édit. pag. 423. — SEIDLITZ, Faun. Balt. pag. 170. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. Ent. Fr. 1881. pag. 407, n. 34.
Melanophthalma transversalis, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc. 1866, III, pag. 272. — REITTER, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 436.
Corticaria curticollis MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 47, n. 38.
Corticaria taurica, MANNERHEIM, loc. cit. pag. 51, n. 43.
Corticaria brevicollis, MANNERHEIM, loc. cit. pag. 52, n. 44. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 3e édit. pag. 423.
Corticaria hortensis, MANNERHEIM, loc. cit. pag. 52, n. 45.
Corticaria crocata, MANNERHEIM, loc. cit. pag. 53, n. 46. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 3e édit. pag. 424.
Corticaria suturalis, MANNERHEIM, loc. cit. pag. 58, n. 52.
Corticaria pallens, MANNERHEIM, loc. cit. pag. 58, n. 53.
Corticaria sericea, MANNERHEIM, loc. cit. pag. 60, n. 56.
Corticaria Wollastoni, WATERHOUSE, Trans. ent. Soc. Lond., V, (1859), pag. 143 n. 10.
Melanophthalma maura, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc., 1866, III, pag. 271.
Melanophthalma albipilis, REITTER, Stett. Ent. Zeit., 1875. pag. 435.
Melanophthalma moraviaca, REITTER, loc. cit., pag. 435.

Corps en ovale oblong, un peu convexe, à pubescence courte, cendrée, couchée sur les élytres; brun ferrugineux obscur ou rouge ferrugineux,

parfois avec la suture et le bord latéral des étuis plus ou moins rembrunis; les antennes (à massue ordinairement obscure) et les pattes ferrugineuses.

Tête à peu près aussi longue que large, transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le corselet, un peu moins large (y compris les yeux) que le bord antérieur de celui-ci, un peu inclinée en avant, légèrement resserrée et parfois marquée en arrière des yeux d'un sillon transverse qui est d'ordinaire caché sous le pronotum ; offrant de gros points écartés plus ou moins superficiels parsemés sur sa surface qui est assez unie, subconvexe. *Épistome* transversal, à suture frontale obsolète et indistincte, situé sur le même plan que le front, rétréci à la base par l'insertion antennaire. *Labre* large, court, transverse, dilaté et arrondi sur les côtés avec le bord antérieur faiblement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant presque la longueur de la tête et du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e moins épais que le précédent, mais plus gros que ceux qui suivent, moins long que le 1er, subcylindrique ; les 3e à 8e assez minces, subcylindriques, diminuant peu à peu de longueur, tous plus longs que larges ; la massue commence évidemment au 9e article, qui est obconique, moitié plus allongé que le 8e, et deux fois plus épais que lui au sommet ; le 10e article est obconique, encore un peu plus épais, au moins aussi long que large ; le 11e égale en dilatation le sommet du précédent, est environ une fois et demie aussi long que large, et de forme presque ovale.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par un léger intervalle, les tempes formant comme une sorte de tubercule surmonté d'un petit bouquet de poils.

Pronotum court, transverse, beaucoup moins large que les élytres, coupé à peu près droit en devant et à la base, avec les angles antérieurs émoussés, indistincts ; plus rétréci en avant qu'en arrière ; arrondi sur les côtés surtout antérieurement, de sorte que la plus grande largeur est un peu avant le milieu ; le bord latéral non marginé, cilié, et très obsolètement crénelé ; les angles postérieurs sont presque droits et tombent sur la base, en formant une petite dent, entre la 4e et la 5e strie des élytres ; la surface est finement guillochée et ponctuée plus ou moins grossièrement et profondément, mais pas très serré ; au-devant de la

base, une impression transverse, arquée, plus ou moins forte (parfois entièrement obsolète), s'étendant jusqu'au bord latéral (1).

Écusson très apparent, tout à fait transversal.

Élytres en ovale oblong, convexes, subarrondies aux angles huméraux, très faiblement dilatées sous l'épaule, légèrement courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble à l'extrémité où elles sont subtronquées, avec l'angle sutural prolongé parfois en une petite saillie subacuminée, et laissant à découvert, surtout chez les ♀, une portion du pygidium ; légèrement striées-ponctuées de 8 séries de points peu serrés, qui s'oblitèrent souvent vers le sommet ; les séries latérales sont ordinairement plus fortes ; intervalles un peu élevés, sérialement pointillés, ornés de poils couchés comme ceux des stries ; tantôt les points sont plus faibles ou presque aussi forts que ceux des stries, tantôt ils sont à peine visibles à partir du milieu ; repli épipleural pas très large, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e segment abdominal.

Prosternum en angle très obtus au devant des hanches antérieures, orné en avant et le long du bord d'une ligne de points plus ou moins marqués ; une autre série de points plus nette se montre de chaque côté, où elle forme une ligne antécoxale.

Mésosternum uni, à peu près de la longueur du trochanter médian, se terminant au milieu des hanches intermédiaires.

Métasternum beaucoup plus allongé que le mésosternum, un peu moins long que le 1er segment ventral, à peine marqué au bord postérieur d'une dépression sulciforme, qui est même parfois complètement indistincte (2), émarginé triangulairement en cet endroit par la saillie intercoxale de l'abdomen, un peu bombé avant le sillon qui longe les hanches postérieures ; parsemé, surtout latéralement, de points plus ou moins enfoncés.

Abdomen de 6 segments : le 1er égale les deux suivants réunis ; il s'avance en pointe subarrondie entre les hanches postérieures, et il est orné de deux lignes longitudinales obliques qui n'atteignent pas ou atteignent à peine le bord du 2e arceau ; les trois segments suivants sont courts, subégaux ; le 5e est un peu plus long que le 4e ; il est suivi d'un 6e segment transversal, souvent difficile à percevoir au milieu de la pubescence plus épaisse qui recouvre cette partie.

(1) Chez quelques individus, qui paraissent mal conformés, il existe de chaque côté sur le disque une fossette allongée.

(2) Ce sont généralement les ♀, dont le métasternum est moins ou à peine longitudinalement sillonné. La même remarque s'applique à plusieurs autres espèces.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës ; les médianes, arrondies, sont séparées par la plaque mésosternale qui est environ aussi large que l'une d'elles ; les postérieures, transversales, sont au moins deux fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples dans les deux sexes. *Tarses* ayant leurs deux premiers articles faiblement allongés, linéaires; le 2e un peu plus court que le 1er ; le 3e dépasse les deux précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

HABITAT. Cette espèce paraît commune dans toute l'Europe, jusqu'aux régions caucasiques et en Arménie ; il est probable qu'elle est cosmopolite. J'en ai vu des exemplaires provenant des contrées les plusdiverses de notre territoire. En Corse, on la prend sur les tamarix et sur plusieurs autres plantes. Perris la capturait abondamment en secouant des fagots de branches de chêne et de châtaignier qui avaient conservé leur feuillage.

OBS. Par suite de sa diffusion sous des climats très divers, la *M. transversalis* est soumise à de nombreuses variations qui ont donné lieu aux descripteurs de se méprendre sur la valeur des formes observées. Aussi, comme on l'a vu plus haut, la liste synonymique est-elle fort longue.

Le type, décrit par Gyllenhal, est de petite taille, et sa coloration est entièrement d'un brun noirâtre. La *M. brevicollis* Mannerh., avec la même coloration, a le pronotum un peu plus densément ponctué, et les élytres sensiblement rugueuses. La *M. hortensis* Mannerh. est également de couleur sombre, mais ses élytres plus claires ont la suture rembrunie ; sa taille est un peu plus forte. La *M. suturalis* Mannerh. est représentée par des échantillons plus grands, d'un rouge ferrugineux, à suture élytrale noire, dont le pronotum offre les traces d'une fovéole antéscutellaire. La *M. crocata* Mannerh. est entièrement ferrugineuse, et l'impression postérieure du corselet est interrompue au milieu. La *M. taurica* Mannerh. a une petite taille, une coloration claire, et les intervalles des élytres moins ruguleux. Les *M. curticollis* Mannerh. et *maura* Motsch. ne sont que des individus plus grands et entièrement roux ferrugineux, chez lesquels la suture des élytres est parfois rembrunie. La *M. pallens* Mannerh. est formée par des échantillons de couleur pâle, ayant l'impression prothoracique plus ou moins oblitérée (1). La *M. Wollastoni* Waterh., dont

(1) Motschulsky regarde cette espèce comme ayant la massue antennaire bi-articulée (ce qui n'est pas exact), et il la range pour ce motif parmi les *Cortilena* (Bull. Mosc. 1867, I, pag. 95-96), genre établi principalement sur cette particularité, à laquelle on ne peut certainement accorder ici une valeur générique.

j'ai reçu d'Angleterre un exemplaire qui correspond très exactement à la description, est un insecte assez grand, d'un brun de poix avec les élytres plus claires, rembrunies à la suture et à la marge latérale ; c'est à bon droit qu'elle a été réunie à la *M. transversalis*. La *M. albipilis* Reitter, que l'auteur lui-même a reconnu être une variété de l'espèce actuelle, diffère du type seulement parce qu'elle est couverte de poils fins, blanchâtres, presque en forme de squamules, formant sur les élytres des séries assez serrées. Il faut en dire autant de la *M. sericea* Mannerh. qui lui ressemble beaucoup, mais dont le prothorax est plus fortement transverse, et à peine imprimé au-devant de la base. Enfin la *M. moraviaca* Reitter a été fondée sur de grands exemplaires obscurs, dont le corselet est plus fortement dilaté-arrondi avant le milieu ; l'auteur admet de même qu'elle doit être réunie aux précédentes.

L'espèce appartient à la section caractérisée par des yeux non contigus au bord antérieur du corselet, par les tibias antérieurs simples dans les 2 sexes, et par la présence constante de deux lignes abdominales obliques, qui partent de l'insertion des hanches postérieures ; mais l'échancrure en angle obtus que la saillie intercoxale fait au métasternum, et la massue antennaire composée de trois articles, la distinguent aisément de la *M. fuscipennis*. Plus voisine de la *M. distinguenda*, on la reconnaîtra surtout à la forme du prothorax, dont le bord latéral est plus ou moins sensiblement arrondi, au lieu de former un angle vers le milieu ; la ponctuation du pronotum est aussi un peu écartée, et les antennes ont la massue généralement obscure, sauf dans quelques variétés. M. H. Brisout de Barneville ajoute que les intervalles des stries sont pointillés en séries obsolètement, tandis qu'ils sont imponctués chez la *M. distinguenda*. J'avoue n'avoir pu saisir cette différence : la pubescence sériale qui recouvre les élytres me paraît émerger toujours du fond des points, et ceux-ci sont plus ou moins marqués suivant les individus.

2. Melanophthalma distinguenda, Comolli.

Ovale-oblongue, un peu convexe, couverte d'une pubescence couchée assez longue. Tête, corselet, antennes entières, et pattes d'un rouge ferrugineux, élytres d'un noir brun ; (parfois unicolore, soit testacée, soit brune). Massue antennaire composée de trois articles. Yeux non contigus

au bord antérieur du corselet. Front à ponctuation assez forte et plus ou moins serrée. Pronotum transverse, distinctement anguleux vers le milieu de ses côtés, beaucoup plus étroit que les élytres à sa base, à angles postérieurs obtus ou presque droits, chagriné et ponctué assez finement et densément, avec une impression ante-basale assez profonde surtout latéralement. Élytres d'ordinaire assez légèrement striées-ponctuées, avec les intervalles étroits, un peu élevés, paraissant pointillés en séries. Métasternum émarginé en angle obtus par la saillie intercoxale. Premier arceau ventral marqué de deux lignes longitudinales obliques. Tibias antérieurs simples dans les deux sexes.

♂ *Dernier article* des tarses antérieurs armé en dessous vers le milieu d'une dent épineuse assez forte.

♀ *Tarses antérieurs* à dernier article simple.

Long. : 0m0015 à 0m002 (2/3 à 9/10 lign.); — larg. : 0m0006 à 0m0008 (2/7 à 3/10 lign.)

Lathridius distinguendus, Comolli, Coleopt. Novoc., pag. 38, n. 80.

Corticaria distinguenda Mannerheim, in Germ. Zeitschr., V, pag. 61, n. 57. — Redtenbacher, Faun. austr., 3e édit., pag. 424. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 409, n. 36.

Melanophthalma distinguenda, Motschulsky, Bull. Mosc., 1866, III, pag. 282. — Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 438.

Corticaria pusilla, Melsheimer (nec Mannerheim), Proceed. Acad. Phil. 1844, pag. 116.

Corticaria angulosa, Motschulsky, Bull. Mosc., 1849, III, pag. 90, n. 85.

Corticaria parvicollis, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 62, n. 59.

Corticaria pumila, Le Conte, Proceed. Acad. Phil., 1855, pag. 302, n. 21.

Corticaria angulata, Wollaston, Cat. Can., 1864, pag. 148.

Corps en ovale oblong, un peu convexe, couvert d'une pubescence assez longue, cendrée, couchée sur les élytres ; de coloration assez variable ; ordinairement tête et corselet d'un rouge ferrugineux, avec les élytres d'un brun plus ou moins noir, et les antennes entières ainsi que les pattes d'un rouge ferrugineux ou d'un testacé pâle ; parfois presque unicolore testacé, ou brun.

Tête à peu près aussi longue que large, transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le corselet, aussi large (y compris les yeux) que le bord antérieur de celui-ci, un peu inclinée en avant, légèrement resserrée et marquée d'un sillon transverse en arrière des yeux ;

offrant une ponctuation assez forte et plus ou moins serrée, tantôt sur sa surface qui est assez unie et subconvexe, tantôt le long des yeux seulement et obsolète sur le milieu du front. *Épistome* transverse, rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture plus ou moins distincte. *Labre* large, court, transverse, dilaté et arrondi sur les côtés, avec le bord antérieur à peine distinctement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant environ la longueur de la tête et du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e moins épais et un peu moins long que le précédent, subcylindrique ; les 3e à 8e assez minces, plus longs que larges, mais diminuant graduellement de longueur ; la massue commence manifestement au 9e article, qui est obconique, moitié plus allongé que le 8e, et beaucoup plus dilaté que lui au sommet ; le 10e article est obconique, subégal au précédent et encore plus épais ; le 11e, aussi gros que le 10e, est en ovale allongé, sans toutefois égaler les deux précédents pris ensemble.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire ; séparés du corselet par un léger intervalle, les tempes formant comme une sorte de tubercule surmonté d'un petit bouquet de poils.

Pronotum court, plus ou moins transverse, beaucoup moins large que les élytres, coupé droit en devant et à la base, avec les angles antérieurs obtus, mais distincts ; côtés non marginés, très faiblement crénelés et ciliés, formant vers le milieu un angle plus ou moins sensible, un peu plus rétrécis en devant qu'à la base, où les angles sont obtus et viennent tomber sur la base des élytres entre la 4e et la 5e strie ; la surface est chagrinée et ponctuée assez finement et pas très densément ; au devant de la base, une impression transversale, assez profonde surtout des deux ctôés, continuée jusqu'au bord latéral.

Écusson très apparent, tout à fait transversal.

Élytres en ovale oblong, un peu convexes, légèrement arrondies aux angles huméraux, avec le calus à peine saillant, très faiblement dilatées sous l'épaule, un peu courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble à l'extrémité et laissant parfois à découvert une portion du pygidium ; striées-ponctuées de 8 séries de points plus ou moins forts ; intervalles pas très larges, parfois finement pointillés en séries, un peu élevés antérieurement ; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec

le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e segment abdominal.

Prosternum en angle très obtus au devant des hanches antérieures, orné en avant et le long du bord d'une ligne de points plus ou moins marqués ; une autre rangée de points plus nette trace de chaque côté un sillon anté-coxal.

Mésosternum uni, environ de la largeur du trochanter médian, prolongé jusqu'au milieu des hanches, et séparé du métasternum par un sillon.

Métasternum beaucoup plus allongé que le mésosternum, subégal au 1er arceau du ventre, à peine marqué au milieu du bord postérieur d'une dépression fovéiforme, qui est même souvent complètement obsolète ; triangulairement émarginé en cet endroit par la saillie intercoxale de l'abdomen, un peu bombé avant le sillon qui longe les hanches postérieures ; parsemé, surtout latéralement, de points plus ou moins enfoncés.

Abdomen de 6 segments : le 1er plus long que les 2 suivants réunis, s'avançant en pointe arrondie entre les hanches postérieures et orné, à partir de celles-ci, de deux lignes longitudinales obliques qui tantôt atteignent presque le bord du 2e arceau, et tantôt ne l'atteignent pas ; [...]ois segments suivants sont courts, subégaux ; le 5e est un peu plus long que le 4e ; il est suivi d'un 6e segment transversal, souvent difficile à percevoir au milieu de la pubescence apicale qui est plus épaisse et forme une sorte de houppe.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës ; les médianes, globuleuses, sont séparées par la plaque mésosternale qui égale environ la largeur de l'une d'elles ; les postérieures, transversales, sont au moins deux fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples dans les deux sexes (1). *Tarses* ayant leurs deux premiers articles linéaires, faiblement allongés (le 2e un peu moins que le 1er) ; le 3e dépasse les deux précédents pris ensemble. Chez le ♂, le dernier article des tarses antérieurs est armé en dessous vers le milieu d'une dent épineuse assez forte. *Ongles* simples.

Habitat. Comme la précédente, cette espèce est commune partout, et on la rencontre sur les différents points du globe, aussi bien en Afrique

(1) Je crois cependant avoir constaté, sur des exemplaires bien frais, que le rebord apical interne des tibias antérieurs du ♂ est hérissé d'une touffe de longs poils d'un blanc argenté.

(Algérie) et en Asie (Syrie) que dans l'Amérique du Nord (Etats-Unis), d'où j'en ai reçu plusieurs exemplaires sous le nom de *pumila* Le Conte. Sur notre territoire, elle paraît vivre de préférence là où croissent les genêts et les ajoncs. En Corse, je l'ai souvent capturée dans les détritus de toute sorte qui s'accumulent au pied des cistes, et M. Revelière l'a prise abondamment sur le pin maritime et sur le *quercus ilex*. Je soupçonne qu'elle recherche ces végétaux d'essence si diverse principalement pour y déposer ses œufs parmi les productions cryptogamiques, dont les larves doivent faire leur nourriture. Il serait à désirer que ce soupçon fût confirmé par une observation directe.

Obs. Les *Corticaria angulosa*, *parvicollis* et *angulata*, que j'ai citées en synonymie, ont été manifestement établies sur des variations plus ou moins sensibles de coloration, dont l'inconstance empêche de tenir compte. Au premier abord, on pourrait croire que la *Corticaria pumila* Le Conte *(pusilla* Melsh.) est spécifiquement distincte de notre *M. distinguenda;* mais, bien que sa forme soit légèrement plus allongée que celle de nos exemplaires européens, elle s'accorde avec ceux-ci dans tous les caractères essentiels.

Grâce à l'armature qui existe en dessous du dernier article de ses tarses antérieurs, le ♂ se distingue aisément de toutes les autres espèces du genre. La ♀ ressemble beaucoup à la *M. transversalis;* mais on la reconnaît à l'angle obtus que forment les bords latéraux du pronotum. Ici encore, les antennes sont toujours entièrement ferrugineuses, la pubescence des élytres est un peu plus longue, la ponctuation du corselet est plus fine et un peu plus serrée ; et, lorsque la coloration est normale, il est impossible de la confondre avec la *M. transversalis*. Comme cette dernière, elle diffère de la *M. fuscipennis* par la massue antennaire triarticulée et par la forme de l'échancrure métasternale.

3. **Melanophthalma fuscipennis**, Mannerheim.

Ovale, assez courte, convexe, couverte d'une fine pubescence couchée. Tête, corselet, antennes et pattes d'un roux testacé, élytres d'un noir brun ou d'un brun de poix; (rarement en entier d'un rouge ferrugineux). Massue antennaire de deux articles seulement. Yeux non contigus au bord antérieur du corselet. Front parsemé de quelques gros points peu enfoncés.

Pronotum transverse, très légèrement arrondi sur les côtés, beaucoup plus étroit que les élytres à sa base, à angles postérieurs presque droits, chagriné, à ponctuation peu serrée, avec une impression anté-basale très faible, souvent même oblitérée. Élytres à stries ponctuées peu densément, un peu plus fortement à la base et sur les côtés, avec les intervalles subconvexes, assez larges, indistinctement pointillés. Métasternum échancré en arc par la saillie intercoxale. Premier arceau ventral marqué de deux lignes longitudinales obliques. Tibias et tarses antérieurs simples dans les deux sexes.

Long. : 0^{m}001 à 0^{m}0015 (1/2 à 2/3 lign.) ; — larg. : 0^{m}0005 à 0^{m}0007 (1/4 à 1/3 lign.).

Corticaria fuscipennis, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 62, n. 58. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 410, n. 37.
Melanophthalma fuscipennis, REITTER, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 438.
Melanophthalma algirina, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc., 1866, III, pag. 273.

Corps en ovale assez court, convexe, couvert d'une courte pubescence cendrée, couchée sur les élytres ; brun de poix ou noir brun avec la tête, le corselet, les antennes et les pattes d'un rouge ferrugineux ; rarement en entier de cette dernière couleur.

Tête à peu près aussi longue que large, transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le corselet, à peine aussi large (y compris les yeux) que le bord antérieur de celui-ci, un peu inclinée en avant ; légèrement resserrée et marquée d'un sillon transverse en arrière des yeux, offrant quelques gros points superficiels sur la surface qui est assez unie. *Épistome* transverse, rétréci à la base, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une ligne droite aboutissant de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* large, court, transverse, dilaté-arrondi sur les côtés, avec le bord antérieur faiblement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant environ la longueur de la tête et du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, subcylindrique ; le 2e un peu moins épais et plus court que le précédent, subglobuleux ; les 3e à 9e notablement plus minces, subcylindriques, décroissant graduellement de longueur, de sorte que le dernier est à peine plus long que large ; la massue composée seulement des articles 10e et 11e, qui sont à peu près de même épaisseur,

mais le pénultième est subcylindrique, plus long que large, et le dernier est subovalaire et encore plus allongé.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par un léger intervalle, les tempes formant comme une sorte de tubercule surmonté d'un petit bouquet de poils.

Pronotum fortement transverse, beaucoup moins large que les élytres, coupé droit en devant et à la base, avec les angles antérieurs émoussés, indistincts, côtés légèrement dilatés-arrondis, non marginés, faiblement crénelés et ciliés (la crénelure les faisant parfois paraître comme subangulés au milieu), un peu plus rétrécis en avant qu'en arrière, avec les angles postérieurs presque droits, et tombant sur la base des étuis vis-à-vis de la 5e strie ; la surface est parsemée de points distincts (moins forts toutefois que ceux des stries élytrales), au milieu d'un guillochis très apparent à la loupe ; la plupart des exemplaires n'offrent au devant de la base qu'une impression transversale très obsolète, et même assez souvent complètement indistincte.

Écusson très apparent, transversal.

Élytres brièvement ovales, convexes, légèrement arrondies aux angles huméraux, très faiblement dilatées sous l'épaule, peu courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble vers l'extrémité où elles sont subtronquées et laissent apercevoir une partie du pygidium, striées-ponctuées de 8 séries de points peu serrés, pas très profonds, mieux marqués à la base, s'oblitérant vers l'extrémité ; les rangées latérales sont un peu plus fortes ; les intervalles sont assez larges, planiuscules (sauf les latéraux qui paraissent subconvexes), indistinctement pointillés, mais ornés de séries de petits poils couchés comme ceux des stries ; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum formant au-devant des hanches antérieures un triangle dont la pointe s'avance presque jusqu'au milieu de celles-ci ; propleures et devant du sternum parsemés de points assez gros, mais peu enfoncés.

Mésosternum uni, à peu près aussi long que le prosternum, s'avançant jusqu'au milieu des hanches.

Métasternum plus allongé que le mésosternum, à peine plus court que le 1er arceau du ventre, orné au milieu, dans son quart postérieur, d'une fossette sulciforme plus ou moins marquée, souvent remplacée par une légère dépression que bordent deux ou trois points disposés en

lignes parallèles; arcuément subémarginé en cet endroit par la saillie intercoxale de l'abdomen ; un peu bombé au-devant des hanches postérieures ; parsemé, surtout latéralement, de points assez gros, mais peu enfoncés.

Abdomen de 6 segments : le 1er plus long que les deux suivants réunis, à saillie intercoxale arquée en devant, couvert d'un guillochis très fin, orné de deux lignes longitudinales obliques qui n'atteignent pas le 2e arceau; les 3 segments suivants sont courts, subégaux ; le 5e est à peine plus long que le précédent, et suivi d'un 6e segment transversal très petit ; au milieu de la pubescence plus touffue qui recouvre les deux derniers arceaux on distingue souvent une petite incision ou échancrure longitudinale médiane du bord apical, c'est probablement un apanage du sexe mâle.

Hanches antérieures arrondies, subcontiguës ; les médianes, de même forme, sont séparées par la plaque mésosternale qui égale au moins la largeur de l'une d'elles ; les postérieures, transversales, sont au moins deux fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples dans les deux sexes ; cependant les antérieurs paraissent un peu émarginés et ciliés au tiers apical de leur tranche postéro-externe. *Tarses* ayant leurs deux premiers articles faiblement allongés, subégaux ; le 3e dépasse les deux précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. Cette jolie petite espèce est méridionale. On la rencontre sous les détritus et particulièrement sous le foin décomposé, depuis le Sud-Ouest (Landes et Hautes-Pyrénées) jusqu'au Sud-Est (Var et Alpes-Maritimes), tout le long du littoral méditerranéen (Collioure, Cette, Marseille, etc.). J'en ai vu aussi des exemplaires d'Espagne, d'Algérie, de Corse, d'Italie (Naples) et de Hongrie méridionale. Motschulsky l'indique également d'Egypte.

Obs. Quoique ressemblant beaucoup à certains exemplaires normalement colorés de la *M. distinguenda*, elle est d'un rouge ferrugineux plus vif sur la tête et le corselet, et ses élytres sont plus obscures. Le corps est partout un peu plus convexe, la pubescence est plus courte et plus fine, le pronotum est simplement subarrondi sur les côtés, et l'impression antébasilaire est à peine marquée ou même complètement indistincte; enfin les étuis sont en ovale plus court. Mais le trait principal (non observé jusqu'ici ou du moins passé sous silence par tous les auteurs), qui la distingue des espèces précédentes et de toutes ses congénères européennes

sans exception, consiste dans la massue antennaire bi-articulée. C'est la reproduction parmi les Corticariaires de ce qu'on a vu chez les *Lathridius*, où les antennes ont une massue composée tantôt de deux, tantôt de trois articles, sans que ce caractère ait une valeur générique.

Faut-il pour cela supprimer purement et simplement le genre *Cortilena* Motsch., qui est insuffisamment différencié d'avec le genre actuel ? J'incline à le croire. Comme je l'ai dit plus haut, la *Cortilena pallens* n'est qu'un synonyme de *M. transversalis*. Quant aux trois espèces de l'Amérique du Nord (*simplex* et *picta* Le Conte, *nigripennis* Motsch.), je ne les connais point en nature ; mais, d'après leurs descriptions, elles semblent avoir beaucoup d'affinité avec l'espèce présente, auprès de laquelle je pense qu'elles doivent venir se ranger. Il appartient aux entomologistes américains de confirmer cette opinion, en constatant si elles possèdent en effet les caractères propres au premier groupe des *Melanophthalma.*

Motschulsky paraît avoir confondu la *M. fuscipennis* avec une espèce de la section suivante, qui offre souvent une coloration pareille et se rencontre aussi dans les régions méridionales : il la cite parmi les *Corticaria* vraies, auprès des *C. fuscula* et *fulvipes*, qui appartiennent certainement au genre *Melanophthalma*, mais qui doivent être attribuées à la deuxième division. La description détaillée de Mannerheim ne laisse aucun doute sur l'application qui en est faite à l'espèce actuelle, et la *M. algirina* de Motschulsky tombe en synonymie.

4. Melanophthalma gibbosa, Herbst.

Ovale, courte, convexe, couverte d'une courte pubescence couchée ; brune ou d'un ferrugineux obscur, avec les pattes et les antennes testacées. Massue de celles-ci rembrunie, composée de trois articles. Yeux contigus au bord antérieur du corselet. Front fortement et densément ponctué. Pronotum presque aussi long que large, deux fois plus étroit que les élytres ; un peu arrondi latéralement avant le milieu, à angles postérieurs obtus subarrondis, chagriné et ponctué profondément et très serré, avec une impression transverse un peu arquée et atteignant presque les bords, située peu après le milieu (parfois une faible fovéole longitudinale anté-scutellaire. Élytres assez profondément striées-ponctuées, avec les intervalles étroits, plus ou moins finement pointillés en séries, et parfois

transversalement ruguleux. Métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures. Pas de lignes longitudinales obliques sur le 1er *arceau ventral.*

♂ *Tibias antérieurs* arqués, pourvus à leur face postéro-interne d'une dent épineuse située environ au quart apical. *Trochanters* antérieurs ornés d'une légère saillie denticuliforme. *Premier article* des tarses antérieurs fortement dilaté.

♀ *Tibias et trochanters antérieurs* simples. *Premier article* des tarses antérieurs linéaire.

Long. : 0m001 à 0m0014 (1/2 à 2/3 lign.); — larg.: 0m0004 à 0m0005 (1/6 à 1/4 lign.).

Lathridius gibbosus, HERBST, Col. V, pag. 5, n. 2; pl. 44, fig. 2. — GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, pag. 132, n. 10.
Dermestes gibbosus, PAYKULL, Faun. Suec. I, pag. 301, n. 32.
Dermestes minutus, FABRICIUS, Ent. Syst. I, pag. 235, n. 42 (ex Mannerheim et Seidlitz).
Corticaria gibbosa, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 49, n. 40.— WATERHOUSE, Trans. ent. Soc. London V, pag. 142, n. 9. — THOMSON, Skand. Coleopt. V, pag. 235, n. 14.— REDTENBACHER, Faun. Austr. 3e édit. pag. 423.— SEIDLITZ, Faun. baltica, pag. 170. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 406, n. 32.
Corticaria impressa, MARSHAM, Ent. Brit. I, pag. 410, n. 11.
Corticaria tenella, WOLLASTON, Cat. Canar. 1864, pag. 150.
Melanophthalma cylindricollis, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc. 1866, III, pag. 289.
Corticaria delicatula, WOLLASTON, Trans. Soc. ent. London, 1871, pag. 252.
Melanophthalma gibbosa, REITTER, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 433.

Corps en ovale assez convexe; couvert d'une courte pubescence cendrée, couchée sur les élytres; brun ou ferrugineux obscur, avec les antennes et les pattes testacées; la massue antennaire est presque toujours rembrunie.

Tête plus large que longue, à peine moins large (y compris les yeux) que le bord antérieur du corselet, un peu inclinée en avant, fortement et densément ponctuée sur toute sa surface, et marquée d'un sillon transverse en arrière des yeux. *Épistome* réduit à une bande transversale resserrée à la base entre l'insertion des antennes, situé sur le même plan que le front, et séparé de celui-ci par une suture obsolète et indistincte. *Labre* large, court, transverse, un peu dilaté et arrondi sur les côtés, avec le bord antérieur faiblement émarginé,

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, n'égalant pas la longueur de la tête et du corselet (si ce n'est dans quelques individus à prothorax très court) ; composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e beaucoup moins épais et un peu plus court que le précédent, subcylindrique ; le 3e et les suivants jusqu'à la massue assez minces, diminuant peu à peu de longueur, tous plus longs que larges ; massue commençant manifestement au 9e article qui est obconique, moitié plus allongé que le 8e, et environ deux fois plus épais que lui au sommet ; le 10e est presque carré, aussi long que le précédent mais un peu plus épais ; le 11e est en ovale allongé, encore un peu plus dilaté que le pénultième, environ une fois et demie aussi long que large.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus des deux tiers du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, contigus au bord antérieur du corselet.

Pronotum d'ordinaire aussi long que large (parfois un peu plus court), environ deux fois moins large que les élytres ; coupé à peu près droit en avant et en arrière, avec les angles antérieurs émoussés, indistincts ; côtés plus ou moins arrondis antérieurement, de sorte que la plus grande largeur est un peu avant le milieu (paraissant parfois subanguleux en cet endroit), non marginés, faiblement crénelés et ciliés, un peu plus rétrécis en avant qu'en arrière, avec les angles postérieurs obtus, subarrondis et tombant sur la base des étuis entre la 4e et la 5e strie ; la surface est couverte d'une ponctuation très forte et serrée comme celle du front ; au-devant de la base, et ordinairement assez distante de celle-ci, se trouve une impression transverse, arquée, plus profonde de chaque côté et atteignant presque les bords ; chez un grand nombre d'exemplaires, on distingue au milieu de cette impression une fovéole longitudinale.

Écusson très apparent, presque en demi-cercle.

Élytres en ovale court, convexes, légèrement arrondies aux angles huméraux avec le calus un peu saillant, très faiblement dilatées sous l'épaule, un peu courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble à l'extrémité où elles sont subtronquées et laissent parfois à découvert une partie du pygidium ; assez profondément striées-ponctuées de 8 stries de points ; intervalles paraissant à un certain jour transversalement rugueux, finement pointillés en lignes, dont les points sont ordinairement un peu plus faibles, mais quelquefois presque aussi forts que ceux des

stries; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers l'extrémité du 4e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches antérieures, offrant en devant et tout à fait le long du bord une ligne de points plus ou moins enfoncés ; sur les flancs de chaque côté une autre ligne mieux marquée, antécoxale.

Mésosternum uni, à peu près de la largeur du trochanter médian, s'avançant jusqu'après le milieu des hanches intermédiaires, et séparé du métasternum en cet endroit par une suture transverse.

Métasternum beaucoup plus allongé que le mésosternum, à peine moins long que le 1er arceau ventral, presque toujours nettement marqué dans sa moitié postérieure d'une dépression longitudinale sulciforme (celle-ci néanmoins s'oblitère quelquefois, et, à ce qu'il m'a semblé, principalement chez les ♀) ; tronqué à peu près droit au bord postérieur, au milieu duquel on distingue assez rarement une toute petite échancrure ; légèrement bombé avant le sillon qui longe les hanches ; parsemé, surtout sur les côtés, de quelques points pas très forts, plus ou moins enfoncés.

Abdomen ponctué finement et très écarté, de 6 segments bien distincts chez le ♂ ; mais chez la ♀, le 6e est fort petit, et on peut à peine le distinguer au milieu de la pubescence : le 1er arceau égalant les 2 suivants pris ensemble, dépourvu de lignes longitudinales obliques, avec la saillie intercoxale tronquée droit en avant ; les 3 segments suivants sont courts, subégaux ; le 5e est un peu plus long que le 4e, légèrement fovéolé et couvert d'une pubescence soyeuse assez dense.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës, leurs trochanters formant, chez le ♂, une légère saillie dentiforme ; les médianes arrondies sont séparées par la lame mésosternale ; les postérieures transversales sont au moins 2 fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples, hormis les antérieurs du ♂ qui sont arqués, et dont le côté interne est armé d'une dent épineuse située vers les deux tiers de la longueur. *Tarses* à 1er article un peu plus allongé que le 2e ; le 3e est plus long que les 2 précédents pris ensemble ; chez le ♂, le 1er article des tarses antérieurs est fortement dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. Extrêmement commune sous les détritus en France et dans toute l'Europe, cette espèce semble être cosmopolite. M. Revelière l'a capturée en Corse sur l'*Alnus glutinosa*. J'en ai vu dans la collection de

M. Ancey, de Marseille, quelques exemplaires provenant du Japon. M. Reitter l'indique également de Chine. Elle vit aussi aux Canaries, et il est vraisemblable que son aire de diffusion s'étend jusqu'au Nouveau-Monde. M. Sharp en possède des échantillons recueillis à Aukland (Nouvelle-Zélande).

Obs. Avec la *M. gibbosa* commence une nouvelle division, caractérisée par des yeux contigus au bord antérieur du corselet, par un métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures, par l'armature des tibias antérieurs du ♂, et par l'absence des lignes obliques longitudinales qui ornent les premiers arceaux du ventre chez les espèces de la section précédente. Cependant elle se rattache à celle-ci par plusieurs détails de sa structure, notamment par l'étroitesse de son prothorax et par l'impression anté-basale qui s'étend jusqu'aux bords latéraux. Elle rappelle aussi les *Corticaria* proprement dites par le sillon longitudinal médian du métasternum qui est mieux marqué et plus allongé que chez aucune autre *Melanophthalma*. Mais j'ai cru devoir la placer ici plutôt qu'en tête du genre, afin de constater ses affinités essentielles. Elle est en effet très voisine de la *M. similata* ; cependant elle ne peut être confondue ni avec elle ni avec les espèces suivantes, à cause de sa tête fortement et densément ponctuée, de son corselet sensiblement plus étroit, n'offrant jamais de fossette transverse au-devant de l'écusson (bien qu'on y distingue quelquefois une légère fovéole longitudinale) ; en outre, l'armature des tibias antérieurs du ♂ est située plus bas, c'est-à-dire vers le quart apical, et les trochanters antérieurs offrent dans le même sexe, une légère saillie denticuliforme.

Il n'est pas rare de rencontrer des individus chez lesquels les bords latéraux du pronotum sont à peine arrondis, presque parallèles : cette forme se rapporte complètement à la *M. cylindricollis* de Motschulsky, qui était déjà citée par Mannerheim comme une simple variété de l'espèce actuelle. D'après les auteurs indiqués plus haut, il faut également y rattacher le *Dermestes minutus* Fabr., et la *Corticaria impressa* Marsh. La *Corticaria tenella* Woll. (*delicatula* Woll.) ne présente aucun caractère qui autorise une séparation spécifique.

La larve et la nymphe de la *M. gibbosa* ont été rencontrées par Perris dans une tête d'artichaut, dont on avait laissé mûrir les graines ; notre regretté collègue les a soigneusement décrites dans son dernier ouvrage (Larves de Coléoptères, pag. 80-82).

5. Melanophthalma similata, Gyllenhal.

Ovale, courte, convexe, couverte d'une courte pubescence couchée; d'un brun ferrugineux plus ou moins clair, avec les antennes et les pattes testacées. Massue antennaire tri-articulée, parfois rembrunie. Yeux contigus au bord antérieur du corselet. Front ponctué finement et obsolètement. Pronotum à peine plus large que long, beaucoup plus étroit que les élytres à sa base, légèrement arrondi sur les côtés, à angles postérieurs obtus mais distinctement acuminés; chagriné et ponctué assez serré, avec 3 fossettes à la base, la médiane transversale peu profonde, les latérales faibles (parfois obsolètes) situées obliquement près des angles postérieurs. Élytres profondément ponctuées-striées, avec les intervalles étroits, subcostiformes, presque imponctués, transversalement ruguleux. Métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures. Pas de lignes longitudinales obliques sur le premier arceau ventral. Premier article des tarses dilaté dans les deux sexes.

♂ *Tibias antérieurs* pourvus à leur face postéro-interne d'une dent épineuse située un peu après le milieu.

♀ *Tibias antérieurs* simples.

Long. : 0m001 à 0m0015 (1/2 à 2/3 lign.); — larg. : 0m0004 à 0m0006 (1/6 à 2/7 lign.).

Lathridius similatus, Gyllenhal, Ins. Suec. IV, pag. 134, n. 13.
Corticaria similata, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 56, n. 49.— Thomson, Skand. Col. V, pag. 236, n. 16.— Redtenbacher, Faun. austr. 3e édit. pag. 423. Seidlitz, Faun. balt. pag. 170. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. Ent. Fr. 1881, pag. 407, n. 33.
Corticaria parvula, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 54, n. 47.
Corticaria subtilis, Mannerheim, loc. cit. pag. 57, n. 51.
Melanophthalma similata, Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 440.

Corps en ovale assez court, convexe, couvert d'une courte pubescence cendrée, couchée sur les élytres; ferrugineux ou ferrugineux obscur, avec les antennes et les pattes plus claires ; la massue antennaire est parfois rembrunie.

Tête à peine aussi longue que large, moins large (y compris les yeux) que le bord antérieur du corselet, peu inclinée en avant, finement et

obsolètement ponctuée, marquée transversalement d'un sillon en arrière des yeux. *Épistome* réduit à une bande transversale, resserré à la base entre l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture obsolète et indistincte. *Labre* large, court, transverse, un peu dilaté et arrondi sur les côtés, avec le bord antérieur faiblement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant environ la longueur de la tête et du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire; le 2e notablement moins épais et un peu plus court que celui-ci, subcylindrique ; les suivants jusqu'à la massue assez minces, subcylindriques, tous plus longs que larges; le 3e moins long que le 2e mais plus allongé que le 4e : celui-ci subégal aux autres du funicule; le 8e est un peu plus court et subglobuleux; massue commençant manifestement au 9e article qui est obconique ainsi que le 10e, et deux fois plus allongé, et plus épais que le 8e ; le 11e est en ovale, un peu plus allongé et un peu plus épais que l'avant-dernier.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus des deux tiers du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, contigus au bord antérieur du corselet.

Pronotum à peine plus large que long, subtransverse, environ deux fois moins large que les élytres, coupé à peu près droit en avant et en arrière, avec les angles antérieurs émoussés, indistincts, et les postérieurs obtus, acuminés, et tombant sur la base des étuis vers la 5e strie ; côtés assez également arrondis (un peu plus avant le milieu), non marginés, très faiblement crénelés ; la surface est couverte d'une ponctuation assez serrée, d'ordinaire plus ou moins obsolète ; au devant de la base, elle est marquée de trois fossettes, la médiane transverse assez profonde, les latérales plus faibles (parfois même obsolètes), situées un peu obliquement près des angles postérieurs et le long de la marge latérale.

Écusson très apparent, presque en demi-cercle.

Élytres en ovale court, convexe, légèrement arrondies aux angles huméraux, avec le calus un peu saillant, très faiblement dilatées sous l'épaule, un peu courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble à l'extrémité où elles sont un peu tronquées et laissent parfois à découvert une partie du pygidium ; profondément ponctuées-striées de 8 séries de points ; intervalles ordinairement imponctués (offrant parfois quelques points écartés en série) étroits, subconvexes ; repli épipleural pas très

large, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches; offrant le long de son bord antérieur une ligne de points plus ou moins marqués, tandis qu'une autre ligne assez fortement enfoncée trace sur les flancs de chaque côté un sillon ou fossette anté-coxale.

Mésosternum uni, s'avançant entre les hanches médianes en lame environ aussi large que le trochanter de celles-ci, séparé du métasternum par une troncature droite.

Métasternum beaucoup plus allongé que le mésosternum, vers lequel il s'avance un peu entre les hanches médianes en angle à sommet arrondi ; aussi long que le 1er arceau ventral ; offrant dans son milieu basilaire une fossette longitudinale plus ou moins marquée, qui dépasse un peu le tiers de la longueur, parfois réduite à un simple sillon lisse, ou même presque obsolète ; tronqué droit entre les hanches postérieures ; à peine bombé sur les côtés avant le sillon antécoxal ; parsemé surtout latéralement, de quelques points pas très forts, peu enfoncés.

Abdomen de 6 segments à peu près imponctués : le 1er égalant au moins les 2 suivants réunis, dépourvu de lignes longitudinales obliques ; avec la saillie intercoxale tronquée droit en avant ; les 3 segments suivants sont courts et subégaux ; les 5e et 6e sont tantôt un peu plus allongés et presque égaux, tantôt très inégaux (1), le 5e étant plus allongé que le précédent, et suivi d'un 6e segment très court, à peine distinct au milieu de la pubescence.

Hanches antérieures en cône arrondi, saillantes en dehors des cavités cotyloïdes, contiguës ; les médianes, arrondies, sont séparées par la lame mésosternale ; les postérieures, transversales, sont au moins deux fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples, hormis les antérieurs du ♂ qui sont armés à leur face postéro-interne d'une dent, située un peu après le milieu de la longueur, et suivie d'une faible échancrure. *Tarses* ayant leur 1er article un peu dilaté dans les deux sexes ; le 2e un peu moins allongé que le 1er ; le 3e est plus long que les deux précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. La *M. similata* est moins commune que les espèces précé-

(1) Cette différence est vraisemblablement sexuelle; mais le petit nombre d'exemplaires que j'ai pu examiner ne m'a pas permis de résoudre cette question avec certitude.

dentes, et on la rencontre principalement dans les régions septentrionales (Suède, Finlande, Russie boréale). Elle a été capturée en Allemagne (sur le *Prunus spinosa*, d'après Mannerheim). Elle paraît assez rare en France sous les écorces de pin et de chêne, où M. Brisout de Barneville l'a trouvée dans les environs de Paris. M. Cl. Rey l'a prise autour de Lyon, et M. Guillebeau dans le département de l'Ain. Cependant le catalogue de Munich la signale comme étant cosmopolite : je ne puis donner à cet égard de renseignements certains, si ce n'est que M. Reitter l'a reçue de Colombie.

Obs. La place de cette espèce est à côté de la *M. gibbosa*, avec laquelle elle a une très grande affinité ; mais sa tête est sensiblement moins large que le corselet, finement et obsolètement ponctuée, le pronotum est un peu plus arrondi, ponctué moins fortement, et orné de 3 fossettes, dont la médiane est transverse et profonde, les élytres sont plus fortement ponctuées-striées avec les intervalles costiformes, le premier article des tarses paraît un peu dilaté dans les deux sexes, et l'armature des tibias antérieurs du ♂ est plus rapprochée du milieu.

Lorsque les 3 fossettes prothoraciques sont bien marquées, il est facile de la reconnaître au premier coup d'œil parmi les autres espèces de la seconde division, qui n'ont qu'une fovéole ou une impression obsolète antéscutellaire ; quant à la variété *trifoveolata* Redt. de la *M. fuscula*, on l'en distinguera sans peine, parce que les fossettes latérales ne sont pas disposées de la même façon : celles-ci sont en effet situées un peu obliquement près des angles postérieurs et le long des côtés chez la *M. similata*, tandis qu'elles occupent le milieu du disque chez la variété de l'espèce suivante. Mais, il arrive parfois que les fossettes latérales sont obsolètes ; alors on la distinguera de ses congénères par l'étroitesse et la longueur relative de son corselet.

Il faut rapporter à l'espèce actuelle les *Corticaria parvula* et *subtilis* de Mannerheim, qui sont basées sur des différences sans valeur, si l'on considère l'extrême variabilité de ces insectes.

Ici viendrait se placer la *M. ovalipennis* Reitter, établie sur un exemplaire pris à Saint-Moritz (Engadine) par M. von Heyden. Elles est à peu près de la taille de *M. fuscula*, bicolore en dessus (tête et prothorax rouge brun, élytres noir brun), et les élytres sont plus convexes et plus brièvement ovales ; la marge latérale du pronotum est finement déprimée et relevée. Ce dernier caractère lui est propre, et, s'il n'est pas accidentel, il permet de la séparer de toutes les autres *Melanophthalma*. Néan-

moins, M. H. Brisout de Barneville, après avoir examiné le type, déclare douter un peu de la validité de l'espèce.

6. Melanophthalma fuscula, HUMMEL.

Ovale courte, un peu convexe, couverte d'une courte pubescence couchée; corps d'un brun obscur ou d'un rouge brun; pattes ferrugineuses, ainsi que les premiers articles des antennes. Massue de celles-ci tri-articulée, rembrunie. Yeux contigus au bord antérieur du corselet. Front finement et obsolètement ponctué. Pronotum nettement transverse, arrondi sur les côtés, à angles postérieurs obtus ou presque droits, avec un denticule saillant; chagriné et ponctué finement et densément; orné d'une fossette antéscutellaire assez profonde, en ovale transverse (et parfois de deux autres latérales allongées sur le milieu du disque, var. trifoveolata). Élytres plus larges que le prothorax, assez profondément ponctuées-striées, avec les intervalles presque imponctués, plans ou légèrement relevés et transversalement ruguleux. Métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures. Pas de lignes longitudinales obliques sur le 1er arceau ventral.

♂ *Tibias antérieurs* armés à leur face postéro-interne d'une dent épineuse située un peu après le milieu. *Premier article* des tarses antérieurs fortement dilaté.

♀ *Tibias antérieurs* simples. *Premier article* des tarses moins fortement épaissi.

Long. : 0m0015 à 0m0018 (2/3 à 4/5 lign.) ; — larg. : 0m0006 à 0m0007 (2/7 à 1/3 lign.).

Lathridius fusculus, HUMMEL, Essais ent. III, pag. 25. — GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, pag. 133, n. 12.

Corticaria fuscula, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 55, n. 48. — WATERHOUSE, Trans. ent. Soc. Lond. V, pag. 144, n. 11. — THOMSON, Skand. Coleopt. V, pag. 236, n. 17. — REDTENBACHER, Faun. austr. 3e édit. pag. 423. — SEIDLITZ, Faun. balt. pag. 169. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 411, n. 38.

Melanophthalma fuscula, REITTER, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 441.

Corticaria trifoveolata, REDTENBACHER, Faun. austr. 3e édit. pag. 423.

Corticaria latipennis, SAHLBERG, Faun. et Flor. Fenn. — THOMSON, Opusc. 386.

Corps en ovale court, un peu convexe, un peu brillant, couvert d'une pubescence cendrée, courte et couchée; brun sombre ou roux brun, la tête et le corselet parfois presque noirs, avec les pattes ferrugineuses ainsi que les premiers articles des antennes ; la seconde moitié, ou au moins la massue de celles-ci est obscure.

Tête un peu moins longue que large, transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le corselet, moins large (y compris les yeux) que le bord antérieur de celui-ci, à peine inclinée en avant, finement et obsolètement ponctuée, avec un sillon transversal postoculaire peu marqué. *Épistome* réduit à une bande transversale resserrée à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture obsolète et indistincte. *Labre* large, court, transverse, un peu dilaté et arrondi sur les côtés, avec le bord antérieur faiblement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant environ la longueur de la tête et du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e beaucoup moins épais et un peu moins long que le précédent, mais encore sensiblement plus gros que ceux du funicule qui sont assez minces, subcylindriques, et décroissent peu à peu de longueur ; massue commençant au 9e article, qui est obconique, deux fois plus allongé et plus épais que le 8e ; le 10e article est aussi long que large, au moins aussi dilaté que le sommet du précédent; le 11e est en ovale allongé, de même épaisseur que le pénultième, une fois et demie aussi long que lui.

Yeux arrondis, très proéminents, occupant plus des deux tiers du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, contigus au bord antérieur du corselet.

Pronotum court, nettement transversal, moins large que les élytres dans leur plus grande largeur, coupé à peu près droit en avant et en arrière avec les angles antérieurs émoussés, arrondis ; côtés également arrondis, non marginés, à peine crénelés, avec les angles postérieurs obtus ou presque droits, mais très distinctement acuminés, leur saillie denticuliforme paraissant sortir du dessous de la marge thoracique et tombant vis-à-vis de la 5e strie des élytres; la surface est couverte d'une ponctuation assez fine et serrée; au-devant de la base, il existe toujours une fossette en ovale transverse, assez profonde. Chez quelques individus, outre cette fossette principale, il y en a une autre allongée de chaque côté sur le milieu du disque (var. *trifoveolata* Redt.).

Écusson très apparent, presque en demi-cercle.

Élytres en ovale court, un peu convexes, légèrement arrondies aux angles huméraux, avec le calus un peu saillant, très faiblement dilatées sous l'épaule, un peu courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble vers l'extrémité où elles sont subtronquées et laissent d'ordinaire à découvert une partie du pygidium; assez profondément ponctuées-striées de 8 séries de points ; intervalles à peu près imponctués, plans ou faiblement élevés, transversalement ruguleux ; repli épipleural médiocre, graduellement rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches ; offrant une ligne de points souvent à peine marqués le long de son bord antérieur, et, sur les flancs de chaque côté, un sillon antécoxal, tracé par une rangée de points assez fortement enfoncés.

Mésosternum uni, aussi large que le trochanter médian, s'avançant entre les hanches intermédiaires jusque vers l'extrémité de celles-ci, et séparé en cet endroit du métasternum par un sillon transverse.

Métasternum beaucoup plus allongé que le segment précédent, aussi long que le 1er arceau du ventre ; offrant dans son milieu basilaire une fossette longitudinale plus ou moins marquée, qui dépasse un peu le tiers de la longueur (cette fossette est parfois presque oblitérée) ; tronqué droit entre les hanches postérieures, légèrement bombé sur les côtés au devant du sillon antécoxal, parsemé de points pas très forts, peu enfoncés.

Abdomen de 6 segments à peu près imponctués : le 1er égalant environ les 2 suivants réunis, dépourvu de lignes longitudinales obliques, avec la saillie intercoxale tronquée droit en avant ; les trois arceaux suivants sont courts et subégaux ; le 5e est plus allongé que le précédent, et il est suivi d'un 6e segment tantôt court et à peine distinct au milieu de la pubescence apicale, tantôt presque de même longueur.

Hanches antérieures en cône arrondi, très saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes, contiguës ; les médianes arrondies sont séparées par la lame mésosternale ; les postérieures transversales sont au moins deux fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs du ♂ sont armés à leur face postéro-interne d'une dent située un peu après le milieu de la longueur, et suivie d'une légère échancrure. *Tarses* ayant tous leur premier article un peu plus épais dans les deux sexes (plus

fortement dilaté aux antérieurs du ♂) ; le 2e est un peu moins allongé que le 1er ; et le 3e est plus long que les 2 précédents pris ensemble.

Habitat. Commune sous les détritus dans toute l'Europe, cette espèce est probablement cosmopolite, conformément à l'indication du Catalogue de Gemminger et Harold. J'en ai vu des exemplaires provenant des régions les plus diverses de notre territoire. La variété *latipennis* se rencontre plus fréquemment en Finlande.

Obs. Par son métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures, ses yeux contigus au bord antérieur du corselet, son premier segment abdominal dépourvu de lignes obliques, ses tibias antérieurs armés chez le ♂ d'une dent épineuse, la *M. fuscula* appartient à la seconde division du genre actuel. Voisine de la *M. similata,* on la distinguera aisément à son corselet transverse fortement arrondi sur les côtés, beaucoup plus large que la tête. Ce même caractère suffirait à empêcher de la confondre avec la *M. gibbosa*, et cependant je l'ai vue ainsi étiquetée dans plusieurs collections. Cette erreur est tout à fait impossible, si l'on fait attention en outre que la ponctuation du front est fine et obsolète (au lieu d'être forte et serrée comme chez la *M. gibbosa*), qu'il existe au-devant de l'écusson une fossette transversale bien marquée et n'ayant aucune ressemblance avec l'impression prothoracique de la *M. gibbosa*, que la dent épineuse des tibias antérieurs du ♂ est plus rapprochée du milieu, etc. Il est plus difficile de la séparer des deux espèces suivantes, avec lesquelles elle partage la plupart de ces caractères ; toutefois, elle est d'une taille sensiblement plus avantageuse, et sa coloration est tout à fait différente, son pronotum n'est pas deux fois aussi large que long, et ses élytres sont distinctement plus larges que le corselet dans sa plus grande largeur.

C'est sans doute par une illusion d'optique que M. Thomson a vu deux articles dilatés aux tarses antérieurs des ♂ : le premier seul est fortement épaissi, mais le second est difficile à distinguer au milieu de la pubescence assez longue qui revêt celui sur lequel il est inséré.

La *Corticaria trifoveolata* de Redtenbacher est une variété, ou plutôt une déformation accidentelle, qui se rencontre fréquemment lorsqu'on capture la *M. fuscula* en nombre : elle se reconnaît à la présence de deux fossettes accessoires, allongées sur le milieu du disque. Quant à la *Corticaria latipennis* de Sahlberg, elle est établie, d'après M. Reitter, sur des exemplaires dont les élytres ont les stries ponctuées sulciformes, et par suite les intervalles paraissent plus bombés.

7. **Melanophthalma truncatella**, Mannerheim.

Ovale courte, un peu convexe, couverte d'une courte pubescence couchée. Corps entièrement d'un ferrugineux pâle. Massue des antennes tri-articulée, concolore. Yeux contigus au bord antérieur du corselet. Front à ponctuation fine et serrée. Pronotum transverse, à peine moins large que les élytres dans leur plus grande largeur, arrondi sur les côtés, à angles postérieurs obtus, acuminés ; chagriné et ponctué assez finement et densément, orné au-devant de l'écusson d'une fossette arrondie ou transverse plus ou moins profonde. Elytres assez légèrement ponctuées-striées, avec les intervalles obsolètement pointillés, très légèrement relevés. Métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures. Pas de lignes longitudinales obliques sur le premier arceau de l'abdomen.

♂ *Tibias antérieurs* armés à leur face postéro-interne d'une dent épineuse, située un peu après le milieu. *Premier article* des tarses antérieurs dilaté.

♀ *Tibias antérieurs* simples. *Premier article* des tarses antérieurs non dilaté.

Long.: $0^{m}0014$ (2/3 lign.); — larg.: $0^{m}0006$ (2/7 lign.).

Corticaria truncatella, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 59, n. 54. — Thomson, Opusc. ent. fasc. IV, pag. 386. — Redtenbacher, Faun. Aust. 3e édit. pag. 423. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent Fr. 1881, pag. 412, n. 40.
Melanophthalma truncatella, Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 443.

Corps en ovale court, faiblement convexe, un peu brillant ; couvert d'une fine pubescence cendrée, courte et couchée ; entièrement d'un ferrugineux pâle.

Tête moins longue que large, transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le corselet, beaucoup moins large (y compris les yeux) que celui-ci dans sa plus grande largeur, légèrement inclinée en avant, à ponctuation fine et assez serrée, mais presque obsolète, avec un sillon transversal postoculaire peu marqué. *Epistome* réduit à une bande transversale resserrée à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front dont il est séparé par une suture à peine

distincte. *Labre* large, court, transverse, un peu dilaté et arrondi sur les côtés, avec le bord antérieur faiblement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant presque la longueur de la tête et du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e beaucoup moins épais et un peu moins long que le 1er, mais sensiblement plus gros que ceux du funicule qui sont assez minces, subcylindriques, tous plus longs que larges, décroissant peu à peu de longueur ; le 3e est subégal au 2e, et le 8e, quoique le plus court, est encore aussi long que large ; massue commençant au 9e article qui est obconique, un peu plus long que les deux précédents pris ensemble ; le 10e article est plus long que large, et aussi dilaté que le 9e ; le 11e est en ovale allongé, aussi épais que le pénultième, et une fois et demie aussi long que lui.

Yeux arrondis, très proéminents, occupant plus des deux tiers du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, contigus au bord antérieur du corselet.

Pronotum court, fortement transversal, à peu près de la même largeur que les élytres, coupé à peu près droit en avant et en arrière, avec les angles antérieurs arrondis, indistincts ; côtés assez également arrondis, non marginés, obsolètement crénelés, avec les angles postérieurs obtus mais munis d'une petite dent aiguë saillante, faisant face à peu près au calus huméral et à la 6e strie des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation assez fine et serrée, bien distincte au milieu du guillochis ordinaire ; au-devant de la base se dessine plus ou moins profondément une fossette médiane en ovale arrondi ou un peu transverse.

Écusson très apparent, transversal.

Élytres en ovale court, peu convexes, légèrement arrondies aux angles huméraux, avec le calus un peu saillant, à peine dilatées sous l'épaule, peu courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble à l'extrémité où elles sont tronquées et laissent d'ordinaire à découvert une partie du pygidium ; assez légèrement ponctuées-striées de 8 séries de points ; intervalles plus ou moins obsolètement pointillés, un peu élevés, surtout les extérieurs ; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches ; offrant en arrière de celles-ci une petite saillie tuberculeuse ; une ligne de points plus ou moins marqués longe le bord antérieur ; une autre plus enfoncée trace sur les flancs de chaque côté un sillon anté-coxal.

Mésosternum uni, aussi large que le trochanter médian, s'avançant entre les hanches intermédiaires et coupé droit un peu avant leur extrémité.

Métasternum beaucoup plus allongé que le segment précédent, vers lequel il s'avance un peu en pointe, à peine aussi long que le 1[er] arceau du ventre, offrant dans son milieu basal des traces plus ou moins apparentes d'une dépression sulciforme lisse au milieu et ne dépassant guère le tiers de la longueur ; tronqué droit entre les hanches postérieures ; à peine bombé sur les côtés, au-devant du sillon qui longe les hanches postérieures, parsemé de points pas très forts et peu enfoncés au milieu d'un guillochis très fin.

Abdomen de 6 segments à peu près imponctués : le 1[er] presque égal aux 2 suivants réunis, dépourvu de lignes longitudinales obliques, avec la saillie intercoxale tronquée droit en avant ; les segments suivants sont courts et subégaux ; les deux derniers sont plus fortement pubescents.

Hanches antérieures subglobuleuses, un peu saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes, contiguës ; les médianes, arrondies, sont séparées par la lame mésosternale ; les postérieures, transversales, sont environ trois fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples, à l'exception des antérieurs du ♂ qui sont armés sur leur face postéro-interne d'une dent assez forte, située un peu après le milieu de la longueur ; à la suite de cette dent, la face interne de la jambe est un peu échancrée et revêtue de cils assez forts. *Tarses* ayant le premier article plus allongé que le 2[e] ; le 3[e] égale ou même dépasse les 2 précédents pris ensemble. Chez le ♂, le 1[er] article des tarses antérieurs est dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. On rencontre la *M. truncatella* dans toute l'Europe sous les détritus. J'en ai vu des exemplaires de Bohême, de Suisse, de France et d'Angleterre. M. Desbrochers des Loges l'a prise en automne sous des meules de blé. Elle paraît habiter les diverses régions de notre territoire.

Obs. Cet insecte, qui fait partie de la seconde division du genre actuel, est remarquable par sa coloration entièrement pâle et par la largeur relative de son corselet, qui est à peine inférieure à celle des élytres. Ces deux caractères le différencient des espèces précédentes aussi bien que de la suivante avec laquelle ses affinités sont très étroites. La troncature apicale des étuis n'a pas ici l'importance différentielle

qu'on lui a souvent attribuée, car on la constate plus ou moins chez toutes ses congénères.

8. **Melanophthalma fulvipes**, COMOLLI.

Ovale courte, convexe, couverte d'une courte pubescence couchée. Tête et prothorax d'un rouge ferrugineux, avec les élytres d'un noir brun, les antennes et les pattes testacées, et la page inférieure du corps obscure; (souvent entièrement d'un roux ferrugineux). Massue des antennes tri-articulée. Yeux contigus au bord antérieur du corselet. Front à ponctuation fine et serrée. Pronotum transverse, un peu moins large que les élytres dans leur plus grande largeur, arrondi sur les côtés, angles postérieurs obtus, acuminés; chagriné et ponctué assez fortement, avec la fossette anté-scutellaire à peu près obsolète. Élytres assez fortement ponctuées-striées, avec les intervalles à peine pointillés, un peu relevés. Métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures. Pas de lignes longitudinales obliques sur le premier arceau de l'abdomen.

♂ *Tibias antérieurs* armés à leur face postéro-interne d'une dent épineuse située après le milieu. *Premier article* des tarses antérieurs dilaté.

♀ *Tibias antérieurs* simples. *Premier article* des tarses antérieurs non dilaté.

Long. : 0m001 à 0m0013 (1/2 à 3/5 lign.); — larg. : 0m0006 (2/7 lign.).

Lathridius fulvipes, COMOLLI, Coleopt. Novoc. (1837), pag. 39, n. 82.
Corticaria fulvipes. MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 60, n. 55. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 412, n. 41.
Corticarina fulvipes, REITTER, Bestimmungs-Tabellen. Wien. (1880), pag. 30.
Corticaria picipennis, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 63, n. 60.
Corticaria curta, WOLLASTON, Ins. Mader. (1854), pag. 187.
Melanophthalma meridionalis, REITTER, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 442.
Corticaria ooptera, FAIRMAIRE, Ann. Mus. Civ. Genova, 1875, pag. 506 (1).

(1) C'est d'après l'autorité de M. Reitter que je rapporte ici l'insecte décrit par M. Fairmaire. A en juger par les expressions de la diagnose : « *Antennis pedibusque nigris.., prothorace postice obsoletissime transversim impresso... extrêmement voisine de la distinguenda* », j'inclinerais plutôt à la regarder comme une des nombreuses variétés de *M. transversalis*. Mais, n'ayant pas eu sous les yeux le type unique qui appartient au Musée civique de Gênes, je préfère m'en remettre à l'appréciation d'un savant dont la compétence est incontestée.

Corps en ovale court, convexe, un peu brillant, couvert d'une pubescence cendrée, fine, courte et couchée; d'un testacé brunâtre, ou ferrugineux en dessus ainsi que les pattes et les antennes, mais la page inférieure est d'un brun obscur, et assez souvent les élytres sont rembrunies ou même noirâtres.

Tête plus large que longue, transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le corselet, beaucoup moins large (y compris les yeux) que le corselet dans sa plus grande largeur, légèrement inclinée en avant, à ponctuation fine assez serrée, avec un sillon tranversal post-oculaire plus ou moins marqué. *Èpistome* réduit à une bande transversale resserrée à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture à peine distincte. *Labre* large, court, transverse, un peu dilaté et arrondi sur les côtés, avec le bord antérieur faiblement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, dépassant presque la longueur de la tête et du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e beaucoup moins épais et un peu moins long que le 1er, mais sensiblement plus gros que ceux du funicule qui sont assez minces, subcylindriques, tous plus longs que larges, décroissant peu à peu jusqu'à la massue ; celle-ci commençant au 9e article qui est obconique, environ aussi long que les deux précédents pris ensemble; le 10e article est aussi dilaté que le 9e, mais moins long que lui, bien qu'il soit encore aussi long que large; le 11e est en ovale allongé, aussi épais que le pénultième et une fois et demie aussi long que lui.

Yeux arrondis, très proéminents, occupant plus des deux tiers du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, contigus au bord antérieur du corselet.

Pronotum court, fortement transversal, presque deux fois plus large que long, un peu moins large que les étuis dans leur plus grande largeur, coupé droit en avant et en arrière, avec les angles antérieurs arrondis indistincts; côtés assez également arrondis, non marginés, obsolètement crénelés, avec les angles postérieurs obtus, mais munis d'une petite dent aiguë, saillante, faisant face à la 5e strie des élytres; la surface est chagrinée comme à l'ordinaire, et couverte d'une ponctuation assez serrée et un peu plus forte que dans la *M. truncatella*; la fossette médiane antéscutellaire est presque obsolète, marquée seulement par un petit espace lisse, ou même complètement indistincte.

Écusson très apparent, transversal.

Élytres en ovale court, souvent un peu plus que chez la *M. truncatella,* légèrement arrondies aux angles huméraux, avec le calus un peu saillant, à peine dilatées sous l'épaule, un peu courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble à l'extrémité, où elles sont subtronquées et laissent ordinairement à découvert une partie du pygidium ; un peu plus fortement striées- ponctuées que chez la *M. truncatella* ; les 8 séries de points ayant leurs intervalles à peu près imponctués, un peu plus étroits que chez l'espèce précédente ; repli épipleural pas très large, graduellement rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches ; une ligne de points plus ou moins marqués longe le bord antérieur, et une autre ligne plus enfoncée trace sur les flancs de chaque côté un sillon antécoxal.

Mésosternum uni, aussi large que le trochanter médian, séparant les hanches, et coupé droit un peu avant leur extrémité.

Métasternum beaucoup plus allongé que le mésosternum, vers lequel il s'avance un peu en angle obtus entre les hanches médianes, égalant environ la longueur du 1er segment abdominal, offrant dans son milieu basal quelques traces d'une dépression longitudinale (parfois une très courte ligne lisse), tronqué droit entre les hanches postérieures ; le sillon qui longe celles-ci est à peine marqué, et par suite les côtés ne sont pas bombés ; la surface est parsemée de points plus ou moins marqués au milieu d'un guillochis très fin.

Abdomen de 6 segments à peu près imponctués : le 1er subégal aux deux suivants réunis, dépourvu de lignes longitudinales obliques ; la saillie intercoxale tronquée droit en avant ; les arceaux suivants sont courts et presque de même longueur entre eux ; les deux derniers sont plus fortement pubescents.

Hanches antérieures subglobuleuses, un peu saillantes en dehors de leurs cavités, contiguës ; les médianes arrondies sont séparées par une étroite lame mésosternale ; les postérieures transverses sont environ trois fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples, à l'exception des antérieurs du ♂, qui sont armés sur leur face postéro-interne d'une dent assez forte, située un peu après le milieu de leur longueur, après laquelle la face intérieure du tibia est un peu échancrée et revêtue de cils assez forts. *Tarses* ayant le premier article sensiblement plus allongé

que le 2e ; le 3 égale environ les 2 précédents pris ensemble. Chez le ♂, le 1er article des tarses antérieurs est dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. Fort répandue dans l'Europe méridionale (Portugal, Espagne, Corse, Italie, etc.), cette espèce vit également en Asie et dans le Nord de l'Afrique. M. Brisout de Barneville l'indique aussi de Madère. En France, elle ne paraît pas rare tout le long du littoral méditerranéen ; mais elle remonte vers le Nord, car j'en possède des individus recueillis à Paris dans des détritus de la Seine, et j'en ai reçu d'Angleterre sous le nom de *curta* Woll.

Obs. Les exemplaires fortement colorés de la *M. fulvipes* sont souvent mêlés dans les collections avec la *M. fuscipennis*, avec laquelle ils ont une apparente ressemblance. Cette confusion tient sans doute à l'erreur que Motschulsky a faite (Bull. Mosc. 1867, I, pag. 88), en reproduisant la diagnose de Mannerheim parmi les *Corticaria* proprement dites. Mais, outre que les deux insectes n'appartiennent pas à la même division et présentent par conséquent des caractères morphologiques très différents, il suffit de regarder la massue antennaire avec quelque attention, pour s'assurer que celle-ci se compose seulement de deux articles chez la *M. fuscipennis,* tandis qu'elle en possède trois chez l'espèce actuelle.

Il n'est pas malaisé de la discerner des trois premières espèces de la seconde division ; mais elle a des affinités si étroites avec la *M. truncatella* que j'inclinerais à les considérer comme deux races d'un seul et même type. Si la distinction en est facile lorsque la coloration atteint son maximum d'intensité, on ne peut dire la même chose lorsque l'insecte est entièrement d'un roux ferrugineux plus ou moins clair, ce qui arrive fort souvent. Toutefois, après avoir reconnu la constance de plusieurs caractères, je maintiens, provisoirement du moins, à l'exemple des savants auteurs qui m'ont précédé, une séparation spécifique justifiée d'une manière suffisante par la taille généralement plus petite, par le pronotum plus étroit dans son milieu que la plus grande largeur des élytres, par la ponctuation prothoracique moins fine, et la fossette antéscutellaire à peine marquée ou même oblitérée, par les élytres en ovale un peu plus court, plus fortement striées-ponctuées, etc.

La forme ramassée de cette espèce indique un passage naturel vers le genre *Migneauxia*. C'est sur des exemplaires à élytres brièvement ovales que Wollaston a fondé sa *Corticaria curta*, et peut-être M. Fairmaire sa *Corticaria ooptera*. M. Reitter, n'ayant pas d'abord reconnu l'insecte décrit par Comolli, l'a publié de nouveau sous le nom de *Melanophthalma*

meridionalis. La diagnose que Comolli a rédigée de sa *C. fulvipes* laisse en effet dans l'esprit quelques doutes sur son identité : on pourrait croire, en la lisant, qu'il s'agit d'un insecte entièrement d'un noir de poix, sauf les antennes et les pattes qui sont ferrugineuses ; Mannerheim donne le même signalement. Je n'ai jamais rencontré d'exemplaire ainsi coloré, tous ceux que j'ai vus avaient au moins la tête et le corselet d'un rouge ferrugineux comme chez la *Corticaria picipennis* de Mannerheim, qui me paraît synonyme de l'espèce actuelle.

Genre *Migneauxia*, J. Du Val.

J. Du Val, Gen. Col. II, pag. 248.

Étymologie : Genre dédié à M. Migneaux.

Caractères. *Corps* brièvement ovalaire, convexe, pubescent. *Front* uni, séparé de l'épistome par une strie assez distincte. *Antennes* de 10 articles seulement, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, et terminées par une massue assez brusque de trois articles, dont le pénultième est transverse. *Yeux* latéraux, globuleux, plus ou moins saillants, composés de facettes assez grossières. *Pronotum* sans côtes discales, non rebordé mais fortement denticulé latéralement, marginé à sa base, et parfois orné au-devant de celle-ci d'une légère impression fovéiforme. *Écusson* très distinct, transverse. *Élytres* recouvrant d'ordinaire le pygidium, ornées de lignes longitudinales de points ou de stries ponctuées et d'une pubescence plus ou moins longue, sérialement disposée. *Prosternum* raccourci en angle obtus au-devant des hanches antérieures, offrant de chaque côté une forte excavation transverse. *Métasternum* à peine marqué longitudinalement au milieu de sa base d'une impression sulciforme très courte. *Hanches* antérieures subcontiguës ; les médianes et les postérieures très inégalement distantes. *Abdomen* de 6 arceaux dans les deux sexes : le 1er plus long, les suivants courts, subégaux, excepté le 6e qui est plus petit et parfois difficile à apercevoir au milieu de la pubescence épaisse qui recouvre les deux derniers segments. *Tarses* à 1er article à peine plus long que le 2e ; le 3e égal aux deux précédents réunis. *Ongles* simples.

Obs. La forte crénulation des bords latéraux du prothorax, les antennes

composées de dix articles seulement, la massue plus brusquement dilatée avec le pénultième article toujours transverse, font distinguer au premier coup d'œil le genre actuel du précédent. Quelques-uns de ces caractères se retrouvent chez les *Corticaria* proprement dites, notamment dans le groupe auquel appartiennent les *C. pinguis*, *Diecki*, etc.; mais celles-ci ont toujours onze articles aux antennes, sans parler du nombre des segments abdominaux, qui est différent dans l'un des sexes.

Une seule espèce a été rencontrée sur notre territoire. Malgré mes investigations qui ont porté non seulement sur des échantillons assez nombreux de celle-ci, mais encore sur plusieurs espèces voisines, il ne m'a pas été possible de reconnaître d'une manière certaine s'il existe dans ce genre des caractères extérieurs qui puissent servir à distinguer le ♂ de la ♀.

1. Migneauxia crassiuscula, Aubé.

Brièvement ovale, convexe, couverte d'une pubescence longue et redressée ; corps d'un brun obscur ou rouge ferrugineux, antennes et pattes d'un testacé pâle. Tête à peine parsemée de quelques points fins. Pronotum fortement transverse, un peu moins large que les élytres dans leur plus grande largeur, à peu près également arrondi sur les côtés au milieu, chagriné et ponctué assez fortement mais peu serré, avec une fossette très faible au-devant de l'écusson ; pourvu latéralement de 8 denticules, plus forts en arrière (les 3 derniers également espacés). Élytres assez fortement ponctuées en séries longitudinales, avec les intervalles marqués de points espacés, et hérissés de longs poils cendrés. Métasternum parsemé de gros points assez profonds, surtout sur les côtés.

Long. : 0m0013 (3/5 lign.); — larg. : 0m0006 (2/7 lign.).

Corticaria crassiuscula, Aubé, Ann. Soc. ent. Fr. 1850, pag. 331, n. 41. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 413, n. 42.
Migneauxia crassiuscula, Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 444.
Migneauxia serricollis, J. Duval, Gen. Col. Eur. II, pag. 248; pl. 59, fig. 294. — Redtenbacher, Faun. austr. 3e édit. pag. 424.
Migneauxia villigera, Motschulsky, Bull. Mosc. 1867, I, pag. 40.

Corps en ovale court, convexe, brillant; couvert de longs poils cendrés, redressés; d'un brun obscur ou d'un rouge ferrugineux, avec les antennes et les pattes d'un testacé pâle.

Tête plus large que longue, beaucoup moins large (y compris les yeux) que le corselet dans sa plus grande largeur (la marge externe de la saillie oculaire est à peu près sur la même ligne que l'angle antérieur du pronotum) ; légèrement inclinée en avant, parsemée de quelques points fins subobsolètes. *Épistome* réduit à une bande transversale resserrée à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une strie plus ou moins distincte. *Labre* large, court, transverse, assez densément pubescent, un peu émarginé dans son milieu antérieur.

Antennes médiocres, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant environ la longueur de la tête et du corselet, composées de 10 articles seulement : le 1[er] très renflé, suborbiculaire ; le 2[e] subcylindrique, beaucoup moins épais et un peu moins long que le 1[er], mais encore sensiblement plus gros que les suivants ; 3[e] à 5[e] décroissant peu à peu, assez minces, subcylindriques, plus longs que larges ; le 6[e] est subglobuleux, et le 7[e] est à peine aussi long que large ; la massue est brusque et commence au 8[e] article qui est obconique, fortement dilaté, un peu moins long que large ; le 9[e] est aussi épais que l'extrémité du précédent et un peu plus court que lui ; le 10[e] est subovale, épais, un peu moins long que les deux précédents réunis.

Yeux arrondis, assez saillants, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du bord antérieur du corselet par de courtes tempes, qui continuent la ligne latérale de la marge oculaire.

Pronotum court, fortement transversal, presque deux fois aussi large que long, n'égalant pas tout à fait les élytres dans leur plus grande largeur, tantôt uniformément convexe d'un bord latéral à l'autre, tantôt légèrement déprimé le long du disque à une certaine distance de la marge (1), coupé droit en avant, largement arrondi en arrière, à peu près également arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs presque droits, faisant saillie vis-à-vis du calus huméral en une dent aiguë qui est terminée par un cil très fort, ainsi que chacun des denticules latéraux ; ceux-ci paraissent au nombre de 8 ; ils sont un peu plus forts et plus aigus postérieurement, et les trois derniers sont égale-

(1) Ces variations me paraissent individuelles et indépendantes du sexe ; néanmoins je ne serais pas éloigné de croire que la convexité régulière se rencontre plus fréquemment chez les ♀, tandis que la dépression prothoracique appartient plutôt aux ♂.

ment distants entre eux ; la surface est fortement chagrinée et marquée en outre de points assez forts et profonds, peu serrés ; au-devant de l'écusson, on distingue une impression fovéiforme transverse, parfois entièrement oblitérée

Écusson très apparent, transverse.

Élytres en ovale court, subarrondies aux angles huméraux, avec le calus très faiblement saillant, un peu dilatées au-dessous de l'épaule, et courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble à l'extrémité où elles recouvrent l'abdomen (sauf parfois une très petite partie du pygidium) ; couvertes de points enfoncés, transverses, assez forts, s'oblitérant vers le sommet, donnant naissance à des poils courts, couchés, à peu près régulièrement disposés sur 8 lignes longitudinales sans former de stries, avec les intervalles transversalement rugueux et marqués de points espacés presque aussi forts, du fond de chacun desquels se dressent de longs poils fauves ; repli épipleural pas très large, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches antérieures, offrant de chaque côté, en avant de celles-ci, une forte excavation transverse, faiblement pubescente.

Mésosternum aussi large que le trochanter médian, séparant les hanches intermédiaires jusque vers l'extrémité de celles-ci, où il est tronqué droit.

Métasternum beaucoup plus allongé que le segment précédent, vers lequel il s'avance un peu anguleusement entre les hanches médianes, environ de la même longueur que le 1er arceau ventral, tronqué droi en arrière et offrant dans son milieu basilaire une très courte ligne ou fossette longitudinale (parfois oblitérée) ; le sillon longitudinal qui longe les hanches postérieures est fortement imprimé et fait bomber légèrement les parties voisines ; la surface est chagrinée et marquée ordinairement de gros points assez profonds, surtout latéralement.

Abdomen de 6 segments dans les deux sexes : le 1er subégal aux deux suivants réunis, offrant quelques points épars, principalement sur les côtés (ces points parfois obsolètes) ; la saillie intercoxale est droite ou à peine arrondie en avant ; les arceaux suivants sont courts et subégaux, sauf le 6e qui est plus petit et difficile à distinguer au milieu de la pubescence plus épaisse ; on aperçoit plus ou moins nettement sur le 5e arceau une fossette médiane apicale qui le fait paraître émarginé.

Hanches antérieures subglobuleuses, assez saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes, subcontiguës ; les médianes arrondies sont sé-

parées par la lame mésosternale ; les postérieures transversales sont au moins trois fois plus distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples. *Tarses* ayant leurs deux premiers articles suballongés ; le 2e est un peu plus court ; le 3e égale environ les 2 précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. Décrite sur des exemplaires que M. Aubé avait reçus de Batoum (Imérétie), cette espèce vit dans la France méridionale (Hérault, Var, Alpes-maritimes) et en Corse. On la rencontre d'ordinaire en nombre sous les détritus accumulés au pied des cistes, et dans les monceaux d'herbes qui commencent à entrer en décomposition. Je possède aussi plusieurs échantillons provenant d'Italie (Toscane et Naples). Motschulsky l'a capturée dans les forêts de la Kahétie, en Transcaucasie (Lenkoran) et en Crimée.

Obs. La longueur de la pubescence dont cet insecte est hérissé principalement sur les intervalles des élytres, le distingue immédiatement de ses congénères, qui sont couverts de poils assez fins, courts, couchés et moins espacés. Sa coloration est aussi généralement moins claire, sa taille un peu plus avantageuse, et ses élytres un peu plus convexes. La *M. inflata* Rosenhauer (Thiere Andalus, 1856, pag. 350), d'Espagne et de Sicile, a en outre la ponctuation du prothorax plus fine et plus serrée, et la denticulation latérale autrement conformée (le denticule de l'angle postérieur étant notablement plus écarté de l'avant-dernier que celui-ci ne l'est de l'antépénultième). — La *M. Lederi* Reitter (Stett. entom. Zeit. 1875, pag. 444), d'Algérie et du Maroc, s'en éloigne encore par la forme de son corselet plus étroit en devant qu'à la base, égalant presque dans son milieu la largeur des élytres, peu arrondi et moins fortement denticulé sur les côtés, à ponctuation plus fine mais peu serrée.

Il est à présumer que la *M. villigera*, de Crimée et du Caucase, a été décrite d'après des individus d'une taille un peu plus faible et de coloration plus claire, chez lesquels le corselet paraissait moins fortement denticulé sur les côtés, et offrait une fossette antéscutellaire mieux marquée.

FIN

TABLE MÉTHODIQUE

DE LA

FAMILLE DES LATHRIDIENS

I[re] Branche : MÉROPHYSIAIRES.

Genre : *Neoplotera*, Belon.
peregrina, Belon.

Genre : *Colovocera*, Motschulsky.
formicaria, Motschulsky.

Genre : *Reitteria*, Leder.
lucifuga, Leder.

Genre : *Merophysia*, Lucas.
lata, Kiesenwetter.
cretica, Kiesenwetter.
formicaria, Lucas.
Baudueri, Reitter.
carinulata, Rosenhauer.
foveolata, Baudi.
oblonga, Kiesenwetter.
procera, Reitter.
orientalis, De Saulcy.
carmelitana, De Saulcy.

Genre : *Holoparamecus*. Curtis.

S.-genre *Holoparamecus*, in sp.
Ragusae, Reitter.
Kunzei, Aubé.
singularis, Beck.

S.-genre *Tomyrium*, Reitter.
Bertouti, Aubé.

S.-genre *Calyptobium*, Aubé.
niger, Aubé.
caularum, Aubé.

Genre *Anommatus*, Wesmael.

S.-genre *Anommatus*, in sp.
12-striatus, Muller.
pusillus, Schaufuss.
Diecki, Reitter.
planicollis, Fairmaire.

S.-genre *Abromus*, Reitter.
Brucki, Reitter.

II[e] Branche : LATHRIDIAIRES.

Genre : *Langelandia*, Aubé.
anophthalma, Aubé.
exigua, Perris.

Genre : *Metophthalmus*, Motschulsky.
niveicollis, J. Duval.
obesus, Reitter.
Ragusae, Reitter.

Genre *Dasycerus*, Brongniart.
sulcatus, Brongniart.
interruptus, Reitter.
crenatus, Motschulsky.
elongatus, Reitter.

Genre : *Lathridius*, Herbst.

S.-genre *Lathridius*, in sp.
lardarius, De Geer.
laticeps, Belon.
angulatus, Mannerheim.
productus, Rosenhauer.
angusticollis, Hummel.

rugicollis, Olivier.
alternans, Mannerheim.

S.-genre *Coninomus*, Thomson.

nodifer, Westwood.
constrictus, Hummel.

Genre : *Enicmus*, Thomson.

S.-genre *Enicmus*, in sp.

brevicornis, Mannerheim.
dubius, Mannerheim.
rugosus, Herbst.
fungicola, Thomson.
transversus, Olivier.
testaceus, Stephens.
Mannerheimi, Kolenati.

S.-genre *Conithassa*, Thomson.

brevicollis, Thomson.
minutus, Linné.
consimilis, Mannerheim.
hirtus, Gyllenhal.

Genre : *Revelieria*, Perris.

Genei, Aubé.
Heydeni, Reitter.

Genre : *Cartodere*, Thomson.

bicostata, Reitter.
pilifera, Reitter.
Beloni, Reitter.
elegans, Aubé.
elongata, Curtis.
aequalis, Reitter.
ruficollis, Marsham.
filiformis, Gyllenhal.
filum, Aubé.
Schuppeli, Reitter.

IIIe Branche : CORTICARIAIRES.

Genre : *Corticaria*, Marsham.

metallica, Reitter.
pubescens, Hummel.
olympiaca, Reitter.
crenulata, Gyllenhal.
sylvicola, Ch. Brisout.
Diecki, Reitter.
Kaufmanni, Reitter.
pinicola, Ch. Brisout.
illaesa, Mannerheim.
monticola, H. Brisout.
pilosula, Rosenhauer.
fulva, Comolli.
maculosa, Wollaston.
umbilicata, Beck.
impressa, Olivier.
denticulata, Gyllenhal.
lapponica. Zetterstedt.
saginata, Mannerheim.
serrata, Paykull.
Clairi, H. Brisout.
obscura, Ch. Brisout.
longicollis, Zetterstedt.
crenicollis, Mannerheim.
Eppelsheimi, Reitter.
Corsica, H. Brisout.
interstitialis, Mannerheim.
Mannerheimi, Reitter.
linearis, Paykull.
foveola, Beck.
bella, Redtenbacher.
cucujiformis, Reitter.
elongata, Hummel.
Thomsoni, Reitter.
fenestralis, Linné.

Genre : *Melanophthalma*, Motschulsky.

transversalis, Gyllenhal.
distinguenda, Comolli.
fuscipennis, Mannerheim.
gibbosa, Herbst.
similata, Gyllenhal.
ovalipennis, Reitter.
fuscula, Hummel.
truncatella, Mannerheim.
fulvipes, Comolli.

Genre : *Migneauxia*, J. Duval.

crassiuscula, Aubé.
inflata, Rosenhauer.
Lederi, Reitter.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES [1]

(1) L'* au devant d'un chiffre indique la pagination de la Ire partie ; celle de la IIe n'est accompagnée d'aucun signe particulier. Les noms d'espèces imprimés en italique sont synonymes.

GENRES, SOUS-GENRES ET ESPÈCES

ERRATUM : Page 33, au lieu de *C. Kaupfmanni* lire : *C. Kaufmanni*.

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4

Extrait des *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*
Tome XXXI, année 1884

SUPPLÉMENT

A LA

MONOGRAPHIE DES LATHRIDIENS

DE FRANCE

PAR

LE R. P. FR.-MARIE-JOSEPH BELON

Depuis le jour déjà éloigné où nos *Annales* ont accueilli mon modeste travail sur les Lathridiens de France, j'ai continué l'étude de cette famille, non plus restreinte à notre région faunique, mais disséminée sur les divers points du globe (1). Chemin faisant, je n'ai pas négligé de noter les observations qui m'ont été suggérées, soit par des publications récentes, soit par un nouvel examen de matériaux; j'ai même rencontré plusieurs *errata* assez importants, qui m'avaient échappé lors de la correction des épreuves de la seconde partie. Il convient, ce me semble, de mettre ces notes à profit; mais, comme il n'y a pas lieu d'entreprendre une revision

(1) Plusieurs mémoires, publiés par la Société entomologique de Belgique et par la *Revue française d'entomologie*, ont fait connaître le résultat de mes investigations, surtout en ce qui concerne les exotiques. On me permettra de les énumérer ici pour faciliter les recherches bibliographiques. Par brièveté, le lieu d'impression, Bruxelles, désignera le volume de la Société entomologique de Belgique; et Caen, le volume de la *Revue française d'entomologie*.

1. Note sur deux espèces appartenant au genre *Lathridius*. Bruxelles, 1882.
2. Note sur le sous-genre *Coninomus* et description d'une espèce nouvelle. Bruxelles, 1883.
3. Note sur quelques espèces du genre *Cartodere*, Th. Bruxelles, 1884.
4. Sur un petit groupe de *Corticaria* propres à la Nouvelle-Zélande. Bruxelles, 1884.
5. Notes synonymiques sur quelques *Lathridiidæ* de la Nouvelle-Zélande. Bruxelles, 1884.
6. Sur un *Metophthalmus* de la Nouvelle-Zélande. Bruxelles, 1884.
7. Révision des *Lathridiidæ* de la Nouvelle-Zélande. Caen, 1884.
8. Matériaux pour servir à l'étude des *Lathridiens*. Caen, 1885.
9. Enumération des *Lathridiidæ* du Japon. Bruxelles, 1885.
10. Liste des *Lathridiides* décrits postérieurement au Catalogue de Munich. Bruxelles, 1886.
11. *Lathridiens* nouveaux ou peu connus. Caen, 1887.

complète de l'ouvrage primitif, il suffira sans doute de l'améliorer sous forme de supplément. Tel est le but que je me propose dans les pages qui vont suivre, heureux si elles peuvent être utiles aux entomologistes et obtenir leur approbation.

N.-B. — Les renvois sont indiqués d'après la pagination des tirages à part : le chiffre romain désigne la première ou la deuxième partie; le chiffre arabe se rapporte à la page.

Genre *Colovocera*, Motschulsky.

Contrairement à l'opinion que j'avais adoptée à tort, il faut admettre sur notre territoire la présence de deux espèces réellement distinctes. On les reconnaîtra sûrement à l'aide du tableau suivant :

a. *Pronotum* offrant sa plus grande largeur à la base même. *Métasternum* marqué d'une ligne fémorale presque contiguë à la cavité cotyloïde des hanches médianes. . . . . FORMICARIA.
aa. *Pronotum* offrant sa plus grande largeur vers le tiers basilaire après lequel il se rétrécit un peu vers la base. *Métasternum* orné d'une ligne fémorale en U, notablement écartée de la cavité cotyloïde des hanches médianes. . . . . PUNCTATA.

Par suite de cette séparation spécifique, la diagnose (I, p. 35) devra être remplacée, et la synonymie modifiée ainsi :

1. **Colovocera formicaria**, Motschulsky.

Ovale-oblongue, assez convexe, d'un roux testacé, luisante, presque lisse. Antennes de huit articles : les trois premiers allongés ; 4e à 7e transverses ; 8e en massue triangulaire. Pronotum rétréci en devant à partir de la base même, où se trouve son maximum de largeur. Élytres à ponctuation et à pubescence extrêmement fines, à peine distinctes. Hanches médianes bordées en arrière sur le métasternum par une ligne fémorale presque contiguë à la cavité cotyloïde. — Long. : 1,2-1,5 mm.

Colovocera formicaria, Motschulsky, Bull. Mosc. 1838, II, p. 179. — Maerkel, in Germ. Zeitschr. V, p. 255, n° 247. — Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, p. 301 ; Bestimmungs-Tabellen, III, p. 10 (2e éd. Mödling, 1887),

Colovocera subterranea, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc. 1845, p. 111, n° 327. — SCHAUFUSS, *Nunquam otiosus*, vol. II, p. 414.
Colovocera gallica, SCHAUFUSS, *Nunquam otiosus*, vol. II, p. 398.

OBS. J'ai retranché de la liste synonymique les *C. attae* Kraatz, de Grèce, et *C. formiceticola* Rosenhauer, d'Espagne. Ce sont en effet, comme je le disais ailleurs (Caen, 1887, p. 216-217), deux formes voisines mais distinctes par des caractères appartenant à la page inférieure du corps.

2. Colovocera punctata, MAERKEL

Ovale-oblongue, convexe, d'un roux testacé, luisante, visiblement ponctuée. Antennes de huit articles : les trois premiers allongés; 4e à 7e *transverses ;* 8e *en massue triangulaire. Pronotum rétréci en devant, et aussi un peu vers la base à partir de son tiers postérieur, où se trouve son maximum de largeur. Élytres à pubescence fine et à ponctuation plus ou moins accentuée, toujours bien visible à la loupe. Hanches médianes bordées en arrière sur le métasternum par une ligne fémorale en forme d'U, qui s'écarte assez notablement de la cavité cotyloïde.* — Long. : 1,5 mm.

Colovocera punctata, MAERKEL, in Germ. Zeitschr. V, p. 255. — REITTER. Stett. ent.Zeit. 1875, p. 302 ; Bestimmungs-Tabellen, III, p. 10 (2e éd. Mödling, 1887).

OSB. L'existence d'une ligne fémorale formant en arrière des cavités cotyloïdes médianes une courbe complète, analogue à celle que l'on constate chez certaines Coccinellides du genre *Scymnus*, est un caractère aussi décisif que facile à saisir pour séparer l'espèce actuelle de sa congénère. Les autres différences plastiques énumérées dans la diagnose sont d'une appréciation moins aisée, et, sans être négligeables, elles ne doivent venir qu'au second rang.

Genre *Anommatus*, Wesmaël.

Le tableau que j'ai proposé (I, p. 75) pour la détermination de nos espèces françaises est basé sur des caractères auxquels on a justement reproché d'être fort peu tranchés et peut-être même en partie inexacts. J'avouerai sans fausse honte que, malgré mon désir sincère de profiter de

ces critiques et d'arriver à un meilleur résultat, mes recherches personnelles n'ont pas été couronnées de succès. Mais puisque mon excellent collègue et ami, M. Edmond Reitter, a été plus heureux et plus perspicace, j'emprunterai à ses découvertes les éléments d'un nouveau tableau qui permettra de reconnaître avec certitude les formes de notre région faunique, c'est-à-dire les 4 espèces comprises dans mon groupe A correspondant au genre *Anommatus (sensu stricto).*

a. *Marge basilaire du corselet* offrant au devant d'elle un sillon transverse, étroit, mais profond, ponctué plus ou moins distinctement, qui fait légèrement saillir le rebord postérieur lui-même en forme d'arête extrêmement fine. *Base des élytres* à rebord entier. *Tête* paraissant, lorsqu'on l'examine à un fort grossissement, marquée d'une réticulation forte et comme écailleuse, avec une ponctuation fine et éparse. . . . . 12-STRIATUS.

aa. *Marge basilaire du corselet* dépourvue de sillon transverse, marquée ordinairement d'une rangée de points plus ou moins régulière. *Tête* éparsement mais toujours fortement ponctuée.

b. *Rebord postérieur du corselet* simple et entier. *Base des élytres* présentant au voisinage des épaules deux denticules formés par des échancrures ponctiformes. . . . . BASALIS.

bb. *Rebord postérieur du corselet* distinctement crénelé par les points qui s'enfoncent dans l'arête elle-même, ou bien émarginé par des échancrures.

c. *Corselet* aussi long que large, carré, offrant de chaque côté à la base uue entaille assez grande. . . . . DIECKI.

cc. *Corselet* un peu plus court que large, transverse, à base densément et finement crénelée par les points gravés dans l'arête même. . . . . PLANICOLLIS.

Obs. 1° L'*An. pusillus* Schaufuss doit disparaître de la nomenclature : il semble en effet ressortir de la discussion engagée à ce sujet entre l'auteur (Ann. Soc. ent. Fr. 1882. Bull. p. 183) et M. Reitter (Wien. ent. Zeit. 1883, p. 195) que cette prétendue espèce se rapporte principalement à des individus de petite taille de l'*A.* 12-*striatus*. Ni la description originale, ni l'étude faite par moi sur quelques exemplaires n'avait pu, comme je l'ai déclaré (I, p. 82), me convaincre qu'il s'agissait d'une forme réellement distincte par des caractères de valeur. Lorsque les différences signalées au tableau ci-dessus furent découvertes, M. le Dr Schaufuss s'empressa de protester contre leur application à son espèce, sous prétexte qu'il constatait dans ses matériaux la présence d'échantillons *plus grands* pourvus

de ces « rides » (c'est le nom qu'il donne au denticule huméral des élytres), tandis que des échantillons *plus petits* en étaient dépourvus. Il résulte de là que, pour discerner sûrement les deux *Anommatus* en question, il faudrait préférer la taille aux autres caractères les plus positifs. Or, ceci est inadmissibible, surtout si l'on considère que la longueur du véritable 12-*striatus* oscille entre 1,5 et 2 millimètres, et qu'il n'est pas rare d'en rencontrer des individus aussi exigus que le *pusillus* Schaufuss.

2° Le nom d'*A.* 12-*striatus* Müller doit rester aux échantillons, quelle que soit leur taille, qui présentent la réunion des caractères mentionnés à la section *a* du tableau ci-dessus. Il suffira d'ajouter ces nouvelles données à la diagnose (I, p. 76), sans lui faire subir de changement substantiel. Cependant je ferai remarquer que le nombre des séries ponctuées sur les élytres n'est peut-être pas constant : quelques exemplaires vus sous un certain jour m'ont paru offrir des traces assez sensibles d'une 7ᵉ série, qui est ordinairement effacée. Je noterai enfin que les angles postérieurs du corselet offrent, selon les sexes, une légère différence de conformation : obtus chez le ♂, ils seraient au contraire droits chez la ♀.

3° On devra désigner désormais sous le nom d'*A. basalis* Reitter (Wien. ent. Zeit. 1883, p. 197) les individus qui ont : la tête éparsement mais toujours fortement ponctuée, sur les côtés de laquelle on distingue à un assez fort grossissement de très fines strioles longitudinales ; le corselet dépourvu de sillon transverse au rebord postérieur, dont l'arête marginale est simple et entière ; enfin la base des élytres ornée, au voisinage des épaules, de deux denticules formés par des échancrures ponctiformes. Cette forme se rencontre, non seulement en diverses contrées de l'Allemagne, mais aussi dans la France méridionale.

Des échantillons provenant d'Andalousie, semblables à ceux dont j'avais (I, p. 82) signalé l'existence dans la collection de M. E. Revelière, ont été confondus par von Kiesenwetter avec le *pusillus*; mais ils appartiennent à une espèce distincte, *A. Kiesenwetteri* Reitter, chez laquelle, en même temps que le rebord postérieur du corselet est simple et entier, la marge basilaire des élytres est entière, sans trace de denticules huméraux, et les téguments céphaliques examinés à un fort grossissement paraissent obsolètement réticulés, et dépourvus de strioles longitudinales sur les côtés.

4° Ne connaissant pas en nature le type que M. Reitter a décrit sous le nom d'*A. Baudii*, j'avais néanmoins proposé comme vraisemblable (I, p. 79) la réunion synonymique de cet insecte avec l'*A.* 12-*striatus*. Mes réserves

étaient d'ailleurs justifiées : car, suivant la déclaration faite ultérieurement par l'auteur (Deutsche ent. Zeitschr., XXVI, p. 162) et confirmée (Bestimmungs-Tabellen, III, 2e édit., Mödling, 1887, p. 15) l'*A. Baudii* serait plutôt un synonyme de l'*A. Diecki*, qui m'est également inconnu, mais qui doit appartenir à la section *aa* du tableau ci-dessus.

Genre *Enicmus*, Thomson.

Parmi les espèces que j'ai introduites dans mon tableau (I, p. 166), il s'en trouve une, le *dubius* Mannerheim, qui est considérée par M. Reitter comme particulière à la région du Caucase et à la Sibérie orientale. Cependant j'ai écrit ailleurs (Rev. fr. d'entom., Caen, 1885, p. 249) que plusieurs exemplaires avaient été capturés par MM. Bedel et Ch. Brisout de Barneville à Téniet-el-Hâd (Algérie) vers 1200 mètres d'altitude, en tamisant du terreau légèrement humide recueilli entre des pieds de *Quercus ilex*. Après un nouvel examen, je maintiens mon affirmation, qui n'a du reste rien d'invraisemblable, étant donnée la diffusion géographique de beaucoup d'autres formes de la même famille. On avait, il est vrai, le droit de soupçonner l'exactitude de ma détermination, parceque, soit dans mon tableau, soit dans la diagnose elle-même, j'attribue à cette espèce des *antennes courtes, atteignant à peine le milieu du corselet*. Il serait superflu d'expliquer ici par suite de quelles circonstances malencontreuses j'ai été induit en erreur sur ce point : l'essentiel est de constater que l'*E. dubius* offre, sans aucun doute, des antennes longues qui dépassent manifestement le milieu et atteignent la base du corselet. Ce caractère très important a été contrôlé sur l'exemplaire d'après lequel j'ai rédigé ma description primitive, aussi bien que sur un autre individu également du Caucase et sur deux échantillons d'Algérie. Il devra donc être introduit dans la diagnose (I, p. 171) et y remplacer une indication fautive ou, pour mieux dire, contraire à la réalité.

Cela m'oblige à modifier ainsi qu'il suit le tableau pour la détermination des espèces du sous-genre *Enicmus* :

a. *Métasternum et premier segment abdominal* couverts d'une ponctuation ordinairement plus forte sur les côtés.

b. *Antennes* courtes, n'atteignant pas le bord postérieur du corselet, à massue tranchée et composée d'articles d'égale largeur,

le premier plus épais dès la base que les précédents et le deuxième transverse. *Forme* allongée, subdéprimée. . . . . BREVICORNIS.

bb. *Antennes* atteignant le bord postérieur du corselet, à massue moins tranchée au début mais s'élargissant graduellement, le premier article étant allongé, obconique, aussi mince à la base que les précédents, et le deuxième jamais transverse. *Forme* ovale-oblongue, subconvexe.

c. *Une ligne longitudinale* imprimée sur le premier arceau ventral. *Corselet et élytres* noirs. *Taille* généralement un peu plus petite. . . . . RUGOSUS.

cc. *Pas de ligne longitudinale* imprimée sur le premier arceau ventral. *Élytres* roux-testacé avec le corps noir. *Taille* généralement un peu plus grande. . . . . FUNGICOLA.

aa. *Métasternum et premier segment abdominal* imponctués, mais offrant parfois des rides longitudinales très fines.

d. *Yeux* éloignés du corselet par des tempes allongées parallèles. *Corselet* carré ou transverse à côtés parfois un peu arrondis, mais jamais cordiforme. *Elytres* sans impression transversale après la base.

e. *Premier article de la massue antennaire* allongé, obconique, pas plus épais à la base que les précédents. *Une ligne longitudinale* imprimée sur le premier arceau ventral. . . TRANSVERSUS.

ee. *Premier article de la massue antennaire* plus épais dès la base que les précédents. *Pas de ligne longitudinale* imprimée sur le premier arceau ventral. . . . . DUBIUS.

dd. *Yeux* peu éloignés du corselet par des tempes courtes rétrécies en arrière. *Corselet* cordiforme.

f. *Élytres* ovales, offrant une impression transversale après la base. *Une ligne longitudinale* imprimée sur le premier arceau ventral. TESTACEUS.

ff. *Elytres* courtes et largement ovales, sans impression transversale après la base. *Pas de ligne longitudinale* imprimée sur le premier arceau ventral. . . . . MANNERHEIMI.

Genre *Cartodere*, Thomson.

Aux huit espèces que j'ai comprises dans mon travail primitif, il convient d'en ajouter quatre autres : *C. argus* et *Schüppeli* ont été en effet découvertes depuis sur notre territoire : une troisième *(C. Beloni)* semble avoir été importée en Belgique et pourrait aisément se rencontrer chez nous dans les mêmes conditions : enfin la quatrième *(C. separanda)* sera sans doute envoyée plus d'une fois aux collectionneurs français, à mesure

que nos relations avec la Tunisie, pays de protectorat, deviendront plus fréquentes.

L'adjonction de ces nouvelles formes nécessite le remaniement du tableau (I, p. 145), que je remplace par le suivant :

A. *Elytres* offrant leurs intervalles alternes (sauf parfois le 5e) relevés en côtes.

a. *Les* 3e *et* 7e *interstries* seuls en carènes saillantes. *Corselet* ovale. *Tête* deux fois plus longue que large. . . . . . BICOSTATA.

aa. *Les* 3e, 5e *et* 7e *interstries* costiformes. *Corselet* plus ou moins cordiforme. *Tête* seulement aussi longue que large.

b. *Dessus* hérissé de poils très fins, mais assez longs et bien distincts, lorsqu'on regarde l'insecte de profil.

c. *Corselet* convexe sur le disque et dépourvu d'impression transverse au devant de la base. . . . . PILIFERA.

cc. *Corselet* marqué d'une large gouttière longitudinale sur le disque, et d'une impression transverse au devant de la base. . BELONI.

bb. *Dessus* entièrement glabre. *Corselet* sans sillon sur le disque, offrant au devant de la base une impression transversale assez distincte. . . . . ELEGANS.

AA. *Elytres* à intervalles alternes non relevés en côtes.

d. *Massue des antennes* composée de trois articles.

e. *Point de fossette* médiane sur le disque du corselet. *Taille* plus avantageuse (dépassant toujours un millimètre).

f. *Elytres* n'offrant que six séries de points ; la suture est marquée d'une dépression elliptique anté-apicale.

g. *La* 1re *et la* 3e (parfois aussi la 2e) séries de points aboutissent à la base des élytres, dont le 5e intervalle est ordinairement caréniforme jusqu'à la voussure.

h. *Elytres* à voussure anté-apicale relevée en bosse arrondie ; 4e *intervalle* caréné à la base seulement, et *le* 5e au moins du milieu au sommet. *Labre* non visible d'en haut. . . . . ELONGATA.

hh. *Elytres* à voussure anté-apicale relevée en bosse presque dentiforme, à déclivité postérieure à peu près verticale ; *le* 5e *intervalle* seul caréné. *Labre* visible d'en haut. . . . . . SEPARANDA.

g. *La* 1re *et la* 4e *séries* seulement aboutissent à la base (la 2e et la 3e se trouvant incluses et raccourcies) ; 4e *et* 5e *intervalles* non caréniformes. . . . . ÆQUALIS.

f. *Elytres* à 7 ou 8 séries de points.

i. *Subconvexe. Elytres* plus larges que le corselet, à ponctuation crénelant les intervalles et faisant paraître les stries comme onduleuses ; la suture n'est pas marquée d'une dépression elliptique anté-apicale. *Corps* d'un roux testacé avec les élytres ordinairement d'un brun noir. . . . . RUFICOLLIS.

ii. *Déprimé. Elytres* pas plus larges que le corselet, à ponctua-

tion ne paraissant pas onduleuse. *Corps* entièrement testacé, unicolore.

k. *Yeux* très petits, distinctement éloignés du corselet par des tempes courtes. *Impression transverse* uniforme au devant de la base prothoracique. . . . . FILIFORMIS.

kk. *Yeux* assez gros, dépourvus de tempes et presque contigus au bord antérieur du corselet. *Impression anté-basilaire* de celui-ci trifovéolée. . . . . ARGUS.

ee. *Une fossette* médiane sur le disque du corselet. *Taille* inférieure à un millimètre. . . . . SCHÜPPELI.

dd. *Massue des antennes* bi-articulée. *Une fossette* arrondie assez large sur la moitié antérieure du disque du corselet. . FILUM.

Je m'abstiens de rédiger à nouveau les diagnoses des huit espèces comprises dans mon premier travail : elles n'ont pas à subir de modifications essentielles. Il serait donc superflu de les reproduire dans le but unique d'y ajouter quelques détails suffisamment indiqués au tableau ci-dessus. Mais, à titre de supplément, je dois donner ici les descriptions dès quatre espèces que j'ai jugé à propos d'y introduire.

Cartodere Beloni, REITTER.

Allongée, étroite, subdéprimée, d'un roux testacé, hérissée de poils blanchâtres très fins. Tête à peine aussi longue que large, un peu plus étroite que le corselet. Antennes à articles 4e et 5e beaucoup plus allongés que ceux qui les entourent, presque deux fois plus longs que larges; massue tri-articulée. Corselet transverse à côtés relevés, plus étroit en devant que les élytres, orné sur le disque d'une large gouttière longitudinale peu profonde, et d'une impression transverse anté-basilaire. Elytres allongées elliptiques, fortement ponctuées striées en 8 séries, avec les intervalles alternes costiformes. — Long. : 1,2 mm.

Cartodere Beloni, REITTER, Deutsche ent. Zeitschr. XXVI, fasc. I, p. 164; — Bestimmungs-Tabellen, 2e éd. III, p. 24 (Mödling, 1887).
Cartodere elegans, REITTER (non Aubé), Bestimmungs-Tabellen, 1re éd. III, p. 16 (Vienne, 1880).

HABITAT. Cette espèce a été rencontrée en Belgique, où elle a été probablement importée avec du tabac provenant des Indes occidentales.

Obs. Ne connaissant pas l'insecte en nature, je n'ai pu indiquer dans la diagnose ci-dessus les caractères appartenant à la page inférieure du corps; j'ignore également si les yeux sont séparés du corselet par des tempes allongées. Quoi qu'il en soit, il est impossible de le confondre avec la *C. pilifera*, près de laquelle il doit être placé à cause de ses interstries alternes costiformes et de la fine villosité qui se dresse sur les étuis. Les proportions relatives des articles 4e et 5e des antennes, ainsi que la sculpture du pronotum, le séparent nettement de sa congénère.

Une autre espèce du même groupe (*C. laticeps*, Reitter, Deutsche ent. Zeitschr. 1884, p. 253, de Syrie), est distincte de la *C. Beloni* par la tête plus large que le corselet et notablement plus longue que large, ainsi que par le pronotum dépourvu de gouttière discale et d'impression transverse anté-basilaire, mais un peu excavé le long des côtés.

Cartodere separanda, Reitter.

Allongée, étroite, subdéprimée, glabre, d'un roux testacé. Labre visible, lorsqu'on regarde l'insecte d'en haut. Yeux saillants, subcontigus au bord antérieur du corselet. Massue des antennes nettement triarticulée. Pronotum légèrement cordiforme, plus étroit que les élytres, offrant une impression transversale au devant de la base, et une longitudinale de chaque côté le long du bord latéral. Elytres elliptiques, très fortement ponctuées striées de 6 séries, dont la 1re et la 3e arrivent jusqu'à la base; le 5e intervalle seul relevé, presque entièrement costiforme; la voussure antéapicale est relevée en bosse presque dentiforme, puis abruptement déclive. — Long. : 1,3-1,5 mm.

Cartodere separanda, Reitter, Bestimmungs-Tabellen, 2e édit. III, p. 25, note (Mödling, 1887).

Habitat. Les exemplaires de ma collection, que je dois à la générosité de M. Reitter, proviennent de Tunis; mais l'espèce a été trouvée aussi en Sardaigne et dans le midi de l'Espagne. Il est vraisemblable que son aire de diffusion comprend une partie notable de la région circa-méditerranéenne.

Obs. Très voisine de la *C. elongata* et de la *C. æqualis* par le nombre des séries ponctuées restreint à six sur chaque étui, cette nouvelle forme

se distingue de ses deux voisines par la saillie dentiforme qui précède la voussure abrupte et presque verticale des élytres. Elle pourrait toutefois, abstraction faite de ce caractère important, être confondue avec la première, parce qu'elle possède comme elle les 1re et 3e séries de points aboutissant à la base des étuis, et le 5e intervalle relevé en côte à peu près sur toute sa longueur; mais il n'existe pas ici de carène à la base du 4e intestrie, et le labre est bien visible, lorsqu'on regarde l'insecte d'en haut.

Cartodere argus, Reitter.

Allongée, étroite, subdéprimée, glabre, entièrement testacée. Yeux saillants, assez gros, dépourvus de tempes et presque contigus au bord antérieur du corselet. Massue des antennes tri-articulée. Pronotum subcordiforme, transverse, aussi large au sommet que les élytres, à marge latérale largement explanée, sans fossette sur la moitié antérieure du disque, mais offrant au devant de la base une impression transversale tri-fovéolée. Elytres linéaires, avec les épaules subangulées; assez fortement ponctuées-striées de 7 ou 8 séries, à intervalles étroits, non costiformes. — Long. : 1,3 mm.

Cartodere argus, Reitter, Wien. ent. Zeit. 1884, p. 35; — Bestimmungs-Tabellen, 2e éd. III, p. 26 (Mödling, 1887).

Habitat. Trouvée déjà sur divers points de notre territoire (Menton, Marseille, environs de Paris), cette espèce fait partie d'une faune plus étendue. J'en connais des échantillons de Suisse, de Hongrie et de Bohême. On la cite aussi d'Oran (Algérie).

Obs. Confondue probablement dans les collections avec la *C. filiformis*, à laquelle d'ailleurs elle ressemble beaucoup, elle s'en distingue néanmoins très sûrement par la forme et la disposition des yeux. Tandis que chez la *C. filiformis*, ces organes sont très petits, composés de facettes pigmentées peu nombreuses, à peine proéminents, et suivis de tempes fort distinctes quoique peu développées, qui les séparent du corselet; ici, au contraire, ils sont relativement assez gros, arrondis, très convexes, et subcontigus au pronotum. Tous les exemplaires que j'ai examinés m'ont paru présenter l'impression transversale située au devant de la

base prothoracique comme divisée en trois fovéoles distinctes, au lieu de reproduire la dépression continue et pour ainsi dire uniforme de la *C. filiformis*.

Cartodere Schüppeli, Reitter.

Allongée, étroite, subdéprimée, glabre, entièrement testacée. Tête se rétrécissant notablement en avant à partir des yeux. Antennes courtes; articles 3-10 *transversaux; massue triarticulée. Corselet subcordiforme, transverse, aussi large vers le sommet que les élytres, orné d'une fovéole médiane sur la partie antérieure du disque, et d'une profonde impression transversale au devant de la base. Élytres linéaires paralèlles, assez fortement ponctuées-striées de* 7 *séries, à intervalles étroits non costiformes.* — Long. : 0,7-1 mm.

Cartodere Schüppeli, Reitter, Bestimmungs-Tabellen, 1re éd. III, p. 17, note.

Habitat. M. Reitter l'indique d'Allemagne et de Lenkoran. L'espèce appartient peut-être aussi à la faune française : je crois, en effet, pouvoir y rapporter l'insecte capturé à Marseille et cité par moi (I, p. 161), chez lequel toutefois la fovéole discale du corselet n'est ni assez nette, ni assez profonde pour être remarquée au premier coup d'œil.

Obs. Appartenant au groupe de *C. filiformis* par la forme du prothorax et par le nombre des séries ponctuées sur les élytres, la *C. Schüppeli* est plus petite que toutes ses congénères. Comme il a été indiqué au tableau ci-dessus, elle s'éloigne de toutes les précédentes par la présence d'une fossette médiane sur le disque antérieur du corselet, caractère qui la rapproche de la *C. filum*; mais celle-ci, outre une taille plus avantageuse, a la massue antennaire composée seulement de deux articles, et la tête se rétrécit à peine en devant à partir des yeux, tandis qu'elle offre un aspect presque triangulaire chez la *C. Schüppeli*.

Genre *Corticaria*, Marsham.

Les malencontreux changements, ou, pour mieux dire, les bouleversements infligés à la nomenclature entomologique sous le prétexte spécieux de l'épurer et d'en assurer la fixité, ont eu pour premiers résultats

de compliquer singulièrement l'étude des insectes et de remplacer par le chaos l'accord établi entre diverses branches des connaissances humaines. Désormais, à moins de posséder une érudition tant soit peu indigeste, le coléoptériste, le pharmacien et l'agriculteur ne peuvent plus s'entendre lorsqu'ils parlent de cantharides, de mylabres ou de bruches. Il y aurait donc quelque intérêt à faire cesser un pareil état de choses, et à mettre un terme à la confection inutile des synonymies. Tel n'est pas, paraît-il, l'avis de M. des Gozis, qui continue avec un zèle digne d'une meilleure cause à exhumer de leur oubli les momies de noms plus anciens et à fabriquer un luxueux mais encombrant mobilier d'appellations nouvelles. C'est ainsi, par exemple, qu'il a proposé naguère (Recherche de l'espèce typique, etc., Montluçon, 1886, p. 10) de désigner sous le vocable de *Parascheva* le genre auquel les auteurs et les monographes eux-mêmes ont jusqu'ici attribué celui de *Corticaria* Marsham.

Cette substitution est-elle justifiée? Personne, à coup sûr, ne saurait regarder comme péremptoires les deux raisons que notre collègue invoque à l'appui de son opinion. En effet, ainsi que je l'ai fait remarquer ailleurs (Ann. Soc. ent. Belg. XXX, p. 93, note 1), « le simple fait de l'inscription d'une espèce en tête d'un genre ne prouve nullement qu'elle en est le type dans la pensée de l'auteur; il peut même se faire, et cela s'est vu plus d'une fois, que la première place soit précisément occupée par une forme à laquelle il manque un ou plusieurs des caractères essentiels mentionnés dans la diagnose générique. D'autre part, fût-il démontré que l'habitat de toutes les *Corticaria* est étranger aux écorces, le nom imaginé par Marsham perdrait, comme tant d'autres, la vérité de sa signification, sans être pour cela nécessairement frappé de déchéance. » D'où il suit que la dénomination générique de *Corticaria* Marsham peut et doit être maintenue aux insectes de la coupe actuelle.

La découverte des deux sexes de la *C. sylvicola* oblige à modifier ainsi qu'il suit la division A du tableau (II, p. 18-19), c'est-à-dire celle qui comprend les trois premiers groupes *(espèces à pubescence longue)* :

B. *Cinquième arceau ventral* creusé d'une fossette médiane arrondie et profonde dans les deux sexes. *Métasternum* de même longueur ou à peu près que le premier arceau ventral (1er groupe).

a. *Corselet* plus étroit que les élytres. — ♂ *Tibias antérieurs* presque droits intérieurement. — ♀ 4e *arceau ventral* marqué d'une fossette médiane comme le 5e. . . . . PUBESCENS.

aa. *Corselet* aussi large que les élytres. — ♂ *Tibias antérieurs* sinués intérieurement. — ♀ 5ᵉ *arceau ventral* seul fovéolé.

b. *Pubescence* des élytres mi-relevée. . . . . OLYMPIACA.

bb. *Pubescence* des élytres couchée. . . . . CRENULATA.

BB. *Cinquième arceau ventral* creusé, chez le ♂, d'une profonde fossette en ovale transverse ; chez la ♀, d'une fovéole médiane plus ou moins superficielle. *Métasternum* court, égalant à peine la moitié du 1ᵉʳ arceau ventral. *Corps* court, ramassé, fortement convexe. *Elytres* environ 2 fois aussi longues que larges prises ensemble (2ᵉ groupe). . . . . SYLVICOLA.

BBB. *Cinquième arceau ventral* plan, au moins dans l'un des sexes, ou marqué seulement d'une dépression transverse plus ou moins sensible. *Métasternum* de même longueur ou à peu près que le 1ᵉʳ arceau ventral. *Corps* assez allongé, moins convexe. *Élytres* sensiblement plus de deux fois aussi longues que larges prises ensemble (3ᵉ groupe).

C. *Corselet* non cordiforme, également arrondi au milieu des côtés, à fossette médiane anté-basilaire nulle ou presque oblitérée. *Cinquième arceau ventral* plan chez le ♂.

c. *Taille* plus avantageuse (au moins 2 millimètres). *Élytres* subconvexes, offrant les points des intervalles à peine plus faibles que ceux des stries. . . . . ILLAESA.

cc. *Taille* inférieure (guère plus de 1 millimètre et 1/2). *Élytres* un peu déprimées, offrant les points des stries ocellés assez forts, et ceux des intervalles notablement plus faibles. . . MONTICOLA.

CC. *Corselet* cordiforme, plus ou moins élargi avant le milieu, à fossette anté-basilaire arrondie ou transverse, bien marquée. *Cinquième arceau ventral* orné chez le ♂ d'une dépression transverse plus ou moins sensible. . . . . FULVA.

Je profite de l'occasion pour corriger deux *errata* qui m'avaient échappé à la correction des épreuves. Le premier a trait à la phrase diagnostique du tableau qui concerne la *C. umbilicata;* il faut lire (II, p. 19, E) : « *Élytres* à ponctuation forte, offrant des séries égales de petits poils rigides. » — Le second se rapporte à la 1ʳᵉ ligne de la page 20, où il faut lire : « souvent aussi le *deuxième* article de la massue. »

Corticaria sylvicola, Ch. Brisout de Barneville.

Après la diagnose spécifique (II, p. 34), remplacer ce qui est dit des caractères sexuels par les différences suivantes :

♂ *Corselet* d'ordinaire un peu moins large proportionnellement que celui de la ♀. *Tibias antérieurs* légèrement sinués en dedans avant le sommet. *Premier article des tarses antérieurs* un peu dilaté, et pourvu de quelques longs poils. *Cinquième arceau ventral* creusé d'une profonde fossette en ovale transverse, qui occupe tout le milieu longitudinal. *Un 6e petit segment* supplémentaire, à peine distinct sous la pubescence.

♀ *Corselet* ordinairement plus large, égalant presque la largeur des élytres à la base. *Tibias antérieurs* droits. *Premier article des tarses antérieurs* simple. *Cinquième arceau ventral* plus allongé, marqué d'une fovéole médiane plus ou moins superficielle.

Obs. Cette espèce si intéressante, dont je ne connaissais en 1884 que le type unique, obligeamment communiqué par l'auteur, a été retrouvée depuis par M. le Dr Jacquet dans un voyage d'exploration aux Pyrénées-Orientales, et par M. le capitaine Xambeu, dont les recherches persévérantes autour de Prades pendant la saison hivernale ont amené la capture de nombreux échantillons blottis sous les pierres. L'étude des matériaux abondants, que nos zélés collègues ont bien voulu mettre à ma disposition, m'a permis de discerner avec certitude les véritables caractères sexuels tant du ♂ que de la ♀, et de rectifier ainsi ce que j'avais écrit par erreur au sujet du sexe de l'exemplaire typique.

Le dernier paragraphe des observations concernant la synonymie de *C. fulva* (II, p. 48) a été mutilé à l'impression par l'enlèvement de 4 lignes, qui auraient dû être reportées en tête de la page 49. — Voici la reproduction intégrale de ce paragraphe :

« On rapporte également à l'espèce actuelle la *C. cypria* Baudi et la *C. stigmosa* Motschulsky. — Je ne sais si la première a été décrite quelque part, ou si elle est inédite : aucun des nombreux recueils de littérature entomologique que j'ai dû consulter ne m'a fourni de renseignements à cet égard ; ce n'est peut-être qu'un nom *in litteris*. En ce qui concerne la seconde, publiée dans le *Bulletin de Moscou* (1867, I, p. 79), la diagnose ne paraît pas comporter cette identification ; je serais plutôt porté à croire que l'insecte de Motschulsky est identique à la *C. formicetorum* Mannerheim (= *C. longicollis* Zetterstedt). Il y est dit, en effet, que la taille est presque du double plus petite, que les élytres sont régulièrement striées par de gros points enfoncés, et que les intervalles sont étroits, un peu convexes et transversalement ruguleux. Ces expres-

sions, qui conviennent assez bien aux exemplaires de la *C. longicollis*, sont tout à fait inapplicables à la sculpture ordinaire des étuis chez la *C. fulva*.

(II, p. 66). — Il paraît certain que la *C. Clairi* H. Brisout de Barneville est identique à l'espèce de Bohême décrite antérieurement par M. Reitter sous le nom de *C. Weisei*, qui doit par conséquent prévaloir. Ne possédant aucun exemplaire authentique de cette dernière, je l'avais rapportée, sur la foi de l'auteur lui-même (Bestimmungs-Tabellen, 1re éd. III, p. 25), à la *C. longicollis* Zetterstedt, comme une variété offrant le caractère anormal d'avoir un corselet notablement transverse. Dans la nouvelle édition des Bestimmungs-Tabellen (Mödling, 1887, III, p. 35), M. Reitter corrige son erreur et se prononce pour une synonymie justifiée par la concordance des descriptions.

(II, p. 81). — Ici se place, avant la *C. Eppelsheimi* Reitter, l'espèce suivante, dont la capture sur notre territoire est due à notre zélé collègue, M. Guillebeau :

Corticaria Mannerheimi, Reitter.

Ovale, allongée, convexiuscule, d'un ferrugineux plus ou moins foncé; couverte d'une très fine et très courte pubescence couchée, 6e et 7e articles des antennes distinctement plus longs que larges; 8e arrondi; le 2e article de la massue subtransversale. Tête à ponctuation fine et serrée; pas beaucoup plus étroite que le corselet; offrant après les yeux des tempes distinctes. Corselet subtransverse, cordiforme, notablement plus étroit (surtout à la base) que les étuis, dilaté-arrondi avant le milieu; légèrement crénelé sur les côtés; à ponctuation fine et espacée; une assez grande fossette arrondie au devant de l'écusson. Elytres en ovale allongé, un peu convexes, offrant leur maximum de largeur après le milieu; épaules subrectangulaires, à calus huméral distinct; 8 *stries assez fortement et densément ponctuées, avec les intervalles non relevés, plus ou moins ruguleux transversalement, et pointillés en série plus finement que les stries. Métasternum au moins aussi long que le premier segment abdominal; orné dans sa moitié postérieure d'une dépression sulciforme qui s'élargit triangulairement vers l'arrière.*

♂ *Tibias antérieurs* un peu sinués vers l'extrémité interne. *Premier article des tarses antérieurs* dilaté. 5e *arceau ventral* plan, ou à peine marqué d'une fovéole apicale peu distincte, et suivi d'un 6e petit segment.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article des tarses antérieurs* simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement; le dernier marqué d'une fovéole médiane distincte.

Long., 0m,0018 à 0m,002 (4/5 à 7/8 lign.); — larg. 0m,0007 à 0m,0008 (1/3 à 3/10 lign.).

Corticaria Mannerheimi, Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, p. 427.
Corticaria longicollis, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, p. 43, no 33.

Habitat. Cette espèce rare a été prise plusieurs fois par M. Guillebeau en battant les sapins, dans les Alpes suisses : à Laupen (canton de Berne) et à Fribourg. Il l'a retrouvée dernièrement dans les mêmes conditions, à environ 1400 mètres d'altitude, sur le mont Reculet (département de l'Ain). On peut donc espérer que de nouvelles recherches la feront découvrir ailleurs encore sur nos montagnes élevées et boisées de sapins.

Obs. La *C. Mannerheimi* appartient manifestement à mon 7e groupe, compris dans le tableau pour la détermination sous les lettres KK (II, p. 21). Sa coloration uniforme en dessus la distingue de prime abord de la *corsica*. Elle s'éloigne des *longicollis* et *crenicollis* par sa taille plus avantageuse et par l'étroitesse de son corselet relativement aux élytres, caractères qu'elle possède en commun avec l'*Eppelsheimi*. Mais il est impossible de la confondre avec cette dernière : en effet, outre qu'elle est légèrement convexe, tandis que l'*Eppelsheimi* est sensiblement déprimée, la proportion des articles 6e et 7e des antennes est différente. Ici encore, la tête est presque aussi large que le corselet; la ponctuation du pronotum est espacée; les élytres offrent après le milieu leur maximum de largeur, et les intervalles ne sont point relevés; — chez l'*Eppelsheimi*, au contraire, la tête est sensiblement plus étroite que le corselet; la ponctuation du pronotum est serrée; les étuis offrent, au milieu même, leur maximum de largeur et les intervalles sont souvent subcostiformes.

LYON — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, 4, RUE GENTIL

CONTRIBUTION

A L'ÉTUDE DU

GENRE ANOPLOMERUS THI.

(FAMILLE DES CERAMBYCIDÆ)

PAR

LE R. P. FR.-MARIE-JOSEPH BELON

La troisième édition du Catalogue Dejean (1837, p. 352) mentionnait l'existence de deux longicornes exotiques, désignés provisoirement sous les noms d'*Anoplomerus rotundicollis* et *Jacquieri,* en attendant qu'une description leur conférât un titre définitif à l'acceptation scientifique. Six ans plus tard, Guérin publia dans son *Iconographie du règne animal* (1843, *texte*, III, p. 224) le signalement d'un insecte du Brésil auquel il attribua le premier des noms Dejeaniens.

La coupe générique demeura longtemps sans être caractérisée : on ne saurait en effet considérer comme une diagnose suffisante la simple remarque, d'ailleurs sujette à caution, que « les *Anoplomerus* sont des *Eburia* dont les cuisses ne sont pas terminées par des épines. » Ce fut seulement en 1860 que M. James Thomson lui donna droit de cité, lorsqu'il en formula les caractères dans son *Essai sur la classification des Cérambycides* (p. 249). L'espèce déjà connue devenait naturellement le le type du genre. Mais on ne pouvait plus la considérer comme une forme isolée; car quatre congénères authentiques *(globulicollis, spinipennis, quadriguttatus* et *angusticollis)* venaient d'être publiées simultanément par M. Buquet *(Ann. Soc. ent. Fr.* 1860, p. 625-627). Depuis lors, M. Bates y ajouta deux nouvelles espèces *(gracilis* et *brachypus)* qu'il fit connaître dans les *Transactions de la Société entomologique de*

Londres (1870, p. 260). Enfin, tout récemment, j'ai publié la diagnose d'une huitième *(Buqueti)* dans le *Bulletin de la Société entomologique de France* (8 janvier 1890 p. IX).

Les recherches bibliographiques auxquelles j'ai dû me livrer à cette occasion et l'étude de quelques types fort aimablement communiqués par M. Réné Oberthur — je suis heureux de lui témoigner publiquement ma vive reconnaissance — m'ont permis de constater que mon espèce était réellement inédite, en même temps qu'elles m'ont fourni les données qui peuvent contribuer à la connaissance ou à la revision du genre *Anoplomerus*. J'ai pensé qu'il y aurait intérêt et utilité à réunir ici les documents disséminés, à rectifier certaines inexactitudes commises par les auteurs, et à condenser dans un tableau synoptique les caractères principaux à l'aide desquels on obtient aisément et sûrement la détermination des espèces.

Sauf quelques détails d'importance secondaire, dont l'expression est légèrement exagérée, ou qui ne peuvent s'appliquer à toutes les espèces connues aujourd'hui, la définition générique, telle qu'elle a été formulée par Thomson, est assez exacte. Si elle suffit à la rigueur pour faire reconnaître avec certitude les insectes qui doivent être rangés dans cette coupe, elle est cependant muette sur plusieurs détails de structure auxquels on accorde une grande valeur systématique, et par conséquent elle est incomplète au point de vue de la classification.

Lacordaire, tout en prenant pour base les travaux de ses devanciers, ne s'est pas contenté de les enregistrer; il les a soumis à l'épreuve d'un contrôle aussi éclairé que patient, et, grâce à une étude plus approfondie mise au service d'une perspicacité supérieure, il a souvent réussi à les perfectionner, soit par une distribution mieux entendue, soit par la découverte d'éléments nouveaux. En ce qui concerne particulièrement le genre *Anoplomerus* (*Genera*, VIII, p. 279), il a su relever divers caractères plastiques, dont il faut tenir compte si l'on veut en apprécier les véritables affinités. Après lui, il reste sans doute peu de chose à glaner. Aussi, pour rédiger la diagnose générique suivante, me suis-je borné à recueillir les indications essentielles, contrôlées autant que je l'ai pu sur les matériaux à ma disposition, ou (lorsque ceux-ci me faisaient défaut sur les descriptions originales des espèces.

Anoplomerus Thomson.

Corpus elongatum, subcylindricum.

Caput breve, inter antennas vix concavum.

Oculi sat grosse granulati, intus valde lunulati.

Mandibulæ breves, arcuatæ, apice acuto.

Palpi maxillares labialibus longiores, ultimo articulo obtriangulari.

Ligula membranacea.

Antennæ in utroque sexu corpore longiores, inermes; articulo primo elongato crasso obconico, tertio cæteris elongatis subæqualibus longiore.

Prothorax subglobosus, lateraliter inermis.

Scutellum mediocre, obtrapezoidale.

Coleoptera subdepressa, maculis eburneis decorata, apice spinosa.

Acetabula antica postice aperta, paullo extus angulata; coxæ anticæ globosæ, lamina prosternali angusta separatæ.

Acetabula intermedia extus aperta; lamina mesosternali mediocriter lata, versus coxas intermedias angustata.

Femora apice mutica; antica breviter, cætera longius basi pedunculata deinde in clavam fusiformem sat validam producta.

Tibiæ longitudinaliter haud carinatæ; primus tarsorum quatuor posteriorum articulus 2° et 3° simul sumptis longior.

Les *Anoplomerus*, qui paraissent propres à l'Amérique méridionale, sont généralement des insectes de taille moyenne : les plus grands que je connaisse n'atteignent pas 25 millimètres. Leur livrée rappelle de prime abord celle des *Eburia*. Sur un fond d'un jaune-testacé plus ou moins clair — analogue par exemple à la teinte de notre *Stromatium unicolor* d'Europe — apparaissent des callosités éburnées qu'on peut considérer comme géminées, la partie interne étant séparée de l'externe par une série longitudinale de gros points (1). La plupart des espèces, sinon

(1) Lorsque Lacordaire dit *(loc. cit.)*, que les taches des élytres « sont divisées par une ou deux côtes longitudinales plus ou moins saillantes », il ne s'agit pas — comme on serait tenté de le croire — de caractériser leur mode de gémination, qui n'offre rien de semblable ; mais si je ne me trompe, cette expression doit être entendue de la séparation qui existe entre la callosité antérieure et la postérieure : chez les espèces que j'ai vues, on distingue en effet sur l'espace interjacent une ou deux côtes longitudinales très fines qui vont de la première callosité à la seconde.

toutes, ont en outre les étuis densément et assez fortement ponctués ; cette ponctuation, bien marquée surtout à la base, s'affaiblit vers le sommet, de telle sorte que la portion apicale devient presque lisse après la tache postérieure. Le dessous du corps est ordinairement d'un jaune testacé, ainsi que les antennes et les pattes sauf les genoux qui sont presque toujours noirs.

Quant aux caractères sexuels, ils n'ont pas été précisés par les auteurs. Lacordaire se borne à faire remarquer que « les femelles ne diffèrent des mâles que par leurs antennes dépassant légèrement l'extrémité des élytres. » Sous cette forme exclusive, l'assertion est certainement inexacte. L'étude que j'ai faite de l'*A. Buqueti* à ce point de vue m'a convaincu que les deux sexes présentent plusieurs dissemblances non seulement dans la longueur relative des antennes, mais encore dans les proportions du corselet, dans la forme de la lame prosternale, dans l'extension des fémurs postérieurs, etc. L'entomologiste qui aurait sous les yeux deux ou trois exemplaires de chacun des sexes découvrirait assurément un certain nombre de différences analogues pour toutes les espèces du genre. Faute de matériaux suffisants, je n'ai pu à mon grand regret poursuivre cette étude comparative que je regarde comme essentielle à la connaissance de l'espèce.

La présence de taches éburnées sur les élytres a guidé l'appréciation des premiers classificateurs, au sujet de la place systématique qu'il convenait d'assigner aux *Anoplomerus*. Dejean les rangeait entre les *Eburia* et les *Cerasphorus*. Ces deux derniers genres ont servi de types à M. Thomson, pour ses divisions 21e *CERASPHORITÆ*, et 22e *EBURITÆ* (*Essai de classification des Cérambycides*, p. 230-231). Seulement les *Anoplomerus* sont relégués par lui à la fin de sa division des Eburites après les *Eurymerus*, et séparés par conséquent des *Cerasphorus* et des *Eburia*, par un assez grand nombre de formes plus ou moins intermédiaires. Plus tard (*Systema Cerambycidarum*, p. 449 et *seq.*), le savant auteur a interverti cet ordre, et, tout en maintenant les *Anoplomerus* dans la section des Eburitæ proprement dites, qui appartiennent à son groupe 6e *CERAMBYCITÆ VERÆ*, il a reporté les *Cerasphorus* au 7e groupe, où ils font partie d'une division assez nombreuse, *CERASPHORITÆ VERÆ*, qu'il intercale entre deux autres, *XYSTROCERITÆ* et *TORNEUTITÆ*, restreintes chacune à deux ou trois genres.

Sans vouloir faire la critique de ces divers ordonnancements qui pourraient d'ailleurs être justifiés l'un et l'autre par des motifs assez plausibles,

je crois pourtant devoir exprimer le regret de n'avoir pas rencontré, dans la caractéristique des divisions ou des groupes inférieurs telle que M. Thomson l'a exposée, une délimitation suffisamment nette et précise pour ne laisser de place ni à l'hésitation ni à l'erreur lorsqu'on aborde l'étude d'une forme inconnue. Ainsi, par exemple, l'entomologiste mis pour la première fois en présence d'un *Anoplomerus*, restera naturellement fort indécis au sujet de la division dans laquelle il convient de ranger son insecte ; car il lui faudra choisir entre les deux formules suivantes de l'*Essai* :

Prothorax lateraliter vel subspinosus, vel inermis ; elytra convexa ; acetabula antica vix extus angulata. . . . . CERASPHORITÆ.

Prothorax lateraliter vel spinosus, vel inermis ; elytra subdepressa, apice spinosa ; acetabula antica vel rotundata, vel vix extus angulata. . . . . EBURITÆ.

Or, puisque les deux divisions renferment des genres à prothorax mutique latéralement, à sommet des élytres épineux, à cavités coxales antérieures légèrement anguleuses en dehors, il ne reste plus, pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, que le caractère tiré des élytres *convexes* ou *subdéprimées*, c'est-à-dire *un peu moins convexes*. La différence est minime, et, bien qu'elle ne soit pas dépourvue de réalité, elle ne se prête guère, faute de limites appréciables, à une détermination décisive.

Le *Systema Cerambycidarum* fournit à peine de meilleures indications. Thomson caractérise en effet les *CERAMBYCITÆ VERÆ* (6e groupe), auxquels appartient la section des Eburites avec le genre *Anoplomerus*, par cette formule : *Acetabula antica* PAULO *extus angulata* ; tandis que la phrase diagnostique des *CERASPHORITÆ* (7e groupe) serait celle-ci : *Acetabula antica* MANIFESTE *extus angulata*. Ici encore, à moins d'avoir sous les yeux une forme qui présente le minimum ou le maximum d'angulosité, il sera souvent difficile de décider si la cavité coxale est *manifestement* ou *peu* anguleuse.

Il est moins malaisé de se rendre compte de la place systématique des *Anoplomerus*, en suivant la méthode adoptée par Lacordaire. On lui a reproché une multiplication excessive des groupes ; mais, quoi qu'il en soit de la possibilité d'en réduire le nombre, il faut convenir que, dans l'état actuel de nos connaissances, le système de l'éminent professeur a

l'avantage de mettre en relief les affinités essentielles de certains genres, de prêter un puissant secours à l'étude d'éléments fort complexes, et de fournir une base solide aux progrès ultérieurs de l'observation et de la science elle-même. Pour ce qui regarde particulièrement le classement des *Anoplomerus*, il semble conforme à la nature des choses de les rapprocher autant que possible des *EBURIDES* (groupe IX)), avec lesquels ils ont une patrie commune et une frappante analogie de facies, sans néanmoins les confondre dans un même groupe, puisque la forme des hanches antérieures et l'ouverture des cavités cotyloïdes intermédiaires accusent une différence essentielle. C'est donc à bon droit, que Lacordaire a compris le genre actuel parmi ses *HESPÉROPHANIDES* (groupe VIII), où se rencontrent également d'autres formes ornées de callosités éburnées sur les élytres.

Cette particularité, à laquelle on peut accorder plus ou moins de valeur intrinsèque, mais qui en tout cas offre l'avantage d'être saisissable au premier coup d'œil, différencie nettement les *Anoplomerus* de la plupart des genres du même groupe. Le corselet dépourvu d'épine latérale, et les cuisses pédonculées à la base, mutiques au sommet, suffisent à les séparer de ceux (*Gnatholea*, *Pantomallus*, etc.), dont la sculpture élytrale est analogue.

Quoique, en règle générale, il faille se garder de faire trop de fond sur la coloration ou sur la taille des Longicornes, j'ai cru toutefois que l'emploi de ces signes extérieurs pour la détermination des espèces était justifié dans le cas présent, les matériaux — peu abondants, il est vrai — que j'ai eus sous les yeux, m'ayant témoigné d'une certaine constance entre des limites de variabilité assez restreintes. Le tableau suivant s'appuie en outre sur quelques détails de structure, lorsqu'il m'a été possible de les relever, soit par l'examen direct des insectes, soit d'après les descriptions des auteurs.

SECTION I. — Élytres ornées de quatre callosités éburnées (2 sur chaque étui).

A. Corselet à coloration uniforme et sans taches noires.

B. Taille plus avantageuse (22-24 mill.). Élytres marquées d'une étroite ligne apicale brunâtre, sensiblement échancrées au sommet avec deux fortes épines aux angles. . . . . 1. *rotundicollis* GUÉR.

B'. Taille moindre (14-16 mill.). Élytres dépourvues de ligne apicale brunâtre, faiblement émarginées à l'extrémité, à peine spiniformes aux angles.. . . . . 2. *Buqueti* BEL.

A'. Corselet diversement maculé de noir sur la teinte foncière.

C. Ligne médiane en relief seule couverte de noir. Écusson noir. Élytres sans point noir huméral. Taille ne descendant pas au dessous de 13 millimètres.

D. Taille plus avantageuse (18,5 mill.). Forme moins étroite. Poils redressés des élytres blonds. . . . . 3. *globulicollis* Buq.

D'. Taille moindre (13,5 mill.). Forme plus étroite. Poils redressés des élytres obscurs. . . . . 4. *gracilis* Bates.

C'. Deux taches noires ovalaires longitudinales, enfoncées au milieu. Écusson grand, soyeux. Élytres sans point noir huméral. Taille moyenne (12,5 mill.) . . . . 5. *spinipennis* Buq.

C''. Deux taches noires, l'une au milieu de la base, l'autre triangulaire en regard au sommet. Écusson petit, soyeux. Élytres marquées d'un point noir huméral. Taille petite (9 mill.). . . . . 6. *quadriguttatus* Buq.

Section II. — Élytres ornées de six callosités éburnées (3 sur chaque étui).

E. Corselet sans taches. Élytres bi-épineuses au sommet. Taille inférieure (11 mill.). . . . . 7. *angusticollis* Buq.

E'. Corselet maculé de noir (4 taches transverses vers le milieu, et une de chaque côté sur la marge antérieure). Élytres uni-épineuses au sommet. Taille supérieure (18 mill.). . . . . 8. *brachypus* Bates.

1. **Anoplomerus rotundicollis** Guérin.

(Icon. Règn. Animal, III, *texte*, p. 224).

Brunneo-ferrugineus vel flavo-ochraceus; thorace globoso aut subovato, lineis abbreviatis 3 *discoidalibus elevatis (media recta inflata, lateralibus arcuatis, initio veluti obtuse subtuberculatis) haud nigro-maculatis; scutello concolore*; *elytris utrinque maculis eburneis* 2 *geminatis fere æqualibus, nigro-vel fusco annulatis, una ante, altera post medium*; *apice anguste infuscato, lunulato, fortitèr bispinoso*; *antennis pedibusque testaceis, geniculis anguste nigris.* — Long. 22-24 mill.; lat. 5-6 mill.

Var. — *Antennarum articulis* 2 4 *nigris; tibiis posticis nigricantibus.* (Thomson, *Éssai classif. Ceramb.*, p. 249).

L'espèce vient du Brésil; elle ne paraît pas y être abondante. En fait de localité précise, je ne puis citer que Caraça, où M. Germain a capturé un seul exemplaire, à ce que m'écrit M. René Oberthur.

La description donnée par Thomson dans son *Essai de classification des Cérambycides* se rapporte, non pas à la forme typique, mais à une variété qu'il a plus tard séparée dans sa collection sous le nom demeuré inédit d'*acuminatus*. Son exemplaire, que j'ai eu sous les yeux, a les antennes fortement mutilées : il ne reste que les quatre premiers articles et une partie du cinquième, dont la coloration noire pourrait bien provenir d'une cause accidentelle.

L'*An. rotundicollis* est facile à distinguer, entre tous ses congénères à élytres quadricalleuses, par sa grande taille et son corselet sans tache. Il est toutefois si voisin du suivant par ce dernier caractère, comme par l'ensemble de sa physionomie et la plupart des détails de sa structure, que Guérin lui a attribué le nom inscrit au catalogue Dejean, sans prendre garde que son insecte n'est pas identique à celui que visait l'auteur. Une comparaison plus attentive manifeste la nécessité de leur séparation spécifique : car, outre qu'il dépasse de 8 millimètres environ la longueur du *Buqueti*, les reliefs prothoraciques offrent un aspect un peu différent à cause de leur renflement (ils sont plus linéaires chez le *Buqueti)*, et les élytres sont fortement lunulées et longuement bi-épineuses au sommet, tandis que l'échancrure apicale du *Buqueti* est moins prononcée avec les angles à peine spiniformes.

2. **Anoplomerus Buqueti** Belon.

(*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1890, Bulletin, p. IX).

Rufo vel flavo-testaceus; thorace globoso aut subovato, fuscescente, opaco, lineis abbreviatis 3 *discoidalibus elevatis (media recta, lateralibus arcuatis) haud nigro-maculatis; scutello infuscato; elytris utrinque maculis eburneis* 2 *geminatis fere æqualibus, nigro aut fusco-annulatis, una ante, altera post medium (utriusque parte interna breviore); apice vix lunulato, brevissime bispinoso; pedibus testaceis, geniculis anguste nigris.* Long. 14–16 mill.; lat. 4–4,5 mill.

♂ *Prosterno inter coxas anticas acuminato; elytris pygidium obtegentibus; antennarum articulis* 4 *ultimis corpus superantibus; femoribus posticis ventris apicem paullo prætergredientibus.*

♀ *Prosterno inter coxas anticas constricto sed laminato, ac pone ipsas paullo latiore cum apice rotundato; pygidio elytris haud tecto; antennarum articulis* 2 *ultimis duntaxat corpus superantibus; femoribus posticis apicem quarti segmenti ventralis attingentibus.*

Un ♂ et deux ♀ de cette espèce ont été capturés à Uberaba (Brésil intérieur) par un missionnaire dominicain. Ces trois exemplaires, qui font partie de la collection Argod, ont servi de types à ma description; mais, grâce à l'inestimable bienveillance de M. Oberthur, j'en ai vu trois autres, de coloration un peu moins foncée, qui me paraissent identiques :

deux proviennent des chasses de M. Germain, au Paraguay; le troisième, brésilien comme mes types, appartenait à la collection Thomson, où il portait le nom manuscrit de *Buqueti* Chevr., avec cette mention particulièrement intéressante = *rotundicollis* Dej. *nec* Guérin. On comprendra que j'aie tenu à conserver l'appellation de Chevrolat en l'honneur du regretté collègue auquel la science doit de connaître quatre espèces du genre actuel.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, l'*An. Buqueti* est surtout voisin du *rotundicollis*, dont il se distingue néanmoins par sa taille notablement inférieure, par les reliefs de son corselet linéaires et moins accusés, enfin par la brièveté des épines terminales de ses étuis. J'ajouterai que l'écusson, au lieu d'être testacé, prend ordinairement une teinte plus foncée qui se rapproche de la coloration rembrunie du prothorax plutôt que de celle des élytres dépourvues de ligne apicale brunâtre.

L'absence de taches noires sur le pronotum le sépare d'abord de tous les suivants à élytres quadricalleuses. En outre, il est proportionnellement plus large que *globulicollis* et *gracilis*, et la ligne apicale brunâtre, qui est bien dessinée chez ces derniers, lui fait complètement défaut. Enfin, par sa taille il dépasse *spinipennis* et *quadriguttatus*, dont il s'éloigne aussi par la forme et la disposition des taches éburnées, non moins que par plusieurs autres détails relevés dans les diagnoses respectives de ces espèces.

3. **Anoplomerus globulicollis** Buquet.

(*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1860, p. 625).

Flavo-testaceus; thorace rotundato-ovato, paulisper longiore (an in utroque sexu?) disco inæquali, linea media elevata nigro-signata ; scutello minore, atro ; elytris utrinque maculis eburneis 2 *geminatis ovalibus nigro fere annulatis, una ad tertiam partem altera post medium sitis ; pilis erectis flavis; angulo humerali rotundato; apice vix lunulato, breviter bispinoso, lineaque infuscata signato ; pedibus testaceis, geniculis anguste nigris.* — Long. 18,5 mill. ; lat. 5 mill. (1).

(1) Je reproduis ici les mesures données par Buquet ; mais, d'après les renseignements que M. Oberthur a bien voulu me fournir en me communiquant un individu de sa riche collection après l'avoir comparé avec les types, la taille est sujette à varier, et la largeur oscille entre 3 et 4 millimètres. De fait, l'exemplaire — de proportion moyenne — que j'ai examiné n'a que

Décrite d'après des échantillons dont je ne connais pas la localité précise, mais provenant certainement du Brésil, l'espèce est bien distincte des deux précédentes par sa forme cylindrique et proportionnellement plus étroite, par son corselet taché de noir sur le relief longitudinal médian, par la couleur franchement noire de son écusson, etc. Les étuis sont marqués d'une ligne apicale brunâtre, qui est absente chez *Buqueti*.

N'ayant vu qu'un mâle, j'ignore si l'allongement du corselet mentionné par l'auteur, est l'apanage exclusif de ce sexe — supposition plus conforme aux règles de l'analogie — ou s'il existe aussi chez la femelle. Je n'ai pu davantage, faute de matériaux, contrôler la constance du caractère que Buquet emprunte à la marge rembrunie des taches éburnées : au lieu de former autour de celles-ci un anneau complet, la teinte noire s'effacerait sur les côtés et ne dessinerait qu'en dessus et en dessous une bordure bien marquée.

De taille notablement supérieure à celle des *spinipennis* et *quadriguttatus*, l'*An. globulicollis* s'éloigne encore du *spinipennis*, par la petitesse proportionnelle de son écusson, par la différence de maculature prothoracique, par les angles huméraux des élytres arrondis, par la brièveté et la couleur uniforme des épines apicales, par la forme et la disposition des taches éburnées ; du *quadriguttatus*, par plusieurs de ces mêmes caractères et par l'absence d'un point noir huméral.

Quant au *gracilis* Bates, qui ne m'est pas connu en nature, s'il n'est pas identique, il est au moins extrêmement voisin de l'espèce actuelle.

4. **Anoplomerus gracilis** Bates.

(*Trans. ent. Soc. London*, 1870, p. 260).

Rufo-testaceus; thorace rotundato-ovato, linea abbreviata discoidali elevata nigra; scutello atro; elytris utrinque maculis eburneis 2 geminatis (parte interna paullo breviore) fusco-cinctis, una paullo ante medium, altera inter medium et apicem, maculaque fusca ad angulum suturalem; pilis erectis obscuris; apice truncato-sinuato, breviter bispinoso; pedibus testaceis, geniculis anguste nigris. — Long. 6 lin. (= 13,5 mill.).

17,5 mill. de long. et 3,5 mill. de large. Le chiffre de 5 mill. est manifestement exagéré et tient sans doute à une distraction ou à une erreur typographique. Telle est vraisemblablement la cause qui a induit M. Bates à dire que son *gracilis* est beaucoup plus étroit.

Cet insecte recueilli dans la région riveraine du Tapajos, affluent de l'Amazone, se rencontre aussi à Cayenne, d'après l'indication de M. Bates. Je n'en ai vu aucun exemplaire, et le signalement ci-dessus est la reproduction presque textuelle de la diagnose latine originale, à laquelle j'ai seulement ajouté quelques détails empruntés à la description anglaise plus explicite.

L'auteur reconnaît que cette forme présente une très notable affinité avec l'*An. globullicolis*, mais il a omis la mesure de la largeur qui ferait juger de l'étroitesse proportionnelle beaucoup plus grande qu'il lui attribue pour la séparer spécifiquement. J'ai fait remarquer ci-dessus (voir la note précédente), qu'on peut soupçonner quelque erreur à ce propos. En attendant les éclaircissements nécessaires sur ce point, j'ai étudié minutieusement les termes de la description, et j'y ai relevé, outre la différence de taille, deux ou trois particularités qui n'ont peut-être pas une réelle importance, et dont la constance aurait d'ailleurs besoin d'être contrôlée sur un certain nombre d'échantillons. Ainsi, les poils hérissés des élytres seraient obscurs, au lieu d'être blonds ; la tache brunâtre de l'angle sutural serait rattachée par une ligne rembrunie peu distincte à l'anneau noirâtre qui entoure la postérieure des callosités éburnées ; celle-ci, enfin, aurait sa portion externe plus saillante et formant le point de départ d'une ligne élevée qui s'étendrait vers l'arrière des étuis. Ces caractères suffisent-ils pour légitimer une coupe spécifique ? Il est permis de conserver quelques doutes à cet égard, jusqu'à plus ample informé.

5. **Anoplomerus spinipennis** Buquet.

(*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1860, p. 626).

Flavo-testaceus ; thorace lateraliter rotundato, elongato (an in utroque sexu?), lineis 2 in disco longitudinalibus ovatis impressis nigris ; scutello paullo majore, sericeo ; elytris utrinque maculis eburneis 2 geminatis, nigro-annulatis, una parum ab humeris subrectangulis distante, altera pone medium versus marginem lateralem obliqua ; apice lunulato et bispinoso, spina laterali nigra et longiore quam suturali ; pedibus testaceis, geniculis (sive omnibus sive 4 posterioribus duntaxat) anguste nigris. — Long. 12, 5 mill. ; lat. 3 mill.

L'espèce vient de Cayenne (1).

Sa taille peu avantageuse, la maculature particulière de son corselet, et la disposition des callosités éburnées la feront aisément reconnaître parmi ses congénères de la première section Elle se distingue en outre de ses plus proches voisines *(globulicollis et quadriguttatus)* par la longueur et la coloration de ses épines apicales, et par la grandeur relative de son écusson soyeux.

6. Anoplomerus quadriguttatus BUQUET.

(Ann. Soc. ent. Fr., 1860, p 627).

Flavo testaceus; *thorace elongato, lateraliter tuberculato, disco 2 maculis nigris ornato, una punctiformi ad mediam basin, altera triangulari ad medium apicem ; scutello minore, sericeo ; elytris puncto humerali nigro signatis, utrinque maculis eburneis 2 geminatis inæqualibus, una duplo majore versus medium sita nigro-annulata, altera posteriore parva rotunda anterius tantum nigro-marginata* ; *apice vix lunulato bispinoso ; pedibus testaceis, geniculis quatuor posticis anguste nigris.* — Long. 9 mill. ; lat. 2,5 mill.

Comme l'espèce précédente, celle-ci se trouve à Cayenne.

C'est la plus petite du genre. Elle est facilement reconnaissable à la forme et aux dessins noirs du prothorax, à la présence d'un point noir huméral ainsi qu'à la disposition et aux proportions des callosités éburnées sur les élytres.

La description publiée par Buquet est très bonne, mais je ne saurais en dire autant de la figure donnée par Lacordaire dans l'Atlas de son *Genera* (pl. 85 fig. 5). Je dois même à la vérité de déclarer qu'elle est aussi mauvaise que possible, qu'elle ne représente assurément pas le *quadriguttatus*, et qu'elle est par conséquent de nature à induire en erreur quiconque voudrait déterminer ce charmant insecte à l'aide de son image prétendue et sans recourir à la description. En effet, la forme du corselet est absolument fantaisiste; aucune espèce d'*Anoplomerus* à ma connaissance ne présente

(1) L'*An. Jacquieri* du catalogue Dejean (p. 352) habite a même patrie; mais je ne possède pas de données certaines sur son identité. La question, d'ailleurs, n'a aucune importance, puisqu'il n'a pas été décrit. C'est un nom *in litteris.*

un pareil évasement anguleux vers le sommet des côtés prothoraciques (1). De plus, au lieu de dessiner les deux taches noires du bord antérieur et de la marge basilaire du pronotum, qui sont vraiment caractéristiques de l'espèce actuelle, l'artiste a tracé en noir trois lignes longitudinales raccourcies qui marquent probablement la place des reliefs ordinaires. Les élytres ne correspondent pas davantage à l'insecte de Buquet : elles ne sont pas marquées du point huméral noir signalé dans la description, mais — ce qui est pire que cet oubli — les callosités éburnées sont figurées de telle sorte qu'il est impossible d'y reconnaître le *quadriguttatus ;* car celui-ci offre la callosité postérieure ronde et plus petite de moitié que l'antérieure, tandis que la gravure montre la postérieure en ovale allongé et pour le moins égale à l'autre, sinon plus grande qu'elle. Je ne relèverai pas d'autres détails inexacts, ceux-ci suffisent amplement à justifier mon dire. Évidemment l'artiste avait sous les yeux une espèce différente. Laquelle? C'est fort incertain ; d'après la taille et le dessin à peu près ressemblant des élytres on songerait d'abord au *rotundicollis*, mais cette conjecture cesse d'être aussi plausible lorsqu'on regarde le malencontreux corselet, dont la configuration rend l'énigme insoluble.

7. **Anoplomerus angusticollis** Buquet.

(*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1860, p. 627).

Flavo-testaceus; thorace elongato, haud maculato, inæquali, tuberculato; scutello majore, sericeo; elytris totis punctulatis, utrinque maculis eburneis 3 *ovatis ac longitudinaliter ordinatis*, 1ª *prope angulum humeralem;* 2ª *majore paullo pone medium;* 3ª *minima apici lunulato ac bispinoso contigua; pedibus totis testaceis* — Long. 11 mill. ; lat. 2,5 mill.

L'espèce actuelle, qui ne m'est pas connue en nature, est originaire du Brésil.

Elle est distincte de toutes les précédentes par le nombre des callosités éburnées, trois sur chaque élytre. Sa petite taille, son prothorax dépourvu de taches noires, et le sommet des étuis armé de deux épines, ainsi que la forme et la disposition différentes des callosités éburnées, la séparent

(1) M. Oberthur m'écrit à ce propos que la figure 4 de la même planche donne également à l'*Erosida elegans* Lac. (= *E. Delia*, Th.) un pronotum de fantaisie, ou du moins qui ne cadre guère avec la description de l'insecte qu'il est censé représenter.

au premier coup d'œil de la suivante qui appartient de même à la seconde section.

D'après la description originale, les élytres sont pointillées dans toute la longueur, ce qui constitue une exception remarquable et probablement unique au système de ponctuation habituel dans le genre *Anoplomerus*.

8. **Anoplomerus brachypus** Bates.

(*Trans. ent. Soc. London*, 1870, p. 260).

Testaceo-rufus; thorace oblongo-ovato, grosse punctato, maculis 4 nigris transversis pone medium, alteraque utrinque ad marginem anticam ornato; elytris, punctis majoribus minoribusque intermixtis, utrinque maculis eburneis elongatis 3, *una basali postice nigro-marginata, aliis duabus paullo post medium (interna minore, evidenter ab externa majore quam paulisper antecedit distincta) antice ac postice nigro-marginatis; apice unispinoso, spina elongata nigra; pedibus brevibus, robustis, testaceis, geniculis anguste nigris.* Long. 8 lin. (= 18 mill.) (1).

Cet insecte a été rencontré seulement à Para.

Il est manifestement distinct du précédent par sa taille plus avantageuse, par la présence de taches noires sur le corselet, par la forme et la disposition des callosités éburnées, par la double ponctuation des élytres et par l'existence d'une seule épine au sommet de celles-ci.

La description, qui vise le sexe mâle, énumère parmi les caractères importants la brièveté relative des pattes : d'après l'auteur, les cuisses postérieures n'atteignent pas à beaucoup près l'extrémité des étuis. N'y aurait-il pas ici une erreur dans l'appréciation ou dans l'indication du sexe? Je le soupçonne, sans pouvoir me livrer à la vérification nécessaire, Il paraît moins probable qu'un connaisseur aussi expérimenté en fait de Longicornes se soit trompé sur ce point; mais il n'y aurait rien d'étonnant à ce que le signe ♂ ait été substitué au signe ♀ par l'inadvertance du compositeur. En tous cas, si la femelle est connue, il serait intéressant d'apprendre dans quelle proportion et jusqu'à quel degré la brièveté de ses cuisses s'est accentuée.

(1) M. Bates n'indique pas la largeur, mais il dit que la forme est moins cylindrique, les élytres s'atténuant légèrement vers l'extrémité.

IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, 4, RUE GENTIL.

SUR LA PLACE SYSTÉMATIQUE

DU

GENRE LANGELANDIA

— AUBÉ —

ET NOTE SYNONYMIQUE

PAR

MARIE-JOSEPH BELON

DES FRÈRES PRÊCHEURS

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon, le 14 août 1882.

A mesure que de nouvelles découvertes viennent élargir le cercle de nos connaissances entomologiques, et que des matériaux plus abondants sont mis entre les mains des classificateurs, l'obligation s'impose de contrôler rigoureusement la valeur des caractères employés pour distribuer les insectes en familles et en tribus. Il n'est pas rare alors de constater que le système est défectueux, soit parce qu'on a exagéré l'importance d'un organe particulier, soit parce qu'on n'a pas saisi certaines affinités de structure conduisant à un groupement plus naturel.

Sans entrer ici dans l'examen d'exemples nombreux qui viendraient à l'appui de mon dire, je me bornerai à en montrer la vérité par quelques observations relatives à la place systématique du genre *Langelandia* Aubé.

Comme je l'ai fait remarquer dans la première partie de mon travail monographique sur les Lathridiens de France, les deux espèces françaises de *Langelandia* possèdent incontestablement des tarses tri-articulés. Malgré la présence de certains caractères qui leur sont propres, elles me paraissent néanmoins se rattacher d'une manière si complète à l'ensemble des Lathridiens que je n'ai pas hésité à les ranger dans cette famille. Au-

jourd'hui, je dois l'avouer, je ne serais peut-être plus aussi affirmatif. J'en donnerai tout à l'heure les raisons : je les soumets à l'apréciation éclairée de mes collègues, avec l'espoir que la discussion contribuera à éclaircir ce point obscur.

Au mois de juillet 1875, durant un voyage au Caucase, M. Hans Leder découvrait dans un terrain riche en humus une espèce nouvelle ressemblant extraordinairement par son faciès et sa sculpture générale à notre *L. anophthalma*, mais bien distincte au premier coup d'œil par sa grande taille et par plusieurs autres caractères. Elle a été retrouvée, paraît-il, en Calabre. M. Reitter la décrivit sous le nom de *L. grandis* (Deutsche ent. Zeitschr., 1877, p. 296). Plus tard, ayant constaté que les tarses de cet insecte étaient nettement quadri-articulés, il supposa qu'il en était de même de ses congénères, et en conséquence, il retrancha le genre *Langelandia* de la famille des Lathridiens, pour le reporter parmi les Colydiens. Un examen ultérieur, provoqué par l'étude d'une espèce qu'il avait rencontrée en Herzégovine (*L. callosipennis* Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1881, p. 217) démontra l'inexactitude de cette opinion. A cette époque, mon manuscrit était sous presse et c'est seulement après la publication que j'ai eu connaissance de la rectification établie par M. Reitter lui-même ; il ne m'a donc pas été possible de la mentionner, ce que je n'aurais assurément pas manqué de faire, pour confirmer le résultat de mes recherches personnelles. Depuis lors, j'ai vu aussi la *L. grandis*, j'en possède un magnifique échantillon reçu de M. Reitter et provenant du Caucase, et j'ai pu me convaincre *de visu* que cette espèce a une telle affinité avec les nôtres, sauf bien entendu le nombre des articles tarsaux, qu'il ne saurait être question, comme je l'avais pensé de prime abord, de les classer dans deux familles différentes.

C'est une règle communément admise jusqu'ici, ou, pour mieux dire, c'est un usage adopté par les auteurs de ne point considérer comme appartenant à la même forme générique deux espèces dont les tarses ne présentent pas un nombre identique d'articulations. Peut-être faut-il voir en cela une tendance aussi peu justifiée que l'était jadis celle de baser des genres nouveaux sur la diversité numérique des articles antennaires. C'est sans doute pour ce motif que M. Reitter regarde l'insecte qui nous occupe comme formant le type d'un simple sous genre (Deutsche entom. Zeitschr., 1882 p. 183). Mais laissons cette question sans la résoudre, parce que la discussion de ce point m'entraînerait au delà des bornes que je me suis fixées. Quoiqu'il en soit, il faut admettre que la *L. grandis*

doit être séparée de ses congénères et servir de base à une coupe générique ou subgénérique, pour laquelle M. Reitter (Coleopteren-Liste, Winter, 1881-84) a proposé le nom d'*Agelandia*, probablement (1) afin de rappeler (par la simple suppression des deux premières consonnes) les affinités immédiates de cette espèce avec les autres *Langelandia*.

Il s'agit maintenant de rechercher la place systématique que les deux genres doivent occuper. Si l'on veut s'en tenir à une classification artificielle, rien de plus simple : les *Agelandia*, à raison de leurs tarses quadri-articulés, seront rangés parmi les Colydiens, avec lesquels, du reste, ils offrent de fréquentes analogies ; d'autre part les *Langelandia* n'ayant que trois articles aux tarses, demeureront parmi les Lathridiens dont ils possèdent tous les caractères essentiels. Ce parti, qui pourrait être bon à prendre pour la rédaction d'un tableau dichotomique simplement destiné à faciliter la détermination, ne saurait être adopté au point de vue de la méthode scientifique et naturelle : on pourrait sans doute alléguer en sa faveur le parallélisme des formes se produisant parfois dans des familles fort éloignées les unes des autres, mais comme je l'ai déjà indiqué, les liens intimes qui rattachent ces deux genres sont tellement nombreux et manifestes qu'il serait injustifiable de les briser de la sorte.

Il faut donc les classer tous les deux dans une seule et même famille, et alors, il n'y pas de doute possible, le choix ne peut porter que sur les Colydiens ou sur les Lathridiens. Cependant, quelque choix qu'on fasse, il y aura toujours une forme aberrante et un désaccord avec les caractères considérés comme essentiels au groupe où elle sera intercalée : chez les Colydiens, tels qu'ils sont actuellement définis, ce serait le genre *Langelandia* ; chez les Lathridiens au contraire, ce serait l'*Agelandia grandis*. M. Reitter, tout en reconnaissant que les *Langelandia* vraies présentent un faciès très analogue à celui de plusieurs types appartenant à la première famille, préfère les laisser dans la seconde et y placer l'*Agelandia grandis*, à laquelle il ne manque qu'un seul caractère pour concorder parfaitement avec la formule de définition.

Sans vouloir diminuer en rien la valeur de cet arrangement, je ne saurais

(1) Ceux qui veulent à tout prix des étymologies grecques ou latines, et qui s'efforcent d'en trouver aux noms eux-mêmes que leurs auteurs déclarent n'avoir aucune signification, pourront se persuader, si tel est leur bon plaisir, que le mot *Agelandia* dérive d'ἀ augmentatif et de γελάω, rire, se réjouir, la découverte d'un insecte si intéressant étant de nature à causer la joie du chasseur ou du collectionneur.

dissimuler qu'il existe quelques bonnes raisons à l'appui de l'autre manière de voir. Il est vrai que la famille des Colydiens, telle qu'elle est constituée aujourd'hui et malgré les épurations nécessaires que Jacquelin Duval lui a fait subir, est un magasin de formes assez disparates, quoique rattachées entre elles par plusieurs traits généraux dont l'importance est discutable. Mais si l'on doit désirer qu'une révision plus approfondie vienne fixer définitivement quels en sont les véritables éléments constitutifs, on peut dès maintenant préparer les matériaux de ce travail par la discussion de certaines affinités.

Dans son ouvrage magistral sur les *Larves de Coléoptères* (Ann. de la Soc. Lin. de Lyon, tome XXII, 1877), Perris a pris soin de constater les notables différences qui existent entre une larve de *Langelandia* et celles des *Lathridius* ou des *Corticaria*. C'est là peut-être un premier indice qui permet de soupçonner que le genre n'est pas classé à sa place naturelle. N'ayant des premiers états qu'une connaissance trop insuffisante, je n'ose me prononcer catégoriquement sur ce point; toutefois, à en juger d'après les détails si scrupuleusement relevés par notre regretté collègue, je crois pouvoir dire que les larves de *Langelandia* offrent de remarquables analogies avec celles des *Endophlœus* et des *Colobicus* qui appartiennent à la famille des Colydiens.

Les habitudes des *Langelandia* et celles d'un grand nombre de Colydiens, durant leurs premiers états, paraissent être identiques. On les a crues xylophages : il est probable que ces espèces sont vidangeuses. Cette similitude de mœurs serait une seconde raison de les rapprocher.

Mais c'est surtout chez les insectes parfaits qu'on peut constater de très importantes ressemblances morphologiques. J'emprunterai quelques unes des principales à l'excellent tableau pour la détermination des Colydiides que M. Reitter a publié récemment dans le XXe volume de la Société d'histoire naturelle de Brünn.

Un caractère, qui semble primer les autres, au point de vue de la répartition des différents groupes de la famille, c'est le mode d'insertion des antennes : dans la première division, qui comprend cinq tribus (*Orthocerini*, *Pycnomerini*, *Coxelini*, *Ditomini* et *Colydiini*), le bord latéral du front est dilaté et recouvre le torulus et la base du premier article. Tel est aussi le cas de l'*Agelandia grandis* et des *Langelandia*, chez lesquelles la dilatation est très notable, et cette particularité m'a servi à les séparer de tous les autres genres appartenant à la branche des Lathridiens.

Après les *Orthocerini* et les *Pycnomerini*, qui sont caractérisés par

l'épaisseur de leurs antennes insérées à une certaine distance des yeux, viennent les trois autres tribus où les antennes ont la forme normale et sont généralement plus rapprochées des yeux lorsque ces organes existent. En outre, les deux genres européens (*Coxelus* et *Tarphius*) qui composent la tribu des *Coxelini*, possèdent des antennes de onze articles dont les deux derniers seuls forment la massue. Il en est de même pour une bonne partie de la tribu des *Ditomini*, dans laquelle, parmi les genres européens, trois seulement à ma connaissance (*Ditoma* Herbst = *Synchyta* Hellwig, *Cicones* Curtis et *Lado* Wankowicz) présentent une structure antennaire différente. Il y a donc encore ici plusieurs marques importantes d'affinité avec les *Langelandia*.

Les hanches postérieures fortement séparées par une saillie abdominale tronquée droit en devant constituent, avec la largeur de la lame prosternale, les caractères propres à distinguer la tribu des *Coxelini* de celles des *Ditomini* et des *Colydiini*. Ces caractères conviennent parfaitement aux *Langelandia*, bien que le faciès de ces insectes allongés e aplatis paraisse au premier abord être fort dissemblable de celui des *Coxelus* et des *Tarphius* qui sont plus ou moins convexes et relativement courts. Néanmoins, chose singulière, on retrouve chez les *Tarphius* cette fossette creusée sous les flancs du prothorax et destinée à loger la massue antennaire au repos, que j'ai introduite dans la formule du genre *Langelandia* et qui existe également à un haut degré chez l'*Agelandia grandis*.

Est-il besoin d'ajouter que le système de ponctuation, de crénelures ciliées, d'élévations costiformes sur le corselet et les élytres en usage chez les *Langelandia* a de nombreux analogues dans plusieurs genres de la famille des Colydiens ?

En faisant ces diverses comparaisons, je m'aperçois que j'arrive à la conclusion adoptée par M. le Dr Seidlitz dans sa *Fauna Baltica*. Ce savant auteur place en effet les *Langelandia* dans le groupe des *Coxelini* à côté du genre *Tarphius*. J'ai dit ailleurs pourquoi il m'avait semblé impossible d'admettre la famille des Colydiens telle qu'il l'a constituée : je ne reviendrai pas sur ce sujet, mais je crois qu'il y a lieu de se livrer à de nouvelles recherches dans ce sens pour découvrir un groupement naturel d'insectes si voisins, et une formule exacte de leurs rapports au point de vue de la classification.

A ces considérations sur la place systématique des *Langelandia*, j'ajouterai quelques mots relatifs à nos espèces françaises. Dans mon travail sur les Lathridiens (p. 96), j'ai réuni les *L. exigua* et *incostata* de Perris comme

les deux extrêmes d'une seule et même espèce nettement caractérisée par la forme parallèle du corselet, tandis que ce segment est élargi dans son tiers antérieur chez la *L. anophthalma* d'Aubé. Cette réunion, dont la légitimité ne fait pas pour moi l'ombre d'un doute, était basée sur l'examen d'un très grand nombre d'exemplaires et en particulier des types mêmes de Perris appartenant à la riche collection de M. E. Revelière. Néanmoins elle est contestée par M. Reitter, qui applique le nom d'*exigua* Perris à des individus de petite taille, ayant comme l'*anophthalma* le corselet sensiblement dilaté dans son tiers antérieur et orné de côtes ainsi que les élytres. Mon honorable collègue soutient (Deutsche entom. Zeitschr., 1882 p. 163), que l'*incostata* seule possède un corselet parallèle : ceci est en contradiction manifeste, non seulement avec les types, mais avec les expressions employées par l'auteur pour séparer l'*exigua* de l'*anophthalma*. On lit en effet dans l'Abeille (VII. p. 10) : « Le prothorax d'*anophthalma* s'arrondit un peu jusqu'au tiers de sa longueur pour se retrécir ensuite en ligne droite...; celui d'*exigua*, au contraire, a les bords droits ou bien peu s'en faut, et ils ne s'infléchissent un peu qu'en approchant de la base. » Il suit de là que la forme désignée par M. Reitter sous le nom d'*exigua* n'est certainement point l'espèce décrite par Perris.

On peut se demander en outre si cette forme doit être séparée spécifiquement de l'*anophthalma* comme le pense M. Reitter, ou bien si elle n'en est qu'une race locale comme je l'ai indiqué (loc. cit. p. 98). Dans le premier cas, elle devrait recevoir un nom nouveau, et je propose de la dédier au savant entomologiste qui l'a fait connaître et de l'appeler *L. Reitteri*. Toutefois, je ne puis m'empêcher de conserver quelques doutes sur la légitimité de cette séparation scientifique. Les deux principales différences signalées entre la *Reitteri* et l'*anophthalma*, savoir : la petitesse de sa taille et la longueur proportionnelle du corselet un peu moindre, me paraissent n'avoir pas toute l'importance désirable. Peut-être suis-je trop exigeant. *Videant peritiores !*

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL. 4

VIAGGIO DI LEONARDO FEA
IN BIRMANIA E REGIONI VICINE
XXXVIII

LATHRIDIIDAE

PAR LE

R. P. FR. MARIE-JOSEPH BELON, DES FF. PRÊCH.

Quatre espèces seulement de Lathridiidae ont été rapportées de Birmanie par M. Fea. Dans un groupe aussi restreint, l'habileté du chasseur et le soin qu'il met à rechercher les microcoléoptères ne pouvaient guères donner un meilleur résultat. D'ailleurs, si le chiffre des captures paraît minime, il importe de remarquer qu'il comprend deux nouveautés et une information intéressante sur la provenance d'une espèce à peu près inconnue des entomologistes.

1. **Neoplotera peregrina**, Belon.

[Ann. Soc. Lin. Lyon 1881, p. 29; Rev. fr. d'Ent. Caen 1885, p. 239]

Mes deux types, importés à Rouen par des vaisseaux chargés d'arachides, ne diffèrent en rien des exemplaires assez nombreux qui ont été trouvés à Bhamo, aux mois de juin et d'août 1885. J'ignore encore aujourd'hui si l'insecte est réellement originaire de la côte occidentale d'Afrique, ainsi que je le soupçonnais d'après la provenance des navires. Quoiqu'il en soit de la probabilité du fait, il demeure acquis à la science, grâce à

l'heureuse découverte de M. Fea, que la *N. peregrina* habite aussi la Birmanie. Y vit-elle dans les fourmilières, comme les autres genres de la tribu des *Merophysini?* Dans ce cas, M. Fea n'aurait certes pas manqué de recueillir quelques échantillons de la fourmi dont elle serait la commensale. Les données seules de l'analogie ne suffisent pas à suppléer cette absence d'indication. — A ma description primitive il faut ajouter que la couleur varie du roux ferrugineux au brun foncé et presque noir, et que la taille oscille entre 1,8 et 2,2 mill.

2. **Colovocera oculata,** n. sp.

Colore et statura C. formicariae *simillima, sed paullo latior; differt oculis distincte pauci-granulatis, ac primo abdominis segmento post coxas linea arcuata signato. — Long.* 1,5 *mill.; lat.* 0,8 *mill.*

Il est inutile, ce me semble, de formuler une diagnose plus étendue: celle de *C. formicaria,* Motsch., lui est applicable dans ses détails généraux, et je me suis borné à signaler les différences essentielles. Tandis que la *formicaria* n'offre que 0,6 de largeur, l'espèce de Birmanie atteint une largeur de 0,8 pour une même taille de 1,5 mill. Mais c'est surtout la conformation des yeux qui mérite d'attirer l'attention. Au lieu d'être, comme ceux de ses congénères, constitués par une simple saillie ocelliforme sans facettes ni pigmentum noir, ces organes sont formés assez grossièrement de quelques granules pigmentés [5 ou 6 au plus]. J'ajouterai que la ligne postcoxale du métasternum ne s'écarte pas beaucoup de la cavité cotyloïde et ne forme pas un **U** comme chez la *punctata;* au contraire, celle du premier arceau ventral [qui n'existe ni chez la *formicaria,* ni chez la *punctata*] s'incourbe fortement et atteint presque le bord basilaire. Enfin, le troisième article des antennes est relativement moins allongé; il égale ou dépasse à peine les deux suivants réunis.

Dix exemplaires ont été recueillis à Mandalay, au mois de décembre 1885; ils vivaient avec une fourmi que M. le Docteur Emery a bien voulu déterminer *Prenolepis longicornis,* Latr.

3. **Holoparamecus Kunzei,** Aubé.

[Ann. Soc. Ent. Fr. 1843, p. 245; pl. X, n.° 1, fig. 4.]

Cinq échantillons de cette espèce cosmopolite ont été capturés en avril 1887 à Plapoo [Tenasserim]. La ponctuation de la page supérieure du corps est sujette à se montrer plus ou moins distincte selon les diverses provenances; cette variabilité, d'ailleurs légère et difficilement appréciable, n'a rien d'insolite, lorsqu'il s'agit d'une forme dont l'aire de diffusion est si vaste. Aussi j'incline à croire que les individus de Chypre, décrits par M. Baudi sous le nom de *Truquii* [Berl. Ent. Zeitschr. 1861, p. 182] n'en diffèrent pas spécifiquement.

4. **Melanophthalma birmana,** n. sp.

Il est peut-être imprudent de rédiger une description d'après l'unique exemplaire recueilli à Bhamò, en août 1886. Toutefois j'ai la conviction que l'espèce est inédite. Elle appartient au groupe de la *M. fuscipennis*, Mannerh., par la massue des antennes sub-biarticulée, par le processus intercoxal subarrondi du premier arceau ventral, et par les lignes postcoxales obliques qui se prolongent jusqu'à la base de ce même segment; la tête, pourvue de petites tempes visibles après les yeux, fait aussi légèrement saillie hors du prothorax, mais il ne me semble pas certain que ce soit sa position naturelle.

Voici les caractères que j'ai relevés comme les plus importants pour la faire reconnaître: Corps tout entier d'un ferrugineux uniforme, sauf les yeux qui sont noirs, saillants et grossièrement granulés. Antennes offrant les 2 premiers articles comme d'ordinaire plus gros et allongés, les 4 suivants allongés, cylindriques, les 7.e, 8.e et 9.e pas plus longs que larges; le 9.e est à peine plus épais que le précédent, de sorte que la massue peu tranchée se compose des articles 10 et 11, tous deux plus allongés que leurs voisins; le dernier en ovale, plus long que le pénultième. Corselet fortement transversal, à peu près aussi large en devant

qu'à la base; angles antérieurs arrondis, les postérieurs formant une petite dent saillante; quelques crènelures latérales à peine distinctes; disque à ponctuation rugueuse, confluente, avec une légère fovéole médiane basilaire. Ecusson transversal. Elytres ovales, à calus huméral assez saillant, à pubescence sériale subdéprimée pas très longue, avec 8 séries de points médiocres peu enfoncés, plus marqués vers la base; ceux des interstries sont à peine distincts, si ce n'est par la fine pubescence qui en émerge. En dessous, la partie antérieure du sternum est assez fortement rugueuse jusqu'aux hanches; le métasternum est marqué, surtout sur les côtés, de points épars assez gros mais superficiels; le milieu est presque lisse, avec une dépression transverse subfovéiforme auprès de la base. — Long. 1,3 mill.

Estratto dagli Annali del Museo Civico di Storia Naturale di Genova
Serie 2.ª, Vol. X (XXX) 19 Giugno 1891.

Genova — Tip. Sordo-muti.

Extrait des Comptes-rendus de la Société Entomologique de Belgique
SÉANCE DU 3 MAI 1883

DESCRIPTION

D'UN COLÉOPTÈRE NOUVEAU DU CHILI

par le R. P. Fr. **Marie-Joseph BELON**, des Frères Prêcheurs.

En étudiant, pour les décrire, un certain nombre de Lathridiens provenant du Chili, j'ai rencontré, confondu parmi eux, un insecte que j'ai tout lieu de croire inconnu aux entomologistes. Du moins, malgré toutes mes investigations, il m'a été impossible de le rapporter à aucune des espèces publiées jusqu'ici. Aussi ai-je pris le parti de le décrire, ainsi que le genre nouveau dont il doit constituer le type. Cette publication, en même temps qu'elle fera connaître un type intéressant, aura, je l'espère, l'avantage d'attirer l'attention des savants sur cette bestiole microscopique, et d'encourager des recherches ultérieures sur son organisation et ses affinités, demeurées obscures en plusieurs points, comme sur ses mœurs et ses premiers états, dont nous ne savons absolument rien.

COLOVOCERIDA, nov. gen. (1).

Corpus ovatum, convexum. Caput thoraci insertum. Mandibulæ apice bifidæ. Palporum maxillarium 4 articuli subæquales, oblongi; ultimo crassiore, ovato. Frons plana, ab epistomate haud distincta. Antennæ retractiles, 11-articulatæ, sub margine capitis insertæ, 2 prioribus articulis longioribus subæqualibus; 3-9 valde transversis; clava subovali, bi-articulata (ultimo articulo multo minore atque inter pubem apicalem vix distincto). Oculi distincti, minimi, oblongi. Pronotum transversum, antice profunde emarginatum (angulis anticis acutis, usque ad oculos productis), basi arcuatum, angulis posticis rotundatis. Scutellum nullum aut inconspicuum. Elytra oblonga, basin prothoracis amplectentia; epipleuris ad humeros et metasternum latis, fere usque ad apicem distinctis.

(1) *Colovocera*, nom de genre; εἶδος, forme.

Prosternum obtriangulare, apice coxas anticas attingente. Mesosternum pentagonum, prosterni partem obtegens, ultra coxas medias triangulariter productum. Metasternum subtrapeziforme, antice versus coxas intermedias arcuatum, late inter coxas posticas productum ibique truncatum. Abdomen segmentis 5 compositum : 1° longiore, linea femorali intus subarcuata et apicem fere attingente signato ; 2°, 3° et 4° brevioribus, subæqualibus ; 5° singulis præcedentibus longiore. Coxæ anticæ contiguæ, 4 posteriores valde distantes. Acetabula antica retrorsum aperta. Femora dilatata, ovata. Tibiæ robustæ, extus rectæ et versus apicem 6 aut 7 setis lateraliter instructæ, intus arcuatæ, pubescentes ; calcaribus apicalibus inter setas vix distinctis. Tarsi 4-articulati ; postici articulis simplicibus, longius ciliatis, 1° et 2° elongatis, fere æqualibus, intime unitis (sutura ægre distincta) ; 3° breviore ; 4° duobus primis simul sumptis circiter æquali ; unguiculis haud dentatis, simplicibus ; onychio nullo [1].

Colovocerida unicurva Belon.

Oblongo-ovata, leviter convexa, ferruginea ; confuse, parum dense ac subtiliter punctulata ; breviter pubescens. — Long. circiter 1 mill.

Cet insecte a été recueilli au Chili, sans désignation plus spéciale de localité. M. Edm. Reitter l'avait reçu jadis de M. Kirsch, pharmacien à Dresde. Bien qu'il fût unique dans ma collection, je n'ai pas hésité à le sacrifier pour être à même d'en étudier plus complètement les diverses parties, que je conserve à l'état de préparats microscopiques.

Au premier abord, on dirait qu'il appartient au genre *Colovocera* Motsch., ou du moins qu'il doit rentrer dans la famille des *Lathridiidæ* et faire partie avec elle de la tribu des *Merophysini*. La ressemblance extérieure est tellement frappante, qu'il est difficile de se défendre de cette impression, que j'ai traduite par le nom imposé au genre. Mais, lorsqu'on examine avec soin les détails de sa structure, on reconnaît bientôt qu'on a sous les yeux un nouveau cas de mimétisme comme on a déjà pu en constater plusieurs dans le domaine de l'entomologie. A défaut de renseignements sur les mœurs de ce minuscule coléoptère, j'ai dû me borner à rechercher dans son organisation les indices de ses véritables affinités et de sa place systématique la plus probable.

[1] A l'exemple de Le Conte et de plusieurs savants, je donne le nom d'*onychium*, non pas à l'article angulifère, mais à un appendice situé entre les crochets et armé ordinairement de deux soies, *Afterklaue* de Redtenbacher et de Seidlitz.

Malgré la présence de plaques fémorales sur le premier segment de l'abdomen, je ne pense pas qu'on puisse le rattacher aux *Coccinellidæ*, dont il s'éloigne par un bon nombre de caractères assez importants. Il ne faut pas songer non plus à le ranger parmi les *Colydiidæ*, bien que cette famille, où les tarses sont, comme ceux de notre insecte, composés de quatre articles simples, renferme des formes plus ou moins analogues à celles qu'on rencontre chez les *Lathridiidæ*; mais, sans parler de quelques autres détails essentiellement différents, l'organisation des arceaux du ventre s'oppose à cette réunion. Il semble plus rationnel d'introduire le genre *Colovocerida* dans la petite famille des *Mycetæidæ*, telle qu'elle a été constituée par Jacquelin Du Val (*Gen. Col.*, II, p. 219), et plus récemment par M. Reitter (*Bestimmungs-Tabellen*, I, 1879, p. 22), car il en possède tous les traits principaux, et il ne paraîtra point déplacé à côté des types divers qui se rapprochent par la réunion d'un ensemble de caractères ayant une valeur incontestable.



P. Weissenbruch, imp. du Roi, 45, rue du Poinçon, à Bruxelles. — 3351.

Extrait des Comptes-rendus de la Société Entomologique de Belgique
SÉANCE DU 2 JUIN 1883

NOTE

SUR

LE SOUS-GENRE CONINOMUS

ET DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE

par le R.-P. **M.-J. Belon,** de l'ordre des Frères Prêcheurs.

Dans une note lue à la séance du 3 juin 1882, j'ai décrit sous le nom de *Lathridius setulosus* une espèce nouvelle, provenant du Brésil et appartenant au sous-genre *Coninomus*. Je viens aujourd'hui en faire connaître une autre, également originaire de l'Amérique méridionale, mais du versant opposé. Mon honorable collègue et ami, M. Edm. Reitter, l'a reçue du Chili, et, en me la communiquant avec l'appellation expressive de *L. dromedarius*, il a bien voulu m'autoriser à la publier.

A cette occasion, et pour mieux constater le droit de cité de la nouvelle venue, qu'il me soit permis de résumer en quelques mots l'état de nos connaissances relatives au petit groupe dont elle fait partie (1).

Il y a un peu plus de cinquante ans que le *L. constrictus* Hummel a fait son entrée dans le domaine de la science. Gyllenhal en fait

(1) Je ne puis parler ici du *L. sculptilis* Le Conte, que je ne connais pas en nature. Les mots de la diagnose : *thorace pone medium maxime constricto*, donnent lieu de croire qu'il appartient à ce même groupe. L'auteur ajoute d'ailleurs qu'il paraît avoir de l'affinité avec notre *L. carinatus* d'Europe ; mais la description est muette sur le nombre des articles de la massue antennaire et sur la distance qui sépare les yeux du bord antérieur prothoracique. Toutefois, jusqu'à preuve du contraire, il est juste d'admettre que cet insecte est spécifiquement distinct.

mention (Faun. Suec., IV, p. 138, n° 18), et, à côté du type primitivement connu, il sépare sous le nom de *L. carinatus* (p. 137, n° 17) une seconde forme qui est encore aujourd'hui considérée, par de savants auteurs, comme spécifiquement distincte. Dans ma *Monographie des Lathridiens de France*, j'avais d'abord adopté cette manière de voir, en m'appuyant sur des caractères signalés par M. Thomson (Skand. Coleopt., V, p. 218); mais l'examen de matériaux plus nombreux m'engage à penser qu'il n'en est pas ainsi, et que la variabilité à laquelle sont soumises l'apparence générale du corps, la force des élévations costiformes sur le corselet et les élytres, et la largeur de la lame prosternale elle-même, prouve suffisamment la nécessité de ramener les formes extrêmes à un type unique, en compagnie des *L. monticola* Mannerh., *limbatus* Först., *incisus* Mannerh., *nervosus* Mannerh. et *carinulatus* Mannerh., qui ne sont que des variétés accidentelles ou de simples races locales. Cette espèce polymorphe est surtout remarquable par sa massue antennaire bi-articulée, par sa tête notablement prolongée en arrière des yeux, et par l'étranglement très accentué du bord prothoracique après le milieu. Tels sont aussi les traits principaux d'après lesquels le genre *Coninomus* Thoms. a été fondé.

Mais l'étude des insectes exotiques ou appartenant simplement à une faune plus étendue que celle de la Scandinavie, ne permet pas d'accorder à ces caractères une valeur générique. Si le *Coninomus constrictus* ne compte que deux articles à la massue des antennes, il en est absolument de même de la *Cartodere filum* Aubé : faudra-t-il donc séparer celle-ci de ses congénères, comme on a séparé celle-là des vrais *Lathridius?* Il faut remarquer en outre, d'une part, que parmi ces derniers il existe une espèce, *L. alternans* Mannerh., chez laquelle le 9e article des antennes est si peu dilaté que la massue paraît à peine tri-articulée, et, d'autre part, que six espèces dont la massue est pourtant composée de trois articles, doivent être rangées dans un même groupe avec le *Coninomus constrictus*, à raison de leurs affinités évidentes. En ce qui concerne le second caractère des *Coninomus*, l'existence de tempes notablement prolongées après les yeux, j'ai déjà fait observer, dans ma note de l'année dernière, que le *L. costatus* Erichs., présentait à cet égard une diminution sensible, et que, tout en demeurant jusqu'ici le meilleur signe distinctif du groupe, il n'avait, ni assez de fixité, ni assez d'importance pour justifier la création d'un genre. Enfin, le troisième caractère est également variable, et on rencontre des passages vers la forme normale des *Lathridius* proprement dits. Ainsi, par exemple, le corselet du *L. subfasciatus* Reitter a son étranglement latéral très amoindri et situé, non

point postérieurement vers la base, mais presque avant le milieu ou au milieu même des côtés.

Après ces réflexions préliminaires sur l'inadmissibilité des *Coninomus* à la dignité générique, il me reste à parler brièvement des six espèces à massue antennaire tri-articulée qui doivent constituer, avec le *L. constrictus* Hummel et ses synonymes, la seconde division des *Lathridius* Herbst.

A l'exception de mon *L. setulosus*, du Brésil, qui, comme je l'ai dit, est tout à fait remarquable par la présence de petites soies hérissées sur les élytres et au bord latéral du prothorax, toutes sont complètement glabres. On peut subdiviser ces dernières en deux sections : les unes ont, en effet, la coloration générale du corps sombre et à peu près uniforme; les autres, au contraire, offrent sur leurs étuis une ou deux bandes transversales noires formant un dessin plus ou moins régulier. La première section renferme, outre le *L. nodifer* Westw., espèce presque cosmopolite facilement reconnaissable à ses élytres tuberculées, le *L. costatus* Erichs. de Tasmanie et le *L. volgensis* Mannerh. de Russie méridionale, dont les élytres sont glabres, non tuberculées; chez le premier, les intervalles alternes sont caréniformes, tandis que chez le second, tous les intervalles sont égaux et aplatis. La deuxième section comprend le *L. bifasciatus* Reitter, qui est originaire d'Australie, et le *L. subfasciatus* Reitter, provenant du Chili, ainsi que la nouvelle espèce, dont voici la description :

LATHRIDIUS (CONINOMUS) DROMEDARIUS Belon.

Dilute fusco-ferrugineus, femoribus interdum subinfuscatis, pectore abdomineque nigro-piceis ; nitidus, glaber. Caput oblongum, temporibus elongatis ; clava antennarum plerumque infuscata, 3-articulata, articulo ultimo oblique truncato. Pronotum latitudine sua vix longius, ad basin quam ad apicem aliquantulum latius, rugosum, in disco bicostatum (costis sat distinctis, antice arcuatis, foveam oblongam sat profundam includentibus), pone medium inciso-constrictum; membrana albida caduca, lateraliter haud ciliata. Elytra ovalia, pone humeros dilatata, apice conjunctim fere rotundata, fortiter punctato-striata (punctis ocellatis); interstitiis angustis, alternis cum sutura et margine laterali carinato-elevatis, cæteris antice convexiusculis, postice subcostatis; pone basin et ultra medium fortiter transversim impressa, spatio intermedio gibboso, ornatoque fascia nigra transversa, sæpius lata atque ad latera versus humeros protensa,

Long., fere 2 mill. ; lat., 0.8 mill.

Habitat : Valdiviæ (Chili, Amer. merid.).

Lorsque le dessin des élytres est normal, un simple coup d'œil suffit à constater à quelle section appartient cette espèce : par ses intervalles alternes relevés en carènes, par sa bande noire unique et continue, etc., elle se distingue du *L. bifasciatus* Reitter, où les élytres ornées (avant et après le milieu) de deux bandes noires, souvent décomposées en taches, ont tous les intervalles subégaux et d'une convexité à peu près uniforme; par l'étranglement latéral du prothorax assez fort et situé après le milieu, par l'unité et la forme de la bande noire des élytres, etc., elle ne peut être confondue avec le *L. subfasciatus* Reitter, dont le corselet est bien moins étranglé vers le milieu des côtés ou même un peu au devant, et dont les étuis présentent, outre une bande médiane oblique et peu distincte, une autre tache obscure plus ou moins étendue sur la partie apicale.

Mais, comme il arrive d'ordinaire, la coloration est sujette à varier par excès ou par défaut : on pourra donc rencontrer des exemplaires où le dessin noir des élytres sera totalement effacé, et d'autres où il aura envahi plus ou moins complètement la surface des étuis; cependant, je n'en ai vu aucun dans ces conditions extrêmes; l'échantillon le plus pâle que j'aie eu sous les yeux présentait encore, à la place de la bande transversale, un point noir très distinct sur chaque élytre. Quoi qu'il en soit, il sera toujours aisé de reconnaître cette espèce parmi ses congénères à la structure singulière de ses élytres, transversalement déprimées après la base et au-dessous du milieu, l'espace intermédiaire formant une sorte de gibbosité.

Il résulte de cette revision sommaire que le catalogue du groupe actuel, conformément à la méthode alphabétique adoptée par MM. Gemminger et von Harold, devra être rédigé ainsi qu'il suit :

Sous-Genre Coninomus Thomson.
(Skandinav. Coleopt., V, p. 217.)

1. **bifasciatus** Reitter, Mittheil. d. ent. Münch. Ver., 1877, p. 138, nº 22. Australia.
2. **constrictus** Hummel, Essais entom., IV, p. 13. Europa.
   carinatus Gyllenhal, Ins. suec., IV, p. 137, nº 17.
   carinulatus Mannerheim, Germ. Zeitschr., V, p. 81, nº 16.
   incisus Mannerheim, loc. cit., p. 80, nº 15.
   limbatus Förster, Uebers. d. Käf. d. Rheinpr., p. 38.
   monticola Mannerheim, loc. cit., p. 82, nº 18.
   nervosus Mannerheim, loc. cit., p. 79, nº 14.

3. **costatus** Erichson, Wiegm. Archiv. (1842), I, p. 242, nº 202. Tasmania.

4. **dromedarius** Belon, Ann. Soc. ent. Belg. (1883), p. CI. Chili.

5. **nodifer** Westwood, Introd. class. Ins., I, p. 155. M.
   antipodum White, Voy. Ereb. Terr. (1846), p. 18.
   nodulosus Motschulsky, Bull. Mosc. (1866), p. 261.

6. **sculptilis** Le Conte, Proceed. Acad. Philad. (1855), p. 303. Illinois.

7. **setulosus** Belon, Ann. Soc. ent. Belg. (1882), p. CI. Brasilia.

8. **subfasciatus** Reitter, Verhandl. der K. K. Ges. Wien., 1877, p. 183, nº 35. Chili.

9. **volgensis** Mannerheim, loc. cit., p. 77, nº 12. Russia mer



P. Weissenbruch, imprimeur du Roi, 45, rue du Poinçon, Bruxelles. — 1383.

Extrait des Comptes-rendus de la Société Entomologique de Belgique
SÉANCE DU 7 JUIN 1884

NOTE SUR QUELQUES ESPÈCES

DU

Genre CARTODERE Thoms.

par le R. P. Fr. **Marie-Joseph BELON**, des Frères Prêcheurs.



Parmi les Lathridiides des États-Unis, le Dr Le Conte comprend le *L. filiformis*, espèce européenne qu'il croit avoir été importée avec des articles de commerce. (Voir *Proceed. Acad. Phil.* April 1855, p. 304.) A l'époque déjà éloignée où il rédigeait ce mémoire, il en connaissait seulement deux exemplaires, l'un capturé dans le Missouri, et l'autre à Philadelphie. La courte diagnose qu'il en donne s'applique convenablement à l'insecte de Gyllenhal; toutefois, l'indication du tableau synoptique (*oculi superni*) est de nature à induire en erreur, puisque les yeux sont latéraux comme chez tous ses congénères. Depuis lors, les collections américaines doivent sans doute renfermer des matériaux plus nombreux, à l'aide desquels nous apprendrions si la *Cartodere filiformis* faisait originairement partie de la faune septentrionale du Nouveau Monde, ou si, comme tant d'autres coléoptères voyageurs, elle s'y est naturalisée.

Je ne suis point en mesure de donner sur ce sujet de nouveaux renseignements. Mais, en examinant deux échantillons innommés de ma collection, qui proviennent de l'Amérique du Nord sans indication plus précise de localité, j'ai remarqué avec surprise que leurs yeux, au lieu d'être, comme ceux de la véritable *C. filiformis*, très petits, à peine saillants, et suivis par des tempes distinctes, quoique courtes, étaient relativement gros, assez proéminents, et situés tout à fait à l'arrière de la tête.

Mon attention fut d'autant plus vivement attirée par cette particularité que je venais de lire dans la *Wiener entomologische Zei-*

tung (15 février 1884, page 35) la note où M. Reitter signale, sous le nom de *C. Argus*, une forme jusqu'ici inobservée, qui présente ce même caractère et se distingue ainsi à première vue de la *C. filiformis*. Cette espèce nouvelle, dont je possède deux types, grâce à la générosité de son auteur, est établie sur des exemplaires recueillis en Bohême par le Dr Skalitzky, en Hongrie par le Dr Kaufmann, et à Oran par Leder; mais son habitat doit être aussi étendu que celui de la *C. filiformis*, avec laquelle elle est probablement confondue dans les collections. En tout cas, elle appartient certainement à la faune française, car je l'ai capturée au vol dans une rue de Marseille, au mois d'avril 1882, et j'en ai retrouvé un échantillon parmi des *C. filiformis* provenant de Paris, que j'avais négligé d'examiner de près lorsque je rédigeais ma monographie des Lathridiens de France.

La première pensée qui me vint à l'esprit par suite de cette découverte, c'est que la *C. Argus* était cosmopolite et que mes individus américains en fournissaient la preuve. Cependant, un examen plus attentif me fit bientôt découvrir des différences essentielles, qui justifient leur séparation spécifique sous le nom de :

Cartodere intermedia Belon.

Elongata, angusta, depressiuscula, glabra, testacea. Oculi grossi, temporibus fere nullis. Antennarum clava bi-articulata. Prothorax rugosus, cordatus, transversus, antice coleopteris haud angustior, lateribus late marginato-explanatis; ante basin transversim fere æqualiter impressus, in medio disci anteriore non foveolatus, sed evidenter deplanatus. Elytra linearia, humeris vix angulatis, fortiter 7-striatopunctata, interstitiis angustis, subæqualibus, lævibus. — Long., 1,3 mill.

Habitat Americam septentrionalem.

L'espèce que je viens de décrire appartient au groupe caractérisé par des yeux assez rapprochés du bord antérieur du pronotum, par un corselet court aussi large en devant que les étuis, par les élytres à 7 stries avec les intervalles non costiformes. On peut dire qu'elle est intermédiaire entre les *C. filiformis*, *Argus* et *filum*. Elle a, en effet, la taille, la forme et l'aspect général de la première, mais ses yeux sont conformés comme dans les deux suivantes ; et si, d'autre part, la massue de ses antennes est biarticulée, ainsi que celle de la *C. filum*, l'absence de fossette médiane sur la partie antérieure du pronotum la sépare nettement de celle-ci. J'ai cherché à exprimer ces rapports et ces dissemblances dans le tableau suivant, qui permettra de distinguer sûrement et facilement l'espèce nouvelle de ses congénères:

Massue des antennes triarticulée. Corselet sans fossette sur la partie antérieure du disque.
Yeux très petits, distinctement éloignés du pronotum par des tempes courtes. Impression transverse uniforme au devant de la base prothoracique . . . . **filiformis** Gyll.
Yeux assez gros, dépourvus de tempes et presque contigus au bord antérieur du corselet. Impression antébasilaire de celui-ci trifovéolée. . . . . **Argus** Reitt.
Massue des antennes biarticulée. Yeux assez gros, dépourvus de tempes et presque contigus au bord antérieur du corselet. Impression antébasilaire de celui-ci uniforme.
Point de fossette médiane sur la partie antérieure du pronotum . . . . **intermedia** Belon.
Une fossette médiane arrondie très nette sur la partie antérieure du pronotum . . . . **filum** Aubé.

Reste à savoir maintenant si la *C. filiformis* mentionnée par le Dr Le Conte est réellement identique à notre espèce européenne, ou si elle ne se rapporterait pas plutôt à mon *intermedia*. Nonobstant l'expression *oculi minuti*, cette dernière supposition n'aurait rien de surprenant, si l'on considère que les yeux de l'*intermedia*, quoique relativement assez gros et proéminents pour le genre *Cartodere*, mériteraient encore d'être appelés petits par comparaison avec ceux des *Lathridius* vrais, auxquels seuls ils sont opposés dans le tableau synoptique. Quant au caractère différentiel tiré du nombre des articles qui composent la massue antennaire, la diagnose ne le mentionne pas, il est vrai; mais il peut très bien avoir échappé à la perspicacité de l'auteur américain. C'est aux entomologistes des États-Unis qu'il appartient de résoudre la question, et je me borne à signaler mes doutes, afin d'attirer l'attention de mes savants collègues sur un point qui concerne la connaissance de la diffusion géographique aussi bien que la nomenclature et la synonymie des espèces.



P. Weissenbruch, imprimeur du Roi, 45, rue du Poinçon, Bruxelles.— 3431.

Extrait des Comptes-rendus de la Société Entomologique de Belgique
SÉANCE DU 5 JUILLET 1884

SUR
UN PETIT GROUPE DE CORTICARIA
PROPRES A LA NOUVELLE-ZÉLANDE

par le R. P. Fr. **Marie-Joseph BELON**, des Frères Prêcheurs.

Parmi un certain nombre de *Lathridiidæ* recueillis par Helms à la Nouvelle-Zélande, ma collection renferme plusieurs espèces de *Corticaria* qui me paraissent avoir entre elles une affinité particulière et qui, jusqu'ici du moins, peuvent être considérées comme propres à la faune de cette région. Par l'ensemble de leurs caractères, elles appartiennent incontestablement à la coupe générique ébauchée par Motschulsky sous le nom de *Melanophthalma*, mais dont la diagnose véritable est due à la perspicacité scientifique de mon collègue et ami, M. Edm. Reitter (*Stett. ent. Zeit.*, 1875, page 431). Elles constituent dans ce genre un petit groupe intermédiaire entre les deux sections que j'ai établies pour y répartir les formes européennes. (Voir ma *Monographie des Lathridiens de France*, 2e partie, actuellement sous presse.) La première de ces subdivisions comprend les espèces qui, comme la *M. transversalis*, ont les yeux distinctement éloignés du bord antérieur du corselet, le premier arceau ventral orné de deux stries longitudinales obliques, et les pattes antérieures simples dans les deux sexes. La seconde renferme les espèces qui, comme la *M. gibbosa*, ont les yeux postérieurement contigus au prothorax, le premier segment abdominal dépourvu de lignes gravées, et les tibias antérieurs du ♂ dentés, puis échancrés sur leur tranche interne.

Ni l'une ni l'autre de ces formules ne s'applique entièrement aux espèces que j'ai en vue et qui, d'ailleurs, sont parfaitement reconnaissables entre toutes leurs congénères par la sculpture tout à fait caractéristique du pronotum. Celui-ci, en effet, toujours notablement plus étroit que les élytres, présente sur son milieu un sillon

longitudinal parfois interrompu ou plutôt composé de deux fossettes, dont l'antérieure est ordinairement plus grande, et, de chaque côté avant l'angle postérieur, une dépression fovéiforme plus ou moins large et profonde.

Cinq espèces répondent à ce signalement : deux sont inédites, on en trouvera la description ci-après; les trois autres ont été publiées soit par M. le capitaine Broun, dans son *Manual of New-Zealand Coleoptera*, soit par M. Reitter, dans son mémoire intitulé : *Beiträge zur Käferfauna von Neu-Zeeland* (Brünn, 1879). Il sera facile de les distinguer entre elles à l'aide du tableau suivant, si, comme les matériaux à ma disposition permettent de le supposer, la coloration des étuis est assez constante, au moins dans ses lignes principales :

A. Élytres à fond testacé jaunâtre ou rougeâtre, offrant sur leur disque des bandes ou des taches.
- B. Dessin des élytres constitué par une seule bande obscure située après le milieu.
  - C. Cette bande en ligne droite . . . . . **illustris** Reitter.
  - C'. Cette bande en zig-zag. . . . . **fulgurita** Belon.
- B'. Dessin des élytres composé de plusieurs bandes ou taches.
  - D. Deux bandes obscures en zig-zag : l'une un peu avant le milieu et l'autre après, nettement séparées sur le disque par une étroite fascie testacée couverte de poils argentés . . . . **picturata** Belon.
  - D'. Des taches obscures : les postérieures formant une fascie interrompue ; deux petites antérieures sur le milieu près de la suture ; une plus grande derrière chaque épaule . . . . **variegata** Broun.

A'. Élytres couleur de poix, avec leur moitié basilaire testacée, sans dessin régulier, formé par des bandes ou des taches . . . . **discoïdea** Broun.

1. **Melanophthalma illustris** Reitter.

Verhandl. d. natürf. Ver. in Brünn (1879), page 179 (*Corticarina*).
Syn. : *Corticaria fasciata* Broun, Man. N. Z. Col., page 235, n° 416.

Oblonga, convexa, fusco-ferruginea, griseo-pubescens, antennis nigris (articulo basali rufo), tibiarum apice tarsisque plus minusve infuscatis. Caput thorace vix angustius. Pronotum subtransversum, confertim fortiter punctatum, dorso longitudinaliter bifoveolato (foveola antica majore), lateraliter utrinque unifoveolatum. Coleoptera oblongo-ovata, thorace valde latiora, fortiter punctata, pone medium subarcuatim nigro-unifasciata, stria suturali impressa. — Long., 1,2-1,5 mill.

A cette diagnose, très suffisante pour reconnaître l'insecte, j'ajouterai que le second article des antennes est parfois de la même couleur claire que le premier, que le rembrunissement des tarses et de l'extrémité des tibias est souvent assez peu sensible, et que la ponctuation des élytres est à peine régulièrement sériale. Les yeux, gros et saillants, occupent à peu près intégralement le bord latéral de la tête à partir des antennes, et n'offrent pas trace de tempes en arrière; le métasternum est faiblement échancré en triangle entre les hanches postérieures; enfin, le premier arceau ventral n'est pas orné de deux stries longitudinales obliques. Aucun de mes échantillons, tant chez l'espèce actuelle que chez les suivantes, ne m'a paru posséder une dent suivie de l'échancrure ordinaire aux tibias antérieurs du ♂, ni le premier article des tarses antérieurs dilaté, ainsi que cela a lieu dans le groupe de la *M. gibbosa*. Cela me porte à croire que la simplicité du métatarse et des tibias antérieurs dans les deux sexes est encore un des traits caractéristiques de la section nouvelle-zélandaise; car il n'est guère vraisemblable que mes quinze exemplaires soient uniquement des femelles.

Quoique le capitaine Broun ait eu seulement sous les yeux un ou deux individus rencontrés à Tairua, sa description fait bien ressortir les caractères essentiels de cette espèce très distincte et ne permet pas de la méconnaître. Aussi n'ai-je aucun doute sur la nécessité de la réunion synonymique que je viens de proposer.

2. **Melanophthalma fulgurita** Belon.

Oblonga, convexa, breviter flavo-pubescens, ferruginea, lateribus prothoracis interdum infuscatis, elytris stramineis aut pallide testaceis, pone medium fascia fusca angulatim sinuata signatis, antennis nigris, articulis duobus basalibus pedibusque rufis. Caput cum oculis magnis thorace vix angustius, in medio longitudinaliter subconvexum, sat fortiter punctatum, temporibus fere nullis. Pronotum subtransversum, confertim sat fortiter punctatum, ad latera rotundata utrinque foveatum aut profundius depressum, in medio longitudinaliter sulcatum aut bifoveolatum (fovea antica majore). Coleoptera thorace valde latiora, oblongo-ovata, fortiter vix seriatim punctata, antice juxta suturam subsulcata. — Long., 1,2-1,4 mill.

Très voisine de la *M. illustris* par sa forme générale et par la sculpture de son pronotum et de ses élytres, mais distincte par la coloration pâle de ces dernières et par la forme de la bande post-médiane, qui, au lieu d'être en ligne droite, est en zig-zag et forme pour ainsi dire trois V dont le médian, commun aux deux étuis, est en angle plus ouvert et légèrement interrompu au sommet, les bandes ne se réunissant pas sur la suture. Ce dessin la distingue de

la *M. discoïdea*, dont les élytres sont bicolores, mais non ornées de bandes ou de taches régulières. On ne saurait davantage la confondre avec les *M. picturata* et *variegata*, qui offrent un système de coloration plus complexe.

3. **Melanophthalma picturata** Belon.

Oblonga, convexa, longius flavo-pubescens, plus minusve dilute testacea, lateribus thoracis tarsisque interdum infuscatis, antennis nigris, articulis saltem basalibus, femoribus tibiisque rufis, elytris duplici fascia fusca signatis et aliquando etiam fusco-maculatis. Caput cum oculis magnis thorace vix angustius, fortiter punctatum, dense pubescens, temporibus fere nullis. Pronotum subtransversum, confertim sat fortiter punctatum, dense pubescens, ad latera rotundata utrinque leviter depressum, in medio longitudinaliter sulcatum aut bifoveolatum (fovea antica majore). Coleoptera thorace valde latiora, oblongo-ovata, grosse haud seriatim punctata, antice juxta suturam subsulcata. — Long., 1,3 mill.

Le dessin des élytres, composé de plusieurs bandes ou taches, fera aisément distinguer l'espèce actuelle des deux précédentes. Elle a néanmoins beaucoup d'affinité avec ma *M. fulgurita;* elle s'en éloigne par une coloration toute différente et par la pubescence plus longue, épaisse sur la tête et le corselet, subdéprimée sur les étuis, dont elle fait ressortir les bandes brunes. Bien que j'aie pu constater une assez grande variabilité dans l'extension des signatures élytrales, voici le dessin qui me paraît devoir être considéré comme celui de la forme typique. Sur un fond général couleur de paille, il existe une première bande qui part environ du tiers antérieur de l'étui et se dirige obliquement vers la suture, sans toutefois l'atteindre; une seconde bande post-médiane en zig-zag part du bord extrême, où elle se rattache à une grosse tache marginale située à peu près au milieu, descend d'abord légèrement jusqu'au quart postérieur, remonte en angle vers le milieu du disque, puis reprend une direction oblique vers la suture qu'elle ne couvre pas. Un exemplaire de ma collection offre, en outre, des parties plus ou moins rembrunies sur la moitié antérieure du disque, sur la marge externe, et vers le sommet, de telle sorte qu'on pourrait presque dire que les étuis sont obscurs avec deux bandes testacées, ondulées et obliques, rendues bien visibles par la pubescence de couleur claire. Il ne serait pas impossible que des matériaux plus abondants vinssent démontrer l'identité de mon espèce avec la *M. variegata*. Cependant la sculpture prothoracique et la ponctuation élytrale ne me semblent pas concorder avec la description du capitaine Broun; ce qui permet de supposer, jusqu'à preuve du contraire, que l'espèce est distincte.

4. **Melanophthalma variegata** Broun.

Man. N. Z. Col., page 236, nº 419.

Ne connaissant en nature ni cette espèce ni la suivante, j'ai dû emprunter à la description anglaise les éléments des diagnoses latines qu'on va lire :

Forma similis *M. fasciatæ* Broun (*illustris* Reitter), longius pallido-pubescens, brunneo-testacea (antennis???), pedibus dilutioribus, elytris piceo-maculatis. Pronotum fortiter punctatum, haud transversum, pone medium paulo angustatum atque ibi versus latera depressum, in disco longitudinaliter sulcatum (sulco fere interrupto aut bifoveolato). Coleoptera ovata, versus basin subdepressa, sat regulariter seriatim punctata, maculis piceis ornata, videlicet : posticis fasciam interruptam quæ suturam non tangit efformantibus, 2 minoribus in medio juxta suturam rufescentem, et 2 majoribus pone humeros dispositis. — Long., circiter 2/3 lin.

Un individu mutilé, recueilli près de Whangarei-Heads, a servi de type à la description de l'auteur du Manuel. A en juger par analogie, il est vraisemblable que les antennes offrent la coloration propre aux autres espèces de ce groupe. Il pourrait se faire, je l'ai dit plus haut, que ma *M. picturata* doive être réunie à la *M. variegata*, à titre de simple variété. Cependant plusieurs caractères de la description ne sauraient convenir à mon insecte, et j'ai cru qu'il valait mieux les séparer, au moins provisoirement.

5. **Melanophthalma discoïdea** Broun.

Man. N. Z. Col., page 236, nº 420.

Oblonga, convexa, picea, elytris longius pallido-pubescentibus, a basi ad medium testaceis. Caput rugose sculpturatum, postice latius. Pronotum longitudine vix latius, antice angustatum, sparsim subtilissime pubescens, fortiter rugoso-punctatum et inæquale, ad latera rotundata utrinque versus medium oblique elevatum ac postea depressum, disco longitudinaliter bifoveolato. Coleoptera ovata, fere rugoso-punctata, ad basin juxta suturam subdepressa. — Long., 2/3 lin.

Le capitaine Broun a trouvé, aux environs de Whangarei-Heads, deux ou trois exemplaires de cette forme que la coloration particulière des élytres suffit à séparer des précédentes.

NOTES SYNONYMIQUES

SUR

QUELQUES LATHRIDIIDÆ

DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE

par le même



1. **Holoparamecus lucidus** Broun, Man. N. Z. Col., page 232, nº 408 = **H. tenuis** Reitter, Verhandl. d. natürf. Ver. in Brünn (1879), page 179.

Par ses antennes de onze articles, par son prosternum très étroit séparant à peine les hanches antérieures, par la strie suturale des élytres, etc., cet insecte appartient manifestement au sous-genre *Calyptobium* (Aubé, *nec* Reitter). Il doit donc se ranger auprès de nos *H. niger* et *caularum* d'Europe avec lesquels il a de nombreuses affinités, mais dont il est bien distinct par la sculpture prothoracique et par plusieurs autres caractères importants. L'allongement du cinquième article des antennes (qui est aussi un peu plus renflé que ceux entre lesquels il se trouve) me paraît être un signe sexuel du ♂, de même que le large sillon du métasternum. Mes deux types du *tenuis* présentent ce double caractère, dont le premier n'est cependant signalé ni dans la diagnose, ni dans la description de M. Reitter. Je n'ai point vu de ♀, et c'est uniquement d'après les analogies constatées chez les espèces voisines que je suppose ce sexe autrement conformé sur ces deux points. Mes échantillons typiques ne m'offrent aucun vestige de sillon médian sur le disque du corselet, ni de carinule médiane anté-basilaire, quoique M. Reitter en fasse mention dans sa description détaillée du *tenuis*. Je ne parviens pas non plus à discerner, entre la suture et la strie suturale des élytres, une série de petits points dont le capitaine Broun aurait constaté l'existence chez son *lucidus*.

Néanmoins, l'identité de celui-ci avec le *tenuis* ne me paraît pas faire l'ombre d'un doute.

2. **Lathridius antipodum** White, Voy. Er. Terr. Ins. (1846), page 18. — Broun, Man. N. Z. Col., page 233, n° 409 = **L. nodifer** Westwood, Introd. Class. Ins. I, page 155; pl. 13, fig. 23.

Cette synonymie est reconnue depuis longtemps, et je ne m'explique pas pourquoi l'auteur du Manuel des Coléoptères de Nouvelle-Zélande ne l'a pas admise et a voulu ressusciter la séparation spécifique du *L. antipodum*. Il avoue que celui-ci est très étroitement allié au *L. nodifer* décrit et figuré par Westwood; mais il n'indique aucun caractère différentiel. J'ai sous les yeux une dizaine d'échantillons reconnus par Helms à la Nouvelle-Zélande et d'autres provenant de Tasmanie, que je puis comparer avec de nombreuses séries d'échantillons européens. Taille, forme, sculpture, caractere sexuel du ♂, et couleur même avec ses diverses variations suivant le degré de maturité de l'insecte, tout est identique.

3. M. le capitaine Broun a décrit (loc. cit., n° 410), sous le nom de **L. sculpturatus**, deux spécimens trouvés par lui à Auckland. Sauf une expression probablement inexacte (prothorax..... widest at the middle), tous les détails qu'il signale s'appliquent parfaitement au *L. nodifer*, et le doute de l'auteur lui-même sur la validité de son espèce me semble plus que suffisamment justifié. Pour moi, je n'hésite pas à ranger le **L. sculpturatus** parmi les synonymes du **L. nodifer**.

4. **L. costulatus** Broun, Man. N. Z. Col, page 234, n° 412. = **L. costatus** Erichson, Beitr. zur Insekten-Fauna von Vandiemensland, page 242.

L'excellente description du capitaine Broun, quoique faite d'après un seul échantillon, ne saurait laisser aucun doute sur l'identité de l'espèce zélandaise avec celle de Tasmanie. Ma collection renferme plusieurs individus de l'une et l'autre provenance : ils ne diffèrent en rien d'essentiel, et tous les caractères plastiques assignés par l'auteur du Manuel leur conviennent parfaitement.

5. Malgré quelques légères différences, signalées dans les proportions de la massue antennaire, dans le contour des étuis, leurs élévations costiformes, etc., j'incline à penser que le **L. marginalis** Broun (loc. cit., page 233, n° 411), décrit d'après deux exemplaires trouvés à Whangarei-Harbour, pourrait bien n'être également qu'un synonyme de l'espèce d'Erichson. Néanmoins, n'ayant pu corroborer mon impression personnelle, ni par l'examen de types authentiques, ni par l'étude de matériaux assez nombreux, je me borne à signaler mes doutes à l'attention des savants spé-

cialistes qui seraient plus à même de prononcer un jugement motivé.

6. Tous les *Lathridius* qui précèdent appartiennent manifestement au sous-genre *Coninomus*. Il n'en est pas de même du **L. floridus** Broun (*Man. N. Z. Col.*, page 234, nº 413), que je ne connais pas encore en nature, il est vrai, mais que les détails, relevés par l'auteur sur l'échantillon capturé par lui à Whangarei-Heads, indiquent plutôt comme faisant partie des *Enicmus*, et probablement du sous-genre *Conithassa*. D'autre part, les espèces énumérées dans le Manuel du capitaine Broun sous le nom générique de *Corticaria* me paraissent devoir être sans exception rangées parmi les *Melanophthalma*. Cependant, on retrouve à la Nouvelle-Zélande une forme européenne ou plutôt cosmopolite, qui y représente les *Corticaria* vraies : c'est la **C. serrata** Paykull (*Fauna Suec.*, I, page 300), que je cite sur la foi de M. Reitter (*Verhandl. d. natürf. Ver. in Brünn*, 1879, page 179), car je n'en ai vu aucun exemplaire de cette provenance.

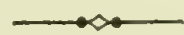
7. Dix espèces de *Melanophthalma* sont décrites par le capitaine Broun : trois d'entre elles sont mentionnées plus haut. (Voir la note précédente.) En ce qui concerne les sept autres, je ne vois que la **C. obesa** Broun (*Man. N. Z. Col.*, page 237, nº 421), diagnosée d'après un individu recueilli à Auckland, qui doive tomber en synonymie de la **M. splendens** Reitter (*Verhandl. d. natürf. Ver. in Brünn*, 1879, page 32). Le type de celle-ci, qui fait maintenant partie de ma collection, s'accorde exactement avec la description du Manuel, sauf d'insignifiantes variations de sculpture qui sont, du reste, très fréquentes chez les insectes de ce groupe, ou qui, comme la présence d'un calus huméral saillant, tiennent souvent à la différence des sexes. Par son facies et par les caractères plastiques de la page supérieure du corps, la *M. splendens* appartient au groupe de la *M. transversalis* d'Europe ; cependant elle ne possède point les deux stries longitudinales obliques qui ornent le premier arceau ventral dans les espèces de cette section.

SUR

UN METOPHTHALMUS

DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE

par le même



Avec une obligeance dont je ne saurais trop lui être reconnaissant, notre savant collègue d'Angleterre, M. Sharp, vient de mettre à ma disposition ses *Lathridiidæ* de Nouvelle-Zélande. Parmi des matériaux très intéressants, dont je ne manquerai pas de faire usage dans une étude ultérieure, je rencontre une singulière nouveauté qu'il importe de faire connaître immédiatement. C'est un insecte appartenant, non seulement par le facies, mais par tous ses caractères essentiels, au genre *Metophthalmus* Woll., quoique ses antennes soient évidemment composées de onze articles bien distincts. Signalons donc, après le fait déjà constaté chez les *Holoparamecus*, ce nouvel exemple de variabilité dans le nombre des articles antennaires, et par suite la valeur moindre qu'on doit accorder à ce caractère au point de vue générique dans la famille qui nous occupe.

Voici la diagnose rédigée sur trois exemplaires, dont l'enduit cryptogamique blanchâtre n'a pas été conservé :

Metophthalmus sinuosus Belon.

Elongatus, convexiusculus, ferrugineus, antennis 11-articulatis pedibusque dilutioribus. Caput thorace duplo angustius, fronte carinulis 2 antrorsum convergentibus, postice versus oculos subarcuatis instructa. Pronotum transversum, in disco bicostatum et pluri-tuberculatum lateraliter valde explanatum, ante medium rotundatum, versus basin distincte angustius, angulis posticis rectis. Coleoptera oblongo-ovata, circa medium paulo dilatata, striarum punctis grossis parum profundis, rugulose transversim confluentibus, interstitiis 3° (integro) et 5° (antice

abbreviato) fortiter elevato-carinatis, sinuosis ; supra depressis, extus obtusangulis. — Long., 1,3-1,6 mill.

Par sa taille avantageuse et par ses élytres environ deux fois aussi longues que larges, cet insecte, recueilli à Auckland, doit se placer dans le voisinage de notre *M. niveicollis* d'Europe ; mais, outre que son prothorax est notablement plus large et que le contour huméral des étuis est tout autre, il en est essentiellement distinct, comme aussi de tous ses congénères sans exception, par ses antennes de onze articles et par la sculpture du pronotum et des élytres. Celles-ci sont, en effet, remarquables par les deux fortes côtes sinueuses (très finement ciliées) que forment les troisième et cinquième interstries : la première est entière et converge en arc vers la suture, légèrement à la base, mais plus fortement à l'extrémité, sans toutefois se réunir à la suture, qui est à peine relevée et seulement de la voussure au bout ; la seconde côte, au contraire, est brusquement raccourcie en devant, à peu près vers le cinquième. Le corselet est plus difficile à décrire avec exactitude en ce qui concerne les élévations discales : néanmoins, je crois donner une idée correcte de ces détails en disant que les deux côtes antérieures semblent partir de deux tubercules médians, situés à quelque distance l'un de l'autre ainsi que du bord lui-même, et divergent en ligne droite pour se terminer également par un tubercule un peu après le tiers de la longueur ; entre ces tubercules postérieurs, se trouvent compris deux autres tubercules écartés, qui indiquent pour ainsi dire le point de départ des côtes discales ordinaires, interrompues ici ou plutôt supprimées par une impression transverse, et représentées seulement près de la base par deux légères élévations tuberculiformes.



P. Weissenbruch, imp. du Roi, 45, rue du Poinçon, Bruxelles. — 3527.

Extrait des Annales de la Société Entomologique de Belgique
TOME XXIX

ÉNUMÉRATION

DES

LATHRIDIIDÆ DU JAPON

PAR

le R. P. fr. Marie-Joseph Belon

DES FRÈRES PRÊCHEURS

— SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1884 —

Les coléoptères japonais ont fait l'objet de travaux nombreux et importants, qui ont été publiés dans diverses Revues entomologiques par MM. Baly, Bates, Eichoff, von Kiesenwetter, Kraatz, Lewis, de Marseul, Morawitz, Motschulsky, Putzeys, Reitter, Rœlofs, Edw. Saunders, Sharp, Waterhouse, Weise et Wollaston. En ce qui concerne spécialement la famille des *Lathridiidæ*, M. Wollaston a fait connaître dans l'Entom. monthly Magazine (1874) plusieurs espèces nouvelles du genre *Holoparamecus*, qui avaient été rapportées par M. G. Lewis de son premier voyage au Japon, et M. Edm. Reitter a décrit dans la Deutsche entom. Zeitschrift (1877) un *Lathridius*, deux *Cartodere*, et trois *Corticaria* de la même provenance, ou de la collection Hiller.

Une seconde exploration, que M. Georges Lewis a entreprise vers la fin de février 1880 et terminée en novembre 1881, n'a pas, il est vrai, amené la découverte de formes inédites appartenant à ce groupe restreint. Toutefois, il n'est pas sans intérêt pour la science de constater les résultats dus aux recherches d'un naturaliste zélé dans une contrée encore peu explorée. Aussi ai-je accueilli avec empressement l'occasion que m'offrait la bienveillance de notre honoré collègue, et, grâce aux matériaux qu'il m'a communiqués, j'ai pu dresser la liste qui va suivre, en l'accompagnant de quelques observations destinées soit à l'empêcher d'être une aride nomenclature, soit à donner une connaissance plus complète des *Lathridiidæ* du Japon.

On y compte jusqu'ici une vingtaine d'espèces, dont la moitié fait partie de la faune européenne; et, sur les dix autres, trois au moins se trouvent également en Chine.

Ire Tribu. — MEROPHYSINI.

Genre Holoparamecus Curtis.

1. **H. Ragusæ** Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 309.

Cinq exemplaires (♂ ♀) ont été capturés à Yokohama. C'est donc un nouvel habitat très intéressant à signaler : car on avait jusqu'ici considéré cette espèce comme appartenant à la faune circaméditerranéenne (Sicile, Toscane et Corse), bien qu'elle ait été rencontrée aussi, mais peut-être accidentellement, en Belgique.

Par ses antennes composées de 9 articles (♂) et de 10 (♀), elle fait partie du sous-genre *Holoparamecus in sp*. Elle est très remarquable par les autres signes sexuels secondaires du ♂, tels que la fossette en ovale transverse du cinquième arceau ventral, et la carinule longitudinale rembrunie qui orne la moitié postérieure du métasternum. Parmi toutes celles du même groupe, elle est la seule à posséder ce dernier caractère, par lequel elle se rapproche des *Merophysia*, ainsi que par sa forme courtement ovalaire et convexe. La lame prosternale est un peu plus large que chez ses congénères. Je signalerai en outre un caractère inobservé ou passé sous silence par les auteurs : lorsqu'on examine les étuis à un fort grossissement, on découvre, non pas sur le tégument extérieur qui est comme d'ordinaire obsolètement et éparsement pointillé, mais par transparence pour ainsi dire, plusieurs séries longitudinales de gros points-fossettes qui s'oblitèrent vers le sommet. Enfin je dois faire observer que le dessin anté-basilaire du prothorax n'est pas toujours aussi net que celui indiqué dans ma Monographie des Lathridiens de France (p. 54).

2. **H. Kunzei** Aubé, Ann. Soc. ent. Fr., 1843, p. 245.

Cette espèce bien connue se trouvait parmi celles que M. G. Lewis avait capturées à son premier voyage (Wollaston, Ent. monthly Mag., 1874, p. 200); mais elle ne fait point partie des insectes recueillis durant le second.

3. **H. ellipticus** Wollaston, Ent. monthly Mag., 1874, p. 201.

Je ne connais pas en nature cette forme décrite d'après deux exemplaires rencontrés par M. G. Lewis au Japon lors de son premier voyage. L'auteur pensait alors qu'ils appartenaient au sexe femelle; mais, contrairement à son opinion, ce sont des ♂, puisque leurs antennes sont composées de 9 articles seulement.

4. **H. signatus** Wollaston, Ent. monthly Mag., 1874, p. 202.

Deux exemplaires ♂ rencontrés, si je ne me trompe, en 1881

à Yatsushiro[1] (île de Kiushiu), s'accordent parfaitement avec un type provenant de la première exploration.

La diagnose latine, rédigée par M. Wollaston, permet de reconnaître aisément l'insecte : néanmoins je ne crois pas inutile de la compléter par l'indication de quelques détails assez importants. Il est voisin de *H. Kunzei*, mais la teinte générale est moins pâle; les yeux sont un peu plus saillants; le corselet, dont les impressions antébasilaires sont plus accentuées, est entièrement dépourvu de fossette discale antérieure; les élytres sont aussi un peu plus convexes, et plus larges proportionnellement; la strie suturale très fine est mieux gravée dans la région circa-scutellaire et se prolonge presque jusqu'aux épaules. Les antennes, médiocrement robustes, ont leurs trois premiers articles allongés (le 2e pas autant que ceux entre lesquels il se trouve); les 4e à 7e sont courts, subégaux, environ aussi longs que larges; les 8e et 9e à peu près égaux, allongés, forment une massue très tranchée, dont le premier article est distinctement plus épais que le second. Le mésosternum est bordé latéralement par deux légères carinules qui convergent antérieurement en s'arrondissant. Le métasternum, à peine plus long que le premier arceau ventral, offre, dans ses deux tiers postérieurs environ, une ligne médiane très fine, subobsolète, visible par son rembrunissement.

Quoique je n'aie pas eu sous les yeux le type de *H. capitatus* Woll. (loc. cit.), je crois pouvoir affirmer sans hésitation que c'est l'autre sexe de l'espèce actuelle, ainsi que l'auteur lui-même le supposait. Seulement, ses antennes étant composées de 10 articles, il faut y voir la ♀, et non pas le ♂.

5. **H. contractus** Wollaston, Ent. monthly Mag., 1874, p. 203.

A cette espèce découverte par M. G. Lewis lors de son premier voyage, je rapporte un individu capturé le 19 avril 1881, dans les environs de Nagasaki. Les types qui ont servi à la description de M. Wollaston ne m'ont pas été communiqués, mais la diagnose latine concorde trop bien avec l'insecte que j'ai sous les yeux pour que l'exactitude de ma détermination puisse faire l'objet d'un doute.

Par ses antennes composées de 11 articles, il appartient manifestement au sous-genre *Calyptobium* Aubé. Il est de taille plus avantageuse que les *H. niger* et *caularum* d'Europe, avec lesquels du reste il est impossible de le confondre, soit à cause de la proportion toute différente des articles antennaires, soit à cause de la dissemblance des dessins prothoraciques.

(1) Je suis l'orthographe adoptée sur une carte anglaise de l'Itinéraire de M. G. Lewis. (Voir : Trans. ent. Soc. Lond., 1883, IIIe partie.)

A en juger par analogie, l'exemplaire unique soumis à mon examen est probablement un ♂; car il offre au milieu longitudinal du métasternum et du premier arceau de l'abdomen une dépression sulciforme assez large, plus accentuée sur le postpectus à son point de départ et s'oblitérant un peu en arrière, presque obsolète au contraire vers la base et plus distincte sur les deux tiers postérieurs du segment ventral. J'ajouterai comme détails de sculpture n'ayant pas été signalés par l'auteur, que le sillon longitudinal, qui termine de chaque côté les impressions anté-basilaires du pronotum, ne s'étend pas au delà de la ligne transversale antérieure; que la strie juxtasuturale des étuis est mieux marquée sur leur milieu dorsal; eufin que les antennes sont construites de la façon suivante: les 5 articles basilaires sont allongés, le 2e un peu plus que ceux entre lesquels il se trouve; 3e, 4e et 5e à peu près égaux; 6e, 7e et 8e courts, presque transverses; 9e distinctement plus long que large; 10e obconique, et 11e ovale formant la massue, inégalement allongés (le dernier moins long que le pénultième).

IIe Tribu. — LATHRIDIINI.

Genre Lathridius Herbst.

6. **L. chinensis** Reitter, Deutsche entom. Zeitschr., 1877, p. 113.

Plusieurs exemplaires ont été recueillis à Yokohama et à Nagasaki, en 1881. Ils sont identiques aux types de M. Reitter, qui font aujourd'hui partie de ma collection.

Ainsi que l'a fait remarquer le savant descripteur, l'espèce actuelle a une étroite affinité avec le véritable *L. angusticollis* Hummel (*Pandellei* Bris.; *tremulae* Thoms.), mais elle s'en distingue au premier coup-d'œil par la forme et la brièveté du prothorax qui ressemble assez à celui du *L. lardarius* De G., et surtout par le prolongement notable des tempes après les yeux, qui pourrait engager à la placer parmi les *Coninomus,* si les bords latéraux du corselet n'étaient conformés comme chez les *Lathridius* vrais. C'est un nouvel exemple à l'appui de l'inadmissibilité d'un genre basé principalement sur le caractère en question.

Deux des échantillons soumis à mon examen n'offraient pas trace de l'impression transverse, ordinairement bien marquée sur les étuis en arrière de la base. Il est donc nécessaire de signaler une variation plastique qui a sans doute une certaine importance, mais qui ne saurait, à elle seule, légitimer une séparation spécifique.

7. **L. constrictus** Hummel, Ess. ent., IV, p. 13.

Un individu en mauvais état, mais très suffisamment reconnais-

sable, a été recueilli durant la seconde exploration de M. G. Lewis, sans indication plus précise de localité.

GENRE ENICMUS Thomson.

8. **E. recticollis** Motschulsky, Bull. Mosc., 1866, III, p. 258.

Cette espèce m'est complètement inconnue; néanmoins je dois la mentionner ici, puisque l'auteur russe lui donne le Japon pour patrie.

9. **E. minutus** L. var. **assimilis** Mannerheim, Germ. Zeitschr., V, p. 98.

Je trouve cette variété inscrite au catalogue des chasses faites par M. G. Lewis à sa première expédition. Rien de surprenant à ce que l'*E. minutus*, insecte cosmopolite, ait été rencontré au Japon; je suis plutôt étonné de ne l'avoir point retrouvé parmi la récolte du second voyage.

10. **E. transversus** Olivier, Ent., II, 18, 14.

Deux échantillons, capturés, l'un au premier, l'autre au second voyage de M. G. Lewis, m'ont été communiqués. Ils appartiennent tous les deux à la variété caractérisée par des stries élytrales ponctuées plus fortement que dans le type, avec les intervalles convexiuscules.

GENRE CARTODERE Thomson.

11. **C. costipennis** Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1877, p. 114.

12. **C. costulata** Reitter, loc. cit., ibid.

Ces deux espèces ne me sont point connues en nature. D'après la description, la première, dont les étuis sont ornés de côtes très nettes et le corselet est plus étroit que les élytres, doit être placée près de la *C. elegans* Aubé; mais elle se distingue aisément de ses congénères du même groupe par la fossette profonde située sur le disque du pronotum (à peu près comme chez *C. filum* Aubé). — La *C. costulata* ressemble plutôt à *C. filiformis* Gyll. par son prothorax transverse, à peine moins large antérieurement que les élytres; cependant celles-ci ont les intervalles alternes et la suture un peu relevés en côtes. La structure de la tête et la situation des yeux par rapport aux tempes n'étant pas indiquées dans la diagnose, il m'est impossible de juger s'il faut la laisser dans le groupe de *C. filiformis*, ou s'il faut la reporter dans celui de *C. elegans*.

13. **C. filiformis** Gyllenhal, Ins. Suec., IV, p. 143.

Inscrite au catalogue des premières chasses de M. G. Lewis au Japon.

IIIe Tribu. — CORTICARIINI.

Genre Corticaria Marsham

14. C. ornata Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1877, p. 115.

Plusieurs exemplaires (♂ ♀), capturés en mars 1881 dans les environs de Nagasaki, m'ont été communiqués ainsi que des types provenant de la première expédition de M. G. Lewis. En les comparant avec ceux de ma collection, j'ai constaté un certain nombre de caractères qui n'ont pas été relevés par l'auteur et qu'il me paraît utile de consigner ici pour donner une connaissance complète de cette forme remarquable. Les yeux, plutôt réniformes que globuleux, sont séparés du pronotum par des tempes allongées assez distinctes. Les articles du funicule antennaire décroissent graduellement à partir du 4e, de sorte que le 8e est subglobuleux, un peu moins long que large; la massue est bien tranchée avec ses deux premiers articles allongés subégaux, et le troisième un peu plus long que chacun des précédents. L'écusson est sillonné transversalement vers le sommet, ainsi qu'il arrive chez la plupart des *Corticaria* proprement dites. Les élytres de la ♀ sont parfois plus longues que l'abdomen. La fossette anté-coxale du prosternum est ordinairement peu profonde, et n'est guère marquée que par une dépression transversale qui suit le parcours des hanches. Le métasternum, assez fortement mais éparsement ponctué, égale le premier segment de l'abdomen; il est orné sur ses deux tiers environ d'un sillon longitudinal, relevé au milieu chez la ♀ en une carinule très fine, partant chez le ♂ d'une fossette en ovale transverse et aboutissant au bord postérieur qui est incisé triangulairement dans son milieu. Les tibias antérieurs du ♂ sont faiblement sinués en dedans avant le sommet; ceux de la ♀ sont droits Le cinquième arceau ventral du ♂ est à peine déprimé transversalement et suivi d'un 6e petit segment; chez la ♀, l'abdomen n'a que 5 arceaux, dont le dernier présente une large dépression médiane arrondie et plus ou moins profonde.

Ainsi que l'a fait remarquer le descripteur, la coloration varie du testacé pâle sans tache, au rouge ferrugineux avec la bande noire des élytres assez nette. On rencontre même des individus à teinte rembrunie sur la tête, le corselet et la majeure partie des étuis.

Par sa forme allongée, convexe, subcylindrique, presque parallèle, l'espèce actuelle ressemble beaucoup à notre *C. umbilicata* Beck (*cylindrica* Mannh.), à côté de laquelle on doit la placer. Elle en est cependant très distincte, sans parler de plusieurs autres

caractères moins saillants, par sa taille plus avantageuse, par la bande noire qui traverse les élytres après le milieu, et par la pubescence hérissée notablement plus longue.

15. **C. fasciata** Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1877, p. 115.

Découverte au premier voyage de M. G. Lewis, cette espèce a été retrouvée en 1881 aux environs de Nagasaki, à Yokohama, etc. J'ajouterai seulement à l'excellente description de M. Reitter que les yeux ne sont pas contigus au pronotum, mais bordés postérieurement de tempes bien distinctes, et que tous les articles du funicule antennaire sont allongés, même le 8e qui est visiblement plus long que large. Par ce dernier caractère et par sa forme générale, la *C. fasciata* est très voisine de la *C. impressa* Olivier; on la reconnaîtra toutefois aisément à sa coloration particulière et à la crénulation manifeste des bords latéraux du corselet.

16. **C. serrata** Paykull, Faun. suec., I, p. 300.

Un échantillon, recueilli en octobre 1880 à Nikko, me paraît appartenir à cette espèce. Sauf sa couleur entièrement ferrugineuse, je n'ai pu découvrir aucune différence qui permît de le séparer spécifiquement de nos exemplaires européens.

17. **C. japonica** Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1877, p. 116.

Cette espèce, dont M. G. Lewis avait jadis rapporté du Japon et de Chine un certain nombre d'individus, n'est représentée dans ses chasses de 1881 que par un seul ♂ capturé aux environs de Nagasaki. Elle est voisine de la *C. elongata* Hummel, mais elle s'en différencie par sa coloration tout autre, par sa pubescence plus fine et sa ponctuation plus forte, par son corselet très légèrement mais évidemment rétréci en arrière.

Genre Melanophthalma Motschulsky.

18. **M. transversalis** Gyllenhal, Ins. Suec., IV, p. 133.

M. G. Lewis mentionne cette forme dans le catalogue de son premier voyage au Japon; mais je soupçonne que c'est par suite d'une détermination fautive, car l'insecte qu'il m'a communiqué sous ce nom est sans aucun doute une *M. gibbosa* Herbst.

19. **M. gibbosa**, Herbst, Col., V, p. 4.

Espèce très commune au Japon. J'en ai vu des exemplaires de cette provenance dans la collection de M. Ancey de Marseille. M. G. Lewis l'a capturée en nombre aux environs de Nagasaki, de Yokohama, etc.

20. **M. fuscula** Hummel, Ess. ent., III, p. 25.

Ce n'est pas sans quelque hésitation que je rapporte à cette espèce

deux échantillons ♀ trouvés, l'un à Yokohama, et l'autre à Nikko. Leur coloration entièrement testacée, y compris la massue antennaire, bien qu'ils me paraissent tout-à-fait matures, s'opposait à leur identification. D'autre part, la ponctuation du corselet et des élytres est beaucoup trop accentuée pour qu'il soit possible de les rattacher à la *M. truncatella* Mannh. Enfin, leur forme allongée et plusieurs autres caractères, qu'il serait trop long d'énumérer en détail, ne permettent pas de les réunir à la *M. fulvipes* Com. J'ai donc pris le parti, n'ayant sous les yeux qu'un seul sexe, de les rattacher à titre de simple variété à la *M. fuscula*, jusqu'à ce que des matériaux plus abondants viennent démontrer la nécessité d'une séparation spécifique.



Gand, imp. C. Annoot-Braeckman, Ad. Hoste, succr.

Extrait des Annales de la Société Entomologique de Belgique
TOME XXX

LISTE DES LATHRIDIIDES

DÉCRITS POSTÉRIEUREMENT AU CATALOGUE DE MUNICH

PAR

le R. P. fr. Marie-Joseph Belon.

— SÉANCE DU 5 JUIN 1886 —



Depuis la publication du *Catalogus Coleopterorum* par MM. Gemminger et de Harold, la famille des **Lathridiidæ** a été l'objet de plusieurs travaux d'ensemble, qui en ont fixé la composition et amélioré l'arrangement systématique. Toutefois, le moment ne paraît pas encore venu d'entreprendre sur ces nouvelles bases l'énumération raisonnée de toutes les espèces, dont un certain nombre, surtout parmi les exotiques, réclament une étude comparative, soit pour établir leurs droits propres ou la nécessité de leur réunion, soit pour être attribuées avec certitude aux genres de création ou d'adoption récente. Aussi me bornerai-je ici à l'enregistrement complémentaire des genres et espèces décrits de 1868 à 1886, sans modifier le classement adopté par MM. Gemminger et de Harold, et sans me préoccuper des révisions synonymiques en ce qui concerne les formes plus anciennement connues.

Une seule exception à cette règle est suffisamment motivée, celle qui consiste à laisser de côté les éléments étrangers à la famille actuelle, par exemple: les *Lyreus*, qui sont manifestement des **Colydiidæ**; les *Mycetomychus*, qui appartiennent aux **Derodontidæ;** enfin, les *Myrmecoxenus, Erotylathris*, *Phyconomus*, *Nomophlœus, Hesperobænus*, *Bactridium*, *Platycephala* et *Monotoma*, qui font partie d'autres groupes. Il vaut mieux réserver aux entomologistes qui en ont fait l'objet de leur attention particulière le soin de dresser l'inventaire des richesses acquises à la science dans leur domaine respectif.

Quant aux coupes génériques, qui avaient été proposées antérieurement à la publication de MM. Gemminger et de Harold, mais que ces auteurs n'avaient point voulu admettre, j'en ai simplement

fait mention à la suite des espèces nouvellement décrites, lorsque celles-ci doivent y être comprises.

Je ferai remarquer finalement que deux insectes, originaires de Nouvelle-Calédonie et diagnosés par le R. P. Montrouzier sous les noms de *Lathridium obscurum* et *serrulatum,* ont été catalogués à tort parmi les **Lathridiidæ**. D'après une communication de mon savant collègue et ami M. Fauvel, le premier rentrerait dans le genre *Loberus* (**Cryptophagidæ**), et le second dans le genre *Psammœcus* (**Cucujidæ**). Il faut donc les rayer de la famille actuelle, et les reporter à leur véritable place.

Lyon, janvier 1886.

Langelandia Aubé.

callosipennis Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1881, p. 217, n. 30; tab. VII, fig. 4. — Herzegowina.
exigua Perris, Abeille VII, 1870, p. 9. — Corsica.
var. *incostata* Perris, loc. cit., p. 11; Belon, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1881, p. 96-98. — »
grandis (¹) Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1877, p. 296, n. 12; 1881, p. 217, note. — Caucasus, Calabria.
Reitteri Belon, Ann. Soc. ent. Fr., 1882, Bull., p. CXXIV. — Alp. marit.
exigua Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1882, p. 163. — Nizza.

Lobogestoria Reitter.

(Deutsche ent. Zeitschr., 1878, I, p. 31.)

gibbicollis Reitter, loc. cit., p. 32. — Cuba.

Anommatus Wesmael.

basalis Reitter, Wien. ent. Zeit., 1883, VIII, p. 197. — Germania.
pusillus Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III (1880), p. 7. — »
Baudii Reitter, Mittheil. Münch. ent. Ver., 1877, p. 27. — Italia bor.
Diecki Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 312. — Corsica.
Kiesenwetteri Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III (1880), p. 7; Wien. ent. Zeit., 1883, VIII, p. 197. — Andalusia.
planicollis Fairm., Stett. ent. Zeit., 1869, p. 232; Belon, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1881, p. 83-86. — Alp. marit.
Linderi Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 312. — »
Vallombrosae Dieck, Berl. ent. Zeitsch., 1869, p. 353, n. 17. — Toscana.

(¹) Cet insecte, dont les tarses sont manifestement quadri-articulés, ne peut rester dans le genre actuel, et doit constituer un type générique nouveau, que M. Reitter a proposé de nommer *Agelandia* (Deutsche entom. Zeitschr., 1882, p. 163). Faut-il en outre l'éliminer des Lathridiens dont, malgré les plus étroites affinités, il ne possède pas la structure tarsale, et le ranger pour ce motif parmi les Colydiidæ? C'est là une question pleine de difficultés, qu'il serait, je crois, prématuré de trancher dans un sens ou dans l'autre.

Abromus Reitter.

(Stett. ent. Zeit. 1876, p. 50).

Abeillei Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1885, p. 244. Hispania.
Brücki Reitter, Stett. ent. Zeit., 1876, p. 51. Pyr. or.

Hyplathrinus Reitter.

(Verhandl. k. k. zool. bot. Ges. Wien, 1877, p. 181).

planicollis Reitter, loc. cit., p. 182, n. 33. Mendoza.

Holoparamecus Curtis (1).

Beloni Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1884, I, p. 63. Morea, Dalmatia.
contractus Woll., Ent. monthl. Mag., X (1874), p. 203. Japonia.
dispar Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1885, p. 241. Brasilia.
ellipticus Woll., Ent. monthl. Mag., X (1874), p. 201. Japonia.
Lederi Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1877, p. 295, n. 10. Caucasus.
niger Aubé.
 var. *Lowei* Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 307; Belon, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1881, p. 66-70. Europa mer.
 occultus Leder, Berl. ent. Zeitschr., 1872, p. 139. Africa bor.
obtusus Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1884, I, p. 63. Syria.
Ragusæ Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 309. Sicilia.
Saulcyi Baudi, Berl. ent. Zeitschr., 1870, p. 60. Cyprus.
signatus Woll., Ent. monthl. Mag., X (1874), p. 202, ♂. Japonia.
 capitatus Woll., loc. cit., p. 202 ♀. »
similis Belon, Ann. Soc. ent. Fr., 1885, Bull., p. XXXIX; Rev. fr. d'Ent. Caen, 1885, p. 242. Aden.
tenuis Reitter, Verhandl. Nat. Ver. Brünn., 1879, p. 178. Nova Zelandia.
 lucidus Broun, Man. N.-Z. Col., p. 232, n. 408. »

Stephostethus Leconte.

(Proc. Amer. Phil. Soc., 1878, p. 600.)

liratus Leconte (*Lathridius* olim). Amer. bor.

Lathridius (2) Herbst.

æqualis Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1879, p. 295, n. 11 (gen. *Cartodere* Thoms.). Caucasus.
alutaceus Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1885, p. 305 (gen. *Enicmus* Thoms.). Amur.

(1) Le nom de *Tomyrium* a été proposé (Reitter, Bestimmungs-Tabellen III, (1880) p. 9,) pour désigner un sous-genre, dont *H. Bertouti* forme le type.
(2) Le nom du genre, comme celui de la famille, doit être ainsi orthographié, conformément à l'étymologie assez clairement indiquée par l'auteur.

argus Reitter, Wien. ent. Zeit., 1884, p. 35, n. 43; Belon, Soc. ent. Belg., 1884, Comptes-rendus, p. CXCIII (gen. *Cartodere* Thoms.). Europa, Afric. bor.
Beloni Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1882, p. 164 (gen. *Cartodere* Thoms.). Belgica(1).
elegans Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III(1880), p. 16. »
Bergrothi Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III(1880), p. 13. Fennia.
bicostata Reitter, Verhandl. k. k. zool. bot. Ges. Wien, 1877, p. 183 (gen. *Cartodere* Thoms.). Mexico.
Godarti Belon, Ann. Soc. Lin. Lyon, 1881, p. 146. Algiria.
bifasciatus Reitter, Mitth. Münch. ent. Ver., 1877, p. 138, n. 22. Australia.
brevicollis Thoms., Skand. Col., X, p. 56, n. 4 (gen. *Enicmus* Thoms.). Eur. bor.
carpathicus Reitter, Stett. ent. Zeit., 1876, p 51. Hungaria.
chinensis Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1877, p. 113. China.
constrictus Hummel.
var. *tenuis* Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1885, p. 249. Chile.
costatus Erichs.
costulatus Broun, Man. N.-Z. Col., p. 234, n. 412. Nova Zelandia.
costipennis Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1877, p. 114 (gen. *Cartodere* Thoms.). Japonia.
costulata Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1877, p. 114; Wien. ent. Zeit., 1885, p. 313 (gen. *Cartodere* Thoms.). Germania, Japonia.
crenicollis Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1885, p. 250 (gen. *Cartodere* Thoms.). Chile.
dimidiatus Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1885, p. 247. »
dromedarius Belon, Soc. ent. Belg., 1883, Comptes-rendus, p. CI. »
duplicatus Leconte, Proc. Amer. Phil. Soc., 1878, p. 600, n. 24 (gen. *Enicmus* Thoms.) Illinois.
floridus Broun, Man. N.-Z. Col., p. 234, n. 413 (gen. *Enicmus* Thoms.). Nova Zelandia.
fortuitus Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1885, p. 247. Chile.
foveatus Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1884, p. 251 (gen. *Enicmus* Thoms.). Nova Zelandia.
fungicola Thoms., Skand. Col., X, p. 336 (gen. *Enicmus* Thoms.). Europa.
humeralis Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1885, p. 246. Chile.
intermedia Belon, Soc. ent. Belg., 1884, Comptes-rendus, p. CXCII (gen. *Cartodere* Thoms.). Amer. bor.
laticeps Belon, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1881, p. 115. Gallia.

(1) Probablement importé des Indes-occidentales.

laticeps(¹) Reitter, Deutsche ent. Zeitschr.,1884, p. 253 (gen. *Cartodere* Thoms.). Syria.

laticollis Leconte, Proc. Amer. Phil. Soc., 1878, p. 601, n. 26 (gen. *Enicmus* Thoms.). Détroit.

maculatus Leconte, Proc. Amer. Phil. Soc., 1878, p. 600, n. 23, (gen. *Enicmus* Thoms.). »

marginalis Broun, Man. N.-Z. Col., p. 233, n. 411. Nova-Zelandia.

minutus Linn.

Lederi Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 327; Bestimmungs-Tabellen, III (1880), p. 14 (gen. *Enicmus* Thoms.). Algiria.

opaculus Leconte, Proc. Amer. Phil. Soc., 1878, p. 600, n. 22 (gen. *Enicmus* Thoms.). Amer. bor.

parallelipennis Solsky, Explor. Turk., 1876, p. 264 (gen. *Cartodere* Thoms.). Sarafschan.

pilifera Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 334 (gen. *Cartodere* Thoms.). Sicilia.

Schüppeli Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III (1880), p. 17 (gen. *Cartodere* Thoms.). Germania.

sculpturatus Broun, Man. N.-Z. Col., p. 233, n. 410 (= *Lathr. nodifer* Westw.). Nova Zelandia.

setulosus Belon, Soc. Ent. Belg., 1882, Comptes-rendus, p. CI. Brasilia.

Sharpi Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen., 1884, p. 252 (gen. *Enicmus* Thoms.). Nova Zelandia.

subfasciatus Reitter, Verhandl. k.k. zool. bot. Ges. Wien, 1877, p. 183, n. 35. Chile.

tenuicornis Leconte, Proc. Amer. Phil. Soc., 1878, p. 601, n. 25 (gen. *Enicmus* Thoms.). California.

testaceus Steph.

crenicollis Thoms., Skand. Col., X, p. 57, n. 3 (gen. *Enicmus* Thoms.). Europa bor.

tremulæ Thoms., Skand. Col., X, p. 335, n. 5 (= *L. angusticollis* Humm.). Suecia.

Watsoni Woll., Trans. ent. Soc. London, 1871, p. 253 (gen. *Cartodere* Thoms.). Madera.

Revelieria Perris.

(Abeille, 1870, p. 12).

Genei Aubé (*Lathridius* olim). Sardinia.

spectabilis Perris, loc. cit., p. 12. Corsica.

Heydeni Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 339. Hispania.

(¹) Malgré l'existence antérieure de mon *Lathridius laticeps*, ce même nom spécifique doit être conservé; car l'insecte auquel il s'applique appartient à un genre dont la séparation est surabondamment justifiée.

Metophthalmus Motsch.

(Bull. Mosc., 1851, p. 660).

Brenskei Reitter, Deutsche ent. Zeitsch., 1884, I, p. 64. Morea.
humeridens Reitter, loc. cit., p. 65. Caucasus.
hungaricus Reitter, loc. cit., p. 64. Hungaria.
obesus Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III (1880), p. 11. Corsica.
plicatulus Reitter, Verhandl. k.k. zool. bot. Ges. Wien, 1877, p. 182. Bogota.
Raffrayi Belon, Ann. Soc. ent. Fr., 1885, Bull., p. XXXIX; Rev. fr. d'Ent. Caen, 1885, p. 245. Aden.
Ragusæ Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 315. Sicilia.
sinuosus Belon, Soc. ent. Belg., 1884, Comptes-rendus, p. CCXXIV; Rev. fr. d'Ent. Caen, 1884, p. 249, n. 2. Nova Zelandia.
syriacus Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1884., I, p. 65. Syria.

Corticaria Marsham(1).

alacris Broun, Man. N.-Z. Col., p. 227, n. 423 (gen. *Melanophthalma*(2) Motsch.). Nova Zelandia.
albipilis Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 435 (= *Mel. transversalis* Gyll.). Austria, Corsica.
amplipennis Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 424 (= *foveola* Beck.). Moravia, Austria.
angusticollis Broun, Man. N.-Z. Col., p. 235, n. 414 (gen. *Melanophtalma* Motsch.). Nova Zelandia.
antipodum Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1885, p. 252 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Nova Caledonia.
cardiadera Fairm., Ann. Mus. civ. Genova, 1875, p. 505 (= *fulva* Com.). Africa bor.

(1) Dans une brochure récente (Recherche de l'espèce typique, etc., Montluçon, 1886, p. 10), M. Des Gozis veut substituer le nom nouveau de *Parascheva* à celui de *Corticaria* jusqu'ici universellement admis par les auteurs, et consacré, s'il en était besoin, par la plus légitime prescription. On me permettra de faire remarquer très brièvement que les deux raisons sur lesquelles notre érudit collègue appuie son opinion ne sont rien moins que convaincantes. Le simple fait de l'inscription d'une espèce en tête d'un genre ne prouve nullement qu'elle en est le type dans la pensée de l'auteur; il peut même se faire, et cela s'est vu plus d'une fois, que la première place soit précisément occupée par une forme à laquelle il manque un ou plusieurs des caractères essentiels mentionnés dans la diagnose générique. D'autre part, fut-il démontré que l'habitat de toutes les *Corticaria* est étranger aux écorces, le nom imposé par Marsham perdrait, comme tant d'autres, la vérité de sa signification, sans être pour cela nécessairement frappé de déchéance.

(2) J'ai dit ailleurs (Ann. Soc. Linn. Lyon., 1884, p. 104) pour quels motifs on devait conserver à ce genre le nom créé par Motschulsky, et laisser en synonymie les dénominations plus récentes : *Corticarina* Reitter et *Melanopsis* ou *Oropsime* Des Gozis.

Clairi H. Bris. de Barn., Ann. Soc. ent. Fr., 1881, p. 401, n. 27. Gallia merid.
concolor H. Bris. de Barn., Ann. Soc. ent. Fr., 1880, p. 236 (= *fulva* Com.). Corsica.
conferta Reitter, Verhandl. Nat. Ver. Brünn, 1879, p. 32, n. 7 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Australia.
convexa Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III (1880), p. 20. Algiria.
corsica H. Bris. de Barn., Ann. Soc. ent. Fr., 1878, Bull., p. XCVI. Corsica.
cucujiformis Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III (1880), p. 26. »
delicatula Woll., Trans. ent. Soc. London, 1871, p. 252 (= *Mel. gibbosa* Herbst). I. Canariæ.
denticulata H. Bris. de Barn., Ann. Soc. ent. Fr., 1881, p. 399, n. 25 (= *saginata* Mann.). Gallia.
depressa Thoms., Opusc. ent., 386 (= *Mannerheimi* Reitt.). Europa.
Diecki Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 418. Marocco.
dilatipennis Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1878, I, p. 96 (= *foveola* Beck.). Australia.
discoïdea Broun, Man. N.-Z. Col., p. 236, n. 420 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Nova Zelandia.
diversicollis Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1884, p. 258 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Nova Zelandia.
Eppelsheimi Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 423. Styria.
fasciata Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1877, p. 115. Japonia.
Fauveli Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1885, p. 253 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Nova Caledonia.
finitima Broun, Man. N.-Z. Col., p. 236, n. 418 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Nova Zelandia.
flavescens Thoms., Opusc. ent. (1871), IV, 363 (= *fulva* Com.). Suecia.
foveola Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 428, (= *linearis* Payk. var.). Germania.
fulgurita Belon, Soc. ent. Belg., 1884, Comptes-rendus, p. CCXIX; Rev. fr. d'Ent. Caen, 1884, p. 261 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Nova Zelandia.
hirtalis Broun, Man. N.-Z. Col., p. 236, n. 417 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). »
horrida Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1884, p. 256 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). »
illustris Reitter, Verhandl. Nat. Ver. Brünn, 1879, p. 179 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). »
fasciata Broun, Man. N.-Z. Col., p. 235, n. 416. »

japonica Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1877, p. 116. Japonia.
Kaufmanni Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III (1880), p. 21. Algiria.
lapponica Reitter, loc. cit., p. 25 (= *saginata* Mann.). Germania.
latipennis Sahlb., Faun. et Flor. Fenn. (=*Mel. fuscula* Humm. var.). Fennia.
Lederi Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 444 (gen. *Migneauxia* J. Duv.). Algiria.
Mannerheimi Reitter, loc. cit., p. 427. Europa bor.
longicollis Mann., Germ. Zeitschr., V, p. 43, n. 33 (*nom præocc.*). »
meridionalis Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 442 (= *Mel. fulvipes* Com.). Europa merid.
metallica Reitter, Verhand. k.k. zool. bot. Ges. Wien, 1874, p. 526. Hispania.
monticola H. Bris. de Barn., Ann. Soc. ent. Fr., 1881, p. 388, n. 9. Pyr. or.
moraviaca Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 435 (= *Mel. transversalis* Gyll.). Moravia.
obesa Broun, Man. N.-Z. Col., p. 237, n. 421 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Nova Zelandia.
olympiaca Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 417. Græcia.
ooptera Fairm., Ann. Mus. civ. Genova, 1875, p. 506 (=*Mel. fulvipes* Com.). Africa bor.
orientalis Reitter, Mittheil. Münch. ent. Ver., 1877, p. 139, n. 24 (gen. *Migneauxia* J. Duv.). India or.
ornata Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1877, p. 115. Japonia.
ovalipennis Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 441 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Engadin.
picturata Belon, Soc. ent. Belg., 1884, Comptes-rendus, p. CCXX; Rev. fr. d'Ent. Caen, 1884, p. 260 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Nova Zelandia.
pubera Broun, Man. N.-Z. Col., p. 235, n. 415 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). »
pudibunda Broun, loc. cit., p. 237, n. 422 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). »
pustulosa Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1884, p. 262 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). »
rufescens Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 420 (= *Cort. pinicola* Ch. Bris.). Madrid.
rugipennis Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III (1880), p. 26. Ægyptus.
seminigra Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1885, p. 250 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Chile.

setigera Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1885, p. 251 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Nova Caledonia.

Sharpi Belon, Rev fr. d'Ent. Caen, 1884, p. 260 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Nova Zelandia.

splendens Reitter, Verhandl. Nat. Ver. Brünn, 1879, p. 32, n. 5 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). »

Steinheili Reitter, loc. cit., p. 32, n. 6 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Bogota.

subparallela Fairm., Ann. Mus. civ. Genova, 1875, p. 505 (= *illæsa* Mann.). Africa bor.

subtilissima Reitter, Mitth. Münch. ent. Ver., 1877, p. 139, n. 23. Australia.

tarsalis Broun, N.-Z. Journal of Science, 1882 (november) (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Nova Zelandia.

Thomsoni Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III (1880), p. 26. Suecia.

spinulosa Thoms., Opusc. ent., 1871, IV, 385. »

tunisiensis H. Bris. de Barn., Ann. Soc. ent. Fr., 1884, Bull., p. LXXXI. Africa bor.

variegata Broun, Man. N.-Z. Col., p. 236, n 419 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Nova Zelandia.

Weisei Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 426 (= *longicollis* Zett.). Bohemia.

zelandica Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1884, p. 255 (gen. *Melanophthalma* Motsch.). Nova Zelandia.

Dasycerus Brongniart[1].

elongatus Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 410. Hispania merid.

interruptus Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III (1880), p. 19. Austria.

echinatus Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 411 »

jonicus Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1884, I, p 118. Corfou.

Merophysia Lucas.

Baudueri Reitter, Mitth. Münch. ent. Ver., 1877, p. 6. Algiria.

acuminata Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1879, p. 168, n. 25. »

biplicata Reitter, Deutsche ent. Zeitsch., 1884, p 253. Syria.

cretica Kiesenw., Berl. ent. Zeitschr., 1872, p. 163. Creta.

foveolata Baudi, Berl. ent. Zeitschr., 1870, p. 59. Cyprus.

lata Kiesenw., Berl. ent. Zeitsch., 1872, p. 164. Græcia.

[1] La place naturelle de ce genre n'est point celle qu'on lui a assignée jusqu'ici auprès des *Corticaria*; il faut le ranger entre les *Metophthalmus* et les *Lathridius* vrais. (Voir Ann. Soc. Linn. Lyon, 1884, p. 2).

Madoni Belon, Rev. fr. d'Ent. Caen, 1885, p. 241. Cyprus.
minor Baudi, Berl. ent. Zeitsch., 1870, p. 59 (= *carmelitana* Saulcy). »
oblonga Kiesenw., Berl. ent. Zeitschr. 1872, p. 164. Græcia.
ovalipennis Coye, Abeille, VI, annexe, p. 376 (= *orientalis* Saulcy). Syria.
procera Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, p. 304. Palæstina.
Saulcyi Belon, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1881, p. 47. Jaffa.
sicula Kiesenw., Berl. ent. Zeitschr., 1872, p. 166 (= *formicaria* Luc. var.). Sicilia.
uniplicata Reitter, Deutsche ent. Zeitschr., 1884, p. 253. Marocco.

Reitteria Leder.
(Berl. ent. Zeitschr., 1872, p. 137.)

lucifuga Leder, loc. cit., p. 137. Algiria.

Neoplotera Belon.
(Ann. Soc. Linn. Lyon, 1881, p. 29.)

peregrina Belon, loc. cit., p. 30. Gallia[1].

P. S. — Malgré le soin que j'ai apporté à recueillir dans les diverses publications entomologiques tous les documents relatifs à la famille des Lathridiidæ, quelques descriptions isolées pourraient m'avoir échappé. Aussi serais-je très reconnaissant envers mes zélés collègues, s'ils voulaient bien me les signaler pour compléter ce travail de recensement.

[1] Importé de la côte occidentale d'Afrique.



Extrait des Comptes-rendus de la Société Entomologique de Belgique
SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 1888

DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE DASYCERUS BRONGN.

par le R. P. Fr. Marie-Joseph Belon, des Frères Prêcheurs.

Cinq espèces du genre *Dasycerus* ont été décrites jusqu'ici : *elongatus* Reitt., *jonicus* Reitt., *sulcatus* Brongn., *interruptus* Reitt., et *crenatus* Motsch.; toutes appartiennent à la faune de l'Ancien-Monde. On connaissait toutefois l'existence d'une espèce trouvée en Californie : car il en avait été fait mention dans une séance de la Société entomologique de France [13 janvier 1875; Bull. XVI]. Mais cette forme exotique ne fut ni désignée sous un nom de collection, ni caractérisée par une diagnose.

Grâce à une amicale communication de M. A. Grouvelle, je viens d'étudier un exemplaire capturé à Mariposa [Californie], qui se rapporte vraisemblablement à ce type inédit, et qui, en tout cas, constitue une espèce très-distincte de ses congénères. Aussi je n'hésite pas à le décrire, et je suis heureux de le dédier à mon savant collègue comme un témoignage d'estime pour ses travaux sur les Cucujides et de ma reconnaissance pour la générosité avec laquelle il a bien voulu m'abandonner son unique échantillon.

Dasycerus Grouvellei Belon.

Oblongus, ferrugineus. Thorax transversus, hexagonus, lateraliter membranaceo-crenatus atque in medio fortiter angulatus; exinde ad apicem et ad basin fere aequaliter angustatus; postice coleopteris multo angustior; medio dorsi canaliculato, utrinque carinato, costis ciliatis pone medium subinterruptis, ibique magis inter se distantibus quam in parte anteriori. Elytra oblongo-ovata, leviter convexa, a medio ad apicem rotundatim angustata; sutura haud carinata; costis tribus elevatis et dense ciliatis, prima dorsali angulum saturalem attingente; lateribus membranaceo-explanatis; humeris rotundatis, haud productis. — Long. circiter 2 mill.

Par sa forme moins convexe, plus étroite et en ovale allongé, ainsi que par l'angle huméral des élytres tout-à-fait arrondi, l'espèce actuelle s'éloigne des *D. sulcatus, interruptus* et *crenatus*, chez lesquels les étuis offrent un contour plus large, une convexité quasi gibbeuse et des épaules nettement angulées presque en saillie dentiforme. Elle appartient par conséquent au premier groupe du genre, qui comprend les *D. elongatus* et *jonicus;* mais, entre autres caractères, l'absence de côte suturale, les intervalles marqués d'une triple série de points, et les côtés du prothorax fortement anguleux et acuminés au milieu suffisent amplement à la discerner. De plus, la marge latérale des élytres est assez largement membraneuse; je n'ai pu y découvrir la courte ciliation qui a été constatée chez les espèces affines. — Voici du reste un petit tableau, qui pourra servir à la détermination des différentes formes connues :

A'. Elytra oblongo-ovata, minus convexa, humeris rotundata.

B'. Costarum intervalla tri-seriatim punctata. Prothorax in medio laterum fortiter angulatus. Costa suturalis indistincta. Elytrorum margo membranoceo-explanata, haud ciliata.
Grouvellei Bel.

B Costarum intervalla bi-seriatim punctata. Prothorax in medio laterum leviter angulatus. Elytrorum margo lateralis breviter ciliata.

C'. Elytra a medio ad apicem arcuatim angustata. Costa suturalis fere nulla . . . . *elongatus* Reitt.

C. Elytra pone medium ad apicem abrupte angustata. Costa suturalis distincte elevata . . . . *jonicus* Reitt.

A. Elytra fortiter convexa, humeris angulatim producta.

D'. Margo elytrorum ciliata. Costa dorsalis prima angulum saturalem attingit; secunda vero usque ad apicem a prima distans istique parallela manet.

E'. Costae dorsales integrae, haud interruptae *sulcatus,* Brongn.

E. Costa dorsalis prima basi tuberculiformis, ac postea longe interrupta. . . . . *interruptus* Reitt.

D. Margo elytorum haud ciliata. Costae dorsales prima et secunda angulum suturalem fere attingunt. . . *crenatus* Motsch.

Gand, impr. C. Annoot-Braeckman, Ad. Hoste, succr.

Extrait des Comptes-rendus de la Société Entomologique de Belgique
SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1889.

NOTES RECTIFICATIVES,

par le R. P. Fr. Marie-Joseph Belon, des Frères Prêcheurs.

1° Dans la séance du 1er décembre dernier, j'ai présenté à la Société entomologique de Belgique, la description d'une espèce de *Dasycerus* provenant de Californie. A cette occasion, j'ai passé en revue les formes européennes connues jusqu'ici, et j'ai proposé un tableau dichotomique, à l'aide duquel la détermination sera facilitée. Mais il paraît que j'ai commis une grave erreur, en affirmant qu'aucune espèce exotique de ce genre n'avait été publiée. Un de nos savants collègues, M. le Dr E. Bergroth, de Forssa (Finlande), a eu l'obligeance de m'en avertir; je tiens à lui adresser ici l'expression de mes meilleurs remerciements. En effet, dans le Xe volume des *Transactions of the American entomological Society* [1882 p. 117 et pl. IV. fig. 11-12], le Dr Horn a décrit et figuré deux espèces découvertes presque simultanément sur les deux versants du continent américain, savoir : *D. carolinensis,* de Morganton (Caroline du nord), et *D. angulicollis* de Californie.

Ce mémoire m'avait complètement échappé, lorsque, en 1886, je rédigeai ma *Liste des Lathridides décrits postérieurement au catalogue de Munich*, dans laquelle par conséquent je n'ai mentionné ni les deux insectes que je viens de nommer, ni un genre nouveau de la même famille. Voici leur énumération à titre de supplément.

Dasycerus Brong.

Angulicollis Horn, Trans. Am. ent. Soc. X (1882), p. 117, pl. IV, fig. 12, (California).

Carolinensis Horn, (loc. cit.) p. 117, pl. IV, fig. 11, (Carolina).

Monœdus Horn(1).

Trans. Amer. entom. Soc. X (1882), p. 116.

Guttatus Horn, loc. cit. p. 116, pl. IV, fig. 10 (Florida).

(1) L'auteur n'indique pas l'étymologie du nom générique; je suppose qu'il a voulu indiquer le renflement du premier article des tarses, ou bien celui du dernier article antennaire qui semble constituer à lui seul une très faible massue [μόνος, οἶδος]. — La place du genre paraît être dans la tribu des *Lathridiini*, entre les *Metophthalmus* et les *Langelandia*.

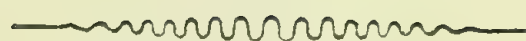
Après avoir réparé mon oubli et la regrettable méprise qui en a été la conséquence, il me reste à élucider la question de savoir si mon *D. Grouvellei* fait double emploi avec le *D. angulicollis* Horn. Au premier abord, j'incline à le penser : les termes de la diagnose aussi bien que la figure peuvent à la rigueur s'appliquer suffisamment à mon insecte, qui du reste provient de la même région. Je suis très frappé surtout de la concordance d'un caractère par lequel il se distingue de toutes les autres formes, je veux dire la ponctuation tri-sériée des intervalles élytraux. Cette particularité, que j'ai mentionnée expressément au tableau, a été omise dans ma description latine, où il faut l'insérer ainsi, après les mots : « angulum suturalem attingente; intervallis triseriatim punctatis. »

Cependant certaines différences de détail me font hésiter jusqu'à plus ample informé. En effet : 1° je n'aperçois pas sur la tête les granulations en lignes, dont parle le Dr Horn, ni l'espace lisse au dessus de l'insertion antennaire; les yeux ne présentent pas non plus l'aspect que leur donne la figure; — 2° le corselet, bien que légèrement avancé au milieu, ne paraît pas émarginé en dedans des angles antérieurs, comme il est dit dans la diagnose et comme le dessin l'indique ; l'angle basilaire ne rencontre pas la marge antérieure des élytres entre la 1e et la 2e côtes, mais après la 2e côte et presque au début de la 3e; le dessin des carènes ne semble pas tout-à-fait identique, et je distingue en outre, entre les côtes discales, un sillon médian qui se bifurque antérieurement en Y, ses deux branches accompagnant la partie interne des côtes; — 3° la côte suturale n'est pas distincte (le Dr Horn dit : « suture slighthy elevated »), et la marge latérale des étuis est explanée membraneuse, au lieu d'être ciliée ainsi que le dessinateur l'a représentée.

Quant au *D carolinensis*, il se sépare au premier coup d'œil de son congénère américain par la forme et la sculpture du corselet, ainsi que par la ponctuation bisériée des intervalles élytraux ; à en juger par la figure, les épaules sont aussi plus arrondies, et les étuis forment un ovale plus parfait. Ce dernier caractère l'éloigne des espèces européennes de la 2e section, chez lesquelles l'angle huméral est bien marqué. Les termes de la diagnose et la figure me font présumer qu'il se range auprès des *D. elongatus* Reitt. et *jonicus* Reitt.; mais je ne suis pas en mesure de préciser les caractères par lesquels on le discernera sûrement de ceux-ci. Je ferai seulement remarquer que la figure contredit la description sur un point : la base du corselet est représentée plus large que le sommet, tandis que le texte porte : « apex wider than base ».

2° Dans la Revue française d'entomologie (Caen, 1887, p. 222) j'ai rapporté au *Lathr. sculptilis* Lec. un insecte provenant d'Adelaïde (Australie). Cependant j'exprimais des doutes à cet égard, et

je proposais le nom d'*australicus* pour le cas où mon interprétation serait erronée. Aujourd'hui je sais d'une manière certaine à quoi m'en tenir là-dessus. En parcourant (pour y chercher quelques renseignements) le volume de 1878 des *Proceedings of the American philosophical society*, j'ai rencontré (p. 600) une note du Dr Leconte, dans laquelle il est dit expressément : « In *L. sculptilis*, only two joints of the antennae form the club. » Cette déclaration supplée au silence de la description primitive, qui était muette sur la composition de la massue antennaire. De ce chef, il n'est plus possible d'identifier avec le type américain mon espèce australienne, dont la massue est nettement tri-articulée, bien que par ses autres caractères elle appartienne manifestement au sous-genre *Coninomus*. Elle devra donc désormais s'appeler *L. australicus* Belon.



Gand, imp. C. Annoot-Braeckman, Ad. Hoste, succr

Extrait des Comptes-rendus de la Société Entomologique de Belgique
SÉANCE DU 7 MARS 1891.

Description d'une espèce nouvelle du genre LATHRIDIUS Herbst

par le R. P. fr. Marie-Joseph Belon,

des frères prêcheurs.

Lathridius heteronotus n. sp.

Piceo-ferrugineus, ore, antennis pedibusque dilutioribus, nitidulus. Caput oblongum, temporibus elongatis; clava antennarum tri-articulata, articulo ultimo oblique truncato. Pronotum latitudine sua haud vel vix longius, ad basin paulisper latius quam versus angulos anticos rotundatim subdilatatos; rugoso-punctatum, inæqualiter foveatum, in disco bicostatum (costis distinctis, primo subparallelis, antice paulo arcuatis); lateraliter pone medium inciso-constrictum, ibique transversim impressum; membrana albidà caduca (an ciliata?). Elytra oblongo-ovalia, pone humeros vix latiora, fere parallela, versus apicem subacuminata, angulo suturali singillatim rotundato; sat fortiter punctato-striata, pilis rigidis brevibus ad latera et in costis seriatim ciliata, interstitiis angustis, inæqualibus, partim subsinuosis, alternis cum sutura et margine laterali carinato-elevatis, costæ dorsalis apice evidentius prominulo ac fere tuberculato; pone basin in disco, atque ultra medium ante declivitatem profundius, impressa. — Long. 2 mill. — Hab. Chili.

Deux exemplaires, sans désignation plus précise de localité, ont servi de types à cette description : l'un provient des chasses de M. Germain, et m'a été obligeamment communiqué par M. René Oberthur; l'autre se trouvait dans les cartons de feu Chevrolat et fait aujourd'hui partie de ma collection.

La nouvelle espèce est extrêmement voisine de mon *Lathridius*

humeralis du même pays (Rev fr. d'Ent. 1885, p. 246); mais, outre sa taille un peu plus avantageuse et sa coloration uniforme, elle s'en distingue au premier coup d'œil par les petites soies hérissées qu'on aperçoit de profil sur les interstries carénés des étuis. Ce caractère la sépare également de toutes les autres formes à massue antennaire tri-articulée, qui appartiennent comme elle au sousgenre *Coninomus*, à l'exception de mon *L. setulosus* du Brésil (Ann. Soc. ent. Belg. 1882, p. ci), dont la sculpture élytrale est fort différente.

Il me semble superflu d'insister davantage sur les traits assez importants, ou de valeur seulement secondaire, qui ne permettent de la confondre avec aucune de ses congénères. J'ajouterai toutefois comme indication comparative que l'extrémité très proéminente et quasi tuberculeuse de la carène dorsale des élytres, l'aspect presque sinueux des côtés et la forte dépression largement fovéiforme qui précède la voussure apicale, ne se retrouvent nulle part simultanément et au même degré.

La membrane blanche, qui accompagne d'ordinaire la marge latérale du prothorax, fait à peu près complètement défaut chez les échantillons que j'ai sous les yeux; sa caducité a entraîné sans doute la disparition des cils qui la bordaient probablement d'une façon analogue à ce que j'ai constaté chez le *Lathridius setulosus*. L'examen de matériaux plus abondants pourra seul nous renseigner à ce sujet.



Gand, imp. C. Annoot-Braeckman, Ad. Hoste, succr.

RÉVISION

DES *LATHRIDIIDÆ* DE NOUVELLE-ZÉLANDE

Par le R. P. Fr. Marie-Joseph BELON.

Un entomologiste zélé, M. le capitaine Broun, a publié sur la faune coléoptérologique de cette colonie anglaise un ouvrage intitulé *Manual of New-Zealand Coleoptera*, dans lequel il énumère et décrit les espèces recueillies jusqu'à ce jour dans une région si riche en formes intéressantes. Ne pouvant me procurer ce livre indispensable à ceux qui étudient les insectes exotiques, je dois à l'obligeante communication de mon excellent ami, M. A. Fauvel, d'avoir pu prendre connaissance de la partie qui concerne la famille des *Lathridiidæ*. Qu'il me permette de lui en exprimer ici toute ma reconnaissance : car c'est grâce à lui que j'ai été mis à même de réviser les matériaux de ma collection, de les confronter avec les descriptions Brouniennes et d'entreprendre ce modeste travail qui prépare les éléments d'une monographie complète. J'offre aussi mes plus vifs remerciements à M. D. Sharp, membre honoraire de l'Institut de la Nouvelle-Zélande, qui a bien voulu faciliter ma tâche en soumettant à mon examen les insectes précieux contenus dans ses cartons; je dois ajouter que sa générosité a enrichi mes cadres de plusieurs formes qui m'étaient inconnues ou qui méritaient d'être publiées. Possédant maintenant les types des espèces de Nouvelle-Zélande décrites par M. Edm. Reitter, j'ai eu ainsi sous les yeux à peu près tout ce qu'il fallait pour arriver à un résultat satisfaisant. Sans doute, il reste plus d'une lacune à combler ; mais j'ose espérer que cette Révision provoquera les entomologistes, soucieux de l'avancement de la science ou même simplement de la détermination de leurs insectes, à combler ces lacunes soit par leurs investigations et leurs publications personnelles, soit par des communications que j'accueillerai avec beaucoup de plaisir et de gratitude.

Comme on le verra ci-après, plusieurs espèces dénommées par M. le capitaine Broun étaient déjà décrites, et doivent par conséquent tomber en synonymie. Il serait néanmoins injuste de le reprocher à l'auteur, qui, éloigné des bibliothèques et des collections entomologiques, semble n'avoir eu à sa disposition que ses propres chasses et ne pouvait être au courant des publications récentes sur des insectes trop généralement négligés à cause de leur taille minuscule. N'ayant pas fait d'ailleurs une étude générale et approfondie de la famille des *Lathridiidæ*, il pouvait aisément se persuader que les formes rencontrées à la Nouvelle-Zélande n'avaient rien de commun avec la faune européenne et devaient toutes être propres au vaste champ de ses explorations. Aussi me fais-je un devoir de saluer respectueusement ce courageux pionnier de la science, et de revendiquer pour lui le mérite d'une entreprise ardue qui, somme toute, s'est heureusement accomplie.

Le mémoire qu'on va lire n'a pas seulement pour but de publier le résultat de mes études sur les *Lathridiidæ* de Nouvelle-Zélande et de fixer l'état actuel de nos connaissances par rapport à cette faune spéciale. Je me propose en outre d'éviter aux entomologistes l'ennui de recherches bibliographiques toujours difficiles pour ceux qui, désireux de contrôler la détermination de leurs insectes exotiques, ne comprennent pas suffisamment les langues anglaise et allemande, ou n'ont pas à leur disposition les recueils scientifiques dans lesquels les descriptions se trouvent disséminées. C'est pourquoi, avec les observations synonymiques ou autres, j'ai donné de chaque espèce (hormis les européennes) une diagnose latine, rédigée soit d'après les insectes eux-mêmes, soit à l'aide des caractères que j'ai relevés dans les auteurs étrangers.

Ire Tribu. — MEROPHYSINI.

Genre HOLOPARAMECUS Curtis.

1. **H. tenuis** Reitter, *Verhandl. naturf. Ver. Brünn*, 1879, p. 178. — Belon, *Bull. Soc. Ent. Belg.* (juillet 1884).
H. lucidus Broun, *Man. N.-Z. Col.*, p. 232, nº 408.

Elongatus, angustus, lucidus, subtilissime sparsim pubescens, vix punctulatus, dilute rufus, antennis 11-articulatis pedibusque testa-

ceis. Antennarum articulus quintus 4° vel 6° longior et fere crassior ; nonus transversus, præcedente evidenter latior ; 10us et 11us clavam validam efformant. Pronotum longitudine vix latius, cordatum, ante basin valde constrictum et transversim bisulcatum, ibique intumescens, sulcis sat profundis approximatis, anteriore anguste in medio bifoveolato, basali crenato, plica sublaterali distincta conjunctis. Coleoptera subconvexa, oblongo-ovalia, stria suturali impressa. Prosternum inter coxas anticas lineare. Metasternum in ♂ profunde ac late longitudinaliter sulcatum, in ♀ longitudinaliter striatum. — L., 1,5 mill.

Trouvé à Auckland, Tairua et dans les environs de Whangarei-Harbour.

Obs. Depuis l'insertion de ma note dans le *Bulletin* (juillet 1884) *de la Société Entomologique de Belgique*, j'ai eu sous les yeux plusieurs exemplaires ♀ appartenant à la collection de M. Sharp, et j'ai pu constater que mes soupçons étaient fondés, relativement à la différence sexuelle du sillon métasternal. Celui-ci, en effet, large et profond chez le ♂, est réduit chez la ♀ à une simple strie longitudinale à peine marquée antérieurement, mais un peu mieux imprimée en arrière. Quant à l'allongement caractéristique du 5e article antennaire, il n'est pas, comme je le croyais, l'apanage exelusif du ♂ : il existe aussi dans l'autre sexe, quoique à un degré un peu moindre. Ce détail plastique suffirait à séparer nettement l'espèce actuelle de nos *H. niger* et *caularum* d'Europe, auprès desquels elle vient se placer dans le sous-genre *Calyptobium* Aubé (non Reitter). Elle s'en éloigne en outre par sa taille plus avantageuse, par la forme de la massue antennaire, par la sculpture du pronotum, et par plusieurs autres caractères importants.

C'est jusqu'à ce jour le seul représentaut connu de la tribu des *Merophysini*, en Nouvelle-Zélande.

IIe Tribu. — LATHRIDINI.

Genre METOPHTHALMUS Motschulsky.

La découverte de l'espèce suivante oblige à modifier la diagnose du genre, en ce qui concerne la composition des antennes. Il faudra dire désormais que ces organes présentent ici de 9 à 11 articles, à

peu près comme cela a lieu chez les *Holoparamecus*, sans qu'il intervienne d'autre changement dans les caractères essentiels.

2. **M. sinuosus** Belon, *Bull. Soc. Ent. Belg.* (juillet 1884).

Elongatus, convexiusculus, ferrugineus, antennis 11-articulatis pedibusque dilutioribus. Caput thorace duplo angustius; fronte carinulis 2 antrorsum convergentibus et postice versus oculos subarcuatis instructa. Pronotum transversum, in disco bicostatum et plurituberculatum, ad latera valde explanatum, ante medium rotundatum, versus basin distincte angustius, angulis posticis rectis. Coleoptera oblongo-ovata, versus medium paulo dilatata; striarum punctis grossis parum profundis, rugulose transversim confluentibus; interstitiis 3° integro et 5° antice abbreviato fortiter elevato-carinatis, sinuosis; humeris subdepressis, extus obtusangulis. —L., 1,3-1,6 mill.

Auckland. — Coll. Sharp et la mienne.

Obs. Je dois à la généreuse obligeance de M. Sharp la connaissance et la possession de ce remarquable insecte, essentiellement distinct de tous ses congénères par la composition de ses antennes plus encore que par la sculpture spéciale du pronotum et des élytres.

Les trois exemplaires d'après lesquels j'ai rédigé la description qu'on vient de lire offrent manifestement onze articles aux antennes. Les élévations discales de leur corselet, diagnosées ci-dessus en peu de mots, sont constituées de la façon suivante : les deux côtes antérieures semblent partir de deux tubercules médians, situés à quelque distance l'un de l'autre ainsi que du bord lui-même ; elles divergent en ligne droite pour se terminer également par un tubercule, un peu après le tiers de la longueur ; entre ces tubercules postérieurs se trouvent compris deux autres tubercules écartés, qui indiquent pour ainsi dire le point de départ des côtes discales ordinaires, interrompues ici ou plutôt supprimées par une impression transverse, et représentées seulement près de la base par deux légères élévations tuberculiformes. Sur les étuis, les 3e et 5e interstries forment deux fortes côtes sinueuses très-finement ciliées : la première est entière et converge en arc vers la suture, faiblement à la base mais plus sensiblement à l'extrémité, sans toutefois se réunir à la suture, qui est à peine relevée et seulement de la voussure au bout ; la seconde côte, au contraire, est brusquement raccourcie en devant, à peu près vers le cinquième antérieur.

On peut ranger l'espèce actuelle en tête du genre *Metophthalmus*, auprès de notre *M. niveicollis* d'Europe ; cependant, si elle s'en rapproche par sa taille avantageuse et par ses élytres environ 2 fois aussi longues que larges, son prothorax est notablement plus élargi et le contour huméral des étuis est tout autre.

Genre LATHRIDIUS Herbst.

3. **L. nodifer** Westwood, *Introd. Class. Ins.*, I, p. 155, pl. 13, fig. 23.
L. antipodum White, *Voy. Er. Terr. Ins.*, 1846, p. 18. — Broun, *Man. N.-Z. Col.*, p. 233, nº 409.
L. sculpturatus Broun, *l. c.*, p. 233, nº 410.

Obs. Les 25 exemplaires de Nouvelle-Zélande (Auckland, Tairua, etc.) que j'ai pu examiner dans la collection de M. Sharp et dans la mienne, et que j'ai soigneusement comparés avec des séries nombreuses d'individus provenant soit de Tasmanie, soit de diverses contrées de l'Europe, ne laissent pas l'ombre d'un doute sur la première synonymie qui est admise depuis longtemps et contre laquelle M. le capitaine Broun ne soulève en réalité aucune objection, puisqu'il se borne à affirmer que le *L. antipodum* a une étroite affinité avec le *L. nodifer*, sans indiquer par quels caractères ces deux insectes différeraient.

En ce qui concerne la seconde synonymie, elle ne paraîtra pas moins certaine à quiconque voudra prendre la peine de contrôler la description de l'auteur anglais. Celui-ci manifeste d'ailleurs, au sujet de la validité de son espèce, une hésitation fort justifiable : car, sauf une expression probablement inexacte (prothorax.... widest at the middle), tous les caractères qu'il assigne au *L. sculpturatus* sont identiques à ceux du *L. nodifer*.

4. **L. marginalis** Broun, *Man. N.-Z. Col.*, p. 233, nº 411.

Nitidulus, brunneo-testaceus. Caput rugose punctatum, subopacum. Antennae thoracem haud superantes, articulis funiculi oblongis et gracilibus; clavae elongatae articulus apicalis præcedentibus latior. Pronotum latitudine longius, pone medium valde constrictum ibique transversim impressum, in disco inaequale, duabus costis longitudinalibus instructum, ac distincte punctatum. Coleoptera thorace multo latiora, ante et post medium transversim depressa, punctato-striata et costata ferme ut in *L. sculpturato*, sed costis non tam elevatis. — L., circiter 2 mill.

Environs de Whangarei-Harbour (2 exemplaires).

Obs. N'ayant point vu les types authentiques de cette forme, j'ai rédigé la diagnose ci-dessus uniquement d'après le texte anglais du *Manual*. J'incline à croire qu'elle ne présente pas de caractères suffisants pour légitimer une séparation spécifique. On pourrait, comme

je l'ai dit (*Bull. Soc. Ent. Belg.*, juillet 1884) n'y voir qu'un synonyme de l'espèce suivante, malgré quelques légères différences signalées dans les proportions de la massue antennaire ainsi que dans le pourtour et les élévations des étuis. Cependant les expressions employées par le descripteur à propos des élytres (having very much the same appearance as those seen in *L. sculpturatus*, but not quite so much elevated) donneraient plutôt lieu de penser qu'il s'agit encore ici d'exemplaires du *L. nodifer*, chez lesquels les côtes tuberculeuses n'ont pas atteint leur développement normal, soit par suite d'un défaut de maturité, comme la coloration indiquée permet de le supposer, soit pour toute autre cause. Quoiqu'il en soit, afin de ne pas préjuger la solution de ce doute, j'ai préféré maintenir l'espèce de M. Broun, au moins à titre provisoire.

5. **L. costatus** Erichson, *Beitr. Insekt.-Faun. Vandiemensl.*, p. 242.
L. costulatus Broun, *Man. N.-Z. Col.*, p. 234, nº 412.

Elongatus, glaber, minus nitidus, niger aut fusco-piceus, capite, antennis, elytrorum apice, pedibusque plus minusve rufescentibus. Caput rugose punctatum, fronte subobsolete 4-carinata. Pronotum oblongum, angustum, angulis anticis rotundatis, pone medium valde constrictum, ibique transversim impressum, 2 carinis longitudinalibus integris, aliaque carinula subarcuata abbreviata utrinque in medio instructum. Coleoptera ovata, thorace ampliora, versus medium leviter dilatata, fortiter punctato-striata, interstitiis alternis satis acute cariniformibus. — L., circiter 2 mill.

Tairua, Greymouth. — Aussi en Tasmanie. Collection Sharp et la mienne ; musée de Bruxelles.

Obs. Cette espèce, si bien décrite par Erichson, est aisément reconnaissable aux caractères plastiques que M. le capitaine Broun a parfaitement relevés, bien qu'il n'en eût sous les yeux qu'un seul exemplaire. Elle appartient, ainsi que les précédentes, au sous-genre *Coninomus* Thomson.

Genre ENICMUS Thomson.

6. **E. foveatus** Belon, n. sp.

Elongatus, subdepressus, glaber, fere opacus, ater, antennis (clava abrupta subinfuscata) pedibusque rufo-ferrugineis. Caput thorace paulo angustius, rugose punctatum, in medio longitudinaliter sul-

catum et utrinque subdepressum. Pronotum cordatum, antice rotundatum ibique longitudine paulo latius, lateraliter versus medium angustatum, angulis posticis rectis, in disco antice longitudinaliter foveolatum et utrinque oblique subsulcatum, ante basin transversim impressum (hac impressione ad marginem lateralem profundiore atque antrorsum producta, in medio pariter profundiore ac latam foveam obtrapeziformem efformante). Coleoptera elongata, subopaca, thorace latiora, pone basin oblique transversim impressa, minus subtiliter striato-punctata, interstitiis subconvexiusculis. Prosternum inter coxas anticas cariniforme. Metasternum ac primum abdominis segmentum punctata, absque striis longitudinalibus postcoxalibus.

Forma simillimus *E. brevicorni* Mannh.; differt antennis paulo minus brevibus, numero et situ fovearum in pronoto, elytris denique haud opacis, punctis striarum minus subtilibus, intervallisque fere convexiusculis. — L., 1,8 mill.

Picton. — Coll. Sharp.

Obs. L'exemplaire, qui a servi de type à cette description, est très-voisin de notre *E. brevicornis* d'Europe. Il a, comme celui-ci, une forme générale allongée, subdéprimée, même taille, le premier article de la massue antennaire plus épais dès la base que les précédents, des tempes courtes après les yeux, un corselet cordiforme, des élytres déprimées transversalement après la base, le métasternum et le premier arceau ventral ponctués, ce dernier un peu plus finement et sans ligne longitudinale imprimée ; la coloration est à peu près identique. Mais les antennes paraissent un peu moins courtes : elles dépassent sensiblement la moitié de la longueur du prothorax; la tête est très-nettement divisée par un sillon longitudinal dans toute son étendue; le corselet offre sur le milieu longitudinal du disque une fovéole oblongue, accompagnée de chaque côté d'une faible dépression sulciforme un peu oblique ou arquée; la dépression transverse antébasilaire est plus profonde sur les côtés et sur le milieu où elle forme une large fossette en trapèze renversé, qui s'étend presque jusqu'à la moitié de la longueur du disque; les élytres enfin, moins mates que celles de l'*E. brevicornis*, paraissent un peu plus fortement ponctuées sur les stries, et les intervalles sont convexiuscules.

Un autre individu recueilli à Auckland (coll. Sharp) appartient probablement à la même espèce; mais il est de taille notablement moindre (1, 2 mill. environ), et la substance blanchâtre dont la page inférieure du corps est densément revêtue ne m'a pas permis de constater s'il présente en dessous les mêmes caractères essentiels.

7. **E. Sharpi** Belon, n. sp.

Oblongus, subconvexus, nitidulus, glaber, totus ferrugineus, an-

tennis (clava abrupta infuscata) pedibusque dilutioribus. Caput rugose punctatum, in medio longitudinaliter sulcatum, temporibus brevibus. Pronotum subtransversim quadratum, coleopteris angustius, lateribus rectis, postice vix attenuatum, angulis anticis ac posticis fere rectis, rugose punctatum, in medio anteriore dorsi obsolete canaliculatum, postice transversim impressum, in medio et utrinque ad marginem profundius. Scutellum semicirculare, concavum. Coleoptera sat fortiter striato-punctata, pone basin transversim subimpressa; interstitiis laevibus, convexiusculis. Prosternum carinato-elevatum. Metasternum ac primum abdominis segmentum fere lævia; illo longitudinaliter sulcato, atque antice profundius foveato.

Forma simillimus *E. transverso* Oliv.; differt antennarum clava magis abrupta, temporibus brevibus, pronoti angulis omnibus fere rectis, elytris fortius punctatis, fovea et sulco metasterni, fovearum post-coxalium marginibus haud plicatis, primo abdominis segmento lævi, etc. — L., circiter 2 mill.

Greymouth. —Coll. Sharp.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à l'*E. transversus* Olivier, et surtout à la forme de celui-ci chez laquelle la ponctuation élytrale est plus forte. Toutefois, il me paraît impossible de la réunir au type européen comme variété ou comme simple race locale. Ici, en effet, les tempes sont fort courtes après les yeux; les antennes ont la massue très-tranchée dès la base; le pronotum est carré, avec les angles antérieurs et postérieurs à peu près droits ; les élytres, plus fortement ponctuées que cela n'arrive ordinairement dans le groupe des vrais *Enicmus,* offrent une légère impression transverse en arrière de la base; le métasternum, lisse à l'exception d'une ligne de points juxta-marginale et de quelques points épars, est largement sillonné dans le sens de la longueur, ce sillon partant d'une large et profonde fossette plus ou moins ovale; les fossettes post-coxales n'ont pas les bords plissés, et le premier arceau ventral, dont la partie intercoxale n'a aucun vestige de plis longitudinaux, paraît dépourvu des 2 stries longitudinales obliques qui se montrent chez notre *E. transversus* européen. Ces divers caractères toujours importants et constants chez les espèces de la faune paléarctique, me semblent justifier surabondamment une séparation spécifique, que j'aurais peut-être hésité à établir sur un seul échantillon.

Je suis heureux de dédier cette forme remarquable au savant entomologiste qui a bien voulu me la communiquer avec plusieurs autres raretés intéressantes appartenant à sa riche collection.

8. **E. floridus** Broun, *Man. N.-Z. Col.,* p. 234, nº 413 (*Lathridius).*

Robustus, nitidus, rufus, thorace infuscato, elytris castaneis.

Caput punctatum, fronte obsolete bi-impressa. Antennae basin prothoracis attingentes, clava breviore infuscata. Pronotum oblongum, postice subconstrictum, prope apicem atque ante basin transversim impressum (impressione basali profundiore), rugose punctatum, utrinque in medio ad latera breviter elevatum. Coleoptera fere glabra, oblongo-ovata, convexa, humeris obtuse elevatis, leviter ante medium impressa, striato-punctata. — L. circiter 1,5 mill.

Whangarei-Heads (Capt. Broun). — Un seul exemplaire.

Obs. Parmi les Lathridiens de Nouvelle-Zélande que j'ai pu examiner, je n'en ai point trouvé auquel pût s'appliquer la description anglaise dont je viens de traduire les détails essentiels. Si j'en juge par les caractères indiqués, l'espèce doit appartenir aux *Enicmus*, et probablement au sous-genre *Conithassa* Thomson. Quoiqu'il en soit, je la crois distincte de ses congénères.

9. **E. minutus** Linné, *Syst. Nat.*, II, p. 675, nº 12.

Obs. C'est sur l'autorité de M. Reitter (*Verhandl. natürf. Ver. Brünn*, 1879, p. 179) que je cite cette espèce, ainsi que la *Corticaria serrata*, comme faisant partie de la faune de Nouvelle-Zélande. Du reste, le fait n'a rien de surprenant, étant donné le cosmopolitisme certain de ces espèces et de plusieurs autres ; nous en verrons tout à l'heure de nouveaux exemples (1).

IIIe Tribu. – CORTICARINI.

Genre CORTICARIA Marsham.

10. **C. serrata** Paykull, *Faun. Suec.*, I, p. 300, nº 31. – Reitter, *Verhandl. natürf. Ver. Brünn*, 1879, p. 179

11. **C. elongata** Hummel, *Ess. Ent.*, IV, p. 5.

Obs. A cette espèce européenne bien connue appartiennent certainement deux exemplaires de la collection Sharp, recueillis à Auckland.

Deux autres échantillons de la même provenance paraissent en

(1) *Enicmus minutus* et *Corticaria serrata* se retrouvent aussi à la Nouvelle-Calédonie ainsi que l'*Holoparamecus Kunzei*. (*N. du Réd.*)

différer par une coloration moins claire, par la ponctuation du corselet un peu plus marquée, par les séries ponctuées des élytres s'oblitérant vers l'extrémité avec leurs intervalles pointillés et transversalement ruguleux. Il est probable qu'ils constituent un type spécifiquement distinct; toutefois, je ne crois pas devoir établir cette séparation, avant d'avoir vu un nombre plus considérable d'individus identiques, sur lesquels on puisse contrôler la constance de ces caractères et surtout étudier les différences sexuelles, étude que je considère comme absolument essentielle pour la détermination sûre des *Corticaria* proprement dites.

Genre MELANOPHTHALMA Motschulsky.

12. **M. gibbosa** Herbst., *Kœf.*, V, p. 5, pl. 44, fig. 2.

Obs. L'espèce paraît commune en Nouvelle-Zélande. Une quinzaine d'échantillons recueillis à Auckland et à Dunedin, n'offrent aucune différence appréciable qui permette de les distinguer de nos exemplaires européens.

13. **M. zelandica** Belon, n. sp.

Ovata; convexa, nitidula, pube subdepressa minus brevi seriatim vestita, fusca aut fusco-ferruginea, capite et thorace interdum rufescentibus, antennis (articulo clavæ ultimo sæpius infuscato) pedibusque testaceis. Caput cum oculis thorace vix angustius, minus fortiter haud confertim punctatum, temporibus nullis. Pronotum transversum, fortius parum dense punctatum, lateribus pone medium plus minusve distinctum angulum efformantibus, ante basin transversim ac versus latera profundius depressum. Coleoptera ovata, convexa, sat fortiter seriatim punctata, punctis striarum atque interstitiorum fere æqualibus; humeris obtusis, callo tamen prominulo. Metasternum ac primum abdominis segmentum sparsim punctulata; illo breviter versus basin vix depresso aut sulcato. — L., circiter 1,2 mill.

L'espèce paraît commune à la Nouvelle-Zélande: j'en ai vu dans la collection de M. Sharp un certain nombre d'individus recueillis à Auckland, Tairua, Picton, etc.

Obs. Voisine de la *M. gibbosa*, mais distincte par la ponctuation de la tête moins forte, par la forme et la sculpture du corselet, qui est plus ou moins nettement anguleux sur les côtés après le milieu, et

marqué d'une dépression transversale plus profonde latéralement, enfin par la dépression métasternale très-courte, à peine distincte. Aucun des exemplaires dont j'ai pu examiner les tibias antérieurs ne m'a présenté l'échancrure caractéristique des ♂ du groupe de *M. gibbosa*, ou du moins je ne l'ai pas aperçue.

Dans les échantillons provenant d'Auckland, se trouvait confondu un exemplaire, malheureusement unique, qui doit manifestement constituer une espèce nouvelle. Ne pouvant décrire celle-ci d'une façon plus complète, je me borne à en donner la courte diagnose suivante, qui permettra néanmoins de le reconnaître.

14. **M. horrida** Belon, n. sp.

Parum convexa. ferruginea. Caput vix punctulatum. Pronotum hexagonum, remote punctatum, ante basin impressum sed profundius ad latera versus medium angulata. Coleoptera fere rugose et vix seriatim punctata, alternatim duplici pube vestita, altera minus longa suberecta, altera valde longiore hirta. — L. circiter 1 mill.

Auckland. — Coll. Sharp.

Obs. La taille un peu inférieure, la coloration à peu près uniforme et moins foncée, la ponctuation rugueuse à peine régulière des étuis, et surtout la double pubescence flave dont ceux-ci sont assez densément et alternativement revêtus distinguent évidemment cette espèce de la précédente. Lorsque des recherches ultérieures l'auront fait capturer en nombre, il sera possible de combler les lacunes de la description actuelle.

15. **M. hirtalis** Broun, *Man. N.-Z. Col.*, p. 236, nº 417 *(Corticaria)*.

Convexa, robusta, pilis pallidis brevibus, in elytris minus remote seriatim ordinatis, vestita ; fusca, pedibus testaceis. Caput grosse, parum profunde ac minus dense punctatum. Antennæ basin prothoracis attingentes ; clavæ elongatæ articulis laxioribus. Pronotum vix transversum, lateraliter rotundatum, subovatum, haud cordatum, eodem modo ac caput punctatum, ante scutellum et ad latera 3-foveolatum. Coleoptera ovata, ferme regulariter punctato-striata, pone basin subrugulosa. — L. circiter 1,5 mill.

Auckland ; Whangarei-Harbour (Capt. Broun).

Obs. Cette espèce et la suivante me sont complètement inconnues en nature.

16. **M. finitima** Broun, *Man. N.-Z. Col.*, p. 236, nº 418 *(Corticaria)*.

Statura, forma et sculptura præcedenti simillima et ferme identica ; differt tamen capite postice minus lato, transversa pronoti impressione antebasali, atque antennis testaceis. — L. circiter 1,5 mill.

Whangarei-Heads (Capt. Broun).

17. **M. splendens** Reitter, *Verhandl. Natürf. Ver. Brünn*, 1879, p. 32, nº 5 *(Corticarina)*.

Oblonga, convexa, nitidissima, parce breviter vix perspicue pubescens, fere polita, castanea, antennarum clava fusca. Caput cum oculis magnis prominulis thorace vix angustius, parce distincte punctatum. Pronotum angustum, longitudine vix latius, convexum, fere impunctatum, ante basin profunde transversim impressum, in medio laterum subito rotundatim dilatatum, basin versus parum, antice valde angustatum. Coleoptera thorace duplo latiora et quadruplo longiora, oblongo-ovata, profunde striato-punctata, versus apicem lævia, interstitiis latis, planis, æqualibus, haud rugosis, striis lateralibus subsulcatis ; callo humerali elevato. — L. circiter 2 mill.

Obs. Le type de cette espèce, très-distincte de toutes ses congénères, se trouve aujourd'hui dans ma collection : il m'a été cédé par M. Reitter, qui l'avait reçu de Nouvelle-Zélande sans indication plus précise de localité. Il me paraît devoir ressembler beaucoup à la forme suivante, et peut-être même celle-ci lui est-elle identique. Mais, n'ayant vu aucun exemplaire authentique de la *M. angusticollis*, je ne puis trancher la question.

18. **M. angusticollis** Broun, *Man. N.-Z. Col.*, p. 235, nº 414 *(Corticaria)*.

Nitida, in elytris sparsim et brevissime pubescens, brunneo-testacea, antennis elongatis fuscis (clavæ articulis laxioribus). Caput distincte haud confertim punctatum, pone oculos transversim impressum. Pronotum angustum, latitudine sua longius, antice attenuatum, versus medium dilatatum, prope basin constrictum, ibique transversim valde impressum, in disco subtiliter ac remote punctatum. Coleoptera thorace multo ampliora, obovata, subconvexa, versus medium dilatata, leviter 8-striata, punctis tamen striarum fortiter impressis. — L. circiter 2 mill.

Tairua (Capt. Broun).

19. **M. pubera** Broun, *Man. N.-Z. Col.*, p. 235, nº 415 *(Corticaria)*.

Brevior, convexa, densius pallide pubescens, castanea, versus apicem elytrorum ad latera infuscata (sutura tota rufescente). Caput rugose punctatum. Antennæ thoracis basin attingentes ; clavæ infuscatæ articulis laxioribus. Pronotum latitudine sua vix longius, lateribus subrotundatis, haud cordatum, ante basin paulo impressum, in disco fortius minus dense punctatum. Coleoptera obovata, ad humeros aliquantulum elevatos angustata, fortiter et confertim vix regulariter punctata, stria suturali solum distincta. — L. circiter 1,5 mill.

Whangarei-Heads (Capt. Broun).

Obs. Cette espèce m'est restée inconnue. D'après les termes de la description, elle ne paraît pas avoir beaucoup d'affinité avec la précédente, et la différence de sculpture sur les élytres doit lui donner un aspect fort différent.

20. **M diversicollis** Belon, n. sp.

Oblonga, convexa, suberecte flavo-pubescens, pilis nonnullis longioribus sparsim in elytris hirta ; fusco-ferruginea, elytris testaceis nigro-fasciatis et maculatis, pedibus (femoribus interdum ac genibus subinfuscatis) antennisque totis dilutioribus. Caput cum oculis magnis, pronoto fere contiguis, thorace vix angustius, sat fortiter punctatum. Pronotum angustum, sua latitudine vix longius, rugose punctatum, lateribus valde obtusangulis aut subrotundatis, utrinque pone medium profundius impressum, in medio ante basin foveola oblonga plusminusve distincta ornatum. Scutellum læve, transversum, apice rotundatum. Coleoptera thorace valde latiora, oblongo-ovata, fortiter haud seriatim punctata, antice juxta suturam subdepressa, limbo externo fere ad apicem infuscato aut nigro, pone medium fasciam nigram undulatam quæ suturam non attingit emittente, atque interdum aliam fasciam nigram apicalem aut subapicalem efformante. Metasternum et primum abdominis segmentum punctata ; illo longitudinaliter haud sulcato ; hoc striis longitudinalibus obliquis destituto. — L. fere 1,8 mill.

Trois exemplaires, recueillis à Auckland, se trouvaient dans la collection de M. Sharp, qui a bien voulu m'en céder un pour la mienne.

Obs. Au premier abord, je croyais reconnaître dans cette espèce la

M. variegata Broun, mais un examen plus attentif m'a convaincu que, malgré une certaine ressemblance du dessin élytral, nous avons affaire ici à une forme distincte. En effet, le corselet n'offre ni la constriction post-médiane, ni le sillon dorsal interrompu que mentionne expressément la description du *Manual;* la ponctuation des étuis ne forme pas des séries presque régulières, et les taches antérieures discales, au lieu d'être petites et rapprochées de la suture (small... close to the suture), sont, au contraire, assez grandes et situées plus près des épaules. Les échantillons que j'ai sous les yeux ne présentent pas non plus deux taches post-humérales séparées de celles qui forment la fascie postérieure, mais le bord externe est tantôt rembruni, tantôt largement teinté de noir presque jusqu'au sommet, émettant après le milieu une ou deux fascies noires ondulées, dont la première ne couvre pas la suture.

La sculpture prothoracique, telle que l'indique la diagnose latine ci-dessus, suffit à séparer l'espèce actuelle de toutes celles qui sont bifovéolées longitudinalement sur le pronotum ; c'est pour cela que je lui ai imposé le nom de *diversicollis.*

21. **M. variegata** Broun, *Man. N.-Z. Col.*, p. 236, n° 419 *(Corticaria).*

Forma similis *M. fasciatæ* Broun (= *illustris* Reitter), longius pallido-pubescens, brunneo-testacea, pedibus dilutioribus, elytris piceo-maculatis. Pronotum fortiter punctatum, haud transversum, pone medium paulo angustatum atque ibi versus latera depressum, in disco longitudinaliter sulcatum (sulco fere interrupto aut bifoveolato). Coleoptera ovata, versus basin subdepressa, satis regulariter seriatim punctata, maculis piceis ornata, videlicet : posticis fasciam interruptam quæ suturam non tangit efformantibus, 2 minoribus in medio juxta suturam rufescentem, et 2 majoribus pone humeros dispositis. — L. circiter 1,5 mill.

Un individu mutilé, recueilli près de Whangarei-Heads, a servi de type à la description du *Manual.*

Obs. Avec cette espèce, qui m'est inconnue en nature, commence un groupe probablement particulier à la Nouvelle-Zélande et très-facile à reconnaître, ainsi que je l'ai exposé ailleurs (*Bull. Soc. Ent. Belg.*, juillet 1884), par l'ensemble de ses caractères et surtout par la sculpture discale du corselet qui est sillonné au milieu dans le sens de la longueur ; ce sillon est interrompu et formé par deux fossettes, dont l'antérieure est ordinairement plus grande et la basilaire est rarement oblitérée.

Le groupe mérite assurément de constituer un sous-genre, que j'appellerai Bicava. Il comprend jusqu'ici huit espèces : *variegata*, *Sharpi*, *picturata*, *fulgurita*, *illustris*, *pustulosa*, *discoïdea* et *tarsalis.*

22. **M. Sharpi** Belon, n. sp.

Oblonga, convexa, vestita pube subdepressâ pallida, ac præterea aliquot setis longioribus intermixtis in elytris hirta; testacea, antennis (clava saltem nigra) pedibusque dilutioribus, elytris nigro-fasciatis aut maculatis. Caput cum oculis magnis thorace vix angustius, medio longitudinaliter subconvexum, sat fortiter punctatum, temporibus fere nullis. Pronotum transversum, confertim sat fortiter punctatum, ad latera rotundata pone medium subolique depressum, in disco longitudinaliter bifoveolatum (fovea antica majore). Coleoptera thorace valde latiora, oblongo-ovata, fortiter vix regulariter 16–striato-punctata, antice juxta suturam subdepressa, pone medium fascia nigro-fusca obliqua, ascendente ac suturam non attingente ornata, ac præterea signata aliquot aliis maculis nigro–fuscis interdum obsoletis, videlicet: antice 2 oblongis in disco, quarum una in medio sita est, altera vero subtus humerum; postice versus declivitatem pluribus fasciam interruptam efformantibus. Metasternum longitudinaliter haud sulcatum, fortius sed sparsim punctatum. Primum abdominis segmentum duabus punctorum lineis transversim ornatum. — L. circiter 1,4 mill.

Plusieurs individus, recueillis par M. Helms à Picton, se trouvent dans la collection Sharp et dans la mienne.

Obs. Le système de coloration très-différent ne permet pas de réunir l'espèce actuelle à la *M. variegata* Broun. Elle se distingue aisément de la *M. discoïdea* Broun et de ma *M. pustulosa* par la conformation de sa tête, qui n'est point élargie en arrière avec des tempes distinctes; elle n'offre, en outre, ni la coloration de la première, ni les étuis tuberculés de la seconde. On ne saurait la confondre avec ma *M. fulgurita*, dont la bande élytrale, unique d'ailleurs, est disposée en zigzag. Très-voisine de la *M. illustris* Reitter, elle s'en éloigne néanmoins par la direction oblique de la bande post-médiane, qui remonte vers la partie antérieure de l'élytre, au lieu d'être en ligne droite, et par l'addition ordinaire de taches formant un dessin plus compliqué. Les mêmes caractères la distinguent essentiellement de ma *M. picturata*. Enfin, la *M. tarsalis* Broun ne paraît pas posséder des étuis à dessin régulier.

23. **M. picturata** Belon, *Bull. Soc. Ent. Belg.*, juillet 1884.

Oblonga, convexa, longius flavo-pubescens, plus minusve dilute testacea, lateribus prothoracis tarsisque interdum infuscatis, antennis nigris, articulis saltem basalibus, femoribus tibiisque rufis; elytris duplici fascia fusca signatis, et aliquando etiam fusco-maculatis.

Caput cum oculis magnis thorace vix angustius, fortiter punctatum, dense pubescens, temporibus fere nullis. Pronotum subtransversum, confertim sat fortiter punctatum, dense pubescens, ad latera rotundata utrinque leviter depressum, in medio longitudinaliter sulcatum aut bifoveolatum (fovea antica majore). Coleoptera thorace valde latiora, oblongo-ovata, grosse haud seriatim punctata, antice juxta suturam subsulcata. — L., 1,3 mill.

Nouvelle-Zélande. — (Ma collection).

Obs. Le dessin des élytres, composé de plusieurs bandes ou taches, fera aisément distinguer l'espèce actuelle de toutes celles du même groupe qui n'offrent pas la même distribution de couleur. Elle a beaucoup d'affinité avec la suivante; mais elle s'en éloigne par une coloration tout autre et par la pubescence plus longue, épaisse sur la tête et le corselet, subdéprimée sur les étuis dont elle fait ressortir les bandes brunes. Bien que j'aie pu constater une assez grande variabilité dans l'extension des signatures élytrales, voici le dessin qui me paraît devoir être considéré comme celui de la forme typique : sur un fond général couleur de paille, il existe une première bande qui part environ du tiers antérieur de l'étui et se dirige obliquement vers la suture, sans toutefois l'atteindre ; une seconde bande post-médiane en zigzag part du bord externe, où elle se rattache à une grosse tache marginale située à peu près au milieu, descend d'abord légèrement jusqu'au quart postérieur, remonte en angle vers le milieu du disque, puis reprend une direction oblique vers la suture qu'elle ne couvre pas. Un exemplaire offre, en outre, quelques parties plus ou moins rembrunies sur la moitié antérieure du disque, sur la marge externe, et vers le sommet, de telle sorte qu'on pourrait presque dire que les étuis sont obscurs avec deux bandes testacées, ondulées et obliques, rendues bien visibles par leur pubescence de couleur claire. Il ne serait pas impossible que des matériaux plus abondants vinssent démontrer la nécessité de réunir cette forme avec la *M. variegata* Broun, dont elle ne serait alors qu'une simple variété. Cependant la sculpture prothoracique et la ponctuation élytrale ne me semblent pas concorder avec la description du *Manual*, et, jusqu'à preuve du contraire, je tiens l'espèce pour distincte.

24. **M. fulgurita** Belon, *Bull. Soc. Ent. Belg.*, juillet 1884.

Oblonga, convexa, breviter flavo-pubescens; ferruginea, thoracis lateribus interdum infuscatis, elytris stramineis aut pallide testaceis, pone medium fascia fusca angulatim sinuata signatis; antennis nigris, articulis duobus basalibus pedibusque rufis. Caput cum oculis magnis thorace vix angustius, in medio longitudinaliter subconvexum, sat fortiter punctatum, temporibus fere nullis. Pronotum

subtransversum, confertim sat fortiter punctatum, ad latera rotundata utrinque profundius depressum, in medio longitudinaliter sulcatum aut bifoveolatum (fovea antica majore). Coleoptera thorace valde latiora, oblongo-ovata, fortiter vix seriatim punctata, antice juxta suturam subsulcata. — L., 1,2-1,4 mill.

Nouvelle-Zélande. — (Ma collection).

Obs. Très-voisine de la *M. illustris* Reitter par sa forme générale et par la sculpture de son pronotum et de ses élytres, mais distincte par la coloration pâle de ces dernières et par la forme de la bande post-médiane qui, au lieu d'être en ligne droite, est en zigzag et forme trois V, dont le médian, commun aux deux étuis, est en angle plus ouvert et légèrement interrompu au sommet, les bandes ne se réunissant pas sur la suture. Ce même dessin la sépare des *M. discoïdea* et *tarsalis* Broun, dont les élytres sont bicolores, mais non ornées de bandes ou de taches régulières. On ne peut la confondre avec ses autres congénères qui offrent un système de coloration plus complexe.

25. **M. illustris** Reitter, *Verhandl. natürf. Ver. Brünn*, 1879, p. 179 *(Corticarina)*.
M. fasciata Broun, *Man. N.-Z. Col.*, p. 235, nº 416 *(Corticaria)*.

Oblonga, convexa, griseo-pubescens, fusco-ferruginea, antennis nigris, articulo basali semper rufo, tibiarum apice tarsisque interdum fuscis. Caput cum oculis magnis thorace vix angustius ; temporibus nullis. Pronotum subtransversum, confertim fortiter punctatum, ad latera rotundata pone medium late depressum, in disco longitudinaliter bifoveolatum (fovea antica majore). Coleoptera thorace multo latiora, oblongo-ovata, fortiter sed vix regulariter punctata, stria tamen suturali subimpressa ; pone medium fere arcuatim nigro-fasciata. Metasternum vix ad basin longitudinaliter impressum. Primum abdominis segmentum 2 striis longitudinalibus destitutum. — L., 1,2-1,5 mill.

Tairua, Greymouth, etc. — (Collection Sharp et la mienne).

Obs. Il est probable que cette espèce est fort commune à la Nouvelle-Zélande : car j'en ai eu sous les yeux un certain nombre d'individus, ce qui m'a permis de constater quelques légères variations de couleur et de sculpture. Tantôt la massue seule des antennes est noire, tantôt plusieurs articles du funicule le sont aussi ; rarement le second article basilaire est rembruni, il est ordinairement roux comme le premier. — Certains exemplaires ont les côtés du corselet moins arrondis, plutôt subanguleux vers le milieu et, dans ce cas, assez notablement plus rétrécis au sommet qu'à la base, de sorte que le

pronotum paraît former un hexagone irrégulier ; les fossettes discales semblent en même temps plus fortement excavées, et le calus huméral des étuis est un peu plus saillant. J'attribue ces divers caractères au sexe ♂. — Très-rarement la bande noire des élytres, qui est un des principaux traits distinctifs de l'espèce actuelle, est presque complètement oblitérée, et on n'aperçoit plus qu'une ombre vague sur la couleur foncière.

J'ajouterai à la description que la ponctuation de la tête n'est pas très-forte ; elle est plutôt éparse que serrée ; le bord postérieur du corselet est nettement marginé ; l'écusson est lisse, transverse, assez grand, arrondi au sommet ; enfin, la pubescence des élytres est mi-hérissée.

26. **M. pustulosa** Belon, n. sp.

Oblonga, convexa, vestita præsertim in elytris pube pallida breviore suberecta, ac præterea setis longissimis seriatim intermixtis hirta ; fusco-ferruginea, antennis pedibusque dilutioribus, elytris nigro-fasciatis aut maculatis. Caput cum oculis magnis thorace vix angustius, confertim sat fortiter punctatum ; temporibus productis. Antennae graciles, pubescentes, longiores ; clava parum abrupta, concolore, tribus articulis oblongis fere æqualibus constante. Pronotum angustum, latitudine sua fere longius, confertim rugose punctatum, inæquale, antice rotundato-dilatatum et convexum, pone medium lateraliter valde constrictum ibique transversim impressum, versus basin ampliatum et latius quam ad summum apicem ; anterius in disco fovea media excavatum, postea longitudinaliter fere callosum. Coleoptera oblongo-ovata, nitidula, thorace duplo latiora, grosse vix regulariter striato-punctata, inæqualia, juxta suturam sulcata, duobus fasciis nigris obliquis plus minusve discretis aut confluentibus pone medium ornata, pluribusque callis tuberculosis præsertim versus apicem sparsa. Metasternum longitudinaliter sulcatum. Primum abdominis segmentum striis post-coxalibus destitutum. — L. circiter 2 mill.

Deux exemplaires, l'un recueilli à Greymouth et l'autre à Picton (Coll. Sharp et la mienne) ont servi de types à la description qu'on vient de lire.

Obs. Par son système de coloration aussi bien que par la fossette située sur la partie antérieure du disque prothoracique, cette espèce est une véritable *Bicava*. D'une taille plus avantageuse que ses congénères, elle s'en distingue aisément par les sortes de pustules tuberculeuses dont ses étuis sont ornés et par les longues soies hérissées qui s'entremêlent presque sérialement à la pubescence redressée ordinaire. Elle a, en outre, des antennes concolores, des tempes très-

distinctes qui éloignent les yeux du bord antérieur du corselet, et une sculpture toute particulière du thorax qui est étranglé latéralement à la hauteur de l'impression transverse anté-basilaire.

27. **M. discoïdea** Broun, *Man. N.-Z. Col.*, p. 236, nº 420 *(Corticaria)*.

Oblonga, convexa, picea, elytris longius pallido-pubescentibus a basi ad medium testaceis. Caput rugose sculpturatum, postice latius. Pronotum subtransversum, antice angustatum, sparsim subtilissime pubescens, fortiter ac rugose punctatum et inæquale, ad latera rotundata utrinque versus medium oblique elevatum et postea depressum, disco longitudinaliter bifoveolato. Coleoptera ovata, fere rugose punctata, ad basin juxta suturam subdepressa. — L., 1,5 mill.

Environs de Whangarei-Heads (Capt. Broun).

Obs. La coloration particulière des élytres sépare des précédentes cette forme qui m'est inconnue en nature. Plusieurs détails de structure, relevés par le descripteur, me font croire qu'elle doit être rangée ici.

28. **M. tarsalis** Broun, *N.-Z. Journal of Science*, november 1882 *(Corticaria)*.

Subovata, convexiuscula, nitida, pilis pallidis longis erectis sparsim vestita; variis depicta coloribus, videlicet: rufo-brunnea, majore elytrorum parte picea, humeris testaceis, pedibus infuscatis, tarsis testaceis (articulo unguiculari fusco), antennis fuscis et longe nigropubescentibus, duobus tamen articulis basalibus fusco-testaceis. Caput cum oculis magnis, prominulis, supra magis approximatis, thoracis parte latiore vix angustius. Pronotum subtransversum, lateraliter rotundatum, ad apicem valde attenuatum, rugose punctatum, inæquale, in dorso longitudinaliter bifoveolatum, largius utrinque versus medium laterum impressum. Coleoptera veluti cordata, versus basin angustata, leviter sed late ante medium impressa, rugose punctata. — L. circiter 1,7 mill.

Un exemplaire trouvé à Waitakerei-Range (Capt. Broun).

Obs. J'ignorais complètement l'existence de cette description, dont M. Sharp a eu l'extrême obligeance de me communiquer le texte anglais. L'insecte m'est resté inconnu, mais il n'est pas douteux qu'il appartienne au sous-genre *Bicava*. Tout en constatant l'affinité évidente de l'espèce actuelle avec les *M. variegata* et *discoïdea*, l'auteur ajoute qu'elle est aussi voisine de la *M. pubera*.

29. **M. pudibunda** Broun, *Man. N.-Z. Col.*, p. 237, nº 422 *(Corticaria).*

Ovata, convexa, nitidula, pube pallida brevi subtili depressa subseriatim in elytris sed parum dense vestita ; rufo-ferruginea, antennis totis pedibusque dilutioribus. Caput thorace angustius, fortiter densius et subrugose punctatum; temporibus fere nullis. Pronotum latitudine sua fere longius, convexum, fortiter densius et subrugose punctatum, in tertia parte laterum antica rotundatum ibique latius, ante basin in medio paulo foveolatum. Coleoptera obovata, convexa, thorace ampliora, subrugose vix seriatim punctata, circa scutellum depressa et veluti foveata ; humeris rotundatis. Metasternum ac primum abdominis segmentum fortiter confertim punctata. — L. vix 1 mill.

Tairua (Capt. Broun). — Auckland (Coll. Sharp et la mienne).

Obs. Très-voisins de la *M. obesa* Broun par leur petite taille, par leur forme générale , par leur convexité , par leur faible et rare pubescence, et par leurs téguments assez luisants, les individus de l'espèce actuelle se distinguent aisément de la suivante par leurs antennes concolores (au lieu d'avoir la massue rembrunie), par la ponctuation forte et serrée de la tête et du pronotum, par la petite fossette anté-basilaire du corselet, par leurs étuis offrant une dépression fovéiforme circascutellaire, et par la sculpture spéciale du métasternum ainsi que du premier arceau ventral.

30. **M. obesa** Broun, *Man. N.-Z. Col.*, p. 237, nº 421 *(Corticaria).*

Ovata, convexa, nitida, fere glabra, in elytris tamen pilis aliquot pallidis subtilibus parum distinctis subdepressis remote ornata ; castanea aut rufo-ferruginea, antennis (clava infuscata) pedibusque testaceis. Caput cum oculis thorace vix angustius, remote minus fortiter punctatum ; temporibus fere nullis. Pronotum vix transversum, convexum, lateribus versus medium mediocriter rotundatis, remote minus fortiter punctatum, ante basin transversim plus minusve impressum. Coleoptera obovata, convexa, antice juxta suturam plus minusve depressa, humeris rotundatis, remote vix seriatim punctata, punctis interdum versus apicem evanescentibus, intervallis lævibus ac nitidis. Metasternum haud sulcatum, sparsim parum profunde punctatum. Primum abdominis segmentum vix punctulatum, fere læve. — L. circiter 1 mill.

Auckland (Coll. Sharp et la mienne).

Obs. J'ai dit tout à l'heure, en parlant de la *M. pudibunda*, par quels caractères ces deux espèces voisines sont très-faciles à discerner.

Dans le *Bulletin de la Société Entomologique de Belgique* (juillet 1884), j'ai indiqué la *M. obesa* Broun comme probablement synonyme de la *M. splendens* Reitter. Une singulière distraction peut seule expliquer ce *lapsus calami ;* car il suffit de jeter un coup-d'œil sur les types pour être assuré que ces deux formes sont totalement différentes et possèdent de nombreux caractères qui ne permettent pas de les rapprocher. Ma pensée se reportait sur la *M. angusticollis* Broun, qui, comme je l'ai dit plus haut, est très-voisine de la *M. splendens* Reitter, si elle ne lui est pas identique.

31. **M. alacris** Broun, *Man. N.-Z. Col.*, p. 237, n° 423 *(Corticaria).*

Mediocriter convexa, nitidula, in elytris flavo-pubescens, pilis aliquot longioribus sparsim hirta; capite castaneo, thorace nigrescente, elytris rufo-testaceis, antennis pedibusque dilutioribus. Pronotum sua latitudine longius, versus medium lateraliter rotundatum, ad apicem et basin capite vix latius, in medio valde elevatum, antice fortiter punctatum, postice impunctatum sed rugosum. Coleoptera obovata, thorace valde ampliora, pone basin impressa, minus dense punctata; callo humerali distincto. — L. circiter 1,7 mill.; lat., 0,7 mill.

Whangarei-Heads ; un exemplaire (Capt. Broun).

Extrait de la Revue d'Entomologie, année 1884.

Caen, Typ. F. Le Blanc-Hardel.

5° Le plus important progrès réalisé par la classification de Schiœdte réside dans la division des anciens groupes *Gymnocerata* et *Cryptocerata*. Et cela n'est pas, comme dit le Dr Puton « dû à l'observation exclusive d'un seul caractère, » mais Schiœdte a clairement indiqué que la ressemblance entre les *Nepidœ* et les autres *Cryptocerata* a proprement un caractère de parallélisme ou d'analogie résultant de leur vie aquatique et non d'une affinité, et que la différence entre eux est aussi grande qu'entre les Hydrophilidæ et les Dytiscidæ. Quiconque a vu une *Nepa* et une *Corixa*, un *Hydrophilus* et un *Dytiscus* se mouvoir dans l'eau, admettra volontiers qu'ils sont construits sur un plan différent. Dans la *Nepa* et l'*Hydrophilus*, les mouvements des pattes postérieures alternent : ce sont des insectes marcheurs ; tandis que chez les *Corixa* et les *Dytiscus*, ces mouvements sont simultanés : ce sont des insectes nageurs. — Or, si les *Cryptocerata* sont admis comme groupe distinct, ce ne peut être un arrangement naturel de séparer les *Naucoridœ* de leurs alliés les *Corixidœ* en plaçant les *Notonectidœ* entre eux. — Il y a d'autres vues de Latreille, Dufour et Schiœdte, qui n'ont pas encore obtenu des entomologistes une attention suffisante ; mais je pense que l'avenir leur rendra justice.

NOTE SUR LE *PEDIUS SICULUS* LEVRAT

Par le R. P. Fr. Marie-Joseph BELON.

L'insecte de Sicile décrit par Levrat et rangé par lui dans le groupe des *Argutor* Steph., est aujourd'hui catalogué parmi les espèces du genre *Pedius* Motsch. — J'ignore s'il est connu en nature par un certain nombre d'entomologistes ; mais je soupçonne que cette place lui a été attribuée à cause de l'analogie signalée avec l'*Argutor negligens* Dej. (= *inæqualis* Marsh.) plutôt que d'après une étude faite *de visu*. Quoiqu'il en soit, l'échantillon qui a servi de type est demeuré unique dans la riche collection de M. Gabillot, de Lyon, où j'ai eu la bonne fortune de le retrouver et de pouvoir l'examiner à loisir, grâce à la complaisance très amicale de son propriétaire, auquel je suis heureux d'offrir ici le témoignage public de ma reconnaissance. J'ai pensé qu'il y aurait peut-être quelque utilité pour la science à mettre en lumière des renseignements, fort modestes sans doute, mais indispensables au futur monographe qui entreprendra la tâche difficile de débrouiller la tribu des *Pterostichini*.

Pour instruire complètement la cause, reproduisons d'abord une pièce qu'il serait mal aisé à la plupart des entomologistes de se procurer, lorsqu'ils n'ont pas à leur disposition les importantes bibliothèques où sont rassemblées les collections des publications scientifiques. Voici donc textuellement la description originale, lue en séance le 12 avril 1858, comme l'atteste la plaquette que j'ai sous les yeux, et insérée aux *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, nouv. sér., t. IV.

« *Argutor siculus.* — Long., 6 mill.; larg., 2 mill. 1/2. — Aptère, d'un rouge ferrugineux brillant. — Tête petite, lisse, marquée d'une légère impression à la base des antennes, se prolongeant entre les yeux : ceux-ci petits, à peine saillants ; antennes dépassant la moitié du corps. — Thorax près de deux fois aussi large que la tête, plus long que large, subcordiforme antérieurement, déprimé, lisse, marqué dans son milieu d'une ligne n'atteignant ni le bord antérieur ni la base : celle-ci chargée de chaque côté de deux impressions linéaires profondes et ponctuées. Ses bords antérieurs légèrement échancrés, les latéraux rebordés, subsinueusement arrondis d'avant en arrière ; s'élargissant jusqu'au tiers antérieur, puis diminuant insensiblement jusqu'aux quatre cinquièmes pour tomber à angle droit sur la base : celle-ci légèrement échancrée dans son milieu ; angles antérieurs émoussés, les postérieurs droits, légèrement chagrinés ; écusson petit. — Élytres deux fois aussi longues que le thorax, planes, marquées de stries profondément ponctuées, intervalles peu élevés. — Cette espèce doit être placée près de l'*Argutor negligens ;* elle est toutefois particulièrement distincte de ses congénères par la forme de son prothorax qui est plus cordiforme et qui atteint sa plus grande largeur au tiers antérieur. »

Un contrôle attentif me met à même de constater une concordance à peu près parfaite entre l'échantillon typique et les termes de sa description. Cependant je dois signaler une grave inexactitude : la base du pronotum n'est point, comme le dit l'auteur, « chargée *de chaque côté* de *deux* impressions linéaires » ; il n'existe en effet qu'*un seul* sillon longitudinal de chaque côté.

Mais, me demandera-t-on, l'insecte appartient-il réellement au genre *Pedius?* Je n'hésite pas à répondre : oui, parcequ'il possède, bien que Levrat n'en fasse pas mention, les caractères essentiels que le baron de Chaudoir (*L'Abeille*, V, 1868-1869, p. 219) a assignés à cette coupe insuffisamment délimitée par Motschulsky (*Käf. Russl.*, 1850, p. 50 ; et, *Bull. Mosc.*, XXXVIII, 1865, II, p. 227 et 246). Tel est le résultat auquel m'a conduit l'étude détaillée du type, et surtout l'examen de la page inférieure du corps.

Chez le *Pedius inæqualis* , que je prendrai pour terme de

comparaison, parce qu'il est à la fois la forme la plus voisine et la mieux connue de nos collègues français, je remarque, conformément à la courte diagnose générique de l'auteur russe, que les segments ventraux 4-6, c'est-à-dire les trois derniers, sont bordés à leur base d'une strie transversale; un sillon assez net longe également la marge latérale de l'abdomen; le dessous (parapleures thoraciques, métasternum et pièces annexes, et surface des arceaux du ventre) est fortement ponctué ; et les antennes atteignent ou dépassent la moitié de la longueur. Or cet ensemble de détails plastiques se retrouve manifestement dans le type du *siculus*, sauf toutefois la strie basilaire transverse des 4e et 5e arceaux que je ne parviens pas à apercevoir. Mais il est vraisemblable qu'elle est simplement dissimulée par le bord postérieur des segments contigus, sous lesquels la dessiccation et la courbure accidentelle de l'abdomen l'ont fait rentrer ; car le 6e arceau, qui ne s'est pas aussi notablement contracté, présente cette même strie fort distincte.

En outre, si je consulte l'excellente *Faune des Coleoptères du bassin de la Seine* par M. Bedel (I, p. 84 et suiv.), je trouve énumérés au tableau pour la détermination des genres de la 7e tribu (*Pterostichini*) un certain nombre de caractères qui doivent se rencontrer réunis chez les véritables *Pedius*. Or tel est justement le cas chez notre insecte: les mandibules sont peu proéminentes, à scrobe latérale cessant au niveau du labre ; les trois premiers articles des antennes sont glables, et le premier est moins long que les deux suivants pris ensemble; le second article des palpes labiaux porte deux soies écartées; le troisième interstrie des élytres offre un seul pore sétigère situé vers l'extrémité un peu avant la voussure apicale; enfin le dessus des tarses est glabre et sans sillon sur la ligne médiane dorsale.

Les tarses antérieurs à articles non-dilatés et le dernier segment ventral muni près du bord postérieur de 4 pores sétigères presque équidistants témoignent que l'individu sous mes yeux est une ♀.

A cause de l'importance qu'on accorde aux pores sétigères dans la classification des *Carabidœ*, j'ajouterai que le *P. siculus* ne fait pas exception à la règle commune des *Harpalinœ bisetosœ* en ce qui concerne les pores orbitaires, qu'il a également deux longues soies à la marge du corselet, l'une située vers le tiers antérieur et l'autre dans l'angle postérieur même, enfin qu'on distingue vers l'extrémité de chacune des élytres le long de la marge latérale et apicale quatre soies très allongées et à peu près équidistantes, mais de longueur inégale, la 1re et la 3e ayant presque le double de la 2e et de la 4e.

Dans un tableau synoptique publié naguère par notre zélé collègue, M. Edm. Reitter (*Wien. entom. Zeit.*, 1887, p. 257), le

genre *Pedius* est partagé en deux sections : l'une, dont je n'ai pas l'intention de m'occuper, renferme les espèces à faciès de *Pœcilus*, chez lesquelles le pronotum offre de chaque côté deux stries basilaires distinctes, l'externe plus courte que l'interne, les étuis sont ornés d'une striole subscutellaire, et les premiers articles des antennes sont subcarénés ; l'autre est caractérisée par la présence d'une seule strie de chaque côté à la base du corselet, par ses élytres dépourvues de striole subscutellaire, et par les premiers articles des antennes simples. — A celle-ci appartiennent trois espèces : *inquinatus* Sturm (*Deutschl. Ins.*, V, p. 79, n. 24, sub *Platysma*, pl. CXVI, fig. C.); *inæqualis* Marsham (*Entom. Brit.*, 1802, I, p. 456, n. 65, sub *Carabus*); et *siculus* Levrat.

Une note au bas de la page (*Wien. ent. Zeit.*, *loc. cit.*) assigne avec raison cette place à notre insecte, inconnu pourtant de M. Reitter. Guidé sans doute par l'analogie, le sagace entomologue ne s'est pas laissé induire en erreur par les expressions inexactes de Levrat que j'ai relevées plus haut.

Je compléterai les indications nécessaires à la distinction du *P. siculus*, en ajoutant que sa petite taille le rapproche davantage de l'*inæqualis*, avec lequel néanmoins il est impossible de le confondre : car, outre plusieurs autres détails trop minutieux pour être mentionnés utilement : 1° sa couleur est uniformément d'un roux-ferrugineux brillant, au lieu d'être plus ou moins noirâtre avec les pattes, les antennes et les palpes roux ; 2° ses yeux sont notablement plus petits, à peine saillants, et suivis de tempes presque égales au diamètre oculaire ; 3° son pronotum est plus nettement cordiforme, et la ponctuation basilaire, au lieu de se répandre sur toute la marge postérieure, est limitée à la strie ou à son voisinage immédiat et à l'espace compris entre celle-ci et le bord latéral ; 4° enfin, ses élytres paraissent relativement plus larges, et leur disque est encore plus déprimé que chez l'*inæqualis*.

Quant au *P. inquinatus*, voici les principales différences que je relève d'après un échantillon obligeamment communiqué par notre savant maître, M. Claudius Rey : 1° la taille est plus avantageuse (long., 9 mill.; larg., 3, 3 mill.) (1); 2° la coloration est noire, avec les pattes, les antennes et les palpes d'un roux brun ; 3° les yeux sont beaucoup plus gros et saillants, avec les tempes médiocres ; 4° le corselet n'est nullement cordiforme, mais arcuément arrondi sur les côtés, et à peine plus rétréci en arrière qu'en avant ; la ponctuation basilaire est à peu près semblablement disposée ; 5° enfin, je distingue sur le troisième interstrie des étuis deux ou trois pores sétigères.

(1) L'auteur indique : long., 4 lignes ; larg., 1 ligne 1/2.

Algeria : Kef-el-Dor ! (*Puton*), Ouled-Autrem (*Marmottan*); Transcaucasia : Ordubat ! (*Horvath*).

La ride transversale calleuse du pronotum légèrement ondulée, mais parallèle au bord postérieur, fait aisément reconnaître cette jolie espèce dont j'ai pu examiner le type unique de M. Jakowleff.

La variété, dont M. le Dr Ch. Martin a trouvé deux exemplaires en Algérie et M. Leder un mâle en Transcaucasie, est un peu plus grande et plus foncée avec la tête un peu plus allongée et les cornes thoraciques plus développées. L'écusson montre sur le disque la trace d'une très faible carène longitudinale à peine visible.

13. **T. oblongum** Horw.

Oblongo-ovatum, superne griseo-fuscescens, dense distincteque punctatum ; pronoto disco ruga transversali elevata pallida, lævigata, callosa, integra, recta, postice fusco-terminata instructo, marginibus lateralibus anticis leviter sinuatis pallidis, angulis lateralibus vix prominulis, late rotundatis, supra subtusque infuscatis ; scutello quam latitudo corporis ad basin illius distincte longiore, abdomine distincte angustiore, basi transversim fortius elevato et fortius punctato, lateribus ultra medium parallelis; corpore subtus cum antennis, rostro et pedibus flavo-testaceo, fusco-punctato ; ventre latera versus utrinque vitta obsoleta nigra signato, connexivo obsolete tuberculato ; femoribus tibiisque fusco-conspersis. ♀. — Long., 8, lat. inter ang. lat. pronoti 5, ad basin scutelli 4 1/2 mill.

Transcaucasia : Ordubat !

Ressemble par la forme du pronotum pourvu d'une ride transversale calleuse, lisse et tout à fait droite au *T. halophilum*, mais en diffère par la taille plus allongée, le dessus plus fortement ponctué, l'écusson unicolore sans callosités blanchâtres basales, le ventre ponctué de brun et le connexivum tuberculé. Les angles latéraux du pronotum sont très obtusément arrondis.

LES LATHRIDIENS

DANS LA *FAUNA TRANSSYLVANICA* DU Dr SEIDLITZ

Par le R. P. Fr. Marie-Joseph BELON.

Les ouvrages du Dr Seidlitz sont justement appréciés par les entomologistes. On ne s'étonnera donc pas, si, à l'apparition des 3e et 4e livraisons de la *Fauna Transsylvanica*, je me suis empressé d'y chercher des renseignements nouveaux et intéressants sur la famille qui fait l'objet de mes études spéciales. Au point de vue de la classification comme de la nomenclature, il y a toujours profit à consulter les maîtres. Alors même qu'on peut contester la justesse de certains aperçus ou l'exactitude de quelques détails, un peu de lumière jaillit au choc des idées, et les questions obscures s'élucident graduellement jusqu'à la clarté complète de la science.

Je n'ai nulle intention d'entreprendre la critique de l'ordonnancement adopté par l'auteur en ce qui concerne sa 26e Famille, Colydiidæ, dans laquelle il comprend les Lathridiens et plusieurs autres groupes de Clavicornes. Cela m'entraînerait trop au-delà des limites de ma compétence. Il est possible, je l'ai du reste reconnu ailleurs à propos des genres *Langelandia* et *Agelandia* (*Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1882) que l'on réunisse un jour plus étroitement les Colydiens et les Lathridiens, dont les formes, en se reproduisant parallèlement presque sur un même plan, viennent parfois s'enchevêtrer de telle sorte que les derniers caractères de séparation perdent leur valeur et laissent indécise la place réelle d'un insecte. Mais il me semble d'ores et déjà inadmissible qu'on fasse des Colydiides un magasin de petites espèces sans affinité suffisante entre elles, comme les *Monotoma*, les *Thorictidæ*, les *Leiestes*, les *Mycetæidæ* et les *Murmidius*. Après avoir éliminé ces éléments étrangers, qui doivent constituer des familles distinctes ou être annexés à des groupes dont ils possèdent les principaux caractères essentiels, il y aurait encore lieu, à mon sens, de modifier notablement la disposition systématique des tribus restantes ; car celle que l'auteur a préférée ne tient pas suffisamment compte des rapports très étroits qui existent entre plusieurs genres, outre que les phrases diagnostiques des tableaux (p. 56 et 57) ne s'appliquent peut-être pas rigoureusement à toutes les divisions comprises sous un même numéro, ainsi qu'il est aisé de le constater soit par l'examen direct des in-

sectes soit par la comparaison avec les formules des tableaux génériques (p. 58 et s.).

A part cette observation sur laquelle je me permets d'attirer l'attention du Dr Seidlitz, je me propose simplement de recueillir quelques fruits de ses recherches personnelles, et de signaler certaines rectifications, qui pourront être utilisées dans l'*Errata*, ou dans une édition ultérieure de la *Fauna Transsylvanica*.

Le genre *Neoplotera* Belon a été importé à Rouen, et non pas dans la France méridionale, comme il est dit page 57, note 3.

Les caractères indiqués pour séparer les genres *Metophthalmus* Motsch., *Cartodere* Thoms. et *Revelieria* Perris (p. 61, nos 5″ et 6′) ne conviennent pas à toutes les espèces. Ainsi, sans parler des exotiques, ni même des types européens qui ne sont point cités dans l'ouvrage, la *Cartodere filum* Aubé n'a pas la massue antennaire « tri-articulée » mais composée de deux articles seulement, et son corselet n'est pas « dépourvu de fossette » comme celui de la plupart de ses congénères. — De même, la *Cartodere filiformis* Gyll. se distingue précisément de la *C. argus* Reitt., et de plusieurs autres européennes et exotiques, en ce que les yeux ne sont pas « contigus au bord antérieur du prothorax », mais séparés par des tempes plus ou moins accentuées.

A diverses reprises (dans ma *Monographie des Lathridiens de France* et dans des notes publiées aux *Compte-rendus de la Société Entomologique de Belgique*), j'ai fait connaître les motifs qui ne permettent pas le maintien du genre *Coninomus* Thoms. Cette manière de voir est partagée par le Dr Seidlitz, qui n'accorde à ce groupe (p. 256) qu'une valeur sous-générique. Cependant il a conservé dans la phrase dichotomique relative aux *Lathridius* in sp. le caractère de la massue antennaire « tri-articulée », dont la valeur et l'exactitude disparaissent devant les faits suivants : 1° chez le *Lathr. alternans* Mannh., espèce de la faune transsylvanienne, on peut à peine distinguer trois articles à la massue ; 2° on aurait presque le droit d'en dire autant du *Lathr. rugicollis* Ol., où la massue est fort peu tranchée ; 3° mais, en tout cas, une forme nouvelle de Circassie et du Caucase, *Lathr. Belonianus*, que M. Edm. Reitter a bien voulu me dédier en termes très flatteurs (*Wien. ent. Zeit.*, 1889, p. 65), fournit un appoint décisif à la solution de la question, puisque sa massue antennaire est exactement bi-articulée.

Dans la note 7 de la même page 256, l'auteur rappelle, ainsi que je l'avais fait moi-même, l'étymologie du genre *Lathridius* Herbst. C'est donc avec raison que Mannerheim et Motschulsky avaient adopté une orthographe correcte, abandonnée par le Catalogue de Munich et par quelques auteurs récents, mais reprise aujourd'hui — il faut l'espérer — définitivement.

Ici encore (dans le texte et dans plusieurs notes de la même page et de la page suivante), je remarque des rectifications synonymiques importantes ; quelques-unes doivent être considérées comme acquises et il faut les enregistrer purement et simplement ; d'autres, au sujet desquelles on accueillerait volontiers un supplément d'information, sont néanmoins fort vraisemblables et suffisamment établies pour être acceptées, faute de raisons équivalentes en sens contraire. — Les premières sont relatives à une attribution de nom. Il n'existe pas plus de *Lathr. angusticollis* Humm. que d'*angusticollis* Schüpp. On doit en dire autant de *L. constrictus* Humm., de *Corticaria elongata* Humm. et de *Cort. fuscula* Humm. Mannerheim, il est vrai, a cité les *Essais entomologiques* de cet auteur. Faute d'avoir vérifié son allégation, que je trouvais du reste reproduite par les monographes récents, j'ai cru qu'il renvoyait à une description authentique, et je me suis conformé de confiance à l'usage de mes devanciers. Mais, suivant la juste remarque du D[r] Seidlitz, nous n'avons affaire en réalité qu'à des noms *in litteris*, sur lesquels on ne saurait s'appuyer, et qu'on n'a plus coutume de citer aujourd'hui. En conséquence, et par application du principe de priorité, on devra dire désormais : *Lathr. angusticollis* Gyll.; *Lathr. constrictus* Gyll.; *Cortic. elongata* Gyll.; et *Cort. fuscula* Gyll., tous ces noms ayant été publiés pour la première fois avec une description à l'appui dans la *Fauna Suecica*, 1827. — Quant aux autres rectifications, elles ont pour objet l'interprétation du *Lathr. angusticollis* de Gyllenhal et de Mannerheim. M. Thomson y a vu l'espèce à corselet étroit et allongé entre toutes ses congénères, que M. Reitter et moi avons appelée *Lathr. angulatus* Mannh.; et il a décrit sous le nom nouveau de *Lathr. tremulæ* celle que nous regardions comme le véritable *Lathr. angusticollis* de Mannerheim. J'ai expliqué ailleurs (*Monographie des Lathridiens de France,* I, p. 120-121) les motifs qui me paraissaient légitimer notre manière de voir ; je n'insisterai point sur leur degré de probabilité : ce serait plaider les circonstances atténuantes. Je préfère me rallier à l'avis d'entomologistes éminents, d'autant mieux que les raisons à l'appui, si elles ne sont pas absolument décisives comme le serait par exemple l'inspection d'un type de Gyllenhal ou de Mannerheim, ont cependant une valeur réelle dont l'esprit peut se déclarer satisfait en pareille matière. D'abord, il ressort de la comparaison des textes que les deux auteurs ont vraisemblablement en vue le même insecte; tous les détails substantiels sont identiques, et l'on pourrait presque assurer que la diagnose et la description de Mannerheim sont une transcription légèrement amplifiée de la *Fauna Suecica*. Or, il y est question expressément de petits poils dressés sur les élytres: « *in junioribus illæsis individuis*,

elytra pilis quibusdam minutis erectis adspersa videntur », dit Gyllenhal ; et Mannerheim le copie, sauf le mot « *junioribus* » qui est supprimé. Parmi les centaines d'exemplaires qui ont passé sous mes yeux, je n'en ai vu aucun qui ne présentât le caractère mentionné ; alors même que les individus ont été frottés ou qu'ils sont en mauvais état de conservation, il subsiste encore, sinon sur le dos au moins sur les parties latérales des étuis, une ou plusieurs séries de ces petits poils raides tout à fait spéciaux. Au contraire, chez l'insecte auquel j'appliquais le nom d'*angusticollis*, les échantillons très frais sont les seuls où l'on puisse apercevoir une certaine pubescence ; de plus, cette pubescence, plantée pour ainsi dire au fond des points, n'est ni aussi longue ni aussi raide, et offre par suite un aspect assez différent. A ce détail assurément fort caractéristique j'ajouterai un fait qui me frappe maintenant davantage : d'après le comte Mannerheim, son *Lathr. angusticollis* a une aire de diffusion géographique assez étendue, où il est généralement commun ; cette assertion concorde fort bien avec ce que je sais sous ce rapport de mon *angulatus*, mais je ne crois pas qu'il en soit ainsi de l'espèce à laquelle j'attribuais le nom d'*angusticollis*. En ce qui concerne du moins les collections françaises soumises à mon examen, celle-ci est rare et semble propre à certaines régions montagneuses, ce qui expliquerait pourquoi elle n'a pas été connue et décrite par l'auteur russe. De tout ce qui précède il résulte que la nomenclature sera fixée de la sorte :

1. *L. angusticollis* Gyll., 1827 ; Mannh., 1844 ; Thoms., 1863 ; (*angulatus* Reitt., 1875, Belon, 1881).
2. *L. Pandellei* Bris., 1863 ; (*tremulæ* Thoms., 1868 ; *angusticollis* Reitt., 1875 ; Belon 1881).

Une question resterait à élucider : le *L. angulatus* Mannh. constitue-t-il une espèce distincte de l'*angusticollis* ? Le Dr Seidlitz l'affirme (p. 256, notes 8 et 9) parce que, d'après la description, les élytres du premier n'offrent pas de dépression transverse post-humérale, et leurs intervalles alternes ne sont pas relevés en côtes à la base, deux caractères qui appartiennent à l'*angusticollis* Mannh. — Pour moi, je n'en suis pas convaincu, attendu l'extrême variabilité que présente la structure des Lathridiens dans les détails d'importance secondaire. Qu'on parcoure en effet une série tant soit peu nombreuse d'exemplaires capturés ensemble et surtout à divers degrés de maturité, on y trouvera aisément tous les passages. — D'après M. Reitter (*Wien. ent. Zeit.*, 1889, p. 65-66), l'*angulatus* Mannh. serait identique à l'*angusticollis* Gyll., mais non à l'*angusticollis* Mannh. ; ce dernier appartiendrait en réalité au *L. Pandellei* Bris. par la sculpture des élytres, de sorte qu'il faudrait corriger ainsi la synonymie énoncée plus haut :

1. *L. angusticollis* Gyll., 1827 (non Mannh.); Thoms., 1863; *angulatus* Mannh., 1844; Reitt., 1875; Belon, 1881).

2. *L. Pandellei* Bris., 1863; (*angusticollis* Mannh., 1844; Reitt., 1875; Belon, 1881; *tremulæ* Thoms., 1868).

Plus loin (p. 257, note 2), l'auteur de la *Fauna Transsylvanica* se demande si nous avons eu raison, M. Thomson et moi, de séparer spécifiquement le *Coninomus carinatus* Gyll., du *C. constrictus* Gyll., en nous appuyant sur une différence de largeur dans le prosternum entre les hanches antérieures. J'ai déjà tranché moi-même cette question; car j'ai déclaré à la fin de la première partie de ma Monographie (p. 203), que ce caractère devenait inapplicable, lorsqu'on en faisait l'épreuve sur des matériaux plus abondants. — Quant à l'opinion émise par le Dr Seidlitz (*ibid.*), qne le *L. constrictus* Mannh. n'appartiendrait pas à l'espèce de Gyllenhal, parce qu'il est dit du corselet « *apice in medio rotundatim producto* », il n'y a pas lieu de s'y arrêter: ce minuscule détail n'a pas une valeur suffisante; il dépend d'ailleurs très probablement, comme la configuration des marges thoraciques, de la dessiccation de la membrane qui les enveloppe chez les *Coninomus*.

Arrivons au genre *Enicmus* Thoms., qui comprend deux sous-genres. Le premier (*Conithassa* Thoms.), caractérisé principalement par son prosternum non caréniforme, est peu riche en espèces, la plupart des types décrits par Mannerheim et par les auteurs anciens n'étant que des variétés plus ou moins accentuées mais réellement impossibles à délimiter du vulgaire et cosmopolite *E. minutus* Linn. — Je remarque cependant que le Dr Seidlitz s'est efforcé de séparer l'*E. assimilis* Mannh.; (p. 258) il indique deux différences principales, l'une tirée de la taille un peu plus avantageuse et plus allongée, l'autre de la conformation apicale des élytres qui se termineraient en angle obtus, tandis que leur extrémité est largement arrondie chez le *minutus* Linné. Si la réunion de ces caractères était constante, et qu'elle se rencontrât avec un ensemble fixe de détails secondaires, comme ceux que Mannerheim énumère dans sa description, il y aurait en effet quelque raison de penser qu'on a affaire à un type distinct. Mais, ou bien je n'ai pas eu sous les yeux un véritable *assimilis* parmi des milliers d'échantillons provenant des contrées les plus diverses du globe, ou bien il m'a été impossible de le reconnaître par suite des passages de toute sorte que je constate sur les représentants de cette espèce, la plus variable assurément entre ses congénères. L'étude de la page inférieure du corps m'a toujours manifesté une ponctuation plus forte et moins serrée sur le métasternum que sur le premier segment ventral, avec des fossettes post-coxales à bords plissés. Il serait intéressant d'apprendre s'il en est autrement chez l'*assimilis*; le fait serait décisif. Aussi,

malgré l'opération fastidieuse de décoller les insectes, j'espère que le Dr Seidlitz voudra bien se livrer à cette recherche et nous dire le résultat de son examen.

Nous avions également, M. Reitter et moi, rapporté au *minutus* L. l'*E. anthracinus* Mannh. à titre de simple variété. Tel n'est pas l'avis de l'auteur de la *Fauna Transsylvanica* ; il identifie cette forme à l'*E. brevicollis* Thoms. (*carpathicus* Reitt.). J'ignore s'il a confronté des types. Quoiqu'il en soit, la description de Mannerheim pourrait à la rigueur s'adapter à l'insecte décrit de nouveau par MM. Thomson et Reitter, autant du moins que j'en puis juger d'après le petit nombre d'exemplaires authentiques que je possède. Le nom de Mannerheim prévaudrait en ce cas comme plus ancien.

Au second sous-genre (*Enicmus* in sp.) appartient une jolie espèce décrite en 1850 par Aubé, sous le nom de *cordaticollis*, et de nouveau sous celui de *crenicollis* par M. Thomson (1868). Avons-nous eu raison, M. Reitter et moi, de lui appliquer le nom plus ancien (1830) de *testaceus* Stephens? M. le Dr Seidlitz se prononce carrément pour la négative (p. 258, note 4), alléguant que la marge antérieure du corselet doit être « bisinuée » chez l'insecte de l'auteur anglais. Outre qu'il ne faut pas faire trop de fond sur les moindres détails des descriptions et des dessins de Stephens (car ni les uns, ni les autres, ne sont des modèles de perfection) il suffit de rappeler que l'espèce très reconnaissable à son corselet court et fort dilaté antérieurement a été signalée depuis longtemps (*Trans. Ent. Soc. London*, V, p. 175) par M. Waterhouse comme le *testaceus* Stephens. Les entomologistes de la Grande-Bretagne n'ont, que je sache, aucun doute à cet égard. Il n'y a donc pas à modifier la nomenclature.

Je ne ferai aucune observation au sujet des genres *Cartodere* Thoms., *Anommatus* Wesm., et *Holoparamecus* Curt., qui n'ont pas, semble-t-il, de nombreux représentants en Transsylvanie. On me permettra toutefois de noter avec satisfaction que, conformément à mes justes revendications, le nom de *Calyptobium* Aubé est attribué au groupe dont les antennes sont composées de 11 articles, tandis que celui d'*Holoparamecus* in sp. s'applique aux espèces dont les ♂ et les ♀ ont respectivement 9 et 10 articles aux antennes. Dans la 2e édition des *Bestimmungs-Tabellen* (Mödling, 1887), M. Reitter n'avait pas cru devoir tenir compte de cette rectification qui s'impose. J'espère qu'elle sera désormais admise sans conteste.

Au sujet du genre *Corticaria* Marsh., auquel cette dénomination est maintenue à bon droit contre la proposition injustifiable de M. des Gozis, il y a lieu de relever, outre les rectifications à la nomenclature que j'ai signalées plus haut, plusieurs points d'une certaine importance, soit pour appeler de rechef sur eux l'attention des entomographes, soit pour en démontrer l'inexactitude.

Je remarque d'abord que le Dr Seidlitz, suivant du reste en cela les traces d'éminents devanciers, n'a pas jugé à propos d'attribuer une valeur générique aux deux coupes principales qui ont été établies par M. Reitter et par moi ; il conserve celles-ci à titre de simples sous-genres. Sans méconnaître les raisons qui ont guidé sa détermination, on est d'autant plus fondé à la regretter que l'auteur a parfaitement condensé dans sa formule dichotomique un ensemble de caractères essentiels, qui est très propre à délimiter et à classifier ce que l'on est convenu de désigner sous le nom de genre. Lorsqu'on étudie non seulement les insectes de la faune européenne mais les exotiques. on s'aperçoit bien vite qu'on a fait des *Corticaria* un vaste magasin ou plutôt un fouillis d'espèces dont les dissemblances de structure, pour n'être pas aussi apparentes qu'elles le seraient s'il s'agissait de coléoptères de grande taille, n'en sont pas moins réelles, de telle sorte que l'œil tant soit peu exercé distingue au premier aspect les *Corticaria* vraies des *Melanophthalma.* Il y a donc avantage pour le naturaliste comme pour la science elle-même, à l'établissement de coupes moins générales et correspondant à la réalité des choses. A mesure qu'on connaîtra un plus grand nombre de formes étrangères et qu'on saisira mieux certaines différences plastiques, il n'est pas douteux qu'il faudra renoncer à comprendre sous une même appellation générique des types aussi disparates que le sont par exemple les massives *Corticaria* du groupe de la *sylvicola* Bris., et les *Corticaria* allongées et aplaties du groupe de la *cucujiformis* Reitt.

L'auteur de la *Fauna Transsylvanica* a inséré dans la diagnose des *Corticaria* in sp. qu'il n'a pu découvrir l'existence d'un 6e arceau ventral chez le ♂. De fait, je suis porté à penser, conformément à sa déclaration (p. 260, note 6), qu'on s'est trompé là-dessus, au moins en ce qui concerne les espèces du groupe de *pubescens* Gyll. Il arrive presque toujours que le segment apical de l'abdomen demeure entrouvert après la mort de l'insecte et laisse saillir une portion de l'appareil génital ; de là, une confusion facile, que j'avais du reste indiquée dans ma *Monographie des Lathridiens de France* (II, p. 17, note), et que je me propose de vérifier ultérieurement sur toutes les espèces du genre. — Quant aux *Melanophthalma*, je crois pouvoir affirmer que les deux sexes possèdent six arceaux à l'abdomen ; il est vrai que le 6e est parfois dissimulé sous une épaisse pubescence.

C'est sans doute par l'effet d'une distraction que le Dr Seidlitz (p. 260) a donné la priorité au nom de *Cort. pinguis* Aubé, qui a été publié, non pas en 1862, mais en 1866 à la page 162 des *Annales de la Société Entomologique de France.* Serait-ce le chiffre de la pagination qui a occasionné cette méprise? En tout cas, l'espèce doit s'appeler *Cort. sylvicola* Bris. (1863).

Il faut probablement attribuer à une cause analogue l'une des citations synonymiques de la *C. bella* Redt. (p. 261). L'auteur mentionne à ce titre, quoique avec un point de doute, la *C. flavescens* Thoms., qu'il avait d'ailleurs correctement rapportée à la *C. fulva* Comolli. La même erreur a été commise par M. Reitter dans sa 2e édition des *Bestimmungs-Tabellen* (Mődling, 1887, p. 34). D'après M. Thomson, la pubescence de la *C. flavescens* est semblable à celle de la *crenulata* Gyll., c'est-à-dire longue et assez épaisse ; de plus, le dernier segment ventral est dépourvu de fossette; ces deux caractères qui conviennent fort bien à la *C. fulva* Com. ne s'appliquent aucunement à la *C. bella* Redt., chez laquelle la pilosité est plutôt fine et assez courte, et la fovéole abdominale est au contraire très accentuée.

Une question difficile de nomenclature est aussi soulevée (p. 262) à propos de la *C. ferruginea* Gyll., sur l'identité de laquelle tous les monographes sont d'accord, la description de l'auteur suédois ne permettant aucune méprise. Fera-t-on prévaloir cette désignation qui est certaine et incontestée, ou bien doit-on revendiquer la priorité du même nom pour Marsham, dont la diagnose est à peine suffisante, ou enfin faut-il remonter plus haut et attribuer à l'espèce l'appellation linnéenne *C. fenestralis*, ainsi que M. Reitter l'a fait sans hésiter, et après lui M. Brisout de Barneville, le Dr Everts (*Bijdrage tot de Kennis der Lathridiidæ*, 1884) et moi, conformément à l'indication du Catalogue de Munich ? A l'encontre de notre manière de voir, le Dr Seidlitz fait observer : 1° que la description de Linné n'offre pas de caractères assez plausibles pour qu'on puisse y trouver un solide point d'appui ; 2° que ni Gyllenhal, ni M. Thomson n'ont voulu risquer cette interprétation (j'ajouterai que Mannerheim ne l'a mentionnée dans sa synonymie qu'avec une expression de doute); 3° qu'on aurait tout autant de droits à reconnaître dans le *Dermestes fenestralis* L., l'*Atomaria fimetarii* Herbst. Il y aurait peut-être quelques objections à formuler contre la première et la troisième des raisons alléguées; mais je préfère passer simplement condamnation plutôt que d'engager une discusssion où je crois impossible d'apporter l'évidence.— Reste à examiner le droit de Marsham en concurrence avec celui de Gyllenhal. Ici encore, il y a lieu d'avouer qu'il est fort douteux. Dans sa révision des espèces britanniques de *Corticaria* (*Trans. Ent. Soc. London*, V, 140-141), M. Waterhouse qui a mis à profit les meilleurs éléments d'information nous apprend que la collection de Stephens ne renferme pas le type de Marsham, et il exprime le regret de ne pouvoir identifier l'insecte d'après les termes seuls de la description ; il incline même à regarder la *C. ferruginea* Marsh. comme identique à la *C. elongata* Gyll. plutôt qu'à la *C. ferru-*

ginea Gyll. « En définitive, conclut-il, je crois plus probable que la description de Marsham avait en vue l'espèce la plus commune » (c'est-à-dire l'*elongata*). Par conséquent, dirai-je à mon tour, du moment qu'un pareil doute subsiste, il vaut mieux adopter le nom d'auteur où l'accord est universel. Tel est aussi l'avis du D[r] Seidlitz; et, par suite, la nomenclature serait fixée de la sorte :

C. ferruginea Gyll., 1827; Steph., 1830; Zetterstedt, 1830; Mannh., 1844; Waterhouse, 1861; Thoms., 1863; Seidlitz, 1889; (*C. fenestralis*, cum synonymis, Reitt., 1875; Bris., 1881; Belon, 1884).

Avant de terminer, je dois relever une erreur manifeste de M. le D[r] Seidlitz (p. 262) relativement au nom de *Corticarina* qu'il préfère à celui de *Melanophthalma* pour désigner le second sous-genre de ses *Corticaria*. La date de publication n'est pas, comme il l'indique, 1875, mais bien 1880. C'est en effet dans une note de la première édition des *Bestimmungs-Tabellen* (p. 28 du tirage à part), que M. Reitter proposa de substituer une nouvelle appellation à celle de *Melanophthalma* Motsch. qu'il avait adoptée dans sa Révision des Lathridiidæ (*Stett. Ent. Zeit.*, 1875, p. 431). Après les observations que je fis valoir à ce propos, mon excellent collègue et ami revint en 1887 à sa première nomenclature. C'est à lui qu'appartient l'honneur d'avoir donné une diagnose scientifique du genre ébauché par Motschulsky. Le D[r] Seidlitz m'en attribue trop libéralement la paternité ; car, en conservant les mêmes limites que M. Reitter avait magistralement tracées, mon modeste concours s'est borné à préciser l'importance de certains caractères qui avaient été d'abord négligés. Sans doute la description générique de Motschulsky est fort imparfaite ; elle ne s'applique pas à toutes les espèces que nous y avons comprises. Là dessus, je suis d'accord avec l'auteur de la *Fauna Transsylvanica* (p. 262, note 6). Néanmoins, il ne faudrait pas en conclure que la coupe proposée par Motschulsky ne correspond aucunement à la nôtre. Si l'on parcourt la liste qu'il a dressée (*Bull. Mosc.*, 1866, III, p. 269-271), et si l'on se reporte au tableau synoptique où il a condensé son système de classification (*ibid.*, p. 228), on constate que la plupart des espèces énumérées appartiennent à ma première section, tandis que la *M. gibbosa* Herbst et quelques formes voisines représentent une partie de ma seconde section. Nous avons élargi le cadre, en y annexant les espèces qui ont également les yeux contigus au corselet et les tibias antérieurs du ♂ armés d'une dent épineuse à leur tranche interne. La structure thoracique ne permettait pas à Motschulsky de les ranger parmi ses *Melanophthalma*, parce qu'elle était en opposition avec la formule diagnostique : « Corselet plus ou moins anguleux sur les côtés et transversalement impressionné sur

toute sa largeur au devant de sa base. » Je ne vois donc pour ma part aucun inconvénient à dire : *Melanophthalma* Motsch., 1866 ; Reitt., 1875 ; Belon, 1884 ; d'autant mieux que l'étude des exotiques amènera peut-être la nécessité de séparer un jour génériquement les formes qui ont le métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures. Dans ce cas, le genre *Melanophthalma* Motsch. serait réduit à son extension primitive.

En ce qui concerne le changement du nom, sous prétexte qu'il s'agit d'un adjectif, et que cet adjectif est déjà employé dans le genre *Corticaria* comme nom spécifique, j'avoue que je ne saisis absolument pas la justesse de cette conséquence. D'abord, on peut contester que le nom de *melanophthalma* soit employé pour une espèce du genre, attendu qu'il est à bon droit tombé en synonymie. Et d'ailleurs quand cela serait, il n'y aurait pas de confusion possible, la méthode binominale assignant au nom générique la première place, et au nom spécifique la seconde ; — de plus, *Melanophthalma,* nom de genre, prend une majuscule, et *melanophthalma*, nom d'espèce, s'écrit avec une miuuscule ; — enfin, le nom d'auteur qui suit l'un ou l'autre suffirait à lever le doute, s'il y en avait, et personne, en lisant par exemple : les *Melanophthalma* Motsch., ne sera tenté de s'imaginer qu'il est question d'une *melanophthalma*, espèce de Mannerheim ou de M. Thomson. Mais revenons au grief principal : il s'agit d'un adjectif ! — Sans vouloir faire ici de l'érudition hors de propos, on pourrait rappeler que nombre d'adjectifs ont été employés substantivement et sont devenus des noms propres, de par l'usage « *quem penes arbitrium est*, *et jus*, *et norma loquendi* ». C'est ainsi qu'un qualificatif, un sobriquet (*Cicero*) nous sert à désigner la personne du grand orateur romain. Restons plutôt sur le terrain de l'entomologie. Les catalogues et les monographies sont remplis de noms génériques, qui sont des adjectifs sans mélange, ou des adjectifs adjoints à un substantif mais conservant le caractère et la signification de véritables épithètes. On les compte par centaines, je devrais dire par milliers, et si l'on veut appliquer à la rigueur cette prétendue loi qui les déclare impropres à désigner les genres, il va y avoir encore de beaux jours pour les amateurs du *mihi* en présence d'un si riche butin. Ils s'ingénieront à inventer des substantifs pur-sang ; ils en lanceront bientôt une avalanche, sous laquelle disparaîtra la vieille nomenclature... et aussi l'édifice de la science. Un pareil résultat n'a rien de commun avec le progrés : c'est la confusion et la destruction érigées en système. Pour me borner à la seule famille des *Lathridiidæ*, le bouleversement sera complet. *Neoplotera*, *Colovocera*, *Merophysia*, *Dasycerus*, etc., sont, tout comme *Melanophthalma*, des qualificatifs malgré le substantif qui entre dans leur

composition. Quant à *Lathridius* (λαθρίδιος, caché), *Corticaria*, (dérivé du substantif *cortex*), *Haloparamecus* (ὅλος *totus*, παραμήκης *oblongus*), il faudra les soumettre aussi à l'anathême en leur qualité de simples adjectifs et les proscrire sans pitié. Je pense que M. le Dr Seidlitz comprendra par ces exemples que les adjectifs pris substantivement ont droit de cité comme des substantifs, et que le nom de *Melanophthalma* ne mérite pas plus que les autres un décret d'ostracisme.

Voilà, je l'avoue, beaucoup de réflexions à propos d'un petit groupe d'insectes. Mais, ainsi que je l'ai dit en commençant, l'ouvrage qui a pour titre *Fauna Transsylvanica* m'a paru digne d'attirer l'attention des entomologistes. Il aura, je l'espère, plusieurs éditions que le savant auteur voudra perfectionner. Désireux comme je le suis de cette amélioration pour le profit des collectionneurs studieux, j'ose faire appel aux spécialistes, dont la critique bienveillante, s'exerçant sur les familles de leur compétence, produirait certainement des résultats avantageux.

CATALOGO DE LOS COLÉOPTEROS DE CHILE

Por FEDERICO PHILIPPI (1)

REMARQUES SUR LES STAPHYLINIDES

Par ALBERT FAUVEL.

M. Federico Philippi ayant eu l'obligeance de nous offrir un exemplaire de son récent *Catalogue des Coléoptères du Chili*, nous en profitons pour publier quelques notes rectificatives sur les *Staphylinidæ* de cet ouvrage. Peut-être l'auteur pourra les utiliser dans un supplément.

1. *Aleochara signaticollis* Fairm. Germ. = *notula* Er.
2. *Tachyporus* Grav. n'est pas synonyme de *Polylobus* Sol.
3. *Oligota pusillima* Mann. n'est pas cette espèce, non encore signalée au Chili, mais la *pumilio* Kraatz.
4. *Oligota pygmæa* Sol. = *flavicornis* Lac.
5. *Myllæna dilutipes* Fairm. Germ. (*ferrugata* F. et G.) est une espèce de Santiago et Quillota, distincte de la *parvicollis* Kr., décrite du Chili, sans indication de localité spéciale.

(1) Extr. des *Anales de la Universidad de Chile*, t. LXXI. Santiago de Chile. Imprenta nacional. 1887. In-8°, 190 pag.

MATÉRIAUX POUR SERVIR A L'ÉTUDE DES LATHRIDIENS

Par le R. P. Fr. MARIE-JOSEPH BELON.

Après avoir publié deux mémoires, l'un ici même sur les *Lathridiidæ* de la Nouvelle-Zélande (1884, nº 9), l'autre sur ceux du Japon (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, 1885), mon intention était d'entreprendre un travail d'ensemble sur les espèces de la même famille appartenant à la faune du Chili. La plupart des auteurs qui se sont occupés des insectes de cette région semblent avoir négligé ceux dont la taille est au-dessous de la moyenne, soit que leurs matériaux fussent trop incomplets, soit qu'ils aient voulu laisser à des spécialistes le soin de se livrer à l'étude souvent difficile des formes minuscules. Il y a donc là une lacune regrettable, et j'aurais souhaité de pouvoir la combler au moins en partie, je veux dire en ce qui concerne mon groupe de prédilection. Mais, les éléments nécessaires à une révision générale m'ayant fait défaut, j'ai dû provisoirement renoncer à un projet, pour l'accomplissement duquel je ne possédais que des données restreintes et manifestement insuffisantes sur le nombre ou la distribution géographique des espèces.

Toutefois, il serait sans utilité de différer la publication de plusieurs types inédits, dont la connaissance contribuera du moins à préparer les matériaux d'un travail ultérieur. On les trouvera décrits ci-après, avec quelques autres nouveautés de diverses provenances.

Ce mémoire comprend aussi la diagnose latine de deux ou trois espèces, que j'ai caractérisées ailleurs, il est vrai, mais seulement en français : j'estime que les entomographes doivent autant que possible se conformer à l'usage judicieusement établi par les maîtres de la science, en employant pour leurs descriptions la langue universelle des savants. — Enfin, des renseignements sur l'habitat de certaines espèces encore peu connues, et des notes synonymiques trouveront également leur place dans les pages qui vont suivre.

Neoplotera peregrina Belon.

(*Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1881, p. 29).

Diagnosis generica. — Clypeus haud discretus. Antennae 8-articulatae, frontales ; articulo ultimo securiformi clavam efformante.

Oculi magni, grosse granulati. Scutellum triangulare. Elytra distincte ovata. Prosternum latum, pone coxas anticas productum. Mesosternum transversim sulcatum, absque carinis lateralibus. Coxae omnes distantes. Femora brevia, inferius compressa. Tibiae satis latae; calcaribus nullis. Unguiculi onychio praediti. — Ab omnibus Lathridiidarum generibus differt clypeo haud discreto. Antennarum structura cum *Colovocera*, *Reitteria* et *Merophysia* valde affine, sed distinctum earumdem insertione frontali, oculis majoribus, prothoracis basi bisinuata, etc.

Diagnosis specifica. — Ovata, convexa, punctulata, nitida, ferruginea. Antennarum tres priores articuli elongati, 4-7 transversi. Pronotum antice angustatum, basi bisinuatum; lobo medio satis lato rotundato. — Long., 2 mill. — Rothomagi quidem capta; verum habitat probabiliter Africam occidentalem, unde per naves arachidibus onustas in Galliam introducta est.

Reitteria lucifuga Leder.

(*Berl. Ent. Zeits.*, 1872, p. 137).

Découverte en Algérie, près de Fremdah (province d'Oran), parmi les décombres de fourmilières presque entièrement abandonnées, cette espèce curieuse, qui constitue un genre intermédiaire entre les *Colovocera* et les *Merophysia*, a été retrouvée dans l'île de Chypre. La connaissance de cette nouvelle localité, fort intéressante au point de vue géographique, est due aux patientes et habiles recherches de M. Paul Madon, de Toulon, dont le zèle entomologique a été récompensé par la précieuse collection qu'il a rapportée de la grande île orientale.

Merophysia cretica Kiesenw.

(*Berl. Ent. Zeits.*, 1872, p. 163.)

Dans la première partie de ma *Monographie des Lathridiens de France* (*Ann. Soc. Linn.*, *Lyon*, 1881, p. 46), j'ai mentionné comme pouvant se rapporter à cette espèce un exemplaire recueilli en Grèce par M. de Saulcy. — Un autre échantillon, malheureusement mutilé, provenant également des chasses de M. de Saulcy en Asie-Mineure et faisant aujourd'hui partie de ma collection, ne diffère en rien du précédent. — Il en est de même de deux individus capturés dans l'île de Chypre par M. Paul Madon. Tous correspondent bien à la courte description de Kiesenwetter ; ils possèdent aussi

les caractères importants que j'ai signalés (*loc. cit.*) ; et de plus, ils offrent au devant de la base prothoracique une dépression très-distincte, qui n'existe pas chez la *M. lata.*

Merophysia carinulata Rosenh.

(*Thiere Andalus.,* p. 354).

Si j'en juge par les matériaux qui ont passé sous mes yeux, les ♀ de cette espèce paraissent être beaucoup plus nombreuses que les individus de l'autre sexe. Ayant eu dernièrement l'occasion d'en examiner quelques échantillons de diverses provenances, j'ai reconnu que le métasternum du ♂ est dépourvu de tubercule intracoxal, contrairement à l'indication de ma diagnose (*Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1881, p. 47). Une illusion d'optique, causée sans doute par l'éclairage défectueux du microscope, m'avait induit en erreur sur ce point : je me fais un devoir de rétablir ici la vérité.

Merophysia Madoni n. sp.

Oblongo-ovata, rufo-testacea, nitidula, vix punctulata et pubescens. Antennarum articulus secundus tertio longior ; caeteri oblongi. Pronotum antice dilatatum, ante basin in medio transversim impressum, postice recte truncatum; angulis posticis hand acutis. — Tibiae anticae ♂ intus emarginato-dentatae. — Long., 1,5 mill. — Habitat in insula Cypro.

J'en ai vu trois individus, capturés dans une fourmilière aux environs du célèbre monastère de St-Barnabé par M. Paul Madon, auquel je me fais un plaisir de dédier cette espèce nouvelle.—A cause de la proportion relative des 2e et 3e articles antennaires, on doit la ranger près des *M. orientalis* et *carmelitana* ; mais elle est plus voisine de la première par les articles du funicule tous plus longs que larges. Toutefois elle en est bien distincte par sa forme générale moins cylindrique, par son corselet qui offre une impression antébasilaire assez fortement prononcée sur le tiers médian, et qui est coupé droit en arrière avec les angles postérieurs non aigus, etc.

Holoparamecus dispar n. sp.

Elongatus, subconvexus, nitidulus, rufo-ferrugineus (capite thoraceque interdum infuscatis). Antennarum in utroque sexu 11-arti-

culatarum duo priores articuli longiores et paulo incrassati ; 3-9 tenues, breves, parum inaequales ; 10 et 11 abrupte clavati, penultimus apiculi evidenter longior. Oculi magni, ab antennis ad pronotum extensi. Prothorax latitudine vix longior, cordatus, basi transversim bisulcatus; spatio inter sulcos elevato, plerumque integro, aut medio interdum depresso sed carinula longitudinali nunquam diviso. Elytra oblongo-ovata, stria suturali tenuiter impressa. Metasterni sulcus aut stria longitudinalis media in ♂ simplex ; in ♀ sulcus distinctior, ad latera marginatus elevatione obtuse cariniformi et pone coxas medias confluente. Ultimi segmenti ventralis dimidium apicale in ♀ foveatum aut depressum. — Long., 1-1, 5 mill. — Habitat Brasiliam meridionalem.

Cette espèce, que j'ai reçue de M. Reitter comme provenant de Blumenau (Brésil), est bien distincte de toutes ses congénères par ses caractères sexuels. L'article apical de la massue antennaire, manifestement plus court que le précédent, la sépare en outre de nos formes européennes appartenant au sous-genre *Calyptobium* (1). Les dessins prothoraciques et la proportion des articles des antennes suffisent à la différencier des exotiques du même groupe. — Le ♂ paraît être de taille inférieure à la ♀. Cependant un échantillon de ce sexe, recueilli à Tambillo, est aussi grand que mes ♀ de Blumenau ; il a en outre la moitié antérieure du corps rembrunie. Ces deux particularités ont trop peu de valeur pour servir de base à l'établissement d'un nouveau type.

Ma collection renferme également un exemplaire privé d'antennes, qui m'a été envoyé sous le nom de *H. brasiliensis* Motsch. Il ressemble tellement aux ♀ de mon *H. dispar* que je me suis demandé si ce dernier devait être considéré comme inédit. Mais Motschulsky classe son insecte dans le sous-genre *Holoparamecus*, où les antennes sont de 9 à 10 articles selon les sexes. Tel n'est point le cas de l'espèce que je viens de décrire. Je suis donc porté à croire fautive la détermination de mon correspondant, qui a jugé d'après la provenance, la mutilation de l'insecte ne lui permettant pas de contrôler les caractères fournis par la structure des antennes.

Holoporamecus similis Belon.

(*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1885, *Bull.*, p. XXXIX).

Elongatus, subellipticus, parum convexus, nitidulus, pallide testaceus, vix punctulatus et pubescens. Simillimus *H. Bertouti*, sed

(1) Chez celles-ci en effet (*H. niger* et *caularum*), les deux articles de la massue son à peu près d'égale longueur.

statura minore, nono antennarum articulo transverso, thorace paulo minus convexo ac margine basali haud prominulo, distinctus. — Long., vix 1 mill. — Habitat Arabiam meridionalem.

Cet insecte, capturé près d'Aden sous des poutres légèrement enfoncées dans le sol humide, appartient au sous-genre *Tomyrium* Reitt.; il est même si voisin de l'*Hol. Bertouti* Aubé que je voulais d'abord l'y réunir comme une simple variété ou race locale. Cependant, en l'examinant de plus près, j'ai constaté que le 9e article antennaire est transverse ainsi que les précédents (il est plus allongé chez le *Bertouti*); en outre, la taille est notablement plus petite, la couleur plus pâle, les yeux encore moins développés; la convexité du corselet est moindre et le dessin de la base prothoracique est quelque peu différent. Ces derniers caractères sont peu importants, il est vrai, mais, venant s'adjoindre à la brièveté relative du neuvième article des antennes, ils me paraissent légitimer une séparation spécifique.

Anommatus basalis Reitt.

(*Wien. Entom. Zeit.*, 1883, p. 197).

Ce nouveau nom a été justement proposé pour désigner les exemplaires qui se distinguent de l'*A. 12-striatus* Müll. par le manque de sillon transverse le long du bord postérieur du corselet, et par la présence constante de deux petites élévations dentiformes situées sur la base même des élytres dans le voisinage des épaules. M. Reitter avait pensé d'abord que ces deux caractères appartenaient à l'*A. pusillus* Schauf. et qu'ils pouvaient servir à en justifier la valeur spécifique, insuffisamment établie par la description originale. Mais, dans une note insérée au *Bulletin de la Société Entomologique de France* (1882, p. CLXXXIII), M. le Dr Schaufuss a protesté contre les assertions de notre honorable collègue de Mödling, et il a déclaré que, parmi les *A. pusillus* de sa collection, les uns, de taille inférieure, ne possédaient pas ces « rides » comme il les appelle, tandis qu'elles étaient parfois visibles chez d'autres échantillons plus grands. Malheureusement il a omis de signaler en même temps les différences essentielles qui permettraient de reconnaître son espèce; il s'est contenté de me renvoyer à la lecture de sa description. Une pareille recommandation était superflue. J'aurais préféré, je l'avoue, la moindre indication un peu précise: car, si j'ai manifesté des doutes (*Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1881, p. 82) sur la distinction spécifique de l'*A. pusillus*, ce n'est certes pas faute d'avoir cherché à m'éclairer, soit en étudiant avec soin les expressions de l'auteur, soit en examinant quelques exemplaires recueillis à Dresde, et provenant de M. Schaufuss lui-même.

De la discussion engagée à ce sujet, il ressort que l'*A. pusillus* Schauf. doit être considéré comme un mélange de deux espèces et qu'il est en partie synonyme de l'*A. 12-striatus* Müll. et de l'*A. basalis* Reitt.

Anommatus Kiesenwetteri Reitt.

(*Verhandl. zool.-bot. Ges. Wien*, 1880, p. 47).

Oblongus, convexiusculus, rufo-ferrugineus aut fulvo-testaceus, nitidus, subtili brevique pube seriatim hirtellus. Caput sparsim punctatum, obsolete reticulatum, lateraliter haud striolatum. Pronotum quadratum, postice levissime subangustatum, minus fortiter subseriatim punctatum, linea dorsali lata, laevi, haud elevata ; margine basali integra, vix punctata. Elytra thorace circiter duplo longiora, basi integra, 6-striatopunctata, striis apicem versus evanescentibus, quatuor lateralibus tenuioribus. — Long., 1,5 mill.

J'ai rédigé cette description d'après un type que M. Reitter a eu l'obligeance de me communiquer. L'espèce a été recueillie jadis par von Kiesenwetter en Andalousie. Deux individus de même provenance existent aussi dans la collectiou de M. E. Revelière, ainsi que je l'ai indiqué ailleurs (*Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1881, p. 82). Le doute soulevé par M. le Dr Schaufuss (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1882, *Bull.*, p CLXXXIII) ne paraît pas justifié par ce seul motif que la collection Kiesenwetter ne renferme aucun échantillon ainsi étiqueté. Le fait s'explique aisément, si l'on considère que l'*A. pusillus* y était suffisamment représenté, et que le savant entomologiste, n'ayant pas reconnu la distinction spécifique des exemplaires andalous, les a distribués sous ce nom à ses correspondants.

Abromus Abeillei n. sp.

Oblongus, convexiusculus, rufo-testaceus, nitidulus. Antennarum duo priores articuli incrassati, longiores; 3-8 transversi ; clava globosa bi-articulata. Pronotum oblongo-quadratum, angulis anticis posticisque leviter rotundatis ; disco haud depresso, aequaliter punctato. Elytra thorace sesquilongiora, fortiter seriatim punctata, punctis versus apicem obsolescentibus. Segmentum abdominis primum inter coxas posticas angulatim productum. — Long., circiter 1,2 mill. — Habitat Hispaniam.

Vu en dessus, cet insecte ressemble tellement à un *Anommatus* que je croyais au premier abord avoir sous les yeux l'*A. Kiesenwetteri* Reitt. Cependant, outre que sa taille est encore plus petite

et sa largeur un peu moindre proportionnellement, il est impossible de se méprendre dès qu'on examine la structure antennaire et la page inférieure du corps, qui offrent tous les caractères assignés au genre *Abromus*. Il faut donc le ranger avant l'*A. Brucki* Reitt, dont il se distingue aisément par sa taille presque double, par son corselet uniformément convexe d'un bord latéral à l'autre, c'est-à-dire, sans dépression discale, par les élytres un peu moins longues relativement au prothorax, etc. Je l'ai dédié à mon ami M. Elzéar Abeille de Perrin, qui a eu la générosité de me l'abandonner, bien qu'il fût unique dans sa collection. L'étiquette portait : Espagne, sans indication plus précise de localité : je sais seulement qu'il provient des chasses de M. Ehlers, de Carthagène.

Metophthalmus Raffrayi Belon.

(*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1885, *Bull*, p. xxxix.)

Ovalis, glaber, ferrugineus, antennis pedibusque dilutioribus. Caput antice fere rectum (labro parum prominulo), cretaceo-albido obtectum, costis frontalibus haud distinctis. Oculi parvi. Antennae 10-articulatae, sat breves; articulus 3 transversus, caeteris elongatis; clava bi-articulata, haud abrupta; articulus nonus subobconicus, octavo longior; apicalis penultimo evidenter latior ac duplo longior. Pronotum transversum, cretaceo-albido obtectum, capite latius, antice quam basi paulo magis attenuatum, marginibus lateralibus explanato-reflexis, subtiliter crenulatis, subrotundatis aut vix angulatis, pone medium latioribus; carinis discalibus in anteriori parte duntaxat distinctis, sub forma 2 tuberculorum fere confluentium; angulis posticis obtusis. Elytra ovata, thorace paulo latiora, fortiter seriatim 6-foveato-punctata, interstitiis angustis, alternis et sutura subcostato-elevatis; humeris rotundatis, haud explanatis, cretaceo-albido obtectis, sicut et margine laterali. Abdominis quatuor priora segmenta cretaceo-albido obtecta : 1^{m} duobus sequentibus æqualibus simul longius; 4^{m} praecedente paulo brevius; 5^{m} 4^{o} longius, nudum. — Long., vix 0,9 mill. — Habitat Arabiam.

J'ai signalé d'abord cette espèce d'après un seul exemplaire : mon cousin Achille Raffray l'avait rencontré accidentellement parmi de vieux papiers du consulat de France, à Aden; depuis lors, une excursion dans la montagne après des pluies torrentielles, lui a permis d'en recueillir une famille nombreuse, qui s'était refugiée sous une pierre (1).

(1) L'envoi de ce précieux butin était accompagné d'une note dans laquelle se trouvent quelques observations sur la nature de l'enduit crétacé, qui recouvre certaines parties du

La présence de six séries seulement de points sur les étuis, dont la suture et deux interstries de chaque côté sont costiformes, suffit à distinguer l'espèce actuelle de toutes ses congénères de la faune européenne et circa-méditerranéenne, qui présentent 7 ou 8 séries de points et 3 côtes sur châque élytre (indépendamment de la suture, lorsque celle-ci est relevée). Plusieurs *Metophthalmus* exotiques me sont inconnus en nature, et j'ignore s'ils offrent ce même caractère ; mais la lecture de leurs descriptions ne permet pas d'y rapporter l'insecte que j'ai sous les yeux.

Lathridius humeralis n. sp.

Piceo-ferrugineus, ore antennis pedibusque dilutioribus (femoribus interdum infuscatis), elytrorum humeris, costa suturali ac marginali apice rufescentibus ; nitidus, glaber. Caput oblongum, temporibus elongatis ; clava antennarum tri-articulata, plerumque infuscata, articulo ultimo oblique truncato. Pronotum latitudine sua vix longius, versus quartam partem anteriorem aliquantulum latius quam ad basin (angulis anticis rotundatim dilatatis) ; rugosum, in disco bicostatum (costis distinctis, primo subparallelis, antice arcuatim convergentibus) ; lateraliter pone medium inciso-constrictum, ibique transversim impressum ; membrana albida caduca, haud ciliata. Elytra oblongo-ovalia, pone humeros vix latiora, fere parallela, versus apicem subacuminata, angulo suturali singillatim rotundato, fortiter punctato-striata, interstitiis angustis, alternis cum sutura et margine laterali carinato-elevatis, costae dorsalis apice convexiore ; pone basin vix, ultra medium in disco ante declivitatem fortius, transversim impressa. — Long., 1,8 mill.— Habitat Valdiviae (Chili).

Comme l'indiquent les caractères mentionnés dans la diagnose, l'espèce actuelle, ainsi que les deux suivantes (*dimidiatus* et *fortuitus*), dont la provenance est identique, appartient au sous-genre *Coninomus*, déjà représenté au Chili par le *subfasciatus* Reitt. (*Verhandl. zool. bot. Ges. Wien.*, 1877, p. 183) et le *dromedarius* que j'ai décrit ailleurs (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, 1833, p. CI). Elle ressemble beaucoup au *subfasciatus ;* mais, outre sa coloration qui est différente et sa taille un peu plus petite, l'incision latérale du corselet est autrement faite et située évidemment près le milieu ; la forme des élytres est plus parallèle, sans dilatation notable après l'épaule ; la côte dorsale est plus forte en arrière et

corps des *Metophthalmus*. Ni l'acide sulphurique, ni la potasse ne parviennent à le dissoudre ; la térébenthine seule le dissout en partie. Il semble résulter de là que c'est une matière circuse plutôt que calcaire ou organique.

semble se terminer brusquement, lorsqu'on regarde l'insecte de profil (tandis que la même côte chez le *subfasciatus* s'affaiblit progressivement), etc. — On peut aussi la comparer au *L. costatus* Erichson, de Tasmanie et de Nouvelle-Zélande, avec lequel elle possède en commun la tache rufescente des étuis et la côte dorsale plus élevée postérieurement et à peu près terminée de la même façon. Mais le *L. costatus*, avec une coloration foncière plus sombre et plus luisante, a les tempes plus allongées, le corselet autrement sculpté, à émargination latérale un peu différente ; les élytres sont en ovale plus court, sensiblement dilatées après l'épaule, plus nettement arrondies à l'extrémité, avec les côtes très-fortes et les interstries un peu plus larges, etc.

Lathridius dimidiatus n. sp.

Rufo-ferrugineus, elytris fuscis ; nitidus, glaber. Caput oblongum, temporibus elongatis; clava antenarum subinfuscata, 3-articulata, articulo ultimo oblique truncato. Pronotum latitudine sua fere longius, lateribus antice rotundatim dilatatis, ad tertiam partem anteriorem quam ad basin paulo latius, rugosum, in disco bicostatum, costis sat distinctis, fere parallelis, antice subarcuatim convergentibus, pone medium inciso-constrictum ; membrana albida caduca, lateraliter haud ciliata. Elytra breviter ovata, pone humeros subdilatata, apice conjunctim rotundata, fortiter et profunde punctato-striata ; interstitiis alternis cum sutura et margine laterali valde carinato-elevatis, caeteris angustis, crenatis ; pone basin et ante declivitatem posticam haud transversim impressa. — Long., 1,4 mill. — Habitat : Valdiviae (Chili).

De taille moins avantageuse que les *L. subfasciatus*, *humeralis* et *dromedarius*, cette espèce s'en distinguera aisément par la forme brièvement ovale de ses élytres, dont la longueur égale à peine plus de la moitié du corps, et par l'absence d'impression transverse, soit en arrière de la base, soit avant la voussure apicale des étuis. Son système de coloration rappelle celui des *Cartodere ruficollis*, *Corticaria serrata* et *Melanophthalma fuscipennis*.

Lathridius fortuitus n. sp.

Fusco-ferrugineus, antennis pedibusque dilutioribus ; nitidulus, glaber. Caput oblongum, temporibus elongatis; clava antennarum 3-articulata, concolore, articulo ultimo oblique truncato. Pronotum latitudine sua evidenter longius, ad quartam partem anteriorem

quam ad basin paulo latius, angulis anticis rotundatis, parum dilatatis, marginato-reflexis; rugosulum, in disco bicostatum, costis versus basin fere obsoletis, antrorsum distinctioribus arcuatim convergentibus, foveam sat profundam includentibus; pone medium inciso-constrictum, ibique transversim impressum; membrana albida caduca, lateraliter haud ciliata. Elytra ovalia, pone humeros aliquantulum dilatata, apice conjunctim rotundata, fortiter punctato-striata; interstitiis alternis cum sutura et margine laterali costatis, caeteris angustis, crenatis; pone basin haud impressa, in disco ante apicalem declivitatem fortius excavata. — Long., vix 1 mill. — Habitat Valdiviae (Chili).

J'ai longtemps hésité, je l'avoue, à établir cette espèce d'après l'exemplaire unique de ma collection, l'étude que j'ai faite du genre *Lathridius* sur des matériaux très-nombreux m'ayant appris l'extrême variabilité des différents organes et l'incertitude de toute séparation spécifique basée sur l'examen d'un seul individu. Toutefois, comme mon insecte ne saurait être comparé à aucune des formes qui me sont connues, soit de la faune paléarctique, soit des autres régions du globe, sauf au *L. dimidiatus*, et comme il me paraît d'autre part peu probable, eu égard aux importantes divergences qui le séparent de ce dernier, qu'on puisse l'y rattacher légitimement à titre de simple variété, je me suis cru en droit de le décrire sous un nom spécial et de lui accorder le même rang qu'à son congénère.

Pour justifier cette manière de voir, il suffira de signaler ici les principaux caractères différentiels : la taille est notablement inférieure, puisqu'elle atteint à peine un millimètre ; la coloration est à peu près uniforme, au lieu d'être double; la forme générale est plus étroite; les antennes, tout en conservant la brièveté habituelle à ce groupe, offrent leurs articles proportionnellement un peu moins courts; le corselet est plus allongé, moins sensiblement dilaté aux angles antérieurs, les côtes discales sont obsolètes à la base et bien marquées seulement sur la moitié apicale où elles enclosent une fossette ; les élytres sont en ovale relativement plus étroit et plus allongé, et les intervalles alternes, ainsi que la suture, sont relevés en côtes beaucoup moins nettes, et, quoique saillantes, n'ayant pas l'apparence de véritables carènes ; enfin, l'impression qui précède la voussure apicale des étuis est très-marquée, tandis qu'elle fait défaut chez le *L. dimidiatus*.

Lathridius constrictus Hummel.

(*Ess. Ent.*, IV, p. 13).

Une demi-douzaine d'échantillons, provenant de Valdivia (Chili),

m'ont été cédés par M. Reitter, qui les avait séparés dans sa collection sous le nom inédit de *L. tenuis*. Constituent-ils un type spécifique distinct ? A première vue, si on les compare au *L. constrictus*, on constate que le faciès général est réellement dissemblable. Chez l'insecte du Chili, la taille est à peine inférieure, mais le corps est manifestement plus étroit en proportion, environ d'un cinquième. Cette diversité d'aspect a frappé l'œil exercé de mon honorable correspondant, comme l'atteste le choix du vocable qui désigne la forme nouvelle. Toutefois la recherche minutieuse des caractères différentiels valables ne m'a donné aucun résultat satisfaisant. On pourrait dire, à la rigueur, que les tempes sont ici prolongées presque parallèlement (au lieu d'être un peu rétrécies vers le pronotum) et que la partie basilaire du corselet, après l'étranglement, est légèrement arrondie sur les côtés et un peu plus étroite proportionnellement par rapport aux élytres. Mais, étant donnée l'excessive variabilité des Lathridiens, je n'oserais pas affirmer la constance absolue de ces détails, qui d'ailleurs sont trop minimes pour établir et même pour confirmer une séparation spécifique. Un entomologiste plus perspicace en découvrira peut-être de meilleurs, qui m'ont complètement échappé. En attendant, *salvo meliori judicio*, je crois devoir simplement penser que le *L. constrictus* se retrouve au Chili, comme aussi en Tasmanie, où il est représenté par une race plus grêle.

Enicmus dubius Mannerh.

(*Germ. Zeits.*, V, p. 93, nº 32).

Le type, qui a servi à la description de Mannerheim, avait été capturé par Motschulsky dans la Sibérie orientale. Trouvée depuis au Caucase, l'espèce paraît avoir une aire de diffusion beaucoup plus étendue encore, puisqu'elle a été rencontrée en Algérie par deux de nos plus zélés entomologistes, MM. L. Bedel et Ch. Brisout de Barneville. C'est en tamisant du terreau légèrement humide, recueilli entre des pieds de *Quercus ilex*, que nos savants collègues ont fait cette intéressante découverte. Mais, malgré des recherches persévérantes, ils n'ont réussi à prendre qu'un petit nombre d'exemplaires et dans un seul endroit, un peu au-dessous du village de Teniet-el-Had (vers 1,200 mètres d'altitude). Je dois ces détails à l'obligeance de M. L. Bedel, qui m'a généreusement offert deux des échantillons soumis à mon examen.

Cartodere crenicollis n. sp.

Elongata, angusta, convexiuscula, tenuiter erecte sat longe albido-pilosa, rufotestacea. Caput elongatum, subrectangulum, rugoso-punctatum ; occiput aliquantulum excavatum, temporibus elongatis ; oculi minuti, prominuli, a pronoto distantes; antennarum clava 3-articulata, parum dilatata, articulis 9° et 10° subaequalibus elongatis, 11° ovali singulis praecedentibus longiore. Thorax brevis, subcordatus, capite vix longior, coleopteris plus quam duplo angustior, lateribus sat fortiter reflexis, distincte crenatis et ciliatis; disco rugose punctato ; ante basin haud constrictus, utrinque versus marginem longitudinaliter subcanaliculatus ; impressione transversali obsoleta ; angulis posticis fere rectis, acutis. Elytra oblongo-elliptica, fortiter 8-striato-punctata ; sutura, margine et interstitiis alternis costiformibus ; humeris obtuse rotundatis, supra depressis. Metasternum in medio breve, mesosterno parum longius, late quadratim emarginatum per laminam intercoxalem primi segmenti ventralis. — Long., 1,5-1,7 mill. — Habitat Valdiviae (Chili).

Cet insecte extrêmement remarquable appartient au groupe de la *C. bicostata* Reitt.; mais il est bien distinct de tous ses congénères par la forme et la sculpture du corselet et des élytres.

Revelieria Genei Aubé.

(*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1850, p. 332).

Signalée seulement de Corse et de Sardaigne, cette rare espèce habite aussi la Kabylie, où M. Paul Madon en a rencontré un exemplaire vivant dans un morceau de liège.

Melanophthalma seminigra n. sp.

Oblongo-ovata, convexiuscula, sat longe fusco-pubescens, fusco-picea, thorace, antennis (clava 3-articulata concolore) pedibusque ferrugineis. Caput parum dense haud fortiter punctatum, temporibus distinctis ; oculi minus convexi, a pronoto aliquantulum distantes. Prothorax subtransversus vel quadratus, coleopteris duplo angustior, lateribus fere rectis, in medio vix angulatim plicatis, angulis posticis obtusis ; in disco plus minusve rugose punctatus, ante basin impressione transversa arcuata satis profunda, praesertim versus margines laterales, signatus. Elytra 8-striato-punctata et seriatim

pubescentia, intervallis planiusculis, punctulatis et seriatim pube brevi depressa ornatis. Primum abdominis segmentum duabus signatum lineis, ab angulo coxali ultra medium longitudinaliter decurrentibus. Tibiae in utroque sexu simplices. — ♂. Tarsorum anticorum articulus ultimus dente spiniformi subtus armatus. — Long., circiter 1,6 mill. — Habitat Valdiviae (Chili).

Par la présence de tempes distinctes, qui séparent les yeux du bord antérieur du pronotum, par la forme du sillon antébasilaire du corselet, par les 2 lignes coxales imprimées sur le premier arceau du ventre, par les tibias simples dans les deux sexes, et par la dent épineuse placée sous le 3e article des tarses antérieurs du ♂, cette espèce est extrêmement voisine de notre *M. distinguenda* d'Europe, dont elle pourrait bien n'être qu'une race locale. Cependant les exemplaires que j'ai sous les yeux me paraissent avoir un faciès assez distinct pour mériter d'être séparés ; les yeux sont moins convexes ; le corselet est proportionnellement plus étroit, avec les côtés presque droits, n'offrant vers le milieu qu'un pli anguleux à peine sensible ; l'impression antébasilaire est située un peu plus en avant ; et la coloration ressemble davantage à celle de la *M. fuscipennis*.

Je possède, en outre, dans mes cartons, quelques individus de même provenance, qui ont une affinité manifeste avec cette forme et constituent probablement comme elle des types distincts ; mais il serait prématuré de les décrire avant d'en avoir fait une étude approfondie sur des matériaux plus abondants.

Melanophthalma setigera n. sp.

Fusca, aut fusco-ferruginea, corpore subtus, antennis (clava subinfuscata) pedibusque testaceis ; ovalis, nitidula, convexa, setis pallidis longioribus hirta. Caput ad latera fortiter pauci-punctatum ; oculis prominentibus thoraci fere contiguis ; antennarum articulis omnibus oblongis, tribus ultimis parum incrassatis clavam elongatam formantibus. Pronotum angustum, latitudine fere longius ; lateribus ante medium paulo dilatatis, ibique capite vix latius, rugoso-punctatum, ante basim impressione arcuata transversa obsoleta instructum ; angulis posticis obtusis. Elytra ovata, convexa, prothorace plus quam duplo latiora, fortiter 8-punctato striata, interstitiis convexiusculis, laevibus ; setis longis parum dense seriatim erectis, serie marginali valde longiore. Metasternum sparsim punctatum, 1° ventrali segmento aequale, in medio prope basim foveola oblonga vix notatum. Abdominis segmentum 1m inter coxas posticas subtruncatum, tribus sequentibus gradatim decrescentibus conjunctim aequale ;

5ᵐ 3° et 4° longius, ante apicem transversim subimpressum; 6ᵐ minutum, distinctum. — Long., 1,2 mill.

Nouvelle-Calédonie : Mont Kogui, sous les feuilles d'une fougère, vers 200 m. d'alt.; novembre (*Savés*).

Cette espèce et les deux suivantes font partie de la collection de mon honorable collègue et ami, M. Fauvel, qui a bien voulu me les communiquer.

La vestiture singulière du corps et surtout des élytres est tellement caractéristique qu'elle suffirait, à elle seule, pour faire reconnaître cet insecte parmi tous ses congénères. Aussi n'ai-je pas hésité à le décrire, bien que je n'aie eu à ma disposition qu'un exemplaire très-probablement femelle. Il appartient au genre *Melanophthalma* Motsch., dont M. Reitter a donné une formule plus précise et désormais acceptable. — Si, comme je le suppose par analogie, le ♂ a les tibias antérieurs armés d'une dent épineuse à leur tranche interne, il devra faire partie du groupe auquel appartient la *M. gibbosa*. Il possède, en effet, avec celle-ci de nombreuses et importantes affinités morphologiques, par exemple : un premier segment ventral dépourvu de lignes gravées et subtronqué antérieurement entre les hanches, un corselet beaucoup plus étroit que les élytres et offrant au devant de la base une simple impression transversale arquée, des yeux presque contigus au bord antérieur du pronotum, etc. Mais il s'en distingue aisément par la longueur des soies à demi hérissées, assez écartées entre elles, sérialement disposées sur les interstries lisses et convexiuscules des étuis (la série marginale est composée de 8 ou 9 poils environ deux fois plus longs que ceux des autres séries); par la ponctuation différente de la tête, du corselet et des élytres ; par la forme de ces dernières qui sont en ovale plus court et plus convexe; par la simple fovéole à peine marquée sur le métasternum, etc.

Melanophthalma antipodum n. sp.

Rufo-ferruginea, antennis pedibusque dilutioribus, elytris (praeter callum humeralem et apicem) fuscis ; ovalis, nitidula, convexa ; pube pallida brevi parum densa, depressa, pilis aliquot multo longioribus subdepressis permixtis instructa. Caput sat fortiter aequaliter punctatum ; oculis prominentibus thoraci fere contiguis ; antennarum articulis omnibus oblongis, tribus ultimis concoloribus clavam formantibus, 11° singulis praecedentibus crassiore et longiore. Pronotum transversum, angustum, capite vix latius, lateribus leviter rotundatis, in medio vix dilatatis ; crebre fortiter punctatum, impressione lata, transversa, versus latera profundiore signatum; angulis posticis obtusis. Elytra ovata, convexa, (callo humerali valde

prominulo), prothorace duplo latiora, grosse 8-striatopunctata, interstitiis haud minus fortiter seriatim punctatis. Metasternum 1° segmento ventrali aequale, parum dense punctatum, in medio basali breviter vix impressum. Abdominis segmentum 1^m inter coxas posticas subtruncatum, tribus sequentibus gradatim decrescentibus conjunctim aequale ; 5^m 3° et 4° simul sumptis fere longius ; 6^m minutum, sub pube distinctum. — Long., fere 1,2 mill.

Nouvelle-Calédonie : Tonghoué, novembre (*Deplanche*).

Cet insecte est du même groupe que le précédent, dont il est facile de le distinguer par sa coloration, par sa pubescence générale courte et couchée, entremêlée seulement de quelques poils beaucoup plus longs, par la ponctuation céphalique également répandue sur toute la largeur du front, par la forme du corselet et son impression transversale très-large et marquée plus profondément sur les côtés, enfin par la sculpture très-différente des élytres dont les interstries sont aussi fortement ponctués que les stries, et qui offrent un calus huméral très-saillant. — Plusieurs de ces caractères, et notamment la pubescence et la sculpture des étuis, auxquels on peut ajouter l'absence de sillon métasternal, ne permettent point de la confondre avec la *M. gibbosa*. J'ignore si le ♂ possède l'armature ordinaire des tibias antérieurs.

Melanophthalma Fauveli n. sp.

Rufo-ferruginea, antennis (clava infuscata) pedibusque dilutioribus, capite ac prothorace plus minusve fuscis ; oblonga, nitidula, convexa, pube pallida duplici seriatim ornata, (pilis brevioribus subdepressis, longioribus vero plus minusve erectis). Caput minus fortiter aequaliter punctatum ; oculis prominentibus, thoraci contiguis ; antennarum articulis omnibus oblongis, tribus ultimis clavam formantibus, 11° singulis praecedentibus crassiore et longiore. Pronotum transversum, angustum, capite vix latius, lateribus subangulatim versus medium paulo dilatatis ; fortiter rugoso-punctatum, impressione transversa lata, versus latera profundiore, signatum, in disco longitudinaliter fere sulcatum aut quasi bifoveolatum ; angulis posticis obtusis. Elytra oblongo-ovata, convexiuscula (callo humerali valde prominulo), prothorace evidenter latiora, minus fortiter striatopunctata, transversim rugulosa, intervallorum punctis haud minoribus. Metasternum 1° segmento ventrali aequale, parum dense punctatum, in medio basali breviter vix impressum. Abdominis segmentum 1^m inter coxas posticas truncatum, tribus sequentibus gradatim decrescentibus conjunctim aequale ; 5^m 3° et 4° simul sumptis aequale ; 6^m minutum, sub pube distinctum. — Long., 1-1,2 mill.

Nouvelle-Calédonie : Mont Kogui, sous les feuilles d'une fougère, vers 200 m. d'altitude, novembre (*Savés*).

J'ai cru devoir donner à cette espèce le nom de l'entomologiste, auquel la faune des Coléoptères de la Nouvelle-Calédonie devra d'être connue dans son ensemble.

Quoique très-voisine de la *M. gibbosa*, elle s'en distingue essentiellement par sa pubescence double, évidemment plus longue et moins couchée, même dans les séries courtes, par la forme des impressions prothoraciques et par le métasternum à peine déprimé au milieu de sa base. Je n'ai pu constater si elle présente les caractères habituels aux ♂ de ce groupe, les exemplaires que j'ai eus sous les yeux étant privés de pattes antérieures. — On ne la confondra point avec la *M. antipodum :* le système de coloration présente une tendance opposée ; tandis que chez celle-ci le corselet est clair et les élytres rembrunies, ici au contraire la partie antérieure du corps se rembrunit et les étuis sont ferrugineux ; en outre, la sculpture du pronotum est un peu différente, principalement par la présence d'un sillon longitudinal médian plus ou moins accusé sur le disque ; les élytres sont moins fortement ponctuées, ruguleuses transversalement, en ovale un peu plus allongé, moins élargies relativement au corselet, etc.

Extrait de la Revue d'Entomologie, année 1885.

Caen, Typ. F. Le Blanc-Hardel.

la mensuration et le dessin proportionnel de ces petits insectes. Il suffit de remplacer l'oculaire ordinaire du microscope *monoculaire* par un oculaire micrométrique. On peut ainsi évaluer mathématiquement la taille totale d'un insecte et des différentes parties de son corps. On peut aussi, pour le dessiner, avoir un oculaire micrométrique quadrillé, et, en dessinant sur du papier quadrillé à une échelle connue, on a un dessin proportionnel et d'une rigoureuse exactitude.

Tout cela peut sembler à première vue difficile à exécuter, mais avec un peu d'habitude rien n'est plus simple.

Les insectes sont à l'abri de tout danger ; on peut les examiner quand on veut et comme on veut. A côté de l'insecte entier on a les préparations de ses différents organes, dont l'examen même rapide, au microscope, ne laisse aucun doute dans l'esprit.

Enfin, comme l'a très judicieusement dit le Dr Robin, on peut travailler dix heures par jour au microscope sans être plus fatigué que si on avait consacré le même laps de temps à un travail intellectuel quelconque.

LATHRIDIENS NOUVEAUX OU PEU CONNUS

Par le R. P. Fr. MARIE-JOSEPH BELON.

Malgré les inconvénients qui résultent souvent de la publication de descriptions isolées, — inconvénients que je n'hésite pas à reconnaître, — il faut convenir néanmoins qu'une abstention complète serait tout aussi fâcheuse. A quoi servirait, en effet, d'accumuler dans ses cartons les formes inédites, sous prétexte de les réserver à l'examen d'un futur monographe, qui n'en soupçonnera peut-être même pas l'existence ? Cette pensée m'a déterminé à rédiger un nouveau mémoire, analogue à ceux que j'ai fait paraître précédemment soit dans la *Revue*, soit dans les *Annales de la Société entomologique de Belgique*. Comme eux, il comprend des matériaux pour servir à l'étude des Lathridiens : j'y ai rassemblé, avec des observations synonymiques et quelques notes géographiques, des renseignements plus précis sur les caractères distinctifs de certaines espèces encore peu connues, et les descriptions de plusieurs types intéressants qui m'ont été obligeamment communiqués, ou que j'ai découverts enfouis parmi les insectes de ce groupe ayant appartenu jadis à feu Chevrolat et faisant aujourd'hui partie de ma collection.

Afin d'atténuer autant que possible les inconvénients auxquels je faisais allusion tout à l'heure, je n'ai pas voulu me borner à une

simple phrase diagnostique, qui, même lorsqu'elle est formulée avec soin, est sujette à laisser un peu de vague dans l'esprit du lecteur; mai j'ai tenu à signaler expressément la plupart des caractères importants au point de vue de l'affinité ou de la différentiation des espèces. et à faire ressortir par quelques indications comparatives les détails de structure qui rapprochent ou éloignent les formes nouvelles de leurs congénères déjà classées. Puissé-je ainsi contribuer pour ma faible part à l'avancement de la science entomologique et obtenir l'approbation de mes collègues.

Colovocera punctata Mærkel, *Germ. Zeits.*, V, p. 255, nº 247.

Après avoir longtemps hésité sur la valeur spécifique de la forme décrite par Mærkel, que je considérais primitivement (*Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1881, p. 38) comme dépourvue de caractères constants et assez précis pour permettre de la séparer de la *C. formicaria*, je dois aujourd'hui reconnaître mon erreur, grâce une bienveillante communication de M. Charles Brisout de Barneville. En examinant avec sa perspicacité habituelle la page inférieure du corps chez des *Colovocera* qu'il avait récoltées en Algérie, notre savant collègue remarqua plusieurs différences plastiques, inaperçues ou non mentionnées jusqu'alors par les descripteurs. Parmi les intéressants détails de structure qu'il a signalés à mon attention, il en est un surtout que j'ai soigneusement contrôlé sur un certain nombre d'échantillons de provenances diverses : c'est la présence d'une ligne fémorale, ayant avec celle des *Scymnus* une frappante analogie. Ici (*C. punctata*), elle est située sur le métasternum en arrière de la cavité coxale intermédiaire et forme un arc qui s'éloigne assez notablement de la hanche, tandis que, chez la *C. formicaria*, elle limite pour ainsi dire la cavité cotyloïde et lui est presque contiguë. A l'aide de ce caractère très net et facile à saisir, on peut sans la moindre hésitation rapporter à l'une ou à l'autre forme les échantillons qu'il s'agit de déterminer.

Il resterait maintenant à savoir si les *C. attae* Kr. et *formiceticola* Rosh., qui ont été réunies comme synonymes à la *C. formicaria*, ont ou n'ont pas la ligne fémorale du métasternum conformée de la même manière. L'insuffisance des matériaux dont je dispose ne me permet pas de trancher cette question; mais je suis amené à la soulever, parce que, chez deux exemplaires qui m'ont été envoyés d'Espagne sous le nom de *formiceticola*, j'ai rencontré tout à la fois un corselet identiquement construit comme celui de *formicaria* et une ligne fémorale de configuration semblable à

celle de *punctata* (1). — Quant à la *C. attae* décrite de Grèce, je serais tenté d'y rapporter trois exemplaires de ma collection : l'un de Grèce également, et les deux autres d'Asie (Tarsous et Ephèse). Or ces trois individus, outre les lignes métasternales courbées en U qui caractérisent la *C. punctata*, en présentent de pareilles sur le premier arceau du ventre en arrière des hanches postérieures. Il importerait de constater si les types du Dr Kraatz sont réellement ornés de la sorte ; auquel cas leur distinction spécifique devrait être maintenue, et le genre *Colovocera* réclamerait une révision établie sur cette nouvelle base.

Merophysia Madoni Belon, *Rev. d'Ent.*, 1885, p. 241.

Le petit groupe de *Merophysia* chez lesquelles le second article des antennes surpasse la longueur du troisième, se compose actuellement de trois espèces affines : *orientalis*, *carmelitana* et *Madoni*. Rien de plus aisé que la séparation de leurs ♂ respectifs : celui de l'*orientalis*, outre les articles allongés de son funicule antennaire, présente sur le cinquième segment ventral un caractère inobservé jusqu'ici, je veux dire une excavation fovéiforme (2) large et presque toujours profonde, qui occupe à peu près toute la longueur médiane de l'arceau ; celui de la *carmelitana* au contraire ne possède, en cet endroit, qu'une dépression ou fossette plus ou moins superficielle et réduite environ au tiers apical, ou tout au plus à la moitié de la longueur ; il en est de même chez celui de la *Madoni*, mais ici les articles du funicule antennaire sont oblongs, au lieu d'être carrés.

Quand j'ai décrit cette dernière espèce, recueillie par M. Paul Madon dans l'île de Chypre, je n'avais sous les yeux que des échantillons appartenant au sexe ♂. Depuis lors, j'ai reçu en communication un certain nombre de ♀, et j'ai remarqué que les articles de leur funicule antennaire sont proportionnellement un peu plus courts, et que, sans être absolument identiques à ceux de la *carmelitana*, ils s'en rapprochent néanmoins assez pour rendre la détermination douteuse.

(1) La ligne postcoxale, qui s'éloigne arcuément de la cavité cotyloïde autant que celle de *punctata*, me paraît néanmoins rester ouverte en dehors et s'effacer à quelque distance des épisternums, au lieu de former un U complet. Mais peut-être cela tient-il au mauvais état des échantillons anciennement collés.

(2) Lorsqu'on l'examine sous un fort grossissement, l'insecte étant un peu incliné d'arrière en avant, on croit apercevoir vers le milieu de cette fossette une sorte d'élévation ou de pli transversal, qui est causé sans doute par le jeu de la lumière sur les bords de la cavité, mais qui n'existe pas réellement ; car il devient invisible dès qu'on change la position et qu'on loupe d'avant en arrière ou simplement par côté.

Mon attention une fois éveillée sur ce point, l'examen plus rigoureux de l'*orientalis* m'a conduit à un résultat semblable Quelques-uns des exemplaires contrôlés ont été recueillis à Tarsous (Caramanie) par M. Peyron, et font aujourd'hui partie de ma collection, grâce à la générosité de M. de Saulcy qui a bien voulu m'abandonner ses types; d'autres, plus nombreux, proviennent des chasses de M. Paul Madon en diverses localités de la Palestine, et principalement à Hasbeya (montagnes d'Hermon). Dès lors, il devient nécessaire d'employer, pour la rédaction du tableau dichotomique, d'autres caractères communs aux deux sexes et, s'il se peut, de nature à faire disparaître toute hésitation.

Après maintes investigations dans le but d'atteindre ce résultat, j'ai cru que la conformation et la sculpture du pronotum fourniraient un moyen suffisamment pratique de reconnaître, indépendamment des marques sexuelles secondaires, à laquelle des trois formes doit être attribué un échantillon quelconque. — Voici donc, en résumé, les principales différences qui peuvent servir à la détermination du groupe actuel :

A. Dépression transversale antébasilaire du corselet également étroite sur tout son parcours, la partie postérieure du disque y aboutissant par une convexité régulière même dans son milieu.
  a. Bords latéraux du corselet peu dilatés antérieurement et subsinués vers la base; marge basilaire plus ou moins distinctement échancrée au devant des épaules, ce qui rend les angles postérieurs aigus, acuminés et presque saillants en arrière; surface très finement ponctuée, une ou deux séries transversales de points à peine plus marqués sur la dépression basilaire.
  (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1864, p. 422). . . . . *orientalis* Saulcy.
  b. Bords latéraux du corselet un peu plus fortement dilatés au quart antérieur, se rétrécissant en ligne droite vers la base; celle-ci tronquée droit (1), avec les angles postérieurs droits ou émoussés: surface moins finement ponctuée, les points devenant plus marqués et allongés en strioles sur la dépression basilaire.
  (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1864, p. 423). . *carmelitana* Saulcy.

B. Dépression transversale antébasilaire du corselet plus étendue antérieurement sur le tiers médian, de sorte que la partie postérieure du disque en cet endroit est déclive, au lieu d'être régulièrement convexe; bords latéraux assez fortement dilatés-arrondis antérieurement; marge basilaire tronquée, avec les angles droits,

(1) La var. *minor* Baudi. (*Berl. E. Zeits.*, 1870, p. 59) ne saurait en être distinguée que par une taille à peine inférieure et par la marge basilaire du pronotum très légèrement sinuée au devant des épaules.

non saillants; surface à ponctuation mieux marquée, les points devenant gros, assez serrés, et presque confluents tout le long du bord postérieur.
(*Rev. d'Ent.*, 1885, p. 241). . . . . *Madoni* Belon.

Blumenus (1) n. gen.

Corpus ut in gen. *Holoparamecus*. Antennæ 10-articulatæ, lateraliter insertæ; articulis duobus basalibus longioribus, obconicis, parum incrassatis ; 3-9 brevibus, fere æqualibus, transversis ; ultimo abrupte majore, clavam efformante, apice truncato. Oculi distincti. Frons striola arcuata inter antennas signata. Pronotum vix cordiforme, lateraliter marginatum, ante basin insculptum. Scutellum transversum. Elytra apice conjunctim rotundata, pygidium obtegentia ; stria suturali perspicua. Prosternum inter coxas tenue, postice productum. Mesosternum breve, paulo latius. Metasternum longius, inter coxas medias arcuatim productum, inter posticas vero truncatum. Femora, præsertim quatuor postica, basi tenuia, apicem versus clavata. Tibiæ sublineares, pubescentes. Tarsi 3-articulati, pilosi, duobus prioribus articulis brevibus, subæqualibus, tertio præcedentibus longiore. Abdomen quinque segmentis compositum: primo longiore ; 2°, 3° et 4° brevibus, subæqualibus ; 5° præcedente parum longiore.

La forme générale du corps rappelle tellement celle des *Holoparamecus*, qu'on croit au premier abord avoir affaire à l'un de ces derniers. Mais un examen plus attentif dévoile un type différent, destiné à servir d'anneau entre eux et les *Merophysia*. Telle est en effet la place systématique qu'il convient d'assigner à ce nouveau genre. Comme ses deux voisins, il possède des yeux distincts, l'insertion des antennes sous une fine marge latérale de la tête, la striole arquée qui sépare l'épistome du front, le corselet subcordiforme, l'écusson transverse, les élytres plus ou moins ovales ou elliptiques, les cuisses grêles à la base puis nettement claviformes, etc. Il s'éloigne des *Merophysia* principalement par le nombre des articles antennaires, par le dessin de la base prothoracique, et par la présence d'une strie juxta-suturale aux élytres. Ces trois caractères le rapprochent davantage des *Holoparamecus*, parmi lesquels toutefois

(1) Afin d'éviter aux amateurs d'étymologies savantes le souci d'une recherche inutile, je déclare que cette appellation n'est empruntée ni au grec, ni au sanscrit. La composition en est tout arbitraire : aux deux premières syllabes d'un nom de provenance, j'ai simplement ajouté une terminaison latine. Si les puristes y trouvent à redire, il ne leur en coûtera pas beaucoup de modifier une fois de plus la nomenclature, ou même de la changer à leur gré.

il est impossible de le ranger, puisque la massue de ses antennes est constituée par un seul article à dilatation brusque dès la base et tronqué au sommet. On ne saurait non plus le confondre avec les *Hyplathrinus*; malgré leur affinité évidente, ceux-ci sont faciles à distinguer par leur massue antennaire triarticulée, par l'absence de strie frontale, par le pronotum dépourvu de sculpture basilaire, par la terminaison de leurs élytres séparément arrondies et ne recouvrant pas le pygidium, etc.

Blumenus villiger n. sp.

Oblongo-ovalis, subconvexus, nitidulus, rufo-testaceus, pilis albidis valde longis erectis sparsim hirtus. Pronotum transversum, subcordatum, haud punctatum, antice leviter rotundato-dilatatum, angulis posticis fere rectis, ante basin depressum ibique lineis duabus transversis sulco longitudinali utrinque conjunctis signatum. Coleoptera oblongo-ovalia, sparsim vix punctata, stria suturali impressa. — Long., circiter 1 mill.

Cet insecte, qui fait partie de ma collection, m'a été cédé par M. Reitter comme provenant de Blumenau (Brésil). Il est surtout remarquable par la longue villosité dont les élytres sont éparsement hérissées. La sculpture prébasilaire du corselet mérite d'être décrite plus en détail que je ne l'ai fait dans la diagnose latine ci-dessus. Analogue à celle des *Holoparamecus Kunzei* et *singularis*, elle se compose principalement de deux lignes transversales (l'antérieure située à peu près au quart de la longueur prothoracique, plus fortement marquée que la postérieure qui est tout à fait marginale), réunies de chaque côté par un sillon longitudinal partant de la base même, s'écartant graduellement quoique faiblement du bord latéral, et dépassant environ de la moitié de sa longueur la première ligne transversale, puis oblitéré vers la moitié du disque; l'espace trapézoïde, compris entre ces lignes principales, est abaissé par rapport à la convexité de la partie antérieure du corselet, mais se relève faiblement vers l'arrière; au devant de l'écusson, et faisant face à la strie juxtasuturale des élytres, on aperçoit deux lignes longitudinales assez faiblement gravées, distantes, presque parallèles, de sorte que la surface trapézoïde se trouve en réalité comprendre deux tétragones transverses, séparés par une petite plaque plus longue que large; à partir du sillon antérieur qu'elles dépassent, ces deux lignes médianes, à peine distinctes avec une loupe ordinaire, convergent entre elles et se prolongent en une seule presque jusqu'au sommet du pronotum.

Holoparamecus (Calyptobium) tuberculum Motsch., *Bull. Mosc.*, 1867, I, p. 102.

Autant que j'en puis juger d'après un échantillon égyptien, offert par l'auteur à feu Chevrolat et faisant aujourd'hui partie de ma collection, il n'existe pas de différence appréciable qui autorise une séparation spécifique. Les termes de la diagnose, tout exagérés qu'ils soient par Motschulsky pour différencier son insecte du *caularum* Aubé, ne s'opposent pas davantage à ce qu'il soit réuni à ce dernier à titre de simple synonyme. L'examen de séries nombreuses du *caularum*, provenant des pays les plus divers (Europe, Afrique et Asie), montre en effet tous les passages entre les fovéoles du corselet séparées ou confluentes, et tous les degrés de saillie tuberculeuse au-devant de l'écusson. Quant aux proportions relatives des articles du funicule antennaire, elles sont réellement insaisissables, et le changement de position sous la lentille du microscope suffit à en modifier la perception et à les rendre illusoires.

Metophthalmus zanzibaricus n. sp.

Ovalis, convexus, pallide rufo-ferrugineus, antennis pedibusque dilutioribus, per loca cretaceo-albido obtectus. Caput (haud computatis oculis valde convexis) thorace fere duplo angustius; margo capitis anterior arcuatus; carinæ frontales fere obsoletæ; antennæ 10-articulatæ, funiculi articulis elongatis, 9° evidenter latiore obconico, 10° ovali duplo longiore ac latiore quam præcedens. Prothorax coleopteris angustior, valde transversus, antice quam basi latior, dimidio saltem laterum antico dilatato-rotundato, angulis posticis rectis aut subobtusis; lateribus crenatus, in disco inæqualis, foveis plus minusve profundis excavatus, in medio ornatus post marginem anticum duobus tuberculis distantibus ac valde prominentibus, et versus marginem basalem aliis duobus tuberculis minoribus approximatis minusque prominulis. Elytra obovata, lateribus crenatis præsertim in dimidio antico; 8-striatopunctata; sutura, interstitiisque alternis carinato-elevatis, costa humerali magis prominula in tertia parte anteriore ac postea statim minus elevata; humeris haud depressis, obtusangulis. — Long. circiter 1 mill.

Cet insecte provient de Zanzibar, où il a été capturé par mon cousin Achille Raffray, en fauchant des prés humides le soir.

L'allongement des articles du funicule antennaire, la conformation particulière du corselet, et la sculpture des élytres, dont les

carènes sont notablement plus fortes et autrement bosselées que celles des types décrits jusqu'ici, me paraissent justifier l'établissement d'une espèce nouvelle, facile à distinguer de ses congénères.

Dasycerus sulcatus Brongn., *Bull. Soc. Philom.*, II, p. 115, pl. VII, fig. 5.

Dans le *Bulletin de la Société entomologique de France* (séance du 14 octobre 1885, p. CLXXIV), M. Bedel a signalé la présence de cette espèce dans la forêt de l'Edough (Algérie) (1). C'est une découverte fort intéressante au point de vue de l'extension géographique : on ne connaissait en effet au *D. sulcatus* que des provenances européennes (France, Suisse, Autriche et Italie).

Lathridius lardarius Degeer, *Mém. Ins.*, V, p. 45, pl. 2, fig. 25-31.

Parmi les *Lathridius* de l'ancienne collection Chevrolat, j'ai rencontré une variété de coloration assez singulière pour mériter d'être mentionnée. Au lieu d'être uniformément d'un roux-testacé plus ou moins clair comme tous les échantillons qui ont passé en nombre sous mes yeux, un exemplaire, recueilli à Metz, offre la base des élytres et leur voussure noirâtres, ainsi que le deuxième article de la massue des antennes. Mais, malgré la physionomie spéciale résultant de cette distribution inusitée des couleurs, aucun caractère vraiment essentiel ne permet de le séparer du type.

? **Lathridius (Coninomus) sculptilis** Leconte, *Proc. Ac. Sc. Phil.*, April 1855, p. 303.

Simillimus *L. constricto*; differt statura paulo minore (1,2-1, 3 mill.), colore pallide testaceo, antennarum clava triarticulata, temporibus postice subconvergentibus, impressione coleopterorum anteapicali evidentiore.

Habitat : Adelaïde (Australie). — Cinq exemplaires de cette provenance m'ont été généreusement donnés par M. Coutures, de Bordeaux.

Ne connaissant pas en nature l'insecte des États-Unis (Illinois), qui a servi de type au Dr Leconte, et la description ne mentionnant

(1) Dans cette même localité, un exemplaire de la *Revelieria Genei* a été capturé par M. Grilat, de Lyon.

ni le nombre des articles de la massue antennaire, ni les détails différentiels que je viens de signaler, ce n'est pas sans hésitation que je rapporte au *L. sculptilis* les échantillons australiens actuellement sous mes yeux. La diagnose de l'auteur américain me paraît s'y appliquer d'une façon satisfaisante : j'y retrouve même des vestiges assez prononcés de la carinule prothoracique supplémentaire, sur l'existence de laquelle le Dr Leconte insiste particulièrement. — Si toutefois mon interprétation est erronée, je propose de donner à l'espèce australienne le nom de *L. australicus.*

Elle devra être rangée dans le sous-genre *Coninomus*, à côté de notre *constrictus* d'Europe, auquel du reste elle ressemble beaucoup par sa forme générale, par les interstries alternes de ses élytres relevés en côtes plus ou moins nettes, par sa lame prosternale très étroite à peine distincte, par les fossettes postcoxales du métasternum, et par la forte dépression fovéiforme située sur le premier arceau ventral entre les hanches postérieures. Mais on la distinguera aisément de sa congénère par sa taille évidemment moindre, par sa coloration uniformément d'un testacé pâle, par la structure de ses antennes, dont les articles 6-8 sont plutôt allongés que transverses et la massue est nettement triarticulée, par ses tempes se retrécissant en arrière (au lieu d'être parallèles ou même renflées comme chez le *constrictus*), et par la dépression mieux marquée qui longe la suture des étuis près de leur voussure antéapicale.

Enicmus brasiliensis Mannerh., *Germ. Zeits.*, V, p. 91, nº 29.

La réunion synonymique des *E. rugipennis* et *planatus* au *rugosus* aurait pu faire supposer que le *brasiliensis*, décrit par Mannerheim comme une forme intermédiaire, appartenait à la même espèce et constituait seulement une race locale. Il n'en est rien cependant, ainsi que me l'a démontré l'étude minutieuse d'un individu brésilien de ma collection. Par son prosternum caréniforme entre les hanches antérieures, il se range manifestement parmi les *Enicmus* vrais; par la structure des antennes et la position des yeux, aussi bien que par les caractères de la page inférieure du corps à peu près identiques à ceux du *rugosus*, il doit être placé dans le voisinage immédiat de notre espèce européenne. Mais, à sa couleur moins foncée qui le fait distinguer au premier coup d'œil, vient s'ajouter la configuration essentiellement différente du pronotum, par laquelle il se rapproche davantage du *transversus* ou du *dubius*, sans avoir néanmoins avec ceux-ci une affinité aussi étroite qu'avec le *rugosus*. La séparation spécifique du type américain doit donc être maintenue.

Enicmus foveatus Belon, *Rev. d'Ent.*, Caen, 1884, p. 251.

Un exemplaire d'Auckland (Nouvelle-Zélande), que je dois à la générosité de M. Coutures, diffère très légèrement du type par sa coloration plutôt brunâtre que noire, et par la fossette antébasilaire du pronotum, qui n'est pas aussi nettement obtrapéziforme, bien qu'elle soit large et profonde dans son milieu. Mais tous les autres détails de la description concordent si manifestement, que la détermination ne saurait être douteuse.

Cartodere bicostata Reitt., *Verhandl. Zool.-bot. Ges. Wien.*, 1877, p. 183.

Il faut désormais inscrire cette jolie espèce au catalogue de la faune européenne. Elle a été en effet capturée en Portugal, au témoignage de M. Charles Brisout de Barneville, qui m'a obligeamment communiqué un exemplaire de cette provenance. Sauf la teinte générale qui est un peu moins claire, l'individu portugais examiné en dessus ne diffère aucunement des types (mexicain et algérien) avec lesquels je l'ai comparé. N'ayant pas voulu décoller le précieux insecte dans la crainte de l'endommager, je ne puis affirmer *de visu* la conformité de la page inférieure du corps ; toutefois une note manuscrite attachée à l'épingle m'indiquait suffisamment que la structure métasternale est identique à celle que j'ai décrite chez la *C. Godarti* (*Ann. Soc. Linn. Lyon,* 1881, p. 147), et ma détermination ne saurait laisser de place au moindre doute.

La *C. bicostata* est également représentée dans mes cartons par deux individus recueillis à Caracas (Venezuela), qui portaient dans l'ancienne collection Chevrolat le nom inédit de *Lathridius macilentus* Chevr. En constatant le fait d'une diffusion géographique ainsi distribuée, — Mexique et Venezuela d'une part, Algérie et Portugal d'autre part, — il est permis de soupçonner que des découvertes ultérieures nous révèleront d'autres habitats.

Il ne serait pas impossible non plus que l'espèce, décrite deux fois par M. Reitter et par moi, fût la même que celle publiée antérieurement (*Soc. Ent. Lond.*, 1871, p. 253), par Wollaston sous le nom de *Lathridius Watsoni*; mais je ne voudrais pas l'affirmer avec une entière certitude d'après la description seule, qui ne me paraît pas assez complète. Si quelqu'un de nos collègues possède l'insecte de Madère, je lui serais fort reconnaissant de vouloir bien me communiquer ses échantillons ; cela me fournirait le moyen de constater la présence ou l'absence de caractères différentiels et de trancher sûrement la question de synonymie que je viens de soulever.

Cartodere unicostata n. sp.

Elongata, angusta, convexiuscula, glabra, rufo-testacea. Caput elongatum, subrectangulum, rugulosum, vix longitudinaliter sulcatum, albido-cretaceo quandoque obtectum, post oculos fere in collum productum, temporibus distinctis ; oculi paulo majores, valde prominuli, a pronoto distantes; antennarum articuli elongati, subobconici, clava triarticulata parum dilatata, articulis 9° et 11° longioribus, subæqualibus, penultimo autem singulis breviore. Thorax oblongus, subcordatus, antice vix latior quam caput, coleopteris plus quam duplo angustior, lateribus tenuiter marginato-reflexis, disco ruguloso, inæquali, antice utrinque plus minusve depresso, interdum albido-cretaceo obtecto ; ante basin constrictus, ibique transversim fortiter impressus ; angulis posticis obtusis, fere dentiformibus. Elytra oblongo-elliptica, fortissime 8-punctatostriata, sutura subcostiformi, interstitio 6° usque ad declivitatem apicalem acute carinato. Metasternum mesosterno longius, ante coxas posticas profunde transversim sulcatum. — Long., 1, 3-1, 5 mill.

L'insecte habite le Mexique : j'en possède deux exemplaires capturés à Cordova, et deux autres provenant de Teapa.

Parmi les *Cartodere* dont le corselet est plus étroit que les étuis, il est remarquable par ses élytres ornées d'une seule côte et par ses tempes prolongées sans être parallèles. Parfois la tête et le prothorax sont plus ou moins recouverts de l'enduit crétacé qui existe ordinairement chez les *Metophthalmus*. Sa place systématique est auprès de la *C. elongata*, dont il se distingue immédiatement par la présence de huit séries de points sur les élytres; il est en outre plus convexe, et muni d'une côte humérale caréniforme qui se termine vers la voussure apicale des étuis. Les yeux sont globuleux et très saillants, séparés du corselet par l'allongement de la tête, qui forme en se retrécissant comme une sorte de cou. Le corselet, inégal sur le disque, est étranglé après le milieu avec une forte impression transversale à peu près de la même façon que les espèces typiques du sous-genre *Coninomus*. Le sillon transverse du métasternum est vraisemblablement, ainsi que la sculpture similaire de l'*elongata*, un caractère spécifique plutôt que sexuel.

Obs. Motschulsky a décrit (*Bull. Mosc.*, 1866, III, p. 265), sous le nom d'*Aridius seminiveus*, un insecte de La Havane, qui doit être fort voisin de la *C. unicostata*, puisqu'il le place de même auprès de la *C. elongata*, et fait remarquer que la tête et le corselet sont recouverts d'une masse cryptogamique blanche. Mais la diagnose ne relève pas les caractères importants que j'ai signalés, et la comparaison qui est

faite avec le *Lathridius constrictus* contribue à enlever toute idée d'identification entre l'*unicostata* et la *seminivea*. J'appelle toutefois là-dessus l'attention des entomologistes qui posséderaient un type authentique de Motschulsky, afin de pouvoir rectifier mon erreur s'il y a lieu et restituer à l'espèce le nom qui lui appartiendrait par droit de priorité.

Cartodere Argus Reitt., *Wien. Ent. Zeit.*, 1884, p. 35.

Séparée à bon droit de la *C. filiformis*, dont elle est très facile à distinguer par ses yeux relativement assez gros et convexes, dépourvus de tempes et presque contigus au bord antérieur du corselet, et par son impression trifovéolée au devant de la base prothoracique, la *C Argus* n'est pas étrangère à notre pays. J'en ai déjà signalé ailleurs (*Soc. Ent. Belg.*, 1884, *Bull.*, p. CXCIII) deux provenances françaises, environs de Paris et Marseille. J'ajouterai que mon savant ami, M. Rey, l'a capturée à Menton, et il ne me paraît pas douteux qu'elle soit retrouvée sur d'autres points de notre territoire. Elle existe également en Suisse : car, en vérifiant les insectes de l'ancienne collection Chevrolat, j'en ai reconnu deux échantillons, dont l'étiquette de localité indique Genève.

Cartodere filum Aubé, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1854, p. 334, nº 44.

Après avoir fait ressortir le caractère très remarquable, quoique non mentionné par les auteurs, de la présence de sillons longitudinaux sur le premier arceau ventral, j'exprimais avec quelque hésitation (*Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1881, p. 164) l'opinion qu'il n'était pas l'apanage d'un seul sexe. Aujourd'hui j'ai le droit d'être plus affirmatif : car j'ai examiné neuf échantillons d'Algérie, recueillis ensemble dans une grosse galle truffée du chêne; tous, ♂ et ♀, portent la même dépression longitudinale sulciforme.

Corticaria sylvicola Ch. Bris., *Mat. Cat. Grenier*, 1863, p. 72, nº 91.

Lorsque j'étudiai le type unique que l'auteur avait eu l'obligeance de me communiquer, je constatai que le cinquième arceau du ventre était creusé d'une petite fossette médiane, et, croyant apercevoir au milieu de la pubescence un 6e petit segment supplémentaire, je m'empressai de conclure par analogie que j'avais sous les yeux un échantillon appartenant au sexe mâle. C'est dans cette persuasion que je rédigeai mon tableau des *Corticaria* de France et la descrip-

tion de l'espèce actuelle (*Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1884). Je suis heureux aujourd'hui de corriger mon erreur, en indiquant les véritables caractères sexuels, que j'ai pu reconnaître avec certitude sur une petite série d'exemplaires capturés par notre zélé collègue, M. le capitaine Xambeu. L'exploration très soigneuse de diverses localités autour de Prades (Pyrénées-Orientales), durant la saison d'hiver (de décembre à mars), a amené une découverte si ardemment désirée. A cette époque de l'année, tous ces insectes étaient blottis sous des pierres : est-ce là leur habitat normal, ou bien n'est-ce pas plutôt un refuge provisoire? Des recherchss ultérieures sont nécessaires pour résoudre la question.

La diagnose spécifique n'a pas besoin d'être modifiée ; mais, après avoir ajouté que la taille oscille entre 1,7 et 2 mill., j'établis ainsi qu'il suit les différences propres à chacun des sexes :

♂. Prothorax d'ordinaire un peu moins large proportionnellement que celui de la ♀. Tibias antérieurs légèrement sinués avant le sommet. Premier article des tarses antérieurs un peu dilaté et pourvu de quelques longs poils. Cinquième arceau ventral creusé d'une profonde fossette en ovale transverse, qui en occupe tout le milieu longitudinal. Un petit arceau ventral supplémentaire à peine distinct sous la pubescence.

♀. Prothorax plus large, égalant presque la largeur des élytres à la base. Tibias antérieurs droits. Premier article des tarses antérieurs simple. Cinquième segment ventral plus allongé, marqué d'une fovéole médiane plus ou moins superficielle.

Corticaria longicornis Herbst, *Kæf.*, V, p. 4, nº 1, pl. 44, fig. 1 a. A.

Dans la deuxième partie de mon travail sur les Lathridiens de France (*Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1884, p. 54), j'ai cru devoir considérer comme un simple synonyme de l'*impressa* Ol. cette forme septentrionale que Mannerheim et Thomson ont maintenue, à l'exemple de Herbst et de Gyllenhal. Si je me suis trompé, on m'accordera, je l'espère, que je l'ai fait en bonne compagnie, puisque deux éminents spécialistes, MM. Reitter et Henri Brisout de Barneville, avaient déjà adopté la même réunion, le premier dans sa Révision des *Lathrididæ* (*Stett. Ent. Zeit.*, 1875), et le second dans sa Monographie des *Corticaria* (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1881). Quoiqu'il en soit, je dois à la vérité de reconnaître que ma conviction primitive a été sérieusement ébranlée par l'examen de trois échantillons, — 2 ♂ et 1 ♀, — recueillis à Helsingfors (Finlande), dont je suis redevable à la générosité de M. le D[r] John Sahlberg. On jugera sans doute que mes matériaux sont insuffisants pour établir d'une façon incontes-

table les droits de la *C. longicornis* à une séparation spécifique. Je le veux bien, et pourtant je ne laisserai pas de tenter une revendication qui me paraît légitime, dans l'espoir que les entomologistes du Nord, en possession de matériaux plus nombreux, contrôleront mes observations et décideront de leur valeur. Voici donc les points principaux sur lesquels je base mon appréciation :

1° Bien que la coloration soit un caractère de minime importance, surtout chez les Lathridiens, il n'en est pas moins vrai qu'il faut en tenir compte parmi les signes distinctifs, lorsqu'elle est constamment et notablement différente. Or, tel est précisément le cas de nos deux formes. Sauf le labre, la base des antennes et les pattes qui sont d'un roux-ferrugineux, la *C. longicornis* est franchement d'un noir brillant, tandis que l'*impressa* Ol. est d'un brun noir, plus ou moins éclairci sur les élytres. J'observe également que la massue antennaire de l'*impressa,* malgré sa teinte légèrement plus foncée, demeure toujours dans les limites du brun ferrugineux ; chez la *longicornis* au contraire, une bonne partie de l'antenne, et surtout la massue, est nettement noire. — Mannerheim mentionne, il est vrai (*Germ. Zeits.*, V, p. 34, n° 22) une variété β : *fusco-ferruginea, antennarum apice oculisque nigrescentibus ;* mais il s'agit là manifestement d'individus immatures, comme on en rencontre dans toutes les espèces, et d'après lesquels il serait anormal de formuler la diagnose de la coloration.

2° Chez nos deux insectes, la forme générale du corps ne présente pas un aspect identique. S'il est assez malaisé d'en exprimer en termes précis les différences caractéristiques, celles-ci sont cependant très saisissables à un coup d'œil exercé. Avec une taille légèrement moindre, l'*impressa* paraît plus ovale dans son ensemble, tandis que la *longicornis*, un peu mieux avantagée sous le rapport de la taille, — *inter majores hujus generis*, comme dit Mannerheim (loc. cit.), — ressemble davantage par son contour cylindrique et allongé à la *cylindrica* (*umbilicata* Beck), près de laquelle l'auteur russe l'a placée.

3° Lorsqu'on examine les stries élytrales de l'*impressa*, on n'a pas de peine à reconnaître qu'elles sont vraiment sulciformes. Mais, sur les étuis de la *longicornis,* les séries ponctuées sont notablement plus fines et ne font pas au regard l'impression de sillons.

4° Enfin, et ce caractère sexuel me paraît avoir une importance considérable pour la séparation des *Corticaria*, le ♂ de *longicornis* est entièrement dépourvu sur le cinquième arceau ventral de la dépression ovale fovéiforme, qui existe dans le même sexe de l'*impressa*. J'ajouterai, en terminant, que le corselet de la ♀ est un peu plus large et moins luisant que celui du ♂.

Melanophthalma signata n. sp.

Ovalis, dilute rufo-ferruginea, nitida, pube depressa brevissima indistincta, convexiuscula; antennarum clava et fascia transversa paulo post medium elytrorum suturam non attingente infuscatis. Caput cum oculis prominulis thorace paulo angustius, sparsim vix punctatum; temporibus distinctis; antennarum articulus nonus subtransversus, præcedente parum latior ; decimus vero et undecimus abrupte dilatati, clavam efformantes. Pronotum transversum aut quadratum, fere læve, nonnisi oculo fortiter armato sparsim punctatum ; lateribus obtusissime versus medium angulatis ibique leviter latioribus; angulis anticis rotundatim obtusis, posticis vero rectis. Elytra thorace multo latiora, seriatim 8-punctata; punctis distantibus, parum profundis, versus apicem evanescentibus ; interstitiis lævibus. Metasternum ad basin longitudinaliter parum profunde sed satis late impressum. Primum abdominis segmentum duabus striis postcoxalibus longitudinaliter ultra medium productis sed apicem non attingentibus signatum. — Long. circiter 1 mill.

Deux exemplaires, capturés dans l'île de Cuba, faisaient partie de l'ancienne collection Chevrolat, où ils avaient été étiquetés, l'un *fasciata* Chevr., et l'autre *bipunctata* Chevr. Je n'ai pu leur conserver l'un de ces noms : le premier. parce qu'il était préoccupé ; le second, parce qu'il ne désigne qu'une simple variété de coloration.

Par ses yeux non contigus au pronotum et par la présence de deux stries postcoxales sur le premier arceau du ventre, ce type appartient manifestement au groupe de la *M. distinguenda*, mais l'insecte est plus court que ne le sont en général ses congénères. Sa coloration spéciale, son aspect luisant et presque lisse, sa pubescence à peine distincte si ce n'est à un fort grossissement, et surtout la conformation de ses antennes, le font aisément reconnaître entre tous ses voisins. — Ce dernier caractère m'a fait penser un instant que j'avais sous les yeux la *Cortilena picta* Lec. (*Prod. Acad. Sc. Phil.*, 1855, p. 303); mais la diagnose, reproduite par Motschulsky dans sa Monographie, ne paraît pas convenir à mes échantillons de Cuba. Ici, en effet, la forme n'est point allongée, les angles antérieurs du pronotum sont seuls arrondis, et le sommet des étuis n'offre pas vestige de rembrunissement. Quoiqu'il en soit, l'examen de cette espèce confirme ce que j'ai dit ailleurs sur la non-valeur du genre *Cortilena* Motsch.

LOS ESTAFILINOS DE BUENOS AIRES

Notes sur l'ouvrage de M. F. Lynch Arribalzaga

Par ALBERT FAUVEL.

Notre zélé collègue, M. Félix Lynch Arribalzaga, a publié en 1884-85 un important travail de près de 400 pages sur les Staphylinides de la République Argentine (1), et si nous avons différé jusqu'ici d'en rendre compte, c'est que nous voulions attendre l'envoi d'une grande partie des espèces décrites, que l'auteur avait eu la gracieuseté de nous promettre.

Aujourd'hui, en possession de ces types, nous nous empressons d'offrir à nos lecteurs le relevé des observations qu'ils nous ont suggérées.

Le nombre total des espèces décrites est de 118, appartenant à 58 genres, et réparties comme suit :

Aleocharini, 25 esp. — *Tachyporini*, 3. — *Staphylinini*, 21. — *Xantholinini*, 11. — *Pæderini*, 36. — *Pinophilini*, 9. — *Stenini*, 3. — *Oxytelini*, 10.

Nous passerons successivement en revue les espèces sur lesquelles nous avons des remarques à faire, en suivant l'ordre adopté par l'auteur, réservant pour une note ultérieure celles que nous n'avons pas encore reçues.

Page 45. *Heterophœna* (nov. gen.) *palliditarsis* Lynch. Ce genre ne diffère pas des *Homalota*, et l'espèce se place auprès de la *testaceipes* Heer.

— 57. *Homalota minuta* Lynch. Est une *Oxypoda* voisine d'*exigua* Er.

— 66. *Camponotus* (nov. gen.) *elegantulus* Lynch. Je n'ai vu aucun type de cette espèce; mais d'après la description, elle semble appartenir au genre *Euthorax* et ne pas différer du *ruficornis* Sol. (*scutellatus* Fairm. Germ.).

— 70. *Aleochara bonariensis* Lynch. Les caractères sexuels sont ceux de la *lata* Grav. (*atra* Sol., du Chili) avec la coloration de la *fuscipes* Grav., et je crois qu'il faut

(1) Extr. du *Boletin de la Academia Nacional de Ciencias de Cordoba*, tome VII.

EXTRAIT DES ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

e SÉRIE, TOME , — e TRIMESTRE DE 18

Paris. — Imprimerie E. Duruy et Cie,
rue Dussoubs, 22.

Voyage de M. E. Simon au Venezuela

(Décembre 1887—Avril 1888)

5e Mémoire (1).

COLÉOPTÈRES

Famille des **Lathridiidæ**

Par le R. P. fr. Marie-Joseph BELON.

Séance du 12 juin 1889.

---

1. Holoparamecus dispar Belon, *Rev. fr. d'Ent.*, Caen, 1885, p. 241.

Caracas, un seul exemplaire ♀. — Cette espèce, fort remarquable par ses caractères sexuels, a été décrite par moi sur des échantillons provenant de Blumenau (Brésil); mais, puisqu'elle existe au Venezuela, elle doit vraisemblablement habiter toute la côte orientale de l'Amérique du Sud.

2. Lathridius (Coninomus) longiceps, n. sp.

Fusco-ferrugineus, oculis nigris; nitidus, glaber. Caput elongatum, temporibus maximis, fere parallelis; clava antennarum subinfuscata, tri-articulata, articulo ultimo oblique truncato. Pronotum angustum.

(1) Voir 1er mémoire (*Dytiscidæ* et *Gyrinidæ*, par M. le Dr Régimbart), Annales 1888, p. 379 ; 2e mémoire (*Cucujidæ, Rhysodidæ, Dryopidæ, Cyathoceridæ, Heteroceridæ,* par M. Ant. Grouvelle), Annales 1889, p. 157, pl. 6 ; 3e mémoire (*Temnochilidæ*, par M. A. Léveillé), Annales 1889, p. 167 ; 4e mémoire (*Arachnides*, par M. E. Simon), Annales 1889, p. 169.

latitudine sua vix longius, antice arcuatim paulisper dilatatum; rugosum, in disco bicostatum (costis angustis, minus distinctis, subparallelis, spatio intermedio vix depresso); pone medium inciso-constrictum, ibique transversim impressum; membrana albida caduca, lateraliter haud ciliata. Elytra oblongo-ovalia, thorace duplo latiora; pone humeros aliquantulum dilatata; apice conjunctim fere rotundata; in dorso pone basin distincte transversim impressa; sat fortiter punctato-striata, interstitiis angustis, alternis cum sutura et margine laterali costiformibus (septimi ac tertii apicibus convergentibus, quinti costam ante declivitatem abbreviatam includentibus). — Long. 1,8 mill.

Trois exemplaires de cette forme intéressante ont été recueillis, en février, à la colonie Tovar. — La tête notablement allongée, avec des tempes non rétrécies postérieurement, mais presque parallèles et plus longues que dans aucune de ses congénères; la massue des antennes tri-articulée; l'étroitesse du corselet et la sculpture des élytres, ainsi que la coloration uniforme, suffisent amplement à la distinguer de toutes les espèces connues jusqu'ici, sans qu'il soit besoin de relever plusieurs détails de moindre importance et de la comparer minuticusement avec chacune d'elles. Néanmoins, pour éviter toute méprise, je ferai observer particulièrement qu'il ne saurait être question de soupçonner son identité avec le *L. liratus* Lec. (*New spec. of N. A. Coleopt.*, 1863, p. 72); car la description de l'auteur américain ne mentionne pas l'élévation costiforme des interstries alternes, et, d'ailleurs, dans un autre mémoire (*Proc. Amer. Phil. Soc.*, 1878, p. 601), le D[r] J. Leconte déclare que son espèce possède des antennes aussi longues que la tête et le corselet réunis, caractère inapplicable à l'insecte du Venezuela, dont les antennes courtes atteignent à peine la moitié du prothorax. — Cette dernière remarque entre également en ligne de compte, lorsqu'il s'agit d'apprécier la distinction de l'espèce.

3. Lathridius (Coninomus) Simoni, n. sp.

Piceo-ferrugineus, humeris margine laterali atque apice elytrorum dilutioribus, antennis pedibusque testaceis; subnitidus, glaber. Caput fere hexagonum, rugosum ac longitudinaliter sulcatulum; temporibus oculorum diametro subæqualibus, postice minus latis; clava antennarum bi-articulata, articulo decimo transverso, ultimo autem elongato, fere recte truncato. Pronotum latitudine sua vix longius, antice rotundatim dilatatum, ibique basi aliquantulum latius; pone medium valde inciso-

constrictum ac transversim impressum; rugosum, ad latera inæqualiter foveolatum, in disco bicostatum (carinis perspicuis, antice quam basi paulo magis inter se arcuatim distantibus, spatio intermedio evidenter excavato); membrana albida caduca, lateraliter haud ciliata. Elytra, maxima thoracis latitudine circiter duplo latiora, pone humeros prominulos vix ampliata, apice conjunctim rotundata; ante medium nullatenus transversim impressa; sat fortiter punctato-striata (punctis versus apicem obsolescentibus); interstitiis inæqualibus, plus minusve latis et convexiusculis, sed nequaquam costiformibus. — Long. 1,6 mill.

Un seul exemplaire de cette espèce a été capturé avec la précédente à la colonie Tovar. Je suis heureux de lui donner le nom de notre éminent collègue, dont les travaux arachnologiques sont justement appréciés par tous les savants.

La forme nouvelle que je viens de décrire doit être rangée dans le sous-genre *Coninomus* à côté des trois espèces qui ont, comme elle, la massue des antennes bi-articulée, savoir : *constrictus* Gyll., *tenuis* Belon, et *sculptilis* Lec. Mais, malgré son évidente affinité, il est très facile, indépendamment de la coloration dont la teinte variée pourrait n'être qu'une différence individuelle, de la séparer au premier coup d'œil, grâce à la sculpture particulière de ses élytres dont les intervalles alternes ne sont pas costiformes.

Le *L. costicollis* Lec. (*Proc. Ac. Phil.*, 1855, p. 303) ne semble pas avoir la massue antennaire bi-articulée, ou du moins la description est muette à cet égard; mais, quoi qu'il en soit, les termes suivants de la diagnose « *elytris ventricosis, postice acutis, pone basin oblique impressis* » ne sont certainement pas applicables à l'insecte que j'ai sous les yeux.

4. Melanophthlma seminigra Belon, *Rev. fr. d'Ent.*, Caen, 1885, p. 250.

Colonie Tovar, trois individus. — Sauf quelques minimes différences de détail, dont il est impossible de tenir compte lorsqu'il s'agit d'insectes aussi variables que les *Corticaria*, je retrouve ici les caractères essentiels, à peu près identiques à ceux de la *M. distinguenda* Comolli, que j'ai signalés (loc. cit.) chez l'espèce chilienne. Malgré sa coloration particulière et son aspect un peu dissemblable, celle-ci pourrait bien n'être qu'une race américaine de la forme si abondamment représentée dans les diverses contrées de l'Europe.

5. Melanophthalma, sp. ?

Très voisine également de la *M. distinguenda* Comolli par sa forme générale, par sa tête pourvue de tempes qui éloignent les yeux du bord antérieur du pronotum, par les lignes obliques gravées sur le premier arceau ventral; mais peut-être distincte. En présence de deux seuls exemplaires femelles, dont l'un a été recueilli à la colonie Tovar et l'autre à Caracas, il serait imprudent de tenter une séparation spécifique. La découverte du mâle fournirait sans doute les éléments nécessaires pour trancher cette question.

6. Melanophthalma fuscula Gyll., *Ins. Suec.* IV, 1827, p. 133, n° 12.

Les nombreux exemplaires (24) recueillis à la colonie Tovar appartiennent manifestement à cette forme européenne, dont ils ne sauraient être distingués que par la teinte généralement plus foncée du corselet.

J'ai énuméré avec soin, dans ma *Monographie des Lathridiens de France* (II, p. 128-131), tous les caractères tant de la page supérieure que de la page inférieure du corps : aucun ne leur fait défaut. Comme je le soupçonnais, l'espèce est cosmopolite. J'en ai vu aussi quelques individus provenant de Colombie, qui m'ont été obligeamment communiqués par M. A. Grouvelle.

7. Melanophthalma cavicollis Mannh., *Monogr.*, p. 56, n° 50.

Je rapporte à cette espèce nord-américaine cinq exemplaires trouvés à la colonie Tovar.



